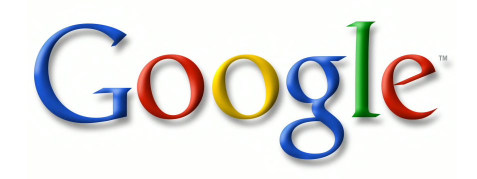








[redacted]

[redacted]

[redacted]

L'ART

DE PARLER ET D'ÉCRIRE

CORRECTEMENT

LA LANGUE FRANÇOISE,

OU

GRAMMAIRE

PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE

DE CETTE LANGUE,

A l'Usage des Étrangers, qui désirent en connoître à fond les Principes, les Beautés et le Génie.

DÉDIÉ, AVEC PERMISSION,

A SA MAJESTÉ

LA REINE DE LA GRANDE BRETAGNE.

PAR M.r L'ABBÉ DE LÉVIZAC.

SECONDE ÉDITION.

A LONDRES,

CHEZ A. DULAU ET CO. SOHO SQUARE,

Et chez l'AUTEUR, No. 14, Great Castle Street, Cavendish Square

1800



AUX MÊMES ADRESSES

On trouvera aussi les autres ouvrages que l'auteur a publiés depuis 3 ans, savoir :

1e L'*Abrégé* de cette Grammaire.

2o *Lettres choisies de Mesdames de Sévigné et de Maintenon.*

3o *Les Fables de la Fontaine, précédées de notices sur les vies de la Fontaine, d'Esope et de Phèdre.*

4o *Discours sur l'Article.*

5o Le *Traité des Sons de la Langue Françoise, suivi du Traité de l'Orthographe, et de celui de la Ponctuation.*

6o *A theoretical and practical Grammar of the French Tongue, in which the present usage on pronunciation, orthography, and the rules of syntax is developed, and all great difficulties cleared up, according to the decisions of the French Academy.*

On trouvera bientôt aux mêmes adresses,

1o Une superbe édition des *Œuvres poétiques de Boileau Despréaux, avec des notes historiques, grammaticales et*

A

SA MAJESTÉ

LA REINE

DE LA GRANDE BRETAGNE.

MADAME,

C'EST à la protection que VOTRE MAJESTÉ *daigne accorder à tous ceux qui se consacrent à l'instruction publique, que je dois l'honneur qu'elle me fait d'accepter la dédicace de cet ouvrage philosophique et littéraire sur la langue Françoise. Si la reconnoissance, dont cette précieuse marque de faveur et de bonté pénètre mon cœur, pouvoit suppléer au talent, je saisirois cette occasion de tracer, tel qu'il est empreint*

[redacted]

dans mon esprit, le tableau des vertus de l'Auguste Epouse d'un Roi, qui met son bonheur à être aimé, et sa gloire à établir sur des bases durables la prospérité de la Nation magnanime, éclairée et puissante sur laquelle il règne: mais dans un sujet si noble et si grand, une admiration profondément sentie est l'hommage le plus parfait que je puisse porter aux pieds de VOTRE MAJESTÉ.

Je suis avec ce profond respect qu'on doit à la plus haute vertu, et au rang le plus élevé,

[redacted]



ERRATA.

Pag.	Lig.	Pour	Lisez.
x.	6 et 7	aver-version	aver-sion.
xi.	8	attribuât	n'attribuât.
xv.	3 . .	considéré	considérée.
xxiv.	12 . .	imagition	imagination.
9	19 . .	premiére	dernière.
15	3 . .	*mayance*	*Mayence.*
16	40 . .	*roèdeur, roèdir* . .	*roédeur, roédir.*
17	25 . .	1662	1571.
19	29 . .	Meserai	Mezerai.
28	28 . .	Method excellente .	méthode excellente.
33	9 . .	avant *ci*	avant *e i*
37	34 . .	mileu	milieu
37	40 . .	voeylle	voyelle.
41	33 . .	mot et seul	mot est seul
43	11 . .	un consonne	une consonne.
56	21 . .	précédens : l'*H* . . .	précédens, l'*H.*
73	21 . .	*manne, blâme* . . .	*blâme, manne.*
113	38 . .	par	pas
116	33 . .	est	et
117	5 . .	communs. Quand .	communs, quand
120	39 . .	la nymphe	ta nymphe.
125	1 col. 1.	font	fait.
134	39 . .	une	un.
161	2 . .	de	des.
166	36 . .	leurs	leur.
ibid.	17 .	rapport à des choses	à des personnes ou à des
185	12 . .	relatif	personnel.
196	34 . .	*quel grâce*	*quelle grâce*
198	16 . .	grâce l'expression .	grâce à l'expression.
224	7 . .	*le parfait*	*l'imparfait.*
241	12 . .	*que je mouve* . . .	*que je meuve.*

Errata.

Pag.	Lig.	Pour	Lisez
256	20	à la seconde	à la première et à la sec.
262	6	reservés	reservé.
269	4	impersonnel	personnel.
ibid.	18	ce ces	de ces.
271	23	tes tributs	les tributs.
273	22	indépendente	indépendante
	29	sans indépendance	sans dépendance.
323	32	les dedans	le dedans
328	31	on peut	on veut.
337	25	loin de	de loin
386	4	un amphibologie	une amphib.
405	8	juiqu'à	jusqu'à.
413	38	convension	convention.
	39	obtension.	obtention.
417	17	principes	participes.
423	24	plaisirs	désirs.
428	23	frisonne	frissonne.
429	28	qu'a-tu	qu'as-tu.
431	3	epèce	espèce.
444	35	bonne heure	de bonne heure
445	7	qu'en faite	qu'en a faite.

[redacted]

PRÉFACE.

PLUS la connoissance de la langue Françoise s'étend, plus ceux qui s'intéressent véritablement à sa gloire doivent veiller, non seulement à ce qu'on n'en répande que les vrais principes mais encore à ce que les progrès qu'on y fait tournent, pour les jeunes esprits, au développement de la raison et du goût. Le temps qu'on emploie à l'étude des langues étrangères est un temps irréparablement perdu, si l'on n'en retire que le seul et foible avantage d'entendre le jargon ordinaire de la conversation. En s'y appliquant, on doit avoir des motifs plus nobles, des vues plus étendues. Ce à quoi l'on doit aspirer, c'est à la connoissance des grandes et sublimes beautés des heureux génies qui les ont immortalisées, et qui se sont immortalisés par elles. On n'y parviendra jamais dans les pays étrangers, tant qu'on s'obstinera à ne faire aucun changement dans la manière de les enseigner. Ce n'est point en reproduisant sans cesse des erreurs proscrites depuis plus d'un demi siècle ; ce n'est point en surchargeant la mémoire de dénominations pédantesques et vides de sens, ou en la fatiguant par des détails minutieux, quelquefois faux, et toujours rebutans ; ce n'est pas en donnant pour tout aliment à l'esprit des dialogues, dont l'insipidité et le mauvais goût sont les moindres défauts, qu'on peut se promettre de bien enseigner une langue. C'est en la faisant connoître à fond dans son méchanisme et dans son génie ; c'est en instruisant avec soin des loix de l'usage, et en les appliquant, non à ses principes généraux qui sont invariables, mais à ses principes particuliers auxquels le temps apporte des changemens ; c'est en se conformant à ces variations que le progrès des lumières et le laps du temps ont nécessairement introduites, et en ne le faisant jamais sans en montrer la raison et l'esprit : c'est enfin en habituant de bonne heure à parler cette langue comme on la parle dans un monde éclairé et poli. La bonne compagnie dans tous les pays n'est pas moins distinguée par le langage que par le ton.

Des étrangers non moins connus par leur goût pour les lettres que par le rang qu'ils occupent dans la société, m'ont souvent parlé de

l'insuffisance de l'enseignement dans cette branche de l'éducation publique. Nos enfans, m'ont-ils dit, passent plusieurs années dans des écoles où on leur enseigne la langue Françoise : toute la connoissance qu'ils en rapportent se réduit à balbutier des phrases communes, ou plutôt à chamarrer de mots François des phrases purement étrangères. Le croiriez-vous ? ils n'y puisent que du dégoût, et une aver-version presque insurmontable pour tout ce qui tient à votre langue. Ils n'y voient pour la plupart qu'un misérable jargon peu digne de les occuper. Et néanmoins, si l'état auquel nous les destinons, ou si les places auxquelles leur naissance les appelle, exigent qu'ils la connoissent, nous sommes forcés de leur donner de nouveaux maîtres, et de les occuper à des mots dans le temps de la vie où l'esprit plein d'ardeur et de feu est le plus propre à la connoissance des choses.

Cette plainte qui étoit plus fondée il y a quatre ou cinq ans qu'elle ne l'est à présent, avoit plusieurs causes dont quelques-unes, du moins j'ai tout lieu de le croire, n'existent plus, ou peuvent bientôt ne plus exister. Je ne parlerai que de deux, parce que c'étoient celles qui avoient une influence plus marquée.

La première avoit sa source dans la difficulté où l'on étoit de se procurer des maîtres, ou qui fussent nés en France, ou qui du moins y eussent vécu assez long-temps pour y perfectionner leur langage. Il y a dans toutes les langues des grâces, des finesses, des idiotismes,

[redacted]

avec les premiers, ils ont prouvé qu'il ne leur manquoit que du temps, de l'expérience et de bons conseils pour l'acquérir. Car de quoi ne vient-on pas à bout avec de l'esprit, du zèle et l'amour du travail ?

Je pourrois citer en preuve de ce que j'avance bien des écoles non seulement de Londres et de ses environs, mais des provinces même les plus reculées où l'adoption d'un nouveau plan a été couronnée du succès le plus complet. Mais je craindrois, en les nommant, qu'on attribuât à quelque motif cette justice que je leur rendrois, ou qu'on ne la regardât comme une censure indirecte de celles qui sont encore courbées sous le joug de la routine et du préjugé.

La seconde cause n'étoit pas moins funeste aux progrès des jeunes personnes que la précédente. Elle avoit son principe dans l'usage où l'on étoit et où l'on est encore dans quelques écoles de ne mettre entre leurs mains que des grammaires écrites dans leur propre langue. On ne peut pas sans doute se dispenser de le faire pendant quelque temps : mais dès que les élèves sont en état d'entendre passablement le François, on doit leur donner aussitôt une grammaire écrite en cette langue, et faire étudier en même temps les deux grammaires, jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour s'en tenir à la dernière. Cette méthode a plusieurs avantages. Je n'en indiquerai que deux, parce que ce sont ceux dont la vérité est la plus frappante. Le premier, c'est qu'elle les habitue à construire régulièrement leurs phrases, et qu'ainsi leur donnant plus d'assurance et de hardiesse, elle leur facilite la bonne et vraie expression. Le second, c'est qu'elle grave en même temps dans leur esprit la règle et l'exemple qui s'éclairent l'un par l'autre, au lieu que souvent l'expression étrangère détruit cet accord, et est le véritable contre-pied de l'exemple qu'on cite en preuve. Je puis assurer, d'après les observations que j'ai été à portée de faire que, dans les écoles où l'on suit cette méthode, les élèves sont plus avancés au bout de sept à huit mois que dans celles où l'on ne l'a point adoptée, au bout de dix-huit mois et même de deux ans.

C'est donc dans une grammaire écrite en François qu'on doit étudier les principes de cette langue. Mais de quelle grammaire doit-on faire choix ? De celle où les idées seront les plus claires, les plus justes et les mieux liées ; où l'on saisira mieux la chaîne des principes et des conséquences : où les variations de l'usage seront le plus exactement marquées ; où les décisions seront appuyées sur les raisonnemens les plus simples et les plus palpables ; où le méchanisme du langage ne servira qu'à en faire connoître le génie, où tout, en un mot, for-

mera un faisceau de lumières également propres à former la raison l'esprit et le goût. Je conviens que sur cette quantité presque innombrable d'écrits sur la langue Françoise, il n'y en a aucun qui réunisse tous ces avantages, et qu'on puisse en conséquence utilement adapter à l'usage des étrangers. Les DISCOURS de l'Abbé Girard sont excellens ; mais ils sont à la portée de peu de personnes, soit parce que des analyses trop subtiles et des abstractions trop métaphysiques y répandent souvent de l'obscurité, soit parce que la forme même en est quelquefois repoussante. D'ailleurs le style en est trop recherché et trop précieux. L'Abbé Girard couroit après l'esprit, et, pour en montrer, il a introduit de nouvelles dénominations qui ne sont ni plus claires ni moins barbares que celles qu'il rejette C'est à lui néanmoins qu'appartient la gloire d'avoir renversé le premier l'édifice gothique des anciens grammairiens. Les *Essais de Grammaire* de l'abbé d'Olivet ont le mérite de la clarté : ils répandent un grand jour sur bien des questions ; mais ce ne sont que des essais qui n'embrassent qu'une petite partie des principes dont la connoissance est nécessaire. Ménage, Chapelain, la Mothe-le-Vayer, T. Corneille, Bouhours, Vaugelas, L'Académie sur ce grammairien, sur le Cid de P. Corneille et dans son dictionnaire, Andry de Bois-Regard, Desfontaines, Douchet, Fromant, Hardouin, Batteux, la Harpe, ce premier critique de notre siècle, &c. n'ont que des observations plus ou moins utiles, mais

Valart, Buffier, d'Açarq, Condillac, &c., ont des parties fort bien traîtées; mais elles sont défectueuses sur bien des points; les unes, parce qu'elles sont trop calquées sur les grammaires Latines; et les autres, par esprit d'innovation et de système. Celle de Beauzée mérite une attention particulière. Remplie de vues neuves et profondes, elle offre un grand enchaînement dans les idées, des principes très-lumineux, et des raisonnemens dont l'évidence est frappante; mais elle édifie moins bien qu'elle ne détruit. On s'y perd trop souvent dans des abstractions inutiles, et rendues d'une manière si obscure, qu'on est tenté de penser que l'auteur ne s'est pas toujours entendu lui-même. La clarté n'est point le caractère de ce grammairien. Quel dommage que du Marsais n'ait pas achevé la grammaire qu'il avoit commencée! Ayant travaillé d'après le plan et les idées de Port-Royal, et, en maître habile, ayant corrigé ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux, quelles lumières n'y eût-on pas trouvées! On puisera plus de vraie grammaire dans les fragmens qu'il a laissés que dans des milliers de volumes. Il ne me reste plus qu'à examiner les deux seules grammaires qui soient restées en France à l'usage des colléges et des écoles, savoir, celles de Restaut et celle de Wailly; car je ne me propose pas de parler de celles qui ont paru depuis quelques années. Comme j'ai travaillé dans le même genre, la censure ou l'éloge que j'en ferois, pourroit paroître suspect à bien des personnes.

Restaut a de la méthode: il raisonne juste et profondément, et a surtout l'art de présenter ses idées sous le point de vue le plus lumineux. Sa grammaire eût été la plus utile de toutes, si ses erreurs sur l'article, quelques règles fausses, des omissions essentielles, et sa manie d'appliquer à la langue Françoise des dénominations qui ne conviennent qu'à la langue Latine, ne le rendoient pas un guide peu sûr. Chaque langue a son génie particulier. On doit dans la composition d'une grammaire avoir toujours ce génie en vue, et c'est ce que Restaut n'a pas fait. Il est néanmoins excusable. Né dans un temps où les principes de la langue Françoise n'avoient pas été examinés avec soin, il suivit le torrent de son siècle, auquel ses premières occupations au collège de Louis le Grand, ne lui donnèrent ni la force, ni la volonté de résister. Mais ceux qui l'ont copié, et qui le copient encore servilement, en admettant cette ridicule division d'articles, et une foule de dénominations vides de sens, bien loin de donner une plus haute idée de leurs talens, ne font que prouver qu'ils sont de soixante ans en arrière dans la connoissance de ce qu'ils enseignent avec tant de confiance. Mettre Restaut ou ses principes

entre les mains des élèves, c'est les condamner de gaîté de cœur à ne jamais connoître le vrai génie de la langue Françoise, et par conséquent à en recommencer l'étude, s'il veulent en retirer le seul avantage qu'ils doivent avoir en vue. Aussi n'enseignoit-on plus Restaut en France depuis environ quarante ans.

La grammaire de M. Wailly est plutôt l'ouvrage d'un maître de langue que celui d'un grammairien. Point de méthode; point de liaison entre les matières; point de chaîne qui unisse les conséquences aux principes. Ayant négligé de donner pour base à sa grammaire le grand principe établi par MM. de Port-Royal sur les mots qui expriment les objets de nos pensées, et ceux qui n'en expriment que la manière et la forme, il a totalement manqué le but qu'on doit avoir en écrivant, celui de tout ramener à un point fixe, et, par une conséquence nécessaire, celui d'apprendre à penser. Il ne faut pas sans doute dans une grammaire une métaphysique trop subtile; mais il y faut toujours cette métaphysique de langage sans laquelle rien ne se lie dans l'esprit. C'est ce qu'on éprouve en lisant la grammaire de M. Wailly. Les observations en sont exactes; mais, faute de cette liaison, elles ne font point corps et ne laissent aucune trace dans l'esprit. Elles sont trop souvent éparses çà et là, et sans ordre. Ce n'est qu'un riche et vaste amas d'excellens matériaux. Mais si l'on est en état, ou qu'on veuille se donner la peine de démêler ce ca-

tre considérable, a été épuisée en quinze ou seize mois. Cette vente rapide est sans doute faite pour me flatter, mais elle ne m'a point aveuglé sur les défauts de mon ouvrage, et je ne l'ai considéré que comme un encouragement à mieux faire, et comme une obligation qui m'est imposée de ne rien négliger pour me rendre de plus en plus digne, par mes efforts, de la confiance du public.

C'est ce désir qui m'a dirigé dans cette seconde édition, et qui m'a porté à en faire l'ouvrage le plus complet qu'il y ait en ce genre. Afin de lui assurer cet avantage, j'y ai joint, d'après le vœu de plusieurs Anglois, la théorie des sons, partie essentielle et trop peu connue dans les pays étrangers. On trouvera dans cet ouvrage, que j'ai aussi publié séparément, un ensemble et des détails qu'on chercheroit vainemenr ailleurs, et qui sont le résultat, non seulement de mes propres observations, mais encore de la lecture de tous les traités que j'ai pu me procurer depuis le temps de Théodore de Bèze jusqu'à nos jours. Pour juger du travail qu'il m'a coûté, il faut le lire : mais que de personnes jugent, et, ce qui est pire, condamnent sans avoir lu! J'aurois désiré pouvoir m'étendre davantage sur la nature de l'accent prosodique, et sur les variations que l'accent oratoire y apporte selon les divers mouvemens de l'ame : mais j'ai dû me borner à faire l'application de mes principes à cinq ou six figures : c'est au maître à les étendre à toutes. Il suffit à mon plan de l'avoir mis sur la voie. Cette théorie est si essentielle qu'on ne lira bien en François qu'autant qu'on en aura fait une étude particulière et suivie.

Quant à la partie des mots considérés comme des signes de nos pensées, j'ai refondu tout ce que j'en avois dit dans la première édition. J'en ai revu avec soin tous les principes, et j'ai donné de nouvelles solutions toutes les fois que la clarté a paru l'exiger. En un mot j'y ai tellement ajouté, retranché ou changé, que j'en ai fait un ouvrage nouveau, qui n'a que le plan de commun avec le premier. D'après cet aveu, je crois devoir prévenir le public que je ne reconnoîtrai pour ma vraie façon de penser que ce qui sera consigné dans cettte édition, où j'ai tout lieu d'espérer que les étrangers trouveront des notions claires et justes sur tous les points qui les embarrassent le plus. Je me suis même, en leur faveur, écarté quelquefois de mon plan, en entrant dans de grands détails, afin de leur en faciliter la connoissance. Je n'ai pas apporté moins de soin à n'omettre, autant qu'il m'a été possible, aucune des règles et des difficultés essentielles, ainsi qu'aucune des variations de l'usage. Je me suis surtout attaché à bien faire connoître la construction grammaticale, ainsi que les

changemens qu'y apportent les figures de mots. La langue Françoise est de toutes les langues celle qui est la plus difficile à manier : elle a très-rarement deux manières de rendre une pensée. D'où il suit qu'elle est celle qui a le plus de constructions fixes. Avec quel soin ne doit-on pas les faire connoître? Tout vice de construction rend une phrase obscure, et rien de ce qui est obscur, comme l'observe si bien M. de Rivarol, n'est François.

Quoique dans tous les chapitres je me sois attaché à faire connoître le génie de notre langue, ceux qui veulent en avoir des notions plus étendues doivent étudier avec soin les chapitres X, XI, XIV, XV et XVI, où j'en ai traité plus directement. Ils y trouveront un rassemblement d'observations qui leur épargnera la lecture de bien des volumes. C'est encore pour cette raison que j'ai pris les exemples dans nos plus célèbres classiques : car qui pourroit leur disputer la gloire d'être les écrivains qui ont le mieux connu ce génie, et qui en ont tiré le plus grand parti?

D'autres raisons m'ont encore décidé à ce choix. J'ai toujours été persuadé que le meilleur code grammatical se trouve dans les grands écrivains d'une nation. C'est dans leurs immortels ouvrages qu'une langue brille de tout son éclat. Tout, jusqu'à leurs fautes même, y sert d'instruction. C'est dans Pascal, Corneille, Racine, Des-
[redacted]

et de mauvais goût ma voix s'éleveroit en vain en leur faveur, je m'écrierai du moins avec Pope : " écrivains triomphans, je vous sa-
" lue, vous dont les honneurs croîtront avec le temps, semblables à
" des ruisseaux qui s'élargissent et s'étendent à mesure qu'ils s'éloi-
" gnent de leur source. Des nations encore à naître célébreront vos
" noms à jamais illustres, et des mondes qui ne doivent pas encore
" être découverts vous applaudiront....ô puisse quelque étincelle de
" votre feu céleste inspirer un jour un de vos enfans, afin qu'il ap-
" prenne à des esprits vains une science trop peu connue, celle d'ad-
" mirer en vous des lumières supérieures, et de se défier des leurs."*

Mais afin qu'on ne pense pas que mon admiration pour eux ferme mes yeux aux fautes qui peuvent leur être échappées, j'en ai, de temps en temps, relevé quelques-unes, et surtout dans Racine et dans Despréaux, les deux plus parfaits classiques du dernier siècle. J'ai eu deux raisons pour en agir ainsi. La première, afin de montrer qu'une expression ou qu'un tour n'est pas François parce qu'il se trouve dans tel ou tel auteur, mais seulement parce qu'il est conforme aux principes, ou qu'il est dans le génie de la langue. La seconde, afin qu'on ait le bon esprit de ne pas condamner un ouvrage, parce qu'il y aura une faute contre la langue, puisqu'il n'est point d'écrivain à qui il ne puisse en échapper dans un moment de distraction. Personne n'ignore que Despréaux a fait réimprimer plusieurs fois son *Art Poëtique* avec ce vers

Que votre âme et vos mœurs *peints* dans tous vos ouvrages.

dans lequel un adjectif masculin se rapporte à deux substantifs féminins : faute dont ni lui, ni le célèbre Patru qui avoit revu cet ouvrage avant l'impression, ni ses critiques, tout acharnés qu'ils étoient, ne s'étoient jamais apperçus. En voici encore un autre exemple, rapporté

* Hail, Bards triumphant!......
Whose honours with increase of ages grow,
As streams roll down, enlarging as they flow ;
Nations unborn your mighty names shall sound,
And worlds applaud that must not yet be found!....
O may some spark of your celestial fire,
The least, the meanest of your sons inspire,
To teach vain wits a science little known,
T'admire superior sense, and doubt their own!

An Essai on Criticism.

par l'abbé d'Olivet. " M. de Fontenelle, dit-il, apporta à l'Académie " un de ses ouvrages qu'il venoit de faire publier. Quelqu'un des " présens, à l'ouverture du livre, ayant lu ces mots, *la pluie avoit* " *tombé*, feignit que des femmes l'avoient prié de mettre en ques- " tion, si *j'ai tombé* ne pouvoit pas aussi bien se dire que *je suis* " *tombé*. On alla aux voix, et M. de Fontenelle prenant la parole, " fronda merveilleusement ces sortes d'innovations. A peine finissoit- " il qu'on lui fit voir la page où étoit la phrase que j'ai rapportée. " Point de réponse à cela, si ce n'est celle d'un galant homme, qui " reconnoit ses fautes sans biaiser." Je pourrois citer d'autres exemples de ces distractions dont les meilleurs écrivains ne sont pas exempts. Mais ces deux exemples suffisent pour tenir en garde contre la précipitation avec laquelle on se permet de juger. L'homme véritablement éclairé ne se méprend pas sur la nature de ces fautes. Il est résevé à la médiocrité, ou à la nullité d'en triompher. En parlant des fautes que les grands écrivains font quelquefois par inadvertence, ne seroit-ce point manquer à ce que je dois à la vérité, si je ne saisissois pas cette occasion de rendre publique une observation que j'ai faite depuis long-temps relativement à M. l'abbé Delille, c'est que si cet admirable traducteur de Virgile est peut-être de tous les poëtes François celui qui a le mieux connu l'art du méchanisme des vers, il est aussi celui qui a le plus respecté sa langue, et le seul

celle des commençans, et celle des personnes instruites et des gens de lettres.

Comme j'ai souvent été consulté sur la méthode qu'on doit suivre pour rendre l'étude de la langue Françoise utile au développement de la raison et du goût, je terminerai cette préface par une lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à une dame non moins distinguée par son amour éclairé pour les lettres, que par le désir ardent qu'elle a que tout, dans l'éducation de ses enfans, contribue à perfectionner quelque faculté.

MY LADY,

Vous voulez donc que je trace le plan que vous devez faire suivre à vos enfans dans l'étude de la langue Françoise, afin que cette étude serve au développement de leur raison et de leur goût. Je vais vous communiquer mes idées; je l'ai promis, je tiendrai parole; mais je crains bien qu'elles s'accordent peu avec celles d'un grand nombre de personnes, et, peut-être même avec les vôtres. Chacun a sa manière de voir et de sentir. La nature s'est plu à mettre autant de variété dans les esprits que sur les figures. De là cette diversité d'opinions et de systémes qui se heurtent et se détruisent l'un l'autre avec rapidité, et qui ne laissent pas plus de trace que ces fétus que le vent chasse et disperse sur la surface de la terre. Ce qui est clair pour l'un, est obscur pour l'autre; et ce qui paroît la raison même à celui-ci, n'est souvent pour celui-là que le rêve, et peut-être le délire d'une imagination abusée. Ainsi, MY LADY, en vous communiquant mes idées, je ne vous réponds pas qu'elles soient accueillies de tout le monde; je ne vous réponds que de la droiture de mes intentions, et du désir que j'ai de vous prouver combien je suis flatté de la confiance dont vous m'honorez. Mais avant d'entrer en matière, pourrois-je me dispenser de rendre hommage à la justesse d'une de vos observations, savoir, que le temps qu'on donne à l'étude des langues étrangères est un temps irréparablement perdu, si l'on n'en retire que le seul avantage de les parler; et qu'il vous semble que ces langues ne doivent entrer dans le plan d'une bonne éducation qu'autant qu'elles servent de fondement à des connoissances d'un ordre supérieur, et qu'elles sont une occasion de les acquérir, ou du moins de les développer. Dans les idées que vous vous êtes faites de l'éducation, vous voulez que tout contribue plus ou moins directement à apprendre *l'art de penser*. Ce désir est noble, élevé et digne de vous.

Il y a deux méthodes pour apprendre les langues: celle des principes, et celle de la pratique.

Si on ne les étudie que pour en faire un passe-temps, ou pour dire qu'on les a apprises, on peut, si l'on veut, se borner à la méthode de la pratique, quoiqu'elle soit très-longue, et presque toujours incertaine. Qu'importe aux personnes qui n'ont d'autre but que de remplir les vides de leurs journées, ou d'obéir à la mode, de passer cinq ou six ans à ne savoir qu'imparfaitement ce qu'elles pourroient savoir, et très-bien, en six mois? Ce misérable calcul pourroit-il les effrayer, elles qui attachent aussi peu d'importance à l'emploi du temps qu'à la connoissance de ces langues? Pourvu qu'elles se mettent en état d'éviter le reproche de n'avoir reçu qu'une demi-éducation, ou qu'elles se dérobent une heure ou deux par jour au poids du loisir, leur but est rempli. Que leur resteroit-il encore à désirer?

Pour vous, MY LADY, qui voulez que toute espèce d'étude contribue au développement de quelque faculté; vous qui regardez comme un devoir qui vous est imposé par la Providence, de donner à vos enfans les instructions les plus propres à faire leur bonheur, et le bien de la société dont ils sont membres, vous adopterez, j'en suis sûr, la méthode des principes. Votre expérience vous a convaincue qu'elle est la plus simple, la plus courte, et la seule dont le succès ne soit pas douteux. En tout il faut une base et une base solide: or [redacted]

en fait un épouvantail avec si peu de raison ne contribue à étendre l'esprit, et à le parer de tout ce que la délicatesse et la grâce ont de plus enchanteur et de plus piquant.

Voulez-vous, MY LADY, que vos enfans trouvent du plaisir dans l'étude de la langue Françoise ? veillez à ce qu'on ne leur en mette sous les yeux que les véritables principes, et qu'on ne leur en donne que des idées simples, claires et vraies : empêchez qu'on n'étouffe leur raison naissante sous un tas de mots qui ne leur présentent aucun sens, et de dénominations barbares que le raisonnement ne reprouve pas moins que le goût. Jugez de l'effet qu'ils ont sur l'esprit d'un enfant par celui qui se montre sur sa figure. Prononce-t-il un de ces grands mots auxquels il ne peut attacher aucune idée ? on diroit de la tête de Méduse. Aussitôt ses traits se décomposent et grimacent ; son front, siège heureux de l'innocence et de la candeur, se flétrit et se ride ; ses yeux qui pétilloient de plaisir et de joie s'obscurcissent ; toute sa beauté s'évanouit, et cette grâce ingénue et touchante qui nous plaît et qui nous attache expire sur ses lèvres avec le sourire. Epargnez, MY LADY, épargnez à vos enfans ce tourment dont le seul effet seroit d'arrêter dans son élan leur jeune pensée. Ordonnez surtout qu'on ne choisisse pour l'application des principes qu'on leur donne que des exemples qui renferment un genre d'instruction quelconque. L'enfance sent, plus qu'on ne pense, son ignorance et ses besoins. C'est ce qui la rend avide de connoissances. Ayez soin qu'on fasse servir au développement de quelque faculté cette disposition que la nature ne lui a pas donnée sans dessein. En général, on oublie trop dans l'enseignement des langues, que toutes les connoissances humaines se tiennent et portent sur une base commune, et que cette base est la grammaire. On doit donc, dans cet enseignement, ne perdre jamais trois objets de vue, savoir, les qualités logiques du discours, ses qualités grammaticales et ses qualités de goût.

Les qualités logiques du discours sont la clarté et la vérité. On formera les enfans à ces qualités, si on leur montre avec soin le rapport de convenance ou de disconvenance qu'il y a entre les idées. Sans entrer dans des discussions bien profondes, il est très-aisé de leur faire sentir qu'il y a trois opérations en nous : nous percevons, nous jugeons et nous raisonnons. Percevoir, c'est avoir des idées ; juger, c'est lier les idées entr'elles ; raisonner, c'est lier entr'eux les jugemens. *Dieu* et *toute-puissance* sont des perceptions ; c'est ce qu'on appelle *idées*. Elles doivent être claires, c'est-à-dire, il faut qu'elles représentent les objets d'une manière nette et distincte ; elles doivent être vraies, c'est-à-dire, il faut qu'elles représentent les objets tels qu'ils sont. *Dieu est*

tout-puissant est un jugement. Tout jugement suppose deux idées, et un lien qui les unisse entr'elles. La première idée est l'objet dont on affirme la seconde; la seconde est la qualité affirmée de la première: le lien est ce qui forme cette affirmation. Les idées ne sont pas un tout; elles n'en sont que les élémens: mais le jugement est un tout, et ce tout est inséparable dans les vues de l'esprit. C'est une seule pensée. Voilà le point d'où il faut partir. Quand on a fixé les enfans sur ces deux premières opérations, on doit les conduire par degrés à la troisième, qui est le raisonnement. J'ai déjà dit que le raisonnement est la liaison de plusieurs jugemens. Ainsi, *il faut aimer ce qui est bon, or Dieu est bon, donc il faut aimer Dieu*, est un raisonnement qui, comme le jugement, ne fait qu'un tout dans l'esprit. C'est une pensée composée de plusieurs jugemens, et d'autant d'idées qu'il en faut pour former chaque jugement. Voilà ce qui se passe dans l'intérieur de l'esprit.

Mais veut-on manifester ces opérations à l'extérieur? ces pensées qui ne font qu'un tout se décomposent par l'énonciation, et changent même de nom. Les idées s'appellent des termes; les jugemens, des propositions; les raisonnemens, des argumens qu'on doit renvoyer à la logique: il suffit d'en avoir donné une idée. Il y a peu de choses à dire aux enfans sur les termes: on doit seulement leur observer qu'il faut qu'il y ait du rapport entr'eux. Il n'en est pas de même des pro-

autres telle qu'elle est dans l'esprit. C'est une erreur de croire que ce genre d'instruction soit au-dessus de la portée des enfans. Qu'on fasse entrer ces idées une à une dans leur esprit, et l'on y développera des germes qui n'attendent, pour éclore, que la douce chaleur d'une instruction bien dirigée; au lieu qu'il n'arrive que trop souvent qu'on les y étouffe dans la première éducation. Si l'on traitoit les enfans en personnes raisonnables, on hâteroit en eux le moment de la raison.

Les qualités grammaticales du discours se réduisent à deux, les règles d'accord et les règles de régime. Il ne sauroit y en avoir d'autres: elles constituent la grammaire proprement dite. Pour former les enfans à ces deux qualités, il faut leur faire connoître avec soin les différentes espèces de mots, et les bien fixer sur leur nature et sur leurs fonctions: et pour y parvenir sûrement, on doit leur apprendre à distinguer les mots dont la destination est d'exprimer les objets de nos pensées de ceux dont la fonction est d'en manifester la manière et la forme: théorie fondamentale, sans laquelle il n'est point de vraie connoissance d'une langue. C'est de ce point qu'on doit partir, pour leur faire voir qu'il y a des principes généraux communs à toutes les langues, parce que les hommes ayant partout le même fond d'idées et de sentimens avec les mêmes organes, ont dû obéir, dans la manifestation de leurs pensées, à l'impulsion de la nature qui a en tous lieux une marche constante; et des principes particuliers à chacune d'elles, parce que la différence des signes représentatifs des idées à laquelle ont donné lieu les climats, les coutumes, les gouvernemens et les productions même des différens pays, a nécessairement introduit une différence dans la construction de ces signes: ce sont principalement ces derniers qui en constituent le génie. Cette connoissance habituera les enfans à ne pas juger des langues les unes par les autres, et surtout, à l'exemple de tant de personnes, à ne pas attribuer aux langues modernes les choses mêmes qui les distinguent des langues anciennes. Recommandez donc, MY LADY, qu'on ne donne à vos enfans que les principes qui sont de la langue Françoise; mais en leur faisant remarquer avec soin ceux qui ont des rapports avec les autres langues, et ceux qui les en différencient. Comme j'ai déjà parlé dans cette lettre de cet objet, j'ajouterai seulement qu'on ne doit laisser passer aucun mot, sans leur en montrer l'emploi, et sans leur dire la raison de cet emploi; et que pour cela, il est nécessaire de leur faire décomposer toutes les phrases où un emploi nouveau d'un mot peut donner lieu au développement d'un nouveau principe.

Les qualités de goût du discours consistent dans le choix et dans l'arrangement. C'est ici, MY LADY, que vous devez donner une at-

tention toute particulière. Empêchez qu'on ne surcharge la mémoire de vos enfans de phrases insignifiantes, si vous ne voulez pas qu'ils les rejettent avec dédain, et que de ce dédain ils passent au dégoût. Eloignez d'eux ces lectures qui, sous la vaine apparence d'être proportionnées à leur âge, ne font que prolonger le temps de l'enfance, et qui n'offrant pour tout aliment à l'esprit qu'un objet continu de déraison et de mauvais goût, ne sont propres qu'à anéantir tous vos projets, et à frustrer toutes vos espérances. Suivez une voie tout opposée. Elevez leur âme, dirigez leur cœur, et formez leur goût. Et pour y réussir, meublez leur tête de beaucoup d'idées; ornez leur esprit d'une grande variété de connoissances qui soient comme autant de pierres d'attente; embellissez leur imagition de tableaux magnifiques et d'un pittoresque frappant; enrichissez leur mémoire tantôt d'un trait d'histoire intéressant, tantôt d'une description vive et animée, et quelquefois d'un grand principe de morale déguisé sous les traits d'une fiction ingénieuse. Remplissez en un mot leur mémoire de tous les passages de nos classiques les plus propres à répondre à l'étendue de vos desseins sur eux. Ne croyez pas, MY LADY, que cette tâche soit difficile à remplir: elle n'exige qu'une attention, c'est de ne mettre entre leurs mains que les auteurs du premier ordre, et d'y prendre les exemples qu'on cite à l'appui des règles. Quels avantages ne recueilleront-ils pas de ce choix? Pourroit-il y avoir un moyen plus

L'ART

DE

PARLER ET D'ÉCRIRE CORRECTEMENT

LA LANGUE FRANÇOISE.

INTRODUCTION

OU

TABLEAU GÉNÉRAL

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

LA grammaire est l'Art de parler et d'écrire correctement une langue. Cette définition est exacte: elle ne convient qu'à la grammaire et en renferme toutes les parties.

Parler est manifester à l'extérieur par des signes dont les hommes sont convenus les pensées qui se combinent dans l'intérieur de l'esprit.

La nature elle-même nous a fourni ces signes qui sont les sons et les voix méchaniquement produits par les organes de la parole. Quelquefois, quoique rarement, un seul de ces signes forme un mot: mais c'est d'ordinaire de leur réunion que les mots résultent.

Mais comme ces signes ne laissent aucune trace, il étoit essentiel de les fixer, et c'est ce que les hommes ont fait par le moyen d'autres signes visibles et permanens qui sont les caractères de l'écriture.

" Sans cette double convention qui attacha, observe très-
" bien Diderot, des idées aux voix, et les voix à des carac-
" tères, tout restoit au dedans de l'homme et s'y éteignoit."

Pour avoir une idée juste des mots, on doit les considérer comme des sons et comme des signes de nos pensées.

Considérés comme *des sons*, les mots sont composés de *lettres* qui, seules ou réunies entr'elles, forment des syllabes. On distingue deux sortes de lettres: les *voyelles*, ainsi appellées parce que, seules, elles forment une voix, un son; et les *consonnes*, ainsi nommées parce que, pour former un son, elles ont besoin d'être réunies à des voyelles.

Les voyelles sont les élémens de toutes les langues. Ré-

sultat nécessaire de l'organe vocal, ce sont des sons simples et primitifs, les mêmes à Rome, à Pekin, sous les feux de la Zone torride, et dans les glaces du Nord, à quelques modifications près, qui tiennent à des causes dont nous aurons occasion de parler.

Il y a trois propriétés dans les syllabes, l'*accent*, l'*aspiration*, et la *quantité*. On ne parle bien qu'en les observant avec exactitude, mais sans affectation et sans gêne. L'afféterie en tout genre est un défaut. L'accent exprime une émission de voix plus élevée ou plus abaissée; l'aspiration, une émission de voix gutturale et plus marquée; et la quantité, une émission de voix plus longue ou plus brève.

L'accent et la quantité étoient très-sensibles dans les langues anciennes: ils le sont beaucoup aussi dans quelques langues modernes. Quoique le François ne possède pas ces propriétés dans le même degré de perfection, il n'en est pas privé. Mais combien ne trouve-t-on pas de François qui ne se doutent pas qu'il y ait des règles fixes sur ces objets importans? Faut-il s'étonner que des étrangers qui, si l'on en excepte un petit nombre, n'ont eu pour guides dans l'étude de la langue la plus difficile de l'Europe que des personnes qui n'en étoient pas elles-mêmes instruites, n'en aient aucune idée, et qu'ils aient par conséquent bien de la peine

grace: mais l'expression de la pensée par l'écriture doit être constante, et l'est en effet, à quelques légères altérations près. Car elle a des règles qu'il n'est pas permis d'enfreindre à volonté; et néanmoins combien n'y a-t-il pas de Femmes, et de Seigneurs même de la Cour, qu'on peut citer comme des modèles de goût, de finesse, de grace et d'urbanité, qui les ignorent, et qui se mettent peu en peine de leur ignorance sur un point aussi essentiel? Mais c'est à tort, et avec un peu trop d'insouciance. La nation, en leur faisant partager avec les gens de lettres, la dictature de la parole, à laquelle leur éducation, un goût bien dirigé dès l'enfance, et la sphère où ils se meuvent leur donnent des droits incontestables, leur a constamment refusé celle de l'écriture.

Quoique la *ponctuation* contribue peu à l'ordre, à la clarté et à la netteté des pensées, elle a des avantages bien réels. Elle fixe l'attention, évite un travail à l'esprit, et fait quelquefois disparoître les obscurités de style. La ponctuation a ses règles, et elles ne sont pas aussi arbitraires que quelques personnes le pensent. La parole marque par des repos plus ou moins longs les intervalles que l'esprit met entre les pensées, afin qu'on ait le temps de les lier, et qu'on ne se méprenne pas sur le sens qu'il leur donne; l'écriture les marque par des signes qui correspondent à ces repos.

Cette partie, qui a pour objet les mots considérés comme des sons, nous a paru si importante, sur-tout dans les pays étrangers, que nous n'avons rien négligé pour la porter à un degré de perfection qui laisse peu de chose à désirer.

Considérés comme des signes de nos pensées, les mots ont des rapports entr'eux qui nécessitent des variations dans leur sructure, et qui exigent une construction et des loix d'accord déterminées. Il y a donc deux choses à examiner dans cette partie: la nature et les variations accidentelles des mots; et l'ordre de ces mots, ainsi que les règles de leur union. Quelques grammairiens ont traité ces deux objets séparément. Cette méthode, qui oblige à beaucoup de renvois, et sur-tout à des répétitions qui grossissent un volume sans aucun avantage réel ne doit être admise que dans un ouvrage purement élémentaire. En conséquence pour plus de précision et de clarté, nous n'avons pas fait un traité particulier de la syntaxe: nous en avons fondu les règles dans les chapitres relatifs à chaque espèce de mots, place qui nous a paru leur mieux convenir.

Les mots n'ont été inventés que pour exprimer nos pensées; ils doivent en être les images fidelles. Il faut donc que le nombre d'espèces de mots soit en raison des besoins de l'esprit. Mais quels sont ces besoins? C'est ce sur quoi les grammairiens ne s'accordent pas. Les uns admettent dix parties d'oraison, d'autres n'en reconnoissent que neuf; il y en a qui n'en comptent que six, d'autres n'en veulent que quatre; on en trouve enfin qui n'en voient que trois, que quelques-uns même réduisent à deux, et ce n'est pas peut-être sans fondement. Mais comme ces divisions, qui dépendent absolument d'idées métaphysiques plus ou moins subtiles, ne peuvent hâter en rien les progrès dans la connoissance de la langue françoise, nous pensons que toute discussion à ce sujet est inutile; et, en conséquence, sans entrer dans aucun systême, nous distinguerons neuf espèces de mots, parce qu'il y en a neuf qui ont ou qui paroissent du moins avoir des fonctions différentes. Suivons cette marche de l'esprit humain.

Nos pensées roulent ou sur des objets qui frappent nos sens, ou sur des objets qui, sans frapper nos sens, n'en existent pas moins dans la nature, et dont nous croyons avoir une idée, ou sur des objets enfin qui n'ont d'autre [redacted]

second, qui n'exprime l'idée que d'une qualité ou d'un mode, ne lui offre rien de déterminé.

En parlant d'un objet, nous avons souvent bien des choses à en dire. Nous devons le considérer sous différens points de vue, afin de faire connoître tout ce que nous voulons en exprimer. Si toutes les fois que nous passons d'un rapport à un autre, nous étions obligés d'en répéter le nom, cette répétition deviendroit fastidieuse, et répandroit sur-tout le discours autant de monotonie que d'obscurité. On évite cet inconvénient par le moyen de mots qui tiennent la place des noms et qu'on nomme *pronoms.*

Nous ne serions pas entendus, si nous employions seuls les substantifs et les adjectifs: pour qu'ils soient l'image et le véhicule de nos pensées, il faut qu'ils soient joints à d'autres mots.

Les idées se présentent d'abord à l'esprit d'une manière confuse et vague: ce sont de pures perceptions. Mais dans l'instant même nous les combinons, et nous saisissons des rapports entr'elles. De cette combinaison et de ces rapports naissent les jugemens que nous en portons. Or tout jugement suppose deux termes et un lien qui les unisse l'un à l'autre, et qui, par ce moyen, en affirme la convenance ou la disconvenance. Ce mot est dans toutes les langues le mot par excellence, puisqu'il est le seul qui exprime par lui-même la manière et la forme de nos pensées: c'est ce qu'on nomme *verbe.*

Nous avons souvent besoin de modifier la signification du verbe, parce que les vues de notre esprit nous portent à lui donner plus ou moins d'extension. L'expression n'est fidelle, qu'autant qu'elle offre la nuance de la pensée. Nous marquons cette modification par un mot qui se met ordinairement à la suite du verbe, et qui, pour cette raison, se nomme *adverbe.*

Nous ne ferions connoître qu'imparfaitement les objets, si nous nous bornions à les nommer, en énonçant sèchement le jugement que nous en portons. Pour en donner une idée complète, nous devons exprimer bien des rapports que l'esprit rassemble et combine, et qui influent sur notre manière de voir et de juger. Ces rapports sont des rapports d'ordre, de temps, de lieu, d'union, &c. Les mots, qui les expriment, se nomment *prépositions.*

Les opérations de l'esprit ne roulent pas toujours sur un

seul rapport des objets. Nos idées sont plus souvent composées que simples, et par conséquent, nous avons besoin d'en faire un tout. C'est ce qu'on opère à l'aide des mots qu'on nomme *conjonctions*.

Mais notre ame n'est pas toujours dans la même assiette. Il lui arrive souvent d'être tout à coup émue, et transportée, pour ainsi dire, hors d'elle-méme par des sensations de joie, de douleur, de surprise, d'admiration, &c. Il est dans sa nature de manifester ces émotions soudaines; et c'est ce qu'elle fait en s'interrompant elle-même et en jettant dans le discours de petits mots qui marquent cette révolution subite. Ces mots se nomment *interjections*.

Ces neuf espèces de mots ayant des fonctions diverses, ont nécessairement des règles qui leur sont propres, et dont on ne doit point s'écarter, si l'on veut parler et écrire correctement. La connoissance de ces règles donne le méchanisme du langage. On ne sauroit les développer avec trop de soin, mais dans une grammaire bien faite, on doit principalement insister sur les règles fondamentales, et sur les exceptions les plus essentielles, et glisser sur les détails trop minutieux.

Mais ce n'est point assez de bien faire connoître le mé- [redacted]

PREMIÈRE PARTIE.

Des Mots considérés comme des Sons.

* LA Providence, en donnant à l'homme la faculté de parler, a disposé les organes de la parole de manière à ce qu'il puisse manifester par des sons, non seulement les diverses idées qui sont les opérations de son esprit, mais encore les mouvemens les plus secrets de son cœur. Ce bienfait, qui est le premier lien de la société et la source de notre bonheur, est le seul résultat d'un méchanisme aussi simple dans ses ressorts qu'admirable dans ses effets. L'air qui sort des poumons, poussé avec plus ou moins de violence, est rendu sonore, ou par la seule situation que prennent les organes de la bouche, ou par l'action momentanée qu'exerce sur lui quelqu'un des organes de la parole. Dans la première supposition, les organes ayant reçu la position propre à rendre un son, font entendre ce son aussi long-temps que la respiration leur fournit d'air; on peut les comparer, dit du Marsais, à un tuyau d'orgue ou au trou d'une flûte: mais dans la seconde, le son ne peut être prolongé; il n'a d'autre durée que celle de l'action de l'organe sur l'air; c'est un effet semblable, continue le même grammairien, à celui que produit le battant d'une cloche ou le marteau sur l'enclume. Il y a donc deux sortes de sons: les premiers se nomment *voyelles*, parce que pour être formés, et pour faire entendre une voix distincte, ils n'ont besoin que de la seule ouverture de la bouche: les seconds se nomment *consonnes*, parce que l'action particulière de quelqu'un des organes de la parole sur l'air ne peut former un son que par son union avec les premiers. Cette union se nomme articulation.

* Si des philosophes avoient présidé à la formation des langues, il y a toute apparence qu'on auroit trouvé à peu près dans toutes le même nombre de sons primitifs d'une manière plus distincte, et que chaque son dans chacune d'elles auroit été représenté par un signe particulier: mais les langues sont bien au-dessous de cet état de perfection. En effet, elles se sont toutes ressenties de l'influence du climat, parce que cette cause agissant sans cesse sur les organes a dû leur

donner plus ou moins de flexibilité, et par conséquent plus ou moins de facilité à se prêter à la position qu'exige l'émission de tel ou tel son. " Il y a donc des peuples, comme l'observe " du Marsais, qui mettent en action certains organes, et " même certaines parties des organes, dont les autres ne " font point usage. Il y a aussi une forme ou manière par- " ticulière de faire agir les organes. De plus, en chaque " Nation, on s'énonce avec une sorte de modulation parti- " culière: c'est ce qu'on appelle accent national. On en " contracte l'habitude par l'éducation, et quand les esprits " animaux ont pris une certaine route, il est bien difficile, " malgré l'empire de l'ame, de leur en faire prendre une " nouvelle. " De là vient que dans certains pays les sons sont clairs et aigus, tandis que dans d'autres ils sont sourds et graves; qu'ici ils sont âpres et rudes, tandis que là ils sont si peu distincts qu'ils semblent se confondre avec le cri des animaux; et que par-tout on trouve des combinaisons différentes des sons primitifs.

* On ne trouve pas moins d'imperfection dans les signes qui représentent les sons. Il n'y a peut-être aucune langue où le nombre des signes égale celui des sons. La langue françoise est une des plus défectueuses à cet égard. Nous avons quarante ou quarante-un sons, et néanmoins nous

Nous renfermerons tout ce que nous avons à dire sur les sons dans trois chapitres : nous traiterons des voyelles dans le premier ; des consonnes dans le second, et des syllabes dans le troisième.

CHAPITRE I.

DES VOYELLES.

Il n'y a que cinq voyelles dans l'Alphabet François, parce qu'il n'y a que cinq sons formés par la seule ouverture de la bouche qui y soient représentés : ce sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. L'Abbé Girard et quelques grammairiens à son exemple, y ajoûtent l'*y* que nous nommons *i grec* : mais ils n'ont pas fait attention qu'il n'a pas un son différent de l'*i*, quand il n'est pas mis pour deux *i*.

Il y a deux choses à considérer dans ces voyelles : le son et la durée du son.

Le son de la voyelle est plein ou maigre, plus ou moins, parce qu'il dépend de la forme du passage que la bouche prête à l'air pour en faire l'émission. Si l'on place les voyelles dans cet ordre *a*, *o*, *e*, *u*, *i*, on trouvera que la première est la plus maigre de toutes.

La durée de la voyelle est le temps qu'on met à la prononcer. Ce temps varie selon que la voyelle se trouve dans telle ou telle position.

Mais ces cinq voyelles ne sont pas les seules que nous ayons dans notre langue. On en compte huit ou neuf de plus, savoir : *eu*, *ou*, *è*, *e*, qu'on appelle françoises par opposition aux cinq premières qu'on nomme latines ; et quatre ou cinq sourdes ou nasales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ainsi appellées, parce qu'on les prononce un peu du nez ; à la voyelle *au* près, c'est le systême de l'Abbé de Dangeau.

* Quelques-unes de ces voyelles sont représentées par un seul caractère ou lettre ; mais, comme on l'a vu, quelques-unes le sont par deux, faute d'un caractère propre. Car, comme l'observe du Marsais, " Ce n'est pas la manière " d'écrire qui fait la voyelle, c'est la simplicité du son, qui " ne dépend que d'une situation d'organes, et qui peut être continué. " Aussi l'Académie a-t-elle décidé que c'est s'exprimer *improprement* que de donner le nom de diphthongues

aux combinaisons de voyelles qui rendent un son simple. C'est pour avoir confondu ces combinaisons avec celles qui rendent un double son, qu'on trouve dans beaucoup de grammaires tant de confusion dans la théorie des sons.

Pour répandre sur cette matière importante et trop peu connue dans les pays étrangers toute la clarté, et, en même temps, toute la simplicité nécessaire, nous traiterons 1°. des voyelles simples et pures; 2°. des voyelles nasales; 3°. des diphthongues.

ARTICLE I.

Des simples et pures Voyelles.

* Les grammairiens ne s'accordent pas sur le nombre de nos voyelles. Ramus en avoit d'abord distingué dix: mais il donnoit un son différent à *au* et *o* ce qui n'est point exact: ainsi ses dix voyelles se reduisoient à neuf. MM. de Port-Royal s'apperçurent de l'erreur de Ramus, et en admettant, comme lui, dix voyelles, ils substituèrent à l'*au* un autre son simple. L'Abbé de Dangeau, dont le travail sur les voyelles mérite d'être connu, en porta le nombre à quinze, et depuis lui les grammairiens en ont reconnu plus ou moins, parce que, dit Duclos " les grammairiens reconnoissent plus

avoient compté les différens sons qu'une oreille juste saisit depuis la plus petite ouverture de la bouche jusqu'à la plus grande, il y auroit eu moins de diversité dans leurs opinions. Car ce n'est pas précisément la longueur ou la briéveté du son qui fait la voyelle: mais c'est principalement le plus ou le moins d'ouverture de la bouche. M M. de Port-Royal, à qui peu de choses ont échappé, sont partis de ce principe. S'ils ne lui ont point donné le développement qu'il a reçu de nos jours, c'est qu'il y a 140 ans que ces célèbres grammairiens ont écrit, et qu'à cette époque ils n'eussent pas été entendus.

Pour suppléer à l'insuffisance des signes, nous avons été obligés de distinguer dans notre langue des *a*, des *e*, des *o*, et des *eu* différents.

On doit distinguer 1°. deux sortes d'*a*, l'un grave, comme dans *pâte*, farine détrempée et pétrie, et l'autre aigu, comme dans patte, pied d'animal à quatre pieds.

2°. Deux sortes d'*o*, l'un grave, comme dans *hôte*, celui qui tient cabaret, et l'autre aigu, comme dans *hotte*, panier qu'on met sur le dos.

3°. Deux sortes d'*eu*, l'un grave comme dans *jeûne*, abstinence de viande, et l'autre aigu, comme daus *jeune*, qui n'est point avancé en âge.

4°. Trois sortes d'*e*, l'un ouvert, l'autre fermé, et le troisième muet. Ces trois sortes d'*e* se trouvent dans *fèrmeté*. Il est ouvert dans *fer*, muet dans *me*, et fermé dans *té*.

Mais ces trois sons ne représentent pas tous les sons de notre *e*. L'Académie distingue deux sortes d'*e* ouvert, l'un grave, comme dans *succès*, et l'autre aigu, comme dans *trompette*.

Nous ne doutons pas que l'Académie n'eût distingué une troisième sorte d'*e*, si elle eût traité cette matière à fond. Car il y a une différence bien sensible entre le son de l'*è* de *père*, *je mène*, et celui de l'*è* grave de *succès*, et de l'*è* ouvert-aigu de *trompette*.

Cet *e* se nomme commun, ou *e* moyen. C'est celui qu'on trouve dans presque toutes les langues. C'est l'*e* que nous prononçons dans les premières syllabes de *père*, *je mène*, et, " encore dans tous les mots, dit du Marsais, où l'*e* est " suivi d'une consonne, avec laquelle il forme syllabe, à " moins que cette consonne ne soit *s* ou *z* qui marquent le " pluriel, ou de la troisième personne du pluriel des verbes." Ainsi on dit: *examèn*, *bèl*, *chèf*, *hymèn*, *il viènt* &c. C'est

de cet *e* que parle Duclos quand, il dit. " J'en pourrois " compter un cinquième; mais n'étant pas aussi sensible " que les autres, il ne seroit pas généralement admis. Ce- " pendant il se rencontre assez souvent, et deviendra peut- " être encore plus usité qu'il ne l'est. "

Il y a également une différence bien sensible entre l'*e* muet dans le corps et à la fin d'un mot, et l'*e* muet dans les monosyllabes.

Dans le premier cas, il est presque nul: *demander*, *mesure* se prononcent *dmander*, *msur*. Cet *e* n'a pas, comme on le voit, un son fort, distinct et marqué. M M. de Port-Royal ont observé que cet *e* étoit appellé *scheva* par les Hébreux, sur-tout quand il commence la syllabe, et que ce *scheva* se trouve nécessairement dans toutes les langues, puisqu'on le prononce toutes les fois qu'une consonne est suivie d'une autre consonne, comme dans *scamnum*, *psalmus*. Il n'est point exprimé dans la plupart des langues, mais il l'est souvent en françois où il suit la consonne, et alors on l'appelle *e* féminin. C'est très-mal prononcer cet *e* muet, que d'y appuyer la voix, puisqu'alors il cesseroit de l'être: l'appui doit porter sur la syllabe qui le précède.

Dans le second cas, l'*e* muet a un son qui approche du [redacted]

Avant de passer au §. suivant, nous devons faire une observation essentielle dans les pays étrangers, c'est que lorsque les grammairiens disent qu'*en françois il ne sauroit y avoir deux* e *muets de suite*, on doit entendre *à la fin des mots*: car au commencement des mots, il peut y avoir deux *e* muets de suite, comme dans *revenir*, *redemander*, et ces deux *e* muets peuvent être précédés d'autres *e* muets monosyllabiques, comme: *je redemande*, *de ce que je redemande*: il faut que la voix passe de ces *e* muets à une syllabe sur laquelle elle puisse se soutenir. A la vérité en françois il ne peut y avoir deux *e* muets à la fin des mots, parce qu'avant la chute du son il faut un appui à la voix. Alors pour trouver cet appui on change le premier *e* muet en *e* moyen, ou ouvert commun. Par exemple, dans *mener*, *appeler*, le premier *e* est muet, mais si je dis *je mène*, *j'appelle*, cet *e* se change en *e* ouvert commun. Voilà pourquoi nous disons *aimè-je*, *puissè-je* et non pas *aime-je*, *puise-je*. Il n'y a qu'une seule exception: c'est dans cette phrase, *amène-le*. *Amène-lè* est une mauvaise prononciation.

§. II.

DES COMBINAISONS DE VOYELLES QUI RÉPONDENT A QUELQUES-UNS DES SONS PRÉCÉDENTS.

* On doit attribuer aux variations que la prononciation françoise a éprouvées depuis deux cents ans le peu d'accord qui règne entre les sons et les signes qui les représentent. Si les combinaisons de voyelles que nous ramenons de nos jours aux sons précédents sont différemment orthographiées, c'est qu'elles se prononçoient autrefois d'une manière sensiblement différente: ce qu'il seroit aisé de prouver, soit par la prononciation du Picard, soit par la prononciation populaire des Normands et des provinces du Midi. "Plus un " mot est manié, dit Duclos, plus la prononciation en " devient foible: dès qu'il est quelque temps en usage chez " le peuple des gens du monde, la prononciation s'en altère " et s'en affoiblit sensiblement." Cet Académicien qui avoit tant réfléchi sur la nature des sons, et sur l'harmonie que leur heureux mélange peut répandre sur le discours, tire de cette nonchalance de prononciation le présage le plus funeste pour notre langue: " elle deviendra insensiblement, ajoute-

" t-il, plus propre pour la conversation que pour la tribune, " et la conversation donne le ton à la chaire, au barreau et " au théâtre; au lieu que chez les Grecs et chez les Romains " la tribune ne s'y asservissoit pas. " Mais notre objet est d'examiner la prononciation en elle-même. En conséquence

ae se prononce *a*. . . . . . . dans *Caen* (ville.)

ao a deux sons { *a*. . dans *Laon, Laonois, paon, paone* et *paonneau.*
{ *o*. . dans *aoriste, S. Laon, un taon, la Saone, Août, aoûteron.*

REMARQUE. *a* se prononce dans le verbe *aoûter* qui ne s'emploie guères, dit l'Academie, qu'au participe passé *aoûté.*

Ea sans accent sur l'*e*... *a*.... songea, mangea, &c.

REMARQUE. "L'*e* qu'on ajoute après le *g*, *il mangea,* " &c. dit du Marsais, n'est que pour empêcher qu'on ne " donne au *g* le son fort *ga* qui est le seul qu'il devroit " marquer. Or cet *e* fait qu'on lui donne le son foible, " *il manja.* Ainsi cet *e* n'est ni ouvert, ni fermé, ni muet. " Il marque seulement qu'il faut adoucir le *g*, et prononcer " *je,* comme dans la dernière syllabe de *gage.*"

ai { *a* a peu de chose près.. dans *douairière.* l'Académie n'en dit rien.
{ *e* muet.. dans *faisant, je faisois,* &c. et dérivés verbes.

[redacted]

ay, deux sons { *é* fermé et *i* non mouillé..... dans *paysan, abbaye*, &c.
a et *i* mouillé... dans *Blaye, Mayance*, &c. }

REMARQUE. On prononce *péisan, abéie, Blaïe, Maïance*. Nous reviendrons sur cette combinaison dans le chapitre suivant. Cette combinaison a le son de l'*é* fermé et d'un *i* mouillé très-foible dans les temps des verbes en *ayer* où l'*y* ne se change pas en *i*. *Nous payons, vous begayez*, &c.

eai
ei
ey
aie
même son { *è* ouvert....... *demangeaison, seigneur, bey, haie.*

REMARQUE. Dans la combinaison *aie* l'*e* muet de la fin rend le son un peu plus long. Quelques personnes veulent que ces combinaisons ne donnent que le son de l'*é* fermé, sur-tout à la fin des mots; mais il nous paroît que cette opinion est peu fondée, et qu'elle est contraire à l'usage.

au
eau { *o* grave ou aigu....... *bateau, hauteur.*

REMARQUE. Nous avons dit que Ramus avoit distingué le son de cette combinaison du son de l'*o* et que M M. de Port-Royal avoient rectifié cette erreur. Comment l'Abbé de Dangeau, et sur-tout l'Abbé Batteux ont-ils pu faire la méprise de Ramus? Comment eux, qui connoissoient la grammaire de Port-Royal, n'ont-ils pas senti que *au* et *eau* n'étoient qu'un *o* écrit avec deux ou trois caractères; aigu et bref dans *Paul* et *tombeau*, et grave et long dans *hauteur* et *tombeaux*, " tandis que Wallis, un étranger, dit Duclos, " ne s'y est pas mépris? C'est que Wallis ne jugeoit les " sons que d'oreille, et l'on n'en doit juger que de cette " manière, en oubliant absolument celle dont ils s'écrivent."

oi voyelle *è* ou *é*..... *faisoient, connoître*, &c.

REMARQUE. *oi* est voyelle ayant le son de l'*è* ouvert, 1°. dans les imparfaits et les conditionnels des verbes, *je disois, je dirois*; 2°. dans les verbes en *oître* qui ont plus de deux syllabes, *paroître, disparoître*, &c. 3°. dans *foible* et ses dérivés; dans *roide*, dans *monnoie* et ses dérivés, dans *harnois* et *charolois*. 4°. dans les noms de nations dont on parle beaucoup.

Sur quoi nous observerons * 1°. que l'Académie s'est toujours opposée au changement de *oi* en *ai* dans tous ces

mots, et qu'ainsi en l'adoptant, et sur-tout en se permettant de l'enseigner, c'est donner son opinion particulière pour règle et la préférer à celle de l'Academie, seul juge compétent de cette matière. Et il ne faut pas croire que ce soit sans raison qu'elle s'est refusée à ce changement. La voici telle que du Marsais la donne. " Nos pères, dit-il, pro-
" nonçoient tous les mots écrits en françois par *ai*, comme
" *faire*, *nécessaire*, *jamais*, &c. En faisant entendre l'*a*
" et l'*i*, c'est-à-dire, en diphthongue: et c'est ainsi qu'on
" prononce en grec. Telle est aussi la prononciation des
" Italiens, des Espagnols, &c. Ce qui fait bien voir avec
" combien peu de raison quelques personnes s'obstinent à
" vouloir introduire cette combinaison à la place de la com-
" binaison *oi* dans les mots françois, *connoître*, &c. Comme
" si *ai* étoit plus propre que *oi* à représenter le son de l'*e*.
" Si vous avez à réformer *oi* dans les mots où il se prononce
" *è*, mettez *è*; autrement c'est réformer un abus par un plus
" grand, et c'est pécher contre l'analogie. Si l'on écrit
" *françois*, *j'avois*, c'est que nos pères prononçoient ces
" mots en diphthongue, (et personne n'ignore que ce changement de prononciation est dû aux Italiens qui s'introduisirent à la Cour sous Marie de Médicis, parce que n'ayant

3°. Que l'*e* muet dans les troisièmes personnes plurielles des imparfaits et des conditionnels des verbes, ne sert qu'à allonger le son : il résulte toujours de cette combinaison le son de l'*é* ouvert.

4°. Que *i* est muet dans *encoignure :* sur quoi l'Académie observe que bien des personnes le suppriment dans l'orthographe de ce mot. *Ognon*, *ognonière*, *ognonet*, ne sont plus des exceptions : l'Académie y a supprimé l'*i*.

Ie se prononce *i* ... *je prie*, *je prierois*, *reniement*, &c.

REMARQUE. Quelques personnes le suppriment au milieu des mots : elles écrivent *je prirois*, *renîment ;* mais c'est une faute du moins en prose.

œu sonne *eu* . . . *mœurs*, *sœur*.

eu sonne *u* . . . . dans tous les temps d'*avoir*, *j'eus*, *nous eumes*, &c.

REMARQUE. L'Académie ayant supprimé l'*u* dans *vide* et ses dérivés, il n'y a plus lieu à des observations sur la prononciation de ces mots.

ARTICLE II.

DES VOYELLES NASALES.

Les voyelles nasales sont formées de quelques-uns des sons précédens et des lettres *m* et *n* finales.* Nous n'avons rien trouvé de satisfaisant sur leur ancienne prononciation : Ramus, dans sa grammaire publiée en 1662, n'en parle pas : MM. de Port-Royal n'en disent également rien. L'Abbé Regnier, dont la grammaire est pleine de recherches utiles, et de vues profondes, est le premier qui ait traité cette question avec soin. Son opinion mérite d'autant plus que nous nous y arrêtions, qu'ayant été suivie par l'Abbé de Dangeau dans sa dissertation sur les voyelles lue à MM. de l'Académie, elle est devenue en quelque sorte celle de ce corps illustre.

* Ces deux célèbres académiciens distinguent cinq terminaisons nasales dans notre langue, savoir, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, qu'ils considèrent comme de pures voyelles, parce qu'elles rendent un son simple et indivisible ; ce qui le prouve, c'est que leur rencontre avec d'autres voyelles produit nécessairement un bâillement. " Quand un musi-

" cien," dit l'Abbé de Dangeau, à MM. de l'Académie, " voudra chanter ce vers :

Ah ! j'attendrai long-tems : la nuit est loin encore.

" il fera tout ce qu'il pourra pour éviter le bâillement : " ou il prendra une prononciation Normande, et dira, " *la nuit est loin-n-encore ;* ou il mettra un petit *g* après " *loin*, et dira, *la nuit est loing encore :* ou il fera une " petite pause entre *loin* et *encore*. La même chose arrive " aux comédiens dans des rencontres semblables. Mais, " quelque expédient que prennent le musicien ou le comé- " dien, ils tomberont dans les mêmes inconvéniens, en " voulant éviter celui du bâillement : et les tempéramens " qu'ils cherchent, montrent seulement que mon systême " est vrai. La nature toute seule leur en fait sentir la " vérité, sans qu'ils aient étudié, comme nous, la nature " des sons." Ainsi, selon cet académicien, la nature des combinaisons nasales n'est pas douteuse : ce sont de pures voyelles.

L'Abbé d'Olivet avoit d'abord adopté le sentiment de l'Abbé de Dangeau : mais ayant réfléchi sur la nature des nasales, il changea d'avis ; et quoiqu'il ait toujours reconnu

et quand elle doit être sonore dans les terminaisons nasales.

Principe général. On ne doit jamais faire sonner la terminaison nasale, à moins que le mot où elle se trouve, et le mot qui la suit, ne soit immédiatement, nécessairement, et inséparablement unis.

Ainsi, on fera sonner la consonne *n* dans *on*, avant son verbe. *On arrive* et *on est arrivé* se prononceront *on-n-arrive* et *on-n-est arrivé*. Mais on conservera à ce pronom le son muet après le verbe, comme: *arrive-t-on aujourd'hui? arriva-t-on hier?*

On la fera également sonner dans les pronoms possessifs *mon*, *ton*, *son*, et dans tous les adjectifs placés avant les substantifs, comme : *ton esprit*, *bon ange*, *son ame*, *certain auteur*, qu'on prononcera, *ton-n-esprit*, *bon-n-ange*, *son-n-ame*, *certain-n-auteur* : mais on la laissera muette dans tous les substantifs sans exception, et dans les adjectifs suivis d'une préposition, comme: *cette maison est belle*, *bon à monter*, *bon à descendre*.

* Segrais écrivit au célèbre Huet au nom de l'Académie de Caen, pour inviter l'Académie Françoise à décider s'il falloit faire ou ne pas faire tinter la consonne *n* dans *bon à monter*, *bon à descendre*. " Sur quoi, rapporte " l'Abbé d'Olivet, l'Académie Françoise répondit que " puisqu'on pouvoit introduire un adverbe entre *bon* et la " préposition *à*, comme si, par exemple, on vouloit dire, " *bon rarement à monter*, *bon quelquefois à descendre*, " de là il s'ensuivoit que *bon* doit être prononcé sans liai- " son avec la préposition *à*. Méserai, en qualité de Nor- " mand, fut seul d'un avis contraire. Mais, comme secré- " taire de la Compagnie, il fut contraint de rédiger la " décision, à laquelle il ajouta, en riant, *Et sera ainsi* " *prononcé*, *nonobstant clameur de Haro*."

La consonne *n*, sonne encore dans *en* préposition, comme *en Italie*; et dans *en* pronom, lorsqu'il est placé avant le verbe, comme : *je n'en ai point ;* mais on dit avec le son muet, *donnez-m'en un peu*.

On fait également sonner cette consonne dans les adverbes *bien*, et *rien*, parce que, leur place est immédiatement avant le verbe ou l'adjectif, *il est bien élevé*, *il n'a rien oublié*. Mais ces mots conservent toujours le son nasal, quand ils sont substantifs.

Voilà ce que l'usage a fixé et d'une manière invariable. Passons maintenant aux voyelles nasales.

Les cinq que nous avons distinguées ne produisent selon le bon usage que quatre sons différens, savoir, *an*, *ain*, *on*, *un*. En voici les diverses représentations.

am		. . . .	*am*bition,
an		. . . .	vend*ant*,
ean	même son { an	. . . .	song*eant*,
em		. . . .	emploi,
en		. . . .	endive.

Exceptions. *Em* et *en* se prononcent en *è* ouvert, 1° dans les mots pris des langues étrangères, *Jerusalèm*, *triènnal*, *Hymèn* ; 2° dans les mots terminés par *en* ou *ien*, sans autre consonne, et leurs dérivés, comme *examèn*, *chrétien-té* ; 3° dans les verbes *venir*, *tenir*, et leurs composés, *que je vienne*, *que j'entretienne* ; 4°. dans les mots terminés en *ene* et *enne*, *arène*, *que je prènne*, et au commencement du mot dans *ènnemi*.

Remarques. 1° *ien* a le son de l'*a* dans les mots en *ent* et en *ence*, et leur dérivés, *patient*, *patience*, *patienter*.

2° *Emm* sonne *a* dans *femme*, dans les adverbes en *emment*, *ardemment*, *éloquemment*, &c. et dans *solennel*

[redacted]

Duclos décide qu'on doit prononcer *ain.* * Plusieurs gram
" mairiens, dit-il, admettent un *i* nasal, encore le bornent-
" ils à la syllabe initiale et négative qui répond à l'*a* privatif
" des Grecs, comme *ingrat, infidèle* &c. mais c'est un
" son provincial qui n'est d'usage, ni à la cour, ni à la
" ville. Il est vrai que l'*i* nasal s'est introduit au théâtre,
" mais il n'en est pas moins vicieux, puisqu'il n'est pas au-
" torisé par le bon usage, auquel le théâtre est obligé de
" se conformer, comme la chaire et le barreau — lorsque
" le son est nasal, comme dans *ingrat, inconstant* &c.
" c'est un *e* nasal pour l'oreille, quoiqu'il soit écrit avec
" un *i*: ainsi on doit prononcer *aingrat, ainconstant.*"

Exceptions. On conserve à l'*i* son son propre 1° dans les noms propres, tirés des langues étrangères, comme *Sélim, Ephraïm* &c. qu'on prononce comme si la consonne *m* étoit suivie d'un *e* muet ; 2° dans tous les mots où *in* est suivi d'une voyelle, parce qu'alors l'*i* est pur, dit Duclos, et que l'*n* modifie la voyelle suivante, comme *i-nanimé, i-nodore, i-nhumain* &c. 3° au commencement des mots en *imm* et en *inn,* soit qu'on prononce les deux consonnes, ce qui arrive toujours dans ceux en *imm* ; soit qu'on n'en prononce qu'une, ce qui n'a lieu que dans *innocent* et ses dérivés qu'on prononce *inoçant, inoçance* &c. et dans *innombrable* et *innombrablement.*

om	même son	on	. . . . . . com*plet,
on			. . . . . . donj*on*,
eon			. . . . . . nous rong*eons*.

um	même son	eun	. . . . . parf*um*,
un			. . . . . import*un*,
eun			. . . . . à j*eun*.

Remarque. 1° L'*u* conserve son son propre dans les adjectifs employés au féminin : *une femme, importune* Nous pensons aussi que l'adjectif *un* a le même son avant une voyelle, comme *un esprit* ; 2° *um* se prononce *om* dans certains mots pris des langues étrangères, comme *duumvir, triumvir* &c. L'Académie marque avec beaucoup d'exactitude cette prononciation. *Factum* se prononce *facton.*

ARTICLE III.

DES DIPHTHONGUES.

Les combinaisons de voyelles, dont nous venons de parler, ne forment qu'un son indivisible et simple : mais il y en a d'autres qui font entendre le son de deux voyelles en un seul temps, et par une seule émission de voix ; on les nomme *Diphthongues.* Il auroit été à désirer que les grammairiens n'eussent donné ce nom qu'aux combinaisons de voyelles qui font entendre deux sons ; ils n'auroient pas été obligés de distinguer les diphthongues en vraies ou propres, et en fausses ou impropres ; et d'admettre des *diphthongues de l'oreille*, et des *diphthongues aux yeux.* Pour nous, qui examinons les sons tels qu'ils sont en eux-mêmes, nous n'admettrons pas cette distinction inutile : mais nous sommes loin de condamner ceux qui continuent de s'en servir, puisque l'Académie a rapporté cette double acception, en se bornant à observer que la dernière est abusive et *impropre.*

" L'essence de la diphthongue, dit du Marsais, consiste

Les grammairiens ne s'accordent pas sur le nombre de nos diphthongues : les uns en admettent plus, les autres moins. Voici la table qui nous a paru la plus exacte :

ai . . . . *aïh !* m*aï*l, Luc*ay*es.

* REMARQUE. Nous avons déjà dit que telle étoit la prononciation de nos pères dans toutes les syllabes où cette combinaison se trouvoit.

ia . . . . f*ia*cre.

* REMARQUE. MM. de Port-Royal et du Marsais regardent *ay* dans *ayant*, comme appartenant à cette diphthongue. Mais, dit Duclos, il n'y a point de diphthongue dans ce mot. « La première syllabe est, quant « au son, un *a* dans l'ancienne prononciation qui étoit *a-ïant*, « et un *e* dans l'usage actuel qui prononce *aï-ïant*. La « dernière syllabe est la nasale *ant*, modifié par le mouillé « foible *i*. » Mais cette nasale et ce mouillé foible ne sont-ils pas une vraie diphthongue ?

{ *ié* . . . . p*ié*d
{ *iè* . . . . v*iè*lle
{ *iai* . . . . b*iai*s

* REMARQUE. Cette diphthongue est une de celles qui sont les plus communes dans notre langue.

{ *oi* . . . . l*oi*,
{ *eoi* . . . . villag*eoi*s,
{ *ouai* . . . . *ouai*s.

REMARQUE. Toutes les diphthongues dont la première syllabe est *o*, se prononcent, dit Duclos, comme si c'étoit un *ou*.

Nous avons vu, Art. 1, § 2, les cas où la combinaison *oi* se prononce en voyelle : voici ceux où elle se prononce en diphthongue : Elle se prononce ainsi, 1°. dans les monosyllabes, et dans les verbes en *oire*, et en *oître* de deux syllabes, comme : *moi*, *froid*, *croire*, *croître*, &c. La prononciation contraire de quelques femmes, et de leurs singes les petits-maîtres est aussi absurde que ridicule. Cette prononciation a eu néanmoins un moment de vogue à la cour : mais elle ne s'y est pas soutenue. Nous avons été surpris d'en trouver un exemple dans Racine le fils.

2°. Dans les polisyllabes en *oi*, *oie*, *oir*, *oire*, *eoire*, *oise*, *oisse*, comme : *emploi*, *courroie*, *vouloir*, *observatoire*, *nageoire*, *framboise*, *angoisse*. Il en est de même dans les dérivés.

3°. Dans les mots où *oi* et *oy* sont suivis d'une voyelle, comme : *ondoiement*, *royal*, *royauté*.

4°. Au milieu des mots, comme : *poison*, *courtoisie*.

5°. Dans les noms de nations dont on parle peu, comme : *Danois*, *Suédois*, *Chinois*, *Iroquois*, &c. on doit excepter *Japonois*, qu'on prononce en voyelle. *François*, nom d'homme, se prononce en diphthongue ; sur quoi nous observerons que les noms de province se prononcent beaucoup plus souvent en diphthongue qu'en voyelle, parce qu'on a peu d'occasions d'employer ces mots: aussi dit-on *Franc-Comtois*, *Albigeois*, *Gallois*, &c. Si la prononciation de *Charolois* est différente, c'est que ce nom ayant été celui d'un prince qui a beaucoup fait parler de lui, il a été dans la bouche de tout le monde. C'est à cette cause, et peut-être au seul caprice de l'usage qu'on doit attribuer la prononciation adoucie de quelques lieux particuliers.

Cette diphthongue n'a pas toujours le même son : le son le plus naturel est celui que l'on suit en Grec où l'on fait

soein plutôt que *souin*. Mais Duclos lui reproche de n'avoir pas bien perdu l'accent provençal.

{ *io* . . . . p*io*che,
{ *iau* . . . . p*iau*tre.

ien . . . . r*ien*, b*ien*.

{ *ian* . . . . v*ian*de,
{ *ien* . . . . pat*ien*t.

REMARQUE. Cette diphthongue est la même que celle dont nous avons parlé plus haut.

ieu . . . . D*ieu*, c*ieux*,
ion . . . . nous dis*ions*, occas*ion*,
iou . . . . ch*iou*rme.

REMARQUE. Cette diphthongue étant particulière aux provinces du Midi, ne se trouve que dans les mots qui en viennent : Ol*iou*les, ville de Provence. On prononce de même *la Ciotat*, autre ville de cette province.

oë . . . . *moëlle*, *boëte*, *coëffe*.

REMARQUE. L'Académie observe que dans le mot *poëme* et ses dérivés, *o* et *ë* forment deux syllabes en vers, et dans le discours soutenu. La diphthongue n'a lieu que dans la liberté de la conversation. Encore même bien des personnes ne l'admettent-elles pas dans les dérivés où un usage général a substitué l'accent aigu sur l'*e*, au tréma qu'on y mettoit autrefois.

ouan . . . Ec*ouan*, R*ouen*,
oua . . . . éq*ua*teur.

REMARQUE. On trouvera dans le chapitre suivant, lettre *g* les mots où *qua* se prononcent *coua*.

oue . . . . *oue*st,
oui . . . *oui*, b*oui*s, L*oui*s.

REMARQUE. *Louis* est de deux syllabes en vers, et peut-être dans le discours soutenu.

ue . . . . éc*ue*lle,
ui . . . . l*ui*, ét*ui*,
uin . . . . *juin*, q*uin*quagésime.

Voilà la liste des diphthongues françoises. Mais quelques-unes de ces diphthongues ne le sont qu'en prose : car en vers elles sont ordinairement de deux syllabes. Telles sont les combinaisons *iai* dans *ni-ais*, *oë* dans *po-ëme*, *ouan* dans *Rou-en*, *ue* dans *casu-el*, *ion* dans tous les mots *acti-on*, *ambiti-on*, &c. et *ie*, dans *hi-er*, dans les verbes en *ier*, *balbuti-er*, et dans ceux qui n'étant pas en *ier* ont dans leur temps *ie* précédé des consonnes *br*, *tr*, *dr*, *vr*, comme *vous mettri-ez*, *voudri-ez*, &c.; dans le verbe *rire* et son composé *sourire*, *vous riez*, *vous souriez*, &c. et dans tous les noms où *ie* est suivie d'un *t*, comme : *impiété*. Nous disons ordinairement, parce qu'on trouve quelques exemples où les poëtes du dernier siècle se sont permis d'enfreindre cette règle. Cette licence ne passeroit pas aujourd'hui.

Il n'y a pas de triphthongues dans la langue françoise, quoiqu'il y ait des syllabes écrites avec trois voyelles, parce que nous n'avons pas de syllabe qui fasse entendre trois sons, trois voix, en une seule émission de voix. *Dieu* et *niais* (ce dernier en prose) ne sont que des diphthongues, parce qu'on n'y entend que deux sons *i-eu*, et *i-ai*. *Août* et *oient* sont monophthongues, parce qu'on n'y entend que les sons simples *ou* et *é*. C'est parler im-

On appelle *dentales*, celles qui sont formées par les dents. Ce sont S ou C doux, Z, CH ; *se*, *ci*, *zizanie*, *cheval*.

REMARQUE. Ces consonnes se nomment aussi *sifflantes* ; et c'est à cause de ce sifflement que les anciens les ont appellées *semivocales* ou *demi-voyelles*, au lieu qu'ils appelloient les autres *muettes*.

On appelle *linguales* celles à la formation desquelles la langue contribue principalement ; ce sont D, T, N, L, R ; *de*, *tu*, *notre*, *livre*, *rivage*.

On appelle *palatiales* celles qui doivent leur formation au palais ; ce sont G, J, G *fort*, ou K ou Q, et les sons mouillés, *ill* ou *il*, et *ail* ou *aille* ; *gingembre*, *Jésuite*, *guenon*, *Kermès*, *quotité*, *péril*, *fille*, *travail*, *qu'il aille*.

On appelle *nasales*, celles qui se prononcent un peu du nez ; ce sont M, N, GN, *main*, *nain*, *règne*.

On appelle enfin *gutturales*, celles qui sont prononcées avec un aspiration forte, et par un mouvement du fond de la trachée artère. Nous n'avons d'autre consonne gutturale que la lettre H, quand elle est aspirée ; *le héros*.

REMARQUE. Il semble que ces aspirations fortes ne devroient se trouver que dans les langues du Nord où un froid excessif donne peu de flexibilité aux organes : mais elles sont très-fréquentes en orient et au midi.

Quelques grammairiens ont distingué parmi les consonnes celles qui doivent leur formation à deux parties des organes de la parole ; ce sont les *labio-dentales*, et les *gutturo-sifflantes* : ils mettent dans la première classe V et F ; *vent*, *fort*, et dans la seconde X, *exil Ximenès*. On nomme aussi *liquides* les deux linguales L, R.

REMARQUE. Le système de Bauzée sur les consonnes fait beaucoup d'honneur à ce grammairien célèbre : il suppose des observations suivies et profondes sur les opérations des organes de la parole : mais il nous paroît peu utile à la connoissance des vrais sons de la langue Françoise.

C'est un principe généralement avoué que la consonne n'a point de son par elle-même : pour qu'elle soit entendue, il faut qu'elle soit accompagnée d'une voyelle.

* Autrefois on faisoit sonner les consonnes à l'aide des voyelles sonores : mais les inconvéniens de cette méthode engagèrent en 1660 MM. de Port-Royal à en proposer une nouvelle plus simple et en même temps applicable à toutes les langues. " Il est certain, disent ces célèbres et pro-

" fonds grammairiens, que ce n'est pas une grande peine
" à ceux qui commencent, que de connoître simplement
" les lettres ; mais que la plus grande est de les assembler.
" Or, ce qui rend maintenant cela si difficile, est que
" chaque lettre, ayant son nom, on la prononce seule
" autrement qu'en l'assemblant avec d'autres. Il semble
" donc que la voie la plus naturelle, comme quelques gens
" d'esprit l'ont déjà remarqué, seroit que ceux qui mon-
" trent à lire, n'apprissent d'abord aux enfans à connoître
" leurs lettres, que par le nom de leur prononciation."
En conséquence ils proposèrent de faire sonner les consonnes à l'aide de l'*e* muet, c'est-à-dire, de les nommer par leur son naturel, en y ajoutant cet *e*, qui est nécessaire pour les prononcer ; par exemple, de donner pour nom à *b* ce qu'on prononce dans la dernière syllabe de *tombe*, à *d* celui de la dernière syllabe de *ronde*, à *s* celui de la dernière syllabe de *bourse*, &c. Cette méthode, quelque utile, quelque lumineuse qu'elle fût, resta quelque temps dans l'oubli, par cela seul qu'elle étoit contraire à la pratique générale : tant la coutume a de force. Mais une méthode proposée et mise en pratique par MM. de Port-Royal, c'est-à-dire, par la société d'hommes la plus illustre & la [redacted]

que enfin les difficultés de l'épellation, puisque dit du Marsais, épeler ainsi c'est lire. Si je fais épeler à un enfant ces deux syllabes *fri*, *pro*, je dois trouver selon l'ancienne méthode que *ef*, *err*, *i*, font *éféri*, et que *pé*, *err*, *o*, font *péero*. Pour avoir le vrai son de ces syllabes, il faut que je dise à l'enfant de n'avoir aucun égard à ces sons étrangers et faux ; ce qui, observent MM. de Port-Royal, le brouille infailliblement : il n'y a point cet inconvénient dans l'autre méthode, puisque ces trois sons *fe*, *re*, *i*, font *fri*, et que *pe*, *re*, *o*, font *pro*,

Chaque consonne ne devroit avoir qu'un son désigné par un seul caractère, et ce caractère devroit être incommunicable à tout autre son. Mais comme dans la langue françoise, il arrive que le même caractère représente plusieurs sons, ou que plusieurs caractères ne représentent que le même son, nous distinguerons dans les consonnes deux sons, le son propre et le son accidentel, nous appellerons son propre, le son que la consonne a naturellement ; et son accidentel, celui qu'elle reçoit par position.

TABLE DES CONSONNES

SELON LEUR SON PROPRE OU ACCIDENTEL.

Fig. de la let. — Nom.

B b — Be.. Son propre. *Babylone*, *béat*, *bible*, *Bucéphale*, *boule*, *beurre*, *bedeau*.

Cette lettre a un son invariable, savoir le son propre : *b* se prononce toujours dans le corps du mot, *abdiqué*, *subvenir*, &c.

Final, il se prononce dans les noms propres, *Job*, *Caleb*, &c. et dans *radoub* et *rumb*.

En cas de redoublement qui n'a lieu que dans *Abbé* et ses dérivés, et quelques noms de ville, on n'en prononce qu'un.

C c { Que.. Son propre *cadre*, *coco*, *cure*, *coudre*.
Se..... Son accidentel . . . . *ceci*.
Gue.. Son accidentel . . . *second* et dérivés. }

C initial, ou dans le corps du mot conserve son son propre avant *a*, *o*, *u*, *l*, *n*, *r*, *t*, néanmoins avant *u*, il rend un son moins dur. Ainsi on prononce avec le son propre *cabaret*, *colonne*, *cuve*, *clémence*, *crédulité*, *Cnéius*, *Ctesiphon*.

Fig. de Nom.
la let.

Il ne se prononce au milieu des mots avant *q*, *ca*, *cu*, *cl*, *cr*. On prononce sans faire sonner le *c*, *acquérir*, *accomplir*, *accabler*, *accuser*, *acclamation*, *accréditer*.

Il prend le son accidentel *se* avant *e* et *i*, *ciment*, *céder*, et avant *ca*, *co*, *cu*, quand on met une cédille dessous, comme en ces mots *ça*, *façade*, *façon*. *reçu*. S'il se trouve suivi de *ce*, *ci*, il a son son propre *succès*, *accident*.

Quand au son accidentel *gue*, il l'a, d'un aveu général dans *second* et ses dérivés, et selon quelques grammairiens dans *secret* et ses dérivés: mais l'Académie qui marque la prononciation de *second*, ne dit rien sur celle de *secret*, ce qui montre que cette prononciation n'est pas autorisée par l'usage.

C final se prononce ordinairement, *cognac*, *trictrac*, *avec*, *bec*, *sindic*, *estoc*, *acqueduc*, &c. et dans ce cas il a le son propre. Mais il ne se prononce pas dans *broc*, *clerc*, *un marc*, *un jonc*, *le tronc*, *le franc*, *almanach*, *amict*, *estomac*, *tabac*, *cotignac*, *lac*, (nœud de rubans,) et dans *donc*, mais seulement, quand dans le corps du mot il est suivi d'une consonne.

Fig. de la let. Nom. *nid*, et *muid*. Il ne l'est dans *pied* qu'en cette phrase, *de pied en cap*: il ne l'est jamais dans les autres mots avant une consonne.

Dans le redoublement, les deux *d* se prononcent, *addition*, *reddition*, &c.

F f { Fe. Son propre... *Faveur*, *féminin*, *fini*, *forêt*, *funeste*, *four*, *feu*, *femelle*.
Ve. Son accidentel.. *Neuf ans*, *dix-neuf hommes*.

Cette lettre conserve toujours son son propre au commencement et au milieu des mots; quand elle est à la fin, elle se prononce pour l'ordinaire, aussi bien, dit l'Académie, avant les mots qui commencent par une consonne, qu'avant ceux qui commencent par une voyelle, comme: *une soif brulante*, *une soif ardente*, *pièce de bœuf tremblante*, *il est veuf de sa troisième femme*, *un Juif errant*, *un Juif portugais*. Néanmoins on ne la prononce pas dans *la clef* (même avant une voyelle,) *le cerf*, *cerf-volant*, *chef-d'œuvre*, *nerf de bœuf*. On doit, selon l'Académie, la prononcer dans *un œuf frais*, et dans l'adjectif *neuf*, *un habit neuf*. L'Académie dit encore qu'on la prononce souvent dans *nerf* au singulier: ce qui suppose qu'on ne doit pas toujours l'y faire sonner, et qu'on ne l'y prononce jamais au pluriel.

Relativement à l'adjectif de nombre *neuf*, elle ne se prononce pas, quand elle est immédiatement suivie d'un mot qui commence par une consonne; *neuf cavaliers*, *neuf chevaux*. Quand elle est suivie d'un substantif qui commence par une voyelle, l'usage ordinaire est de lui donner le son accidentel du *v neuv-écus*, *neuv-enfans*, *neuv-aunes*, &c. Sur quoi nous devons observer que le peuple de Paris et des provinces voisines donne ce même son à quelques autres mots avant une voyelle, ce qui est une très-mauvaise prononciation. Mais quand *neuf* n'est suivi d'aucun mot, ou qu'il n'est suivi ni d'un adjectif ni d'un substantif, on prononce cette lettre selon son son propre, comme: *de cent qu'ils étoient*, *ils ne restèrent que neuf*. *Neuf et demi*, *ils étoient neuf en tout*, *les neuf*

Fig. de Nom. la let.

arrivèrent à la fois. ACADÉMIE.

Lorsque cette lettre est redoublée, on n'en prononce qu'une. *Effaroucher, affoiblir, offrir,* &c.

Ph se prononce *f*, *Philosophie, Pharmacie,* &c.

Gg	Gue.	Son propre avant *a, o, u, ou, ue, gâter, gorger, guttural, goulu, gueux.*
	Je...	Son accidentel avant *e, i.. gelée, gibier.*
	K...	Son accidentel.. *rang épais, long accès, suer sang et eau, Bourg.*

G initial ou dans le corps du mot n'a le son accidentel *je* qu'avant *e* et *i;* dans tous les autres cas, il a son son propre, mais avec cette différence qu'il a un son très-dur avant *o, u, l, ua, ue, uon, gâteau, gosier, glorieux, grandir, brigue, guenon, brigua, voguons;* et qu'il en a un beaucoup moins dur dans *gu, gué, gueu, gui, guoit, guoient, guttural, guérir, guerre, gueule, guider, voguoit, voguoient.*

REMARQUE. *Gui* se prononce en un seul temps, mais en faisant sentir l'*u* dans *aiguille* et ses dérivés, dans *aiguisement, aiguiser,* et dans ces noms propres *Aiguillon, Guise, le guide:* mais on prononce sans faire sentir l'*u*, *guider, gui*

Fig. de la let. Nom.

H h He. Son propre.. *Hameau, Héros, hibou, hoqueton, hupé, heurt, houblon.*

Nous parlerons de cette consonne dans le chapitre suivant; il nous suffit d'observer ici qu'elle n'a de valeur, que lorsqu'elle est aspirée.

J j Je.. Son propre. *Jamais, Jésuite, j'irai, joli, jupe, joue, jeu, jeter.*

J intial ou au milieu du mot conserve toujours ce son; mais nous avons vu que *g* avant *ei*, a le même son. C'est également le même son avant *ea, eo, eu, mangea, mangeons, gageure.*

Remarque. 1° *geu* a deux sons celui de *ju* dans quelques mots comme, dans *gageure, mangeure,* &c. et de *jeu* dans quelques autres, comme dans *mangeur, gageur,* &c. La pratique seule peut en donner la connoissance. 2° Du Marsais observe qu'on a donné le son du *j* au *g* doux, *gibier, gîte*: mais qu'on l'a fait souvent malgré l'étymologie, comme dans *ci gît*: d'où ce savant grammairien conclut que les partisans de l'orthographe vulgaire ne respectent l'étymologie que lorsquelle est favorable à leurs préjugés.

K k Que très-dur. Son propre.. *Kalendes, Kermès Kiosque, kirielle.*

Cette lettre qui pourroit être très-utile pour distinguer le *que* dur de celui qui l'est moins, ne s'est conservée qu'en *kabak, kabin, kahouanne,* (espèce de tortue.) *kali, kan, karata, keiri, kermès, kermesse, kiastre, kinancie, kiosque, koran, kouan, kurtchis, kirielle, kiste, kitéoromie.*

L l Le. Son propre.. *Latone, légion, livre, loge, lune, Louis, leurre, leçon.*

Cette lettre conserve toujours son son propre au commencement du mot: mais elle le perd au milieu et à la fin, quand elle prend le son mouillé dont nous parlerons plus bas. Elle sonne dans le corps du mot, *quelquefois.* Dans la conversation on ne la fait pas ordinairement sonner dans ces deux mots *quelque, quelqu'un.*

Finale, elle se prononce ordinairement, comme:

F

Fig. de la let. Nom. *moral*, *mortel*, *Mogol*, *seul*, *puéril*, &c. On ne doit excepter que *baril*, *chenil*, *cul* et composés, *fusil*, *outil*, *fournil*, *soul*, *sourcil*, et *gentil* suivi d'une consonne: mais si cet adjectif est suivi d'une voyelle, elle prend le son mouillé, *gentil enfant*, *gentil-homme*. Elle est muette au pluriel *gentils-hommes*, ainsi que dans *un fils*. Elle se prononce dans *fenil* avec le son mouillé. Dans la conversation, on ne la fait pas sonner dans les pronoms persónnels *il* et *ils*.

Quand elle est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une, *allumer*, *collège*, *collation*. (leger repas) &c. Mais les deux sonnent dans *allusion*, *allégorie*, *appellatif*, *belliqueux*, *collation*, de bénéfice, *vaciller*, *millenaire*, *collusion*, *constellation*, *Eglise gallicane*, et peut-être quelques autres. Elles se prononcent aussi dans tous les mots qui commencent par *il*, *illustre*, *illuminer*, &c.

M m Me.. Son propre. *Machine*, *mēthode*, *midi*, *mode*, *Muse*, *moulin*, *meunier*.

Quand cette lettre est initiale, elle conserve tou-

Fig. de Nom. la let.

Lorsqu'elle est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une, *commis*, *commode*, &c. On excepte 1° les noms propres, *Ammon*, *Emmanuel*, &c. 2° les mots qui commencent par *imm*. *Immortel*, *immobile*, *immoler*, &c. 3° les mots où *em* est suivi d'une *m*, *emmener*, *emmailloter*, &c, mais dans ce cas, dit l'Académie, *em* prend le son nasal.

N n Ne.. Son propre. *Nager*, *Néron*, *Nicole*, *novice*, *nudité*, *nourrice*, *neutre*.

Cette lettre conserve toujours son son propre au commencement du mot: elle l'a aussi au milieu du mot lorsqu'elle est suivie d'une voyelle, comme dans *anerie*: mais elle y perd ce son pour prendre celui de la nasalité, si elle est suivie d'une consonne, comme dans *ancre*, *engraver*, *ingrédient*, &c.

Finale, elle sonne dans *abdomen*, *amen*, *hymen*, *examen*. Mais elle a toujours le son nasal dans les autres substantifs, son qu'elle a également dans les adverbes, les pronoms et les adjectifs, excepté les cas dont nous avons parlé à l'article de la nasalité.

Quand elle est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une, *année*, *connoître*, *sonner*, *solennel*, &c. On excepte *ennéagone*, *annexe*, *annal* et dérivés, *annate*, *annihilation*, *annihiler*, *inné*, *innovation*, *innover*. Mais l'Académie ne marque pas cette prononciation dans *annuel*, *annotation*, *annuler*, et dérivés. Il y a donc apparence qu'elle n'est plus en usage. Dans *ennemi*, *en* a le son de l'*è* ouvert; mais il est nasal dans *ennoblir*, *ennui* et dérivés.

P p Pe.. Son propre... *Pape*, *péril*, *pitié*, *posé*, *puce*, *poupée*, *peuple*, *pelote*.

P initial ou dans le corps du mot conserve toujours son son propre, excepté, comme nous l'avons déjà vu, quand il est suivi d'une *h*. Il sonne dans *baptismal*, *sceptique*, *scepticisme*, *Septembre*, *les Septantes*, *septénaire*, *septennal*,

Fig. de la let. Nom.

Septentrion, *septentrional*, *septuagénaire*, *septungésime*, *septuple*, *septupler*, et dans *exemption*, *contempteur*, et *contemptible*, ainsi que dans *accepter* et *excepter* et leurs dérivés. *symptomatique*, *symptôme*..

Remarque. Cette exception n'a plus lieu pour *dompter* et ses dérivés. Aussi l'Académie observe-t-elle que bien des personnes écrivent ces mots sans *p*; il en est de même pour *ademption*, *rédempteur*, te *rédemption*.

On ne le prononce jamais dans *baptême*, *baptiser*, *baptistaire*, *baptistère*, *exempt*, *exempter*, *compte*, *compter*, *comptable*, *comptant*, *compteur*, *comptoir*; *prompt* et dérivés.

Remarque. L'Académie marque positivement qu'on prononce le *p* dans *symptomatique*, d'où nous avons conclu qu'on doit le prononcer dans *symptôme*: mais l'Académie n'en dit rien.

On ne prononce pas le *p* dans *sept*, *septième*, et *septièmement*. Il se prononce dans *im-promptu*.

Lorsqu'il est à la fin du mot, il ne se prononce ordinairement en aucun cas; *un camp étendu*, *ce drap est bon*, se prononcent *un cam étendu*, *ce* [redacted]

Fig. de la let. Nom. diatement et sans aucun repos d'un mot qui commence par une consonne, comme dans *coq-d'inde*, qu'on prononce *co-d'inde*: mais il sonne dans *coq de bruyere*, *coq-à-l'âne*; et que le second est suivi de son substantif commençant par une consonne, comme *cinq garçons*: il sonne dans tous les autres cas, *cinq hommes*, *ils étoient cinq*, *cinq et demi*.

Q n'est jamais redoublé.

REMARQUE. *qua*, *que*, *qui* ont le son du latin dans les mots suivans où l'on doit les prononcer *coua*, *cué*, *cui*, savoir: *aquatique*, *équateur*, *équation*, *équestre*, *équiangle*, *équidistant*, *équilatéral*, *équilatère*, *équimultible*, *équitation*, *quadragénaire*, *quadragésimal*, *quadragésime*, *quadrangulaire*, *quadrat quadratrice*, *quadrature*, (terme d'astronomie;) mais terme d'horlogerie il se prononce *ka*. *Quadrifolium*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrinôme*, *quadrupède*, *quadruple*, *quadrupler*, *quaker* ou *quacre*, *quanquam* (mot latin signfiant harangue latine faite en public, mais prononcé *cancan*, quand il signifie faire un grand bruit.) *quaternaire*, *quaterne*, *questeur*, *questure*, *à quià*, *quiétisme*, *quiétiste*, *quiétude*, *quindécagone*, *quindecemvirs*, *quinquagénaire*, *quinquagésime*, *quinquennial*, *quinqennium*, *(cuincuenniome,)* *quinquerce*, *quinquérème*, *quintil*, *quintuble*, *liquation*, *liquéfaction*, mais cette prononciation n'a pas lieu pour *liquéfier*.

Rr. Re.. Son propre.. *Rareté*, *régie*, *rivage*, *Rome*, *ruse*, *rouge*, *revenir*.

Cette lettre ne change jamais de son. Au commencement et au mileu des mots elle sonne toujours dans le discours soutenu; mais en conversation, elle est très-adoucie dans *notre et votre* avant une consonne, excepté *Notre-Dame* (la Sainte Vierge,) en sorte qu'on ne l'y entend presque pas: mais elle reprend sa prononciation ordinaire dans ces deux mots, s'ils sont suivis d'une voeylle, ou précédés de l'article, *votre ami et le nôtre*.

Fig. de la let. Nom.

Finale, elle sonne dans toutes les terminaisons qui ne sont pas en *er*, comme: *car*, *or*, *sur*, *soupir*, *voir*, *sieur*, &c. On doit excepter *monsieur*. Dans les terminaisons en *er*, il sonne dans *cher*, *fier*, *mer*, *amer*, *belveder* (qu'on écrit aussi *belvedère*) *cancer*, *la cuiller*, *enfer*, *éther*, *frater*, *gaster*, (la lettre *s* y est aussi prononcée) *hier*, *hiver*, *lucifer*, *magister*, *pater*, et dans les noms propres, *Jupiter*, *Esther*, *Munster*, *le Niger*, &c. L'usage paroît être aussi pour *Statouder*; néanmoins bien des personnes prononcent *Statoudre*. Selon l'édition de 1762 du dictionnaire de l'Académie on devoit faire sonner *r* dans les adjectifs *altier* et *leger*; mais l'usage contraire a prévalu: aussi l'Académie a-t-elle marqué ce changement dans l'édition de l'année dernière. Dans les autres mots *r* ne sonne pas. *Ce poirier est mort, ces poiriers ont péri* se prononce *ce poirié est mort, ces poiriés ont péri.*

Remarque. Bien des personnes élevées en province ne font pas sonner *r* dans les terminaisons en *ir*. C'est une faute, même dans la conversation. Quant à la terminaison en *er*, on doit la prononcer dans le discours soutenu et sur-tout dans

Fig de la let. Nom. " l'usage, que si l'on parloit autrement, cela " seroit d'un pédant, ou d'un provincial."

Lorsque cette lettre est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une ; *arroser*, *arriver*, *perruque*, &c. On excepte 1° *aberration*, *abhorrer*, *errant*, *errata*, *erre*, *erres*, *erremens*, *erreur*, *errer*, *errine*, *erroné*. Selon quelques grammairiens on doit aussi excepter *terreur*, et dérivés ; mais l'Académie, qui a si exactement marqué cette prononciation pour les autres mots, n'en dit rien. 2° Dans les mots qui commencent en *irr*, *irradiation*, *irraisonnable*, *irrationnel*, &c. sans exception. 3° Dans les futurs et les conditionnels des verbes *acquérir*, *mourir*, *courir*, et dérivés. *J'acquerrai*, *je mourrois*, &c.

S s	Se ..	Son propre...	*Sage*, *séjour*, *Sion*, *Solon*, *sucre*, *souvenir*, *seul*.
	Ze..	Son accidentel....	*Usage*, *user*, *risible*, *resonner*, *résumé*.

Cette lettre conserve toujours son son propre, quand elle est initiale, excepté avant *che* et *chi*, où elle ne se prononce point, *scheling*, *schisme*, &c.

Dans le corps du mot, elle a aussi son son propre, excepté 1° lorsqu'elle est seule entre deux voyelles, où elle prend ordinairement le son accidentel, *quasi*, *phrase*, *fraise*, *ruse*, &c. 2° avant *b* et *d*, *presbitère*, *Asdrubal*, &c. 3° dans *Alsace*, *balsamine*, *balsamique*, *balsamite*. 4° dans la syllabe *trans* suivie d'une voyelle, *transaction*, *transiger*, *transit*, *transitif*, &c. on n'excepte que ces trois mots *transir*, *transissement*, *Transylvanie*.

Quand elle est suivie de *ce* ou de *ci*, on ne fait entendre que le son de l'*s* ; *scène*, *science*, se prononcent *sène*, *sience* ; mais elle sonne dans les autres combinaisons, *scapulaire*, *scolarité*, *scrupule*, *catéchisme*, *ostentation*, &c. Mais, dans ce dernier cas on ne doit pas oublier, quand elle est initiale, de lui donner le son qu'elle a selon la nouvelle épellation.

Fig. de la let. Nom.

" Il faut remarquer, dit l'Académie, que pour " l'ordinaire, on ne fait guère sonner la lettre *s* " à la fin d'un mot, si ce n'est lorsque le mot " qui suit commence par une voyelle. Ainsi " dans ces mots, *mes propres intérêts,* on fait " sonner *s* de la dernière syllabe de *propres,* " comme si le mot *propres* finissoit par un *e* " muet, et que le suivant commençât par un *z,* " *mes propre zintérêts.*" On excepte un *as,* " *un aloès, la vis;* les mots purement latins, *Momus, Venus, Fabius,* droit de *committimus, un agnus,* &c. *bibus, bolus, calus, Phébus, rebus, sinus, le lis* (fleur) et *la lis* (rivière). Elle est neanmoins muette dans *fleur de lis.*

Quand elle est redoublée, on n'en prononce qu'une, mais avec le son propre.

Remarque. " Les mots composés, dit l'Académie, dont le simple commence par la lettre *s,* " suivie d'une voyelle, s'écrivent ordinaire- " ment avec deux *s,* afin qu'on la prononce " fortement, et non pas comme un *z.* Tels " sont les mots *dessus, dessous, desservir, des-*

Fig. de la let. Nom. au milieu dans tous les cas où elle est suivie de toute autre lettre que *i*, et lorsqu'elle est suivie de cette voyelle dans *sti*, *xti*, *thi*, comme *question*, *mixtion*, *Matthias*, &c. mais dans *ti*, tantôt elle a le son propre, et tantôt le son accidentel.

Elle prend ce dernier 1° dans les adjectifs en *tial*, et en *tieux* : *abbatial*, *captieux*, &c. 2° dans ceux en *tient*, et dérivés : *patient*, *patience*, *impatienter*, &c. 3° dans les mots en *atie*, *étie*, *eptie*, *otie*, *utie* : *primatie*, *prophétie*, *ineptie*, *Béotie*, *minutie*, &c. 4° dans les verbes *initier*, et *balbutier* ainsi que dans toutes leurs inflexions : 5° dans les noms de peuples ou de personnes en *tien* : *Dioclétien*, *Vénitien*, &c. 6° dans les noms en *tion* et dérivés.

Dans tous les autres cas le *t* conserve son son propre avec *tie* : *galimatias*, *châtier*, *le tien*, *chrétien*, &c. d'où l'on voit pourquoi l'on prononce,

	Avec le son accidentel.		*Avec le son propre.*
4°	balbutier	- - - - - -	châtier
	initier	- - - - - -	entier
5°	Vénitien	- - - - - -	le soutien
	Gratien	- - - - - -	j'entretiens
6°	les attentions	- - - -	nous attentions
	les intentions	- - - -	nous intentions
	les inventions	- - - -	nous inventions
	les portions	- - - - -	nous portions, &c.

Lorsqu'il est final, il sonne dans *brut*, *apt*, *le Christ*, *la dot*, *fat*, *indult*, *le lest d'un vaisseau*, *rapt*, *le zénith*, et dans cette expression proverbiale, *entre le zist et le zest*.

Dans *sept* le *t* sonne, quand ce mot et seul, *le nombre sept*, *ils étoient sept*, ou lorsqu'il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette, *sept abricots*, *sept hommes* : mais il ne sonne dans aucun cas avant une consonne *sept maisons*.

Huit suit les mêmes règles, excepté lorsqu'il est pris substantivement, car il sonne alors même avant une consonne. Ainsi on doit dire sans faire

Fig. de la let. Nom.

sonner le *t*, *huit villes*, et en le faisant sonner, *ils étoient huit*, *huit abricots*, *huit hommes*, *le huit du mois*, *un huit de chiffre.*

Dans *vingt*, il sonne dans toute la série de vingt à trente ; mais il ne sonne pas dans la série de quatre-vingt à cent. Il ne sonne pas non plus dans *vingt* employé seul ou suivi d'une consonne : *nous étions vingt*, *vingt soldats :* suivi d'une voyelle, il se prononce au singulier *vingt abricots* ; mais il ne se prononce pas au pluriel. *Quatre-vingts abricots* se prononcent *quatre-vin-zabricots.*

Dans la terminaison en *ect*, il sonne dans *direct*, et selon quelques grammairiens dans *correct*, mais l'Académie n'en dit rien. Néanmoins nous pensons que c'est un oubli.

Dans tous les autres mots, il sonne quand il est suivi d'une voyelle à laquelle il doit s'unir : *un savant homme*, *je suis tout à vous s'il vient à partir.*

Lorsqu'il est redoublé, on n'en prononce ordinairement qu'un, excepté dans *atticisme*, *attique*, *battologie*, *guttural*, *pittoresque.*

Fig. de la let. Nom,

Final, il se prononce *cs* dans *Styx*, *Phénix*, *index*, *borax*, *storax*, *larinx*, *onix*, *préfix*, *Pollux*, *Astianax*, et autres noms propres. On conserve à ces mots la marque de leur origine étrangère. Dans les autres mots, il se prononce comme *s*, à la fin d'un mot, c'est-à-dire, qu'avant une voyelle il prend le son accidentel *z*.

Dans *six* et *dix*, il ne se prononce pas avant le substantif, dont ces mots marquent le nombre, lorsque ce substantif commence par un consonne: il y a le son du *z* avant une voyelle, et quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme *s*.

Cette lettre n'est jamais redoublée.

Y y ....Cette lettre est voyelle, lorsqu'elle est employée seule, ou qu'elle est placée entre deux consonnes dans les mots dérivés du Grec, *il y va*, *systéme*. Dans ce dernier cas l'Académie a adopté l'*i* au lieu de l'*y* pour quelques mots: elle écrit *asile*, *abîme*: sur quoi l'Académie observe que cette lettre n'est plus admise, dans notre orthographe, quant aux mots purement françois. On la conserve dans les noms propres, et dans quelques mots empruntés des langues étrangères.

Mais selon MM. Boindin, Dumas, de Launai et Duclos elle est voyelle et consonne en même tems, lorsqu'elle est employée pour deux *i*, dont le premier finit une syllabe, et le second en commence une autre, comme dans *citoyen*, *employer*, *appuyer*, &c. Dans ce cas, observe l'Académie, c'est mal-à-propos que quelques auteurs ou imprimeurs écrivent ces mots avec un ï tréma.

Mais cette lettre est purement consonne, selon ces messieurs, dans *yeux*, *paysan*, *abbaye*, &c.: qu'on prononce *ïeux*, *péisan*, *abéie*, &c. et dans *aïeux* qu'on a long-temps écrit *ayeux*.

Z z Ze... Son propre, *Zacharie*, *Zephire*, *Zizanie*, *zone*, *Zurich*.

Fig de la let. Nom.

Cette lettre conserve toujours son son propre au milieu et au commencement des mots : finale elle se prononce *s* dans *Metz* et *Rhodez :* à la fin des secondes personnes plurielles des verbes, elle a son son propre avant une voyelle, *riez et jouez,* mais elle ne s'y prononce pas avant une consonne : *vous diriez, vous voudriez,* &c.

L'Académie observe qu'on a conservé l'ancienne prononciation de *zède* dans cette phrase proverbiale : *il est fait comme un z.*

Cette lettre ne se redouble que dans un petit nombre de mots pris de l'Italien, comme : l'*Abruzze.*

Outre les consonnes dont nous venons de parler, nous en avons trois autres pour lesquelles nous n'avons pas de caractère. " Les Grecs n'auroient " pas manqué de leur en donner un, observe " M. du Marsais, comme ils firent à l'*e* long, " à l'*o* long, et aux lettres aspirées." Ces trois consonnes sont *ch, gn,* et *ill.*

CH. ch. Che.... Son propre *chapeau, chérir, chicane,*

[redacted]

Fig. de la lett. | Nom.

GN gn.. Gne.. Son propre. *Champagne, règne, Avignon, ligne.*

Le son mouillé de cette consonne n'a lieu qu'au milieu des mots : et l'on doit toujours l'y conserver excepté dans *Progné, agnat, agnation* (termes de droit), *diagnostic, stagnation, stagnant, cognat, cognation, regnicole, inexpugnable,* où le *g* et le *n* sont entendus séparément. Quelques grammairiens exceptent encore *impregnation* ; mais l'Académie n'en parle pas.

Il ne sera pas inutile d'observer que le son mouillé a lieu dans *agnus* ; mais le *g* et le *n* se prononcent séparément dans *agnus-castus,* nom d'arbuste.

Ill ill { i entendu séparément du son mouillé... *péril, fille, babille,* &c.
i confondu avec le son mouillé... *qu'il aille, fouille, Sulli,* &c.

Ce son, qui est très-commun dans notre langue, est quelquefois indiqué par *l ;* quelquefois par *ll,* et même, quoique rarement par *lh : peril, fille, Milhau, Pardalhac.* On doit observer que le son mouillé est ordinairement, mais non pas essentiellement précédé d'un *i.* Cette dernière lettre n'est pas dans *Sulli, Pardalhac,* quoique le son soit mouillé.

Ce son a lieu au milieu ou à la fin des mots : mais il y a des exceptions : *i* et *l* sont entendus, chacun avec le son propre dans *Achille, imbécille, campanille, Gille, pupille, ville, tranquille,* et dérivés ; *fil, Nil, file, à la file, argille, mil,* (nom de nombre) *mille, Lille* ; et dans les adjectifs en *il* et en *ille :* on doit excepter *gentil* avant un substantif qui commence par un voyelle, et son feminin *gentille.*

Ce son ne se trouvant pas au commencement des mots, on doit aussi excepter tous ceux qui commencent en *ill, illégal, illustre.*

L'Abbé de Dangeau est le premier qui ait divisé les consonnes en foibles et en fortes. S'étant apperçu qu'il y a plusieurs lettres qui se prononcent facilement l'une pour l'autre, parce que ces lettres sont produites par les mêmes organes employés avec plus ou moins de force et d'appui ; il dressa des tables de ces consonnes en raison de cette division : en quoi il a été imité par nos plus célèbres grammairiens. A leur exemple nous donnerons la table suivante des consonnes foibles et fortes, en y ajoutant les nasales, les liquides, les mouillées et l'aspirée.

TABLE.

CONSONNES FOIBLES.	CONSONNES FORTES.
b.	p.
bon	pont
Bacha	pacha
bain	pain
baquet	paquet

c. q.	k.
cuiller	kalendes
queue	kermès
v.	f.
vin	fin
valoir	faloir
vaner	faner
vendre	fendre
z.	s.
zèle	selle
zone	il sonne.
NASALES.	LIQUIDES.
m. n.	l. r.
mon	lent
nom	rond
nous	
SONS MOUILLÉS FOIBLES	SONS MOUILLÉS FORTS.
royaume	paille, fille.
paien	règne

SON ASPIRÉ

héros.

D'après cette table il paroît qu'il n'y a que les deux lettres nasales *m*, *n*, et les deux liquides *l*, *r*, et la lettre aspirée *h* dont le son ne change point d'un plus foible en un plus fort, ni d'un plus fort en un plus foible.

* Du Marsais fait sur les deux nasales et sur les deux liquides une observation importante : « c'est que ces lettres « peuvent se lier avec chaque espèce de consonne, soit « avec les foibles, soit avec les fortes, sans apporter aucune « altération à ces lettres. Par exemple, *imbibé*, voilà le « *m* devant une foible : *impitoyable*, le voilà devant une « forte.... c'est peut-être pour cette raison que les anciens « ont donné le nom de *liquides* ou *semi-voyelles* à ces « quatre lettres. Au lieu qu'à l'égard des autres, si une « foible vient à être suivie d'une forte, les organes pre-

" nant la disposition requise pour articuler cette lettre
" forte, font prendre le son fort à la foible qui précède ;
" en sorte que celle qui doit être prononcée la dernière,
" change celle qui est devant en une lettre de son espèce :
" la forte change la foible en forte, et la foible fait que la
" forte devient foible."

* Si l'on compte les articulations que représentent les consonnes, on trouvera qu'elles forment vingt-un ou vingt-deux sons simples, qui, ajoutés aux dix-neuf formés par les voyelles, font quarante ou quarante un sons. Ces sons qu'on peut nommer primitifs sont les élémens de toutes les langues. Aussi les trouve-t-on à quelques-uns près chez tous les peuples, même les moins civilisés, parce qu'ils sont le résultat nécessaire de l'organe vocal. C'est de ces sons que viennent toutes les langues ; c'est à ces sons qu'elles se réduisent, quelques différentes qu'elles puissent être : car cette diversité ne vient pas d'une différence dans la nature des sons, mais de la différence que les hommes ont mise dans la combinaison de ces sons.

« consonne : la prononciation suppléant alors un *e* muet,
« comme nous l'avons déjà observé, la syllabe devient réelle
« pour l'oreille ; au lieu que les syllabes d'usage ne se
« comptent que par le nombre des voyelles qui se font entendre
« et qui s'écrivent. Voilà ce qui distingue la syllabe réelle
« et physique de la syllabe d'usage." Ainsi dans le mot *trompeur*, il y a quatre syllabes physiques *te*rompeu*re*, quoiqu'il n'y ait que deux syllabes d'usage : sans cet *e* muet ou *schéva*, le *t* et le *r* final ne seroient point articulés.
« C'est par cette raison, continue le même grammairien,
« que dans nos vers, qui ne sont pas réductibles à la mesure
« des temps comme ceux des Grecs et des Latins, nous en
« avons tels qui sont à la fois de 12 syllabes d'usage, et de
« 25 à 30 syllabes physiques."

Il y a trois propriétés dans les syllabes, l'*accent*, l'*aspiration* et la *quantité*.

ARTICLE PREMIER.

De l'Accent.

Le mot *accent* a différentes acceptions dans notre langue. Mais nous ne le considérons ici que relativement à la grammaire.

L'*accent* exprime une émission de voix plus élevée ou plus abaissée : car il y a dans toutes les langues des inflexions de voix qui élèvent le ton, d'autres qui l'abaissent, et d'autres enfin qui d'abord l'élèvent et le rabaissent aussitôt sur la même syllabe. Le ton élevé se nomme accent aigu, et se marque de droite à gauche (´) ; le ton baissé se nomme accent grave, et se marque de gauche à droite (`) ; le ton élevé et baissé successivement sur la même syllabe se nomme accent circonflexe, et se forme par la réunion des deux accens précédens (^). Les Grecs furent les premiers qui les introduisirent dans l'écriture, et les Latins les imitèrent.

« Cette élévation et cette dépression de la voix, observe
« du Marsais, étoient plus sensibles chez les anciens, qu'elles
« ne le sont parmi nous, parce que leur prononciation étoit
« plus soutenue et plus chantante." Cet élèvement et cet abaissement sont aussi très-sentis dans quelques langues modernes. L'Anglois, l'Italien, l'Espagnol et l'Allemand en sont des preuves. S'ils le sont moins dans la nôtre, elle n'en

est pas privée, parce qu'ils sont une loi même de la nature, qui veut qu'on marque le passage du mouvement au repos; or pour le marquer il faut que la syllabe qui précède la chute soit plus élevée.

Nous ne sommes pas dans l'usage de marquer par des signes ou accens cet élèvement et cet abaissement de la voix: comme notre prononciation est en général peu chantante, nos ancêtres ont négligé ce soin, ou peut-être même l'ont-ils cru inutile. Néanmoins Théodore de Bèze en a développé la théorie avec une exactitude qui laisse peu de chose à désirer, pourvu qu'on examine le résultat de ses règles plutôt que les règles en elles-mêmes. M. Batteux est le seul des grammairiens modernes qui ait traité à fond des accens: et c'est d'après ses principes que nous allons développer cette matière peu connue.

Pour bien entendre ce que nous allons dire, on doit faire attention que nous considérons ici les mots pris séparément.

C'est un principe général qu'il ne peut y avoir qu'un accent dans un mot, quelque long qu'on le suppose, et que cet accent unique ne peut être placé que sur la dernière syllabe, ou sur l'avant-dernière, ou sur l'anté-pénultième, selon que les dernières sont longues, ou brèves, ou brèves plus ou moins

II. Règle. Dans tout monosyllabe féminin, la syllabe masculine porte l'accent aigu.

Remarque. On n'appelle pas monosyllabe féminin *je, me, te, se, &c.* parce que dans ces mots l'*e* quoique très-bref, est prononcé sensiblement. Mais on entend une syllabe masculine suivie de l'*e* muet, comme *áge, gíte, &c.*

Cette règle est évidente, parce que la dernière syllabe n'ayant qu'un quart de temps et peut-être moins, la syllabe précédente, quand même elle seroit brève, seroit néanmoins longue par comparaison, ce qui suffit pour produire l'élèvement de la voix.

III. Règle. Les polysyllabes masculins ont après l'accent ou une syllabe brève, ou deux très-brèves, c'est-à-dire, environ la valeur d'un temps.

EXEMPLES.

Dissyllabes masculins composés

1. de deux longues. *ardéur.*
2. mais si la 2de est très-longue. . *étoíent, tantót.*
3. de deux brèves. . . *fleúri, sómmet.*
4. d'une longue et d'une brève. . . *máison, brûler.*
5. d'une brève et d'une longue. . *hasárd, amóur.*

Remarque. Quelques personnes mettent l'accent sur la brève *hásard, ámour,* dans ce cas la syllabe longue est un peu abrégée.

Trissyllabes masculins composés

1. de trois longues dont la 3e très-longue. *ils s'entr'aimóient.*
2. de trois brèves égales. . . *attírer, attráper.*
3. de trois brèves dont les deux dernières très-brèves. *nátion.*
4. d'une brève entre deux longues. . *cóncevoir.*
5. d'une longue entre deux brèves. . . . *atténter.*
6. d'une longue et deux très-brèves. . . . *chámpignon.*
7. deux longues et une très-brève. . . *mensónge.*

On voit par la table précédente que lorsque l'accent est suivi d'une syllabe longue, cette dernière est sensiblement moins longue; que lorsqu'il porte sur une dernière syllabe très-longue, cette syllabe a sensiblement deux temps; *étóient, s'entr'aimóient* ont deux sons, celui de l'*è* ouvert, et celui

d'un *e* muet très-sourd qui ne sert qu'à allonger la syllabe; que lorsqu'il porte sur une brève très-brève, cette brève est sensiblement moins brève que celle qui sert à la chute, &c.

IV. Règle. Les polysyllabes féminins ont après l'accent ou le reste d'une demi-longue, ou une brève avec l'*e* muet, c'est-à-dire, un peu moins que la valeur d'un temps.

EXEMPLES.

Dissyllabes féminins composés

1. de deux longues. *tempête.*
2. d'une brève et d'une longue. . . . *jolîe.*
3. de deux brèves. . *âdroite.*
4. d'une longue et d'une brève. . . *aûdace.*

Trissyllabes féminins composés

1. dernière longue. . *entendûe, chevelûre.*
2. dernière plus brève que la pénultième. . *iusênsible.*
3. les deux dernières également longues. . *insipîde.*

Dans les mots de quatre, de cinq, de six syllabes, l'accent ne pouvant porter que sur l'une de leurs trois dernières syllabes, on doit laisser après la syllabe qui a l'accent à peu [redacted]

que, *pour bien parler françois, il ne faut point avoir d'accent:* il signifie qu'il ne faut pas chanter notre langue à la manière dont les Italiens, les Anglois, les Allemands, &c. chantent la leur, et qu'on ne doit point avoir la prononciation vicieuse qui naît de ce chant: mais il faut toujours avoir un accent, non l'accent Gascon, Normand, Bas-Breton, &c. mais celui des personnes de la capitale qui ont vécu dans le grand monde, et qui placent méchaniquement l'accent sur la syllabe qui doit le porter.

L'accent oratoire change quelque chose aux principes que nous venons d'établir: mais ces légères variations ne sont pas aisées à saisir, et ne sont pas d'ailleurs du ressort d'une grammaire.

On ne doit pas confondre les accens dont nous venons de parler avec ceux dout il sera question dans le traité de l'orthographe, quoique ces derniers aient les mêmes noms et les mêmes signes que les premiers. Purs signes d'orthographe, ils se mettent sur une voyelle, soit pour en faire connoître la prononciation, soit pour distinguer le sens d'un mot, d'avec celui d'un autre mot qui s'écrit de même.

ARTICLE II.

De l'Aspiration.

L'aspiration exprime une émission de voix gutturale et plus marquée. Elle a lieu avant les voyelles, en certains mots: mais elle ne se pratique pas en d'autres, quoiqu'avec la même voyelle, et dans unc syllabe pareille. On dit avec aspiration *le héros* et sans aspiration l'*héroïne*. Dans *le héros* la lettre *h* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, et alors on l'appelle *h* aspirée: dans l'*héroïne* au contraire, la lettre *h* ne se prononce point et on l'appelle *h* muette. Comme on le voit, l'aspiration n'a d'autre effet que celui de cemmuniquer à la voyelle aspirée les propriétés de la consonne. D'où il arrive que si c'est une voyelle qui finisse le mot précédent, elle ne s'élide point, et que si c'est une consonne, cette consonne n'est point sonore. Ainsi, quoiqu'on prononce l'*héroïne*, *les héroïnes*, on dira sans élision, *le héros*, et sans liaison au pluriel *lé héros*.

Il n'y auroit aucun embarras, si cette lettre étoit toujours le signe de l'aspiration : mais elle n'est souvent qu'un signe

d'etymologie dans une infinité de mots où elle demeure absolument muette. Plusieurs grammairiens ont cherché à établir des règles là-dessus. Voici celles que donne l'Académie. " *H* n'a aucun son, dit-elle, et ne s'aspire " point dans la plupart des mots qui viennent du Latin, et " qui dans ce Latin ont un *h* initial, comme : *habile*, *ha-* " *bitude*, &c. Il faut excepter de cette règle plusieurs " mots, *haleter*, *hennir*, &c. Il n'a pareillement aucun " son dans certains mots françois qui ont un *h* initial, " quoiqu'il n'y en ait pas dans le Latin d'où ils viennent, " comme : *huile*, *huître*, &c. Mais il s'aspire au com- " mencement des autres mots françois qui viennent des mots " latins sans *h*, comme : *hache*, *haut*, &c. ainsi que dans " tous les mots qui ne viennent pas du Latin." Mais ces règles sont et difficiles à saisir, et sujettes à beaucoup d'exceptions. " Il est plus court, dit l'Abbé d'Olivet, et plus sûr " de rapporter une liste exacte des mots qui s'aspirent au " commencement, au milieu ou à la fin. Et c'est ce que " nous allons faire d'après l'Académie."

H s'aspire dans *ha !* *habler*, et dérivés; *hache*, et dérivés; *hagard*; *haha*; *hahe*; *haie*, *haïe*; *haillon*; *haine*, *haineux*; *haïr*; *haire*, *haïssable*; *halage*; *halbran*; *hal-* [redacted]

hic ; hiérarchie, et dérivés ; *hisser ; ho ! hoberau ; hoc ; hoca ; hoche ; hochement ; holà ; homard ; hongre ; hongrer ; honnir ; honte* et dérivés ; *hoquet ; hoqueton ; horde ; horison ; hors ; hotte*, et dérivés ; *houblon* et dérivés ; *houe*, et son dérivé ; *houille ; house*, et son dérivé ; *houlette ; houpper* ; *houppe* ; *houppelande* ; *hourailler* ; *hourdage* ; *houret* ; *houri* ; *hourque* ; *hourvari* ; *housé, houseaux* ; *houspiller* ; *houssage* ; *houssard, ousard*, ou *hussard* ; *housse* ; *housser* ; *houssine* et son dérivé ; *houssoir* ; *houx* ; *hoyau* ; *huard* ; *huche* ; et son dérivé ; *huchet* ; *huée* ; *huer* ; *huguenot* et dérivés ; *huit* ; et dérivés ; *hulotte* ou *huette* ; *humer* ; *hune* ; *hunier* ; *huppe* et dans le dérivé ; *hure* ; *hurhaut* ; *hurlement* ; *hurler* ; *hutte* ; *hutter* ; et dans tous les mots qui sont dérivés des précédens, et qui commencent par H. On ne doit excepter que les dérivés de *héros*. qui sont tous sans aspiration. Ce sont *héroïde, héroïne, héroïque, héroïquement* ; *héroïsme*. Presque tous les noms de pays et de villes qui commencent par *H* sont aussi aspirés.

REMARQUES. 1° On aspire *Henri* dans le discours soutenu ; mais on ne l'aspire jamais dans la conversation. 2° Bien de personnes n'aspirent pas *H* dans *huguenot* : mais c'est une faute ; l'Académie y marque l'aspiration. 3° Autrefois on prononçoit *hésiter* avec aspiration : selon l'usage actuel, il n'y a plus d'aspiration. 4° On doit toujours aspirer *H* dans *Hollande* et *Hongrie*, excepté dans ces phrases qui ont passé du langage du peuple dans le langage commun, *Toile d'Hollande : fromage d'Hollande* ; *du point d'Hongrie* ; *eau de la reine d'Hongrie*. Encore est-il mieux d'y conserver l'aspiration, 5° Quelques grammairiens ne veulent point qu'il y ait une vraie aspiration dans *huit :* mais c'est sans fondement, puisqu'on écrit et qu'on prononce sans élision ni liaison *le huit, les huit volumes, le* ou *la huitième, de le* ou *de la huitième, à la huitaine*. L'Academie ne laisse aucun doute sur l'aspiration de ce mot et de ses dérives. 6° Les mots *onze* et *onzième* ont cela de particulier, que, quoiqu'ils commencent par un voyelle, cependant il arrive quelquefois, et sur-tout quand il est question de dates, qu'on prononce et qu'on écrit sans élision l'article ou la préposition qui les précède : *de onze enfans qu'ils étoient, il en est mort dix ; de vingt, il n'en est resté que onze*. Dans la liberté de la

conversation, l'usage autorise néanmoins à dire, *il n'en est resté qu'onze*. Si le mot qui précède *onze* finit par une consonne, on ne prononce pas plus la consonne finale que s'il y avoit une aspiration. *Vers les onze heures*, se prononce *vers lé onze heures*. Il en est de même dans *un onzième*. On ne fait pas sonner l'*n* du mot *un*, précisément comme si la première syllabe du mot *onzième* étoit aspirée. Mais lorsqu'il est adjectif, on dit indifféremment *l'onzième* et *le onzième*, *à l'onzième* ou *à la onzième page*; quoiqu'on dise *dans sa onzième année*, *il vivoit au onzième siècle*. L'Académie a marqué avec soin toutes ces différences. 7° *Oui*, pris substantivement se prononce comme s'il y avoit une aspiration: on dit *le oui et le non*; *tous vos oui ne me persuadent pas: un oui:* néanmoins on dit sans aspiration *je crois qu'oui*. On prononce aussi avec aspiration le mot *une* dans cette phrase, *sur les une heure*.

H au milieu des mots conserve son aspiration dans ceux qui sont composés des précédens, comme *déharnacher*, *enhardir*, *rehausser*, &c. On n'excepte qu'*exhausser*, *exhaussement*, où l'*H* perd son aspiration. Dans les autres mots qui ne sont pas composés des précédens: l'*H* fait l'effet du tréma, et ne sert qu'à annoncer que la voyelle qui la suit

langues des sons variables, c'est-à-dire, des sons ou que l'usage n'a pas fixés, ou qu'on fait tantôt longs et tantôt brefs selon le lieu où ils sont placés. On y distingue aussi des sons brefs plus brefs, et des sons longs plus longs. La durée du son se mesure par comparaison.

"Une chose à ne pas oublier, dit l'Abbé d'Olivet, " c'est qu'on mesure les syllabes, non pas relativement " à la lenteur ou à la vîtesse acccidentelle de la pro- " nonciation; mais relativement aux proportions immua- " bles qui les rendent ou longues ou brèves. Ainsi ces " deux médecins de Molière, l'un qui allonge exces- " sivement ses mots, et l'autre qui bredouille, ne laissent " pas d'observer également la quantité; car, quoique le " bredouilleur ait plus vîte prononcé une longue que son " camarade une brève, tous les deux ne laissent pas de faire " exactement brèves celles qui sont brèves, et longues celles " qui sont longues ; avec cette différence seulement, qu'il " faut à l'un sept ou huit fois plus de temps qu'à l'autre, " pour articuler."

Dans les tables suivantes la longue est exprimée par ce signe -; la brève l'est par cet autre ˘; et la douteuse l'est par la réunion de ces deux signes ˘̄. Comme il y a peu de syllabes douteuses dans la langue françoise, nous n'en ferons pas une colonne séparée : on les trouvera dans celle des syllabes brèves.

PREMIÈRE TABLE.

A.

SONS LONGS.

I. *a*, Ire lettre de l'Alphabet, *un petit ā, une panse d'ā.*

Au commencement du mot dans *āne, āge, āgnus, āme, ānus, āpre*, et leur dérivés, *ācreté, ānesse, āpreté. &c.*

SONS BREFS ET DOUTEUX.

I. Il est fermé et très-bref dans *ă* préposition; *ă Londres;* quand il vient du verbe *avoir, il ă;* à la fin des mots dans les prétérits et dans les futurs, *il aimă, il aimeră*; dans l'article *lă*; dans les pronoms *mă, tă, să*, et dans les adverbes *çă, lă, déjă, oui-dă, &c.*

I

Selon l'Abbé d'Olivet, il l'est aussi dans *ăffre*, *ărrhes*, et *ăs*, et nous le pensons ainsi.

2. *abe.* Dans ces deux mots *Arābe*, *astrolābe*.

3. *able.* Dans la plupart des substantifs *cāble*, *fāble*, *diāble*, *rāble*, et dans ces verbes, *on m'accāble*, *je m'ensāble*, *il hāble*.

4. *abre.* Sans exception, et même dans la terminaison masculine, *sābre*, *il secābre*, *délābré*,

5. *ac.* . . . .

6. *ace.* Seulement dans *grāce*, *espāce*, *on lāce dé-*

Mais il est moins bref dans la plupart des substantifs pris des langues étrangères ; *sofă*, *operă*, *agendă*, &c. comme dans les noms propres anciens, *Cinnă*, *Attilă*, *Canadă*, *Spă*, &c.

2. Toujours brefs dans les autres mots *syllăbe*,

3. Douteux dans les adjectifs, *aimăble*, *capăble*, &c. et dans les deux substantifs *tăble*, *étăble*. C'est à tort que l'Abbé d'Olivet le fait bref dans ces mots.

4.

5. Sans exception, *săc*, *trictrăc*, &c.

6. Dans tous les adjectifs et substantifs *făce*, *glăce*

10. *adre.* dans tous les mots *cādre*, *escādre*, et même avec la terminaison masculine *mādrē*, *encādrē*, &c.	10. Excepté dans *lădre.*
11. *ade.*	11. Sans exception, *aubăde*, *cascăde*, &c.
12. *afe*, *affe*, *aphe.* . .	12. Sans exception *carăphe*, *agrăffe*, *épităphe.*
13. *āffre* dans *āffre*, (frayeur extrême,) *les āffres de la mort*; Académie: et dans *bāffre*, expression populaire et basse.	13. Dans tous les autres mots, *bălăfre*, *săfre*, &c.
14. *afle*, dans tous les mots même avec la terminaison masculine, *rāfle*: *rāfler.*	14.
15. *age*, dans le seul mot *āge.*	15. Dans tous les autres mots où il est très-bref.
16. *agne.* Dans ces deux mots *je gāgne* et *gāgner.*	16. Dans tous les autres mots, *cocăgne*, &c.
17. *ague.*	17. Sans exception, *băgue*, *dăgue*, &c.
18. *ai*, voyelle qui a deux sons. Elle est longue, lorsqu'elle est suivie de *s*, c'est-à-dire, qu'elle est au pluriel; *vrais*, &c. ou qu'elle est suivie d'un *e* muet *hāie*, *vrāie*, &c.	18. Elle est brève avec le son de l'*e* fermé, *j'aimăi*, *j'aimerăi*: mais elle est douteuse avec le son de l'*e* ouvert, *vrăi*, &c.
19 *aigne.* . . . . ,	19. Sans exception *chatăigne*, &c.
20. *aigre*, dans *maīgre*, selon l'usage actuel,	20. Dans les autres mots, *vinaĭgre*, et même dans *maĭgre*, selon l'Abbé d'Olivet.
21. *ail*, son mouillé, suivi d'une *s*, c'est-à-dire, au pluriel *détāils*, *eventāils*, &c.	21. Sans exception dans tous les singuliers *détaĭl*, *eventaĭl*, &c.
22. *aille*, dans les sub-	22. Dans le substantif *mé-*

stantifs *rocāille*, &c. et dans l'impératif et le subjonctif des verbes *qu'il détāille*, *qu'il émāille*.	*dăille*, et dans l'indicatif des verbes ; *il détaĭlle*, *émaĭlle*, *travaĭlle*, *bataĭlle*, *baĭlle*, (il donne) &c.
23. *aillé*, *ailler*, *aillon*, dans *débrāillé*, *rāiller*, *un bāillon*, *nous tāillons*, *un pénāillon*, *hāillons*.	23. Dans *médaĭller*, *médaĭllon*, *détaĭller*, *détaĭllons*, *travaĭller*, *travaĭllons*.
24 *aillet*, *āillir*. . . .	24. Sans exception, *maĭllet*, *jaĭllir*, &c.
25. *aim*, *āin*, suivi d'une consonne, *sāint*, *crāinte*, &c.	25. Douteux, n'étant pas suivis d'une consonne *faĭm*, *paĭn*, &c. bref dans *j'aĭme*.
26. *aine*, dans *hāine*, *chāine*, *gāine*, *il trāine*, et dans leurs dérivés.	26. Douteux dans les autres mots, *fontăine*, *capităine*. Bref selon l'Abbé d'Olivet.
27. *air*, suivi d'une *s*, c'est-à-dire au pluriel, *āirs*, *chāirs*, &c.	27. Douteux au singulier, *aĭr*, *chaĭr*, &c.
28. *aire*, sans exception, *chāire*, *précāire*, &c.	28. .

le plurier *romāns, courtisāns*, &c.	
35. *ane, anne*, dans *āne, crāne, mānes, mānne*, et dans *je dāmne, je condāmne*, qu' on prononce comme s'il y avoit deux *n*.	35. Dans tous les autres mots *cabăne, pănne*, &c.
36. *ant*, sans exception, *puissānt*, &c.	36.
37. *ap, ape, appe* dans *rāpe, rāper, rāpé*.	37. Dans tous les autres mots, *agăpes*, &c.
38. *apre*, dans *cāpre, āpre*, les seuls de cette terminaison.	38.
39. *acque, aques*, dans *pāques, Jācques*.	39. Dans tous les autres mots.
40. *ar, art* toujours au pluriel *ārts, Césārs*, &c.	40. Au singulier *ărt, Cesăr*, &c. ainsi qu'au commencement ou au milieu des mots, *ărtifice, cărte*.
41. *arbe*, sans exception, *rhubārbe*, &c.	41.
42. *are, arre*, sans exception, *avāre, bizārre, lārron*, &c.	42.
43. *ari, arie*, dans *mārri, équārri, hourvāri*.	43. Dans tous les autres mots, *mări, mărie*, &c.
44. *as, ase*, sans exception, *Pallās, Pégāse*.	44.
45. *asque*	45. Sans exception, *fantăsque*, &c.
46. *asse*. Dans les substantifs, *bāsse, cāsse, clāsse, échāsse, pāsse, nāsse, tāsse, savantāsse, chāsse*, (de saint) *māsse* (au jeu) ; dans les adjectifs féminins, *bāsse, grāsse, lāsse*, dans les verbes *j'amāsse, enchāsse, cāsse, pāsse, compāsse, fāsse* et dans leurs composés ; enfin, dans la première et la se-	46. Dans tous les autres substantifs, *chăsse* (au renard), *măsse* (d'hommes), &c. et dans la première et seconde personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif, *que nous aimăssions, que vous aimăssiez*.

conde personne du singulier, et la troisième du pluriel, terminées en *asse*, *asses*, *assent*, au subjonctif, *que j'aimâsse*, *que tu aimâsses*, *qu'ils aimâssent*.

Tous ces mots conservent leur quantité, lors même qu'au lieu de la terminaison muette, ils en prennent une masculine, *châssis*, *pâsser*, *câsser*, &c.

47. *arte*, *artre* . . . . .

47. Sans exception *cărte*, *dărtre*, &c.

48. *at*, dans ces substantifs, *bât*, *mât*, *appât*, *dégât*, et dans les troisièmes personnes du singulier de l'imparfait du subjonctif *qu'il aimât*.

48. Dans tous les autres substantifs, *combăt*, *avocăt*, &c. Dans les adjectifs, *plăt*, et à la troisième personne du présent de l'indicatif *il se băt*.

49. *ate*, *ates*, dans *hâte*, *pâte*, *il gâte*, *mâte*, *démâte*;

49. Dans tous les autres cas.

E.

Remarque. On a vu que nous distinguons trois sortes d'*e*, l'*è* ouvert, l'*é* fermé et l'*e* muet. L'*e* ouvert peut l'être plus ou moins ; ce qui nous a décidés à en distinguer de trois espèces, l'*è* ouvert commun est souvent bref ; l'*é* fermé est bref, et l'*e* muet est si bref qu'il est presque nul, excepté dans les monosyllabes.

Aucun de nos mots ne commence ni par uu *e* muet, ni par un *ê* très-ouvert, excepté *être*.

1. *eble*, *ebre*	1. sans exception *hiĕble*, *funĕbre*, &c.
2. *ec*, *ece*, dans les pluriels masculins, *Grĕcs*, *échĕcs*, &c.	2. dans tous les autres cas *bĕc*, *niĕce*.
3. *eche*, très-ouvert dans *bĕche*, *lĕche*, *griĕche*, *pĕche*, (de poisson, fruit,) *revĕche*, *empĕche*, *dépĕche*, *prĕche*,	3. peu ouvert dans *calĕche*, *flĕche*, *flammĕche*, *crĕche*, *sĕche*, *brĕche*, *on pĕche* (on fait un péché.)
4. *ecle*, *ect*, *ecte*, *ède*, *eder*.	4. sans exception, *siĕcle*, *respĕct*, *sĕcte*, *tiĕde*, *cĕder*.
5. *ée*, sans exception, *crĕe*, *caducĕe*, &c.	5. suivi d'un *é* fermé *crĕé*.
6. *ef*, suivi d'un *s* *chĕfs*, *brĕfs*.	6. sans exception au singulier *chĕf*, *brĕf*.
7. *effe*, dans *grĕffe* . . .	7.
8. *effle*, dans *nĕffle*.	8. dans *trĕffle*.
9. *ege*, sans exception, *sacrilĕge*, *collĕge*, &c.	9.
10. *egle*	10. sans exception *rĕgle*, *sĕigle*.
11. *egne*, dans *rĕgne*, *douĕgne*, selon l'usage actuel.	11. dans *pĕigne*, *ensĕigne*. Selon l'Abbé d'Olivet douteux dans *rĕgne*, *douĕgne*.
12. *eil*, *eille*. . . .	12. sans exception, *solĕil*. *vermĕille*, &c.
13. *ein*, *einte*, dans tous les pluriels. . . .	13. douteux au singulier, *dessĕin*, *tĕint*, &c.

14. *einte*, sans exception *fēinte, attēinte*, &c.	14.
15. *eitre*, dans *rēitre* le seul mot ainsi terminé.	15.
16. *el*, dans les pluriels, *autēls, solennēls*.	16. sans exception au singulier, *sĕl, autĕl*.
17. *ele*, très-ouvert dans *zēle, poēle, frēle, pēle-mēle, grēle, il mēle, se fēle, bēle*.	17. ouvert commun dans les autres mots *modĕle, rebĕle*, &c.
18. *em, en*, au milieu d'un mot et suivi d'une consonne *tēmple, exēmple, tēnter*, &c.	18. à la fin du mot sans exception, *itĕm, hymĕn*, &c.
19. *eme*, dans presque tous les mots, *baptēme, diadēme*, &c.	19. douteux dans *crē̆me*, mais bref dans *il sĕme, je sĕme*.
20. *ene*, dans *chēne, cēne, scēne, gēne, alēne, frēne, rēne, arēne, pēne*.	20. douteux dans les noms propres *Diogē̆ne*, mais brefs dans les autres *phénomĕne*, &c.
21. *ent*, dans les pluriels *momēns, lēnts*	21. au singulier sans exception *momĕnt, lĕnt*.
22. *epe, epre*, dans tous	22. excepté le seul mot

selon l'usage actuel *pēre, sincēre,* et au prétérit des verbes *ils aimērent.*	d'Olivet, *pēre, chimēre,* &c. mais nous pensons que c'est à tort.
29. *erge, ergue, erle, erne, erme, erpe.*	29. sans exception *aspērge, exērgue, pērle, cavērne, epidērme, sērpe,* &c.
30. *err* très-ouvert dans *tērre, guērre, tonnērre, il ērre, pērruque, fērrer, tērrein, nous vērrons.*	30. douteux dans *guĕrrier, tĕrroir, tĕrrible, atterer, dĕrrière, fĕrrière.* L'*e* est moins ouvert et bref dans *tĕrreur, ĕrreur, ĕrrant, ĕrronné, ĕrrata,* où les deux *r* se font entendre séparément.
31. *ers,* sans exception soit qu'on prononce l'*r* soit qu'on ne la prononce point *univers, dangers,* &c.	31.
32. *es* ouvert dans *lēs* article et dans *succēs, décēs,* et autres mots semblables, mais fermé dans les pluriels des noms en *e: beautés, bontés,* et dans les secondes personnes, du pluriel des verbes où le *z* est pour *s, vous aimez.*	32.
33. *ese* sans exception *diocēse, thēse,* &c. et dans le verbe *il pēse.*	33. mais ce verbe devient bref dans la forme interrogative *pĕse-t-il?*
34. *esque.*	34. sans exception, *grotĕsque,* &c.
35. *esse* dans *abbēsse, profēsse, confēsse, prēsse, comprēsse, exprēsse, cēsse, lēsse, on s'emprēsse, il profēsse.*	35. dans tous les autres mots, *carĕsse, parĕsse, tendrĕsse,* &c.
36. *este, estre.*	36. sans exception *modĕste, terrĕstre,* &c.
37. *et* dans *arrēt, benēt, forēt,* et tous les autres mots qui s'écrivoient autrefois avec une *s* muette, à la place de	37. dans tous les autres mots *bidĕt, cadĕt,* &c. ainsi que dans la conjonction *ĕt.*

laquelle on met un accent circonflexe, ainsi que dans tous les pluriels et le verbe *il ēst*.	
38. *ete* dans *bēte*, *fēte*, et les autres mots en *ete*, desquels on a retranché l'*s* muette.	38. dans les autres mots *poĕte*, *houlĕtte*, *vous ĕtes*. Ce dernier long ou bref au gré des poëtes, selon l'Abbé d'Olivet.
39 *etre* dans le verbe *ētre*, *salpētre*, *ancētre*, et les autres mots d'où l'on a retranché l'*s* muette.	39. dans tous les autres mots *diamĕtre*, *il pénĕtre*, &c.
40. *eu* suivi d'un *x*, *jēux*, *fēux*, &c.	40. au singulier sans exception *jĕu*, *fĕu*, &c.
41. *eve* dans *trēve*, *grēve*, *il rēve* et dans tous les temps de ce verbe.	41. douteux dans les autres mots *fève*, *brève*, *achève*, &c, mais bref, selon l'Abbé d'Olivet dans *trĕve de compliment*.
42. *euf*, *euil*, *eul*, dans tous les pluriels *fautēuils*, *tillēuls*, *nēufs*, &c.	42. au singulier sans exception *nĕuf*, *fautĕuil*, *tillĕul*, &c.

TROISIÈME TABLE.

I.

REMARQUE. Comme le nombre des brèves l'emporte de beaucoup sur les longues, sur-tout dans les trois voyelles restantes, nous supprimons les terminaisons qui ne produisent que des brèves : on doit en conséquence regarder comme bref, tout ce qui n'est point indiqué comme long ou douteux.

1. *idre*, dans *cīdre*, *hydre*, où l'*y* a le même son.	1.
2. *ie*, diphthongue	2. Douteux, *miĕl*, *fiĕr*, *pitiĕ*, *Diĕu*, &c.
3. *ie*, dissyllabe, quand l'*e* est muet : *vīe*, *saisīe*, *il prīe*, &c.	3. Quand l'*e* est fermé, *prĭer*, *supplĭer*, &c.
4 *ige*, dans *tīge*, *il oblīge*, *afflīge*, selon l'usage actuel : l'Abbé d'Olivet le croit douteux.	4. Dans tous les autres noms, et dans les temps des verbes *affĭger*, *oblĭger*, lorsque l'*e* n'est pas muet.
5. *ile*, dans *īle*, *presqu'īle* qu'on écrivoit autrefois avec une *s*.	5. Dans *stĭle*, *huĭle*, *tuĭle*, &c. il est long dans ces mots, selon l'Abbé d'Olivet.
6. *im*, *in*, avant une syllabe autre que la leur, *sīmple*, *pīnte*.	6. Avant leur propre syllabe, *ĭmmoler*, *ĭnnover*.
7. *ime*, dans *abīme*, *dīme*, et dans les prétérits définis, *nous vīmes*, &c.	7. Dans tous les autres mots *maxĭme*, *pusillanĭme*, &c.
8. *ire*, *ise*, sans exception, *īre*, *empīre*, *surprīse*, &c. ainsi que dans les verbes, *ils līsent*, *qu'ils dīsent*, *īls vīrent*, &c.	8. Avec la terminaison masculine, *soupĭrer*, *subtilĭser*, &c.
9. *isse*, dans les imparfaits du subjonctif, *que je fisse*, *tu fisses*, *ils fissent*.	9. Dans tous les substantifs, et tous les adjectifs, *écrĕvisse*, &c.

10. *it*, dans les imparfaits du subjonctif, *qu'il fīt.*

11. *īte*, dans *bénīte*, *gīte*, *vīte*, et dans les secondes personnes des verbes au prétérit, *vous fītes, vous dītes*, &c.

12. *ītre*, dans *épītre*, *régītre*, qu'il vaut mieux écrire et prononcer *régistre*, et dans ce cas il est bref, selon l'Abbé d'Olivet.

13. Dans les adjectifs féminins, dont le masculin est en *if*, *naīve*, &c.

14. *īvre*, dans *vīvre*, substantif.

10. Par-tout ailleurs, *maudĭt*, &c.

11. Dans tous les autres mots *hermĭte*, &c. et au present de l'indicatif, *vous dĭtes*, &c.

12. Douteux dans les autres mots, *mĭtre*, *vĭtre*, &c. mais il est bref avec la terminaison masculine, *mĭtré*, &c.

13. Dans tous les autres mots, *endĭve*, &c.

14. Dans les autres mots, *lĭvre*, *vĭvre* (verbe).

QUATRIÈME TABLE.

O.

des verbes, *ils avöient, ils auröient.*	
9. *oin*, suivi d'un *s*, ou d'une autre consonne, *söins, pöint.*	9. Douteux final, *söin, löin*, &c.
10. *oir*	10. Douteux, *vöir, devöir*, &c.
11. *öire*, sans exception, *glöire, victöire*, &c.	11.
12. *ois*, sans exception, soit qu'il se prononce en diphthongue, *föis, Danöis*, soit qu'il se prononce en *e* grave ouvert, *j'avöis, Anglöis*, &c.	12.
13. *oise, oisse, oitre, oivre*, sans exception, *framböise, paröisse, clöitre, pöivre*, &c.	13. REMARQUE. *oisse*, et *oitre*, ont le son de l'*è* grave dans *connoître, paroître*, et leurs dérivés.
14. *oit*, dans *il paröit, il connöit, il cröit*, (de croître) et dérivés.	14. Dans les autres cas, *il croït* (de croire), *il avoït, il auroït.*
15. *ole*, dans *drōle, geōle, mōle, rōle, contrōle, il enjōle, il enrōle, il vōle*, (il dérobe).	15. Dans tous les autres cas, *obŏle, symbŏle, l'oiseau vŏle.*
16. *om, on*, au milieu d'un mot, et avant une consonne autre que la leur, *bömbe, trömpe, cönte, mönde*, &c.	16. Suivis de leur propre consonne, *sŏmme, consŏnne*, &c.
17. *ome, one*, sans exception, *aumōne, atōme*, &c.	17. Si la consonne est redoublée, comme dans le N° précédent.
18. *ons*, sans exception, *nous donnöns, garçöns*, &c.	18.
19. *or, ord, ort*, suivis d'une *s, hörs, cörps, börds, törts*, &c.	19. Sans être suivis d'une *s, castŏr, bŏrd, tŏrt*, &c.
20. *ore, orre, auröre, éclöre*, sans exception.	20. Si *o* est suivi d'une terminaison masculine, *évapŏré*, excepté qu'il n'y ait deux *r*.

21. *os*, *ose*, sans exception, *repōs*, *dōse*, &c.	21.
22. *osse*, dans *grōsse*, *fōsse*, *endōsse*, *il desōsse*, *engrōsse*, et même avec la terminaison masculine, *fōssé*, *endōsser*, *grōsseur*.	22. Dans tous les autres mots, *crŏsse*, *rŏsse*, *bŏsse*, &c.
23 *ot*, dans *impōt*, *tōt*, *dépōt*, *rōt*, (rôti) *entrepōt*, *suppōt*, *prévōt*, qui s'écrivoit autrefois avec *s*.	23. Dans tous les autres mots, *dévŏt*, &c et dans *rŏt*, (rapport de l'estomac).
24. *ote*, dans *hōte*, *cōte*, *maltōte j'ōte*, même avant la syllabe masculine dans ces trois derniers mots *cōté maltōtier*, *ōté*, dans *hōtesse*, *pentecōte*.	24. Dans *hŏtel*, *hŏtellerie*, &c.
25. *otre*, dans *apōtre*, *le nōtre*, *le vōtre*.	25. Dans *vŏtre*, *nŏtre*, suivis d'un nom.
26. *ou*, *oue*, sans exception *poūdre*, *boūe*, &c.	26. *ou*, suivi d'une terminaison masculine, *poŭdré*, *moŭlu*, *roŭé*, &c.
27. *ouille*, dans *roūille*,	27. quand la terminaison

35. *outre*, dans *poûtre*, *coûtre*.	35. dans tous les autres cas.

CINQUIÈME TABLE.

U.

1. *uche*, dans *būche*, *embūche*, *on dēbūche*.	1. avec la terminaison masculine, *bŭcher*, *bŭcheron*, *dēbŭcher*.
2. *ue*, sans exception, *vūe*, *cigūe*, &c.	2.
3. *uge*	3. douteux, *jūge*, *refūge*, &c. mais bref quand la dernière syllabe est masculine, *jŭger*, *refŭgier*, &c.
4. *ui*, diphthongue . . .	4. douteux, *cŭir*, *lŭi*, *fŭir*, &c.
5. *uie*, sans exception, *plūie*, &c.	5.
6. *ule*, dans tout le verbe *brūler*, *je brūle*.	6. dans tous les autres cas, *fērŭle*, &c.
7. *um*, *un*, au milieu d'un mot *hūmble*, *emprūnte*, et à la fin suivi d'une *s*, *parfūms*, *importūns*.	7. à la fin du mot au singulier, *parfŭm*, *importŭn*.
8. *umes*, sans exception dans les verbes, nous *reçūmes*, *apperçūmes*, &c.	8.
9. *ure*	9. douteux, *augūre*, *verdūre*, &c. : mais bref avec la terminaison masculine *augŭrer*, &c.
10. *ūse*, sans exception, *mūse*, *excūse*, &c. et *rūsé*.	10. avec la terminaison masculine *refŭser*, *excŭser*.
11. *usse*, dans les verbes *que je reçūsse*, &c. *aumūsse*, selon l'usage actuel.	11. seulement dans quelques noms propres, *la Prŭsse*, &c.
12. *ut*, dans *fūt*, (tonneau) et dans tous les verbes	12. dans tous les autres substantifs, *bŭt*, *dēbŭt*; et

au subjonctif, *qu'il fût.*	dans les verbes à l'indicatif, *il fût*, &c.
13. *ute*, *uter*, dans *flûte*, *flûtée*, *fluteūr*, *flûter* (boire) et dans les verbes *vous reçûtes.*	13. dans tous les autres cas.

Des Tables que nous venons de donner, on peut déduire les principes généraux suivans :

I. Principe. Toutes les syllabes où il y a une *s*, qui s'écrit et qui ne se prononce pas, ou qui s'écrivoit dans la vieille orthographe, et qui ne s'écrit plus à présent, sont longues sans exception.

D'où l'on doit conclure 1° que toute syllabe finale, terminée par une *s*, un *x* ou un *z* qui ne se prononcent point, est longue, ce qui décide de tous les pluriels sans exception, *le temps*, *les jaloux*, *les nez*.

Remarque. Quand l'*s* finale doit se prononcer avec le mot qui suit à cause d'une voyelle, la syllabe est également longue.

2° Que toute syllabe marquée d'une accent circonflexe, soit au milieu, soit à la fin du mot est longue sans exception,

[redacted]

sābrē, mādré, rāfler, rāpé; chāssis, pāsser, fērrer, tērrein, cōté, rūsé, &c. et autres dont nous avons parlé.

3° Toute voyelle pénultième, suivie d'un *z* ou d'un *s*, qui a le son du *z*, est longue, *trapēze, Sūze, rūse, permīse, alōze,* &c. pourvu que la dernière Syllabe soit muette.

III. Principe. Toute syllabe dont la dernière voyelle est suivie d'une consonne finale, autre que *s*, *z* ou *x* muet, est brève, ainsi que toute syllabe finale en *l* mouillée. Nous en avons donné la preuve dans les Tables.

IV. Principe. Quand les voyelles nasales sont suivies d'une consonne qui n'est pas la leur propre, c'est-à-dire, qui n'est ni *m* ni *n*, et qui commence une autre syllabe, elles rendent longue la syllabe où elles se trouvent *āmbition, dānse, tēmple, īnfraction, ōmbre hūmble, &c.* mais quand ce sont les propres consonnes des voyelles nasales, c'est-à-dire *m* ou *n*, cela rend brève la syllabe, à laquelle appartient la première des consonnes redoublées qui demeure alors muette, et n'est plus nasale, *épigrămme, consŏnne.* Il y a néanmoins des exceptions, mais en petit nombre; comme *flāmme, blāmme,* qu'on écrit à présent *manne, blâme,* et peut-être quelques autres.

V. Principe. Le redoublement des consonnes *b, c, d, f, g, l, p,* et *t* rend en général brève la voyelle qui le précède : *ăbbé, ăccuser, ăddition, ăffabilité, ăggraver, ăller, ăppas, bŏtte,* &c. mais il n'en est pas de même quand *r* ou *s* sont redoublés, *cārrosse, tērrein, pāsser, comprēsse, fōsse, aumūsse,* &c. Il y a des exceptions dont la principale est en *isse, écrevīsse, līsse,* &c.

VI. Principe. En général il faut très-peu appuyer dans la prononciation sur la dernière syllabe masculine d'un mot, qu'elle soit longue, douteuse ou brève, quand ce mot doit être prononcé de suite avec le suivant; et il faut plus appuyer sur cette syllabe, quand le mot est dans une position contraire. Ainsi, les pénultièmes d'*agréable, déluge,* et les dernières de *devoir, besoin,* demandant très-peu d'appui dans *une agréable nouvelle, le déluge universel, il a besoin de repos, le devoir imposé*; mais ces mêmes syllabes demandent plus d'appui, si elles sont suivies d'un repos, comme, *cette maison est agréable, jusqu'au déluge, il est dans le besoin, il a fait son devoir.*

Ce principe est si vrai, que ce changement de position fait qu'une syllabe, de longue devient brève, car, comme l'observe l'Abbé d'Olivet, on dit *un homme honnēte, un homme brāve*; mais on doit dire *un honnĕte homme, un brăve homme.*

L'observation des règles que nous venons de donner sur la quantité est si essentielle, que d'elle seule dépend souvent le sens qu'on doit donner aux mots. Voici la Table de ces homonymes.

TABLE

DES HOMONYMES QUI ONT DES SENS DIFFÉRENS SELON QU'ILS SONT PRONONCÉS LONGS OU BREFS.

SONS LONGS.	SONS BREFS.
1. *ācre*, piquant.	1. *ăcre* (de terre).
2. *alēne*, outil d'un cordonnier.	2. *halĕine*, respiration.
3. *bāiller*, respirer en ou-	3. *băiller*, donner.

13. *cōrps*, substance étendue.	13. *cŏr*, insrument, durillon aux pieds.
14. *cōte*, os plat et courbé d'un animal, &c.	14. { *cŏte*, marque numérale. *cŏtte*, (d'armes).
15. *coūrs*, lieu de promenade, &c.	15. *coŭr*, lieu entouré de murs.
16. *il craīnt*, du verbe *craindre*.	16. *crĭn*, poil long et rude.
17. *cuīre*, verbe.	17. *cŭir*, peau d'un animal.
18. *il dēgoūte*, il ôte le goût.	18. *il dĕgoŭtte*, il tombe goutte à goutte.
19. *dōnt*, pronom relatif.	19. *dŏn*, présent.
20. *éteīnt*, participe du verbe *éteindre*.	20. { *étaĭm*, laine cardée. *étaĭn*, métal.
21. { *faīte*, sommet. *fēte*, jour consacré à Dieu.	21. *faĭte*, participe féminin du verbe *faire*.
22. { *faīx*, fardeau. *tu faīs*, du verbe *faire*.	22. *il faĭt*, du verbe *făire*
23. *forēt*, terrein couvert de bois.	23. *forĕt*, instrument à percer.
24. *nous fūmes*, du verbe *être*.	24. *je fŭme*, *tu fŭmes*, &c. du verbe *fumer*.
25. *il goūte*, du verbe *goûter*.	25. *goŭtte*, petite partie d'un liquide, &c.
26. *grāve*, adjectif.	26. *il grăve*, du verbe *graver*.
27. *hāle*, air chaud et sec, qui flétrit le teint.	27. *hălle*, lieu qui sert de marché.
28. *hōte*, celui qui tient cabaret, &c.	28. *hŏtte*, panier qu'on met sur le dos.
29. *jaīs*, substance d'un noir luisant.	29. *jĕt*, action de jetter.
30. *jeūne*, abstinence.	30. *jeŭne*, (d'âge).
31. *lēgs*, ce qui a été légué.	31. { *laĭd*, adjectif. *laĭt*, liqueur blanche.
32. *lāis*, lacet.	32. *lăi*, laïque, frère lai.
33. *je laīsse*, du verbe *laisser*.	33. *lĕsse*, cordon qui sert à mener.
34. *maītre*, propriétaire.	34. *mĕttre*, verbe.
35. *mātin*, chien.	35. *mătin*, 1[e] partie du jour.
36. *mois*, 12[e] partie de l'année.	36. *mŏi*, pronom personnel.

37. *mōnt*, élévation sur la terre.	37. *mŏn*, pronom possessif.
38. *mūr*, adjectif.	38. *mŭr*, muraille.
39. *māsse*, au jeu.	39. *măsse*, amas.
40. *māle*, qui est du sexe le plus fort.	40. *mălle*, espèce de coffre.
41. { *il naît*, du verbe *naître*. / *il n'est*, du verbe *être*. }	41. *nĕt*, adjectif.
42. *pāte*, farine détrempée et pétrie.	42. *pătte*, pied des animaux à 4 jambes.
43. *paūme*, dedans de la main, jeu, &c.	43. *pŏmme*, fruit.
44. *pēcher*, prendre du poisson.	44. *pĕcher*, transgresser la loi divine.
45. *pēne*, de serrure	45. *pĕine*, affliction, souffrance, &c.
46. *plaīne*, plate campagne, &c.	46. *plĕine*, féminin de l'adjectif *plein*.
47. *je rōgne*, je retranche.	47. *rŏgne*, maladie.
48. *rōt*, rôti.	48. *rŏt*, vent.
49. *sās*, tissu de crin qui sert à passer.	49. { *çă*, adverbe. / *să*, pronom possessif. }

59. *vōix*, son de la bouche de l'hòmme. 59. *il voĭt*, du verbe *voir.*

60. *vōler*, dérober. 60. *vŏler*, en l'air.

" Puisque la prosodie, dit l'Abbé d'Olivet, nous en-" seigne la juste mesure des syllabes, elle est donc utile, " elle est donc nécessaire pour bien parler. Mais ce seroit " parler très-mal, que d'en observer les règles avec une " exactitude, qui laisseroit appercevoir de l'affectation et de " la contrainte." *Le naturel*, nous ne saurions trop le dire, tant au physique qu'au moral, seul nous plait, nous intéresse et nous captive. C'est donc à tort qu'on voit tant d'étrangers donner si peu de soins à la prosodie qui est la seule clé de l'*art de bien parler*, et de *celui de bien lire.* Ce n'estpas que nous voulions qu'on accable leur mémoire d'une infinité de règles minutieuses: mais nous voulons qu'en les faisant lire, ou en conversant avec eux, on leur fasse remarquer les syllabes longues et les syllabes brèves, et qu'on leur fasse contracter l'habitude d'appuyer sur les premières, etde glisser surles secondes. Nous voulons qu'on forme dès le principe leur oreille à placer l'accent prosodique sur la syllabe qui doit l'avoir, et l'accent oratoire sur le mot de la phrase qui en est susceptible, et que par ce moyen on les habitue à saisir les nuances prosodiques d'où résulte l'harmonie que l'orateur ou le poëte a eu en vue. Tout étranger qui ne sent pas la différence d'harmonie qu'il y a entre ces vers,

N'attendoit pas qu'un bœuf, pressé de l'aiguillon,
Traçât à pas tardif un pénible sillon,

et ceux-ci,

Le moment où je parle est déjà loin de moi,
Le chagrin monte en croupe, et galoppe avec lui.

cet étranger, dis je, n'a pas appris à bien lire, et par conséquent il ne sauroit bien parler. Sa prononciation n'est point bien formée, parce qu'on a négligé de lui faire connoître la prosodie. Heureux, lorsque les premières impressions ne se sont point changées en habitude.

Une autre attention qu'un étranger doit avoir, c'est de distinguer les différentes espèces de prononciation. Car,

comme le dit encore l'Abbé d'Olivet, " plus la prononciation est lente, plus la prosodie doit être marquée " dans la lecture ; et bien plus encore au barreau, dans la " chaire, sur le théâtre." Il y a donc trois espèces de prononciation, celle de la conversation, celle de la lecture, et celle de la déclamation.

" Cette dernière, dit l'Abbé Batteux, est une espèce de " chant : chaque son y est prononcé avec une sorte de " modulation ; les syllabes longues y sont plus ressenties : " les brèves y sont articulées avec un soin qui leur donne " plus de corps et de consistance : ce qui rend l'accent " oratoire plus aisé à observer."

Elle est une *espèce de chant*, parce qu'elle admet des intonations plus elevées ou plus basses, plus fortes ou plus foibles ; des tenues sur les longues ; des accélérations ou des ralentissemens selon les figures qu'on emploie ; enfin, des inflexions destinées à préparer la chute, ou les différens repos. C'est ce que le même auteur prouve par cet exemple de Fléchier.

" *Déjà frémissoit dans son camp* || *l'ennemi confus et* " *déconcerté.* || *Déjà* || *prenoit l'essor* || *pour se sauver* " *dans les montagnes* || *cet aigle* || *dont le vol hardi* ||

[redacted]

et cela suffit, parce qu'on ne s'arrêtera qu'après un de ces mots, selon la manière dont on sera affecté dans le moment de l'action. Voilà quant à l'accent oratoire.

Relativement aux intonations, aux tenues, aux accélérations, et aux ralentissemens, voici comme l'Abbé Batteux s'explique, sur la dernière phrase, *ô Dieu !* &c. " L'intonation du premier membre, *ô Dieu terrible !*, " sera plus élevée, dit-il, celle du second plus basse, *mais* " *juste*. L'orateur appuyera sur la première de *terrible*, " et fera sonner fortement les deux *r* ; il appuyera de même " sur la première de *juste*, en faisant un peu siffler la con- " sonne *j*. Il précipitera un peu l'articulation du reste " de la période, *sur les enfans des hommes*, parce qu'il " y a un peu trop de sons pour l'idée. Il appuyera de " même sur *immolez*, sur *grandeur*, sur *frappez* ; il dé- " veloppera la première de *têtes*, et l'avant-dernière d'*il-* " *lustres* : enfin, il allongera, tant qu'il le pourra, la der- " nière des *couronnées*."

Sur quoi l'Abbé Batteux remarque, " que les into- " nations, sensibles sur-tout au commencement des " membres de périodes, et après le repos et les expres- " sions appuyées, se placent sur les consonnes et non sur " les voyelles, et qu'elles sont entièrement séparées de " l'accent, et qu'elles ne sont que la syllabe accentuée, " prononcée avec plus de force et d'étendue."

Il ne faut pas néanmoins croire que ces intonations, ces tenues, et ces accens soient si fixes de leur nature qu'ils ne varient jamais : ils dépendent, au contraire, presque toujours, des figures que l'on emploie, parce qu'ils doivent être adaptés au mouvemens qu'on veut exciter dans l'esprit des auditeurs, ce qui mérite quelque développement.

Dans l'antithèse, il doit y avoir le même contraste dans l'intonation que dans les idées. Ainsi dans cette phrase, *nous savions ce que nous devions espérer, mais nous ne pensions pas à ce que nous devions craindre.* L'intonation sera plus haute dans le premier membre, et plus basse dans le second : mais cette variété d'intonation ne changera rien à l'accent, parce qu'elle n'empêche pas que le repos ne soit toujours le même.

Dans la répétition, il y aura une intonation plus forte et plus d'appui sur le mot répété, parce que ce mot ne l'est que pour donner plus d'énergie ou plus de grace au discours.

Mes enfans, approchez, approchez, je suis sourd. Si l'on y fait attention on verra que le second *approchez* se prononce d'une voix plus élevée, et que le son se prolonge sur la dernière syllabe. Dans la gradation, l'intonation doit toujours aller croissant à chaque degré. *D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien; puis enfin il n'y manqua rien,*

Dans l'interrogation, l'intonation sera élevée, et il y aura de la vivacité dans le récit. *Ma mignone, dites-moi, vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi, d'un empereur ou d'une belle?* Les demi-repos seront peu marqués, afin de parvenir promptement au repos final, mais l'accent ne portera que sur l'avant-dernière de *belle*, parce que l'effet de l'interrogation est d'y élever ordinairement la voix. Mais si la réponse suit, l'intonation de la demande sera plus élevée, et celle de la réponse plus basse, afin de marquer le contraste, et même l'accent portera quelquefois sur la dernière syllabe, parce que, comme l'observe l'Abbé Batteux, l'interrogation attirant la réponse, en prend pour appui les premières syllabes. En voici un exemple. *En est-ce assez? nenni; m'y voici donc? point du tout.*

Dans l'apostrophe, l'intonation s'élève tout à coup, avec une espèce de transport. *Amour, tu perdis Troie:* mais la

" cent prosodique. La prosodie particulière des mots d'une
" phrase interrogative, ne diffère pas de la prosodie d'une
" phrase affirmative, quoique l'accent oratoire soit très-
" différent dans l'une et dans l'autre. Nous marquons dans
" l'écriture l'interrogation et la surprise; mais combien
" avons-nous de mouvemens de l'ame, et par conséquent
" d'inflexions oratoires, qui n'ont point de signes écrits,
" et que l'intelligence et le sentiment peuvent seuls faire
" saisir! Telles sont les inflexions qui marquent la colère, le
" mépris, l'ironie, &c. L'accent oratoire est le principe et
" la base de la déclamation."

La prononciation de la lecture doit être bien moins marquée: mais elle doit l'être d'une manière sensible, parce que cette prononciation étant lente, donne le temps à la réflexion d'appercevoir les fautes qu'on pourroit faire. On ne lit bien qu'en donnant à chaque syllabe sa véritable valeur, à chaque sentiment sa juste intonation, et à l'accent sa vraie place. Quoique tout ce que nous avons dit sur la déclamation, doive s'observer dans la lecture, il ne s'ensuit pas qu'on doive lire comme on déclame. Dans la déclamation on est hors de soi: on est tout au mouvement qu'on éprouve et qu'on veut faire passer dans l'ame des autres. Mais en lisant, on est de sang froid, et quoiqu'on éprouve des émotions, ces émotions ne vont pas jusqu'à nous le faire perdre. Déclamer en lisant, c'est donc mal lire, même en lisant une scène tragique. On doit se rappeller qu'on ne la joue pas, mais qu'on la lit. Un homme qui en lisant les fureurs d'Oreste paroîtroit agité de furies, n'exciteroit que le rire ou la pitié des auditeurs: il n'est ni ne doit être Oreste. La décomposition dans les traits, et les contorsions dans les membres seroient aussi hors de saison que ridicules. Le ton de la lecture doit en général être soutenu. Il ne doit avoir d'autre variation que celle que nécessite l'intonation propre à chaque figure, ni d'autre inflexion que celle que produit l'accent oratoire. Il faut que le passage du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave ne soit marqué que par des semi-tons, et très-souvent même par des quarts de ton. Rien ne choque comme d'entendre parcourir trois ou quatre tons de l'octave dans une même phrase; et c'est néanmoins ce qui est très-ordinaire, surtout dans les pays étrangers. Bien lire en françois et bien lire en anglois sont deux manières entière-

ment opposées, et cette opposition tient à la différence de la nature de l'accent prosodique dans les deux langues.

La prononciation de la conversation diffère des deux autres, en ce que la plupart des syllabes y paroissent brèves; mais si l'on y fait attention, il est aisé de s'appercevoir que la quantité est observée par les personnes qui parlent bien. Cette prononciation n'a d'autre règle que le bon usage. On ne la saisira jamais dans les pays étrangers, ou que par l'habitude de vivre avec des personnes bien élevées, ou par les soins d'un maître qui a vècu dans la bonne compagnie, et qui y a cultivé son esprit et son langage. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il faut éviter toute espèce d'affectation et de gêne. C'est à cela qu'on distingue l'homme qui a vècu dans le grand monde de l'homme que son état a réduit à une vie de cabinet. Une femme de la Cour donne, sans s'en appercevoir, la juste mesure à chaque syllabe; l'homme de cabinet l'abrège ou l'allonge souvent par les soins mêmes qu'il prend pour être exact; ce qu'il dit est sans grace. Si cette attention est trop marquée, elle dégénère en pédanterie. Tout plaît, tout intéresse, tout coule de source dans la femme de Cour: l'art se montre trop dans l'homme de cabinet; tout est outré et ridicule même dans le pédant.

[redacted]

SECONDE PARTIE.

DES MOTS,

CONSIDÉRÉS

COMME DES SIGNES DE NOS PENSÉES.

DIVISION GÉNÉRALE.

« LES mots, disent MM. de Port-Royal, sont des sons « distincts et articulés dont les hommes se sont fait des signes pour signifier leurs pensées.” D'où il suit que pour en bien connoître la nature et la signification, il est essentiel de connoître parfaitement, ce qui se passe en nous, puisque leur destination est de le manifester. Or, il y a en nous deux opérations : nous concevons et nous jugeons. « Concevoir, continuent-ils, n'est autre chose qu'un « simple regard de notre esprit sur les choses, comme « quand j'ai l'idée *Dieu*, *durée*, *rond*, *chien*, *&c.* Juger, « c'est affirmer qu'une chose que nous concevons est telle « ou n'est pas telle : comme lors qu'ayant perçu les idées « *terre* et *rondeur*, j'affirme de la *terre* qu'elle est « *ronde*.” On doit donc distinguer dans ce qui se passe en nous : l'*objet de notre pensée*, et *la forme ou la manière de notre pensée*, dont la principale est l'affirmation.”

* Ces célèbres grammairiens concluent de ce principe lumineux, et qui seul est le vrai fondement de toute la métaphysique du langage, « Que les hommes ayant eu « besoin de signes pour marquer tout ce qui se passe dans « leur esprit, il faut que dans le nombre des mots, les uns « signifient l'*objet de nos pensées*, et les autres *la forme* « *et la manière de nos pensées*, quoique souvent ils ne « la signifient pas seule, mais avec l'objet.

* Ceux de la première classe sont le *substantif*, l'*adjectif*, le *pronom*, et l'*adverbe :* ceux de la seconde sont l'*article*, le *verbe*, avec toutes ses inflexions, la *préposition*, la *conjonction*, et l'*interjection*.

Cette division seroit sans doute la plus philosophique : mais comme les mots qui expriment l'objet de nos pensées, et ceux qui en expriment la forme et la manière, se trouvent entremêlés dans nos discours, nous donnerons au mots l'ordre que nous avons indiqué dans l'introduction, et en conséquence nous traiterons 1° du *substantif* ; 2° de l'*article* ; 3° de l'*adjectif* ; 4° du *pronom* ; 5° du *verbe* ; 6° des *propositions* ; 7° de l'*adverbe* ; 8° des *conjonctions ;* 9° des *interjections*. A ces neuf chapitres, nous en ajouterons sept autres, qui auront pour objet la *construction*, les *figures*, et les *disconvenances grammaticales* ; les *gallicismes*, l'*orthographe*, la *ponctuation*, l'*application raisonnée des principes de la grammaire*, la *différence de la poésie et de la prose*, les *principaux tropes*, *et* enfin la *théorie de la versification françoise*.

CHAPITRE PREMIER.

* On ne donna d'abord des noms qu'aux objets physiques les plus frappans ; et ces noms furent dans l'origine des noms individuels, parce qu'il n'existe et qu'on ne voit que des individus dans la nature : mais on n'en sépara pas les qualités qui frappoient les sens ou celles qu'on leur attribuoit. Avec des sensations grossières on désire peu, et l'on pense encore moins. Les langues restèrent plus ou moins long-temps dans cet état d'imperfection et d'indigence. Enfin des génies heureux s'élevèrent : ils réfléchirent sur ce qui se passoit au dehors et au-dedans d'eux-mêmes. Au-dedans, ils découvrirent des idées confuses d'un être suprême, d'ordre moral, de beau, de bon, d'un principe pensant, de ses facultés intellectuelles, &c. Semences précieuses que la main de Dieu même y avoit déposées : ils crurent s'en faire des idées, et y attachèrent des noms. Au dehors il s'apperçurent qu'il y avoit plusieurs individus d'une même nature, et doués des mêmes qualités : ils leur donnèrent un nom commun ; de plus, ils en séparèrent les qualités, en les considérant en elles-mêmes, et en réalisèrent une image quelconque dans leur imagination. Ils les considérèrent comme existantes d'après ce type idéal. C'est ainsi qu'insensiblement on a créé un être, une substance à tous les objets qui n'ont pas une existence corporelle dans la nature.

Il y a donc au premier coup d'œil trois sortes de noms substantifs, 1° ceux qui expriment les objets physiques : tels sont ces noms *montagne*, *rose*, *soleil*, &c. 2° Ceux qui expriment les objets qui ne frappent pas les sens, mais dont on s'est formé une idée indépendamment de tout autre mot, soit que ces objets existent réellement dans la nature, soit qu'ils n'existent que dans l'entendement : tels sont ces noms : *Dieu*, *ange*, *ame*, *esprit*, *éternité*, *vertu*, *mémoire*, *volonté*, *justice*, &c. 3° Enfin ceux qui expriment ces abstractions de l'esprit, ces types purement fictifs qu'on s'est faits en considérant les qualités séparément : tels sont ces mots : *grandeur*, *beauté*, *petitesse*, &c.

* La plupart des substantifs de la séconde espèce, et tous ceux de la troisième, sont ceux que les grammairiens ont nommés *substantifs abstraits*, parce qu'ils sont, dit du Marsais, le résultat " d'une opération de l'esprit, par laquelle, à l'occasion des impressions sensibles des objets " extérieurs, ou à l'occasion de quelque affection inté-

" rieure, nous nous formons par réflexion un concept " singulier, que nous détachons de tout ce qui peut nous " avoir donné lieu de le former : nous le regardons à part " comme s'il y avoit un objet réel qui répondît à ce con- " cept, indépendamment de notre manière de penser ; et " parce que nous ne pouvons faire connoître aux hommes " notre pensée autrement que par la parole, cette nécessité " et l'usage où nous sommes de donner des noms aux " objets réels, nous ont portés à en donner aussi aux " objets métaphysiques dont nous parlons, et ces noms " n'ont pas peu contribué à nous faire distinguer ces con- " cepts." Ces substantifs ne sont pas une classe parti- culière : ils sont comme ceux de la première espèce des noms communs. En effet, comme les mots *arbre*, *homme*, &c. sont communs, parce qu'ils conviennent à tout ce qui est *arbre*, *homme*, &c. de même, les mots *esprit*, *pensée*, *grandeur*, *beauté*, sont des noms com- muns, parce que les deux premiers sont communs à tout ce qui est spirituel et pensant, et les deux derniers à tout ce qui est grand ou beau. C'est donc à tort qu'on a fait une classe distinguée des substantifs abstraits.

Les substantifs communs sont plus ou moins généraux, selon qu'ils conviennent à plus ou à moins d'individus. On

mot *Pierre*, qui ne désigne que le seul individu nommé *Pierre*.

Il n'y a que ces deux sortes de substantifs : mais parmi les communs on doit distinguer les *collectifs*, à cause des loix particulières que quelques-uns d'entr'eux suivent dans le discours.

Les grammairiens les ont nommés *substantifs collectifs*, parce que ces mots, quoiqu'au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs objets de même espèce comme réunis, et formant une collection. Ils en distinguent de deux sortes : ceux qui expriment une collection totale, comme *armée*, *peuple*, *forêt*, &c. et ceux qui n'expriment qu'une collection partielle, comme *infinité*, *la plupart*, &c. Les premiers sont les *collectifs généraux* et les seconds, les *collectifs partitifs*.

Le substantif a trois fonctions dans le discours : il y est ou en sujet, ou en apostrophe, ou en régime.

Le substantif est en sujet toutes les fois qu'il est ce dont on affirme quelque chose. Quand on dit *l'oiseau vole*, *le lion ne vole pas*; les substantifs *oiseau* et *lion* sont en sujet, parce qu'on affirme du premier qu'*il vole*, et du second qu'*il ne vole pas*.

Principe Général. C'est au substantif sujet que tout se rapporte dans le discours. Dans cette phrase, *un homme juste et ferme*, *n'est ébranlé ni par les clameurs d'une populace injuste*, *ni par les menaces d'un fier tyran : quand même le monde brisé s'écrouleroit*, *il en seroit frappé*, *mais non pas ému*, les adjectifs *juste* et *ferme* modifient le substantif sujet *homme*, et tout le reste modifie *un homme juste et ferme*. On ne doit point regarder comme une exception la loi à laquelle sont assujettis les collectifs partitifs suivis d'un pluriel en régime, parce que ces collectifs et le pluriel qui les suit formant un sens indivisible, équivalent à un seul mot.

Le substantif est en apostrophe, lorsqu'il est la personne ou la chose, à laquelle on adresse la parole, comme : Rois, *soyez attentifs !* Peuples, *prêtez l'oreille*. Terre, Mer, *et vous* Cieux, *soyez sensibles à nos plaintes*. Ces substantifs *Rois*, *Peuple*, *Terre*, *Mer*, et *Cieux* sont en apostrophe.

Remarque. On ne fait ordinairement des apostrophes qu'aux êtres vivans et animés : mais dans des mouvemens

oratoires, et dans des transports de passion, on s'adresse à la nature entière. L'imagination enflammée donne des sens, une ame, du sentiment à tout ce qui existe. En voici un bel exemple. *O Hippias! Hippias! je ne te verrai plus! Hippias n'est plus et je vis encore! O mon cher Hippias! c'est moi cruel, moi impitoyable, qui t'ai appris à mépriser la mort. Je croyois que tes mains fermeroient mes yeux, et que tu recueillerois mon dernier soupir: O Dieux cruels! vous prolongez ma vie pour me faire voir la mort d'Hippias! O cher enfant que j'ai nourri, et qui m'as coûté tant de soins, je ne te verrai plus! O chère ombre, appelle-moi sur les rives du Styx; la lumière m'est odieuse; c'est toi seul, mon cher Hippias, que je veux revoir. Hippias! Hippias! O mon cher Hippias! je ne vis encore que pour rendre à tes cendres le dernier devoir.*—Fénélon.

Le substantif est en régime, quand il dépend immédiatement d'un autre mot. Dans ce cas il restreint la signification du mot dont il dépend. Or le substantif peut dépendre ou d'un autre substantif, ou d'un adjectif, ou d'un verbe, ou d'une préposition: *la loi de Dieu, utile à l'homme, aimer son prochain, chez son père.* On appelle *régissant* le mot dont un autre dépend, et *régi* ou

Dans *le réduit obscur* d'une alcove enfoncée
S'élève *un lit* de plume à grands frais amassée :
Quatre rideaux pompeux, par un double contour,
En défendent l'entrée à *la clarté* du jour.

DESPREAUX.

REMARQUE. Nous avons dit *ordinairement*, parce que comme nous le verrons ailleurs, l'inversion dérange quelquefois cet ordre.

Les mots de la langue françoise ne sont pas tellement fixes, qu'ils ne puissent souvent changer de nature par l'emploi qu'on en fait. Nous aurons occasion de voir que des adjectifs, des verbes, des adverbes et même des prépositions deviennent de véritables substantifs; c'est pour la même raison que des substantifs prennent quelquefois la nature des adjectifs. Dans cette phrase de Bossuet: *Tout étoit Dieu, excepté Dieu lui-même, Dieu* est adjectif dans le premier membre, et substantif dans le second.

Il y a deux choses à considérer dans les substantifs, le *genre* et le *nombre*.

ARTICLE. I.

DU GENRE DES SUBSTANTIFS.

La langue Françoise n'admet que deux genres, le *genre masculin* et le *genre féminin*. Elle n'a point de *genre neutre*. Cette distinction des substantifs en deux genres a eu son origine dans la différence des sexes. *Le masculin* appartient aux hommes et aux animaux mâles; et *le féminin* aux femmes et aux animaux femelles.

Pour marquer la différence des sexes, on a quelquefois donné des noms différens aux mâles et aux femelles, comme *homme* et *femme*,--*cheval* et *jument*,--*taureau* et *genisse*, &c. D'autres fois on s'est contenté de les distinguer en donnant aux noms une terminaison différente comme *lion* et *lionne*,--*chien* et *chienne*,--*chat* et *chatte*, &c. Cette manière est la plus simple et la meilleure. Mais souvent on s'est servi du même mot pour exprimer le mâle et la femelle, comme: *brochet*, *carpe*, *perdrix*, *aigle*, *tourterelle*, &c. Cette dernière manière est une vraie imperfection dans la langue.

C'est par imitation qu'on a donné le genre masculin ou le genre féminin à tous les autres substantifs, quoiqu'ils

n'aient aucun rapport à l'un ou à l'autre sexe. *Jeu* et *Bois* sont masculins: *Table* et *Fleurs* sont féminins.

Principe général. Dans la langue françoise, tous les substantifs, autres que ceux des hommes et des animaux, appartiennent exclusivement à l'un ou à l'autre genre.

Il y a des exceptions à ce principe, mais la plupart viennent de la différente acception qu'on a donnée aux noms, comme *un livre*, volume manuscrit ou imprimé; et *une livre*, poids ou monnoie. Nous en donnons la table (note 1.) Voici le petit nombre de ceux qu'on doit excepter, quoiqu'ils aient la même signification dans les deux genres.

Amour est masculin au singulier. Autrefois on le faisoit aussi du féminin, surtout en poësie. Racine a dit: *Il vous juroit* une *amour* éternelle. De nos jours on ne l'emploie plus qu'au masculin, excepté dans le style marotique. Cependant l'emploi qu'on en feroit en poësie au féminin dans le genre noble seroit plutôt une négligence qu'une faute. Mais au pluriel il est toujours féminin, à moins qu'il ne signifie ces espèces de petits génies qui, selon la mythologie des Grecs, servoient toujours de cortège à la déesse de la beauté. On doit donc dire: *un fol amour* et *de folles amours*.

Automne est masculin ou féminin à volonté. On dit

est accompagné d'un autre adjectif, *gens* est masculin si ce second adjectif ne change point de terminaison au féminin, *tous les honnêtes gens.* Il est féminin dans le cas contraire, *toutes les vielles gens*: mais dans ce dernier cas, l'usage veut, pour faire parade de tout son despotisme, selon l'expression de l'Abbé Girard, que l'adjectif ou le pronom qui s'y rapporte soit au masculin, *les vielles gens sont ordinairement hargneux; les sottes gens que voilà: ils ne sont bons à rien.*

Délice est masculin au singulier, mais féminin au pluriel. L'usage veut qu'on dise: *un pur délice, de pures délices.*

Orgue, même usage. On dit *un orgue harmonieux,* et *des orgues harmonieuses.* Ce mot s'emploie plus souvent au pluriel qu'au singulier.

Foudre, toujours féminin dans le style ordinaire, comme: *la foudre est tombée. . . il est craint comme la foudre;* mais dans le style élevé on peut dire *le foudre, un foudre vengeur.* En parlant d'un grand Capitaine, on dit aussi au figuré; *ce foudre de guerre,* et d'un grand orateur, *il est un foudre d'éloquence.*

Personne, substantif, est toujours féminin, mais *personne,* pronom, est toujours masculin. Nous faisons cette observation afin qu'on prenne l'habitude de distinguer le substantif du pronom.

On ne peut donner aucune raison de ces bisarreries: elles dépendent purement du caprice de l'usage.

Les grammairiens ont donné des règles pour connoître le genre des substantifs par leur terminaison. Quelques-unes de ces règles sont vagues, et presque toutes sont sujettes à beaucoup d'exceptions. La connoissance parfaite du genre des substantifs ne peut être que l'ouvrage du temps. C'est en lisant avec attention, et en recourant dans le doute aux dictionnaires, qu'on prendra insensiblement l'habitude de ne pas s'y tromper. Néanmoins comme cette grammaire est rédigée pour les étrangers, et que plusieurs personnes éclairées ont desiré que nous les y insérassions, nous allons les donner dans le plus grand détail. C'est sur leurs instances que nous nous sommes décidés à nous écarter en cela de notre plan.

Le principe le plus général auquel on remonte est qu'il n'y a que les substantifs qui finissent par un *e* muet seul ou suivi d'une *s*, selon qu'ils sont au singulier ou au pluriel;

dont la terminaison soit féminine: tous les autres sont masculins, quelle que soit leur terminaison. Mais ce principe jette peu de lumière sur l'objet que nous traitons; et seroit dans son application, par sa généralité même, une source de méprises continuelles.

Pour traiter ce sujet avec toute la méthode dont il est susceptible, nous diviserons les substantifs en quatre classes ; 1° Les substantifs d'espèces qui sont d'un genre déterminé qu'elle que soit leur terminaison ; 2° Les substantifs d'espèces qui suivent le genre de leur terminaison ; 3° Les substantifs à terminaison masculine ; 4° Enfin les substantifs à terminaison féminine.

Nous profiterons du travail de l'Abbé Girard, mais sans néanmoins nous assujettir à sa marche qui nous paroît trop longue et même quelquefois rebutante.

Nous prévenons qu'on ne trouvera pas dans le nombre des exceptions les substantifs qui ont les deux genres, puisque leur conformité ou leur dérogation à la règle dépend uniquement de l'acception dans laquelle on les prend. On doit s'attendre à quelques omissions : mais nous espérons qu'elles ne seront ni nombreuses, ni importantes.

§ I.

" c'est en petit nombre, dont quelques-uns font même
" très-distinctement connoître leur genre, étant com-
" posés de l'article comme d'une partie propre et insépa-
" rable du nom, tels que *la Rochelle*, *la Villette*, et
" autres semblables." Mais, lorsque leur genre n'est pas certain, on doit les faire précéder du mot *ville*. On seroit choqué d'entendre ou de lire: *Rome fut fondé* 753 *ans avant J. C.* Quoique cette manière de s'exprimer soit conforme aux principes. L'oreille et l'œil préviennent toute réflexion. Dans ce cas on doit dire, *la ville de Rome fut fondée*, &c. Néanmoins, quand on personifie une ville, on en met ordinairement le nom au féminin: c'est ce qui a fait dire à Fénélon, *malheureuse Tyr! en quelles mains es-tu tombée?* Dans ce cas, il y a l'ellipse du mot *ville*.

3° Les noms de montagnes et de vents sont également masculins.

EXCEPTIONS. *Les Alpes*, *les Pyrénées*, *les Vosges*, *les Cordillières*, &c. *La Bise*, *la Tramontane*, vents.

4° Les noms de toutes les lettres de l'alphabet françois sont masculins, selon la nouvelle épellation. Mais selon l'ancienne qui est universellement proscrite de nos jours, *f*, *h*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, sont féminins. Néanmoins nous mettrons ces lettres au féminin, lorsque nous aurons occasion de les nommer. Nous craindrions, en agissant différemment, d'effaroucher certaines personnes qui tiennent encore à leurs vieux préjugés.

5° Les noms de nombre ordinaux, distributifs et proportionnels, les adjectifs, les infinitifs des verbes, les adverbes et les prépositions pris substantivement sont aussi masculins.

EXCEPTIONS. *Moitié*, *une courbe*, *une tangente*, *une perpendiculaire*, *une antique*. La raison pour les quatre dernières expressions est qu'elles sont elliptiques.

6° Tous les diminutifs suivent le genre des noms dont ils dérivent. *Globule* est masculin, parce qu'il dérive de *globe*, qui est masculin, mais *pellicule*, est feminin, parce qu'il vient du substantif féminin *peau*.

7° Les noms de vertus et de qualités sont féminins.

EXCEPTIONS. *Courage*, *mérite*,

§ II.

Substantifs d'espèces qui ont le genre indiqué par leur terminaison.

Les substantifs d'espèces qui ont le genre indiqué par leur terminaison sont

1° Ceux d'états, d'empires, de royaumes, de provinces et de rivières.

Exceptions. *Le Mexique*; pour les provinces, *le Perche, le Maine*, &c.; pour les rivières: *le Rhone, le Tage, le Danube*, &c.

Remarque. " Je ne vois point d'exception, dit l'Abbé " Girard, pour les noms de contrées : je n'en vois pas du " moins qui puisse occasionner de doute ; car lorsque ces " noms ont un genre différent de celui de leur termi- " naison, ils sont alors composés de l'article de leur propre " genre, comme d'une portion essentielle qui ne les aban- " donne jamais:" comme on peut s'en convaincre aisément. Quant aux noms de rivières, la terminaison masculine indique ordinairement leur genre : mais

[redacted]

genre déterminé. Ils sont masculins, mais il y a des exceptions, comme : une *passe-velours*, instrument, ou fleur ; *passse-pierre*, plante ; *passe-rose*, fleur ; *passe-vogue*, *garde-robe*, &c.

§ III.

DES SUBSTANTIFS A TERMINAISON MASCULINE.

On place parmi les substantifs masculins

1° Ceux dont la dernière syllabe est en *a*, ou en a le son, ou a une terminaison nasale.

EXCEPTIONS. *Part*, *hard*, *dent*, *jument*, *maman*.

2° Ceux dont la dernière syllabe est en *e* ouvert ou en *e* fermé, sans être précédé d'un *t*.

EXCEPTIONS. *Clé* ou *clef*, *cuiller*, *nef*, *mer*, *forêt*.

3° Ceux en *ai* soit seul, soit suivi d'une ou de plusieurs consonnes.

EXCEPTIONS. *Chair*, *main*, *faim*.

4° Ceux en *i* ou *ui* seul, ou suivi d'une ou plusieurs consonnes.

EXCEPTIONS. *fourmi*, *merci*, *brebis*, *nuit*, *fin*, *vis*.

5° Ceux en *o*, *oi*, *ou*, *au*, *eau*, et *u* soit seuls, soit suivis d'une ou de plusieurs consonnes.

EXCEPTIONS *Dot*, *mort*, *foi*, *loi*, *soif*, *voix*, *noix*, *croix*, *poix*, *cour*, *tour*, *eau*, *peau*, *faux*, *glu*, *tribu*, *vertu*.

6° Ceux en *on*, quand cette syllabe nasale n'est précédée ni d'un *i*, ni d'un *z* ou d'une *s*, ayant le son du *z*.

EXCEPTIONS. *Chanson*, *boisson*, *cuisson*, *moisson*, *façon*, *leçon*, *rançon*.

7° Ceux en *al*, *ail*, *eil*, *il*, *œil*, *en*, *ieu*.

Mais on range parmi les féminins

1° Tous ceux en *tié* sans exception, ainsi que ceux en *té*.

EXCEPTIONS. *Paté*, *été*, *arrêté*, *côté*, *comité*, *thé*, *traité*, *comté*, *bénédicité*.

2° Ceux en *eur*.

EXCEPTIONS. *Bonheur*, *malheur*, *labeur*, *honneur*, *déshonneur*, *cœur*, et *pleurs*.

REMARQUE. Il ne sagit ici que des mots qui expriment des objets inanimés. Ceux qui expriment des noms de personnes, comme *lecteur*, *brasseur*, *tailleur*, &c. ne sont point l'objet de cette règle. Il est évident qu'ils sont masculins.

3° Ceux en *ion*, *yon*, *zon*, et *son*, ayant le son de *zon*.

Exception. *Alerion*, *bastion*, *champion*, *crayon*, *embryon*, *gabion*, *gallion*, *horion*, *lampion*, *pion*, *psaltérion*, *rayon*, *talion*, *blason*, *gason*, *horizon*, *oison*, *peson*, *poison*, *tison*, *septentrion*, *scion*.

Nous avons retranché de cette nomenclature quelques noms de guerre ou de marine ; d'autres qui sont hors d'usage, et quelques-uns qu'il est inutile de connoître.

§ IV.

Des substantifs a terminaison feminine.

Remarque. Les terminaisons féminines sont si nombreuses, et sujettes à tant d'exceptions, qu'on ne doit pas s'attendre à trouver ici des règles fixes : il n'y en a pas. On ne doit regarder ce que nous allons dire que comme des observations générales propres seulement à diminuer la difficulté de distinguer le genre des noms.

On place parmi les substantifs masculins,

1° Ceux en *ice*.

Exceptions. *Immondices*, *lice*, *malice*, *milice*, *po-*

[redacted]

EXCEPTIONS. *Sincope*, *varlope*.

8° Tous ceux en *alque*, *irque*, *isque*.

EXCEPTIONS. *Bisque*.

9° Parmi les noms en *re*, ceux en *bre*, *cre*, *dre*, *fre*, *gre*, *tre*, *vre*.

EXCEPTIONS. *algèbre*, *ombre*, *nacre*, *polâcre*, *ancre*, *encre*, *escadre*, *cendre*, *baffre*, *balafre*, *fibre*, *offre*, *gauffre*, *chartre*; *dartre*, *épitre*, *lettre*, *piastre*, *rencontre*, *fièvre*, *lèvre*, *œuvre*.

Ainsi que ceux en *aire*, *ère*, *ire*, *eure*, *eurre*.

EXCEPTIONS. *Sphère*, *serpillière*, *misère*, *enchère*, *ère*, *fourmilière*, *chimère*, *chère*, *galère*, *glaire*, *grammaire*, *paire*, *cire*, *lyre*, *satire*, *myrrhe*, *colère*, *affaire*, *haire*, *chaire*.

10° Ceux en *acte*, *aste*, *erte*, *este*, *iste* et *uste*.

EXCEPTIONS. *Cataracte*, *caste*, *liste*, *batiste*, *épacte*, *perte*, *découverte*, *veste*.

Mais on range parmi les substantifs féminins,

1° Tous ceux terminés en *e* muet immédiatement précédé d'une voyelle ou d'une diphthongue.

EXCEPTIONS. Pour la terminaison en *ée*, *apogée*, *caducée*, *colisée*, *coriphée*, *empirée*, *élisée*, *gynécée*, *hyménée*, *lycée*, *mausolée*, *musée*, *nymphée*, *périgée*, *périnée*, *le pirée*, *spondée*, *trochée*, *testacées*, *crustacées*, *trophée*.

Et pour terminaison en *ie*, *génie*, *parapluie*, *aphelie*, *messie*, *pavie*, *périhélie*, *parélie*, *incendie*, *folie*, *foie*.

2° Ceux en *be*, *monosyllabe*, *scribe*, *lobe*, *lombes*.

EXCEPTIONS. *Adverbe*, *cube*, *globe*, *proverbe*, *tube*, *théorbe*, *verbe*, *astrolabe*.

3° Tous ceux en *ce*, excepté dans le cas ci-dessus marqué N° 1.

EXCEPTIONS. *Silence*, *quinconce*, *commerce*, *sacerdoce*, *négoce*, *pouce*, *divorce*.

4° Tous ceux en *de*, excepté dans les cas spécifiés N° 2.

EXCEPTIONS. *Camarade*, *grade*, *exorde*, *dividende*, *multiplicande*, *pericarde*, *monde*, *coude*.

5° Tous ceux en *phe*, ou *fe*.

EXCEPTIONS. *Cénotaphe*, *golphe*, *logogriphe*, *paragraphe*, *greffe*, *triomphe*, *hiéroglyphe*, *parafe*, *télégraphe*.

6° Tous ceux en *ge*, précédés d'une consonne.

EXCEPTIONS. *Cierge*, *change*, *échange*, *mélange*, *songe*, *linge*, *rechange*, *lange*, *mensonge*.

7° Tous ceux en *che*. O

EXCEPTIONS. *Acrostiche, Dimanche, manche, reproche, hémistiche, relâche, tourne-broche.*

8° Tous ceux en *le*, excepté dans les cas spécifiés N° 4.

EXCEPTIONS. *Dédale, scandale, hâle, râle, ovale, intervalle, baile, modèle, parallèle, zèle, libelle, crépuscule, véhicule, pendule*, (poids attaché à un fil,) *scrupule, symbole, protocole, alvéole, rôle, pôle, contrôle, monopole, capitole, conciliabule, préambule, pécule, ridicule.*

9° Ceux en *me*, excepté dans les cas spécifiés, N° 5.

EXCEPTIONS. *Blâme, épithalame, oriflamme, drame, filigrame, amalgamme, programme, abîme, anonime, synonime, crime, calme, vacarme, charme, rhume, légume, régime.*

10° Ceux en *ne*, excepté dans les cas spécifiés N° 6.

EXCEPTIONS. *Organe, mânes, crâne, domaine, patrimoine, antimoine, règne, interrègne, signe.*

11° Tous les autres en *pe*, excepté dans les cas spécifiés N° 7.

EXCEPTIONS. *Crêpe, Olimpe, grouppe.*

12° Ceux en *que*, excepté dans les cas spécifiés N° 8.

EXCEPTIONS. *casque, tropique, manque, panégyrique, topique, viatique, zodiaque, cantique, masque, émétique,*

ARTICLE II.

Du nombre des substantifs.

Le nombre des substantifs est la propriété qu'ils ont de désigner une ou plusieurs personnes ou choses. Dans le premier cas on dit qu'ils sont au nombre singulier, comme *un homme, une table*, &c., et dans le second qu'ils sont au nombre pluriel, comme : *les hommes, les tables.*

Les noms propres ne rappellant l'idée que d'une seule personne ou chose, n'ont point de pluriel, comme : *Alexandre, Londres*, &c. Néanmoins on peut mettre au pluriel, les noms propres de personnes, quand on comprend dans ces noms toutes les personnes qui ressemblent à celles qui les ont portés. Ainsi on s'exprimera bien en disant : *la nature ne produit que rarement des* Miltons, *des* la Fontaines & *des* Racines. Dans ce cas les noms propres deviennent des noms communs.

Quoiqu'il n'y ait que les noms communs qui soient susceptibles de prendre le pluriel, on en trouve quelques-uns qui n'en ont pas, parce qu'ils n'expriment qu'une seule chose, une seule idée. De ce nombre sont 1° les noms de métaux considérés en eux-mêmes et sans être mis en œuvre, comme : *or, fer, platine*, &c. 2° les noms de vertus et de vices, comme *chasteté, pudeur, ivrognerie*, &c. 3° les infinitifs des verbes employés substantivement, quand on ne peut pas y joindre un adjectif, *le lever, le coucher*, &c. ; mais on dit *des soupers fins, des rires innocens.* 4° Les adjectifs pris substantivement et sans l'addition d'un autre adjectif, comme : *le beau, le vrai, l'utile*, &c. mais on peut dire : *des rouges différens.* 5° Quelques noms relatifs à l'homme physique ou moral : tels que ceux qui expriment les cinq sens, et les divers âges de la vie, &c., comme : *mollesse, repos, pauvreté*, &c. *sang, bile, soif*, &c. 6° Quelques-uns enfin qu'on ne peut pas ramener à une classe particulière, comme : *absinthe, artillerie, miel*, &c.

Remarque. Les mots transportés des langues étrangères, sans être naturalisés dans la nôtre par un changement de forme, sont employés au pluriel sans le caractéristique de ce nombre : on dit des *Pater*, des *Avé*, des *Alléluya*, des *alibi*, des *alinéa*, des *errata*, des *impromptu*, des *acacia*, des *in-folio*, des *in-quarto*, &c. des *à parte*, &c.

Quelques noms, mais en petit nombre, n'ont point de singulier. Voici ceux qui sont le plus usités : *annales, ancêtres, aquêts, arrérages, assises, atours, bésicles, broussailles, broutilles, catacombes, ciseaux, confins, décombres, dépens, entraves, entrailles, entrefaites, épousailles, fiançailles, funérailles, fonts, frais, hardes, immondices, limites, mânes, matériaux, mœurs, mouchettes, nippes, obsèques, pleurs, proches, prémices, ténèbres, vergettes, vivres.*

Quoique le pluriel ne se forme pas de la même manière dans tous les substantifs, on peut cependant partir d'un point fixe.

Règle générale. Pour former le pluriel on doit ajouter une *s* à la fin du mot: *le Roi, les Rois : la Reine, les Reines.*

I. Exception. Les noms qui se terminent au singulier par *s*, *x* ou *z* n'ajoutent rien au pluriel, comme, *le fils, les fils ; la voix, les voix ; le nez, les nez.*

II. Exception. Les noms terminés au singulier par *eau, au, eu,* et *ou* prennent *x* au pluriel, comme: *le bateau, les bateaux ; le feu, les feux ; le caillou, les cailloux.*

Les six suivans *trou, clou, filou, matou, licou, loup-garou,* suivent la règle générale.

hommes du siècle de Louis le Grand, et surtout des écrivains de Port-Royal, qui sont, sans contestation, les prosateurs françois qui ont le mieux connu les principes de leur langue. Nous devons encore observer que c'est celle de M. Didot dans les superbes éditions de nos classiques. Ainsi on peut admettre ou rejetter cette exception.

Il y a dans la langue françoise des noms composés dont le pluriel suit pour sa formation, des règles particulières.

I. Quand un nom est composé d'un adjectif et d'un substantif, ils prennent tous deux la marque du pluriel, comme: *un gentil-homme, des gentils-hommes--un arc-boutant, des arcs-boutans.*

C'est d'après cette règle que les noms composés des pronoms possessifs *mon* et *ma*, et des noms *Sieur*, *Seigneur*, *Dame*, *Demoiselle* prennent la marque du pluriel soit au pronom, soit au nom. On dit *Madame*, *Monsieur*, *Mesdames*, *Messieurs*, &c.

II. Quand il est composé de deux substantifs unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux substantifs, comme: *un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre.*

III. Quand il est composé d'une préposition, ou d'un verbe, et d'un substantif, le substantif seul prend la marque du pluriel, eomme: *un entre-sol, des entre-sols, un garde-fou, des garde-fous.*

CHAPITRE II.

De l'Article,

L'Article est un petit mot qui se met avant les noms communs pour les annoncer, et pour désigner qu'ils vont être pris dans un sens déterminé: il ne signifie rien par lui-même. C'est un prénom dont la fonction est de marquer le mouvement de l'esprit vers l'objet particulier de son idée.

* L'article a de grands avantages dans les langues où il est en usage. Il leur donne plus de douceur, de délicatesse et de précision dans l'expression: ce qui compense bien ce qu'il leur ôte en énergie. La langue latine a une dureté qu'on ne trouve ni dans la Grèque, ni dans l'Italienne, ni dans la Françoise. D'ailleurs, ce qu'elle ne rend que d'une

seule manière, peut être rendu de plusieurs par le moyen de l'article. C'est ce que du Marsais a démontré d'une manière victorieuse, en faisant voir que sans l'article il n'est pas toujours facile de développer les différentes vues de l'esprit, et que ce n'est que par son moyen qu'on peut exprimer bien des nuances d'idées : d'où il conclut en empruntant les expressions de l'Abbé Regnier, " qu'il est " certain que l'article mis ou supprimé devant le nom, " fait un si grande différence de sens, qu'on ne peut douter " que les langues qui admettent l'article n'aient un grand " avantage sur la langue latine, pour exprimer clairement " et nettement certains rapports ou vues de l'esprit, que " l'article seul peut distinguer, sans que le lecteur soit ex- " posé à se méprendre."

On doit donc considérer l'article comme un caractère propre et distinctif des langues où il est en usage. Il y forme une classe de mots à part. Il y a ses fonctions et ses règles.

* La langue françoise n'avoit point l'article dans son origine: ce ne fut qu'au temps de Henri I. Qu'on y introduisit ce mot qui la rend plus douce et plus coulante. Depuis cette époque jusqu'au temps où MM. de Port-Royal s'en occupèrent, on ne se douta même pas qu'il pût offrir quel-

l'adopta: Restaut suivit son exemple, mais en s'efforçant de dégager ce système de la confusion, de l'embarras, et des difficultés qui en sont inséparables; et pour y mieux réussir, il distingua 1° l'article défini *le*; 2° l'article indéfini *de* et *à*; 3° l'article partitif défini; 4° l'article partitif indéfini; 5° enfin l'article *un*. S'il y a peu de vérité dans cette division, on est du moins forcé de convenir qu'il y a une apparence de méthode et de conviction bien propre à en imposer aux personnes qui ne se donnent pas la peine de réfléchir, et pour qui tout examen de principes seroit un tourment.

* Ces notions, quoique rejettées par un petit nombre d'esprits justes, prévalurent jusqu'en 1744. A cette époque elles furent vigoureusement attaquées de toutes parts et victorieusement combattues. La raison imposa silence aux préjugés de l'école: les Grécistes et les Latinistes n'osèrent plus se montrer, et ce systéme qui ne portoit que sur des idées vagues, s'évanouit, ou fut relégué dans quelques collèges de province. Depuis ce temps il n'y a pas eu un seul grammairien de nom en France qui ait osé le reproduire ou le défendre, et même qui n'ait pas aidé à le renverser.

En effet on y regarde comme un principe incontestable qu'il n'y a en françois qu'un seul article qui est *le*. Mais cet article prend les deux genres et les deux nombres, et de plus est sujet à deux sortes d'états, savoir à l'*élision* et à la *contraction*. *Le* se met avant un nom masculin singulier; ce *le* se change en *la* avant un nom féminin singulier, et en *les* avant les noms pluriels des deux genres: ce qui renverse la définition que Richelet en donne, et anéantit une des principales fonctions que Restaut lui attribue, savoir, celle de marquer le genre des noms.

L'*élision* est le retranchement de la voyelle *e* dans l'article masculin *le*, ou de la voyelle *a* dans l'article féminin *la*, quand ces articles précèdent un nom qui commence par une voyelle ou une *h* muette. On dit *l'argent* pour *le argent*, et *l'ame* pour *la ame*. Mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on nomme apostrophe. Dès que la langue sortie de sa première barbarie eut commencé à se perfectionner, on chercha à lui donner toute la douceur qu'un heureux mélange de voyelles et de consonnes sembloit lui promettre, en proscrivant, autant qu'on le pouvoit, tout ce qu'il y auroit de dur et de désagréable dans le choc des sons. De là l'élision, son eupho-

nique, qui évite l'*hiatus* ou bâillement que produiroit la rencontre de deux voyelles qui devroient se prononcer séparément, et de suite. Aussi n'a-t-elle pas lieu avant les noms qui commencent par une consone ou une *h* aspirée, ou lorsque l'article est au pluriel, parce qu'on n'a pas alors ce choc de voyelles à craindre. On écrit *le vice, la tempérance, le héros, la harangue, les histoires, les histrions, les hérons, &c.*

L'article se déguise encore davantage par la contraction: elle consiste en ce qu'il se joint aux prépositions *à* et *de* avec lesquelles il forme des mots composés, qui retiennent la double valeur des deux dont ils sont formés. Ces mots sont *au, aux, du, des, au* est pour *à le; aux* pour *à les; du* pour *de le;* et *des* pour *de les.* On voit par là que des trois formes de l'article dont nous avons parlé, il n'y a que *le* et *les* qui soient susceptibles de contraction, *la* ne se contracte jamais.

Au et *du* servent pour le masculin singulier, mais si le nom commence par une voyelle ou une *h* muette, on revient à la simplicité de la préposition et de l'article. On dit alors *de l'esprit, à l'esprit, de l'homme, à l'homme.*

Aux et *des* servent au pluriel pour les deux genres: on dit *des hommes, aux hommes, des femmes, aux femmes.*

tout le monde, de tous les hommes, à tous les hommes. D'où il suit que ces contractions ne sont pas des articles, mais simplement des noms composés de la prépositon et de l'article.

* Il n'y a point de cas dans la langue françoise, parce qu'il ne peut y en avoir dans les langues dont les noms ne changent point de terminaison, en changeant de rapports. " Comme les premières grammaires ont été faites pour le " latin et le grec, dit Duclos, les grammaires françoises ne " se sont que trop ressenties des syntaxes de ces deux " langues." Sans réfléchir sur la différence qu'il y a entre les langues où les rapports exprimés par les mots ne sont connus que par la place que ces mots occupent dans le discours, et celles où ces rapports sont marqués par des inflexions particulières, on partit des mêmes principes, et l'on s'efforça d'avoir les mêmes résultats; et pour y réussir, on s'exposa aux absurdités les plus ridicules et les plus révoltantes. On fit servir la préposition *de* à marquer le génitif et l'ablatif, quoique le rapport exprimé par le génitif latin soit bien différent de celui exprimé par l'ablatif; et la préposition *à* servit à marquer le datif. On fut obligé également de convenir que l'accusatif n'étoit point distingué du nominatif.

* Il n'entre point dans notre plan de réfuter ces fausses notions, puisqu'on convient généralement qu'elles sont absurdes: nous nous contenterons d'observer 1° que les prépositions *à* et *de* ne servent en françois qu'à marquer des rapports souvent très-différens les uns des autres, et que si on leur accordoit le privilège de marquer des cas, on ne pourroit le refuser aux prépositions *sur, avec, pour, par, sous, dans, &c.* qui ont les mêmes fonctions. 2° Qu'on n'est point excusable de continuer à se servir de ces dénominations sous prétexte de se conformer à un langage longtemps usité parmi les grammairiens, parce que comme le dit Duclos, "qnand il s'agit de discuter des questions déjà " assez subtiles par elles-mêmes, on doit surtout éviter " les termes équivoques: on doit en employer de précis, " dût-on les faire. Les hommes ne sont que trop nominaux. " Quand leur oreille est frappée d'un mot qu'ils con- " noissent, ils croient comprendre, quoique souvent ils ne " comprennent rien." 3° Qu'on doit se borner à faire connoître comment la langue françoise énonce les mêmes vues de l'esprit, que les Grecs et les Latins marquent par la

l'on voit qu'à l'aide de la préposition *de*, on réduit l'espèce *gens* aux *très-habiles* seulement, et la masse génerale *des sots* seulement à une partie. Ainsi la fonction de ces mots n'est que pour marquer qu'il y a ellipse dans ces sortes de phrases.

La source de ces fausses notions est dans une opinion presque généralement répandue, et soutenue même par les plus célèbres grammairiens, c'est que l'article détermine et restreint l'étendue de la signification des mots. Mais est-ce avec fondement ? Les mots n'étoient-ils pas restreints en Latin, quoique cette langue soit destituée d'articles ? Et un des premiers savans d'Angleterre n'a-t-il pas prouvé qu'il n'y en a pas un seul d'employé dans le premier livre de l'Iliade ? L'article n'est donc pas nécessaire pour déterminer l'étendue de la signification des noms. D'ailleurs il nous paroît que tous les exemples qu'on apporte en faveur de cette opinion, prouvent au contraire que ce n'est pas l'article qui fixe cette étendue, mais que c'est le nom même avec une restriction exprimée ou sous-entendue. Dans ces phrases, *les hommes sages—les consuls de Rome—le Pape d'aujourd'hui—le Socrate moderne—le Mardi gras*, ce n'est point l'article qui détermine le sens limité ; mais ce sont ces noms avec ces mots, *sages*, *de*

fense les *dieux, et se blesse soi-même, car il parle contre sa conscience.* FÉNÉLON.

Élégante à la fois et simple dans son style,
La ferme est aux jardins ce qu'aux vers est l'Idyle.
Ah! par *les* Dieux des champs, que *le* luxe effronté
De ce modeste lieu soit toujours rejetté!
M. L'ABBÉ DELILLE.

II. RÈGLE GÉNÉRALE. Quand on emploie l'article, on doit le répéter avant tous les substantifs sujets ou régimes.

La *fraude,* la *violence,* le *parjure,* les *procès,* les *guerres, ne font jamais entendre leur voix cruelle et empestée dans ce pays chéri des dieux.* FENELON.

Le cœur, *l'*esprit, *les* mœurs, tout gagne à la culture.
VOLTAIRE.

Après la *prière et* le *sacrifice, on lisoit au roi, dans les saints livres,* les *actions et* les *conseils des grands hommes, afin qu'il gouvernât son état par leurs maximes.*
BOSSUET.

Quel carnage de toutes parts!
On égorge à la fois *les* enfans, *les* vieillards,
Et *la* sœur et *le* frère,
Et *la* fille et *la* mère;
Le fils dans les bras de son père.
Que de corps entassés! que de membres épars!
RACINE.

REMARQUE. Il n'y a aucune exception à ces deux règles.

III. RÈGLE GÉNÉRALE. La place de l'article, toutes les fois qu'on l'emploie, est toujours avant les substantifs, de façon que s'ils sont précédés d'un adjectif, même modifié par un adverbe, il doit être à leur tête; mais néanmoins après les prépositions, s'il y en a.

La plus noble *conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats.*
BUFFON.

C'est à la plus sensible *et à* la plus vertueuse *des mères, que je dédie cet ouvrage sur l'éducation.*

D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.
DESPRÉAUX.

Exception. L'adjectif *tout*, et ces qualités *Monsieur*, *Madame*, *Monseigneur*, déplacent l'article, en sorte que dans ce cas, il prend sa place entre ces mots et les substantifs. On doit dire : *de tout le monde ; à Monsieur le Duc ; à Madame la Princesse*, &c. Sur quoi l'on doit observer que *Monsieur* est le seul nom de qualité qui prenne quelquefois l'article, comme : *avez-vous vu* les Messieurs *dont je vous ai parlé ?* L'usage de l'article avec les autres seroit une faute.

Il n'y a point de difficulté dans ces règles. Mais il n'est pas aussi aisé de connoître d'une manière précise les occasions où l'on doit faire usage de l'article, et celles où l'on ne doit pas s'en servir. Néanmoins, voici un principe qui sera d'un grand secours pour les distinguer ; puisque toutes les règles particulières que nous allons donner n'en sont que des conséquences.

Principe Général. On doit employer l'article avant tous les noms communs pris déterminément, à moins qu'un autre mot n'en fasse la fonction ; mais on ne doit jamais en faire usage avant ceux qu'on prend indéterminément.

* Pour bien saisir ce principe, il faut faire attention que les substantifs communs peuvent être considérés universellement, particulièrement, et individuellement. Dans ces

les noms communs dans toute l'étendue de leur signification, parce qu'alors rien ne marque l'individu. Voilà pourquoi l'on dit : homme *est un nom d'espèce, tout homme est* animal.

ARTICLE I.

CAS OU L'ON DOIT FAIRE USAGE DE L'ARTICLE.

I. RÈGLE. L'article accompagne essentiellement les noms communs, par lesquels on désigne toute une espèce de choses, une ou des choses déterminées, c'est-à-dire, un genre, une espèce, un individu.

Dieu, source unique de toute lumière, et de toute intelligence, régit l'univers, et les espèces entières avec une puissance infinie ; l'homme *qui n'a qu'un rayon de cette intelligence, n'a de même qu'une puissance limitée à des petites portions de matière, et n'est maître que des individus.*——BUFFON.

Dans cette phrase l'*homme* désigne une universalité collective ; c'est le sujet d'une proposition universelle. Ce qu'on dit du général peut se dire du particulier.

Les hommes à imagination *sont exposés à faire bien des fautes : presque toujours hors d'eux-mêmes, ils ne voient rien sous son vrai point de vue, ce qui fait qu'ils prennent souvent des chimères pour des réalités.*

Dans cette phrase *les hommes à imagination*, désignent une collection qui forme une classe distincte parmi les hommes : c'est le sujet d'une proposition particulière.

La nature *est* le trône *extérieur de la magnificence divine :* l'homme *qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance.*

BUFFON.

Dans cette phrase, *l'homme* ne désigne qu'un individu par la restricion de la phrase incidente *qui la contemple :* c'est le sujet d'une proposition singulière. *La nature* forme aussi un sens individuel ; et *le trône* est une chose déterminée, puisque c'est celui *de la magnificence divine.*

REMARQUE. On voit par ces exemples que la destination de l'article est de marquer la détermination : et c'est même là si fort sa fonction que toutes les fois qu'il entre

REMARQUE. Il y a des grammairiens qui soutiennent qu'au singulier on doit mettre l'article avant les noms pris dans un sens d'extrait, quoique ces noms soient précédés de l'adjectif, afin d'éviter l'équivoque dans le nombre du nom et de l'adjectif. Si l'on entend prononcer, disent-ils, *de bon pain* et *de bonne viande*, on ne saura si *bon pain* et *bonne viande* sont au singulier ou au pluriel, inconvénient qu'on éviteroit en disant *du bon pain* et *de la bonne viande*. Mais nous leur répondrons, que quand même cette équivoque ne seroit pas presque toujours levée par ce qui précède ou par ce qui suit, ce ne seroit pas une raison pour chercher à l'éviter par une faute réelle ; puisque dans ce cas on doit prendre un autre tour. Quant à ceux qui s'appuieroient sur le témoignage de l'Académie, parce qu'on trouve dans l'édition de 1762 de son dictionnaire, *du grand papier* et *du petit papier*, nous leur observerons que cette faute, qui apparamment n'étoit qu'une faute d'impression, a été corrigée dans celle de 1798.

C'est donc avec raison que l'Abbé d'Olivet a censuré, ce vers de Racine (remarque 44) :

> qui sait . . . . . . si ce Roi
> N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
> Et *des indignes fils* qui n'osent le venger.

il faut *d'indignes fils*. Racine le fils prétend que son père avoit mis *deux* ; mais si la chose est vraie, pourquoi trouve-t-on *des* dans toutes les éditions ?

> Le pauvre a *peu d'amis* ; le malheur n'en a pas. VOLT.
>
> Jamais *tant de beauté* fut-elle couronnée. RACINE.
>
> *Que de variété, que de pompe* et *d'éclat !*
> Le pourpre l'orangé, l'opale, l'incarnat,
> De leurs riches couleurs étalent l'abondance.
> M. L'ABBE DELILLE.

Dans le premier vers *amis*, est sans article, parce qu'il est précédé du mot de quantité *peu*. Dans le second *tant* a la même influence sur *beauté* : et dans le troisième *que* étant mis pour *combien*, exclut également l'article.

« Il faut observer, dit du Marsais, que ces mots *beaucoup*, *peu*, *par*, *point*, *rien*, *sorte*, *espèce*, *tant*, *moins*,
« *plus*, *que*, lorsqu'il vient de *quantum*, ne sont point
« des adverbes : ils sont de véritables noms, du moins
« dans leur origine ; et c'est pour cela qu'ils sont quali-
« fiés par un simple qualificatif indéfini, qui n'étant pas

" pris individuellement, n'a pas besoin d'un article. Il ne
" lui faut que la simple préposition pour le mettre en rap-
" port avec *beaucoup*, *peu*, *point*, &c."

EXCEPTION. *Bien*, mis pour *beaucoup*, veut être suivi de l'article : la raison en est selon du Marsais que *bien* est toujours adverbe. Ainsi on doit dire *cet homme a bien de l'esprit*, *cette femme a bien de la grace*.

On considère comme mots de quantité les adverbes *infiniment*, *extrêmement*, &c. ; en conséquence on dit *il a infiniment d'esprit*, mais si l'on place *infiniment* le dernier, on dira *il a de l'esprit infiniment*.

REMARQUE. *Pas* et *point* employés seuls avant les noms, ne sont jamais suivis de l'article *point d'argent point de Suisse.* Mais accompagnés de la négation, tantôt ils sont et tantôt ils ne sont pas suivis de l'article : ils n'en sont pas suivis, quand ils sont modifiés par un qualificatif indéfini, comme : *il n'a point d'enfans*, *il n'a point d'argent*. Mais ils en sont suivis, quand le mot qui est après eux est pris dans un sens défini, comme : *il n'a plus un sou de l'argent qu'il avoit : les langues ne sont pas des sciences.* C'est donc avec fondement que Racine, l'Abbé d'Olivet, et M. l'Abbé Delille, ont dit : le premier, *je ne vous ferai point des reproches frivoles ;*

Il faut dans la première phrase *de petits enfans*, et dans la seconde *de faux prophètes*. Cette décision de Bouhours fut approuvée par T. Corneille.

On ne doit pas confondre le sens partitif avec le sens général : car, dans ce dernier cas on doit faire usage de l'article, comme : *c'est le sentiment* des anciens philosophes—*la suite* des grandes passions *est l'aveuglement de l'esprit et la corruption du cœur—le propre* des belles actions *est d'attirer l'estime et le respect*. Ces expressions *des anciens philosophes*, *des grandes passions*, *des belles actions*, ne désignent pas une partie, mais une universalité.

III. Regle. On met l'article avant les noms propres de régions, contrées, rivières, vents et montagnes.

La France *a les Pyrénées et la Méditerranée au Sud*, l'Allemagne, la Suisse *et* la Savoie *à l'Est* ; les Pays-Bas *au Nord ; et l'océan à l'Ouest.*

> En voyant *l'Angleterre*, en secret il admire
> Le changement heureux de ce puissant empire.
>
> Voltaire.
>
> Ici *le Rhin* se trouble, et là mugit *l'Euphrate*.
>
> M. l'Abbé Delille.

Les rigoureux aquilons *n'y soufflent jamais, et l'ardeur de l'été y est toujours tempérée par* des zéphirs rafraîchissans *qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour.* —Fénélon.

> L'Aquilon les emporte au sommet *du Taurus*
> Les assemble en nuage autour de *l'Immaüs* ;
> En couronne *l'Atlas*, et de vapeurs nouvelles
> Nourrit de ces grands monts les neiges éternelles.
>
> Saint-Lambert.

Exceptions. I°. On excepte les contrées qui ont le nom de leurs capitales. *Naples et Corfou sont des pays délicieux*. 2° Les noms des contrées qui sont sous le régime de la préposition *en*, comme : *il est en Italie*, *il vit en France*. 3° Quand ils sont unis par la préposition *de*, à un nom qui précède, comme : *Viceroi d'Irlande*, *vins de France et d'Espagne*. 4° Enfin, quand on parle de ces contrées comme en état de retour : *je viens d'Italie*, *j'arrive d'Espagne*, &c.

Remarques. 1° Quoiqu'un nom de contrée soit sous le régime d'un nom qui le précède, il prend l'article ou lorsqu'il est personnifié, ou lorsque l'esprit le prend dans un sens défini. On doit dire : *La politesse de la France*,

l'intérêt de l'Angleterre, la noblesse de l'Allemagne ; la circonférence de la Sicile ; les bornes du Portugal, &c.

Selon l'Abbé Regnier, on dit indifféremment *les peuples de l'Asie, les villes de la France*, ou *les peuples d'Asie, les villes de France.* Cette assertion qui a dû être fondée sur l'usage de son temps, ne paroît plus s'accorder avec celui qui a prévalu depuis cette époque. Les tours avec l'article sont à présent les plus usités. Quoiqu'il en soit, on doit toujours dire *les nations de l'Asie.*

2° En parlant des quatres parties du monde, l'usage paroît avoir prévalu d'en faire précéder les noms par l'article, même dans les cas où l'on en parle comme en étant de retour, *j'arrive de l'Amérique, je viens de l'Afrique*, &c. Néanmoins plusieurs bons écrivains s'expriment différemment. Avec la préposition *en*, ils ne prennent jamais l'article.

3° On met l'article avant les noms de contrées éloignées et peu connues, comme : *j'arrive du Japon, de la Chine, du Pérou*, &c. Ainsi, qu'avant quelques noms de villes et de lieux particuliers qui, formés de noms communs, conservent toujours l'article comme portion inséparable. Tels sont *le Perche, le Havre*, &c. Nous en donnons la

ARTICLE II.

CAS OU L'ON NE DOIT POINT FAIRE USAGE DE L'ARTICLE.

REGLE 1. On ne met point l'article avant les noms communs. Quand, en les employant, on ne veut désigner ni un genre, ni une espèce, ni un individu, ni une partie quelconque d'un genre ou d'une espèce, c'est-à-dire, quand on ne veut rien déterminer sur l'étendue de leur signification.

Les chemins y sont bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins *et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris. Les montagnes sont couvertes* de troupeaux, *qui fournissent des laines fines recherchées de toutes les nations connues.* FENELON.

Les flottes de Salomon, sous la conduite des Phéniciens, faisoient de fréquens voyages dans la terre d'Ophir et de Tharsis (du royaume de Sophala en Ethiopie) d'où elles revenoient au bout de trois ans, chargées d'or, d'argent, d'ivoire, de pierres précieuses *et d'autres espèces de marchandises.* MILLOT.

Des ministres du Dieu les escadrons flottans
Entraînèrent, sans choix, *animaux, habitans,*
Arbres, maisons, vergers, &c. LA FONTAINE.

Pour bien entendre cette règle on doit distinguer deux choses dans les noms communs ; la signification et l'etendue de cette signification. La signification est ordinairement fixe ; car ce n'est que par accident qu'on change quelquefois l'acception d'un mot. Mais l'étendue de cette signification varie selon que les noms expriment des idées générales, particulières ou singulières, et dans ces trois cas elle est déterminée. C'est par rapport à cette étendue, disent MM. de Port-Royal, qu'on dit qu'un nom est indéterminé, et il l'est toutes les fois qu'il n'y a dans le discours rien qui marque qu'on doit les prendre généralement, particulièrement, ou singulièrement, comme dans les exemples que nous avons rapportés les mots *grenadiers, lauriers, jasmins, troupeaux, or, argent, ivoire, pierres précieuses, bergers, cabanes.* Aussi ne sont-ils pas précédés de l'article.

REMARQUE. Les noms communs sont souvent de purs

qualificatifs: mais alors il faut distinguer le qualificatif adjectif d'espèce ou de sorte, du qualificatif individuel. Dans ces phrases *une table de marbre est belle, une tabatière d'or est précieuse:* ces substantifs *de marbre* et *d'or* sont des qualificatifs d'espèce ou de sorte, parce qu'à l'aide de la préposition *de*, ils ne servent qu'à désigner qu'un tel individu, savoir: *une table, une tabatière,* est d'une telle espèce. On n'a donc pas besoin de l'article. Mais dans ces phrases, *une table du marbre qu'on tire de Carrare est belle, une tabatière de l'or qui vient d'Espagne,* ces mots *du marbre, de l'or* sont des qualificatifs individuels, puisqu'ils sont réduits à l'individu par les propositions incidentes, ce qui fait qu'ils sont précédés de l'article.

D'où il suit que les noms communs sont sans article

1° Quand ils sont placés en forme de titre ou d'adresse, comme: observations *sur l'état de l'Europe,* réflexions *générales,* préface: *il demeure* rue *piccadilly,* quartier S. James.

2° Quand ils sont sous le régime de la préposition *en,* comme: *être* en ville, *regarder* en pitié, *raisonner* en homme *sensé.*

3° Quand ils s'unissent aux verbes *avoir, faire* et quelques autres pour n'exprimer avec eux qu'une seule

Nous considérions avec plaisir les vastes campagnes couvertes de jaunes épis, riches dons *de la féconde Cérès.*

FENELON.

Dans le premier exemple le mot *homines* est pris adjectivement: dans le second le mot *cadavres* modifie le sujet *nous*, et dans le troisième *riches dons* modifie *jaunes épis.*

6° Lorsqu'ils amènent une réflexion, unie par ellipse à une phrase précédente.

Jettez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires. Parmi tant de cultes différens, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs et de caractères, vous trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, partout les mêmes principes de morale, partout les mêmes notions du bien et du mal: preuve évidente *qu'il est au fond des ames un principe inné de justice et de vertu sur lequel nous jugeons nos actions et celles d'autrui.* J. J. ROUSSEAU.

7° Quand ils sont sous le régime des mots *sorte, genre, espèce* et semblables.

Le méchant se laisse entraîner dans toute sorte d'excès *par l'habitude de ne jamais résister à ses passions.*

De cette caverne sortoit, de temps en temps, une fumée noire et épaisse, qui faisoit une espèce de nuit *au milieu du jour.* FÉNÉLON.

8° Quand ils sont unis par la proposition *à* ou *de* à un mot qui precède, pour en exprimer un mode, une manière d'être, comme: *cheminée de marbre, tabatière d'or,* &c. *table à tiroir, lit à colonnes,* &c.

Pour bien entendre ceci, "il faut distinguer, dit Duclos, " le qualificatif d'espèce ou de sorte, du qualificatif indi- " viduel. Exemple, *un sallon de marbre; de marbre* est " un qualificatif spécifique adjectif; au lieu que si l'on " dit *un sallon du marbre qu'on a fait venir d'Egypte,* " *du marbre* est un qualificatif individuel : c'est pourquoi " on y joint l'article avec la préposition."

REMARQUE. On ne doit pas confondre les phrases dont nous venons de parler avec celles où le goût supprime l'article, afin de leur donner plus de rapidité et de feu.

Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs, *le plaignent et le révèrent.* FLECHIER.

François, Anglois, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançoient, combattoient, frappoient mouroient ensemble.
VOLTAIRE.

* "Il faut avouer, dit encore Duclos, qu'il y a beaucoup d'occasions où l'article pourroit être supprimé, sans que la clarté en souffrît ; ce n'est que la force de l'habitude qui feroit trouver bizarres et sauvages certaines phrases dont il seroit ôté, puisque dans celles où l'usage l'a supprimé, nous ne sommes pas frappés de sa suppression, et le discours n'en paroît que plus vif, sans en être moins clair. Tel est le pouvoir de l'habitude, que nous trouverions languissante cette phrase, *la pauvreté n'est pas un vice*, en comparaison du tour proverbial *pauvreté n'est pas vice*. Si nous étions familiarisés avec un infinité d'autres phrases sans article, nous ne nous appercevrions pas même de sa suppression." Mais ce ne seroit que lorsque la détermination des noms seroit suffisamment connue par la nature de la chose ou par les circonstances.

RÈGLE II. On ne met l'article *ni* avant les noms précédés des adjectifs pronominaux *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, *ce*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *chaque*, *tout*, (mis pour *chaque*) *certain*, *plusieurs*, *tel* : ni avant

Tantôt dans *son bassin* renferme *ses trésors*,
Tantôt en bouillonnant s'élève et de *ses bords*,
Versant parmi des rocs *ses vagues* blanchissantes
De cascade en cascade au loin rejaillissantes
Tombe et roule à grand bruit; puis, calmant *son courroux*,
Sur *un lit* plus égal répand des flots plus doux,
Et sous *un ciel* d'azur par *vingt canaux* féconde,
Le plus riant vallon qu'éclaire l'œil du monde.

M. l'Abbé Delille.

* Ces pronoms et ces noms de nombre excluent l'article, parce qu'ils en font eux-mêmes la fonction. Ils annoncent leurs substantifs et désignent des individus déterminés dans l'esprit de celui qui parle. Aussi quelques grammairiens leur donnent-ils le nom d'articles. On doit néanmoins observer relativement aux adjectifs de nombre, comme, dit du Marsais, « que si l'adjectif numérique et « son substantif font ensemble un tout, et que l'on « veuille marquer que l'on considère ce tout sous quelque « vue de l'esprit, autre encore que celle du nombre, alors « le nom de nombre est précédé de l'article ou prénom, « qui indique ce nouveau rapport. Le jour de la multi- « plication des pains, les apôtres dirent à Jésus-Christ : « *nous n'avons que cinq pains et deux poissons* : voilà « *les cinq pains et les deux poissons* dans un sens numé- « rique absolu. Mais ensuite l'évangeliste ajoute que « Jésus-Christ prenant *les cinq pains* et *les deux poissons*, *les bénit*, &c. voilà *les cinq pains* et *les deux poissons* relatifs à ce qui précède. Dans ce cas il doit être toujours précédé de l'article.

Règle III. Les noms propres de divinités, d'hommes, d'animaux, de villes et de lieux particuliers sont sans l'article s'ils sont employés dans un sens limité.

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable,
Dieu mit avant le temps son trône inébranlable.

Voltaire.

Chaque vertu devient une divinité :
Minerve est la Prudence, et *Vénus* la Beauté.
Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'est *Jupiter* armé pour effrayer la terre.
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'est *Neptune* en courroux qui gourmande les flots.

Echo n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
C'est une Nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.
DESPREAUX.

La Fable offre à l'esprit mille agrémens divers.
Là, tous les noms heureux semblent nés pour les vers, :
Ulysse, *Agamemnon*, *Oreste*, *Idoménée*,
Hélène, *Ménélas*, *Pâris*, *Hector*, *Enée*. DESPREAUX.

Rome enfin se découvre à ses regards cruels,
Rome jadis son temple et l'effroi des mortels,
Rome dont le destin dans la paix, dans la guerre,
Est d'être en tous les temps maîtresse de la terre. VOLT.

La raison en est que tout nom propre ne signifiant qu'une chose singulière, est tellement déterminé par lui-même, qu'on ne peut pas se méprendre sur sa détermination. Mais si l'on veut restreindre ce nom, on ne le regarde plus comme nom propre : on le considère d'abord, dit l'Abbé de Condillac, comme un nom commun qu'on restreint ensuite à un seul individu. Voilà pourquoi on dit:

Mais pour nous banissons une vaine terreur,
Et fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes
D'un Dieu de vérité faire *un Dieu de mensonges*. DESPR.

Deux des plus belles statues qui nous restent de l'anti-

temps proscrit ce tour dans la bonne compagnie, où on le regarderoit comme le signe le plus certain d'une mauvaise éducation. Si l'on ne doit pas se le permettre dans la conversation, avec combien plus de soin doit-on l'éviter en écrivant.

Dans les six règles que nous venons d'établir, nous avons embrassé la généralité de l'usage sur l'emploi ou sur la suppression de l'article avant les substantifs. Nous parlerons ailleurs des cas où il doit figurer avant les adjectifs et après les propositions.

REMARQUE. On ne doit pas confondre *le*, *la*, *les*, articles avec *le*, *la*, *les* pronoms, dont nous parlerons dans le quatrième chapitre.

Comme l'emploi de l'article est une des plus grandes difficultés de la langue françoise, nous allons, à l'exemple de du Marsais, mettre sous les yeux du lecteur une table comparative où les mêmes mots seront employés selon les circonstances, avec l'article et sans article. Ces sortes de comparaisons ne peuvent être qu'infiniment utiles pour graver les règles dans l'esprit.

TABLE

DES MÊMES MOTS EMPLOYÉS,

AVEC L'ARTICLE.	SANS ARTICLE.
Les ouvrages de Cicéron sont pleins des idées les plus saines.	*Les ouvrages de Cicéron sont pleins* d'idées saines.
Sens individuel.	Sens indéfini, général de sorte.
Défaites-vous des préjugés de l'enfance.	*N'avez-vous point* de préjugé *sur cette question?*
Sens individuel.	Sens indéfini.
Les espèces différentes des animaux *qui sont sur la terre.*	*Il y a différentes espèces* d'animaux *sur la terre.*
Sens individuel universel.	Sens spécifique ou de sorte.
Entrez dans le détail des règles *d'une bonne grammaire.*	*Il entre dans un grand détail* de règles frivoles.
Sens individuel.	Sens de sorte.
Chercher des détours.	*Chercher* de longs détours.
Evitez l'air de l'affectation.	*Evitez tout ce qui a un air* d'affectation.

Sens individuel.	Sens indéfini.
Il charge sa mémoire des vers de Virgile *et* des phrases de Cicéron.	*Il charge sa mémoire* de vers et de phrases insipides.
Sens individuel.	Sans vague et indéfini de sorte.
Discours soutenus par des expressions fortes.	*Discours soutenus par* de vives expressions.
Sens individuel.	Sens adjectif ou de sorte.
REMARQUE. " Lorsque " le substantif précède, dit " du Marsais, comme il si- " gnifie par lui même, ou " un être réel ou un être " métaphysique, considéré " par imitation, à la manière " des êtres réels, il présente " d'abord à l'esprit une idée " d'individualité d'être sé- " paré, existant par lui- " même."	REMARQUE. " Lorsque " l'adjectif précède, dit le " même grammairien, il of- " fre à l'esprit une idée de " qualification, une idée de " sorte, un sens adjectif ; " à moins que l'adjectif ne " serve lui-même avec le " substantif à donner l'idée " individuelle, comme : *c'est* " *le sentiment* des anciens " philosophes."
Il a recueilli des préceptes *pour la langue et pour la*	*Recueil* de préceptes *pour la langue et pour la morale.*

preuves *font* qu'elles plaisent et qu'elles persuadent.	*admirable enchaînement* de preuves solides.
Sens individuel.	Sens de sorte.
C'est par la méditation sur ce qu'on lit qu'on acquiert des connoissances nouvelles.	*C'est par la méditation sur ce qu'on lit qu'on acquiert* de nouvelles connoissances.
Sens individuel.	Sens adjectif.
Les avantages de la mémoire.	*Il y a différentes sortes* de mémoire.
Sens individuel.	Sens de sorte.
La mémoire des faits *est la plus brillante.*	*Il n'a* q*u'une mémoire* de faits *et ne retient aucun raisonnement.*
Sens individuel.	Sens de sorte.
Le but des bons maîtres *doit être de cultiver l'esprit de leurs disciples.*	*Il a un air* de maître *qui choque au premier coup-d'œil.*
Sens individuel, l'adjectif servant avec le substantif à le former.	Sens de sorte.
Le goût des hommes *est sujet à bien des vicissitudes.*	*Société* d'hommes choisis.
Sens individuel, ce qui est dit des hommes en général, pouvant être dit de chaque individu.	Sens adjectif, *d'hommes choisis*, qualifiant la *société* adjectivement.
Il n'a pas besoin de la leçon *que vous voulez lui donner.*	*Il n'a pas besoin* de leçons.
Sens individuel.	Sens de sorte.
La France, l'Espagne, l'Angleterre.	*Royaume* de France, d'Espagne, &c.
L'île du Japon.	*L'Ile* de Candie.
Il vient de la Chine.	*Il vient* de Pologne.
Il arrive de l'Amérique.	*Il arrive* d'Italie.
L'étendue de la Perse.	*Il est* en Perse.
Il est de retour des Indes, de l'Asie.	*Il est* de retour de Perse.
Il demeure au Pérou, au	*Il demeure* en Italie, en

Japon, à la Chine, aux Indes.	Angleterre, à Malthe, à Londres.
La politesse de la France.	*Des vins* de France.
La circonférence de l'Irlande.	*Toiles* d'Irlande.
L'intérêt de l'Espagne.	*Laines* d'Espagne.
On attribue à l'Allemagne *l'invention de l'Imprimerie.*	*L'empire* d'Allemagne *est divisé* en une infinité d'états.
Il vient de la Flandre françoise.	*Il vient* de Flandre.
Eau du Rhin.	*Eau* de Seine.
Poisson de la mer du Nord.	*Poisson* de mer.
Dieu *est bon et miséricordieux.*	Le Dieu *des chrétiens.*
Jupiter *étoit le plus grand des Dieux.*	Le Jupiter *de Phisdias.*

Pour porter dans cette matière tout l'éclaircissement qu'on peut désirer, nous joindrons à la table précédente celle des substantifs qui s'unissent aux verbes pour exprimer avec eux une seule idée. Elle est aussi d'après [redacted]

8° Entendre *raison*, *raillerie*, *malice*, &c.

9° Faire *vie qui dure*, *bonne chère*, *envie*, *réflexion*, *honte*, *honneur*, *peur*, *plaisir*, *cas de quelqu'un*, *alliance*, *marché*, *argent de tout*, *provision*, *semblant*, *route*, *front*, *face*, *difficulté*.

10° Gagner *pays*, *gros*.

11° Mettre *ordre*, *fin*.

12° Parler *vrai*, *raison*, *bon sens*, *Anglois*, *François*, &c.

13° Porter *envie*, *témoignage*, *coup*, *bonheur*, *malheur*, *compassion*.

14° Prendre *garde*, *patience*, *séance*, *médecine*, *congé*, *conseil*, *langue*, &c.

15° Rendre *service*, *amour pour amour*, *visite*, *gorge*, &c.

16° Savoir *lire*, *vivre*, *chanter*, &c.

17° Tenir *parole*, *prison*, *ferme*, *bon*.

Il y a aussi des noms qui se construisent avec une préposition sans article, ce sont les noms d'espèce, dit du Marsais, qui sont pris selon leur simple signification spécifique. Nous en avons dit un mot dans la 8e conséquence de la 1e règle de l'article second. Nous y ajouterons ces exemples que nous fournit le même grammairien.

Changez ces pierres en pains.

L'éducation que le père d'Horace donna à son fils, est digne d'être prise pour modèle.

A Rome. A bras ouverts.

Il est arrivé à bon port, à minuit.

Vivre sans pain. *Une livre* de pain. *Il n'a pas* de pain. *Un peu* de pain, &c.

Dans toutes ces phrases les noms d'espèce sont pris selon leur simple signification. Aussi sont-ils sans article.

J'ai un coquin de frère, phrase elliptique qui signifie *qui est de* l'espèce de frère.

" A propos de cet emploi, dit l'Abbé d'Olivet, ne brave-
" t-il pas la grammaire ? *Un honnête homme de père*, dit
" Molière dans l'Avare. *Un fripon d'enfant*, *un saint*
" *homme de chat*, dit la Fontaine, et Despréaux. *On eût*
" *dit d'un démoniaque quand il récitoit ses vers.* Je
" m'imagine que c'est un latinisme, car il y en a des
" exemples dans Plaute et ailleurs. Toutes ces phrases, au
" moyen de l'ellipse, rentrent dans les règles de la syn-
" taxe ordinaire."

Remarque. Si l'on joint une phrase incidente à ces

phrases, le relatif ne se rapporte pas au nom d'espèce, mais il se rapporte au nom individuel qui le précède. *C'est un fripon d'enfant, qui;* le *qui* se rapporte à *un fripon.*

Se conduire par sentiment. *Parler* avec esprit. *Se présenter* avec grace. *Agir* par dépit, par colère, par amour, &c.

En fait de physique, *on donne souvent* des mots *pour des choses. Physique* est pris dans un sens adjectif: il qualifie *fait.* A l'égard de *on donne des mots,* c'est le sens individuel partitif.

CHAPITRE. III.

De l'Adjectif.

L'adjectif est une des neuf espèces de mots dont nous avons parlé. Il vient du latin *adjectus,* ajouté, parce qu'en effet le nom *adjectif* est toujours ajouté à un nom substantif, qui est exprimé ou sous-entendu. Dans toutes les langues il a la même fonction, celle de qualifier les personnes ou les choses dont on parle. Quand l'adjectif est seul, il ne présente rien de fixe à l'esprit: il ne lui offre que l'idée vague d'une qualité. Quand on dit *bon, grand, juste, &c.,* l'esprit a une perception vague de *bonté,* de *grandeur,* de *justice,*

sujet est substantif, mais comme attribut il est adjectif. Le mot *philosophe* est aussi pris adjectivement. Dans cette phrase si énergique de Bossuet, *tout étoit Dieu, excepté Dieu lui-même : Dieu* est adjectif après *étoit* et substantif après *excepté*.

Il doit y avoir autant de sortes d'adjectifs qu'il y a de sortes de modes, de manières d'être dans les objets. Or les objets ont ou des qualités qui leur sont inhérentes, ou des modifications accidentelles, ou des rapports d'ordre, ou des rapports avec d'autres objets: d'où il suit qu'il y a quatre classes d'adjectifs, savoir, les *nominaux*, les *verbaux*, les *numéraux* et les *pronominaux*.

Les adjectifs nominaux qualifient les objets par des qualités qui leur sont inhérentes, de quelque manière que ces qualités leur appartiennent, comme: *bon*, *dur*, *quarré*, *rouge*, &c.

Les adjectifs verbaux qualifient les objets par des qualités accidentelles qui viennent d'une cause étrangère. On en distingue de deux espèces: ceux qui sont formés du participe présent des verbes, comme: *aimant*, *riant*, &c. et ceux qui sont formés de leur participe passé, comme: *aimé*, *instruit*, &c.

Les adjectifs numéraux qualifient les objets par une idée d'ordre et de rang, comme: *un*, *deux*, &c., *premier*, *second*, &c. Nous en parlerons dans un article particulier.

Les adjectifs pronominaux enfin qualifient les objets ou par des rapports à des personnes, comme: *mon ami*, *ton livre*, *sa table*, &c., ou par des rapports de quotité vague, comme: *plusieurs hommes*, *quelques livres*, &c. ou enfin par des rapports d'indication, comme: *ce livre*, *cette table*, &c. Ces adjectifs sont l'objet du chapitre suivant.

*Bien des grammairiens, et entr'autres du Marsais et Condillac n'ont distingué que deux classes d'adjectifs, les physiques et les métaphysiques. "Nous ne connoissons pas " les substances en elles-mêmes, dit le premier, nous ne les " connoissons que par les impressions qu'elles font sur nos " sens; et alors nous disons que les objets sont tels, selon " le sens que ces impressions affectent." Ainsi nous disons des objets qu'ils sont *rouges*, *bleux*, *doux*, *rudes*, *aigres*, *fades*, &c., selon qu'ils affectent *les yeux*, *le tact*, *le goût*, &c. comme ces adjectifs sont connus par les impressions que

les objets physiques font sur nos sens, du Marsais les nomme *physiques.*

*" Comme nous sommes accoutumés à qualifier les êtres " physiques, continue le même grammairien, en conséquence des impressions immédiates qu'ils font sur nous, " nous qualifions aussi les êtres métaphysiques et abstraits, " en conséquence de quelque considération de notre esprit " à notre égard." Les adjectifs qui expriment ces sortes de vues ou considérations, il les appelle adjectifs *métaphysiques,* et en distingue autant de classes qu'il y a de sortes de vues sous lesquelles l'esprit peut considérer les êtres physiques et les êtres métaphysiques. Il range parmi les adjectifs physiques ceux, ou du moins la plus grande partie de ceux que nous avons appellés nominaux, et parmi les métaphysiques les verbaux, les numéraux et les pronominaux. On voit que ces deux classifications sont très-aisées à concilier.

Pour traiter ce sujet avec le degré de développement et de clarté qu'il mérite, nous considérerons les adjectifs dans leurs variations accidentelles dans le discours, et dans la construction qu'ils doivent y avoir. A ces deux articles nous en ajouterons un troisième qui aura pour objet les adjectifs numéraux.

ARTICLE I.

grammairiens nomment *degrés de signification* ou *de qualification*.

Comme la langue françoise n'admet point de cas, nous n'avons que trois choses à considérer dans les adjectifs, savoir, le *nombre*, le *genre*, et les *degrés de signification*.

§. I.

Du Genre des Adjectifs.

Les substantifs, à l'exception d'un très-petit nombre, ne sont que d'un seul genre: mais les adjectifs qui les qualifient doivent être susceptibles des deux genres, le masculin et le féminin; il faut qu'ils en revêtent la forme. Tous ceux terminés en *e* muet n'ont point besoin d'en changer; ils sont des deux genres. C'est un principe général et sans exception. Il n'est donc nécessaire de connoître que la formation du féminin dans les adjectifs à terminaison masculine.

Règle Générale.—Quand un adjectif ne finit pas par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin. *Prudent*, *prudente*—*poli*, *polie*—*sensé*, *sensée*—*instruit*, *instruite*—*ouvert*, *ouverte*.

I. Exception. La plupart des adjectifs en *el*, *eil*, *ul*, *an*, *ien*, *on*, *as*, *ais*, *os*, *et*, et *ot*, doublent au féminin leur dernière consonne en y ajoutant l'*e* muet, *cruel*, *vermeil*, *nul*, *paysan*, *ancien*, *bon*, *gros*, *gras*, *épais*, *exprès*, *net*, *sot*, font *cruelle*, *vermeille*, *nulle*, *paysanne*, *ancienne*, *bonne*, *grosse*, *grasse*, *épaisse*, *expresse*, *nette*, *sotte*. Mais les adjectifs *mauvais*, *niais*, *ras*, *complet*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, *dévot* suivent la règle générale.

Les adjectifs *fou*, *mou*, *beau*, *nouveau*, ne sont pas des exceptions, parce que leur féminin se forme du masculin *fol*, *mol*, *bel*, *nouvel*, encore employé avant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette. Ils font *folle*, *molle*, *belle*, *nouvelle*. *Espagnol* fait *Espagnole*.

II. Exception. Les adjectifs *blanc*, *franc*, *sec*, *frais*, font *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraiche*: et *caduc*, *Turc*, *public*, *Grec*, font *Turque*, *caduque*, *publique*, *Grèque*, ou *Grecque*, *favori* fait *favorite*.

III. Exception. *Bref*, *naïf*, et *neuf* font *brève*, *naïve*, et *neuve*, en changeant *f* en *v*, *brief* fait également *briève*, mais il n'est plus usité qu'en style de pratique, *briefs délais*, *briève justice*. *Long* fait *longue*.

Remarque.—On écrivoit autrefois *crud* et *nud ;* on écrit maintenant *cru*, *nu*. Ainsi ces adjectifs ne forment plus d'exception. On écrivoit aussi *verd*, et nos pères disoient la couleur *verde*. De nos jours ce seroit un barbarisme. Les éditeurs du dictionnaire de l'Académie ont écrit *vert* au lieu de *verd* dans l'édition de 1762, ce qui ôte toute espèce de difficulté.

IV. Exception. *Malin* et *benin* ont au féminin *maligne* et *benigne* ; *fat* n'a pas de féminin, ainsi que le participe passé *résous*, et l'on n'emploie jamais en ce genre les participes *craint*, *fui*, *plaint ; absous* et *dissous*, font *absoute* et *dissoute*.

V. Exception. Les adjectifs terminés en *eur* ont ordinairement leur féminin en *euse*, comme: *trompeur*, *trompeuse*, &c. Cependant *enchanteur*, *pêcheur*, *vengeur*, *acteur*, *ambassadeur*, *protecteur*, &c. font *enchanteresse*, *pêcheresse*, *vengeresse*, *actrice*, *ambassadrice*, *protectrice*, &c. Sur ces trois terminaisons on ne peut que renvoyer à l'usage. Il n'y a point de règle.

Témoin a les deux genres, ainsi qu'*amateur* selon l'usage le plus général. Quelques personnes disent *amatrice*. Les adjectifs *antérieur*, *citérieur*, *extérieur*, *inférieur*, *mineur*, *majeur*, *postérieur*, *ultérieur*, *supérieur*, *intérieur*,

Bon, bons, *bonne*, bonnes, *poli*, polis, *polie*, polies, Cette règle est sans exception quant à la terminaison féminine : quant à la masculine il y a deux exceptions principales à faire.

I. EXCEPTION. Les adjectifs dont la terminaison est en *s* ou en *x* ne changent pas de forme au pluriel. Ils ressemblent en cela aux substantifs. *Gras*, *gros hideux*, *jaloux*, servent également pour les deux nombres.

II. EXCEPTION. Les adjectifs terminés en *au* ou en *al*, forment leur pluriel, en changeant cette terminaison en *aux*. Cette exception leur est encore commune avec les substantifs. *Beau*, *nouveau*, *général*, *égal*, font au pluriel *beaux*, *nouveaux*, *généraux*, *égaux*.

Mais la plûpart des adjectifs terminés en *al*, n'ont pas de pluriel masculin. Ce sont *austral*, *boréal*, *canonial*, *conjugal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *jovial*, *pastoral*, *nazal*, *natal*, *total*, *nuptial*, *spécial* et *pectoral*.

* REMARQUE. Nous n'avons pas compris dans cette liste les adjectifs *pascal*, *naval*, *littéral*, *libéral et trivial*, parce qu'on dit *des cierges pascals*; *des combats navals*, *des commentaires littéraux*, *les arts libéraux*, *des détails triviaux* et non *trivials*, comme quelques grammairiens le disent. Nous ne voyons pas pourquoi l'on ne pourroit pas également dire : *rits nuptiaux*, *devoirs canoniaux*, *faits spéciaux*. Nous ne doutons que la plupart de ces adjectifs ne s'emploient bientôt au pluriel et sans réclamation.

§ III.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS.

Les adjectifs peuvent qualifier les objets, ou absolument, c'est-à-dire, sans aucun rapport à d'autres objets, ou relativement, c'est à-dire, avec rapport à d'autres objets. Ce qui établit différens degrés de signification qu'on a réduits à trois, savoir : le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif*.

Le *positif* est l'adjectif même sans aucun rapport. " Ce " premier degré, dit du Marsais, est appellé *positif*, parce " qu'il est comme la première pierre qui est posée pour " servir de fondement aux autres degrés."

Une lumière pure *et* douce *se répand autour des corps de ces* hommes justes, *et les environne de ses rayons*

comme d'un vêtement. Cette lumière n'est point semblable à la lumière sombre *qui éclaire les yeux des* misérables mortels, *et qui n'est que ténèbres : c'est plutôt une* gloire céleste *qu'une lumière.*—FÉNÉLON.

Le *comparatif* est l'adjectif avec comparaison d'un degré à un autre : alors il y a entre les objets que l'on compare ou un rapport de supériorité, ou un rapport d'infériorité ou un rapport d'égalité. De là trois sortes de comparaisons.

La comparaison de supériorité se forme en mettant *plus* avant l'adjectif, comme : *puisque tu es encore* plus dur *et* plus injuste *que ton père, puisses-tu souffrir des maux encore* plus longs *et* plus cruels *que les siens!*——FENELON.

On forme la comparaison d'infériorité en mettant *moins* ou *ne*. ..*si* avant l'adjectif, comme : *le naufrage et la mort sont* moins funestes *que les plaisirs qui attaquent la vertu---le vice grossier et l'impudence brutale* ne *sont pas quelquefois* si dangereux *qu'une beauté modeste.*——FENELON.

On forme la comparaison d'inégalité en mettant *aussi* et *autant* avant l'adjectif, comme : *les couleurs de la vie dans la jeunesse et dans l'âge avancé ont une apparence* aussi différente *que la face de la nature dans le prin-*

très-riche, fort coulant *et* très-doux ; *mais il est quelquefois prolixe : celui de Bossuet est* extrêmement élevé, *mais il est quelquefois dur et rude. Fénélon, en peignant la nature voudroit en rendre toutes les beautés : mais Bossuet ne la peint qu'en masses.*

*REMARQUE. "La langue françoise, dit Bouhours, n'a " point pris de superlatifs des Latins. Elle n'en a point " d'autre que *généralissime*, qui est tout françois, et que " le Cardinal de Richelieu fit de son autorité, allant com- " mander les armées de France en Italie, si nous en cro- " yons Balzac." Nous avons aussi emprunté des Italiens cinq ou six superlatifs auxquels nous nous sommes contentés de donner une terminaison Françoise. Tels sont *révérendissime*, *illustrissime*, *excellentissime*, *éminentissime.*

Le superlatif relatif exprime une qualité dans le plus haut degré, mais avec rapport à une autre chose. On le forme en plaçant l'article avant les adverbes comparatifs *meilleur*, *moindre*, *pire*, *plus* et *moins*—*La gloire qu'on a donnée aux Egyptiens d'être* les plus reconnoissans de tous les hommes, *fait voir aussi qu'ils étoient* les plus sociables. BOSSUET.

Les adjectifs pronominaux, *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur* placés avant les adverbes comparatifs font la fonction d'articles, et élèvent par conséquent l'adjectif au superlatif relatif. Ces phrases *c'est mon meilleur ami*—*c'est leur plus grande ressource* équivalent à celle-ci, *c'est le meilleur de mes amis*—*c'est la plus grande de leurs ressources.*

*En latin on ne peut marquer la supériorité relative, ce qui est un défaut dans cette langue. Il y a plus de précision et de justesse dans le François, puisqu'on a la facilité d'exprimer les deux sortes d'excellence, l'absolue et la relative : *on peut être* un très-grand *seigneur en Angleterre, sans en être* le plus grand *seigneur.* Cette reflextion est de Batteux

Le superlatif relatif est toujours suivi de la préposition *de.*

REMARQUE. Quelques personnes paroissent confondre le simple comparatif avec le superlatif absolu ; parce qu'en effet au premier coup d'œil la différence n'est pas aisée à appercevoir. Mais si l'on y réfléchit on trouvera que le comparatif n'exprime qu'une comparaison particulière, et que le superlatif relatif en exprime une générale.

RÈGLE. Les adverbes comparatifs *si*, *aussi*, *plus*, et *le*

plus, doivent se répéter avant chaque adjectif, quand il y en a plusieurs dans une phrase, ainsi que *tant* et *autant* avant les participes.

Si l'esprit humain imite la nature dans sa marche et dans son travail, s'il s'élève par la contemplation aux vérités les plus nobles *et* les plus sublimes, *s'il les réunit s'il les enchaîne, s'il en forme un systéme par la réflexion, il établira sur des fondemens inébranlables des monumens éternels.*—Buffon.

> Rome poursuit en vous un ennemi fatal,
> *Plus conjuré* contr'elle et *plus craint* qu'Annibal. Rac.

ARTICLE II.

DES ADJECTIFS CONSIDÉRÉS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES AUTRES MOTS.

Nous avons quatre choses à examiner dans cet article, l'accord des adjectifs, leur emploi avec l'article, leur place relativement au substantif, et leur régime.

§. I.

Accord des Adjectifs.

EXCEPTIONS. On doit excepter les adjectifs *nu* et *demi*, placés avant un substantif, et *feu* placé avant l'article ou un adjectif pronominal, comme : *il va* nu *pieds*, nu *jambes*, nu *tête*,—*je suis à vous dans une* demi *heure*,—feu la *reine*, feu ma *mere*. Mais on ne doit point excepter ces adjectifs *nu* et *demi*, quand ils sont placés après le substantif, ni *feu* placé après l'article ou l'adjectif pronominal, comme il va *les pieds nus*, *les jambes nues*, *la tête nue*,—*je suis à vous dans une heure et demie*,—*la feue reine*,—*ma feue mère*.

Nous verrons ailleurs qu'il y a plusieurs adjectifs que l'on emploie adverbialement, comme : *elle chante* faux, *elles parlent* haut. Dans ce cas ils perdent leur nature d'adjectifs et deviennent de véritables adverbes. Ils ne sont par conséquent susceptibles ni de genre ni de nombre.

Il y en a d'autres qui deviennent de vraies prépositions. Tels sont *excepté* et *supposé* placés avant des substantifs, et alors ces mots ne prennent ni genre ni nombre, comme : excepté *quelques malheureux*, supposé *la vérité du fait*. Mais ces mots placés après des substantifs redeviennent des adjectifs, et doivent en suivre les règles, comme : *quelques malheureux* exceptés—*la vérité du fait* supposée.

Voyez ce que nous avons dit sur l'accord des adjectifs avec le substantif *gens* (page 89).

Quelques grammairiens, et entr'autres Vaugelas prétendent qu'on doit mettre au masculin les adjectifs et les pronoms qui se rapportent au substantif *personne*, si ces adjectifs et ces pronoms en sont séparés par un grand nombre de mots. Voici un des exemples qu'ils apportent : *les personnes consommées dans la vertu ont en toute chose une droiture d'esprit, et une attention judicieuse qui les empêchent d'être médisans.* Telle en effet a été la pratique de plusieurs bons écrivains. Quelques respectables que soient ces autorités, nous pensons que cette manière de s'exprimer est une véritable faute contre la langue, puisque *personne* substantif est toujours féminin. Cette opinion de Vaugelas a été condamnée par l'Académie. Thomas Corneille et le P. Bouhours l'ont néanmoins soutenue, mais avec des restrictions plus embarrassantes qu'utiles. L'Abbé Girard l'a rejettée, et à son exemple tous les grammairiens en ont fait autant. Dans l'usage actuel, l'adjectif ou le relatif, qui se rapporte au substantif *personne*, se met toujours au féminin.

Ainsi ce vers de Racine :

> Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute *prête*,

n'est point exact pour un grammairien ; car, quel est l'homme de goût qui oseroit le condamner dans un poëte tel que Racine, et qui ne regardera pas ce tour comme une licence du nombre de celles qu'on excuse et qu'on aime même en poësie ?

S'ils sont en régime, l'adjectif ne s'accorde qu'avec le dernier, comme : *il avoit la bouche et* les yeux ouverts, ou *il avoit les yeux et* la bouche ouverte. Ainsi Bossuet s'est très-bien exprimé quand il a dit : *le bon goût des Egyptiens leur fit aimer dès-lors la solidité et la* régularité toute nue. Fléchier a dû également dire : *N'attendez pas...que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et* de la patrie éplorée.

REMARQUE. La même règle s'observe avec le pronom relatif placé apres deux substantifs de choses. C'est pourquoi Fénélon a dit : *il y a dans la véritable vertu* une candeur *et* une ingénuité, à laquelle *on ne se méprend pas, pourvu qu'on y soit attentif.*

II. RÈGLE. Quand les deux noms auxquels un adjectif se rapporte sont de différens genres, on met l'adjectif au pluriel et au masculin.

Mon père et ma mère sont contens.

L'imagination et le génie de l'Arioste, quoique irréguliers, *dans leur marche attachent, entraînent, et captivent le lecteur, qui ne peut se lasser de les admirer.*

La raison qu'on en donne est que le genre masculin est le genre le plus noble, et que par conséquent on doit lui donner la préférence.

Le vers de Racine que nous avons cité manque encore contre cette règle.

Il se présente ici une difficulté sur laquelle les grammairiens ne s'accordent pas : c'est sur un nom suivi de plusieurs adjectifs qui expriment différentes espèces d'un même genre. Les uns veulent qu'on mette le substantif au pluriel, tandis que chaque adjectif reste au singulier. Nous avons longtemps pensé comme eux, mais après y avoir bien réfléchi, nous avons adopté l'opinion de ceux qui rejettent cette construction comme contraire aux règles de la syntaxe ;

car il n'y a que l'adjectif qui doive prendre les accidens et la forme du substantif, parce qu'il n'y a que le substantif qui ait le droit de régler l'accord : or, dans le cas dont il s'agit, ce seroit au contraire les adjectifs qui régleroient l'accord du substantif, en le forçant de prendre la forme plurielle, tandis que chacun d'eux conserveroit la forme singulière : ce qui ne peut être admis en grammaire. Ainsi cette phrase, *les* langues françoise et angloise *sont fort cultivées*, n'est pas françoise : on doit dire : *la langue françoise et l'Angloise sont fort cultivées*.

D'après cette observation, nous ne balançons pas à condamner cette phrase de Duclos, *les grammaires françoises ne se sont que trop ressenties* des syntaxes Greque *et latine* ; et celle-ci de l'Abbé Rainal, *dans ces climats*, les moussons sèche et pluvieuse *se partagent l'année* ; néanmoins l'usage paroît encore autoriser ces phrases.

Avant de finir ce paragraphe, nous devons parler de l'usage relatif à quelques adjectifs, qui, dans des phrases semblables, ont des rapports différens. On dit et on doit dire en parlant d'une femme, *elle a l'air bon*, *elle a l'air mauvais*. Dans ce cas *bon* et *mauvais* modifient *air*, et en prennent le genre : ce qui arrive toutes les fois que le sujet de la phrase est un nom de personne. Mais on dit

Pour lui Phébus *est sourd*, et Pégase *est rétif*. DESP.

J'approchai ma main de mes yeux, *elle me* parut *alors* plus grande *que tout mon corps*, *et elle fit disparoître à ma vue un nombre infini d'objets*. BUFFON.

Un vers étoit trop foible et vous le *rendez dur* ;
J'évite d'être long et je *deviens obscur*. DESPREAUX.

il en est encore séparé dans des cas elliptiques : nous aurons occasion d'en parler, soit ici, soit ailleurs.

I. RÈGLE. Les adjectifs pris substantivement sont, comme les noms communs, accompagnés de l'article, lorsque l'emploi qu'on en fait l'exige.

Les fous inventent les modes, et *les sages* s'y conforment.

La mode assujettit *le sage* à sa formule :
La suivre est un devoir ; la fuir un ridicule.
M. LE CARDINAL DE BERNIS.

II. RÈGLE. Quand un nom est accompagné de deux adjectifs qui expriment des qualités opposées, l'article doit se répéter avant chaque adjectif.

Les vieux *et* les nouveaux *soldats sont remplis d'ardeur* —*un homme qui est jaloux de sa réputation fréquente* la bonne compagnie *et fuit* la mauvaise.

La raison en est que des adjectifs opposés ne peuvent en même temps modifier le même sujet, et c'est ce que marque l'article : il y a dans ce cas deux phrases réunies en une par le moyen de l'ellipse. Si l'on supprimoit l'article avant le dernier adjectif, il arriveroit dans la première phrase, par exemple qu'on affirmeroit des *soldats* qu'ils sont en même temps *vieux* et *nouveaux* : ce qui seroit une absurdité.

Cette règle est donc de rigueur, toutes les fois que les qualités exprimées par les adjectifs sont opposées.

Mais ces qualités peuvent être a peu près synonimes, ou différentes, sans être opposées. Dans la première supposition on ne répète pas l'article, parce que les deux adjectifs modifient conjointement le substantif et font un tout avec lui : ainsi on dira *le* sage *et* pieux *Fénélon* a *des droits bien acquis à l'estime générale*. Dans la seconde, il est peut-être mieux de le répéter, comme : *le sage et l'ingénieux Fénélon*, &c. Parce qu'une qualité a rapport à l'esprit, et l'autre au cœur. Néanmoins il paroît qu'en

général les auteurs dans ce dernier cas ne consultent guère que l'oreille.

III. Règle. On met l'article avant l'adjectif qu'on joint à un nom propre, ou pour marquer une qualité caractéristique, ou pour distinguer la personne dont on parle de celles qui pourroient porter son nom.

On dit le sublime *Bossuet*, le vertueux *Fénélon*, le tendre *Racine*, le naïf *la Fontaine*; et *Louis* le gros, *Henri* le grand, &c. On excepte *César-Auguste*, *Philippe-Auguste*, *Louis-Dieu-donné*.

L'adjectif qu'on joint à un nom propre, le précède ou le suit. S'il le précède, il marque une qualité qui peut être commune à plusieurs; s'il le suit, il marque une qualité distinctive. Lorsque je dis *le sublime Bossuet*, j'affirme seulement de *Bossuet* qu'il est *sublime*: mais si je dis *Louis le juste*, j'exprime qu'il y a plusieurs *Louis*, et que celui dont je parle est *juste*. Ainsi ces deux phrases *le savant Varron*, &c. et *Varron le savant*, &c. ne presentent pas la même idée.

* A l'occasion de cette règle, du Marsais fait une observation qui mérite d'être rapportée, parce qu'elle rend compte de l'usage de l'article avec certains mots. « Lorsqu'à la « simple idée du nom propre on joint quelqu'autre idée,

C'est ici le lieu d'examiner deux phrases où les grammairiens ont bien voulu trouver de la difficulté.

1° Doit-on dire: *c'est également la coutume* des peuples les plus barbares et civilisés; ou bien, *c'est également la coutume des peuples* les plus barbares et des plus civilisés? Cette dernière manière est la seule bonne, puisque, conformément à la seconde règle, l'article doit se répéter avant les adjecifs qui expriment des qualités opposées, afin d'en marquer l'opposition. Nous observerons encore que cette dernière phrase sera plus exacte, si l'on ne fait pas l'ellipse de *celle*; et si l'on dit, *c'est également la coutume des peuples les plus barbares, et celle des plus civilisés.*

2° Doit-on dire: *c'est une des femmes* des *plus belles* ou les *plus belles de Londres? Girard* et *Condillac* admettent la première manière, lorsqu'on veut marquer un second rapport extractif: mais est-ce avec fondement? Nous avons vu dans la quatrième règle que l'article se met avant le superlatif relatif, quoique l'article ait été placé avant le substantif. La raison en est que sans cette répétition il n'y auroit point de superlatif relatif; mais l'adjectif n'en est pas moins intimement uni au substantif. Dans la phrase que nous examinons l'adjectif est au contraire séparé de son substantif par la préposition extractive *de*, parce que, disent les grammairiens cités, après avoir fait un premier extrait de la totalité des femmes, on sent qu'on n'a pas dit tout ce qu'on veut faire entendre, et que pour rendre la pensée complète, il faut encore un autre extrait plus restraint, fait de ce nombre de femmes que le plus de beauté distingue du reste de leur totalité. Voilà leur raisonnement, mais ce raisonnement ne porte sur rien de solide. Car que veut-on dire? qu'*une telle femme est du nombre des femmes les plus belles de Londres:* or on le dit et très-bien sans le second extrait: il est donc inutile, puisque par le premier extrait seul la femme dont je parle est tirée de la totalité des femmes et mise au nombre des plus belles. Nous ajouterons que pour que deux extraits fussent admis dans cette phrase, il faudroit qu'ils renfermassent à l'aide de plusieurs ellipses, ces deux phrases; *c'est une des femmes les plus belles, et c'est parmi les plus belles une des plus belles*, c'est précisément ce qu'ils ne font pas. Et il n'y a pas grand mal, car cette seconde phrase pourroit bien, comme celle dont nous allons parler, n'exprimer qu'une absurdité.

[redacted]

Nous avons vu citer dans bien des grammaires, et nous avons entendu dire une infinité de fois cette phrase : *il y avoit vingt femmes, toutes plus jolies les unes que les autres.* C'est encore là une de ces phrases que l'inattention a introduites : car si l'on se donne la peine de la décomposer, on trouvera qu'elle ne renferme qu'une idée absurde et ridicule. Car que signifie-t-elle ? elle signifie seulement que *chacune de ces vingt femmes étoit plus belle que sa voisine, qui étoit elle-même plus jolie qu'elle.* Vrai galimathias, qu'on auroit dû proscrire depuis long-temps.

§ III.

Place et modification des Adjectifs.

La place des adjectifs n'est pas indifférente dans la langue françoise. Quelques-uns se placent avant les substantifs ; d'autres après, et beaucoup avant ou après selon que l'oreille le demande. L'usage et le goût leur ont assigné ces places qu'on doit leur conserver, si l'on veut bien parler et bien écrire. Cette grammaire ayant été rédigée sur la demande et d'après le vœu de plusieurs Anglois, nous entrerons sur ce sujet dans des détails que nous eussions négligés, si nous [redacted]

venons de parler, perdent leur place quand ils sont joints par une conjonction à un autre adjectif qui doit être mis après le substantif, comme: *c'est une femme* grande et bien faite.

Les adjectifs pronominaux peuvent se réunir à ceux des trois autres classes et les modifier pour qualifier conjointement avec eux le substantif qu'ils accompagnent, comme: mon *tendre ami*, sa *première enfance*, ses *airs décidés*, ce *ton riant*. Les adjectifs numéraux peuvent qualifier les nominaux et les verbaux; mais ils ne qualifient pas les pronominaux, comme: *le* premier *morceau* convoité *fut* le premier *mets* défendu.

II. Regle. On met après le substantif les adjectifs verbaux formés du participe passé et le plus communément ceux formés du participe présent. . . . . figure *arrondie*, ouvrage *divertissant*; ainsi que les nominaux qui

Qualifient par la figure. . .	table *ovale*, bonnet *rond*.
Par la couleur.	maison *blanche*, tapis *vert*.
Par la saveur.	herbe *amère*, vin *doux*.
Par l'odeur.	fleur *odoriférante*.
Par le son.	orgue *harmonieux*, instrument *sonore*.
Ceux qui expriment quelque idée d'action.	procureur *actif*, général *vigilant*.
Ou d'effet produit.	coutume *abusive*, mal *incurable*.
Ceux qui expriment une qualité relative à la nature.	plaisir *réel*, ordre *grammatical*.
Ou à l'espèce d'une chose. .	qualité *occulte*, discours *concis*.
Ceux qui se rapportent aux nations.	flegme *Anglois*, vivacité *Françoise*.
Enfin ceux qui se terminent en *esque*, *il*, *ule*, et presque toujours ceux en *ic*, et *ique*.	figure *grotesque*, discours *puéril*, femme *crédule*, bien *public*, livre *canonique*.

Les adjectifs verbaux formés du participe présent se mettent quelquefois avant le substantif en poësie et dans le style élevé. Fénélon a dit: *de* riantes *images*. "Voilà des pratiques, dit du Marsais, que le seul bon usage peut apprendre; et ce sont là de ces finesses qui nous échappent dans

" les langues mortes, et qui étoient sans doute très-sensibles
" à ceux qui parloient ces langues, dans le temps qu'elles
" étoient vivantes."

Les adjectifs nominaux et verbaux, ne se modifiant pas les uns les autres, ne peuvent qualifier conjointement un substantif, que lorsqu'ils sont joints par une conjonction. Voilà pourquoi l'on ne peut pas dire : *c'est une* grande sotte *personne*. Pour rendre cette phrase françoise, il faut ou changer l'adjectif *grande* en adverbe, comme: *c'est une* très-sotte *personne*; ou prendre substantivement l'adjectif *sotte*, comme: *c'est une grande* sotte. Si l'on joint quelquefois à un substantif plusieurs adjectifs pour le qualifier, ce n'est que par voie d'énumération, chaque adjectif dans ce cas se rapportant séparément et uniquement à ce substantif, comme: *c'est un homme* bien né, riche, savant, éloquent et généreux. Mais si ces adjectifs ne peuvent se modifier les uns les autres, ils sont les seuls qui puissent recevoir des modifications par les adverbes, comme: très-*beau*, fort *froid*, effrontément *hardi*.

Dans les mots *blancs-manteaux*, *blanc-manger*, *blanc-bec*, *rouge-bord*, *rouge-trogne*, *rouge-gorge*, *rouge-queue*, *vert galand*, *vif-argent*, la place des adjectifs n'est pas une exception à la règle, parce qu'ils forment avec les substantifs

images ou *images riantes.*—*talens sublimes* ou *sublimes talens;* mais dans le style périodique leur place peut influer de bien des manières sur la beauté des phrases. Il nous suffit d'en avertir: tout développement sur ce sujet seroit étranger à la grammaire.

La position de l'adjectif avant ou après le substantif est si peu indifférente dans la langue françoise que de cette position avant ou après dépend souvent l'acception qu'on doit leur donner. L'usage dicte si impérieusement la loi, qu'on ne seroit plus entendu, si l'on se permettoit de l'enfreindre; voici la liste de ces adjectifs.

TABLE

DES ADJECTIFS DE DIFFÉRENTES SIGNIFICATIONS SELON LA PLACE QU'ILS OCCUPENT.

L'air grand, c'est une phisionomie noble.	*Le grand air*, ce sont les manières d'un grand seigneur.
L'air mauvais, est un extérieur redoutable.	*Mauvais air*, est un extérieur ignoble, un maintien gauche.
Un homme grand, est un homme de haute taille, excepté qu'on n'ajoute un modificatif qui ait rapport au moral, comme: *c'est un homme grand dans ses vues.*	*Un grand homme*, est un homme à grand talens, excepté qu'on n'ajoute quelque qualité du corps, comme: *c'est un grand homme noir*, &c.
Un homme brave, est un homme intrépide qui affronte le danger.	*Un brave homme*, est un homme de bien, de probité, dont le commerce est doux.
Un enfant cruel, un peuple cruel, une femme cruelle, sont un enfant, un peuple, une femme barbares et féroces qui sont insensibles à la pitié.	*Un cruel enfant, un cruel peuple, une cruelle femme*, sont un enfant, un peuple, une femme insupportables par leurs manières d'agir bizarres, et importunes.
Du bois mort, est du bois séché sur pied.	*Du mort-bois*, est du bois de peu de valeur.
Une chose certaine, une	*Une certaine chose, une*

nouvelle certaine, *une marque certaine*, sont une chose, une nouvelle, une marque vraie et assurée.

Une voix commune, est une voix ordinaire.

Une fausse corde, est une corde qui n'est pas montée au ton qu'il faut.

Un faux accord, est celui qui choque l'oreille, parce que les sons quoique justes, n'y forment pas un ton harmonique.

On dit d'un tableau qu'il est dans *un faux jour*, quand il est éclairé du sens contraire à celui que le peintre a supposé dans son objet.

Une fausse clef, est une clef qu'on garde furtivement pour en faire un usage

certaine nouvelle, *une certaine marque*, sont une chose, une nouvelle, une marque indéterminée.

D'une commune voix, signifie unanimement.

Une corde fausse, est une corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Un accord faux, est celui dont les sons se trouvent mal accordés, et ne gardent pas entr'eux la justesse des intervalles.

Il y a *un jour faux* dans un tableau, quand une partie y est éclairée contre nature, parce que l'ensemble exige qu'elle soit dans l'ombre.

Une clef fausse, est celle qui n'est pas propre à la serrure pour laquelle on veut

troisième personne de la Sainte-Trinité.

Une femme sage, c'est une femme vertueuse et prudente.

Une grosse femme, est une femme qui a beaucoup d'embonpoint.

Un galant homme, est un homme poli, qui a des talens, des mœurs, dont le commerce est sûr, agréable, &c.

Un gentilhomme, est un homme d'extraction noble.

Un nouvel habit, est un habit différent de celui qu'on vient de quitter.

Le vin nouveau, est le vin nouvellement fait.

Un pauvre homme, *un pauvre auteur*, signifient un homme, un auteur de peu de mérite. (1)

Un pauvre orateur, *de pauvre vin*, *une pauvre chère*, *une pauvre comédie*, sont des expressions de mépris et de dédain.

Une langue pauvre, est celle qui n'a pas tout ce qui est nécessaire à l'expression de nos pensées.

prit de Dieu, commun aux trois personnes de la Sainte-Trinité, excepté qu'on n'ajoute un modificatif qui désigne le St.-Esprit.

Une sage-femme, est une femme qui assiste celles qui sont en travail d'enfant.

Une femme grosse, est une femme enceinte.

Un homme galant, est un homme qui cherche à plaire aux femmes, qui leur rend des soins. &c.

Un homme gentil, est un homme gai, vif, joli, &c.

Un habit nouveau, est un habit d'une nouvelle mode.

Un habit neuf, est un habit qui n'a point, ou qui a peu servi.

Le nouveau vin, est le vin nouvellement en perce.

Un homme pauvre, *un auteur pauvre*, signifient un homme, un auteur sans biens.

Mais *le pauvre prince*, *la pauvre reine*, *les pauvres innocens*, sont des expressions de pitié. Le ton qu'on emploie détermine le sens.

Une pauvre langue, est celle qui outre la disette des termes, n'a ni douceur, ni énergie, ni beauté.

---

(1) Linière voyant, un jour passer ensemble Chapelain et Patru, dit du premier ; *c'est un pauvre auteur ;* et du second, *c'est un auteur pauvre.*

Un plaisant homme, est un homme bizarre, ridicule, singulier, &c.

Un homme plaisant, est un homme gai, enjoué, qui fait rire.

Un plaisant personnage, est un impertinent méprisable.

Un personnage plaisant, est celui dont le rôle est rempli de traits divertissans, de saillies fines, &c.

Une plaisante comédie, est une mauvaise comédie.

Une comédie plaisante, est une comédie pleine de sel, de finesse, &c.

Un plaisant conte, est un récit sans vérité, sans vraisemblance.

Un conte plaisant, est un récit agréable et amusant.

Le haut ton, est une manière de parler audacieuse, arrogante.

Le ton haut, signifie le degré supérieur d'élévation d'une voix, d'une corde, excepté que *haut* ne soit précédé de l'adverbe *bien*.

Un honnête homme, est un homme qui a des mœurs, de la probité, &c.

Un homme honnête, est un homme poli, qui plaît par ses bonnes manières.

Les honnêtes gens, sont ceux qui ont du bien, une

Des gens honnêtes, sont des personnes polies, qui re-

Le riche Lucullus, signifie Lucullus qui est riche.

Lucullus le riche, annonce qu'il y a plusieurs Lucullus, et qu'on parle de celui qui est distingué par ses richesses.

REMARQUE. Il y a une infinité d'expressions dans la langue françoise qui ont une signification différente par le dérangement d'un seul mot. L'usage seul peut les faire connoître. *Quelle est votre erreur?* signifie ordinairement, *en quoi vous êtes-vous trompé?* Mais *quelle erreur est la vôtre!* signifie, *est-il possible que vous soyez tombé dans une telle erreur!* Tant il est essentiel d'être bien fixé sur la vraie acception des mots.

§ IV.

RÉGIME DES ADJECTIFS.

Le régime des adjectifs est un substantif ou un verbe précédé de l'une de ces prépositions *à* ou *de*.

Quelques adjectifs ne régissent rien : ce sont ceux qui ont par eux-mêmes une signification déterminée, comme : *courageux*, *sage*. Quelques autres doivent avoir nécessairement un régime : ce sont ceux qui ont besoin d'être restreints pour avoir une signification déterminée, comme : *capable*, *prêt*. Il y en a enfin qui sont tantôt sans régime et tantôt avec régime : ce sont ceux qui sont sans régime quand on leur donne une signification générale, et qui ont un régime quand on les restreint, comme : *content*, *sensible*.

I. RÈGLE. Il ne faut point donner un régime à un adjectif qui ne doit point en avoir, ni lui en donner un autre que celui qui lui est assigné par le bon usage.

L'application de cette règle est très-embarrassante pour les étrangers. Elle dépend principalement de l'usage qu'ils ne peuvent connoître qu'à la longue, et qui même est souvent contraire à celui de leur propre langue. Pour leur éviter bien de la peine et des soins, nous donnons (note 3) la liste des principaux adjectifs qui régissent *à* ou *de*.

Cette difficulté n'est point la seule que les étrangers aient

à surmonter. Il y en a d'autres plus embarrassantes encore pour eux, parce qu'elles tiennent plus au génie qu'au méchanisme de la langue. En voici deux.

La première, c'est de bien connoître la nature des adjectifs : car il y en a qui ne conviennent qu'aux personnes, et d'autres qui ne peuvent qualifier que des choses. Dans la classe des adjectifs verbaux, ceux-là seuls s'appliquent heureusement aux personnes, qui viennent des verbes qui peuvent avoir ces personnes pour régime direct. Ainsi quoiqu'on dise : *faute pardonnable*, *action déplorable*, on ne peut pas dire : *homme pardonnable*, ni, malgré l'autorité de Racine, *prince déplorable*, parce que l'usage ne permet pas de dire : *pardonner quelqu'un*, *déplorer quelqu'un*. Cette faute se trouve plusieurs fois dans Racine et dans des ouvrages différens, et qui ont été faits à dix ou douze ans l'un de l'autre. Mais " quand il s'agit d'un " auteur tel que Racine, dit l'Abbé d'Olivet, il est tou- " jours à propos d'observer que ces expressions sont des " manières de parler, qui ont pu ne lui pas déplaire, " quoique l'usage ne les eût pas autorisées."

La même impropriété a lieu lorsqu'on applique aux choses des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes. " Il y a des adjectifs, dit T. Corneille, dont on ne

jectif *impatient* ne peut être restreint que par un verbe. On doit dire : *impatient de commander*, et non pas *du commandement*. On trouve bien des fautes de ce genre dans nos anciens auteurs, et dans Malherbe même.

Remarque. **Quelque chose, rien, quoique ce soit*, &c. veulent *de* avant l'adjectif qui suit. * Vaugelas, dont les opinions sur la langue Françoise méritent tant d'attention, pense qu'on peut supprimer *de* avant l'adjectif qui régit cette préposition. La raison qu'il en donne, c'est que cette répétition rend la phrase dure et désagréable : et en effet, tous nos bons écrivains évitent, toutes les fois qu'ils peuvent le faire, ces sons sourds et monotones qui ne sauroient plaire à une oreille délicate. En conséquence, il veut qu'on dise : *Il l'exhortoit à faire quelque chose digne de sa naissance*, au lieu de, *il l'exhortoit de faire quelque chose de digne*, &c. Mais la dureté du son est-elle une raison suffisante pour faire ce changement ? Nous ne le pensons point, et pour deux raisons ; la première, c'est que cette formule a été de tout temps dans la langue ; elle est donc conforme à l'usage : pourquoi, dit l'Abbé d'Olivet, ne le respecteroit-on pas ? La seconde raison, c'est que nous pensons que ce changement seroit une faute, parce que le mot *chose* joint à *quelque*, change de nature, ne présentant plus alors une *idée* déterminée, comme lorsqu'il est uni à tout autre prépositif ; mais qu'il présente seulement une idée vague, qui a besoin d'être déterminée. De vrai substantif, il devient vrai pronom indéfini, et c'est ce que Vaugelas lui-même paroît reconnoître dans une autre remarque où il avoue que *quelque chose* est neutre. Or, dans notre langue, le pronom indéfini est suivi de la préposition *de*, comme : *aucun de vous, nul de vous, pas un de nous, personne de vous, qui que ce soit de vous, rien de solide, quoi que ce soit de bon*, &c. parce que l'effet de la préposition *de* est de faire disparoître la signification vague qu'il a de lui-même, en la déterminant à un objet particulier. Et dans ce cas, comme l'observe du Marsais, l'adjectif placé après *de* perd aussi sa nature, et devient un vrai substantif : car nous l'avons dit, et nous ne cesserons de le répéter, ce ne sont pas les mots en eux-mêmes qui décident de leur nature, mais c'est l'emploi qu'on en fait. Nous conclurons de ce que nous venons de dire, que dans les phrases où il y auroit le choc à craindre, on doit éviter et la faute et la dureté du son, en employant

un autre tour ; ce qui est aisé, puisqu'il y en a un très-élégant, et qui n'est contesté par personne. Il consiste à faire modifier *quelque chose* par le relatif *qui*, sujet d'une proposition incidente déterminative, comme : *Il l'exhortoit à faire quelque chose qui fût digne de sa naissance.*

* Un savant critique Anglois ne pense pas comme nous : mais voilà nos raisons, et nous les lui soumettons bien volontiers.

II. Regle. Un substantif peut être régi par deux adjectifs. pourvu que ces adjectifs veuillent les mêmes régimes.

Une femme douce, honnête et décente, qui ne voit dans les avantages de la naissance, des richesses et de la beauté, que des encouragemens à la vertu, est bien sûre d'être aimée et recherchée *de tout le monde.* L * * *

Mais on ne pourroit pas dire, *cet homme est utile et chéri de sa famille*, parce que *utile* et *chéri* ne peuvent être suivis de la même préposition. On doit alors employer un autre tour, et dire : *Cet homme est utile à sa famille, et en est chéri.* Les étrangers font souvent des fautes à cet égard ; l'usage de la conversation familière dans leur langue les y fait tomber fréquemment par inadvertance.

[redacted]

à exprimer la quantité des choses, et les ordinaux les rangs qu'elles occupent entr'elles.

Les nombres cardinaux sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *vingt-un* ou *vingt et un*, *vingt-deux*, *vingt-trois*, &c. *trente*, *trente et un*, &c. *quarante*, &c. *cinquante*, &c. *soixante*, &c. *soixante-dix*, *soixante-onze*, &c. *quatre-vingt-dix*, *quatre-vingt-onze*, &c. *cent*, *deux cents*, &c. *mille*, *deux mille*.....*million* n'est pas un adjectif; il appartient à la classe des substantifs.

REMARQUE. Les nombres cardinaux ne comprennent que vingt-trois mots, du moins selon le bon usage: cependant ils servent à calculer jusqu'à un million: ils le font par la combinaison, en se joignant les uns aux autres, selon le besoin. L'adjectif numérique *un*, toujours essentiellement du singulier est le seul qui soit susceptible de genre: il s'emploie selon les circonstances au féminin et au masculin. On dit *un écu*, *une pistole*.

Les nombres ordinaux sont, *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *quatrième* &c. et ainsi de suite, en suivant les nombres cardinaux.

On voit, qu'excepté *premier* et *second*, tous les nombres ordinaux se forment des cardinaux, en changeant en *vième* ceux qui finissent en *f*; en changeant en *ième* l'*e* muet dans ceux qui ont cette terminaison; enfin, en ajoutant *ième* à ceux qui finissent par une consonne, excepté *cinq*, qui veut, en outre, avoir *u* avant *ième*. Ainsi de *neuf*, de *quatre*, de *trois*, de *cinq* on fait *neuvième*, *quatrième*, *troisième*, *cinquième*.

Unième ne s'emploie qu'après *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingt*, *cent*, et *mille*.

On dit à present *vingt-un* ou *vingt et un*; *trente-un* ou *trente et un*; et ainsi jusqu'à quatre-vingt; mais on dit toujours *trente-deux*, *quarante-trois*, *cinquante-quatre*, &c. La série depuis *soixante* jusqu'à *quatre-vingt* prenoit autrefois la conjonction *et* entre les deux nombres. De nos jours l'usage contraire a prévalu. L'Abbé Fromant se trompe en soutenant qu'on doit ainsi s'exprimer. L'emploi de cette conjonction depuis *quatre-vingt* jusqu'à *cent*, seroit une faute. En géométrie on dit *nonante* au lieu de *quatre-vingt-dix*.

Cent au pluriel, et *vingt* dans *quatre-vingt* et *six-vingt* (qui ne se dit guère) prennent la marque du pluriel, quand ils sont suivis d'un substantif, comme : *deux cents hommes, quatre-vingts volumes, six-vingts arbres.* Mais on doit les écrire sans la marque du pluriel, s'ils sont suivis d'un autre nombre, comme : *trois-cent-dix hommes, quatre-vingt-dix abricots.*

Pour la date des années on écrit *mil,* comme : *mil sept-cent quatre-vingt-dix-neuf.* Par tout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais la marque du pluriel. Il ne faut pas confondre *mille* nom de nombre avec le substantif *mille* qui signifie une étendue de mille pas.

Cent et *mille* s'emploient à l'indéfini, comme : *il lui fit cent caresses* ; *faites-lui mille amitiés.*

On dit *le onze, du onze, au onze, sur les onze heures, sur les une heures.* Il faut prononcer comme s'il y avoit une *h* aspirée aux mots *onze* et *une.* *Neuf* se prononce *neuv,* dans certains cas, comme : *neuv ans.* (voyez 1. partie, p. 31). L'Académie françoise décida autrefois qu'il faut dire, *vingt et un an accomplis, trente et un écu bien comptés, quarante et un jour passés,* quoiqu'on doive dire, *vingt et un chevaux bien en-*

[redacted]

Les nombres cardinaux se prennent quelquefois substantivement, comme: *nous partîmes* le douze *pour revenir* le vingt, *mais nous ne revînmes que* le trente. Les nombres ordinaux suivent aussi la même loi, comme: *Socrate est le premier qui s'est occupé de la morale; nous nous associerons au* quatrième.

Les adjectifs numéraux ne sont jamais précédés de l'article, quand ils ne sont employés qu'au calcul, ou lorsqu'ils ne font qu'énoncer le nombre des choses: ils en font la fonction. Mais si outre cette énonciation il s'agit de distinguer la chose calculée des autres de la même espèce, ils sont précédés de l'article, *des quatre phénomènes qui ont paru, je n'ai vu que les deux derniers.* Dans ce cas il y a rapport à quelque chose. (voyez c. 2. art. 2. règ. 2.)

Les noms de nombre précèdent toujours les substantifs qu'ils modifient; et ils ne peuvent être précédés que par l'article et les adjectifs pronominaux.

Outre ces deux espèces de noms de nombre, il y en a d'autres qui appartiennent à la classe des substantifs: ce sont les nombres *collectifs*, les nombres *distributifs*, et les nombres *proportionnels*.

Les nombres *collectifs* servent à marquer une certaine quantité de chose; tels sont: une *demi-douzaine*, une *douzaine*, une *vingtaine*, une *centaine*, un *millier*, un *million*, un *milliard*.

Les nombres *distributifs* sont ceux qui servent à marquer les différentes parties d'un tout. Ce sont la *moitié*, le *tiers*, le *quart*, un *cinquième*, un *huitième*, &c.

Les *proportionnels* sont ceux qui servent à marquer l'augmentation progressive du nombre des choses. Tels sont: *le double, le triple, le quadruple, le centuple.*

CHAPITRE IV.

Des Pronoms.

Les pronoms sont des mots qui tiennent la place des noms: ce sont tout autant de substituts qui en font les fonctions. Par eux-mêmes ils ne présentent aucune idée précise: mais ils rappellent à l'esprit une idée quelconque désignée par un nom propre, ou connue par les circonstances. Les pronoms sont d'un grand avantage dans les langues; non seulement ils évitent des répétitions qui seroient insupportables et dures, mais ils répandent sur tout le discours plus de clarté, de feu, de variété et de graces.

En voici la preuve, dans ce passage que nous tirons de l'abbé Girard. Nous adoptons cet exemple avec d'autant plus de plaisir, qu'il renferme l'idée d'une excellente grammaire.

*Il faut que la grammaire soit conduite par le génie de la langue qu'*elle *traite, que la méthode* en *soit nette et facile; qu'*elle *n'omette aucune des loix de l'usage, et que tout* y *soit exactement défini, ainsi qu'éclairé par des exemples, afin que les ignorans* la *puissent apprendre, et que les doctes* lui *donnent leur approbation.*

Dans cette période ces mots *elle, en, y, la, lui,* sont des pronoms qui remplacent le substantif *grammaire.* Si l'on vient à le substituer à ces pronoms, la phrase n'est plus soutenable: elle est du style le plus ridicule. Jugeons-en par l'effet.

Il faut que la grammaire *soit conduite par le génie de la langue que* la grammaire *traite, que la méthode de* la grammaire *soit nette et facile; que* la grammaire *n'omette aucune des loix de l'usage; et que tout dans* la grammaire *soit exactement défini, ainsi qu'éclairé par des exemples, afin que les ignorans puissent apprendre* la grammaire, *et que les doctes donnent à* la grammaire *leur approbation.*

[redacted]

moins nous aurons l'attention de distinguer les vrais pronoms, de ceux qui ne font qu'en remplir la fonction.

De toutes les parties d'oraison il n'y en a point qui prête plus aux détails, et où la manie de l'application des cas à notre langue choque davantage, par la facilité qu'elle donne de les multiplier à l'infini. En conséquence nous nous bornerons à ce qu'il y a d'essentiel à connoître. Le moyen le plus sûr d'ennuyer est de tout dire, et le dégoût tient de bien près à l'ennui.

ARTICLE I.

DES PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms personnels sont ceux qui désignent les personnes. Il y a trois personnes. La première personne est celle qui parle ; la seconde personne est celle à qui l'on parle ; la troisième est celle de qui l'on parle.

Les pronoms de la première personne sont *je*, *me*, *moi*, pour le singulier, et *nous* pour le pluriel. Ils sont des deux genres : masculins, si c'est un homme qui parle ; féminins, si c'est une femme, comme : *je parle*, *vous me parlez*, *on parle de moi*, *nous parlons*.

REMARQUE. *Me* est pour *à moi* ou *moi*, comme : *il me dit*, c'est-à-dire, *il dit à moi ; il me regarde*, c'est-à-dire, *il regarde moi*.

Les pronoms de la seconde personne sont *tu*, *te*, *toi* pour le singulier, et *vous* pour le pluriel. Ils sont des deux genres : masculins, si c'est un homme à qui l'on parle ; féminins, si c'est à une femme, comme : *tu parles*, *on te parle*, *on parle de toi*, *vous parlez*.

REMARQUE. *Te* est pour *à toi* ou *toi*, comme : *on te dit*, c'est à-dire, *on dit à toi : on te regarde*, c'est-à-dire, *on regarde toi*.

Par politesse on dit *vous* au lieu de *tu* au singulier, comme : *vous êtes bien bon et bien honnête*.

L'emploi de *vous*, est si général, qu'on ne se sert de *tu*, *te*, *toi*, et qu'on ne les admet que dans le cas de la colère ou du mépris, dans celui d'une extrême familiarité, ou dans celui du haut style, surtout en poësie, quand on veut donner plus d'énergie à ses pensées et réveiller plus fortement l'attention. C'est ce qui a fait dire à Des-Barreaux : *Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité ;* et à Despréaux, en s'adressant à Louis XIV. : *Grand Roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.*

Les pronoms de la troisième personne sont *il, elle, l*
le, la, pour le singulier, et *ils* ou *eux, elles, leur, l*
pour le pluriel. *Il, le, ils, eux,* sont toujours masculi
elle, la, elles, toujours féminins : *lui, leur* et *les* m
culins ou féminins, selon les personnes de qui l'on parle

REMARQUE. *Lui* est pour *à lui, à elle,* comme :
lui parle peut signifier *je parle à lui, je parle à el*
selon qu'on parle à un homme ou à une femme ; ce
est toujours vrai quand il est dans le corps de la phra
mais s'il finit une phrase, ou qu'il soit suivi d'un relatif
est toujours masculin *est-ce lui? est-ce lui dont v*
parlez? *Le* est pour *lui,* et *la* pour *elle,* comme *je*
vois, je la vois, c'est-à-dire, *je vois lui, je vois el*
Leur est pour *à eux, à elles,* et *les* pour *eux, elles,* com
je leur parle peut signifier *je parle à eux, je parle*
elles; *je les vois,* c'est-à-dire, *je vois eux* ou *je v*
elles, selon les circonstances.

Il y a encore un pronom de la troisième personne
se; il est de deux genres. Nous en parlerons bien
quant au nombre. On l'appelle pronom *réfléchi,* pa
qu'il marque le rapport d'un personne à elle-même.

ıbstituts, ils n'en appartiennent pas moins à cette . En effet ces cinq pronoms sont privés de deux iétés qui caractérisent et distinguent essentiellement onoms relatifs ; la première, celle de limiter, de restre ou d'expliquer les mots auxquels ils se rapportent ; seconde, celle de lier souvent de petites phrases en-s, et de faire ainsi la fonction de conjonction. Tout e ces pronoms ont donc de commun avec les relatifs, e relation générale à un antécédent, ce qui ne suffit our les ranger dans la même classe.

ous diviserons en quatre paragraphes ce que nous avons sur ces pronoms. Dans le premier nous examinerons mploi relativement aux personnes et aux choses ; dans ond nous traiterons de leurs fonctions : le troisième our objet une difficulté sur le pronom *le*. Dans le ième nous leur assignerons la place qu'ils doivent dans le discours.

§. I.

'LOI DES PRONOMS PERSONNELS RELATIVEMENT AUX PERSONNES ET AUX CHOSES.

:mi les pronoms personnels, les uns ne se disent que ersonnes ; les autres ne se disent que des choses, 7 en a qui se disent également des personnes et des s.

s pronoms de la première personne, *je*, *me*, *moi*, et ceux de la seconde *tu*, *te*, *toi*, *vous*, ne s'ap-ent qu'à des personnes ou à des choses personnifiées. *ils*, *le*, *la*, *les*, se disent indifféremment des per-s et des choses. Une demi page de lecture suffit pour nvaincre.

:n est de même de *elle* et *elles*, quand ils sont en sujet : quand ils sont précédés d'une préposition, l'usage varie, grammairiens ne s'accordent pas. C'est à l'usage ouvrir la règle.

ı dit en parlant d'une femme, *je m'approchai d'elle*, *assis près d'elle* : mais on ne s'exprimera pas ainsi en ıt d'une muraille ou d'une table. On dira, *je m'en* *chai*, *je m'assis auprès*.

ıand ils sont précédés des prépositions *avec*, *après*, disent fort bien des choses, comme : *cette rivière est* *vide*, *quand elle déborde*, *qu'elle entraîne* avec elle

tout ce qu'elle rencontre : elle ne laisse après elle *que du sable et des cailloux*. Ils se disent aussi des choses en bien des cas avec les prépositions *de*, *à pour* et *en*. On dit en parlant d'une armée ennemie, *nous marchâmes à elle*, et l'on ne peut pas s'exprimer autrement. L'usage veut qu'on dise *ces choses sont bonnes d'elles-mêmes ; j'aime la vérité au point que je sacrifierois tout pour elle ; ces choses sont solides en elles-mêmes*. On voit par ces exemples qu'il n'est pas toujours nécessaire, que les choses soient personnifiées, pour que ces pronoms puissent s'en dire.

Après le verbe *être*, ils ne peuvent se dire que des personnes, comme : *c'est à elles, c'est d'elles que je parle, c'est elle que je vois*. Néanmoins quelques grammairiens pensent que dans les réponses à des phrases interrogatives, ils peuvent se rapporter à des choses, comme: *est-ce là votre tabatière ? Oui, c'est elle*. Mais cet emploi n'est dû peut-être qu'à la licence de la conversation : or, pourquoi aller y chercher une expression qu'on peut contester, tandis qu'il y en a une, qui, d'un aveu général, vaut mieux ? savoir : *oui ce l'est*.

Même usage par rapport aux pronoms *eux*, *lui* et *leur*,

La raison outragée enfin ouvrit les yeux,
Et dans tous ces écrits la déclarant infâme,
Par grace, *lui* laissa l'entrée en l'épigramme.

Se peut se dire des personnes et des choses, comme *cette fleur* se *flétrit*; *cette femme* se *promène*. Il est des deux nombres, et des deux genres.

Soi se dit ou des personnes ou des choses. S'il se dit des personnes, on ne l'emploie qu'avec un sujet vague et indéterminé, comme : *on pense trop à soi*; *chacun songe à soi*; *n'aimer que soi, c'est n'être bon à rien*. C'est la raison pour laquelle Voltaire a blâmé ce vers de Corneille, *qu'il fasse autant pour* soi, *comme je fais pour* lui. *Soi* observe cet écrivain, ne se dit qu'à l'indéfini. *Il faut faire quelque chose pour soi, il travaille pour lui.* D'après cette critique qui est juste, Voltaire n'auroit-il pas du éviter de faire la même faute ? on la trouve néanmoins dans ces vers de sa Zaïre.

Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui
Pour l'élever à *soi* descendroit jusqu'à lui.

Rien ne peut l'excuser ; la règle étoit fixée de son temps, et il la connoissoit, au lieu que, lorsque Corneille écrivoit, l'usage n'avoit rien déterminé. Aussi trouve-t-on ce mauvais emploi dans presque tous les écrivains les plus célèbres du siècle de Louis le Grand, même dans Racine et dans Despréaux. On lit dans le premier :

Mais il se craint, dit-il, *soi-même*, plus que tous.

et ailleurs,

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après *soi*.

ainsi que dans plusieurs autres endroits

et dans le second :

Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime,
Méconnoît son génie, et s'ignore *soi-même*.

aussi dans les notes grammaticales sur cet auteur, s'est-on contenté d'en faire l'observation, sans marquer tous les passages où cette faute se trouve.

Mais quand *soi* se dit des choses, il peut, selon la remarque de l'Abbé d'Olivet, se mettre non-seulement avec l'indéfini, mais encore avec le défini, et dans ce cas il convient aux deux genres. On dit, *la vertu est aimable*

de soi, le vice est odieux de soi. Mais ce pronom peut-il se rapporter à un pluriel ? " Tout le monde, dit ce grammairien, convient que non, s'il s'agit des personnes. On
" ne dit qu'*eux* ou *elles.* Mais à l'égard des choses, les
" avis sont partagés. Vaugelas propose trois manières de
" l'employer. *Ces choses sont indifférentes de* soi. *Ces*
" *choses de* soi *sont indifférentes. De* soi *ces choses sont*
" *indifférentes.* Il ne condamne que la première de ces
" trois phrases, n'approuvant pas qu'on mette *de soi* après
" l'Adjectif. Mais l'Académie dans ses observations sur
" Vaugelas, n'admet que la dernière de ces trois phrases,
" et rejette également les deux autres. Pour moi, si je
" n'étois retenu par le respect que je dois à l'Académie,
" je n'en recevrois aucune des trois : étant bien persuadé
" que *soi,* qui est un singulier, ne peut régulièrement se
" construire avec un pluriel." Cette opinion de l'Abbé d'Olivet devoit prévaloir, puisque tout le monde convient que dans cette phrase *d'elles-mêmes* vaut mieux que *de soi.* Aussi l'Académie s'exprime-t-elle ainsi dans la dernière édition de son dictionnaire.

" *Soi,* est un pronom de la troisième personne, substan-
" tif des deux genres, et seulement du nombre singulier.

ment se rapporter à des personnes : mais ces phrases, puisées dans la liberté de la conversation, sont en si petit nombre, que ce n'est pas la peine d'en faire une exception.

En qui est pour un nom précédé de la préposition *de*, se dit très-bien, comme nous l'avons déjà vu des personnes et des choses.

RÈGLE. Les pronoms de la troisième personne doivent réveiller la même idée que les noms dont ils tiennent la place, et être au même nombre et au même genre.

Cette femme étoit belle comme une déesse : elle *joignoit aux charmes du corps, tous ceux de l'esprit* ; elle *étoit enjouée, flatteuse, insinuante. Avec tant de charmes trompeurs*, elle *avoit, comme les sirènes, un cœur cruel et plein de malignité* ; *mais* elle *savoit cacher ses sentimens corrompus, par un profond artifice.* FÉNÉLON.

Au milieu de tant d'ignorance, l'homme vint à adorer jusqu'à l'œuvre de ses mains : il *crut pouvoir renfermer l'esprit divin dans des statues, et* il *oublia si profondément que Dieu l'avoit fait, qu*'il *crut à son tour pouvoir faire un Dieu.* BOSSUET.

> L'honneur est comme une île escarpée et sans bords ;
> On n'*y* peut plus rentrer, dès qu'on *en* est dehors DESP.

Dans le premier exemple *elle* qui se rapporte à *cette femme*, en réveille l'idée, et est le seul qui convienne, parce qu'il est le seul qui prenne la forme féminine et singulière, qui est celle de *femme*. Il en est de même de *il* dans la seconde phrase, et de *y* et *en* dans la troisième.

C'est donc avec raison que l'Abbé d'Olivet et l'Abbé de Condillac ont censuré ce vers de Racine :

> Nulle paix pour l'impie, il *la* cherche, *elle* fuit,

parce que par la construction les pronoms *la* et *elle*, paroissent se rapporter *à nulle paix*, et que néanmoins par le sens, ils tiennent la place du substantif *paix*, qui exprime l'état opposé. Mais, dit du Marsais, " je crois que la vivacité, le " feu, l'enthousiasme que le style poëtique demande, ont " pu autoriser cette expression qui ne seroit pas régulière " en prose."

REMARQUE. Les pronoms *moi*, *toi*, *soi*, *nous*, *vous*, *eux*, *lui*, *elle*, *elles*, marquent quelquefois un rapport d'une personne à elle-même. Dans ce cas, pour donner plus d'énergie au discours, on joint *même* à ces pronoms ; comme : *il faut de temps en temps rentrer en soi, pour se rendre compte à soi*-même.

§. II.

FONCTION DES PRONOMS PERSONNELS.

Nous avons vu que les substantifs ont trois fonctions dans le discours : ils y sont en sujet, en apostrophe ou en régime. Les pronoms personnels, dont la nature est de faire l'office de leurs substituts, doivent avoir la même fonction ; néanmoins avec cette différence que quelques-uns sont toujours en sujet, deux seulement en apostrophe, quelques autres en régime, et d'autres enfin tantôt en sujet et tantôt en régime.

Persuadés que *tout ce qui ne sert pas, nuit*, nous nous garderons bien d'adopter la division des pronoms personnels en conjoints et disjoints, parce que cette division imaginée par les anciens grammairiens ne seroit propre qu'à


[redacted]

gime est direct, quand le mot régi est l'objet de l'action exprimée par le verbe. Le régime est indirect, quand le mot régi est le terme de l'action exprimée par le verbe. Dans cette phrase, *j'envoie ce livre à mon frère, ce livre* est objet, et *à mon frère* terme. Le premier est toujours sans préposition exprimée ou sous-entendue; mais le second est toujours précédé de l'une de ces prépositions *à* ou *de* toujours exprimées, si ce régime est un nom; et exprimées ou sous-entendues, si ce régime est un pronom; de *à*, s'il s'agit du but où tend l'action, et de *de* s'il s'agit de marquer d'où cette action vient ou commence.

Leur est toujours terme, parce qu'étant mis pour *à eux*, il renferme la préposition *à*, *je leur parle* est pour *je parle à eux* ou *à elles*.

Me, *te*, *se*, sont tantôt objet, comme: *il m'aborde*, ce qui signifie *il aborde moi*; et tantôt terme, comme: *il me tend la main*, ce qui est pour *il tend la main à moi*.

Le, *la*, *les* sont toujours objet, et *y* terme. On dit d'une maison, *je la vois, on y a fait de grandes réparations*. *La* est pour *la maison*, et *y* pour *à la maison*.

En est ordinairement terme, mais il est quelquefois objet. Il est terme, quand il ne fait que remplacer un nom et la préposition *de* comme: *vous êtes-vous occupé de mon affaire? oui, je m'*en *suis occupé*. *En* est pour *de cette affaire*. Mais il est objet, quand il remplace un membre de phrase elliptique, comme: *avez-vous reçu de l'argent, des livres? oui j'*en *ai reçu*. *En* est pour *une somme quelconque d'argent, une quantité quelconque de livres*. Ce qui arrive toutes les fois que les noms sont pris dans un sens partitif, parce qu'alors il y a toujours l'ellipse d'un nom objet de l'action, et que ce nom avec le complément qui lui est joint par la préposition *de* forme une idée indivisible dans les vues de l'esprit.

REMARQUE. Quelques grammairiens considèrent *en* comme toujours terme, même dans ce cas, parce qu'ils séparent le mot régi du mot régissant, en les considérant chacun séparément. Mais n'est-il pas plus simple de considérer ces deux mots, à l'exemple des plus célèbres grammairiens, comme formant une idée indivisible?

Ceux tantôt en sujet et tantôt en régime sont *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *soi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*.

tout ce qu'elle rencontre : elle ne laisse après elle *que du sable et des cailloux*. Ils se disent aussi des choses en bien des cas avec les prépositions *de*, *à pour* et *en*. On dit en parlant d'une armée ennemie, *nous marchâmes à elle*, et l'on ne peut pas s'exprimer autrement. L'usage veut qu'on dise *ces choses sont bonnes d'elles-mêmes ; j'aime la vérité au point que je sacrifierois tout pour elle ; ces choses sont solides en elles-mêmes*. On voit par ces exemples qu'il n'est pas toujours nécessaire, que les choses soient personnifiées, pour que ces pronoms puissent s'en dire.

Après le verbe *être*, ils ne peuvent se dire que des personnes, comme : *c'est à elles, c'est d'elles que je parle, c'est elle que je vois*. Néanmoins quelques grammairiens pensent que dans les réponses à des phrases interrogatives, ils peuvent se rapporter à des choses, comme: *est-ce là votre tabatière ? Oui, c'est elle*. Mais cet emploi n'est dû peut-être qu'à la licence de la conversation : or, pourquoi aller y chercher une expression qu'on peut contester, tandis qu'il y en a une, qui, d'un aveu général, vaut mieux ? savoir : *oui ce l'est*.

Même usage par rapport aux pronoms *eux*, *lui* et *leur*,

La raison outragée enfin ouvrit les yeux,
Et dans tous ces écrits la déclarant infâme,
Par grace, *lui* laissa l'entrée en l'épigramme.

Se peut se dire des personnes et des choses, comme *cette fleur* se *flétrit*; *cette femme* se *promène*. Il est des deux nombres, et des deux genres.

Soi se dit ou des personnes ou des choses. S'il se dit des personnes, on ne l'emploie qu'avec un sujet vague et indéterminé, comme : *on pense trop à soi*; *chacun songe à soi*; *n'aimer que soi, c'est n'être bon à rien.* C'est la raison pour laquelle Voltaire a blâmé ce vers de Corneille, *qu'il fasse autant pour* soi, *comme je fais pour* lui. *Soi* observe cet écrivain, ne se dit qu'à l'indéfini. *Il faut faire quelque chose pour soi, il travaille pour lui.* D'après cette critique qui est juste, Voltaire n'auroit-il pas du éviter de faire la même faute ? on la trouve néanmoins dans ces vers de sa Zaïre.

Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui
Pour l'élever à *soi* descendroit jusqu'à lui.

Rien ne peut l'excuser ; la règle étoit fixée de son temps, et il la connoissoit, au lieu que, lorsque Corneille écrivoit, l'usage n'avoit rien déterminé. Aussi trouve-t-on ce mauvais emploi dans presque tous les écrivains les plus célèbres du siècle de Louis le Grand, même dans Racine et dans Despréaux. On lit dans le premier :

Mais il se craint, dit-il, *soi-même,* plus que tous.

et ailleurs,

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après *soi.*

ainsi que dans plusieurs autres endroits

et dans le second :

Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime,
Méconnoît son génie, et s'ignore *soi-même.*

aussi dans les notes grammaticales sur cet auteur, s'est-on contenté d'en faire l'observation, sans marquer tous les passages où cette faute se trouve.

Mais quand *soi* se dit des choses, il peut, selon la remarque de l'Abbé d'Olivet, se mettre non-seulement avec l'indéfini, mais encore avec le défini, et dans ce cas il convient aux deux genres. On dit, *la vertu est aimable*

de soi, le vice est odieux de soi. Mais ce pronom peut-il se rapporter à un pluriel ? " Tout le monde, dit ce gram-
" mairien, convient que non, s'il s'agit des personnes. On
" ne dit qu'*eux* ou *elles.* Mais à l'égard des choses, les
" avis sont partagés. Vaugelas propose trois manières de
" l'employer. *Ces choses sont indifférentes de* soi. *Ces*
" *choses de* soi *sont indifférentes. De* soi *ces choses sont*
" *indifférentes.* Il ne condamne que la première de ces
" trois phrases, n'approuvant pas qu'on mette *de soi* après
" l'Adjectif. Mais l'Académie dans ses observations sur
" Vaugelas, n'admet que la dernière de ces trois phrases,
" et rejette également les deux autres. Pour moi, si je
" n'étois retenu par le respect que je dois à l'Académie,
" je n'en recevrois aucune des trois : étant bien persuadé
" que *soi*, qui est un singulier, ne peut régulièrement se
" construire avec un pluriel." Cette opinion de l'Abbé d'Olivet devoit prévaloir, puisque tout le monde convient que dans cette phrase *d'elles-mêmes* vaut mieux que *de soi.* Aussi l'Académie s'exprime-t-elle ainsi dans la dernière édition de son dictionnaire.

" *Soi*, est un pronom de la troisième personne, substan-
" tif des deux genres, et seulement du nombre singulier.
" Quand il s'emploie absolument, il ne se met qu'avec une

ment se rapporter à des personnes : mais ces phrases, puisées dans la liberté de la conversation, sont en si petit nombre, que ce n'est pas la peine d'en faire une exception.

En qui est pour un nom précédé de la préposition *de*, se dit très-bien, comme nous l'avons déjà vu des personnes et des choses.

RÈGLE. Les pronoms de la troisième personne doivent réveiller la même idée que les noms dont ils tiennent la place, et être au même nombre et au même genre.

Cette femme étoit belle comme une déesse : elle *joignoit aux charmes du corps, tous ceux de l'esprit* ; elle *étoit enjouée, flatteuse, insinuante. Avec tant de charmes trompeurs,* elle *avoit, comme les sirènes, un cœur cruel et plein de malignité* ; *mais* elle *savoit cacher ses sentimens corrompus, par un profond artifice.* FÉNÉLON.

Au milieu de tant d'ignorance, l'homme vint à adorer jusqu'à l'œuvre de ses mains : il *crut pouvoir renfermer l'esprit divin dans des statues, et* il *oublia si profondément que Dieu l'avoit fait, qu'*il *crut à son tour pouvoir faire un Dieu.* BOSSUET.

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords ;
On n'*y* peut plus rentrer, dès qu'on *en* est dehors DESP.

Dans le premier exemple *elle* qui se rapporte à *cette femme*, en réveille l'idée, et est le seul qui convienne, parce qu'il est le seul qui prenne la forme féminine et singulière, qui est celle de *femme*. Il en est de même de *il* dans la seconde phrase, et de *y* et *en* dans la troisième.

C'est donc avec raison que l'Abbé d'Olivet et l'Abbé de Condillac ont censuré ce vers de Racine :

Nulle paix pour l'impie, il *la* cherche, *elle* fuit,

parce que par la construction les pronoms *la* et *elle*, paroissent se rapporter *à nulle paix*; et que néanmoins par le sens, ils tiennent la place du substantif *paix*, qui exprime l'état opposé. Mais, dit du Marsais, " je crois que la vivacité, le " feu, l'enthousiasme que le style poëtique demande, ont " pu autoriser cette expression qui ne seroit pas régulière " en prose."

REMARQUE. Les pronoms *moi, toi, soi, nous, vous, eux, lui, elle, elles,* marquent quelquefois un rapport d'une personne à elle-même. Dans ce cas, pour donner plus d'énergie au discours, on joint *même* à ces pronoms ; comme : *il faut de temps en temps rentrer en soi, pour se rendre compte à soi*-même.

§. II.

FONCTION DES PRONOMS PERSONNELS.

Nous avons vu que les substantifs ont trois fonctions dans le discours : ils y sont en sujet, en apostrophe ou en régime. Les pronoms personnels, dont la nature est de faire l'office de leurs substituts, doivent avoir la même fonction ; néanmoins avec cette différence que quelques-uns sont toujours en sujet, deux seulement en apostrophe, quelques autres en régime, et d'autres enfin tantôt en sujet et tantôt en régime.

Persuadés que *tout ce qui ne sert pas, nuit*, nous nous garderons bien d'adopter la division des pronoms personnels en conjoints et disjoints, parce que cette division imaginée par les anciens grammairiens ne seroit propre qu'à répandre de l'obscurité sur le sujet que nous traitons.

gime est direct, quand le mot régi est l'objet de l'action exprimée par le verbe. Le régime est indirect, quand le mot régi est le terme de l'action exprimée par le verbe. Dans cette phrase, *j'envoie ce livre à mon frère*, *ce livre* est objet, et *à mon frère* terme. Le premier est toujours sans préposition exprimée ou sous-entendue; mais le second est toujours précédé de l'une de ces prépositions *à* ou *de* toujours exprimées, si ce régime est un nom; et exprimées ou sous-entendues, si ce régime est un pronom; de *à*, s'il s'agit du but où tend l'action, et de *de* s'il s'agit de marquer d'où cette action vient ou commence.

Leur est toujours terme, parce qu'étant mis pour *à eux*, il renferme la préposition *à*, *je leur parle* est pour *je parle à eux* ou *à elles*.

Me, *te*, *se*, sont tantôt objet, comme: *il m'aborde*, ce qui signifie *il aborde moi*; et tantôt terme, comme: *il me tend la main*, ce qui est pour *il tend la main à moi*.

Le, *la*, *les* sont toujours objet, et *y* terme. On dit d'une maison, *je* la *vois*, *on* y *a fait de grandes réparations*. *La* est pour *la maison*, et *y* pour *à la maison*.

En est ordinairement terme, mais il est quelquefois objet. Il est terme, quand il ne fait que remplacer un nom et la préposition *de* comme: *vous êtes-vous occupé de mon affaire? oui, je m'*en *suis occupé*. *En* est pour *de cette affaire*. Mais il est objet, quand il remplace un membre de phrase elliptique, comme: *avez-vous reçu de l'argent, des livres? oui j'*en *ai reçu*. *En* est pour *une somme quelconque d'argent*, *une quantité quelconque de livres*. Ce qui arrive toutes les fois que les noms sont pris dans un sens partitif, parce qu'alors il y a toujours l'ellipse d'un nom objet de l'action, et que ce nom avec le complément qui lui est joint par la préposition *de* forme une idée indivisible dans les vues de l'esprit.

REMARQUE. Quelques grammairiens considèrent *en* comme toujours terme, même dans ce cas, parce qu'ils séparent le mot régi du mot régissant, en les considérant chacun séparément. Mais n'est-il pas plus simple de considérer ces deux mots, à l'exemple des plus célèbres grammairiens, comme formant une idée indivisible?

Ceux tantôt en sujet et tantôt en régime sont *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *soi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*.

Nous, et *vous* peuvent être sujet, objet ou terme, comme: nous, nous-mêmes nous *pensons* [sujet] *aimez*-nous,[objet] *donnez-nous*, *donnez* à nous[terme],vous *aimez* [sujet]&c.

Moi, *toi*, *soi*, *lui*, *eux*, ne sont ordinairement sujet ou qu'en qualité d'explétives, quand on veut donner plus de force au discours, comme: moi, *je voulois partir aux dépens de ses jours*, *il l'a dit* lui-*même*, &c.; ou dans des phrases distributives où il s'agit d'assigner la part que différentes personnes ont à une action, comme: *mes frères et mon cousin m'ont secouru*, eux *m'ont relevé*, *et* lui *m'a pansé*; ou dans ces sortes de phrases; *Pénélope sa femme et* moi *qui suis son fils*, *nous avons perdu l'espérance de* le *revoir*.

Moi, *toi*, *soi*, ne peuvent être objet dans les phrases expositives qu'après le verbe *être*, comme: *c'est* moi *qui le dis*, *c'est* toi *qui l'as fait*, *on n'est jamais plus sûr du travail*, *que quand c'est* soi *qui le conduit*. Pour qu'ils y soient terme, ils doivent être précédés d'une préposition, comme: *on parle* de moi, *on rit* de toi, *on s'occupe trop* de soi. Mais *moi* et *toi* peuvent être objet ou terme dans les phrases impératives, comme: *aimez*-moi (objet) *parlez*-moi (terme) *occupe*-toi (objet) *donne*-toi *la peine* (terme).

Lui n'est objet que comme explétive: *je le verrai* lui-

que pour être heureux il ne faut jamais regarder au dessus de soi, mais toujours au dessous.

Ainsi M^de^ de Sévigné s'est mal exprimée dans ces deux phrases, *je vous embrasse, et vous aime et vous le dirai toujours; je les ai senties, et les sentirai long-temps.* En prose, on regarderoit également comme peu exact ce passage de Racine.

Tous vos désirs, Esther, vous seront accordés,
Dussiez-vous, *je l'ai dit et veux* bien le redire,
Demander la moitié de ce puissant empire.

Mais ces sortes de licences n'ont rien de choquant en poësie, surtout quand elles donnent plus de rapidité à l'expression.

Mais quand les verbes sont au même temps on dit très-bien *je dis et soutiens, vous pensez et croyez,* ou *je dis et je soutiens, vous pensez et vous croyez.*

REMARQUE. On doit dans tous les cas répéter ordinairement ces pronoms quand le premier verbe est suivi d'un régime.

Buffon a dit avec des temps différens,

Excité par le plaisir que j'avois senti, je *cueillis un second et un troisième fruits, et* je *ne me lassois pas d'exercer ma main pour satisfaire mon goût.*

Et au même temps :

J'*étendois les bras pour embrasser l'horison, et* je *ne trouvois que le vide des airs.*

Nous avons dit ordinairement, parce que nous n'oserions blâmer cette phrase du même auteur, où le pronom n'est pas répété.

Je *m'imaginois avoir fait une conquête, et me glorifiois de la faculté que je sentois de pouvoir contenir dans ma main un autre être tout entier.*

11. REGLE. on ne répéte pas ordinairement les pronoms sujets de la troisième personne quand les verbes sont au même temps, et l'on peut se dispenser de les répéter quand les verbes sont à des temps différens.

La bonne grace ne gâte rien: elle *relève la modestie et y donne du lustre.*

Il *n'a jamais rien valu, et ne vaudra jamais rien.*

Mais on peut dire aussi.

Il *est arrivé ce matin et* il *repartira ce soir.*

Nous avons dit ordinairement, parce qu'on doit répéter ces pronoms

1° Quand dans une suite de verbes on veut supprimer la conjonction *et* avant le dernier, afin de réveiller plus fortement l'attention, voilà pourquoi nous avons dit, *fourbes adroits, hypocrites dangereux*, ils *flattent*, ils *caressent*, ils *environnent de séductions*.

2° Quand dans une suite de verbes, il y en a un suivi d'un régime différent des autres, excepté néanmoins avant le dernier précédé de la conjonction *et*. En voici un exemple dans Buffon. *Ce plan n'est pas encore le style, mais il en est la base*; il *le soutient, il le dirige*, il *règle son mouvement*, et *le soumet à des loix*. Sans la répétition du pronom l'oreille ne seroit pas satisfaite à cause du régime différent du troisième verbe.

3° Quand le dernier verbe uni aux précédens par la conjonction *et* est lui-même précédé d'une conjonction qui avec son régime exprime une circonstance. Telle est cette phrase de Fénélon. Il *fond sur son ennemi, et* après l'avoir saisi d'une main victorieuse, il *le renverse comme le cruel aquilon abat les tendres moissons qui dorent la campagne*. Néanmoins on trouvera des exemples contraires.

4° Avant le dernier verbe, quand il est précédé d'une pro-

réciproquement, ou quand les verbes sont liés par des conjonctions, excepté *et, ni.*

Il *veut et* il *ne veut pas* — vous *le dites et* vous *ne le pensez pas, mais* vous *faites semblant de le croire*— *Elle plaît à tout le monde parce qu'*elle *a autant d'honnêteté que d'esprit.* Mais on doit dire: il *donne et reçoit*— il *ne donne ni-ne reçoit.*

IV Règle. Les pronoms en régime doivent se répéter avant chaque verbe.

L'*idée de ses malheurs* le *poursuit,* le *tourmente, et* l'*accable,*—*il* nous *ennuie et* nous *obsède sans cesse.*

Un fils ne s'arme point contre un coupable père;
Il détourne les yeux, *le* plaint et *le* révère. Racine.

Remarque. On ne répète pas le pronom en régime avant les verbes, qui composés du premier, expriment la répétition de la même action, comme: *je vous dis et redis; il le fait, refait et défait sans cesse;* ce qui néanmoins n'est vrai que quand les verbes sont au même temps. Mais on doit les répéter avant les verbes qui, quoique composés du premier, expriment une action différente, comme: *du matin au soir elle ne fait que s'habiller et* se *deshabiller.*

Comme ces deux dernières règles ne présentent aucune difficulté, nous pensons qu'il est inutile d'entrer dans de plus grands détails.

V. Règle. Les pronoms de la troisième personne *il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur* doivent toujours se rapporter à un nom en sujet ou en régime pris dans un sens défini: mais il ne faut pas qu'ils puissent se rapporter, soit en même temps à un sujet ou à un régime, soit à un nom pris dans un sens indéfini.

Ministre de ses ordres irrévocables (de Dieu) la nature *ne s'écarte jamais des loix qui* lui *ont été prescrites;* elle *n'altère rien aux plans qui* lui *ont été tracés, et, dans tous ses ouvrages,* elle *présente le sceau de l'Eternel.* Buf.

Mais on ne peut pas dire: *Racine a imité Euripide en tout ce qu'il a de plus beau dans sa Phèdre;* parce que le pronom *il* pouvant se rapporter à Racine ou à Euripide fait équivoque: on ne sait si l'on veut parler de tout ce qu'il y a de plus beau dans la Phèdre de Racine ou dans celle d'Euripide. On ne peut pat dire également: *le Légat publia une sentence d'interdit;* il *dura trois mois,* parce

que dans cette phrase *il* se rapporte à *interdit* qui est pris dans un sens indéfini. Vaugelas est le premier qui a développé cette règle peu connue et peu observée avant lui excepté par un petit nombre d'auteurs. C'est d'après cette règle que le Père Bouhours a condamné ces deux phrases, *vous avez* droit de chasse *et je* le *trouve fondé*. *Le Roi lui a fait* grace, *et il* la *reçue allant au supplice*. L'Abbé d'Olivet a donc trouvé avec raison peu d'exactitude dans ce vers de Racine:---

Quand je me fais *justice,* il faut qu'on se *la* fasse.

Cette règle est une des plus difficiles à observer qu'il y ait dans la langue françoise, dont le caractère principal est la clarté.

Remarque. *Il* dans les verbes impersonnels ou pris impersonnellement paroît ne tenir la place d'aucun nom, comme: *il s'est passé bien des événemens, il pleut*. Mais dans la première phrase *il* est mis pour *bien des événemens*, et dans la seconde pour *le ciel*.

§ III.

Règle particulière au Pronom *le*.

Le pronom *le* peut tenir la place d'un substantif, d'un adjectif, ou même de tout un membre de phrase.

Il n'y a point de difficulté, s'il tient la place de tout un membre de phrase, c'est-à-dire, s'il tient lieu d'une proposition résumée par ellipse. Dans ces phrases, *on doit* s'accommoder à l'humeur des autres, *autant qu'on le peut. Les loix de la nature et de la bienséance, nous obligent également de* défendre l'honneur et les intérêts de nos parens, *quand nous pouvons* le *faire sans injustice, le* tient lieu de ces mots, *s'accommoder à l'humeur des autres* dans la première, et de ceux-ci, *défendre l'honneur et les intérêts de nos parens* dans la seconde. Dans ce cas, il ne prend ni genre ni nombre, parce que les membres de phrases qu'il supplée n'en ont pas.

Il n'y a également aucune difficulté, s'il tient la place d'un substantif : il est évident qu'alors en qualité d'adjectif il doit en prendre le genre et le nombre, comme : *Madame, êtes-vous* la mère de cet enfant ? *Oui, je* la *suis*, c'est-à-dire, *je suis sa mère. Mesdames êtes-vous les parentes* dont on m'a parlé. *Oui, nous* les *sommes*, c'est-à-dire, *nous sommes ces parentes.*

Cela posé.

Règle. Le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif.

Madame, êtes-vous enrhumée ? *Oui, je* le *suis.*

Mesdames êtes-vous contentes de ce discours ? *Oui, nous* le *sommes.*

Fut-il jamais une fille plus malheureuse *et* plus ridiculement traitée *que je* le *suis.*

Le dans ces exemples tient lieu des adjectifs *enrhumée, contentes, malheureuse*, et *ridiculement traitée*, et il ne prend ni genre ni nombre, parceque les adjectifs n'en ont pas. Ils ne règlent pas l'accord ; ils le reçoivent.

Ainsi Racine n'a pas pu dire :

. . . . je ne veux pas être *liée*.
Je ne *la* serai point.

Conséquence. Cette règle doit être observée, quand les substantifs sont pris adjectivement, comme : *Mesdames êtes-vous* parentes ? *Oui, nous* le *sommes. Madame êtes-vous mère ? Oui, je* le *suis. Elle est* fille, *et*

le *sera toute sa vie.* Dans ces phrases *parentes*, *mère*, *fille*, sont pris adjectivement : ils sont de vrais qualificatifs.

Mais si les adjectifs sont pris substantivement, *le* prend le genre et le nombre, parce qu'alors ils changent de nature. Au lieu d'être des qualificatifs, ils deviennent de vrais objets de qualification, comme : *êtes-vous* la malade *pour qui l'on a appellé le médecin ? Oui, je* la *suis. Mesdames, êtes-vous* les étrangères *qu'on vient d'annoncer ? Oui, nous* les *sommes.*

Ainsi on répondra à ces questions *êtes-vous* la mariée ? *Etes-vous* la fille de M. le Duc ? *Oui je* la *suis* ; et à celle-ci, êtes-vous nouvellement mariée ? *Etes-vous* fille de M. le Duc ? *Oui, je* le *suis.* D'après ce que nous avons dit, il est aisé de voir la raison de cette différence.

REMARQUE. Quelques grammairiens étrangers veulent que le pronom *le* prenne le féminin et le pluriel, quand il tient la place d'un adjectif féminin ou pluriel. Ils fondent leur opinion moins sur le raisonnement que sur l'exemple de quelques femmes, et surtout sur un plaisanterie de Me de Sévigné. S'ils s'étoient donné la peine de remonter aux principes, ils auroient vu, " que *le*, pour me servir des " paroles mêmes de Vaugelas, ne se rapporte pas à la " personne, mais qu'il se rapporte à la chose ; et pour le

Cette réponse annonce une plaisanterie et rien de plus. Au surplus on ne trouvera dans ses lettres aucun exemple où elle viole la règle que nous avons établie, et tout le monde sait que les femmes qui, de nos jours, se piquent de bien parler, l'observent exactement.

§. IV.

Place des Pronoms personnels.

Il n'y a point d'embarras sur la place des pronoms personnels en sujet. Il ne s'agit que de connoître l'usage. Les grammairiens ont imaginé que les pronoms de la première personne sont plus nobles que ceux de la seconde, et que ceux de la seconde le sont plus que ceux de la troisième. Soit. L'accord des verbes avec les pronoms sujets se règle sur cette préséance, comme nous le verrons (chap. V. art. II.) Nous nous bornerons ici à marquer la place qu'on doit leur assigner. En François la personne qui parle se nomme toujours la dernière, et la personne à qui l'on parle est toujours nommée la première, comme: vous et moi, *nous irons ce soir au Parc.---vous, votre frère, et moi, nous souperons ensemble.*

Passons à la place des pronoms en régime, les seuls qui aient des difficultés, surtout pour les étrangers.

I. Règle. Les pronoms *me, te, se, leur, le, la, les, y* et *en*, ainsi que *nous, vous* et *lui* sans préposition se placent ordinairement avant les verbes dont ils sont le régime

Il me *dit.*—*Je* te *vois.*—*Elle* leur *a parlé.* —*Je* lui *donnai* —*Je* les *aime.*—*Vous* y *penserez.*—*J'*en *suis ravi.*

II. Règle. Les pronoms personnels *moi, toi, soi, nous, vous, lui, eux, elle* et *elles*, se placent après le verbe, quand ils sont précédés d'une préposition.

Le vice entraîne avec soi *bien des maux.*—Je pense à vous.—*Comme on conseilloit à Philippe, père d'Alexandre, de chasser de ses états un homme qui avoit mal parlé* de lui ; *je m'en garderai bien, répondit-il, il iroit partout médire* de moi.

Remarque. Il s'agit des phrases expositives dans les deux règles précédentes : sur quoi nous devons observer

que les pronoms *nous, vous,* et *lui,* sont mieux placés avant les verbes, quand ils sont le terme d'un rapport qui pourroit être exprimé par la préposition *à*. Mais, ainsi que les autres de la seconde règle, ils ne peuvent être placés qu'après le verbe, quand ils sont le terme d'un rapport exprimé par la préposition *de*. *Cela dépend de nous, de vous, de lui.*

III. Règle. Dansles phrases im pératives avec affirmation *moi, toi, soi, nous, vous, lui, leur, eux, elle, elles, le, la, les, y* et *en* se placent après le verbe.

Dites-moi *ce quien est.*—Donnez-en. — Songez-y.—*O homme,* souviens-toi *que tu n'es que poussière.*

Mais dans les phrases impératives avec négation, *me, te, se, nous, vous, lui, leur, le, la, les, y,* et *en* suivent la première règle et se placent avant le verbe.

Ne me *dites pas ce qui en est--Ne*nous en *donnez pas--N'*y *pensez plus--Ne* le *voyez pas aussi souvent.*

Remarque. Quand il y a deux impératifs unis par les conjonctions *et, ou,* il est mieux de placer le pronom avant le dernier verbe, comme : *courez appaiser votre frère* & vous *réconcilier avec lui.—Polissez-le*

les régit, comme : *on ne peut* vous *blâmer* : mais ce ne seroit pas une faute de dire : *on ne* vous *peut pas blâmer*. Dans ce cas c'est principalement l'oreille qu'on doit consulter. Il est inutile d'observer que ce dérangement n'a pas lieu, quand le premier verbe est à un temps composé. Il seroit ridicule de dire : *je* m'*aurois voulu procurer ce plaisir*. Il faut dire : *j'aurois voulu* me *procurer ce plaisir*. Les étrangers font quelquefois cette faute. En voici une autre que font non-seulement les étrangers, mais même les François, c'est de mettre le pronom avant un verbe suivi de deux infinitifs joints par les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, quoique ce pronom n'ait aucun rapport au second infinitif. On ne doit pas dire : *elle ne* se *peut consoler*, *ni recevoir aucun avis*, parce que *se* n'est point régi par *recevoir*. On doit dire : *elle ne peut* se *consoler*, *ni recevoir aucun avis*.

Il y a encore d'autres détails sur ces pronoms ; mais la Grammaire, observe l'Abbé de Condillac, seroit bien longue et bien ennuyeuse, si l'on n'en négligeoit aucun. Tout ce qu'il y a de minutieux dans les langues ne doit s'apprendre que par l'usage.

ARTICLE II.

DES PRONOMS POSSESSIFS.

Les pronoms possessifs, ainsi que leur nom l'annonce, marquent la possession ou la propriété d'une chose. Quand on dit : *mon habit*, *votre maison*, c'est comme si l'on disoit : *l'habit de moi*, *la maison de vous*. Ce sont de vrais adjectifs. Ils en ont la nature et en suivent les loix. Il y a des grammairiens qui refusent à ces adjectifs la dénomination de pronoms. Ces mots, disent-ils, ne sont pas des mots inventés simplement pour être substitués à des noms déjà énoncés ou connus : ce sont de vrais adjectifs qui ont par eux-mêmes et indépendamment des autres noms auxquels ils se rapportent, un objet de signification fixe et précis. Si l'on analyse ces mots, on verra qu'ils ne sont que les substituts d'autres pronoms, et que par conséquent ils n'en ont pas la vraie nature, qui est de remplacer des noms. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point ce sentiment peut être vrai, parce que nous

regardons cette question plutôt comme une discussion de pure curiosité que d'une utilité réelle. Nous suivrons donc la foule des grammairiens qui placent ces adjectifs au nombre des pronoms, et nous en distinguerons de deux sortes, ceux qui sont toujours joints à un nom, comme : *mon père*, *sa mère*, &c., et ceux qui n'y sont jamais joints, comme : *le vôtre*, *la nôtre*, &c.

§. I.

Des Pronoms Possessifs qui sont toujours joints a des noms.

Parmi ces pronoms, les uns ont rapport à une seule personne, et les autres à plusieurs.

Ceux qui n'ont rapport qu'à une personne sont pour la première au singulier *mon*, *ma*, et au pluriel *mes* : pour la seconde au singulier *ton ta*, et au pluriel *tes* ; et pour la troisième au singulier *son*, *sa*, et au pluriel *ses*.

Ceux qui ont rapport à plusieurs personnes sont pour la première au singulier *notre*, et au pluriel *nos* ; pour la seconde au singulier *votre*, et au pluriel *vos*, et pour la troisième au singulier *leur*, et au pluriel *leurs*.

Nos sièges étoient les gazons; nos *arbres touffus nous donnoient une ombre plus agréable que les lambris dorés des palais des rois.* FÉNÉLON.

Muse, quels cris dans l'air s'élancent à la fois ?
Il est né l'héritier du sceptre de *nos* rois.
Il est né ! dans *nos* murs, dans *nos* champs, sur les ondes,
Nos foudres triomphans l'annoncent aux deux mondes.

M. L'ABBE DELILLE.

EXCEPTION. *Mon, ton, son,* s'emploient au féminin avant un nom qui commence par une voyelle ou une *h* muette. On doit dire: *mon ame*, au lieu de *ma ame* ; *ton humeur*, au lieu de *ta humeur*. On laisse le pronom au masculin, afin d'éviter un hiatus qui seroit insupportable.

II. REGLE. On met l'article et non pas le pronom possessif avant un nom en régime, quand un pronom personnel sujet ou régime, y supplée suffisamment, ou que les circonstances ôtent toute équivoque.

J'ai mal à la tête—Il *faudra* lui *couper* la *jambe.*—Il *a reçu un coup de feu* au *bras*—*Tordez*-lui le *cou.*

Dans ces phrases les pronoms personnels *je, il, lui,* déterminent d'une manière claire le sens qu'on a en vue. Il n'y a point d'équivoque à craindre.

Mais si le pronom personnel n'ôte pas l'équivoque, on doit alors joindre le pronom possessif au nom, comme: je *vois que* ma *jambe s'enfle.* On doit s'exprimer ainsi parce qu'on peut voir enfler la jambe d'un autre aussi bien que la sienne. C'est la raison pour laquelle on dit: *il lui donna sa main à baiser—Elle a donné hardiment son bras au chirurgien—Il perd tout son sang*—Car dans ces phrases il n'y a que les pronoms possessifs qui déterminent d'une manière positive qu'on parle *de sa main, de son bras,* et *de son sang,* et non *de la main, du bras, et du sang* d'un autre.

REMARQUE. Les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne ôtent communément toute équivoque, comme: je me *suis blessé* à la main. Il est évident que je parle de ma main. Dans ce cas, l'emploi du pronom possessif seroit une faute. Cependant l'usage autorise à dire: il se *trouve toujours sur* ses *jambes.* Ces expressions sont des pléonasmes reçus et des galli-

cismes. Il en est de même de ces phrases : je *l'ai vu de* mes *propres yeux*----Je *l'ai entendu de* mes *propres oreilles.*

Quand on parle d'un mal habituel, on joint le pronom possessif au nom, quoique l'emploi du pronom personnel empêche toute équivoque, comme : ma *migraine* m'*a tourmenté tout le jour.*

On n'emploie jamais les pronoms possessifs avant les noms qui doivent être suivis de *qui* ou *que* et d'un pronom de la même personne que ces possessifs, comme : *j'ai reçu* la *lettre* que vous *m'aviez écrite.* On s'énonceroit mal, si l'on disoit : *j'ai reçu* votre *lettre* que vous *m'avez écrite.* Les étrangers font souvent cette faute.

Les pronoms possessifs de la troisième personne *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs* ont rapport ou à des personnes, ou à des choses personnifiées, ou simplement à des choses. S'ils ont rapport à des choses personnifiées, on emploie ces possessifs dans tous les cas: mais s'ils ont rapport à des choses, l'usage varie. On voit que c'est ici la même difficulté que celle dont nous avons parlé à l'occasion des pronoms personnels. Levons-la d'après les mêmes principes.

Quand on parle d'une statue, d'une ville, d'une rivière, [redacted]

III. Règle. Quand il s'agit de choses, on doit se servir du pronom *en*, au-lieu des pronoms possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, toutes les fois que ce pronom peut entrer dans la construction de la phrase ; et l'on ne doit employer les pronoms possessifs, que lorsqu'il est impossible de se servir du pronom *en*.

Ainsi on dira *l'église a* ses *privilèges* ; *si la ville a* ses *agrémens, la campagne a les* siens, parce que dans ces phrases, on ne peut pas faire entrer le pronom *en :* ce qui est évident, puisque les deux substantifs se trouvant dans la même phrase, se rapportent au même verbe, l'un comme sujet, et l'autre comme régime. Mais on dira en parlant de l'église, *les privilèges* en *sont grands*, et d'une ville, *les agrémens* en *sont préférables à ceux de la campagne*, parce que ces phrases se construisent très-bien avec le pronom *en*.

D'après cette règle on explique très-bien pourquoi l'on doit dire, en parlant d'une ville *j'admire l'étendue de* son *enceinte, la beauté de* ses *rues*.

Remarque. L'usage autorise à se servir des pronoms possessifs en matière de science. On s'exprime fort bien en disant d'un triangle, *ses angles, ses côtés* ; d'un mot, *sa signification* ; d'un discours, *sa division* ; de la grammaire, *sa syntaxe*, &c.

IV. Règle. Ces pronoms se répètent avant chaque substantif et avant chaque adjectif qui expriment des rapports différens.

Son *père*, sa *mère*, ses *frères*, ses *sœurs*, *et* ses *oncles, ont été les tristes victimes de la plus affreuse des révolutions.*

> Il faut régler *ses* goûts, *ses* travaux, *ses* plaisirs,
> Mettre un but à *sa* course, un terme à *ses* désirs. Volt.

> Il est du sang d'Hector : mais il en est le reste ;
> Et pour ce reste enfin, j'ai, moi-même, en un jour,
> Sacrifié *mon* sang, *ma* haine et *mon* amour. Racine.

Je lui ai montré mes *plus beaux et* mes *plus vilains habits.*

Remarque. Il en est des pronoms possessifs avant l'adjectif comme de l'article. Ils suivent la même loi quant à leur répétition. On doit donc les répéter quand les adjectifs marquent un sens opposé ou différent ; mais on ne les répète pas, quand les adjectifs sont à-peu-près

synonimes, comme : *je lui ai montré* mes *plus beaux et plus magnifiques habits.*

Dans quelques grammaires faites par des étrangers il est dit que les adjectifs pronominaux se mettent quelquefois au pluriel, quand ils se rapportent à deux singuliers. On y cite pour exemple ce passage de M. Marmontel : *jamais fille n'a eu pour* ses père et mère *des attentions plus soutenues, ni des empressemens plus tendres.* Cette expression est plus vive, mais est-elle bien conforme aux principes de la langue ? Nous en doutons. Les pronoms possessifs, comme nous venons de le dire, sont assujettis à la même loi de répétition que les articles. Or comme on ne diroit pas *les père et mère*, il ne nous paroît pas qu'on doive dire *ses père et mère.* Tous les grands écrivains ont des licences qui ne doivent pas faire loi. Cette manière de s'exprimer étoit dans la bouche de presque tout le monde du temps de Vaugelas : mais ce premier puriste de son siècle la condamne, " comme une des plus mauvaises façons de parler qu'il y ait eu dans notre langue."

§. II.

[redacted]

I. Règle. Ces pronoms ne sont jamais joints à un nom, mais ils s'y rapportent, et dans ce cas on ne peut jamais les employer, que quand le nom auquel ils se rapportent a été auparavant exprimé.

J'ai vendu mon cheval, *avez-vous toujours* le vôtre—*vous altérez* votre santé, *je conserve* la mienne—*je vous montrerai* ma bibliothèque, *j'espère que vous me montrerez* la vôtre.

Remarque. On manque souvent à cette règle dans la correspondance entre négocians. Rien de plus ordinaire que de commencer la réponse à une lettr epar cettte phrase barbare : *j'ai reçu* la vôtre *en date de*, &c. Il faut dire : *J'ai reçu* votre lettre en date de, &c.

II. Règle. On emploie les pronoms personnels au lieu des pronoms possessifs, quand des noms de choses sont mis pour des noms de personnes.

Il n'y a point de meilleure plume que lui—*il n'y a point au monde de meilleure* épée *que* vous.

Si dans ces phrases on substitue *la sienne* à *lui*, et *la votre* à *vous*, la première signifiera : *la plume de cet écrivain est meilleure que celle d'un autre* ; et la seconde *votre épée est de meilleure trempe*, ce qui est un sens entièrement différent de celui qu'on a en vue.

III. Règle. Ces possessifs ne peuvent pas se rapporter à des noms pris dans un sens indéfini.

Ce seroit une faute de dire, *il n'est pas d'*humeur *à faire plaisir, et* la mienne *est d'être bienfaisante* ; *dans les premiers âges du monde chaque père* de famille *gouvernoit* la sienne *avec un pouvoir absolu*, parce que, selon ce grand principe de Vaugelas, que nous aurons bientôt occasion de développer, " tout nom employé sans article ou sans quelque équivalent de l'article, ne peut avoir après soi un pronom qui se rapporte à ce nom." On doit dans ce cas employer un autre tour et dire : *il n'est point d'humeur à faire plaisir, et moi je suis d'une humeur bienfaisante. Dans les premiers âges du monde, chaque père* de famille *gouvernoit ses enfans avec un pouvoir absolu.*

Mais toutes les fois que ces pronoms peuvent se rapporter à un nom pris dans un sens défini, on doit les employer de préférence au pronom personnel correspondant,

comme : *c'est le sentiment de mon frère et* le mien. On s'exprimeroit mal si l'on disoit *de moi.*

ARTICLE III.

DES PRONOMS RELATIFS.

La fonction des pronoms personnels est de désigner les personnes et les choses : celle des pronoms relatifs est d'en rappeller les idées, et de les expliquer ou de les restreindre en les rappellant. Les pronoms relatifs ont donc nécessairement rapport à un objet dont on a déjà parlé, et qui a été désigné par un nom ou un pronom. Ce nom ou pronom qui précède est ce qu'on nomme *antécédent.* Cet antécédent n'est pas toujours exprimé ; dans bien des phrases il est sous-entendu, mais l'esprit le supplée aisément, et le place auprès du relatif qui le suit. Les pronoms relatifs ont encore la propriété de faire l'office de conjonction en unissant deux membres de phrase. Quand on dit, *la société que nous fréquentons est charmante*, le relatif *que* réunit en une seule phrase ces deux, *la société est charmante* ; *nous fréquentons la société*, et il a de plus [redacted]

plaît le plus, n'est pas toujours le plus utile. Mais quand il est le terme d'un rapport, il ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées, comme: *l'homme* à qui *appartient ce beau jardin, est très-riche. Le ciel,* à qui *nous devons notre bonheur, ne cessera pas de nous protéger.* Il en est de même lorsqu'employé pour un nom et le relatif *que,* il se trouve régime direct, comme: *j'en croirai* qui *vous voudrez. Quand on est délicat et sage dans ses goûts, on ne s'attache pas, sans savoir* qui *l'on aime.*

REMARQUE. Quand le terme d'un rapport est exprimé par la préposition *de,* on doit préférer *dont* à *de qui,* lorsque ce relatif doit être suivi d'un pronom relatif. Il est mieux de dire. *La femme,* dont *vous parlez, est très-connue. De qui* ne seroit pas si bon.

I. RÈGLE. *Qui* relatif s'accorde toujours avec son antécédent en genre, en nombre et en personne.

Moi, qui, contre l'amour fièrement révolté,
Aux fers de ses captifs *ai* long-temps insulté,
Qui, des foibles mortels déplorant les naufrages
Pensois toujours du bord contempler les orages,
Asservi maintenant à la commune loi
Par quel trouble me vois-je emporté loin de moi? RACINE.

Jeune et vaillant héros, dont la haute sagesse,
N'est point le fruit tardif d'un lente vieillesse,
Et *qui* seul, sans ministre, à l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par toi-même, et *vois* tout par tes yeux. DESP.

Avant que Dieu eût donné l'être, rien ne l'avoit que lui seul. Il est celui qui *fait tout, et* qui fait *tout par sa parole, tant à cause qu'il fait tout par raison, qu'à cause qu'il fait tout sans peine, et que pour faire de si grands ouvrages il ne lui en coûte qu'un seul mot, c'est-à-dire, qu'il ne lui en coûte que de le vouloir.* BOSSUET.

Dans le premier exemple *qui* est au singulier masculin et à la première personne, parce que le pronom *moi* est du singulier masculin et de la première personne; dans le second il est du singulier masculin et de la seconde personne, parce que *jeune et vaillant héros* est en apostrophe et par conséquent à la seconde personne, &c.

II. RÈGLE. Qui relatif ne doit pas être séparé de son antécécent, quand cet antécédent est un nom.

Un jeune homme, qui *est docile aux conseils qu'on lui donne, et* qui *aime à en recevoir, aura infailliblement du mérite.*

Un jeune homme, qui *aime à se parer vainement comme une femme, est indigne de la sagesse et de la gloire.* Fén.

Remarque. Dans certaines phrases, *qui* peut être séparé du substantif par un certain nombre de mots, c'est lorsque le sens force de l'y rapporter: en voici un exemple dans Bossuet. *Il a fallu avant toute chose vous faire lire dans l'Ecriture* l'histoire du peuple de Dieu, *qui fait le fondement de la religion.* Cette phrase est exacte, parce que *du peuple* déterminant l'espèce d'histoire, et *de Dieu* l'espèce de peuple, l'esprit remonte nécessairement au substantif *histoire*, et y rapporte la phrase incidente. Mais ces sortes de gallicismes *je lui écris des* lettres que je crois qui sont *admirables*, sont de vraies irrégularités dont on ne peut rendre compte qu'à l'aide de plusieurs ellipses.

Mais *qui* peut être séparé de son antécédent, quand cet antécédent est un pronom personnel en régime direct, comme: *il* la *trouva* qui *pleuroit à chaudes larmes*; *je* le *vois* qui *s'amuse*; parce que ces pronoms étant mis pour *elle*, *lui*, doivent dans ce cas être placés avant le verbe; ou dans ces sortes de phrases qui sont encore des gallicismes, *ceux-là ne sont pas les plus malheureux qui se plaignent le plus.*

Remarque. L'Abbé d'Olivet observe avec raison que

où l'on voit que le relatif *qui* est séparé du verbe *consacrèrent* qu'il régit par la phrase incidente, *lorsqu'au Dieu &c.* et par l'apposition *de leurs plus chers &c.* "rien de plus ré-
" gulier, dit-il, et la clarté naît de la régularité. „

On trouvé une faute contre cette règle dans ces vers de Rac.

Phénix même en répond, qui l'a conduit exprès
Dans un fort éloigné du temple et du palais.

Il suit de cette règle 1° qu'on ne sauroit placer une préposition avec son complément entre le substantif, et *qui* relatif. Il y a donc une vraie faute dans ces vers de Despréaux.

La Déesse, en entrant, qui voit la nappe mise
Admire un si bel ordre, et reconnoît l'Eglise.
Et d'un *bras, à ces mots, qui* peut tout ébranler.

La violation de cette règle peut être une commodité pour les poëtes: mais, ils ne doivent jamais chercher à éviter la peine aux dépens de la vraie construction ou des règles de la syntaxe.

2° Qu'on ne doit pas faire rapporter *qui* relatif à un substantif suivi de la phrase qu'il régit, comme: la cinquième époque *est celle de la fondation du temple de Jérusalem,* qui *ne finit qu'à la première année de Cyrus.* Pour rendre cette phrase exacte, il faut prendre un autre tour, et dire en changeant le régime en sujet, *la fondation du temple de Jérusalem forme la cinquième époque, qui &c.*

I. Remarque. Nous avons observé plus haut que l'antécédent des pronoms relatifs étoit sous-entendu dans bien des phrases; mais ce n'est ordinairement que lorsque l'antécédent est un pronom. Ces pronoms sous-entendus sont communément *ce, celui, celle, ceux, celles,* comme: *qui répond, paye; travailloit, qui pouvoit.* Phrases bien plus rapides et bien plus énergiques que celles-ci, *celui qui répond, paie; celui qui le pouvoit, travailloit.* Et ainsi de plusieurs autres phrases adverbiales. Ce qui nous fournit une observation importante, c'est qu'il faut être bien maître de sa langue et avoir bien de la délicatesse et du goût pour sous-entendre un pronom lorsqu'il est l'antécédent de *qui.* Voltaire a repris avec raison ce vers dans Corneille,

Et que seroit heureux *qui* pourroit aujourd'hui,

à cause que *celui* est sous-entendu. "*Que seroit heureux
" qui*, n'est pas françois. *Que sont heureux* ceux qui *peu-
" vent aimer*, est un fort joli vers. *Que sont heureux qui*

" *peuvent aimer*, est un barbarisme. Remarquez, ajoûte-t-" il, qu'un seul mot de plus ou de moins suffit pour gâter " absolument les plus nobles pensées et les plus belles ex-" pressions."

II. Remarque. Bien des phrases dans lesquelles le relatif *qui* est le sujet d'une proposition incidente paroissent quelquefois obscures. Cela vient de ce qu'on n'examine pas, si *qui* est le sujet d'une proposition explicative ou déterminative. La proposition est explicative, quand elle laisse le mot auquel elle se rapporte dans toute sa valeur, sans aucune restriction, et qu'elle ne sert qu'à faire remarquer une propriété, une qualité de l'objet, comme; *l'homme*, qui est un être raisonnable, *ne devroit jamais oublier la dignité de sa nature. Qui* dans ce cas équivaut à *parce que*. C'est comme s'il y avoit *l'homme parce qu'il est raisonnable* &c. La proposition est déterminative, lorsqu'elle restraint le nom auquel elle se rapporte, comme: *l'homme*, qui respecte les loix de son pays, *est un bon citoyen*. Sans la proposition incidente, *l'homme* seroit pris dans toute son étendue; elle limite et restreint ce mot; elle est donc déterminative. Mais la langue françoise exige tant de clarté, que pour faire disparoître tout ce qu'il peut y avoir de louche et même

donc s'y rapporter. En effet ce seroit passer du général au particulier. Mais dans les deux dernières phrases, à l'aide du prépositif *un*, *animal raisonnable*, et *avec politesse* deviennent de vrais objets de qualification; ils peuvent donc être suivis du relatif, puisqu'ils sont pris dans un sens particulier, qui est annoncé par un prépositif.

Il suit de cette règle qu'on ne doit pas faire rapporter *qui* à un verbe ou à tout un membre de phrase. On ne peut pas dire, *les Gaulois se disent descendus de Pluton*, qui *est une tradition des Druides.* Il faut *ce qui.* Cette faute se trouve dans beaucoup d'excellens auteurs du dernier siècle, entr'autres dans M[de] de Sévigné.

REMARQUE. Cette 3[e] règle est la même que l'Abbé d'Olivet a donnée d'après Vaugelas, sous cette forme. *Tout nom employé sans article, ou sans quelque équivalent de l'article, ne peut avoir après soi, un pronom relatif qui se rapporte à ce nom.* Sur quoi MM. de Port-Royal ont observé avec bien de la justesse que, quoique dans bien des phrases la détermination des noms ne soit pas exprimée, elle n'en est pas moins réelle. Ces quatre phrases, *il n'y a point injustice qu'il ne commette; il n'y a homme qui sache cela; est-il ville dans le royaume qui soit plus obéissante? Je suis homme qui parle franchement*, ne sont pas contraires à la règle, parce que, si l'on fait disparoître l'ellipse, on verra qu'elles équivalent à celles-ci, *il n'y a pas une injustice*, &c. *il n'y a pas un homme*, &c. Il y a encore ellipse dans ces phrases: *il est accablé de maux qui lui font perdre patience*; *il est chargé de dettes qui vont au-delà de son bien:* c'est comme s'il y avoit *il est accablé de plusieurs maux*, &c. *il est chargé de plusieurs dettes*, &c. Celle-ci, *c'est grêle qui tombe* est pour *ce qui tombe est grêle*, ce n'est donc qu'une pure inversion. *Il agit en Roi qui sait régner*, équivaut à *il agit comme doit agir un Roi qui sait régner*, &c.

§ II.

DU RELATIF *Que.*

Les observations que nous venons de faire sur le relatif *qui* s'appliquent à peu de chose près au relatif *que.* Voici cependant deux différences. C'est que ce dernier ne peut jamais être sujet: il est objet ou régime direct; mais il se présente quelquefois dans les phrases sous la

forme de terme ou de régime indirect. La seconde, c'est que le relatif *que* ne sauroit être sans antécédent exprimé, quand il doit en avoir un, parce qu'il seroit alors très-difficile de le distinguer du *que* exclamatif, ou du *que* conjonction.

Cette dernière différence nous conduit à une observation qui prouve que les langues dans leur origine n'ont point été le résultat de la réflexion qui combine, mais le seul fruit du hasard et des circonstances. Ce n'est souvent que l'emploi des mots qui détermine leur véritable nature. *Que* peut être exclamatif, conjonction et pronom, comme: que *l'homme est à plaindre, quand il oublie* que *c'est la raison* que *son cœur doit consulter !* Dans cette phrase le premier *que* ne sert qu'à marquer l'exclamation, le second est une conjonction qui lie *c'est la raison* avec *il oublie :* le troisième est le seul relatif.

Que exclamatif est le plus aisé à connoître : il marche à la tête des phrases où sa fonction est de disposer l'esprit à des sentimens vifs et inattendus. Mais les grammairiens ne s'accordent pas toujours sur sa nature, lorsqu'il est pronom ou conjonction.

Que est pronom, quand on peut lui substituer *lequel*

l'avons déjà dit, ne sauroit être sans un antécédent exprimé que d'ordinaire il suit immédiatement. Nous disons d'ordinaire ; car il peut en être séparé par un certain nombre de mots, lorsque l'esprit remonte nécessairement à cet antécédent. En voici un exemple dans Fléchier : *Qu'est-ce qu'une armée? C'est un* corps animé d'un infinité de passions différentes qu'*un homme habile fait mouvoir pour la défense de la patrie.* On ne peut pas se méprendre sur le rapport du *que* dans cette phrase, quoiqu'il suive *passions différentes*, parce que ces mots *d'une infinité de passions différentes* restreignant l'étendue de l'adjectif *animé* fait une seule idée avec lui, et que par conséquent l'esprit remonte au substantif *corps* que tous ces mots modifient.

D'après ce que nous venons de dire, il est très-aisé de connoître *que* relatif, toutes les fois qu'il est régime direct, et que la phrase l'annonce. Mais il y a des constructions où il paroît le terme d'un rapport, ou régime indirect. Telles sont ces phrases : *si l'exercice de cette importante charge laissoit autant de loisir à M. le Chancelier qu'il a d'estime pour vous, le Conseil rendroit ses arrêts par la même bouche* que *Sa Majesté rend ses oracles—une fontaine ne peut jetter de l'eau douce par le même tuyau* qu'*elle jette de l'eau salée---j'ai reçu votre lettre avec toute la satisfaction* que *l'on doit recevoir cet honneur.* Dans la première phrase *que* paroît être pour *par laquelle* ; dans la seconde, pour *par lequel* ; et dans la troisième, pour *avec laquelle.* Aussi plusieurs grammairiens de poids le considèrent-ils dans ces phrases, comme régime indirect : mais s'il y a cette nature, pourquoi ne l'auroit-il pas dans ces phrases, *de la façon que j'ai dit*, ou *que j'ai parlé on a dû m'entendre---c'est à vous que je veux parler* ; *c'est en Dieu que nous devons mettre notre confiance*, et néanmoins ces mêmes grammairiens veulent qu'il n'y soit que conjonction. Ainsi c'est s'embarrasser à plaisir dans des difficultés et des contradictions qu'on évite en le considérant comme conjonction toutes les fois qu'il paroît être le terme d'un rapport.

Nous savons bien que ces grammairiens, pour établir cette différence, disent que dans les dernières phrases qui a rapport à un antécédent. Au lieu qu'il n'en a aucun dans les secondes : mais c'est en quoi ils nous semble qu'ils se trompent, puisque ce *que*, suivant immédiatement un

substantif, ou le substitut d'un substantif, doit s'y rapporter, et c'est ainsi qu'ont pensé, quoiqu'à tort, Despréaux et Bouhours, le premier en disant, *c'est* à vous, *mon esprit*, à qui *je veux parler* ; et le second, *c'est à vous* à qui *il appartient de règler ces sortes d'affaires.* Dans ces phrases *à qui* est mis pour *que*, le seul que l'usage autorise.

Ainsi dans toutes ces phrases *c'est à vous que je parle—c'est de vous que je parle—c'est en Dieu que nous devons mettre notre confiance.*—En un mot dans toutes les phrases où il s'offre sous la forme d'un régime indirect, il est mieux et plus simple de l'y considérer comme pure conjonction, et de regarder ce tour comme une sorte de gallicisme.

§. III.

Des autres Pronoms Relatifs.

Les relatifs *lequel* se dit des personnes et des choses. *Il* prend les deux genres et les deux nombres.

I. Règle. On ne doit employer le relatif *lequel* en sujet ou en régime que pour éviter une amphibologie.

Aussi-tôt que je fus débarrassé des affaires de la cour je fus trouver l'homme qui m'avoit parlé du mariage de Mlle de Miramion, lequel *me parut dans les mêmes sen-*

personnes et des choses. Ainsi que le relatif *que*, il n'est jamais précédé d'une préposition.

Règle. Le relatif *dont* doit suivre immédiatement le substantif auquel il se rapporte.

Le mensonge est un vice dont *on ne sauroit avoir trop d'horreur.*

Mais qui peut refuser son hommage à la rose,
La rose *dont* Vénus compose ses bosquets.
Le printemps sa guirlande, et l'amour ses bouquets ?

M. l'Abbé Delille.

Duquel et *dont* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre, quoiqu'ils signifient la même chose. Tâchons de faire connoître le bon usage.

Lequel avec la préposition *de*, est suivi ou précédé du nom qu'il lie à la phrase principale. S'il en est suivi, on doit préférer *dont* à *duquel* pour les choses et pour les personnes. On doit dire : *la Tamise* dont *le lit*, et non pas *de laquelle* ; *le prince* dont *la protection*, et non pas *duquel.*

Remarque. En parlant des personnes *de qui* vaut encore mieux que *dont*, lorsque le mot, sujet de la phrase incidente, est un substantif, ainsi il est mieux de dire : *le prince* de qui *la protection* : mais *dont* vaut mieux que *de qui*, si la phrase incidente a un pronom pour sujet, comme: *l'homme* dont *vous parlez.*

S'il en est précédé, on ne peut se servir que *duquel* pour les choses, comme : *la Tamise, dans le lit de laquelle*, et il est beaucoup mieux de s'en servir pour les personnes, comme : *le prince à la protection duquel. De qui* ne seroit pas si bon.

Avec la préposition *à*, on ne peut employer que *auquel*, pour les choses, comme : *les places* auxquelles *il aspire ;* mais on doit préférer *à qui*, en parlant des personnes, comme : *les rois* à qui *on doit obéir.* Il s'en faut bien que dans cette phrase *auquel* fût si bon.

S'il y a amphibologie à craindre on préfère *duquel* à *dont*, comme : *la bonté du seigneur*, de laquelle *nous ressentons tous les jours les effets devroit bien nous engager à pratiquer ses commandemens.*

Remarque. De tous les relatifs *lequel* est le seul qui prenne l'article : encore cet article lui est-il si intimement

uni, qu'il ne s'en sépare jamais, et ne fait plus avec lui qu'un seul et même mot. Il s'incorpore à *quel* et dans son état naturel et dans son état de contraction.

Le relatif *quoi* est pour *lequel* précédé d'une préposition. Selon l'Académie il est des deux nombres et des deux genres. Il ne se dit absolument que des choses. Il suit, mais précédé d'une préposition, le nom auquel il se rapporte et est suivi du sujet de la phrase qu'il lie, comme: *ce sont choses* à quoi *vous ne prenez pas garde—ce sont des conditions sans* quoi *la chose n'eût pas été conclue—voilà le sujet* pour quoi *on l'a arrêté.* Dans le premier exemple *à quoi* est pour *auxquelles*; dans le second, *sans quoi* est pour *sans lesquelles*; et dans le troisième *pour quoi* est au lieu de *pour lequel*, qu'on devroit peut-être préférer.

En effet *quoi* a une signification vague: c'est la raison pour laquelle on doit le préférer, lorsque son antécédent est *ce* ou *rien*, qui n'ont pas une signification plus déterminée. Il faut dire: *c'est* à quoi *on ne songe guères—Il n'y a* rien à quoi *je sois plus disposé. C'est* de quoi *je m'occupe sans cesse.* Mais comme il y a toujours un peu de bizarrerie dans les langues, on doit avec *rien* pré- [redacted]

ARTICLE IV.

Des Pronoms absolus.

Les pronoms absolus sont *qui*, *que*, *quoi*, *quel*, et *où*, On les nomme ainsi, quand dans les phrases ils n'ont aucun rapport à un nom qui précède. C'est, comme on le voit, l'emploi qu'on en fait qui change leur dénomination. Ils sont principalement d'usage dans les phrases interrogatives, et dans celles qui marquent doute, incertitude, ignorance.

Il est toujours aisé de distinguer *qui* absolu de *qui* relatif. *Qui* est pronom absolu, quand il peut se tourner par *quelle personne* ou par *quel est celui qui*. Dans cette phrase : qui *doute que le jeune homme* qui *cultive la vertu ne goûte un bonheur plus solide que celui* qui *passe sa vie dans la dissipation et le plaisir ?* le premier *qui* est le seul qui soit absolu, puisqu'il est le seul qu'on puisse tourner par *quelle personne :* les deux autres sont relatifs. *Qui* absolu seul ou précédé d'une préposition ne se dit jamais que des personnes, comme : qui *parle ?* à qui *parlez-vous ?* de qui *parlez-vous ?* Les étrangers font souvent la faute de le dire des choses.

Ce pronom n'offre à l'esprit qu'une idée vague et indéterminée. Aussi est-il ordinairement masculin et singulier : on dit : qui *de vous* sera *assez* hardi *pour m'attaquer ?* il peut néanmoins se rapporter à un féminin et à un pluriel, comme : qui *sont* ces personnes *que nous voyons ?*

Qui forme des gallicismes dans bien des phrases, comme : *c'est* à qui *l'aura*---à qui *mieux*, *mieux*. C'est perdre un temps précieux que de chercher à les expliquer. Il suffit de les connoître. Il y a aussi un vrai gallicisme dans cette phrase : *c'étoit* à qui *des deux seroit le plus enfant*.

Quand le pronom *qui*, sert à l'interrogation, il se tourne par *qui est-ce qui*. Comme : qui *vous l'a dit ?* c'est-à-dire, qui est-ce qui *vous l'a dit ?* cette seconde manière est un pléonasme, et un gallicisme. *Qui* interrogatif se dit des choses dans des phrases proverbiales, comme : qui *fait l'oiseau, sinon le plumage ?* mais on ne peut pas dire :

qui *sont les états du Nord?*—qui *sont les anciens empires?*

Que et *quoi* ne se disent absolument que des choses. Ils signifient *quelle chose*, comme: que *pouvoit la valeur dans ce combat funeste?* à quoi *vous occupez-vous?*

Que se met quelquefois pour *à quoi*, *de quoi*, comme; que sert *la science sans la vertu?* c'est-à-dire, à quoi *sert la science sans la vertu? Que sert à l'avare d'avoir des trésors?* c'est-à-dire, de quoi *sert à l'avare d'avoir des trésors? que* dans les phrases interrogatives se tourne par *qu'est-ce que*, comme: *que dites-vous?* ce qui signifie qu'est-ce que *vous dites?*

Regle. *Que* et *quoi* régissent la préposition *de* avant l'adjectif qui le suit.

Que *dit-on* de nouveau? Quoi de plus instructif et de plus amusant *que de lire les auteurs célèbres dans leur propre langue: que de beautés, qu'on ne peut faire passer dans une traduction, n'y découvre-t-on pas?*

Remarque. *Quoi* tient quelquefois lieu de toute une phrase: dans ce cas il est d'un usage indispensable; il évite une répétition toujours traînante. En voici un exemple pris dans Fénélon. *C'est un sage législateur, qui, ayant donné à sa nation des loix propres à les rendre bons et heureux, leur fit jurer qu'ils ne violeroient aucune de ces loix pendant son absence*; après quoi, *il par-*

[redacted]

ARTICLE V.

Des Pronoms Démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont des mots dont la fonction n'est pas de nommer l'objet dont on parle, et de le spécifier par des qualités ; mais seulement de l'indiquer en montrant le lieu où il est. Bien des grammairiens ne mettent pas ces mots au nombre des pronoms, parce qu'ils ne sont pas destinés à remplacer des noms : ils ne les considèrent que comme des adjectifs par le moyen desquels les objets sont mis, en quelque sorte, sous les yeux. Quand on dit par exemple : ce ciel *est l'ouvrage de Dieu*, on montre seulement qu'on parle du ciel. Mais, ces grammairiens n'ont pas fait attention qu'il y en a qui ne sont pas adjectifs et qui remplacent souvent des noms, comme : ce qui *plaît le plus est souvent nuisible*—*qu'est-ce que* ceci ?—*je n'entends rien* à cela. Dans ces phrases *ce qui*, *ceci*, *cela*, sont mis pour des noms.

Les pronoms démonstratifs sont *ce*, *ci*, *là*, *celui-ci*, *celui-là*, *ceci*, *cela*. En effet ce sont les seuls qui aient la propriété de désigner les objets en les montrant. Mais quelques grammairiens y en ajoutent un huitième, savoir, *celui* ; à leur exemple, nous le placerons ici, quoiqu'il appartienne à la classe des pronoms indéfinis. Nous pensons qu'il vaut mieux traiter dans un seul et même article du pronom *ce* et de tous ses dérivés.

Ce se joint à un nom, où à un verbe, ou à un pronom relatif, comme : ce sentiment *vous fait honneur*—*récompenser le mérite*, c'est *l'encourager*—ce à quoi *on pense le moins*, *c'est qu'on est mortel.*

Ce joint à un nom est un pur adjectif, et doit en cette qualité prendre le genre et le nombre. On met *ce* avant un nom masculin singulier, qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, comme : ce bonheur *n'étoit pas réservé* à ce héros. On met *cet* avant un nom masculin singulier qui commence par une voyelle ou une *h* muette, comme : cet enfant *est charmant*—cet herboriste *connoît bien les simples.* On met *cette* avant les noms féminins singuliers, quelle que soit leur lettre initiale, comme : cette *fierté*—cette *âme*—cette *histoire*—cette *haine*. *Ces* enfin se met avant

position *de*, et alors il se dit des personnes et des choses, comme: celui de vous *qui sera le plus diligent sera récompensé—voilà une figure singulière*; celles de Calot *n'ont pas un air plus ridicule.*

Règle. Le pronom *celui* ne peut ni être séparé par un trop grand nombre de mots du substantif dont il tient la place, ni se rapporter à un substantif pris dans un sens indéfini.

On ne doit pas dire: *le courage, cette qualité spéciale des armées françoises, devenoit toujours inutile et souvent funeste, parce que la discrétion n'étoit pas* celle *de nos conseils.* Ce n'est pas parce que *celle* peut se rapporter à plusieurs substantifs, car il est évident qu'il est mis pour le substantif *qualité*, mais parce que l'esprit ne saisit pas tout-à-coup ce rapport, ce qui l'oblige à un travail qu'il n'aime pas, et qu'on doit lui éviter. Il eût été mieux de dire: *parce que la discrétion n'étoit pas la qualité de nos conseils, ou ne dirigeoit pas nos conseils.*

On ne peut pas dire également: *il faut que vous ayez soin de travailler avec la grace, et que vous remettiez à Dieu* celui *de vous visiter*. Il falloit restreindre le sens général de *soin* et dire: *il faut que vous ayez* un grand soin *de*, &c. parce que, comme nous l'avons déjà dit, un pronom ne peut se rapporter à un nom sans article ou quelque équivalent de l'article.

Dans le second usage il est suivi de *qui* ou *que* relatif. Il se dit alors plus ordinairement des personnes, comme: celui qui *ne pense qu'à lui-même, dispense les autres d'y penser jamais.* Dans ce cas on supprime quelquefois *celui*, [redacted]

Ci et *là* sont de vrais démonstratifs. Autrefois *ci* s'employoit seul. On en trouve beaucoup d'exemples dans nos anciens auteurs. Il étoit encore en usage du temps de M^de^ de Sévigné: *nous verrons entre ci et Pâques*, dit-elle, dans sa lettre du 16 Mars 1672. Mais de nos jours, il se met toujours à la suite d'un nom, *cet homme-ci.* Pour *là*, il s'emploie seul ou à la suite d'un nom, *cet homme-là*, *il est là.* Employé seul, il signifie *dans ce lieu-là.* C'est une ellipse. *Ci* marque l'objet le plus proche; *là* marque l'objet le plus éloigné.

Ci et *là* joints à *celui* forment les deux démonstratifs *celui-ci* et *celui-là*, qui prennent les deux nombres et les deux genres. Le premier se dit de l'objet le plus proche, et le second de l'objet le plus éloigné, comme: *celui-ci plaît, celui-là captive.* Le corps *périt*, l'ame *est immortelle: cependant tous les soins sont pour* celui-là (le corps), *tandis qu'on néglige* celle-ci (l'ame). Ce sont de véritables pronoms qui peuvent remplacer les noms dans tous les cas. On voit que ces deux démonstratifs se disent également des personnes et des choses.

Ci et *là* joints à *ce*, forment enfin les deux autres démonstratifs *ceci* et *cela* qui ne se disent que des choses. Ils s'emploient seuls; mais quand ils sont en opposition, *ceci* désigne l'objet qui est le plus près de nous, et *cela* l'objet qui en est le plus loin, comme: ceci *n'est que risible, mais* cela *me paroît atroce.*

REMARQUE. Dans le style familier, *cela* peut se dire des personnes. En parlant d'un enfant, ou de gens de la campagne qui s'amusent, l'usage permet de dire: *cela est heureux.*

ARTICLE VI.

DES PRONOMS INDÉFINIS.

Les pronoms indéfinis sont des mots dont le propre est de désigner d'une manière indéterminée et de n'avoir rapport qu'à un objet vague, qui n'offre à l'esprit aucune idée fixe et précise. Tous ceux qu'on range dans cette classe ne sont pas de véritables pronoms, mais on en traite ici, parce qu'ils présentent des détails qu'il est essentiel de bien connoître. On en distingue de quatre sortes; savoir, 1. Ceux qui ne se joignent jamais à des noms: 2. Ceux qui sont toujours

joints à des noms: 3. Ceux qu'on emploie tantôt joints à des noms et tantôt sans être joints à des noms: 4. Enfin ceux qui sont suivis de *que*.

§. I.

Des Pronoms indéfinis qui ne se joignent jamais a des Noms.

Ces pronoms sont *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *chacun*, *l'un l'autre*, *autrui*, *personne*, *rien*. Ces mots sont de vrais pronoms, puisqu'ils ne se joignent jamais aux noms auxquels ils se rapportent, et qu'au contraire ils les remplacent.

On, toujours sujet, marque une espèce de troisième personne vague et indéterminée. Il est très-vraisemblable qu'il s'est formé par abréviation ou par corruption du mot *homme*. En effet dire, *on joue*, *on étudie*, c'est comme si l'on disoit, *homme joue*, *homme étudie*.

Ce pronom d'un usage très-étendu dans la langue françoise, ne se dit absolument que des personnes et régit toujours le verbe au singulier, comme: *on parle*, *on jouoit*, *on en vint aux mains*.

Les grammairiens ne s'accordent pas sur la nature de ce pronom. Les uns veulent qu'il soit toujours masculin et singulier, et que par conséquent tout ce qui s'y rapporte soit de ce genre et de ce nombre. Ce sentiment est le plus conforme aux vrais principes de la langue, et est appuyé sur des raisonnemens auxquels il est difficile de répondre. [redacted]

que cet emploi est reçu, il ne prouve nullement qu'il porte sur aucune raison solide. On y voit un abus consacré par l'usage et rien de plus. En effet son origine annonce le masculin, auquel l'assujettit encore sa signification vague et indéterminée: car rien d'indéterminé n'a, ni ne peut avoir de genre.

On doit mettre *l'* avant *on* qui suit *et, où, si,* comme : *si l'on savoit borner ses désirs, on s'épargneroit bien des maux,* et l'on *se procureroit beaucoup d'avantages—le lieu* où l'on *va*.. On doit néanmoins excepter le cas où le pronom *on* seroit suivi de *le, la, les,* comme : *et on la lira,* au lieu de *et l'on la lira,* pour éviter à l'oreille un son désagréable.

On observe la même chose après *que,* suivi d'un verbe qui commence par un *c* qui a le son du *q,* comme : *on apprend beaucoup plus facilement les choses* que l'on comprend *que celles que l'on ne comprend pas—la paresse est un défaut* que l'on corrige *rarement.* L'oreille le veut ainsi pour éviter la répétition d'un son qui la blesse.. Mais après *que* suivi d'un verbe qui commence par toute autre lettre, on se sert de *on* ou de *l'on* selon que l'oreille le juge à propos.

Règle. On doit répéter *on* avant tous les verbes auxquels il sert de sujet.

On le loue, on *le blame,* on *le menace,* on *le caresse, mais quoiqu'*on *fasse,* on *ne peut en venir à bout.*

Sans cette répétition, il semble que l'oreille ne seroit pas satisfaite: aussi le goût en fait-il une loi.

Remarque. Quand on répète le pronom *on,* on doit le faire rapporter à un seul et même sujet. Cette phrase, *on croit être aimé et l'on ne nous aime pas* n'est pas exacte. *On y* a deux rapports. Il faut dire, *on croit être aimé, et on ne l'est pas.*

Quelqu'un a deux significations différentes, selon qu'il est sans rapport à un nom, ou qu'il est avec rapport à un nom. Dans le premier cas il signifie *une personne,* et ne se dit jamais des choses. Il ne prend le féminin et le pluriel que quand il est sujet, comme : *quelqu'une qui vous a vu me l'a dit—quelques-uns assurent.* Hors ces cas, il est toujours masculin singulier, comme : quelqu'un *croit-il aux revenans?—je tiens de* quelqu'un—*j'ai vu*

dire à quelqu'un. Ce seroit une faute de dire ; *je connois* quelqu'une---*j'aime* quelques-uns---*j'ai parlé* à quelques-uns. Quelle qu'en soit la raison l'usage le veut ainsi.

On disoit autrefois *un quelqu'un, un quelque chose:* mais on a proscrit cette manière familière de s'exprimer.

Dans le second cas *quelqu'un* se dit des personnes et des choses et prend le genre et le nombre. Il est ordinairement suivi d'un nom ou d'un pronom précédé de la préposition *de*, comme: *je connois* quelqu'une *de vos amies*, &c.---quelqu'une de vous *voudroit-elle*, &c. *Avez-vous encore*, quelques-unes de *ces brochures qui ont paru*, &c. Nous disons *ordinairement*, parce qu'il peut s'employer seul, comme: *nous attendons des hommes, il en viendra quelqu'un. Plusieurs femmes m'ont promis de venir, il en viendra quelqu'une.*

Quiconque signifie *quelque personne que ce soit.* Il est sans pluriel et masculin. Il ne se dit jamais que des personnes. Il a cela de particulier qu'il renferme le relatif *qui* et son antécédent, ensorte qu'il peut en même temps servir de sujet à deux verbes, ou être régime d'un verbe et sujet d'un autre, comme: quiconque connoît *les hommes*, apprend *à s'en défier*----*ce discours s'adresse*

veut la préposition *de* à sa suite, comme : *éprouvez séparément* chacun de vos *amis, et voyez combien il en est de sincères : peut-être trouverez-vous un ennemi dans* chacun d'eux.

On ne dit plus *un chacun.*

Il se présente ici un difficulté d'autant plus embarrassante que sa solution dépend d'une métaphysique très-subtile. *Chacun* quoique toujours singulier est tantôt suivi de *son, sa, ses,* et tantôt de *leur, leurs.* Voici les règles que l'on donne.

I. Règle. On doit toujours employer *son, sa, ses,* dans les phrases où il n'y a point de pluriel dont *chacun* soit le distributif.

Il donna à chacun sa *part.—Que chacun songe à ses affaires.—Nous récompenserons chacun selon* son *mérite.*

II. Règle. Dans les phrases où *chacun* contraste avec un pluriel auquel il appartient, on doit employer *son, sa, ses,* quand le rapport de possession répond plus directement au distributif singulier.

Remettez ces médailles chacune *en* sa *place.—Les hommes devroient s'aimer mutuellement,* chacun *pour* son *propre intérêt.—Ils ont tous apporté des offrandes au temple,* chacun *selon* ses *moyens et* sa *dévotion.*

Mais dans celles où *chacun* contraste avec un pluriel auquel il appartient, on doit employer *leur, leurs,* quand le rapport de possession répond plus directement au pluriel.

Les hommes *devroient avoir,* chacun *pour* leur *propre intérêt, de l'amour les uns pour les autres.—Alexandre voulut que* les bêtes mêmes et les murailles des villes *témoignassent,* chacune *en* leur *manière,* leur *douleur de la mort d'Ephestion.*

Remarque. Le rapport de possession répond plus directement au distributif singulier, lorsque *chacun* est placé après le régime : alors le sens collectif exprimé par le pluriel est fini, et c'est au distributif *chacun* à remplir la fonction qui lui est propre, en considérant l'espèce entière séparée en individus. C'est le cas des exemples de la première colonne. Mais le rapport de possession ré-

pond plus directement au pluriel, lorsque *chacun* est placé avant le régime ; car alors le sens collectif n'est pas fini, quand le distributif *chacun* se montre dans la phrase, et par conséquent il doit y règner jusqu'à la fin. C'est le cas des exemples de la seconde colonne. Tel paroît être le sentiment de l'Académie.

Mais dans les phrases, disent quelques grammairiens, où les verbes sont sans régime, on doit employer *son, sa, ses*, ou *leur, leurs*, selon que l'esprit veut que le rapport de possession réponde au distributif ou au pluriel, comme : *tous* les juges *ont opiné* chacun *selon* leurs *ou* ses *lumières*. On peut avoir deux intentions. Si l'on veut exprimer qu'à la vérité chacun des juges a opiné selon ses lumières, mais que tous ont opiné de la sorte, de manière que cette circonstance soit la principale vue de l'esprit, et celle sur laquelle on veut fixer l'attention, on doit dire : *tous* les juges *ont opiné selon* leurs *lumières*. Dans ce cas, *tous* et *chacun* n'occupent que le second rang dans les vues de l'esprit. Si l'on veut exprimer, non pas précisément que tous les juges ont opiné, mais que chacun d'eux a opiné selon ses propres lumières, en sorte que cet objet soit la vue principale de l'esprit, on doit dire : *tous les juges ont*

[redacted]

Allons-nous-en, chacun chez nous.
Ils s'en allèrent chacun chez eux.
Il veut qu'on dise :
Chacune de ces voitures a perdu son timon.
Chacune de ces femmes est très-attachée à son mari.
Que chacun de nous prenne son chapeau.
Que chacun de nous aille chez soi.
Chacun s'en alla chez soi.

Nous convenons avec l'auteur du traité que les deux sens se heurtent dans ces sortes de phrases, mais s'il ne résulte aucun inconvénient de ce choc, pourquoi priveroit-on la langue françoise d'une manière de plus de rendre ses idées ? N'est-elle pas assez gênée dans ses tours, sans ajouter encore de nouvelles entraves ? Or, quel inconvénient y a-t-il dans cette construction ? Quelqu'un se méprend-il, ou peut-il même se méprendre sur le sens qu'elle présente à l'esprit ? L'idée en est-elle moins claire et moins précise ? Conservons donc cette construction, quoique les deux sens s'y heurtent, et laissons à l'esprit le soin de les démêler.

Autrui signifie en général *les autres*, et ne se dit que des personnes. Il est rare qu'on ne l'applique qu'à un seul. Il n'a ni genre ni nombre, ne se joint jamais à un adjectif, et ne paroît dans les phrases que précédé d'une préposition, comme : *n'enviez pas le bien* d'autrui.—*Ne faites pas* à autrui *ce que vous ne voudriez qu'on vous fît.*

Les grammairiens proposent une difficulté sur ce pronom, savoir, si l'on peut toujours faire rapporter à *autrui* les pronoms possessifs *son, sa, ses, leur, leurs.*

I. Regle. On doit faire rapporter à *autrui* les pronoms possessifs *son, sa, ses, leur, leurs,* quand les substantifs auxquels ces pronoms sont joints sont précédés d'une préposition.

Vous pouvez épouser les intérêts d'autrui *sans être le panégyriste* de toutes leurs actions.

II. Regle. On doit se servir du relatif *en* et de l'article, au lieu des possessifs *son, sa, ses, leur, leurs,* quand les substantifs auxquels les pronoms seroient joints, sont sans préposition.

Epousez les intérêts d'autrui : *mais gardez-vous bien d'*en *épouser les querelles.*

Leurs querelles seroient une faute.

L'un l'autre, prend les deux nombres et les deux genres. Il fait au féminin singulier *l'une l'autre*, et au pluriel *les uns les autres*; *les unes les autres*. Il se dit des personnes et des choses, et prend l'article avant chacun des deux mots qui le composent.

Ces deux mots s'emploient conjointement, ou séparément: employés conjointement, ils expriment un rapport réciproque entre plusieurs personnes ou plusieurs choses. *L'un* ne figure dans les phrases que comme en quelque sorte régissant, *l'autre* ne s'y montre qu'en qualité de régi: aussi n'y a-t-il que ce dernier qui prenne des prépositions, comme: *on doit se secourir* l'un l'autre—*Les peuples souffrent toujours de la guerre que les états se font* les uns aux autres.

Remarque. *L'un et l'autre* a une signification différente de *l'un l'autre*. On ne doit pas les confondre. Quand on dit: *ils se détruisent* l'un et l'autre, cela signifie que l'un se détruit et que l'autre se détruit aussi. Mais *le feu et l'eau se détruisent* l'un l'autre, veut dire que l'un de ces élémens détruit l'autre.

Ces deux mots employés séparément marquent division. Alors ils ne forment plus un seul pronom: ils en forment deux qui figurent dans les phrases aux mêmes titres que les

mieux qu'à personne: dans le sens de *qui que ce soit,* il ne s'emploie que dans les phrases qui marquent exclusion. *Y a-t-il quelqu'un ici? personne.* Mais *personne* n'est-il pas ici par ellipse pour *il n'y a personne?* Ainsi dans ce sens nous pensons qu'il n'est jamais sans une négation exprimée ou sous-entendue.

Quand il signifie *quelqu'un,* il ne s'emploie d'ordinaire qu'en sujet et dans des phrases interrogatives ou de doute. Alors il est toujours sans négation, comme: *je doute que* personne *ait mieux peint la nature dans son aimable simplicité que l'ingénieux et sensible Gessner.* Personne *a-t-il jamais conté plus naïvement que la Fontaine? Si jamais* personne *est assez hardi pour l'entreprendre, il réussira.*

Remarque.* Tous les grammairiens conviennent que le pronom *personne* veut les adjectifs au masculin, comme: personne *n'est aussi* sévère, *aussi* vertueux *en public, que certaines femmes qui sont le moins retenues en particulier. Je ne connois* personne aussi heureux *qu'elle.* Néanmoins quelques-uns d'entre eux prétendent qu'on doit mettre au féminin l'adjectif qui se rapporte au pronom *personne,* quand il est évident qu'il s'agit d'une femme. Voici l'exemple qu'ils en apportent: Mesdames, *il n'y a* personne de vous *assez* hardie *pour,* &c. Ils se fondent sur ce que dans cette phrase le pronom *personne* cesse d'être pris dans un sens indéterminé, mais qu'il est spécifié de manière à ne pouvoir désigner que des femmes. Nous convenons que dans ce cas on ne peut pas mettre l'adjectif au masculin, mais nous n'en conclurons pas qu'on doive le mettre au féminin, puisque le pronom *personne* est toujours masculin. Nous en conclurons seulement qu'on doit éviter cette difficulté en employant l'expression propre et dire: Mesdames, *y a-t-il* aucune de vous *assez* hardie *pour,* &c. Tel est même le sentiment de Vaugelas: "En ces sortes d'expressions, dit-il, " notre langue ne se sert pas du mot *personne,* mais on doit " dire ce qu'on veut d'une autre façon. . . . car quand on " sort du général, qui comprend les deux sexes conjointe- " ment, pour faire que *personne* se rapporte à un sexe ou " à une seule personne, alors ce n'est pas le lieu d'employer " ce mot." Tenons fortement aux principes: on ne les oublie que trop dans la pratique.

Rien est aussi nom ou pronom. *Rien* nom signifie *chose.*

de peu de valeur. Rien pronom est toujours masculin singulier, ne se dit que des choses et a deux acceptions différentes selon qu'il s'emploie avec négation ou sans négation.

Quand il est avec négation, il signifie *nulle chose*, comme: *il vaut mieux* ne rien *faire que de faire des riens. Il* ne *s'appplique à* rien *de solide.*

Remarque. *Rien* signifie aussi *nulle chose*, quand sans négation il est joint au verbe *compter*, comme: *quand on tient de pareils discours, on donne à penser que l'on* compte pour rien *la vertu, l'honneur et la probité.*

Rien sans négation signifie *quelque chose*, et n'est guères d'usage que dans des phrases interrogatives ou de doute, comme: *je doute que* rien *soit plus capable de faire impression sur les peuples que la vue des malheurs de la France:* rien *flatte-t-il si délicieusement l'esprit et l'oreille qu'un discours sagement pensé et noblement exprimé?*

Rien en régime direct se place dans les temps simples après le verbe; et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le verbe, comme: *il ne dit* rien, *il n'a* rien *dit.* Mais quand il est régime d'un infinitif, il se place avant cet infinitif, comme: *je ne puis vous* rien *donner.* En régime indirect, il se place toujours après le verbe, comme: *il ne pense à*

et que le temps a fini par consacrer. Il n'y point de partie dans la grammaire qui ne prouve la vérité de cette réflexion. Quoiqu'il en soit de leur nature, disons un mot sur leur emploi.

Quelque ne marque rien de déterminé: il signifie *un*, ou *plusieurs entre un plus grand nombre*. Il se dit des personnes et des choses, et est des deux genres et des deux nombres, comme: *quelque nouvelle*, *quelque auteur*, *quelques livres*, *quelques personnes*.

Chaque des deux genres, mais sans pluriel, est un adjectif distributif qui désigne une personne ou une chose prise séparément, comme: *chaque homme a ses goûts et chaque pays ses usages. Chaque tête, chaque avis.*

Quelconque adjectif des deux genres signifie *quel que ce soit*, *quel qu'il soit*, *quelle qu'elle soit*. Il ne s'emploie qu'avec la négation, et c'est toujours après la négation. Dans ce cas il ne peut se mettre qu'au singulier. Il se dit principalement des choses. *Il ne lui est demeuré chose quelconque. Il n'y a raison quelconque qui puisse l'y obliger.* Son emploi le plus fréquent est en style de pratique. *Non obstant opposition ou appellation quelconque.* Il se dit aussi quelquefois des personnes. *Il n'y a homme quelconque.*

Il peut aussi s'employer sans négation en style de science, et alors il prend le pluriel. *Une ligne quelconque étant donnée. Deux points quelconques étant donnés, trouver &c.*

Certain signifie assez ordinairement *quelque*. Il se dit des personnes et des choses. Il prend *un*, comme: *un certain auteur*. On dit aussi, *certain auteur*, et ce tour paroît plus usité.

§. III.

Des Pronoms Indéfinis, qu'on emploie tantôt joints a des Noms, et tantôt sans être joints a des Noms.

Ces pronoms sont *nul*, *aucun*, *pas un*, *autre*, *l'un et l'autre*, *même*, *tel*, *plusieurs*, *tout*. Ces mots sont de vrais pronoms quand ils sont employés seuls, mais ils ne sont plus que des adjetifs, quand ils sont joints à des noms.

Nul, *aucun*, *pas un*, soit comme pronoms, soit comme adjectifs, marquent exclusion. Ils ont à-peu-près la même

signification, mais ils ne s'emploient pas dans tous les cas l'un pour l'autre. Ces mots sont toujours accompagnés d'une négation, excepté *aucun* qui n'en prend pas dans les phrases d'interrogation ou de doute, comme nous le verrons bientôt.

Nul pronom signifie *personne*. Il nie plus fortement que les autres, est masculin singulier, et se met toujours en sujet, comme; nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.*

Nul adjectif prend le genre féminin, mais jamais le pluriel, comme: nulle *vérité dans ce tableau:* nulle *de ces Dames n'est sortie.* Molière n'a donc pas pu dire: *fi! ne me parlez point de ces gens qui pour nous n'ont* nuls *emportemens.*

Remarque. Quelques grammairiens observent que *nul* adjectif prend le pluriel quand il signifie *qui n'est d'aucune valeur*, comme: *ces traités, ces contrats sont* nuls. Cette observation est exacte, mais inutile, attendu que *nul* n'a pas dans ce cas l'acception sur laquelle porte la règle.

Il y a des grammairiens qui pensent que *nul* adjectif se joint très-bien à un nom en régime, comme: *cet homme est si entêté qu'il ne se rend* à nulle *raison.* Ils ont pour eux la pratique de plusieurs écrivains estimés. Mais il y en a d'autres qui veulent que dans ce cas on donne la préférence à *aucun*, et qu'on dise: *cet homme est si entêté qu'il ne se rend* à aucune *raison.* Nous adoptons ce dernier sentiment;

langue est celle que Pope a tirée des Alpes dans son essai sur la critique.

REMARQUE.* L'Abbé d'Olivet a critiqué dans ce vers de Racine *Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui*, l'emploi de l'adjectif *aucuns* au pluriel dans le sens négatif. Il assure que cet adjectif ne le prend jamais, et il renvoie au dictionnaire de l'Académie ceux qui douteroient que ce ne soit là l'usage. Il se peut que dans la troisième édition, qui est celle dont il s'agit, tel fut en effet le sentiment de l'Académie; mais dans celle qui vient de paroître et qui est la cinquième, l'Académie dit "qu'il s'emploie rarement " au pluriel dans le sens négatif, mais qu'on peut dire cepen-" dant *il ne m'a rendu aucuns soins. Il n'a fait aucunes " dispositions, aucuns préparatifs.*" N'est-ce point là la justification de Racine? car si l'on peut dire, *aucuns soins, aucunes dispositions, aucuns préparatifs*, pourquoi ne diroit-on pas *aucuns monstres?* il importe peu que cet emploi soit fréquent ou rare, pourvu qu'il soit autorisé.

Pas un pronom ne s'emploie qu'en sujet, *pas un ne le croit, pas un ne le dit*. On ne s'en sert guères que dans le style familier ou dans des expressions proverbiales. *Il est aussi savant que pas un.*

Pas un adjectif prend le féminin, mais il ne prend jamais le pluriel. Il marque une exclusion plus générale que l'adjectif *aucun*, comme: *de tous les ouvrages, il n'y en a pas un sans défaut.* On ne peut pas l'employer dans les phrases de doute.

Nul, aucun, pas un veulent la préposition *de* avant le substantif ou le pronom qui les suit, comme: nul de vous *n'a droit de se plaindre: n'achetez* aucune de ces gravures: *il n'y a* pas un de ces tableaux *qui ne soit d'un grand maître.*

REMARQUE. *Aucun* et *pas un* s'emploient dans les phrases sans être en apparence joints à un substantif; mais ils ne laissent pas d'être adjectifs, s'ils sont précédés du pronom relatif *en*, comme: *de toutes les nations de la terre, il n'y* en *a* aucune *qui n'ait une idée au moins confuse de la Divinité. Du grand nombre d'amis qui vous accablent dans la prospérité, il ne vous* en *reste souvent* pas un *dans l'adversité.*

Autre des deux nombres et des deux genres est pronom ou adjectif et sert à distinguer les personnes et les choses

Il est pronom lorsqu'il n'est pas joint à un substantif, comme : un autre *pourroit-il vous être plus utile ?* Néanmoins dans ce cas il tient plus de la nature de l'adjectif que de celle du pronom, puisqu'il est réellement joint à un substantif sous-entendu. *Un autre* est pour *un autre homme.*

Il est adjectif ou lorsqu'il est joint à un nom ou lorsqu'il est précédé du pronom *en*, ou qu'il y a ellipse dans les phrases, comme: *les anciens ne croyoient pas qu'il y eût un* autre *monde. Le temple de Salomon ayant été détruit, on en rebâtit* un autre *par ordre de Cyrus. On ne peut être heureux en cette vie et en* l'autre.

L'un et l'autre marquent l'assemblage de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, et sont des deux genres et des deux nombres. Ils sont pronoms quand ils ne sont pas joints à un substantif, comme quand on dit en parlant de deux auteurs: l'un et l'autre *rapportent le même fait.* Mais ils sont adjectifs quand ils se joignent à un substantif singulier, comme: *il est très-rare qu'on se serve également bien* de l'une et l'autre *main.*

Il se présente ici une question. On demande à quel nombre du singulier ou du pluriel, doit être mis le verbe qui a pour sujet *l'un et l'autre* ou *ni l'un ni l'autre ?* Voyons d'abord pour *l'un et l'autre.*

l'Académie ne sont pas exactes, puisqu'on doit dire *ni la douceur ni la force n'y peuvent rien. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.* Car avec les pronoms il y a deux sujets, ainsi qu'avec les noms, et par conséquent deux propositions, *l'un n'a pas fait son devoir* et *l'autre n'a pas fait son devoir*, réunis en une seule par la copulative *ni*, *ni l'un ni l'autre n'ont fait leur devoir.* La saine logique n'admet donc que le pluriel avec *ni l'un ni l'autre*, et avec *l'un et l'autre.*

Avec la disjonctive *ou*, il n'y a aucune difficulté, parce que cette conjonction donnant nécessairement l'exclusion à l'un des deux sujets, n'en conserve qu'un. Il faut par conséquent le singulier, *l'un* ou *l'autre* viendra *avec moi.*

Même peut être considéré comme pronom ou comme adjectif. Il est des deux genres et des deux nombres.

Considéré comme pronom il marque *identité*, c'est-à-dire, que la personne ou la chose dont on parle n'est autre que celle dont il a déjà été question, comme en parlant d'un homme: *le* même *m'est venu voir*; et en parlant d'une affaire: *je travaille toujours à la* même.

Même adjectif peut signifier identité ou parité, comme: *en Allemagne* les mêmes églises *servent souvent aux Catholiques et aux Protestans. Il est rare de trouver deux personnes du* même *caractère.* Quand il est adjectif, il précède le substantif qu'il accompagne.

Même a encore un autre usage, c'est d'être mis à la suite des noms ou des pronoms pour donner plus de force au discours, comme: *c'est la vertu* même. *C'est moi-*même.

Remarque. *Même* est indéclinable, est-il dit dans une nouvelle grammaire, quand on l'emploie pour donner plus de force au discours, et l'exemple qu'on en apporte est, *c'est la vérité* même. Cet exemple est mal choisi, puisqu'on dit: *Ce sont les graces* mêmes. *Ce sont les leçons* mêmes *de la vertu.* Il est vrai que *même* ne prend pas quelquefois le pluriel, mais c'est quand, pour donner plus de force au discours, on supprime la conjonction *et*, et qu'on transpose *même* après le substantif, comme: *les astres, les animaux, les plantes* même *étoient aux nombre des divinités Egyptiennes.* Dans ce cas c'est un pur adverbe, mis pour *aussi, de plus,* &c.

On a critiqué ces vers de Racine.

> Jusqu'ici la Fortune et la Victoire *mêmes*
> Cachoient mes cheveux blancs sous trente diadèmes.

parce qu'on a supposé qu'il y est adjectif des deux noms, quoiqu'il n'y soit qu'adverbe. Si *mêmes* avoit été pris adjectivement, Racine n'eût pas manqué de rappeler les deux substantifs par le pronom *elles*. Il y est donc adverbe : mais pourquoi, dira-t-on, la marque du pluriel? Pourquoi, le voici ; c'est parce que du temps de Racine l'usage permettoit encore d'écrire cet adverbe *même* ou *mêmes*. Ce poëte a donc pu l'orthographier ainsi. Voyez Vaugelas sur cet usage.

Tel est ou pronom ou adjectif. Il prend le genre féminin.

Tel, pronom se met pour une personne qu'on veut marquer d'une manière indéterminée, comme : *l'orage tombera* sur tel *qui n'y pense pas* ; ou au lieu d'un nom de personne, comme : *qui vous l'a dit? Un tel* ; ou enfin pour une personne dans certaines phrases où il forme un gallicisme, comme : *tel sème qui souvent ne recueille pas. Tel* est mis pour *celui*.

[redacted]

comme : tout *homme est sujet à l'erreur. J'ai* tout *vu et* tout *observé.*

Tout, pronom est toujours masculin singulier, et signifie *toute chose*, comme : tout *doit dans notre cœur céder à l'équité. Il rit de* tout.

Ce pronom en régime direct se place dans les temps simples après le verbe, et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le verbe, comme : *il avoue* tout. *Il a* tout *avoué.* Mais en régime indirect, il se place toujours après le verbe, soit dans les temps simples soit dans les temps composés, comme : *il pense à* tout, *il a pensé à* tout. La même règle s'observe à l'infinitif.

Tout, adjectif a deux acceptions bien différentes. Ou il signifié *la généralité et l'entière étendue d'une chose*, et dans ce cas il veut l'article avant le nom auquel il est joint, comme : tout *le monde*, tous *les hommes*, toute *la famille.* Ou il signifie *chaque*, et alors il ne veut pas l'article avant le nom qu'il accompagne, comme : tout *bien est désirable. Tout homme est sujet à la mort.* Dans la dernière acception il est toujours au singulier.

Dans la première acception *tout* peut accompagner non seulement les pronoms possessifs, comme : *tous ses amis, tous mes parens, tout leur argent* ; mais encore les dix suivans, *nous, vous, eux, ce, celui, ceci, cela, celui-ci, celui-là, le.* Il se met toujours à la suite des trois premiers, comme : *nous tous, vous tous, eux tous* ; mais il figure avant les démonstratifs, comme : *tout ce, tous ceux, tout ceci*, &c. *Le* ne le veut immédiatement ni avant ni après lui ; mais le renvoie après le verbe dans les temps simples et entre l'auxiliaire et le verbe dans les temps composés, comme : *je* les *ai* tous *éprouvés, et je* les *trouve* tous *très-bons.*

Tout s'emploie quelquefois adverbialement, et alors ou il n'est qu'une simple explétive, comme : *il parle* tout *haut, il lui dit* tout *froidement*, tout *comme il vous plaira* ; ou il signifie *quoique très, entièrement, quelque.* Dans ce cas il est assujetti à des règles particulières.

I. Règle. *Tout*, mis pour un de ces trois mots, ne change pas de nombre avant un adjectif masculin.

Les chevaux de ce poil-là sont ordinairement tout *bons ou* tout *mauvais.*

Les enfans, tout *aimables qu'ils sont, ne laissent pas d'avoir bien des défauts. Ils sont* tout *interdits.*

II. Règle. *Tout* mis pour un de ces trois mots, ne prend ni genre ni nombre avant un adjectif féminin, qui commence par une voyelle ou un *h* muette.

Ces fruits-là sont tout *autres que les premiers.*

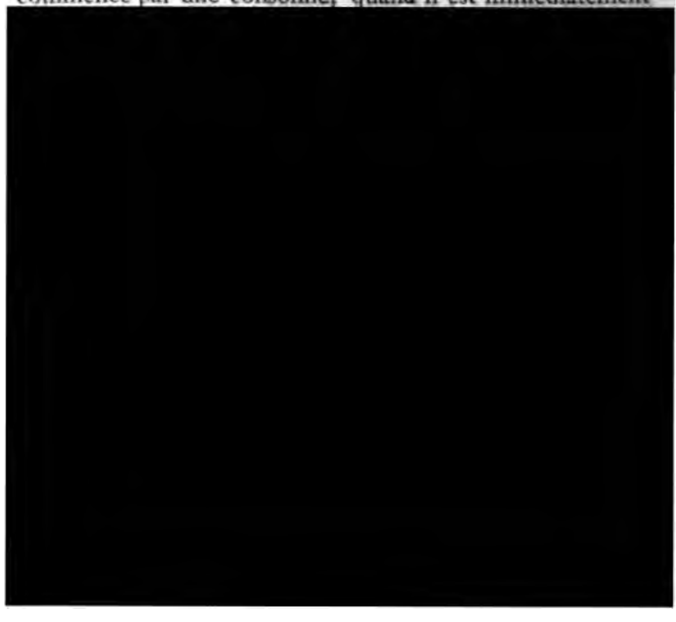
La vertu, tout *austère qu'elle est, fait goûter de véritables plaisirs. Ces images*, tout *amusantes qu'elles sont, ne laissent pas d'ennuyer à la longue.*

Mais il prend le genre et le nombre avant un adjectif féminin qui commence par une consonne.

Elles furent toutes *surprises de nous voir.*

C'est une tête toute *vide. Loin d'ici ces maximes de la flatterie, que les rois naissent habiles; et que leurs ames privilégiées sortent des mains de Dieu*, toutes *sages et* toutes *savantes.*

III. Règle. *Tout* mis pour un de ces trois mots ne prend ni genre ni nombre avant un adjectif féminin qui commence par une consonne, quand il est immédiatement [redacted]



parler mal de qui que ce soit. Qui que ce soit *ne m'a prévenu contre vous.*

Quoi que ce soit, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses. Il s'emploie aussi sans négation ou avec négation. Sans négation, il signifie *quelque chose que ce soit*, comme : quoi que *ce soit qu'il fasse, il quitte sur-le-champ, quand son devoir l'appelle.* Avec négation, il signifie *rien*, comme : *quelque génie qu'on ait, on ne peut sans application exceller en* quoi que ce soit.

REMARQUE. On dit aussi *qui que ce fût, quoi que ce fût*, si la phrase exige l'emploi de l'imparfait, comme : *qui que* ce fût *qui lui parlât, il ne répondoit rien. Quoi que* ce fût *qu'il fit, il étoit distrait.*

Quoi que toujours masculin singulier, ne se dit que des choses. Il signifie *quelque chose que*, comme : quoi que *vous disiez*, quoi que *vous fassiez, vous ne détruirez pas ses préventions.* A quoi que *vous vous occupiez, donnez-y toute votre attention.*

REMARQUE. L'harmonie et souvent la clarté exigent qu'on préfère *quelque chose que* à *quoi que.*

Quelque que a deux significations différentes ; joint à un substantif il signifie *quel que soit le... qui*, et dans ce cas il prend le genre et le nombre du substantif, parce qu'il n'est réellement qu'adjectif, comme : quelque rang *que vous ayez*, quelques richesses *que vous possédiez, vous ne devez pas vous enorgueillir.* Cette règle a lieu, quand le substantif est immédiatement précédé ou suivi d'un adjectif : comme : quelques belles actions *qu'il fasse.* Quelques peines affreuses *qu'il dévore*, puisque l'addition de l'adjectif ne change rien à la nature de *quelque*, qui modifie en même temps le substantif et cet adjectif.

Mais lorsqu'il est joint à un adjectif séparé de son substantif, il signifie *quoi que, à quelque point que.* Il change alors de nature : il cesse d'être adjectif, devient un véritable adverbe, et par conséquent ne prend pas la marque du pluriel, comme : *tous les peuples de la terre*, quelque opposés *qu'ils soient dans leurs sentimens, se trouvent tous réunis dans un point essentiel*, &c.

Quel que signifie la même chose que *quelque que* avant un substantif, il se dit des personnes et des choses et prend le genre et le nombre, comme : *les criminels doivent être punis*, quels qu'ils *puissent être.* Quelles que *soient les*

offres d'un ennemi, on doit toujours s'en défier. Ce pronom ne s'emploie jamais qu'en sujet.

Quoique *quel que* et *quelque que* signifient la même chose, ils ne s'emploient pas l'un pour l'autre. On les emploie dans les phrases selon la place que le substantif y occupe. Si l'on place le substantif après le pronom, on fait usage de *quelque*, comme on peut le voir par les exemples que nous en avons donnés. Mais on doit se servir de *quel*, si l'on veut renvoyer le substantif après le relatif *que* et le verbe, comme : *quel* que soit le rang *que vous occupiez, quelles* que soient les richesses *que vous possédiez, vous ne devez pas vous enorgueillir.*

Tel que sert à la comparaison, comme : *on craint de se voir* tel qu'*on est, parce qu'on n'est pas* tel qu'*on devroit être.* C'est une faute d'employer *quel que*, au lieu de *tel que.*

Nous avons parlé dans la section précédente de *tout que.*

Remarque. *Tel que* et *tout que* régissent l'indicatif, parce que les phrases où ils entrent, exprimant qu'une chose est, excluent toute idée d'incertitude ou de desir : il n'est pas inutile d'en prévenir les étrangers qui, ne connoissant pas le génie de notre langue, ne voient pas des

le verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation. En effet quand on dit : *la vertu est aimable,* le mot *vertu* exprime l'idée à laquelle on affirme que convient la qualité d'*aimable,* et le verbe *est* forme cette affirmation ; et quand on dit : *le vice n'est pas aimable,* on affirme que la qualité d'*aimable,* ne convient pas au *vice.*

Les grammairiens auroient dû s'en tenir à ces notions si simples et si claires : mais la simplicité et la clarté ne sont pas les qualités qu'ils aiment le plus et qu'ils recherchent avec le plus de soin : en s'exprimant comme les autres, ils craindroient de donner une foible idée de leurs talens, et c'est par intérêt autant que par vanité qu'ils s'enveloppent de ténèbres.

Il n'y a qu'un seul verbe qui est *être,* parce qu'il n'y a que lui seul qui exprime l'affirmation. Qu'on retranche ce mot, il n'y aura plus de jugemens : les mots ne présenteront plus que des idées décousues et détachées, et le premier lien de la société, l'art de communiquer ce qui se passe en nous sera anéanti. Mais ce verbe unique ne se montre pas toujours sous cette forme si simple. Le desir d'abréger le discours a porté les hommes à inventer des mots qui renferment et le verbe *être* et l'attribut, c'est-à-dire, la qualité qu'on affirme de l'objet dont on parle : de là, ces mots *aimer, haïr, raisonner,* auxquels on a donné avec raison le nom de verbes, puisqu'ils le renferment. *Il aime,* est pour *il est aimant* ; *tu hais,* pour *tu es haïssant,* &c. Ce sont, comme on le voit des expressions abrégées, composées de deux élémens.

Si nous n'écrivions pas pour des étrangers, nous nous bornerions a diviser les verbes en *réguliers, irréguliers* et *défectifs.* Les verbes *réguliers* sont ceux dont les terminaisons dans les temps primitifs et dans les temps dérivés sont exactement conformes à celles du verbe qui leur sert de modèle. Les verbes *irréguliers* sont ceux auxquels les terminaisons du verbe qui leur sert de modèle ne conviennent pas dans tous les tems primitifs ou dérivés. Les verbes *défectifs* enfin sont ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas. Cette division générale sera éclaircie à l'article des conjugaisons.

Cette division, qui renferme tous les verbes, suffit pour

la parfaite connoissance de la Langue françoise. Mais comme la distinction en espèces se trouve dans toutes les grammaires, que tous ceux qui ont étudié notre langue par principes, en sont imbus, et qu'un préjugé si long-temps accrédité ne se détruiroit pas aisément, nous admettrons différentes classes de verbes ; mais en les simplifiant de manière à ce qu'on ne puisse pas les confondre.

Nous distinguerons cinq classes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *réfléchi* et le verbe *impersonnel*. Nous allons les faire connoître non par les définitions, mais par les caractéristiques qui les distinguent.

Nous appellons verbe *actif* celui dont le régime est direct, ou celui après lequel on peut mettre *quelqu'un quelque chose*. *Aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire, *j'aime Dieu, j'aime le travail.*

Nous appellons verbe *passif* celui qui se forme de l'actif en prenant son régime direct pour en faire le sujet du verbe passif, et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*, comme : *Dieu est aimé de moi.*

En François on fait peu d'usage du passif : on préfère d'employer le verbe actif, parce qu'il dégage la phrase de

n'a dans chaque temps que la troisième personne. On dit : *Il faut, il falloit, il fallut*, &c.

Après nous être fixés sur cette distinction entre les verbes, entrons en matière ; mais pour apporter dans ce chapitre autant d'ordre et de clarté que nous nous flattons d'en avoir mis dans les précedens, nous le diviserons en cinq articles. Nous traiterons, 1° des conjugaisons, 2° de l'accord des verbes avec leur sujet, 3° du régime des verbes, 4° de l'emploi des temps dans chaque mode, 5° enfin des participes dont nous ferons un article séparé à cause de l'importance des règles auxquelles ils sont assujettis.

ARTICLE I.

Des Conjugaisons.

Conjuguer un verbe c'est en réciter de suite les différens modes avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, c'est-à-dire, c'est le réciter avec toutes les variations que produisent les modes, les temps, les nombres et les personnes. Fixons-nous sur tous ces objets.

Les verbes, comme nous l'avons vu, sont un genre de mots dont le principal usage est de signifier l'affirmation : or lorsque nous affirmons, notre esprit a en vue différens rapports, et nous n'exprimons l'affirmation qu'en conséquence de ces rapports. De là les modes qui ne sont que les différentes manières dont nous manifestons l'affirmation. Quelques grammairiens en distinguent cinq, savoir: *l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif et l'infinitif.* Mais quelques autres n'en distinguent que quatre, parce qu'ils renferment le conditionnel dans l'indicatif. L'un et l'autre manière est indifférente.

Mais l'affirmation peut avoir rapport à différens temps : elle peut rouler sur le présent, sur le passé et sur l'avenir, De là les temps, qui sont certaines inflexions des verbes, qui désignent à quel temps on doit rapporter ce qu'on affirme d'une chose.

Mais ces trois temps ne sont pas les seuls temps des verbes. On en distingue huit dans *l'indicatif*, si l'on en sépare le conditionnel, et dix, si on l'y renferme. Ce sont *le présent, l'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le prétérit antérieur, le plus-que-parfait, le fu-*

tur absolu, *le futur passé*, *le conditionnel présent*, *le conditionnel passé*. Il y a encore des temps sur-composés dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

L'impératif n'a qu'un seul temps qui marque un *présent* sous un rapport et un *futur* sous un autre.

On distingue quatre temps dans *le subjonctif*, qui sont *le présent*, *le parfait*, *le prétérit*, et le *plus-que parfait*. On en compte quatre dans *l'infinitif*, savoir : *le présent*, *le prétérit*, *le participe présent*, et *le participe passé*, auxquels on peut ajouter *le participe futur*.

Nous traiterons (article IV.) de la nature et de l'emploi de ces modes et de ces temps. Il suffit dans cet article de les connoître.

Il y a trois personnes dans les verbes : la première personne est celle qui parle ; *je* et *nous* en sont les caractéristiques, comme : *j'aime*, *nous aimons*. La seconde personne est celle à qui on parle ; les marques en sont *tu* et *vous*, comme : *tu aimes*, *vous aimez*. La troisième personne est celle de qui on parle : les signes en sont *il*, *elle*, et *ils*, *elles*, comme : *il* ou *elle aime*, *ils* ou *elles aiment*. Les noms de choses sont à la troisième personne, comme : *le soleil brille*, *les plaines sont agréables*.

[redacted]

mais jusqu'à ce qu'il en existe de mieux adaptées au génie de notre langue, pourquoi ne continuerions-nous pas à nous en servir ? Nous savons qu'on nous dira qu'il existe une nouvelle nomenclature très-vraie et très-exacte, celle de Beauzée. Nous sommes bien loin de vouloir l'attaquer : mais malgré la simplicité qu'on lui attribue, elle augmente le nombre des mots au lieu de le diminuer, ce qui est une difficulté de plus pour l'esprit. Par exemple, ce que nous nommons *plus-que-parfait*, il l'appelle *passé positif défini antérieur simple*, et ce que nous nommons *prétérit antérieur*, il l'appelle *passé positif*, *défini*, *antérieur périodique*. Ce grammairien n'a employé tous ces mots que pour donner une idée plus juste des temps : mais ne rebute-t-il pas l'esprit des jeunes personnes par cette foule de mots qui doivent leur paroître aussi barbares que ceux qu'ils remplacent. L'Abbé de Condillac a pris un autre parti : c'est de supprimer toute espèce de nomenclature, et d'y substituer le mot *forme*. Ainsi chez lui le présent est *la forme je fais*, l'imparfait, *la forme je faisois* ; le prétérit défini, *la forme je fis*, &c. Mais comment ce grammairien, qui veut par tout ailleurs tant de clarté et de précision dans les idées, n'a-t-il pas vu que cette expression vague ne présente rien à l'esprit ? Puisqu'il faut des mots pour exprimer une chose réelle, gardons donc ceux que nous avons et qui sont consacrés par un long usage, jusqu'à ce qu'on en ait inventé d'autres qui soient plus simples et qui conviennent mieux. L'essentiel est de les bien définir.

Quant aux quatre conjugaisons, nous les avons adoptées, non parce qu'il y en a quatre dans la Langue latine, mais parce que le présent de l'infinitif a quatre terminaisons dans notre langue, et que ces terminaisons sont tout autant de points de ralliement pour l'esprit. Si l'on y fait attention, on verra qu'il y a véritablement onze conjugaisons, puisque la seconde se divise en quatre branches, et la quatrième en cinq. Ce qui nous a décidés à donner onze paradigmes ou modèles.

§. I.

Conjugaisons des Verbes Auxiliaires *Avoir* et *Etre*.

Ces auxiliaires sont comme les articles des verbes ; ils les annoncent ; mais leur fonction, en les annonçant, est

de désigner le temps auquel ils sont mis. Qu'il nous soit permis de faire ici une réflexion qui n'est point étrangère à cette grammaire, c'est que quelques grammairiens se trompent en regardant comme une imperfection dans les langues la nécessité du recours aux auxiliaires. Ce recours donne au contraire plus de douceur, de variété et d'harmonie à l'expression, et a en outre un avantage bien précieux, celui de lui donner plus de vivacité et de force, en séparant l'auxiliaire pour incorporer, en quelque sorte l'adverbe dans le verbe, dont il modifie la signification. Passons maintenant à leur conjugaison.

AUXILIAIRE. *Avoir.*	AUXILIAIRE. *Etre.*
INDICATIF.	
Présent Absolu.	
J'ai, tu as, il ou elle a, nous avons, vous avez, ils ou elles ont.	Je suis, tu es, il ou elle est, nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont.
Imparfait ou Présent Relatif.	
J'avois, tu avois, il avoit, nous avions, vous aviez, ils	J'étois, tu étois, il étoit, nous étions, vous étiez, ils

Futur Absolu.

J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront.

Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront.

Futur Antérieur.

J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu, nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

J'aurai été, tu auras été, il aura été, nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

CONDITIONNEL.

Conditionnel Présent.

J'aurois, tu aurois, il auroit, nous aurions, vous auriez, ils auroient.

Je serois, tu serois, il seroit, nous serions, vous seriez, ils seroient.

Conditionnel Passé.

J'aurois eu, tu aurois eu, il auroit eu, nous aurions eu, vous auriez eu, ils auroient eu.

OU.

J'eusse eu, tu eusses eu, il eut eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

J'aurois été, tu aurois été, il auroit été, nous aurions été, vous auriez été, ils auroient été.

OU.

J'eusse été, tu eusses été, il eut été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

REMARQUE. Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin, excepté quelquefois à l'impératif, à moins que cet impératif ne soit suivi de *y*.

IMPÉRATIF.

Présent ou Futur.

Aie, qu'il ait, ayons, ayez, qu'ils aient.

Sois, qu'il soit, soyons, soyez, qu'ils soient.

REMARQUE. L'impératif n'a point de première personne au singulier.

SUBJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Imparfait.

Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût, que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.

Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.

Prétérit.

Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu, que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été, que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Plus-que-Parfait.

Que jeusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu, que nous eussions eu, que vous

Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été, que nous eussions été, que vous

Cet auxiliaire sert non seulement à se conjuguer lui-même dans les temps composés, mais encore à conjuguer les temps composés du verbe *être*, ceux de tous les verbes actifs et impersonnels, et ceux de la presque totalité des verbes neutres.

Cet auxiliaire sert à conjuguer tous les verbes passifs, les temps composés des verbes réfléchis, et ceux de quelques verbes neutres.

OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DE CES DEUX AUXILIAIRÈS.

Il est souvent impossible de ramener la Langue françoise à des règles fixes et invariables. Ses bizarreries sont sans nombre : la mémoire la plus étendue a de la peine à les retenir. Nous en avons déjà vu plusieurs exemples. L'emploi de ces auxiliaires *avoir* et *être* nous en fournit une nouvelle preuve.

Nous avons observé qu'il y a quelques verbes neutres dont les participes se construisent avec le verbe *être*. Ce sont *aller*, *arriver*, *choir*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *partir*, *rester*, *sortir*, *tomber*, *venir*, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir*, et *survenir*. On doit dire : *il est mort*, *il est survenu*, *il est né*, &c. Cependant il est des cas où quelques-uns de ces verbes doivent se conjuguer avec le verbe *avoir ;* cela dépend du sens qu'on leur donne. Autre bizarrerie. *Contrevenir* et *subvenir*, quoique dérivés de *venir* ne se conjuguent qu'avec le verbe *avoir :* on doit dire ; *cet officier* a contrevenu *aux ordres de son général. La bienfaisance de la Nation angloise* a subvenu *aux premiers besoins des émigrés françois. Convenir*, également de la même famille, prend *être*, quand il signifie *demeurer d'accord*, comme : *il* est convenu *du prix* ; mais il prend *avoir*, quand il signifie *être convenable*, comme : *cette place lui* auroit convenu.

Il y a aussi des verbes neutres qui se construisent également bien avec *avoir* ou *être*. Ce sont *accourir*, *apparoître*, *comparoître*, *disparoître*, *croître*, *décroître*, *accroître* et *recroître*. On peut dire : *il a* ou *il est disparu*, &c. Il n'y a point là de difficulté.

Mais on est quelquefois embarrassé avec les verbes qui doivent se construire tantôt avec *avoir* et tantôt avec *être*, selon qu'ils expriment certaines nuances d'idées. Voici la règle qu'on donne. Si elle n'est pas toujours vraie dans sa généralité, on ne peut pas disconvenir qu'elle ne soit applicable à bien des cas.

Règle. Le participe doit ordinairement se construire avec le verbe *avoir*, toutes les fois qu'il est suivi de son régime ; et cette construction doit avoir toujours lieu, lorsqu'il exprime une action.

Il a sorti *ce matin :* si l'on veut exprimer la rentrée outre la sortie. Cette phrase équivaut à celle-ci : il avoit *sorti, il est rentré.*

Mais le participe, au contraire, doit se construire avec le verbe *être*, toutes les fois qu'il exprime un état.

Il est sorti *ce matin*, si l'on ne veut exprimer que la sortie, c'est-à-dire, si la personne n'est pas encore rentrée.

Remarque. *Sortir* prend encore *avoir* quand il est suivi d'un régime, comme : *avez-vous sorti mon cheval ? On vous a sorti d'une fâcheuse affaire.*

[redacted]

passé quelque temps à Rome, mais qu'on n'y est plus.

a fait un voyage à Rome, et qu'on y est encore.

Il a été *à Londres*, si l'on veut exprimer qu'il a fait un voyage à Londres, et qu'il en est de retour.

Il est allé *à Londres*, si l'on veut exprimer qu'il est parti pour Londres, et qu'il n'en est pas de retour.

REMARQUE. Il y a des grammairiens qui prétendent que le verbe *aller* ne se conjugue dans le bon usage avec le verbe *avoir* qu'à la troisième personne ; et qu'ainsi on ne doit pas le conjuguer avec cet auxiliaire à la première ni à la seconde, et la raison qu'ils en donnent c'est qu'on est de retour d'un lieu où l'on étoit allé, et où l'on a demeuré : mais ne puis-je pas dire de moi que je suis de retour d'un lieu ou j'étois allé, et où j'ai demeuré ? Je le puis et l'Académie admet cette expression. On trouve dans son dictionnaire, *j'ai été à Rome.* Elle observe encore que dans la conversation on dit indifféremment : *j'aurois été* ou *je serois allé vous voir. Je fus* ou *j'allai hier à l'opéra.*

Il a cessé *son travail*, parce que *cesser* a un régime.

L'orage *a cessé* ou *est cessé*, parce que cesser sans régime prend l'un ou l'autre des auxiliaires.

La procession a passé *sous mes fenêtres. Il a passé la rivière.* Action et régime.

L'orage est passé, *la procession* est passée. Etat d'avoir été et de n'être plus.

Ces braves gens ont péri *malheureusement* ; parce que le verbe *périr* se construit mieux avec *avoir*, lorsqu'il est pris dans un sens général et indéterminé.

Ces braves gens sont péris *dans leur traversée en Amérique*, parce que le verbe *périr* se construit mieux avec le verbe *être*, quand il est accompagné de circonstances particulières.

§. II.

PARADIGMES DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE CONJUGAISONS.

Nous n'avons distingué que quatre espèces de conjugaisons, parce que les verbes ne se terminent réellement que

de quatre manières à l'infinitif, mais nous subdivisons la seconde en quatre branches et la quatrième en cinq, ce qui fait onze espèces de conjugaisons.

I. Conjugaison en *er*.

Indicatif.

Présent absolu.

J'aime, tu aimes, il ou elle aime.

Nous aimons, vous aimez, ils ou elles aiment.

Imparfait ou Présent relatif.

J'aimois, tu aimois, il aimoit.

Nous aimions, vous aimiez, ils aimoient.

Prétérit Défini.

J'aimai, tu aimas, il aima.

Nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent.

Prétérit Indéfini.

J'ai aimé, tu as aimé, il a aimé.

Nous avons aimé, vous avez aimé, ils ont aimé.

Prétérit Antérieur.

J'eus aimé, tu eus aimé, il eût aimé.

Nous eûmes aimé, vous eûtes aimé, ils eurent aimé.

[redacted]

pas lieu dans les auxiliaires, ne l'ont pas par conséquent dans les verbes passifs.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit.

Nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.

Passé.

J'aurois ou j'eusse aimé, tu aurois ou tu eusses aimé, il auroit ou il eût aimé.

Nous aurions ou nous eussions aimé, vous auriez ou vous eussiez aimé, ils auroient ou ils eussent aimé.

REMARQUE. Il y a encore un *conditionnel passé sur-composé* dont on se sert aussi rarement que de ceux de même nature dont nous avons parlé plus haut. Le voici. *J'aurois eu aimé, &c.* Ces temps sur-composés se trouvent dans les quatre conjugaisons.

IMPÉRATIF.

Présent ou Futur.

Aime, qu'il aime.

Aimons, aimez, qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime.

Que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

Imparfait.

Que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât.

Que nous aimassions, que vous aimassiez, qu'ils aimassent.

Prétérit.

Que j'aie aimé, que tu aies aimé, qu'il ait aimé.

Que nous ayons aimé, que vous ayez aimé, qu'ils aient aimé.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse aimé, que tu eusses aimé, qu'il eût aimé.

Que nous eussions aimé, que vous eussiez aimé, qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

Présent.	*Passé.*	*Participe présent.*
Aimer.	Avoir aimé.	Aimant.

Participe passé.	*Participe futur.*
Aimé, ée, ayant aimé.	Devant aimer.

* REMARQUE. Robert Etienne nous apprend dans sa grammaire qu'autrefois les premières personnes des verbes ne prenoient point d'*s* au singulier: cette lettre étoit réservée aux secondes personnes, et l'on mettoit un *t* aux troisièmes. Ainsi chaque personne avoit sa lettre caractéristique, ce qui rendoit nos conjugaisons plus régulières. Mais le temps a apporté, depuis environ trois cents ans, des changemens à ces inflexions évidemment calquées sur la grammaire latine. "D'abord, observe l'Abbé d'Olivet, les Poëtes s'enhar-" "dirent à mettre une *s* aux premières personnes des verbes" "dont la terminaison n'étoit pas en *e* muet, afin d'éviter" "la fréquente cacophonie qu'elles auroient faite sans cela" "devant les mots qui commencent par une voyelle. Comme" "ils n'avoient rien de semblable à craindre des verbes qui" "finissent par un *e* muet, parce que ceux-là s'élident, ce" "sont les seuls qu'ils ont laissés sans *s*, et insensiblement" "l'usage des Poëtes est devenu si général, qu'enfin l'omis-" "sion de l'*s* aux premières personnes des verbes qui finis-" "sent par une consonne, ou par toute autre voyelle que l'*e*" "muet, a été regardée comme une négligence dans la prose," "et comme une licence dans les vers." Le verbe *avoir* est le seul de son espèce qui n'ait pas éprouvé ce changement. On a toujours écrit et l'on écrit encore *j'ai*, quoiqu'on écrive

verbes réfléchis, *je m'en suis allé, &c. nous nous en sommes allés, &c.* à l'impératif *en* se transporte après le verbe dans les trois formes suivantes, *va-t-en, allons-nous-en, allez-vous-en.*

Remarque. *Puer* verbe défectif ne s'emploie qu'à l'infinitif, au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif ; et au présent du conditionnel. Autrefois, observe l'Académie, on écrivoit *je pus, tu pus, il put.* L'usage a réformé cet abus : on écrit *je pue, tu pûes, il pue.*

Dans les verbes en *oyer* et en *ayer*, on change l'*y* en *i* dans les terminaisons suivantes, savoir, de l'indicatif, *j'emploie, tu emploies, il emploie, ils emploient ; j'essaie, tu essaies, &c.* de l'impératif : *emploie, qu'il emploie, qu'ils emploient, essaie, &c.* du présent du subjonctif *que j'emploie, que tu emploies, qu'il emploie, qu'ils emploient ; que j'essaie, &c.* Ce changement s'observe au futur de l'indicatif et au présent du conditionnel des verbes en *oyer, j'emploirai, j'emploirois :* mais, selon l'Académie, on peut écrire dans ceux en *ayer j'essayerai, j'essaierai ou j'essaîrai.* Elle permet aussi d'écrire indifféremment *j'essaye* ou *j'essaie ; je paye* ou *je paie.* Puisque ces deux manières sont reçues, nous pensons qu'il est mieux de s'en tenir à la règle que nous donnons.

Remarque. Ces verbes font aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif : *nous employions, vous essayiez ;* mais on doit autant qu'il est possible, éviter ces formes dont la dureté choque. Dans ceux en *ier*, les premières et secondes personnes de l'imparfait de l'indicatif, et du présent du subjonctif s'écrivent *nous priions, vous priiez.*

Envoyer et *renvoyer* ont une irrégularité au futur de l'indicatif, et au présent du conditionnel, où ils font *j'enverrai, je renverrois.*

Dans les verbes en *ger*, on ne retranche l'*e* dans aucun temps, afin de conserver au *g* la même prononciation, *juger, jugeant, jugeons ;* et dans ceux en *cer*, on met pour la même raison cette marque (,) qu'on nomme cédille, sous le *c* suivi d'un *a* ou d'un *o*, *sucer, suçant,* suçons.

Remarque. Dans les verbes de cette conjugaison, la seconde personne singulière de l'impératif prend une *s* après *e*, quand *y* et *en* doivent suivre, comme : *portes-en à ton frère. Apportes-y des livres.* Cette règle s'observe avec

tous les verbes des autres conjugaisons dont cette personne se termine en *e* muet, *offres-en à ta sœur.* L'impératif *va* suit une autre loi: il prend un *t*, quand il est suivi de *en*, *va-t-en*, et une *s*, quand il est suivi de *y*, *vas-y*, à moins que *y* ne soit suivi d'un verbe, car alors on écrit, *va y donner ordre.* Vaugelas est le premier qui ait observé ces différens usages.

II. CONJUGAISON EN *ir*.

On a divisé cette conjugaison en quatre branches qu'on distingue par la terminaison de la première personne du présent de l'indicatif. Nous allons en donner les paradigmes, mais comme les temps composés sont les mêmes dans tous les verbes, nous ne les insérerons plus dans les tables de conjugaison.

Ire BRANCHE.

INDICATIF.

Je fin-is, is, it.	Nous fin-issons, issez, issent.
Je fin-issois, issois, issoit.	Nons fin-issions, issiez, issoient.
Je fin-is, is, it.	Nous fin-îmes, îtes, irent.
Je fin-irai, iras, ira.	Nous fin-irons, irez, iront.

hais, tu hais, il hait, hais, qu'on prononce *je hès, tu hès, il hèt, hès.* Dans toutes les autres inflexions de ce verbe, on met un tréma sur l'i, et il y a par conséquent deux syllabes. Si en parlant des arts, des sciences, et des empires, on dit *florissant, florissoit*, c'est qu'il y a toute apparence qu'on disoit autrefois *florir* ou *fleurir*, et qu'on a conservé ces deux mots, parce qu'ils sont aussi harmonieux et plus énergiques que *fleurissant, fleurissoit*.

IIe. BRANCHE.

INDICATIF.

Je sen-s, s, t.	Nous sen-tons, tez, tent.
Je sen-tois, tois, toit.	Nous sen-tions, tiez, toient.
Je sen-tis, tis, tit.	Nous sen-tîmes, tîtes, tirent.
Je sen-tirai, tiras, tira.	Nous sen-tirons, tirez, tiront.
Je sen-tirois, tirois, tiroit.	Nous sen-tirions, tiriez, tiroient.

IMPÉRATIF.

Sens, qu'il sente, sen-tons, tez, qu'ils sentent.

SUBJONCTIF.

Que je sen-te, tes, te.	Nous sen-tions, tiez, tent.
Que je sen-tisse, tisses, tît.	Nous sen-tissions, tissiez, tissent.

INFINITIF.

Sentir, avoir senti, sentant, senti, ayant senti, devant sentir.

VERBES IRRÉGULIERS.

Bouillir, je bous, tu bous, il bout. Impératif, *bous. Ebouillir et rebouillir* se conjuguent de même.

Courir et *courre* en terme de chasse, part. *couru, je cours, tu cours, il court, je courus, je courrai, je courrois.* Imper. *Cours.* Subjonc. *Que je courusse.* On conjugue de la même manière ses composés *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir*, et *secourir*,

Faillir, défectif hors d'usage à bien des temps, ne s'emploie qu'au participe passé *failli*, au prétérit défini *je faillis*, et aux temps composés. Même usage par rapport au verbe *défaillir*. L'Académie marque aussi *faillant* et *défaillant*.

Fuir, je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient, je fuyois, je fuis, je fuirai, je fuirois. Impératif, *fuis, qu'il fuie, fuyons, fuyez, qu'ils fuient.* Sub-

jonctif, *que je fuie, que nous fuyons, que vous fuyez, qu'ils fuient, que je fuisse.*

Mourir, mort, je meurs, tu meurs, il meurt, je mourus, je mourrai, je mourrois. Impératif, *meurs.* Subjonctif, *que je mourusse.*

Acquérir, acquis, j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, ils acquièrent, j'acquis, j'acquerrai, j'acquerrois. Impératif, *acquiers.* Subjonctif, *que j'acquière, nous acquérions, que j'acquisse.*

Conquérir, conquis. Hors d'usage au présent de l'indicatif. Son futur est *je conquerrai.* On ne s'en sert guères qu'au prétérit *je conquis* et aux temps composés.

Ouir défectif ou hors d'usage, excepté au participe passé *oui*, au prétérit défini de l'indicatif *j'ouis*, et à l'imparfait du subjonctif *que j'ouisse*. On s'en sert aux temps composés où il veut *avoir. Avez-vous oui ce grand bruit; je l'ai ou je l'avois oui dire.*

Quérir ne s'emploie que dans cette forme, et à la suite des verbes *envoyer, venir, aller*, comme : *envoyez querir, allez querir.*

Vêtir infinitif, *vêtu*, hors d'usage au présent de l'indicatif. Les verbes *dévêtir, revêtir*, et *survêtir* se conjuguent de même; on les emploie au présent de l'indicatif.

Que j'ouvr-isse, isses, ît.	Nous ouvr-issions, issiez, issent.

INFINITIF.

Ouvrir, avoir ouvert, ouvrant, ouvert, ayant ouvert, devant ouvrir.

Cueillir, infinitif *cueilli*; indicatif *je cueille*, *je cueillis*, *je cueillerai*, conditionnel, *je cueillerois*. On conjugue de même *accueillir* et *recueillir*.

Saillir (avancer en dehors, déborder le nu du mur) n'a que cet usage à l'infinitif. *Saillant* est plutôt adjectif que participe présent. Il ne s'emploie qu'en certains temps, et à la troisième personne : *il saille*, *il sailloit*, *il saillera*, *il sailleroit*. *Ce balcon saille trop*, *saillera trop*, *sailleroit trop*. En général on préfère de dire, *cette corniche a trop de saillie*. Mais *saillir* (s'élever avec force) se conjugue comme *finir*. Il a tous les temps *je saillis*, *nous saillissons*, *je saillissois*, *je saillis*, *j'ai sailli*, *je saillirai*, *je saillirois*, *que je saillisse*. Il ne se dit que des choses liquides.

Assaillir, infinitif, *assailli*, indicatif *j'assaille*, *tu assailles*, *il assaille*, *ils assaillent*. Il fait au futur *j'assaillirai*, et au conditionnel *j'assaillirois*.

Tressaillir se conjugue de même. Ces deux verbes sont plus communément employés au présent de l'infinitif, et au participe passé qu'aux autres formes.

IVme BRANCHE.

INDICATIF.

Je tiens, tiens, tient.	Nous te-nons, nez, tiennent.
Je te-nois, nois, noit.	Nous te-nions, niez, noient.
Je tins, tins, tint.	Nous tinmes, tintes, tinrent.
Je tien-drai, dras, dra.	Nous tien-drons, drez, dront.
Je tien-drois, drois, droit.	Nous tien-drions, driez, droient.

IMPÉRATIF.

Tiens, qu'il tienne.	Te-nons, nez, qu'ils tiennent.

SUBJONCTIF.

Que je tien-ne, nes, ne.	Nous te-nions, niez, tiennent.
Que je tin-sse, sses, tînt.	Nous tin-ssions, ssiez, ssent.

INFINITIF.

Tenir, avoir tenu, tenant, tenu, ayant tenu, devant tenir.

Cette branche n'a point de verbe irrégulier. On conjugue cemme *tenir* tous ses composés. La même conjugaison a lieu pour *venir* et ses composés; mais avec cette différence que *tenir* et ses dérivés veulent l'auxiliaire *avoir* aux temps composés, et que *venir* et ses dérivés, excepté *contrevenir* et *subvenir*, prennent l'auxiliaire *être* aux même temps.

III. CONJUGAISON EN *oir*.

INDICATIF.

Je re-çois, çois, çoit.	Nous re-cevons, cevez, çoivent.
Je re-cevois, cevois, cevoit.	Nous re-cevions, ceviez, cevoient,
Je re-çus, çus, çut.	Nous re-çumes, çutes, çurent.
Je re-cevrai, cevras, cevra.	Nous re-cevrons, cevrez, cevront
Je re-cevrois, cevrois, cevroit	Nous re-cevrions, cevriez, cevroient.

IMPÉRATIF.

Reçois, qu'il reçoive.	Re-cevons, cevez, qu'ils reçoivent.

Echoir, *échéant*, *échu*. Au présent de l'indicatif il n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes, *il échoit* ou *échet*, *ils échéent*. Point d'imparfait. *J'échus*, *j'écherrai*, *j'écherrois*. Subjonctif, *qu'il échée*, *qu'ils échéent*, *que j'échusse*. Il se dit ordinairement des choses qui arrivent par sort ou par cas fortuit.

L'emploi ordinaire de ces trois verbes est au participe qui se construit avec *être*.

Falloir, verbe impersonnel dont nous donnerons la conjugaison.

Mouvoir, *mu*, *je meus*, *nous mouvons*, *ils meuvent*, *je mus*, *je mouvrai*, *je mouvrois*, *que je mouve*, *que je musse*.

Pleuvoir, verbe impersonnel, *plu*, *il pleut*, *il plut*, *qu'il plût*.

Pouvoir, *pu*, *je puis* ou *peux* moins en usage, *tu peux*, *il peut*, *nous pouvons*, *ils peuvent*, *je pus*, *je pourrai*, *je pourrois*, *que je puisse*, *que je pusse*.

Savoir, *sachant*, *su*, *je sais*, *je sus*, *je saurai*, *je saurois*. Impératif, *sache*, *qu'il sache*, *sachons*, *sachez*, *qu'ils sachent*. Subjonctif, *que je sache*, *que je susse*.

Seoir a deux significations *être convenable* et *être assis*. Dans la première, il est sans participe passé, et par conséquent sans temps composés. Il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de quelques temps où il fait, *il sied*, *ils siéent*, *il seyoit*, *il siéra*, *il siéroit*. *Il faut voir si cela vous sied ou ne vous sied pas*. On a fait un adjectif du participe présent. *Il n'est pas séant à un homme de sa dignité ; ce n'est pas une chose séante de*, &c. Dans la seconde, il n'est plus en usage qu'à ses participes *séant* et *sis*, et même en style de palais. *Le Roi séant en son lit de justice*. *Une maison sise rue Piccadily*.

Asseoir ou *s'asseoir*, qui est l'expression usitée. On conjuguoit autrefois ce verbe de deux manières: voici la seule actuellement en usage.

Je m'ass-ieds, ieds, ied.	Nous nous assey-ons, ez, ent.
Je m'assey-ois, ois, oit.	Nous nous assey-ions, iez, oient.
Je m'ass-is is, it.	Nous nous ass-îmes, îtes, irent.

Je m'assiérai, ou m'asseyerai, et je m'assiérois ou m'asseyerois.

Nous préférons la première manière.

Impératif.

Assieds-toi, qu'il s'asseye,	Asseyons-nous, asseyez-vous, qu'ils s'asseyent.
Que je m'asseye &c.	Que nous nous asseyions, &c.
Que je m'assisse, &c.	Qu'ils s'assissent.

La première personne et la seconde du pluriel de ce temps ne sont guères en usage.

S'asseoir, s'asseyant, assis.

Remarque. L'Abbé de Condillac dans ses tables de conjugaison veut qu'on dise au futur et au conditionnel, *je m'assoîrai, je m'assoîrois.* Mais cette manière nous paroît puisée dans la licence de la conversation. L'Abbé Girard donne la préférence à l'autre manière de conjuguer ce verbe.

Rasseoir se conjugue comme *asseoir;* mais *surseoir* fait *sursoyant, sursis*; indic. *je sursois, nous sursoyons, ils sursoient, je sursoyois, je sursis, je surseoirai*; imper. *sursois*; subj. *que je sursoie, que nous sursoyons, qu'ils sursoient, que je sursisse.* Les autres temps, excepté les temps composés ne sont d'aucun usage.

Ire BRANCHE.

INDICATIF.

Je plais, plais, plait — Nous plai-sons, sez, sent
Je plai-sois, sois, soit — Nous plai-sions, siez, soient
Je plus, plus, plut — Nous plû-mes, tes, rent
Je plai-rai, ras, ra — Nous plai-rons, rez, ront
Je plai-rois, rois, roit — Nous plai-rions, riez, roient.

IMPÉRATIF.

Plais, qu'il plaise. Plai-sons, sez, qu'ils plaisent.

SUBJONCTIF.

Que je plai-se, ses, se — Que nous plaisions, siez, sent
Que je plus-sse, sses, plût — Que nous plu-ssions, ssiez ssent

INFINITIF.

Plaire, avoir plu, plaisant, plu, ayant plu, devant plaire.

VERBES IRRÉGULIERS.

Braire verbe défectif. Il n'est en usage qu'au présent de l'infinitif, et aux troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif. *Il brait*, *ils braient*, *il braira*, *ils brairont*, et du conditionnel *il brairoit.*

Faire, *faisant*, *fait*, *je fais*, *nous faisons*, *vous faites*, *ils font*, *je faisois*, *je fis*, *je ferois*, *fais*, *qu'il fasse*, *faisons*, *faites*, *qu'ils fassent*, *que je fasse*, *que je fisse*. On conjugue ses composés de la même manière.

Traire, *trayant*, *trait*, *je trais*, *nous trayons*, *ils traient*, *je trayois*. Il n'a point de prétérit défini, et par conséquent point d'imparfait au subjonctif. *J'ai trait*, *je trairai*, *que je traie*. Ses composés *attraire*, *distraire*, *extraire*, *retraire*, et *soustraire* se conjuguent de même, et sont également sans prétérit défini.

IIe BRANCHE.

INDICATIF.

Je pa-rois, rois, roit — Nous parois-sons, sez, sent
Je parois-sois, sois, soit — Nous parois-sions, siez, soient

Je pa-rus, rus, rut — Nous parû-mes, tes, rent
Je paroî-trai, tras, tra — Nous paroî-trons, trez, tront
Je paroî-trois, trois, troit — Nous paroî-trions, triez, troient

IMPÉRATIF.

Parois, qu'il paroisse, paroissons, ssez, qu'ils paroissent.

SUBJONCTIF.

Que je parois-se, ses, se — Nous parois-sions, siez, sent
Que je par-usse, usses, ût — Nous parus-sions, siez, sent

INFINITIF.

Paroître, avoir paru, paroissant, paru, ayant paru, devant paroître.

VERBES IRRÉGULIERS.

Naître, naissant, né, je nais, nous naissons, je naissois, je naquis, je naîtrai, je naîtrois, que je naisse. On conjugue, *renaître* de la même manière.

Paître et *repaître.* Ces verbes sont réguliers, mais défectifs. Ils n'ont ni prétérit défini, ni imparfait du subjonctif. Les temps composés ne sont jamais employés qu'en termes de fauconnerie, et dans cette phrase du

INFINITIF.

Réduire, avoir réduit, réduisant, réduit, ayant réduit, devant réduire.

VERBES IRRRÉGULIERS.

Boire, buvant, bu, je bois, nous buvons, vous buvez, ils boivent, je buvois, je bus, je boirai, que je boive, que je busse.

Bruire. Verbe défectif. Ce verbe n'est en usage qu'au participe présent et à l'imparfait de l'indicatif, mais seulement aux troisièmes personnes. *Bruyant, il bruyoit.* Le participe présent n'est souvent qu'un simple adjectif: *des flots bruyans, trompette bruyante.*

Circoncire, irrégulier en quelques temps. Infinitif *circoncis*; indicatif *je circoncis, nous circoncisons, je circoncis, je circoncirai, je circoncirois.* Subjonctif *que je circoncisse.* Selon quelques grammairiens, il n'a point de participe présent, ni d'imparfait à l'indicatif; mais le plus grand nombre lui donne ces formes qui sont peu harmonieuses, et que par conséquent le goût doit proscrire. L'Académie n'en parle pas.

Luire infinitif *luisant, lui,* indicatif, *je luis, nous luisons, je luisois,* sans prétérit défini, *je luirai.* Conditionnel, *je luirois*; subjonctif *que je luise,* sans imparfait: *reluire* se conjugue de même.

Nuire n'est irrégulier qu'au participe passé, où il fait *nui.*

Confire, confisant, confit, je confis, je confisois, je confis, je confirai, que je confise, que je confisse.

Croire, croyant, cru, je crois, nous croyons, vous croyez, ils croient, je croyois, nous croyions, ils croyoient, je crus, je croirai, crois, qu'il croie, que je croie, que je crusse.

Dire, disant, dit, je dis, nous disons, vous dites, ils disent, je dis, je dirai, dis, qu'il dise, disons, dites, que je dise, que je disse.

Redire se conjugue de la même manière; mais les autres composés *dédire, contredire, interdire, médire,* et *prédire,* forment régulièrement la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif. On doit dire: vous *dédisez, contredisez, interdisez, médisez,* et *prédisez.*

Maudire n'est irrégulier que parce qu'il appartient à

cette conjugaison. Il se conjugue régulièrement comme *finir*, excepté au participe passé ou il fait *maudit*.

Ecrire, *écrivant*, *écrit*, *j'écris*, *nous écrivons*, *vous écrivez*, *ils écrivent*, *j'écrivis*, *que j'écrive*, *que j'écrivisse*. On conjugue ses composés, de la même manière.

Frire, verbe défectif, n'a à l'infinitif que le présent et le participe passé *frit*; à l'indicatif que les trois personnes singulières du présent, *je fris*, *tu fris*, *il frit*. Le futur et le conditionnel, *je frirai*, *je frirois*; et à l'impératif la seconde personne singulière, *fris*. Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert de *faire* et de l'infinitif *frire*, comme, *faisant frire*, *je faisois frire*, *je fis frire*, *que je fisse frire*.

Lire, *lisant*, *lu*, *je lis*, *je lisois*, *je lus*, *que je lise*, *que je lusse*. On conjugue ainsi *élire* et *relire*.

Rire, *riant*, *ri*, *je ris*, *nous rions*, *je riois*, *je ris*, *je rirai*, *ris*, *qu'il rie*, *rions*, *que je rie*, *que je risse*. *Sourire* se conjugue de la même manière.

Suffire, infinitif *suffisant*, *suffi*, indicatif *je suffis*, *je suffisois*, *je suffis*, *je suffirai*. Conditionnel, *je suffirois*: subjonctif *que je suffise*, *que je suffisse*.

Boire, infinitif, *buvant*, *bu*. Indicatif, *je bois*, *nous bu-*

Conclure, infinitif, *concluant*, *conclu*. Indicatif *je conclus*, *nous concluons*, *vous concluez*, *ils concluent*, *je concluois*, *je conclus*, *je conclurai*. Impératif, *qu'il conclue*, *concluons*, &c. Subjonctif *que je conclue*, *que je conclusse*.

Exclure se conjugue de même, excepté qu'il a deux participes passés *exclu* et *exclus*.

Croire, infinitif *croyant*, *cru*. Indicatif, *je crois*, *nous croyons*, *vous croyez*, *ils croient*, *je croyois*, *je crus*, *je croirai*. Subjonctif, *que je croie*, *que je crusse*.

IVme BRANCHE.

INDICATIF.

Je plains, plains, plaint	Nous plai-gnons, gnez, gnent
Je plai-gnois, gnois, gnoit	Nous plai - gnions, gniez, gnoient
Je plai-gnis, gnis, gnit	Nous plai - gnîmes, gnites, gnirent
Je plain-drai, dras, dra	Nous plain-drons, drez, dront
Je plain-drois, drois, droit	Nous plain - drions, driez, droient

IMPÉRATIF.

Plains, qu'il plaigne, plaignons, plaignez, qu'ils plaignent

SUBJONCTIF.

Que je plai-gne, gnes, gne	Nous plai - gnions, gniez, gnent
Que je plai-gnisse, gnisses, gnît	Nous plaigni-ssions, ssiez, ssent

INFINITIF.

Plaindre, avoir plaint, plaignant, plaint, ayant plaint, devant plaindre.

REMARQUE. Cette branche n'a point de verbes irréguliers.

Vme BRANCHE.

INDICATIF.

Je rends, rends, rend.	Nous ren-dons, dez, dent.
Je ren-dois, dois, doit.	Nous ren-dions, diez, doient.

Je ren-dis, dis, dit	Nous ren-dîmes, dites, dirent
Je ren-drai, dras, dra	Nous ren-drons, drez, dront
Je ren-drois, drois, droit	Nous ren-drions, driez, droient

IMPÉRATIF.

Rends, qu'il rende, rendons, rendez, qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

Que je ren-de, des, de	Que nous ren-dions, diez, dent
Que je ren-disse, disses, dît.	Nous rendis-sions, siez, sent.

INFINITIF.

Rendre, avoir rendu, rendant, rendu, ayant rendu, devant rendre.

VERBES IRRÉGULIERS.

Absoudre défectif est le composé de *soudre* qui n'a que le présent de l'infinitif qui même ne se dit plus. *Absolvant, absous, j'absous, nous absolvons, ils absolvent, j'absolvois,* point de prétérit défini, *j'absoudrai, absous, qu'il absolve, que j'absolve,* point d'imparfait. Le participe passé fait au féminin *absoute*. *Dissoudre* a les mêmes irrégu- [redacted]

il rompt, *nous rompons*, &c. ses composés se conjuguent de même.

Suivre et ses composés *s'ensuivre*, *poursuivre: suivant*, *suivi*, *je suis*, *nous suivons*, *je suivois*, *je suivis*, *je suivrai*, *que je suive*, *que je suivisse*.

Vaincre, *vainquant*, *vaincu*, *je vaincs*, *je vainquois*, *je vainquis*, *je vaincrai*, *nous vaincrons*, *que je vainque*, *que je vainquisse*. Il en est de même de *convaincre*. Ces verbes sont réguliers, mais la lettre *c* se change en *qu* avant les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*.

Battre, irrégulier seulement au présent de l'indicatif, *je bats*, *tu bats*, *il bat*.

Etre dont nous avons donné la conjugaison.

Vivre et son composé *survivre*, *vivant*, *vécu*, *je vis*, *nous vivons*, *je vécus*, *je vivrai*, *que je vécusse*.

Pour ne rien laisser à désirer sur cette matière, nous ajouterons aux différentes tables que nous venons de donner, les paradigmes 1° des verbes passifs, 2° des verbes neutres qui se conjuguent avec *être*, 3° des verbes réfléchis et 4° enfin des verbes impersonnels.

Paradigme des Verbes Passifs.

Remarque. Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs. Elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et avec le participe passé du verbe actif au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, selon le genre ou le nombre du sujet.

Indicatif.

Je suis, tu es, il ou elle est aimé ou aimée.	Nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont aimés ou aimées.
J'étois, tu étois, il ou elle étoit aimé ou aimée.	Nous étions, vous étiez, ils ou elles étoient aimés ou aimées.
Je fus, tu fus, il ou elle fut aimé ou aimée.	Nous fûmes, vous fûtes, ils ou elles furent aimés ou aimées.
J'ai été, tu as été, il ou elle a été aimé ou aimée.	Nous avons été, vous avez été, ils ou elles ont été aimés ou aimées.
J'eus, tu eus, il ou elle eut	Nous eûmes, vous eûtes, ils

été aimé ou aimée.

ou elles eurent été aimés ou aimées.

J'avois, tu avois, il ou elle avoit été aimé ou aimée.

Nous avions, vous aviez, ils ou elles avoient été aimés ou aimées.

Je serai, tu seras, il ou elle sera aimé ou aimée.

Nous serons, vous serez, ils ou elles seront aimés ou aimées.

J'aurai, tu auras, il ou elle aura été aimé ou aimée.

Nous aurons, vous aurez, ils ou elles auront été aimés ou aimées.

CONDITIONNEL.

Je serois, tu serois, il ou elle seroit aimé ou aimée.

Nous serions, vous seriez, ils ou elles seroient aimés ou aimées.

J'aurois, tu aurois, il ou elle auroit été aimé ou aimée.

Nous aurions, vous auriez, ils ou elles auroient été aimés ou aimées.

OU.

J'eusse, tu eusses, il ou elle eût été aimé ou aimée.

OU.

Nous eussions, vous eussiez, ils ou elles eussent été aimés ou aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PRÉTÉRIT.	PARTICIPE PRÉSENT.
Être aim-é ou ée,	avoir été aim-é ou ée,	étant aim-é ou ée.

PARTICIPE PASSÉ.	PARTICIPE FUTUR.
Ayant été aimé ou aimée.	Devant être aimé ou aimée.

PARADIGME DES VERBES NEUTRES.

REMARQUE. Il y a à peu près six cents verbes neutres dans notre langue. Environ 550 se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, ils n'ont rien de particulier dans leur conjugaison. Mais ceux qui se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être* suivent au participe la règle des verbes passifs: ils y prennent le genre et le nombre.

INDICATIF.

Je tom-be, bes, be.	Nous tom-bons, bez, bent.
Je tom-bois, bois, boit.	Nous tom-bions, biez, boient
Je tom-bai, bas, ba.	Nous tom-bâmes, bâtes, bèrent.
Je suis, tu es, il ou elle est tombé ou tombée.	Nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont tombés ou tombées.
Je fus, tu fus, il ou elle fut tombé ou tombée.	Nous fûmes, vous fûtes, ils ou elles furent tombés ou tombées.
J'étois, tu étois, il ou elle étoit tombé ou tombée.	Nous étions, vous étiez, ils ou elles étoient tombés ou tombées.
Je tom-berai, beras, bera.	Nous tom-berons, berez, beront.
Je serai, tu seras, il ou elle sera tombé ou tombée.	Nous serons, vous serez, ils ou elles seront tombés, ou tombées.

CONDITIONNEL.

Je tom-berois, berois, beroit.	Nous tom-berions, beriez, beroient.
Je serois, tu serois, il ou elle seroit tombé ou tombée.	Nous serions, vous seriez, ils ou elles seroient tombés ou tombées.

REMARQUE. On dit aussi: *je fusse, tu fusses, il* ou *elle fût tombé* ou *tombée, nous fussions, vous fussiez, ils* ou *elles fussent tombés* ou *tombées.*

IMPÉRATIF.

Tombe, qu'il ou qu'elle tombe.	Tombons, tombez, qu'ils ou qu'elles tombent.

SUBJONCTIF.

Que je tombe, bes, be.	Que nous tom-bions, biez, bent.
Que je tom-basse, basses, bât.	Que nous tom-bassions, bassiez, bassent.
Que je sois, tu sois, il ou elle soit tombé ou tombée.	Que nous soyons, vous soyez, ils ou elles soient tombés, ou tombées.
Que je fusse, tu fusses, il ou elle fût tombé ou tombée.	Qne nous fussions, vous fussiez, ils ou elles fussent tombés ou tombées.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PRÉTÉRIT.	PARTICIPE PRÉSENT.
Tomber,	être tombé ou tombée,	tombant.

PARTICIPE PASSÉ.	PARTICIPE FUTUR.
Tombé, tombée, étant tombé.	Devant tomber.

PARADIGME DES VERBES RÉFLÉCHIS.

[redacted]

Je me repentirai, &c. Nous nous repentirons, &c.
Je me serai repenti ou repentie, &c. Nous nous serons repentis ou repenties, &c.

CONDITIONNEL.

Je me repentirois, &c. Nous nous repentirions, &c.
Je me serois repenti ou repentie, &c. Nous nous serions repentis ou repenties, &c.
Je me fusse repenti ou repentie, &c. Nous nous fussions repentis ou repenties, &c.

IMPÉRATIF.

Repens-toi, qu'il ou qu'elle se repente. Repentons-nous, repentez-vous, qu'ils ou qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF.

Que je me repente, &c. Que nous nous repentions, &c.
Que je me repentisse, &c. Que nous nous repentissions, &c.
Que je me sois repenti ou repentie, &c. Que nous nous soyons repentis ou repenties, &c.
Que je me fusse repenti ou repentie, &c. Que nous nous fussions repentis ou repenties, &c.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PRÉTÉRIT.	PARTICIPE PRÉSENT.
Se repentir.	S'être repenti ou repentie.	Se repentant.

PARTICIPE PASSÉ.	PARTICIPE FUTUR.
Repenti, s'étant repenti ou repentie.	Devant se repentir.

PARADIGME DES VERBES IMPERSONNELS.

REMARQUE. Quoique les verbes impersonnels se conjuguent à la troisième personne selon les inflexions qu'exige la conjugaison dont ils sont, néanmoins comme ils n'ont ni impératif, ni le même nombre de temps à l'infinitif, il ne sera pas inutile d'en donner un paradigme.

INDICATIF.

Présent absolu . . . . il faut,
Imparfait . . . . il falloit.
Prétérit défini . . . . il fallut.
Prétérit indéfini . . . . il a fallu.

IV.

Du participe présent se forment

1° *L'Imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ois*, comme : *aimant, j'aimois, finissant, je finissois*. Il n'y a que deux exceptions, savoir : *ayant, j'avois, sachant, je savois.*

2° Les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif en changeant *ant*, en *ons, ez, ent*, comme : *aimant, nous aimons, vous aimez, ils aiment.*

Exceptions. Dans la troisième conjugaison on excepte *ayant* et *sachant* qui font *nous avons, vous avez, ils ont. Nous savons, vous savez, ils savent* ; et dans la quatrième conjugaison, première branche, *faisant* et ses composés, qui font *vous faites, ils font* ; même conjugaison, troisième branche *disant* et son composé *redisant*, dont la seconde personne du présent est *vous dites, vous redites* ; même conjugaison, cinquième branche, *étant* qui fait *nous sommes, vous êtes, ils sont.*

La première et la seconde personne du pluriel de l'impératif sont semblables à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif et ont par conséquent la même formation.

Dans la quatrième conjugaison, première branche, *faisant, que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.* Même conjugaison, troisième branche, *buvant, que je boive, que tu boives, qu'il boive, qu'ils boivent.* Même conjugaison, cinquième branche, *prenant, que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, qu'ils prennent. Etant, que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.*

Les troisièmes personnes de l'impératif étant semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif, ont la même formation.

Remarque. Cette formation ne doit pas empêcher le changement de l'*y* en *i* dans les verbes, où l'usage l'a introduit, comme : *voyant, que je voie* ; *employant, que j'emploie* ; *essayant, que j'essaie,* &c.

Du participe passé se forment tous les temps composés et sur-composés qui se trouvent dans les verbes, en joignant à ce participe les différens temps des auxiliaires *avoir* ou *être*, comme : *j'ai aimé, j'eus aimé, j'ai eu aimé, que j'aie aimé, que j'eusse aimé, avoir aimé, ayant aimé, je suis tombé, je fusse tombé, que je sois tombé, étant tombé,* &c.

ARTICLE II.

Accord des Verbes avec leur Sujet.

Nous avons vu que l'affirmation est la principale fonction des verbes. On appelle *sujet* ce dont on affirme quelque chose, et *attribut* la chose qu'on en affirme. Le sujet s'exprime toujours par un nom ou par un pronom, et l'attribut par un adjectif joint à un verbe ou renfermé dans un verbe. Quand on dit : *la vertu est aimable*, l'adjectif *aimable* est joint au verbe *est*, et ce verbe affirme le rapport de convenance qu'on trouve entre *la vertu* et la qualité *d'aimable*. Mais si l'on dit : *Pierre vit*, l'adjectif est renfermé dans le verbe *vit*, puisque ce mot signifie *est vivant*. Cette décomposition a lieu par rapport à tous les verbes, excepté *être*, lorsqu'il ne signifie pas *exister*.

Il est toujours aisé de connoître le sujet. Pour ne point s'y méprendre, il suffit de mettre *qui est-ce qui ?* avant le verbe. La réponse à cette question indique le sujet. Quand on dit : *Pierre vit*, si l'on demande, *qui est-ce qui vit ?* la réponse *Pierre*, indique que *Pierre* est le sujet.

I. Règle. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe.

L'homme véritablement libre *est celui qui, dégagé de toute crainte et de tout désir, n'est soumis qu'aux dieux et à la raison.* Fénelon.

Le trident de Neptune *est le maître du monde.*

Quand nous *nageons dans l'abondance, il est bien rare que* nous *pensions aux besoins d'autrui.*

I. Exception. Dans les phrases interrogatives, le pronom en sujet se place toujours après le verbe ; mais le nom ne se place après le verbe, que quand il est seul, car il conserve sa place avant le verbe, si le pronom correspondant doit marquer l'interrogation.

> Ah ! *falloit-il* en croire une amante insensée?
> Ne *devois-tu* pas lire au fond de ma pensée ? Racine.

Que pensera la postérité *d'un homme de votre naissance et de votre rang, si vous êtes assez inconsidéré pour vous précipiter dans le parti des factieux.*

César eût-il *osé passer le Rubicon, si la foiblesse de la république, et les factions qui la déchiroient ne l'eussent enhardi à tout entreprendre ?*

III. Exception.—Le même déplacement a lieu, lorsque le subjonctif est mis pour exprimer un souhait, ou pour *quand même* et un conditionnel, comme : puissent tous les peuples *se convaincre qu'il n'y a point de plus grand fléau qu'une révolution dans l'état !—Un homme que la justice et l'honneur guident, n'est ébranlé ni par les clameurs d'une populace insensée, ni par la crainte des maux qui le menacent :* dût l'univers entier *s'écrouler, il en seroit frappé, mais non pas ému.* La raison en est que ces phrases sont elliptiques et signifient : la première, *je souhaite que tous les peuples puissent,* &c. ; et la seconde, *quand même l'univers entier devroit,* &c. Ce tour a plus d'énergie et de feu.

IV. Exception. On peut encore placer le sujet après le verbe, quand ce verbe a pour régime un pronom qui le précède, comme : *la nouvelle qu'apporta le courrier,* où l'on voit que le sujet *courrier* est placé après *apporta,* parce que le pronom *que* en régime est placé avant ce verbe.

V. Exception. Le nom doit encore se placer après le verbe dans les phrases qui commencent ou par un verbe impersonnel, ou par ces mots *tel, ainsi,* comme : *il est arrivé* un grand malheur. Tel *étoit* l'acharnement *du soldat que ni les prières des vaincus, ni la voix de ses chefs ne purent l'arrêter.* Ainsi *finit* cette sanglante scène ; mais cette transposition n'a lieu que lorsque le verbe n'a pas de régime.

VI. Exception. On doit mettre après le verbe le sujet suivi de plusieurs mots qui en dépendent. Cette exception est tantôt de rigueur et tantôt de goût. Elle est de rigueur, quand les mots qui dépendent du sujet forment une proposition incidente, qui, par sa longueur, feroit perdre de vue le rapport du verbe au sujet, comme : *là au milieu de prairies émaillées de fleurs,* serpentent mille divers ruisseaux qui distribuent partout une eau pure et limpide ; ou lorsqu'on veut éviter une chute sourde et sans harmonie, comme : *sacrifice où* coula le sang de mille victimes. Elle est de goût, quand dans un discours soutenu, l'orateur veut réveiller l'attention de ses auditeurs par un tour de phrase hardi et inattendu, comme : *déjà pour l'honneur de la France* étoit entré *dans l'administration des affaires*

L l 2

un homme plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités.

II. Règle. Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet.

Je *ne* savois *ce que* j'étois, *où* j'étois, *d'où* je venois. *Nature, que* tu es *belle dans ton aimable simplicité!* La vertu est *le plus précieux des dons du ciel.* La foi et la raison prouvent *également cette vérité.*

Dans la première phrase *étois* est du nombre singulier et de la première personne, parce que *je*, son sujet, est du singulier et de la première personne. Dans la seconde, *es* est du singulier et de la seconde personne, parce que *tu*, &c.

I. Exception. Quoiqu'un verbe se rapporte à deux sujets singuliers, on met ce verbe au singulier, si les deux sujets sont unis par la conjonction *ou*, parce que, comme nous l'avons vu, le propre de cette disjonctive est de donner nécessairement l'exclusion à l'un des deux sujets. Ainsi l'on doit dire *la séduction* ou *la terreur* l'a entraîné *dans le parti des rebelles.* C'est le dernier qui règle l'accord. Mais on dira selon le nombre du dernier dans le cas de deux sujets, l'un singulier et l'autre pluriel. *Le crédit que cette place donne*, ou les richesses *qui y sont attachées*

II. Exception. On met encore au singulier le verbe, malgré les pluriels qui précèdent, ou lorsqu'il y a une expression qui réunit en un tous les substantifs, comme : *tout*, *ce*, *rien*, &c. ou lorsque la conjonction adversative *mais* est placée avant le dernier substantif singulier, comme : *biens*, *dignités*, *honneurs*, tout disparoît *à la mort.*

L'intérêt, la raison, l'amitié, tout nous lie. Racine.

Jeux, *conversations*, *spectacles*, rien ne put *l'arracher au sentiment de la douleur. Perfidies*, *noirceurs*, *incendies*, *massacres*, ce n'est *là qu'une foible esquisse des horreurs d'une révolution. Non seulement toutes ses richesses*, *et tous ses honneurs*, mais *toute* sa vertu *s'évanouit.*

I. Remarque. Quelques grammairiens prétendent qu'on peut mettre au singulier un verbe qui se rapporte à deux sujets singuliers, lorsque ces deux sujets ne sont pas unis par une conjonction, et même quand ils le sont. On lit dans Pelisson : *La douceur*, *la bonté du grand Henri* à été célébrée *de mille louanges* ; dans l'Abbé Regnier, *l'indifférence et la résignation dont nous venons de parler*, se doit *étendre à tous les emplois* ; et dans Bossuet, *sa piété et sa droiture lui* attiroit *ce respect.* Mais ces autorités ne prescrivent pas contre la raison : dans toutes ces phrases, il y a deux sujets, et par conséquent deux phrases réunies en une : la règle de l'accord veut donc le pluriel. On a beau restreindre cette exception aux seuls cas où les substantifs sont à peu près synonimes. L'argument reste dans toute sa force, puisque la phrase n'en a pas moins deux sujets.

Ainsi nous ne balancerons pas à condamner ces phrases de Bossuet : *L'inconstance et l'agitation* est *le propre partage des choses humaines. Leur impiété*, *leur avarice*, *et leur brutalité la leur fit perdre*, &c. Car nous pourrions en rapporter cinquante exemples pris dans cet écrivain de génie, mais dont le style austère doit nécessairement être rempli d'incorrections. Plein de son idée, il est satisfait, pourvu qu'elle soit rendue avec force ; peu lui importe la manière. Le feu du génie ne lui permet pas de descendre dans des détails ; il voit et peint en masse. Aussi est-il un de nos écrivains les plus incorrects, quoique peut-être le plus sublime. Dans cette phrase,

Le comble de la gloire et le plus beau des arts a été celui de s'entretuer les uns les autres, il y a deux fautes : la première contre la règle dont nous parlons ; la seconde consiste dans l'emploi du pléonasme *s'entretuer les uns les autres :* pléonasme qui n'est point autorisé par l'usage.

Néanmoins les poëtes se sont réservés le droit d'enfreindre la règle, toutes les fois que le méchanisme du vers l'a exigé. On lit dans Despréaux :

> On dit que ton front jaune et ton teint sans couleur
> Perdit en ce moment son antique pâleur.

Dans Racine :

> Que ma foi, mon amour, mon honneur y consente.

et dans M. l'Abbé DELILLE :

> Et si l'ombre, la paix, la liberté m'inspire.

Ainsi on doit regarder cette infraction à la règle de l'accord, comme une licence permise en poésie.

Mais il n'y a point de difficulté, si l'un des deux sujets est pluriel : dans ce cas on ne peut employer que ce nombre : *son repentir et ses pleurs le fléchirent.* Ainsi il y a une vraie faute dans ce vers de Racine :

> Quelle étoit en secret ma honte et mes chagrins.

lorsqu'un seul des deux substantifs fait ou reçoit l'action. *Ce ne sera ni M. le Duc, ni M le Comte qui sera nommé Ambassadeur* Mais ils n'ont pas fait attention que ce n'est pas l'action qui commande la forme que doit prendre le verbe, mais le sujet : or il y a ici deux sujets. On affirme la même chose de l'un et de l'autre : Aucun d'eux ne sera nommé Ambassadeur. Ils sont donc l'un et l'autre également exclus, et cette exclusion commune ne peut être marquée que par le pluriel.

* 3° On a long-temps disputé et l'on dispute encore sur la forme suivante. Doit-on dire : *il fut un de ceux* qui travailla ou qui travaillèrent *le plus efficacement à la ruine de la patrie ?* Il y a des grammairiens qui prétendent qu'on ne fait point de faute en adoptant l'une ou l'autre manière. D'autres, et parmi eux Restaut, se sont décidés pour la première : mais les raisons qu'ils en donnent sont si foibles qu'on est étonné qu'elles aient servi de fondement à leur opinion. Car que signifie cette phrase ? Elle signifie qu'*il est un du nombre de ceux qui travaillèrent, &c.* Il n'y a rien par conséquent qui le distingue : on affirme de lui ce qu'on affirme des autres : il y a parité entre tous. Pour admettre le sentiment de ces grammairiens, il faudroit que la phrase signifiât *il fut celui qui travailla plus qu'aucun autre à &c.* et c'est justement ce qu'elle ne dit pas. Aussi cette construction est-elle généralement rejettée, non seulement par les grammairiens, mais encore par tous les auteurs modernes. On dit à présent *il fut un de ceux qui travaillèrent le plus efficacement à la ruine de la patrie. L'Empereur Antonin est regardé comme un des plus grands princes qui aient régné. Le bon emploi du temps est une des choses qui contribuent le plus à notre bonheur.*

III. Règle. Le verbe qui se rapporte à un collectif partitif se met au pluriel, si ce partitif est suivi de la préposition *de* et d'un pluriel ; mais ce verbe se met au singulier, si le partitif est suivi d'un régime singulier.

Remarque. Ces substantifs partitifs sont *la plupart, une infinité, une foule, un nombre, la plus grande partie, une sorte, &c.* auxquels on doit joindre les mots qui expriment la quantité, comme : *peu, beaucoup, assez, moins, plus, trop, tout, combien,* et *que* mis pour *combien.*

La plupart des hommes sont *bien prompts dans leurs jugemens.*

Une troupe de jeunes Phéniciens *d'une rare beauté, et vêtus de fin lin plus blanc que la neige*, dansèrent *long-temps les danses de leur pays.* FÉNÉLON.

Tant d'années *d'habitude* étoient *des chaines de fer, qui me lioient à ces deux hommes.* FÉNÉLON.

La plupart du monde est *également facile à recevoir des impressions, et négligent à s'en éclaircir.* NICOLE.

Jamais tant de beauté fut-*elle couronnée?* RACINE.

REMARQUE. Les mots *une infinité, la plupart* employés seuls veulent le verbe au pluriel. *Une infinité pensent, la plupart sont d'avis.* Quelques personnes étendent cet usage à *peu* et à *beaucoup*; mais à tort, même dans la liberté de la conversation. Ces mots de quantité ne doivent dans le bon usage s'employer seuls que lorsque les noms dont ils seroient suivis sans l'ellipse, ont été auparavant exprimés.

Quant aux collectifs généraux, ils n'ont d'autres règles que celles des substantifs communs. On dit également, *le peuple du midi de la France*, ou *le peuple des provinces méridionales de la France*, est *vif, bouillant et emporté.*

" c'est SOLDATS et SOLDATS PLUSIEURS. C'est donc le
" pluriel. Puis, si l'on est interrogé sur le nombre
" précis, on répond que c'est VINGT SOLDATS. Qu'on
" dise VINGT ou UNE VINGTAINE, c'est toujours sur
" PLUSIEURS que se porte l'esprit; c'est donc cette
" idée qui commande au verbe la forme plurielle. Le mot
" *vingtaine* et même ce nombre ne sont qu'accessoires.
" Ce sont les soldats, et plusieurs soldats, qui sont l'objet
" principal. La concordance n'est pas ici dans les mots,
" mais dans les idées." En conséquence il veut qu'on dise, *la moitié des arbres que j'ai fait planter*, sont *morts*. *Le peu de forces qu'avoit ce malade, ne sont pas perdues : La moitié de ses forces* lui restent *encore*. *Toute sorte de fruits ne* sont *pas également bons à manger*. On ne peut point disconvenir que ce raisonnement ne soit excellent. Néanmoins il nous paroît qu'il ne porte pas sur le cas où le partitif présente une idée indépendante, et qu'en conséquence on doit dire : *La foule des voitures arrêta notre marche; la quantité des grains de sable est innombrable, &c.* Il nous semble que l'usage ne permet pas de s'exprimer différemment. Nous pensons encore que ce seroit être trop difficile que de condamner dans Racine :

> D'adorateurs zèlés à peine un petit nombre
> *Osa* des premiers temps nous retracer quelqu'ombre.

et dans Voltaire :

> Qu'un peuple de tyrans qui *veut* tout enchaîner,
> Du moins par cet exemple *apprenne* à pardonner.

Il n'est pas peut-être inutile d'observer que cette règle ne peut avoir lieu avec un verbe impersonnel. *Il parut alors une multitude de soldats.*

ARTICLE III.

DU RÉGIME DES VERBES.

Nous avons vu p. 88, qu'un mot est en régime, quand il dépend immédiatement d'un autre mot, et que dans ce cas il restreint la signification du mot dont il dépend. Le régime d'un verbe est donc un mot qui dépend de ce verbe, et qui en restreint la signification. Or un mot peut res-

treindre un verbe ou directement ou indirectement : il le restreint directement, quand il est sans préposition exprimée ou sous-entendue, et alors le régime est direct ; il le restreint indirectement, lorsqu'il est précédé des prépositions *à* ou *de* exprimées ou sous-entendues, et alors le régime est indirect. Le régime direct se connoît par la réponse à la question *qui?* ou *quoi?* comme : *j'aime*, qui ? *Dieu. J'étudie*, quoi ? *la physique*. Ces mots *Dieu* et *physique* sont donc régimes directs des verbes *j'aime* et *j'étudie*. Le régime indirect se connoît par la réponse à ces questions *à qui?* ou *à quoi? de qui?* ou *de quoi?* comme : *je me plains*, de qui ? *de vous. Je me repens*, de quoi ? *de ma faute. Je parle*, à qui ? *à Pierre. Je succombe*, à quoi ? *à la douleur*. Ces mots *vous*, *faute*, *Pierre*, *douleur* sont donc régimes indirects des verbes *je me plains*, *je me repens*, *je parle* et *je succombe*. Un verbe peut avoir pour régime trois sortes de mots, ou un autre verbe à l'infinitif, ou un substantif, ou un pronom.

Mais avant de passer aux règles particulières de ces sortes de mots, voyons quel régime veulent les différentes espèces de verbes.

Nous avons vu qu'un verbe actif est celui après lequel on peut mettre *quelqu'un*, *quelque chose*, et que ce régime est

par la préposition *à* ou *de*, comme : *tout genre d'excès nuit à la santé; il médit de tout le monde.* Il y en a même qui ont ces deux régimes en même temps, comme: *il a demandé de vos nouvelles à votre frère.*

Les verbes réfléchis ont pour régime les pronoms personnels *me*, *te*, *se*, *nous* et *vous*. Or ces pronoms sont quelquefois régime direct, comme dans *je me flatte*, c'est-à-dire, *je flatte moi; tu te blesses*, c'est-à-dire, *tu blesses toi;* et quelquefois ils sont régime indirect, comme; *nous nous faisons une loi*, c'est-à-dire, *nous faisons à nous une loi; vous vous faites honneur*, c'est-à-dire, *vous faites honneur à vous.*

§. I.

Du Régime Verbe.

Un verbe à l'infinitif en restreint un autre, ou sans préposition ou à l'aide des prépositions *à* ou *de*. Quelques verbes rejettent toute espèce de préposition avant l'infinitif qu'ils régissent: tels sont, *aller*, *aimer mieux*, *falloir*, *devoir*, *envoyer*, *daigner*, *laisser*, *oser*, *vouloir*, *pouvoir*, &c., comme: *aller chercher; laisser passer; il faut partir; il doit obéir*, &c. Il y en a d'autres qui veulent la préposition *de* avant l'infinitif qu'ils régissent: tels sont, *achever*, *affecter*, *conseiller*, *craindre*, *s'assurer*, *promettre*, &c., comme: *êtes-vous assuré de le trouver? ne craignez-vous pas d'aller seul? me promettez-vous de changer?*, &c. Il y en a beaucoup qui veulent la préposition *à* avant l'infinitif: tels sont *avoir*, *aimer*, *apprêter*, *consentir*, *se plaire*, *parvenir*, &c., comme: *j'ai à écrire, il aime à chasser; je consens à faire le premier pas; il se plaît à courir*, &c. On s'efforce en vain de donner des règles sur ces régimes: comme l'usage les a seul fixés, une longue habitude de la langue peut seule les faire connoître. Pour faciliter cette connoissance aux étrangers, nous en donnons les différentes listes à la fin de cette grammaire (note IV.)

Remarque. *Désirer* régit le verbe qui le suit ou sans préposition ou avec la préposition *de*. On dit, *désirer de faire* ou *faire quelque chose;* "mais dans ces sortes de " phrases, dit l'Académie, où *désirer* est mis devant un " verbe à l'infinitif, l'usage le plus ordinaire est d'y joindre " *de : je désire fort de vous servir.*" Il en est ainsi d'*espérer*. *Peut-on espérer de vous revoir encore aujourd'hui?* dit l'Académie.

Il y a enfin des verbes qui prennent *à* ou *de*, selon que l'oreille l'exige, ou selon le sens qu'on leur donne.

Ceux qui prennent *à* ou *de* selon que l'oreille l'exige, sont *commencer*, *continuer*, *contraindre*, *engager*, *exhorter*, *forcer*, *manquer*, *obliger*.

Remarque. De ces huit verbes *continuer*, *contraindre*, *forcer* et *obliger* prennent *à* ou *de*; *commencer* et *manquer* veulent ordinairement *de*; et *engager* et *exhorter* se construisent communément avec *à*.

Règle. On doit après ces verbes employer *à*, quand on veut éviter la répétition de plusieurs *de*, et employer *de*, quand on veut éviter ou un hiatus, ou la répétition de plusieurs *à*. *Il me force* d'abandonner à *d'autres cette entreprise. Il commençoit* à demander de *vos nouvelles.*

Il seroit trop dur de dire: *il me force à abandonner à*; *il commençoit de demander de.*

Remarque. *Commencer* régit quelquefois *par*, comme: *si vous voulez réussir à réformer les autres*, commencez par *vous réformer vous-même.*

Les verbes qui régissent *à* ou *de* selon le sens qu'on leur donne, sont *s'efforcer*, *tâcher*, *participer*, *manquer*, *tarder*, *prier*, et *être*.

[redacted]

manqué à faire *ce que je vous avois recommandé* : mais on doit dire: *il a* manqué de *tomber*, c'est-à-dire, *peu s'en est fallu qu'il ne soit tombé.*

Quand *tarder* s'emploie comme verbe impersonnel, il veut *à*, comme : *on attribue la perte de la bataille* à ce que *l'aile droite a* tardé à donner. Mais il veut *de*, quand il s'emploie en impersonnel, comme : *il me* tarde de *le voir.*

Quand *prier* a pour régime un ce ces quatre verbes *déjeuner*, *dîner*, *goûter*, *souper*, et qu'il s'agit d'une invitation formelle, il veut *à* avant le verbe, comme : *il m'a envoyé* prier à dîner. Mais il veut avant ces verbes la préposition *de* qu'il régit toujours, s'il s'agit d'une invitation de hazard, comme : *j'entrai chez lui comme il alloit se mettre à table, et il me* pria de dîner. Cette distinction est de Ménage.

Le verbe *être* mérite une attention particulière. Quand il est suivi d'un adjectif, il régit ordinairement la préposition *de* comme : *il est doux, il est glorieux de mourir pour la patrie. Il est horrible de penser ainsi.* Quand il signifie *appartenir* il veut *à* avant le nom qu'il régit, comme : *ce palais et ce parc* sont au *Roi. Ce livre* est à *moi.* Mais quand il signifie *c'est le devoir*, il régit *à* avant un nom, et *à* ou *de* avant un verbe, selon que ce verbe commence par une consonne ou par une voyelle, comme : *c'est aux gens de lettres* à juger *des ouvrages d'esprit, et au public* d'accueillir *ou* de rejetter *leur décision :* c'est *au maître* à parler, *et au disciple* d'écouter *attentivement.*

§. II.

Du Régime Nom.

Un verbe peut régir deux noms en même temps, mais c'est toujours sous des rapports différens. L'un de ces noms est l'objet immédiat de l'action exprimée par le verbe : c'est ce que nous avons nommé régime direct. Mais le second est le terme de l'action exprimée par le verbe : c'est ce que nous avons nommé régime indirect. Or ce régime est précédé de la préposition *à*, s'il s'agit du but où tend l'action, et de la préposition *de*, s'il s'agit du terme d'où cette action vient ou commence. Dans cette phrase, *je préfère* le repos *dont je jouis* à tous les plaisirs *d'un monde bruyant*, le mot *repos* est l'objet de l'action exprimée par le verbe *je préfère ;* et ces mots *à tous les plaisirs* en sont le but.

I. Règle. Un verbe ne peut avoir en même temps deux régimes directs, et par conséquent lorsqu'un verbe a deux régimes, il faut qu'il y en ait un précédé de la préposition *à* ou *de*.

Les couleurs même se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, et y conservent leur vivacité ; tant l'Egypte savoit imprimer un caractère d'immortalité à tous ses ouvrages. Bossuet.

Il est plus d'une gloire. En vain *aux conquérans*
L'honneur parmi les Rois donne *les premiers rangs :*
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires. Despr.

La raison en est qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct. C'est donc avec fondement que l'Abbé d'Olivet a censuré ce vers de Racine ; *ne vous informez pas ce que je deviendrai :* en effet *vous* et *ce que* &c. sont l'un et l'autre régimes directs.

Remarque. Quoiqu'un verbe actif ait essentiellement un régime direct, on l'emploie sans régime quand on le prend dans toute son étendue. Racine a dit :

Hé bien, connois donc Phèdre et toute sa fureur.
J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
Innocente à mes yeux je m'approuve moi-même.

Il y a une faute contre cette régle dans cette phrase : *ces raisons, toutes spécieuses qu'elles sont, ne le justifieront pas : elles n'empêcheront pas l'indignation générale de percer de toutes parts* : ni que le monde ne soit *en droit d'exiger de grandes réparations.* Il n'est point exact de donner d'abord au verbe *empêcher* un substantif pour régime, et ensuite la conjonction *que* avec une phrase incidente : il falloit dire *n'empêcheront pas* que l'indignation générale ne perce *de toutes parts, ni* que le monde &c. Ou bien *n'empêchèrent pas* l'indignation générale de percer *de toutes parts, ni* le droit qu'aura le monde *d'exiger*, &c. Les personnes peu exercées dans l'art d'écrire manquent quelquefois à cette règle, ne réfléchissant pas qu'elles ne peuvent la violer, sans que la clarté et la netteté du langage n'en souffrent.

IV. Règle. Le régime *nom* suit ordinairement le verbe.

Magistrats, rappellez-vous que vous êtes établis pour rendre la justice aux hommes. *Peuples, obéissez* à vos souverains ; *et vous, souverains,* faites à vos peuples tout le bien *qui est en votre pouvoir.*

Mais j'aime à voir *ces toits, ces abris transparens*
Recéler *des climats tes tributs différens* ;
Cet azyle enhardir *le jasmin d'Ibérie,*
La pervanche frilleuse oublier *sa patrie,*
Et le jaune ananas par ces chaleurs trompé,
Vous livrer *de son fruit le trésor usurpé.*

M. l'Abbé Delille.

Remarque. Nous avons dit *ordinairement*, parce qu'en poésie, mais plus souvent dans le style marotique que dans le style élevé, on transporte le verbe après le régime pour donner à la phrase plus de naïveté. C'est ce qui a fait dire à La Fontaine : *sur le portail j'aurois* ces mots écrits : et ailleurs ; *dans la saison, où les jeunes zéphirs ont* l'herbe rajeunie. Cette licence doit être employée rarement. Dans les phrases interrogatives, le régime se place encore avant le verbe quand il se joint à un pronom absolu, comme : quel objet *voyez-vous ?* A quelle science *vous appliquez-vous ?*

V. Règle. Quand un verbe a deux régimes, le plus court se place ordinairement le premier, mais s'ils sont de

signe encore un futur, quand il est précédé du mot *si*, exprimant une condition, comme : *je suis résolu de partir si j'en trouve l'occasion*, c'est-à-dire, *en supposant* ou *à condition que j'en trouverai l'occasion.*

Mais l'emploi le plus heureux qu'on puisse faire du présent, c'est de s'en servir au lieu du prétérit. La vivacité de ce tour réveille l'attention, et frappe fortement l'imagination. Tel est ce passage de Racine :

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils,
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il *veut* les rappeler et sa voix les *effraie.*

Ce dernier vers est un tableau que la forme du présent met sous les yeux : si Racine eût dit : *il a voulu les rappeler, et sa voix les a effrayés*, ce n'eût été qu'un simple récit : En voici un autre exemple dans Voltaire.

On découvroit déjà les bords de l'Angleterre :
L'astre brillant du jour à l'instant *s'obscurcit*,
L'air *siffle*, le ciel *gronde*, et l'onde au loin *mugit* ;
Les vents *sont* déchaînés sur les vagues émues ;
La foudre étincelante *éclate* dans les nues,
Et le feu des éclairs, et l'abîme des flots
Montrent par tout la mort aux pâles matelots.

On l'emploie encore surtout dans les narrations pour exprimer un prétérit sans rapport au présent, comme : *Rome* étoit *d'abord gouvernée par des rois*, ce qui signifie, *Rome fut*, &c. On l'emploie aussi quelquefois pour n'exprimer qu'un rapport au présent, mais alors il doit être précédé de *si*, comme : *si je connoissois vos intentions, je les exécuterois*, ce qui signifie, *je n'exécute pas vos intentions, parce que je ne les connois pas.*

Remarque. L'imparfait se montre souvent dans les phrases précédé d'un verbe et de la conjonction *que*. Dans ce cas, il désigne tantôt un passé et tantôt un présent. Il désigne un passé, quand le verbe auquel il est joint par la conjonction *que* est au présent ou au futur, comme: vous savez ou vous saurez que *le peuple Romain* étoit *aussi avide qu'ambitieux*. Mais il désigne un présent, quand le verbe qui le précède est à l'imparfait, à l'un des prétérits, au plus-que-parfait ou au conditionnel, comme : on a dit *de l'éloquent Périclès qu'il* tonnoit, *qu'il* portoit *un foudre sur sa langue*. On disoit *de Phocion qu'il* étoit *le plus grand et le plus honnête homme de son temps. Dès qu'on* eut appris *à Athènes qu'Alcibiade* étoit *à Lacédémone, on se repentit de la précipitation avec laquelle on l'avoit condamné.*

Néanmoins l'imparfait marque un passé dans ce dernier cas, quand il désigne une chose passée avant celle qui est exprimée par le premier verbe, comme: *si vous* aviez étudié *l'histoire des temps héroïques, vous sauriez que ces hommes dont on a fait des demi-dieux*, étoient *des rois ou plutôt des chefs féroces et barbares, dignes à peine du nom d'homme*. Dans cette phrase *étoient* marque une chose passée avant l'action exprimée par le verbe, *vous aviez étudié.*

Du Prétérit Défini et de l'Indéfini.

Le prétérit peut ou marquer d'une manière précise qu'une chose a été faite, ou marquer seulement d'une manière vague et indéterminée qu'elle l'a été. De là, dans la plupart des langues vulgaires deux prétérits ; le *prétérit défini* et le *prétérit indéfini. Le prétérit défini* marque une chose faite dans un temps dont il ne reste plus rien, comme : *J'écrivis hier à Rome. Je dînai Lundi dernier chez un tel.*

N'en doutez point, Seigneur, Dieu *fut* votre soutien :
Lui seul *mit* à vos pieds le Parthe et l'Indien ;
Dissipa devant vous les innombrables Scythes,
Et *renferma* les mers dans vos vastes limites.
Lui seul aux yeux d'un Juif *découvrit* le dessein
De deux traîtres tout prêts à vous percer le sein.
Hélas ! ce Juif jadis *m'adopta* pour sa fille. RACINE.

Le prétérit indéfini marque une chose faite ou dans un temps seulement désigné d'une manière indéterminée, ou dans un temps passé, mais dont il reste encore quelque chose, comme : *il m'a fait un vrai plaisir en venant me voir. J'ai vu cette semaine beaucoup de monde.* Dans le premier exemple le prétérit *a fait* désigne le temps indéterminément : dans le second, le prétérit *j'ai vu*, désigne un temps passé, mais dont il reste quelque chose, puisque la semaine n'est pas encore tout-à-fait écoulée.

En François ces deux prétérits ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. Il est donc bien essentiel d'être fixé sur les notions que nous venons d'en donner, afin de ne pas se méprendre sur l'emploi qu'on doit en faire. On se sert du *prétérit défini* en parlant d'un temps absolument écoulé et dont il ne reste plus rien, comme : *Je fus* [redacted]

ment passé, ou pour un temps dont il reste encore quelque chose, comme : *J'ai écrit* ou *j'écrivois hier. J'ai été* ou *je fus malade la semaine dernière.* Néanmoins il est plus exact en général de n'employer ces prétérits que suivant leur véritable nature. Nous n'avons insisté sur ces règles que parce que les étrangers les enfreignent souvent, faute d'en avoir eu des notions justes et vraies.

Le prétérit indéfini s'emploie quelquefois pour un futur proche, comme : *Avez-vous bientôt fait ? J'ai fini dans le moment,* ce qui signifie, *aurez-vous bientôt fait ? J'aurai fini dans le moment.*

Du Prétérit Antérieur.

Le prétérit antérieur est ainsi nommé, parce qu'il exprime ordinairement une chose passée avant une autre dans un temps passé. Il y en a deux. L'un qui exprime une chose passée avant une autre dans un temps dont il ne reste plus rien, comme : *quand j'eus reçu mon argent, je m'en allai.* On le nomme *prétérit antérieur défini.* L'autre exprime une chose faite avant une autre dans un temps dont il reste encore quelque partie à écouler, comme : *quand j'ai eu ce matin reçu mon argent, je m'en suis allé.* On le nomme *prétérit antérieur indéfini.* Ces prétérits diffèrent comme les deux prétérits dont nous avons précédemment parlé, et doivent s'employer de la même manière : ils sont toujours accompagnés ou d'une conjonction ou d'un adverbe de temps : comme : *je suis sorti, dès que j'ai eu dîné. J'eus hier dîné dans un instant. J'ai eu dîné hier dans un instant.*

On évite l'emploi de ce temps, en lui substituant *après* suivi du prétérit de l'infinitif, comme : *je suis sorti après avoir achevé ma lettre.*

Du Plus-que-parfait.

Le plus-que-parfait est composé de deux passés : il marque une chose non seulement passée en soi, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée, comme : *J'avois soupé, quand il entra.*

Au premier coup-d'œil il paroît qu'il y a peu de différence entre le plus-que-parfait et le prétérit antérieur. Il y en a néanmoins une essentielle. C'est que la chose ou l'action exprimée par le prétérit antérieur, est subordonnée à

celle qui l'a suivie, et que c'est à cette dernière que l'on porte principalement son attention, comme : *quand j'eus reçu mon argent, je m'en allai.* Mon intention est de dire que *je m'en allai*, mais seulement *après avoir reçu mon argent ;* c'est ce que j'exprime heureusement à l'aide du prétérit antérieur. C'est tout le contraire à l'égard du *plus-que-parfait*, comme : *j'avois soupé, quand il entra ;* mon intention est de dire *que j'avois soupé*, et qu'alors *il entra.* L'attention porte donc principalement sur le *plus-que-parfait*, et non précisément sur le temps où *il entra.* Quand on emploie le *prétérit antérieur*, la chose ou l'action qu'on a principalement en vue est présentée la dernière, et lorsqu'on se sert du *plus-que-parfait*, c'est au contraire le premier rang qu'elle tient.

REMARQUE.* L'emploi de ces différens prétérits est fort embarrassant pour les étrangers : mais cet embarras ne vient que de ce qu'ils ne sont pas bien fixés sur la nature du rapport qu'ils expriment. L'imparfait marque une époque antérieure, mais présente relativement à une autre ; *j'étois dans mon jardin, quand il arriva.* Le prétérit défini marque une époque où une chose se faisoit, mais époque dont il ne reste plus rien : *le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.* Le prétérit indéfini marque une époque où une

étoit antérieure à l'époque de la lettre, époque qui est elle-même passée. *Cette lettre me jetta dans une étrange surprise.* L'auteur reprend la forme du prétérit défini, parce qu'il se transporte de nouveau au moment où l'action s'est passée. *Je la* relisois *sans cesse, et ne* pouvois *me persuader qu'elle fût de Philoclès.* La forme de l'imparfait remplace celle du prétérit défini, parce qu'il s'agit d'une époque qui coïncide avec une époque passée: c'est un présent relatif. *Repassant* dans *mon esprit troublé toutes les marques touchantes qu'il* m'avoit *données de son désintéressement et de sa bonne foi.* La forme du plus-que-parfait est la seule qui convienne à cette proposition incidente qui exprime une époque antérieure. *Cependant que* pouvois-je *faire?* époque présente dans un temps passé, et par conséquent l'imparfait. Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse: elle suffit pour donner une idée de la manière dont on doit s'y prendre pour s'habituer à connoître la nature et les rapports des temps. Nous sommes persuadés que si les étrangers veulent prendre la peine de décomposer ainsi quelques phrases, ils seront en état, dans très-peu de temps, de ne plus se méprendre sur cet emploi qui les embarrasse souvent.

Des deux Futurs.

Le *futur absolu* marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore, comme: *Je recevrai de l'argent. J'irai demain à la campagne.* Ce futur a la signification de l'impératif, quand il exprime un commandement ou une défense, comme: *vous aimerez Dieu de tout votre cœur. Vous ne mentirez point*; ce qui signifie: *aimez Dieu de tout votre cœur, ne mentez point.*

Le *futur antérieur* marque l'avenir avec rapport au passé, et fait connoître que dans le temps qu'une chose arrivera, une autre sera passée, comme: *quand j'aurai fini, je vous irai joindre.*

Ces deux futurs diffèrent en ce que l'époque dans le futur absolu peut être, ou ne pas être déterminée, comme: *j'irai* ou *j'irai demain à la campagne*; au lieu que dans le futur antérieur l'époque est nécessairement déterminée, comme: *j'aurai fini, quand vous arriverez.*

Les étrangers font relativement à l'emploi des deux futurs une faute bien choquante dans notre langue, c'est de se servir du futur après *si* mis pour *supposé que.* Rien de plus ordi-

naire que de leur entendre dire: *j'irai demain à la campagne*, s'il fera *beau*: *les soldats feront bien leur devoir*, s'ils seront *bien commandés*: *il aura sûrement remporté l'avantage*, s'il aura *suivi vos conseils*.

Règle. Quand un verbe est précédé de *si*, mis pour *supposé que*, on doit le mettre au présent de l'indicatif au lieu du futur absolu, et au prétérit indéfini au lieu du futur antérieur.

J'irai demain à la campagne, s'il fait beau: *les soldats feront bien leur devoir*, s'ils sont *bien commandés*: *il aura sûrement remporté l'avantage*, s'il a suivi *vos conseils*: *il aura dîné chez son ami*, s'il a eu *le temps de le voir*.

I. Remarque. Nous n'avons pas parlé de l'emploi du plus-que-parfait et du futur passé sur-composé, parce qu'on se sert rarement de ces temps, et que tout ce que nous en dirions seroit plus propre à embarrasser les étrangers qu'à leur être d'une utilité réelle. Ils servent à exprimer des nuances d'expression qu'une longue habitude de la langue peut seule leur apprendre à saisir; il suffit qu'ils sachent qu'ils expriment certaines idées qu'on ne pourroit pas rendre sans leur secours avec la même précision, comme: *si* j'avois eu dîné, *je ne vous aurois pas fait attendre*: *il sera sorti*, *dès qu'il* aura eu achevé *sa lettre*.

[redacted]

ditions; comme : *je lirois, si j'avois des livres. J'irois volontiers avec vous, si les circonstances me le permettoient.*

Le *conditionnel passé* marque qu'une chose auroit été dans un temps passé, moyennant certaines conditions, comme : *j'aurois dîné avant midi, si l'on n'étoit pas venu me détourner ; j'eusse dîné avant midi, si l'on ne fût pas venu me détourner.*

Les deux différentes manières de rendre le conditionnel passé ont une différence qu'on doit connoître. La première marque d'une manière plus précise l'époque où une affaire auroit été entreprise, et la seconde celle où elle auroit été finie. *J'aurois fait* signifie, *je me serois occupé à faire*, et *j'eusse fait* signifie, *l'affaire seroit faite.*

Remarque. L'observation que nous avons faite sur les temps sur-composés de l'indicatif a lieu par rapport au conditionnel. On se sert du *conditionnel passé sur-composé*, quand on veut faire entendre qu'une chose auroit été faite dans un temps passé, et qu'elle auroit été passée à l'égard de ce temps passé, moyennant certaines conditions, comme : *j'aurois eu*, ou *j'eusse eu dîné, si l'on ne fût pas venu me détourner.*

Le *conditionnel* s'emploie en différentes occasions. Il s'emploie, 1° pour exprimer un souhait, comme : *je serois*, ou *j'aurois été content de réussir dans cette entreprise.* 2° Avec *si*, qui marque doute, incertitude, comme : *demandez-lui s'il* seroit venu *avec nous, supposé qu'il n'eût pas eu affaire.* 3° Avant ou après l'imparfait ou le plusque-parfait de l'indicatif, précédés de *si*, comme : *nous nous épargnerions bien des regrets, si nous savions modérer nos désirs. Vous auriez été plus heureux, si vous aviez suivi mes conseils.* 4° Avec *quand*, mis pour *si* ou pour *quoique* ; mais alors les verbes doivent être au même conditionnel, comme : *quand l'avare posséderoit tout l'or du monde, il ne seroit pas encore content. Quand vous auriez consulté quelqu'un sur cette affaire, vous n'en auriez que mieux fait.* 5° Enfin, pour différens temps de l'indicatif, comme : *croiriez-vous votre fils ingrat? l'auriez-vous soupçonné d'un vice si déshonorant? pourquoi violeroit-il un des devoirs les plus saints?* Dans la première phrase, le conditionnel est mis pour un présent ; elle signifie, *croyez-vous votre fils ingrat?* dans la seconde pour le passé indéfini, *l'avez-vous soupçonné d'un vice si deshonorant?*

et dans la troisième pour le futur, *pourquoi violera-t-il un des devoirs les plus saints?*

Les étrangers font relativement à l'emploi des deux conditionnels la même faute que nous avons relevée par rapport aux futurs, lorsqu'ils les font précéder de *si*, mis pour *supposé que*. Ils disent. *Je serois content, si* je vous verrois *appliqué. Vous auriez vu le Roi, si vous* seriez venu *avec nous.*

RÈGLE. On ne doit point employer les conditionnels avec *si*, mis pour *supposé que*, mais il faut se servir de l'imparfait au lieu du conditionnel présent, et du plus-que-parfait au lieu du conditionnel passé.

Je serois content, si je vous voyois *appliqué. J'aurois été content, si* je vous avois vu *appliqué.*

REMARQUE. Mais cette règle n'a pas lieu pour le conditionnel passé, quand on emploie le second conditionnel passé, comme; *j'eusse été content, si je vous eusse vu appliqué.*

§ III.

EMPLOI DES TEMPS DE L'IMPÉRATIF.

L'Impératif est une manière de signifier dans les verbes, outre l'affirmation, l'action de commander, de prier, ou d'exhorter. Ce mode n'a qu'un temps qui marque *le présent* par rapport à l'action de commander, et un *futur* par rapport à la chose commandée, comme: *faites cela; ne*

[redacted]

qu'ils sont fondés: mais néanmoins nous avons inséré ces personnes dans ce mode, parce qu'il nous a paru qu'il n'y avoit aucun inconvénient à se conformer en cela à l'ancienne manière de conjuguer.

§. IV.

Emploi des Temps du Subjonctif.

Le *Subjonctif* est une manière d'exprimer les divers temps des verbes, avec l'affirmation dépendante de quelque chose qui précède. On l'appelle *subjonctif* ou *conjonctif*, parce qu'on l'emploie presque toujours à la suite de la conjonction *que* seule ou précédée d'un verbe, et qu'il est tellement subordonné à cet antécédent qu'il ne forme plus un sens complet du moment qu'il en est séparé. Si l'on dit, par exemple: *je veux que vous alliez à Londres*, ces mots *vous alliez à Londres* dépendent absolument de ceux-ci *je veux que*, et ils ne forment un sens intelligible qu'autant qu'ils y sont joints. Il y a donc deux différences principales entre l'indicatif et le subjonctif; la 1e. c'est que le subjonctif n'exprime l'affirmation que d'une manière indirecte et subordonnée à quelques mots qui précèdent, au lieu que l'indicatif l'exprime absolument et indépendamment de tout autre mot qui pourroit précéder; la 2de. que le subjonctif n'a point de sens déterminé, dès qu'il est séparé de ce qui le précède, au lieu que l'indicatif, s'il se trouve précédé de quelques mots, n'en forme pas moins un sens clair et déterminé, et par conséquent une affirmation directe.

Ce mode a quatre temps, et exprime, comme l'indicatif, le présent, le passé et le futur.

Le *présent* et le *futur* se présentent au subjonctif sous la même forme: ils n'y diffèrent point comme à l'indicatif par la terminaison. C'est par le sens qu'on les distingue. Quand on dit: *il faut que je vous aime bien pour supporter patiemment vos inégalités;* il est évident que ces mots *que je vous aime* expriment un présent: mais si l'on dit: *je doute qu'il vienne*, il ne l'est pas moins que ces mots *qu'il vienne* expriment un futur. C'est comme si l'on disoit, *je doute s'il viendra*.

L'imparfait exprime plus généralement une action passée, mais il est aussi susceptible d'une signification future. Si à ces mots *il est parti*, on répond, *je ne croyois pas qu'il partît*, voilà un passé: mais si l'on fait la même réponse à ces mots *il partira*, voilà un futur.

Le prétérit a également ces deux significations: *il a fallu que j'aie passé chez lui* est un passé ; mais *je n'entreprendrai pas cette affaire que je n'aie consulté* est un futur.

Il en est de même du plus-que-parfait. Cette phrase, *je ne croyois pas que vous eussiez si-tôt fait*, exprime un passé ; mais celle-ci, *je voudrois que vous eussiez fait avant mon retour*, exprime un futur.

Il y a sur l'emploi du subjonctif deux difficultés qui sont très-embarrassantes pour les étrangers. La première consiste à connoître avec certitude les cas où l'on doit faire usage du subjonctif; et la seconde, à connoître quel temps du subjonctif correspond à chaque temps de l'indicatif ou du conditionnel.

I. Question. Quels sont les cas où l'on doit faire usage du subjonctif ?

Il n'y a point de règle bien fixe pour connoître avec certitude les cas où l'on doit employer le subjonctif. Cet emploi dépend bien souvent des vues de l'esprit ; quelquefois même du seul usage. Néanmoins nous allons donner une règle qui s'étend à la très-grande majorité de ces cas. Pour la bien saisir, il faut savoir, qu'il y a des conjonctions qui veulent toujours être suivies de l'indicatif ; qu'il y en a d'autres qui veulent toujours le subjonctif à leur

position principale n'exprime aucun mouvement de l'ame, et que l'affirmation en est directe et positive : mais on dira, *je doute qu'il* soit *surpris* ; *je veux qu'il* vienne ; *je désire qu'il* réussisse *dans son entreprise ; les nouveaux philosophes veulent que la couleur* soit *un sentiment de l'ame ;* parce que dans ces phrases il y a doute, surprise, désir, volonté, &c.

La gloire qu'on a donnée aux Egyptiens d'être les plus reconnoissans de tous les hommes, fait voir *qu'ils étoient aussi les plus sociables.* BOSSUET.

En Egypte si l'on prouvoit *que la conduite d'un mort* avoit été *mauvaise, on en condamnoit la mémoire, et il étoit privé de la sépulture.* BOSSUET.

Aimez qu'on vous *conseille* et non pas qu'on vous loue.
DESPREAUX.

Il veut que ce *soit* moi qui vous mène au supplice,
Que ma crédule main *conduise* le couteau ;
Qu'au lieu de votre époux je *sois* votre bourreau ! RAC.

Toi, je veux qu'on *t'adore,* et non pas qu'on te *craigne.*
M. l'ABBE DELILLE.

C'est l'indicatif qui convient dans les deux premiers exemples, parce que les premiers verbes expriment l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante ; mais c'est le subjonctif dans les trois derniers, parce que les deux premiers verbes ne marquent qu'un mouvement de l'ame.

Nous verrons dans le chapitre des conjonctions, celles qui gouvernent l'indicatif, celles qui régissent le subjonctif et celles qui veulent à leur suite tantôt l'indicatif et tantôt le subjonctif. Il nous suffit d'en avoir fait ici l'observation.

Passons aux différentes occasions où l'on emploie le subjonctif : tâchons de nous fixer sur cet usage.

1° Dans les phrases interrogatives qui expriment le doute, on met au subjonctif le verbe de la phrase incidente.

Pensez-vous qu'*en formant la république des abeilles, Dieu* n'ait *pas voulu instruire les rois à commander avec douceur, et les sujets à obéir avec amour ?*

Faut-il qu'à vos yeux seuls une nuage odieux
Dérobe sa vertu qui brille à tous les yeux ? RACINE.

2° La même règle s'observe, quand la phrase qui exprime le doute est négative.

Vous ne vous persuadiez pas que *les affaires* pussent *si mal tourner.*

Hélas ! on ne craint pas *qu'il venge* un jour son père. Rac.

Mais que la phrase soit interrogative ou négative, on met à l'indicatif les verbes de la phrase incidente, si le verbe de la phrase principale exprime une affirmation positive.

Avec quelque couleur qu'on ait peint ma fierté,
Croit-on que dans ses flancs un monstre m'*a porté ?* Rac.

Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille ! Rac.

3° Les relatifs *qui, que, lequel, dont* et *où* regissent aussi le subjonctif, quand ils se trouvent précédés d'une phrase qui interroge, ou qui marque un doute, un désir, une condition.

Y a-t-il *quelqu'un* qui *ne* sente *que rien ne dégrade plus un écrivain que la peine qu'il se donne pour exprimer des choses ordinaires et communes, d'une manière singulière ou pompeuse ?* Buffon.

Il n'y a point *dans le cœur de l'homme de bon mouvement* que *Dieu ne* produise.

Choisissez *une retraite* où *vous* soyez *tranquille, un poste* d'où *vous* puissiez *vous défendre.*

Ces relatifs régissent encore le subjonctif, quand ils sont

[redacted]

au fond des abimes, la main de Jupiter pourroit vous en tirer: fussiez-vous *dans l'Olympe voyant les astres sous vos pieds, Jupiter pourroit vous plonger au fond de l'abime, ou vous précipiter dans les flâmes du noir Tartare.* FÉNÉLON.

Grand Dieu, si tu prévois, qu'indigne de sa race
Il doive de David abandonner la trace,
Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,
Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché. RAC.

Il y a ellipse dans la première phrase : *je souhaite que*, est sous-entendu. Dans la seconde, le subjonctif est mis pour *quand* et un conditionnel : c'est comme s'il y avoit, *quand même vous seriez, &c.*

II. QUESTION. A quels temps de l'indicatif ou du conditionnel répondent les temps du subjonctif ?

C'est ordinairement le temps auquel est mis le premier verbe, qui détermine le temps auquel le second doit être mis au subjonctif. On doit dire : *il faut que j'aime*, et non *que j'aimasse ; il falloit que j'aimasse*, et non *que j'aime ; il a fallu que j'aie aimé*, et non *que j'eusse aimé ; il auroit fallu que j'eusse aimé* et non *que j'aie aimé.* Pour bien résoudre cette question, voyons d'abord quels sont les différens rapports des modes et des temps.

RAPPORTS DES TEMPS DE L'INDICATIF ENTR'EUX.

RÈGLE. Quand le premier verbe est à l'imparfait, au prétérit, ou au plus-que-parfait, et que le second verbe marque une action passagère, on met ce second verbe à l'imparfait, si l'on veut marquer un présent : *je croyois que vous* aimiez *l'étude ;* au plus-que parfait, si l'on veut marquer un passé, *il m'assura qu'il n'*avoit *jamais tant* ri ; et au présent du conditionnel, si l'on veut marquer un futur absolu, *Platon disoit que les peuples* seroient *heureux, si la sagesse étoit le seul objet des ministres.* Mais quoique le premier verbe soit à un de ces temps, le second se met toujours au présent, quand ce second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps. *Je vous disois, je vous ai dit, je vous avois dit que* Dieu régit *l'univers avec une puissance absolue.*

REMARQUE. " On emploie encore le plus-que-parfait, " dit Duclos, quoique l'imparfait convînt quelquefois " mieux après la conjonction *si.* Exemples : *je vous au-*

" *rois salué, si je vous* avois *vu.* La phrase est exacte
" parce qu'il s'agit d'une action passagère ; mais celui
" qui auroit la vue assez basse, pour ne pas reconnoître
" les passans, diroit naturellement, *si je voyois,* et non
" pas *si j'avois vu,* attendu que son état habituel est de ne
" pas voir. Ainsi on ne devroit pas dire : *il n'auroit pas*
" *souffert cet affront,* *s'il* avoit été *sensible :* il faut *s'il*
" *étoit,* attendu que la sensibilité est une qualité per-
" manente."

Rapport des Temps du Subjonctif a ceux de l'Indicatif et du Conditionnel.

I. Règle. Quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, on met au présent du subjonctif celui de la proposition subordonnée, si l'on veut exprimer un présent ou un futur ; mais on le met au prétérit, si l'on veut exprimer un passé.

Il faut que *celui qui parle* se mette *à la portée de ceux qui l'écoutent, et* que *celui qui écrit* ait *dessein de se faire entendre de ceux qui lisent ses ouvrages.*

Douterez-vous *encore* que *le succès ne* couronne *un plan si sagement combiné?*

[redacted]

Je désirois *sincèrement* que *de nouveaux succès* fissent *taire l'envie.*

Caligula voulut que *les Romains lui* rendissent *les honneurs divins.*

Dieu a permis que *des irruptions de Barbares* renversassent *l'empire Romain, qui s'étoit agrandi par toute espèce d'injustices.*

J'eus empêché, *si je l'avois pu,* qu'*on ne vous* inquiétât *dans votre retraite.*

J'avois ordonné qu'*on* mît *sous vos yeux toutes les pièces.*

Je désirerois que *les hommes ne* formassent *qu'une seule république, dont Dieu seroit le chef suprême, et dont chaque nation seroit comme une grande famille.*

Auriez-*vous* voulu *que, pour me venger, je* fisse *le sacrifice de mon bonheur ?*

Mais on dira :

Je ne savois *pas* que *vous* eussiez fait *une étude si approfondie des langues anciennes et modernes.*

Vous ne crûtes *pas* que *la méchanceté et la haine* eussent été *capables de se porter à de tels excès.*

Vous n'avez *pas* cru *qu'on vous* eût tendu *un piège.*

Nous avions ignoré que *le Roi vous* eût accordé *cette grâce.*

Vous trouveriez *mauvais* que *nous eussions* contrevenu *à vos ordres.*

Néanmoins avec le prétérit indéfini, on peut mettre le second verbe au présent, s'il exprime une action qui se fait ou peut se faire dans tous les temps, comme : *Dieu* a entouré *les yeux de tuniques fort minces, et transparentes au devant, afin qu'on* puisse *voir à travers* ; et au prétérit, si l'on veut exprimer un passé, comme : *il* a fallu qu'*il* ait sollicité *ses juges.*

La connoissance des rapports des temps les uns aux autres est si essentielle, que pour la rendre aussi facile qu'il est possible, nous allons en mettre sous les yeux une table générale, où, d'un coup d'œil, on verra les rapports que l'usage admet et consacre.

TABLE DE CORRESPONDANCE DES MODES ET DES TEMPS.

RAPPORTS DES TEMPS DE L'INDICATIF ENTR'EUX.

L'imparfait correspond	à son propre temps, au prétérit défini, au prétérit indéfini.	*Je lisois*	*quand vous écriviez,* *quand vous écrivites,* *quand vous avez écrit.*
Le prét. ant. corresp. au prét. défini.			*quand j'eus lu, vous entrâtes.*
Le plus-que parf. corres.	au prétérit défini, au prét. indéfini, au prét. antérieur, à l'imparfait.	*J'avois lu*	*quand vous entrâtes,* *quand vous êtes entré,* *quand vous fûtes entré* *quand vous entriez.*
Le futur antér. corres. au fut. absol.			*quand j'aurai lu, vous entrerez.*

REMARQUE. On se sert rarement des temps sur-composés ; mais comme il est des cas où la précision et la clarté de l'expression en exigent l'emploi, voici leurs rapports.

Le préter. indéf. sur-com. correspond au prétérit indéfini.	*Quand j'ai eu dîné, vous êtes entré.*

Le cond. présent corresp. à l'imp. *vous partiriez, si je le voulois*

le 1. cond. passé cor.	au plus-que-parf. au 2. cond. passé.	*vous seriez parti*	*si je l'avois voulu, si je l'eusse voulu.*

Le 2. cond. passé cor. à son propre temps. *vous fussiez parti, si je l'eusse voulu.*

REMARQUE. La même correspondance a lieu avec le conditionnel présent et avec le premier conditionnel passé.

Quand l'avare posséderoit tout l'or du monde, il ne seroit pas encore content.

Quand Alexandre auroit conquis tout l'univers, il n'auroit pas été content.

REMARQUE. Nous avons vu que lorsque deux phrases sont unies par la conjonction *que*, on emploie tantôt l'indicatif et tantôt le subjonctif. Ce qui établit des rapports de correspondance, non seulement entre les différens modes, mais même entre les temps du même mode.

Le présent de l'indicatif correspond	à son propre temps,	*On dit*	*que vous partez aujourd'hui pour Rome,*
	au futur absolu,		*que vous partirez demain,*
	à l'imparfait,		*que vous partiez hier, &c.*
	au prétérit défini,		*que vous partîtes hier,*
	au prétérit indéfini,		*que vous êtes parti ce matin.*
	au plus-que-parfait,		*que vous étiez parti hier avant moi,*
	au condit. psésent,		*que vous partiriez aujourd'hui, si, &c.*
	au 1. condit. passé,		*que vous seriez parti hier, si, &c.*
	au 2. condit. passé,		*que vous fussiez parti plutôt, si, &c.*

REMARQUE. La même correspondance a lieu, lorsque la phrase est négative, excepté pour le présent absolu de l'indicatif, auquel on doit substituer le présent du subjonctif. *On ne dit pas que vous partez aujourd'hui*, est une disconvenance grammaticale, quoique cette phrase échappe à bien des personnes: le génie de notre langue demande: *on ne dit pas que vous partiez aujourd'hui.*

l'imparfait le prét. défini le prét. indéfini le plus-que-parf.	de l'ind. corresp. à l'imparfait.	*on disoit* *on dit* *on a dit* *on avoit dit*	*que vous partiez aujourd'hui.*

Remarque. La même correspondance a lieu au plus-que-parfait : on s'en convaincra, si l'on met *que vous étiez parti* à la place de *que vous partiez aujourd'hui.*

le futur abs. le futur ant.	de l'ind. correspondance au prés.	*on dira,* *on aura dit*	*que vous êtes parti.*

Remarque. Voyez ce que nous avons dit sur la correspondance des temps, quand il s'agit d'une chose vraie dans tous les temps.

l'imparfait le prét. déf. le prét. ind. le plus-que-p. le cond. passé.	correspondent au condition. passé.	*je croyois* *j'ai cru* *je crus* *j'avois cru* *j'aurois cru*	*que vous seriez parti.*
le présent le fut. abs. le fut. ant.	de l'indicatif corresp. au prés. du subj.	*il veut* *il voudra* *il aura voulu*	*que vous partiez.*
l'imparfait le prét déf. le prét. ind. le plus-que-p. le 2. cond. pasé	corresp. à l'imparf. du subj.	*je voulois* *je voulus* *j'ai voulu* *j'avois voulu* *j'eusse voulu*	*que vous partissiez.*

[redacted]

Nous observerons relativement à l'infinitif qu'il est dans le génie de la langue Françoise de préférer ce mode aux autres. En effet il débarrasse de particules et de petits mots dont l'emploi fréquent rend la construction lâche et traînante. Voilà pourquoi l'on dit de préférence : *je viens pour vous voir*, ou plus simplement, *je viens vous voir*, au lieu de dire : *je viens pour que je vous voie.*

Le présent marque toujours un présent relatif au verbe qui précède, comme : *je le vois venir; je le vis venir; je le verrai venir. Le prétérit* au contraire marque un passé relatif au verbe qui précède, comme : *je crois* ou *je croyois* l'avoir vu *venir*. Mais pour exprimer un futur relatif au verbe qui précède, il faut joindre l'infinitif du verbe *devoir* à celui du verbe dont il s'agit, comme : *je crois* devoir suivre *cette affaire ; je croyois* devoir suivre *cette affaire.* Ce qui est vrai pour tous les verbes, excepté les cinq suivans, *promettre*, *espérer*, *compter*, *s'attendre*, *menacer*, parce que l'infinitif qui en est précédé désigne toujours un futur, comme : *il promet de venir ; il s'attend à partir*, ce qui signifie : *il promet qu'il viendra ; il s'attend qu'il partira.*

La principale fonction du *présent de l'infinitif* est de désigner le verbe dont on veut parler : on dit, le verbe *croire*, le verbe *aimer*, le verbe *faire*, &c. Ces infinitifs dans quelques verbes deviennent de vrais noms substantifs, comme : *le dîner*, *le souper*, *le boire*, *le rire*, *le sourire*, &c.

Le présent de l'infinitif fait dans bien des phrases la fonction de sujet et de régime, comme : rendre *aux sciences l'honneur qui leur est dû et* faire *aux savans l'accueil qu'ils méritent*, *c'est* se couvrir *de gloire*.

ARTICLE V.

Du Participe.

Nous faisons un article à part du participe, non que nous le considérions, ainsi que l'Abbé Girard, Restaut et l'Homond, comme une classe de mots à part ; mais parce qu'à cause de son importance il mérite de fixer d'une manière particulière l'attention de ceux qui veulent connoître à fond les principes de la langue Françoise.

On appelle *participes* deux inflexions que les verbes reçoivent à l'infinitif. L'une est ce qu'on nomme *participe*

du présent, et l'autre *participe du passé.* Les mots formés par ces inflexions se nomment ainsi, parce qu'ils participent de la nature du verbe et de celle des adjectifs. Ils tiennent de la nature du verbe en ce qu'ils en ont la signification et le régime ; ils tiennent de l'adjectif, en ce qu'ils expriment une qualité ; et c'est si vrai que plusieurs de ces mots, participes dans leur origine, sont devenus de purs adjectifs, parce que peu-à-peu on a supprimé de leur signification toute idée de temps, comme : *plaisant*, *intrigant*, *intéressé*, *poli*, &c. On les nomme *adjectifs-verbaux.*

§. I.

Du Participe Présent.

Le *participe présent* se termine toujours en *ant*, comme : *aimant*, *finissant*, *recevant*, *rendant*, &c. Ce participe est toujours le même, et ne change point de terminaison. Il n'a ni genre ni nombre, et par conséquent il est tout à la fois du masculin et du féminin, du singulier et du pluriel.

Il est très-essentiel de ne pas confondre le participe présent avec l'adjectif-verbal qui en vient. Ils ont cela de commun qu'ils n'expriment l'un et l'autre qu'une [redacted]

[redacted]

monde, quand elle le peut. Un homme, une femme, des hommes, des femmes lisant.	Mais on ne dira pas *des hommes lisans, des femmes lisantes,* parce que *lisant,* qui a un régime n'est point un adjectif-verbal.

On voit par ces différens exemples que le participe présent ne peut jamais se trouver seul dans une phrase, et qu'il doit y être suivi de quelques mots qui en dépendent, au lieu que l'adjectif-verbal s'y présente essentiellement seul.

REMARQUE. On trouve dans presque toutes les grammaires, qu'on doit excepter de cette règle les participes présens *approchant, dépendant, tendant, usant, jouissant, répugnant* et quelques autres, mais nous pensons que cette exception est sans fondement, parce que ces mots doivent être considérés comme de purs adjectifs dans les phrases qu'on en apporte en preuve. " Il n'y a, dit l'Académie, " décision du 3 Juin 1679, confirmée 25 ans après dans " les observations sur Vaugelas, il n'y a que les par- " ticipes passifs *aimé, aimée,* qui aient un singulier et un " pluriel. Les participes (du présent) comme *aimant* " sont indéclinables. Que si on oppose qu'on dit fort " bien, *des femmes jouissantes de leurs droits, des mai-* " *sons appartenantes à un tel,* on répond que ces mots " *jouissant* et *appartenant* sont des adjectifs verbaux, et " non pas des paticipes actifs." En effet, tous ces mots se contsruisent très-bien avec le verbe *être,* ce que ne fait pas le participe présent. Ainsi on dit: *une étoffe* approchante *d'une autre. Des villageois* dépendans *d'une seigneurie. Une humeur* repugnante *à la mienne.* Et en style de palais, *une requête* tendante *à la cassation d'un arrêt. Des filles* usantes *et* jouissantes *de leurs droits*; parce qu'on peut dire : *ces villageois* sont dépendans *de ma seigneurie. Votre humeur* est répugnante *à la mienne. Ces filles* sont usantes et jouissantes *de leurs droits.* Mais l'usage ne permet jamais de dire : *cette femme* est craignant *Dieu* et aimant *son mari.*

II. Règle. Le participe présent, formant toujours une phrase incidente et subordonnée à une autre, doit nécessairement se rapporter au sujet de la phrase principale, quand il n'est pas précédé d'un autre nom.

Je *ne puis vous accompagner à la campagne*, ayant *des affaires qui demandent ici ma présence.* Combien *voyons nous de gens* qui, connoissant *le prix du temps, le perdent mal-à-propos !*

Mais on s'exprimeroit mal, si l'on disoit : *ce sont des personnes* entendant *raillerie* ; il faut *qui entendent.* Cette faute est très-ordinaire.

Remarque. On ne doit jamais employer deux participes présens dans une même phrase sans les joindre par une conjonction, comme : *un homme aimant et craignant Dieu. Les alliés qui ont cru appercevoir quelque changement dans l'opinion,* ne craignant *plus autant la propagation des mauvais principes,* ou du moins espérant *d'en garantir leurs états, se sont décidés à des propositions de paix.* S'il y en a plusieurs de suite, il faut une conjonction avant le dernier. *Vous savez que nous trouvons le temps un vrai brouillon,* mettant, remettant, rengeant, dérangeant, imprimant, effaçant, approchant, éloignant, et rendant toutes choses bonnes et mauvaises, et presque toujours méconnoissables. Me de Sévigné.

Ce que les grammairiens nomment *gérondif* n'est autre chose que le participe présent avant lequel on met le mot *en.* Ce mot est quelquefois sous-entendu, mais dans ce cas le

C'est donc avec bien de l'impropriété que beaucoup de grammairiens soit anciens, soit nouveaux, appellent *gérondifs* ce que nous nommons *participe présent* et *participe passé.* Nous en prévenons, afin que les personnes qui adoptent sans examen tout ce qu'elles trouvent dans les grammairiens soient en garde contre une acception qui ne peut donner que de fausses idées.

REMARQUE. On ne doit mettre le pronom relaif *en* ni avant un participe présent, ni avant un gérondif. On ne pourroit pas dire, *je vous ai remis mon fils entre les mains,* en *voulant faire quelque chose de bon,* parce qu'on ne distingueroit pas le relatif *en* de la préposition *en,* et qu'on diroit toute autre chose que ce qu'on veut dire : il faut, *voulant en faire.* Il ne seroit pas mieux de dire : *le prince tempère la rigueur du pouvoir,* en en *partageant les fonctions.* Cette répétition choqueroit, et pour l'éviter on doit tourner différemment la phrase et dire : *c'est en partageant les fonctions du pouvoir, qu'un prince en tempère la rigueur.*

§. II.

DU PARTICIPE PASSÉ.

Nous avons vu que le participe passé a différentes terminaisons. Ce participe offre de grandes difficultés aux commençans et même aux personnes qui se croient très-instruites dans la langue Françoise. *Il n'y a en toute la grammaire,* disoit Vaugelas, *rien de plus important et de plus ignoré.* En effet, dans quels cas ce participe doit-il s'accorder en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte, et dans quels cas ne le doit-il pas ? Jamais question de grammaire n'a donné lieu à plus de contrariété dans les sentimens. Quelques grammairiens établissent des règles que d'autres combattent et rejettent avec dédain. Ceux-ci admettent des exceptions que ceux-là condamnent et proscrivent. Les doutes de quelques-uns se changent par d'autres en décisions, et l'on est bien étonné, après avoir lu trente grammairiens, de n'avoir recueilli d'une lecture immense que des doutes et des incertitudes, tant le choc des opinions a brouillé toutes les idées, et répandu du louche et de l'obscurité sur cette matière.



qu'ils se construisent
il ne prend ni genre ni
prend le genre et le nom
grammairiens qu'on de
cette matière. MM. M
Ménage, Bouhours et R
que donné des décisions
n'ont pas porté dans cet
les distingue partout aille
" dit Duclos, que les m
" ni sûre ni ferme, qua
" de la porter." L'Abb
adoptant un principe uniq
il n'a point tiré de ce prin
L'Abbé d'Olivet ne s'est
qu'il a cru voir des vari
actifs, réciproques ou neu
dans l'Abbé Regnier est u
règles et quatre exceptions
sans exceptions : mais les
leurs résultats conformes à l
et de simplicité. MM. Du
testation les guides les plus
d'après eux que nous allons
portante : mais en divisant,
unique qu'ils donnent, en r
l'application plus facile à to

I.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LE SUJET.

I. RÈGLE. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.

Les sciences ont *toujours* été protégées *par les gouvernemens éclairés.*

Du temps d'Abraham, les menaces *de Dieu* étoient redoutées *par Pharaon Roi d'Egypte : mais dans le temps de Moïse, cette Nation s'étoit pervertie.* Le vrai Dieu *n*'étoit *plus* connu *en Egypte comme le Dieu de tous les peuples de l'univers, mais comme le Dieu des Hébreux. Tout étoit Dieu, excepté Dieu lui-même, et* le monde *que Dieu avoit fait pour manifester sa puissance, sembloit* être devenu *un temple d'idoles.* BOSSUET.

> Ô toi, qui vois la honte où *je suis descendue,*
> Implacable Vénus ! *suis-je* assez *confondue* ?
> Tu ne saurois plus loin porter ta cruauté.
> Ton triomphe est parfait, les traits ont tous porté. RAC.

REMARQUE. Dans les temps composés des verbes réfléchis, c'est avec le régime, et non pas avec le sujet que le participe s'accorde. Dans cette phrase du second exemple *cette Nation s'étoit pervertie*, le participe ne s'accorde pas avec *cette Nation*, mais avec *se* régime direct du verbe pervertir. Ainsi on ne doit point rapporter à cette règle les temps composés de ces verbes.

II. RÈGLE. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, ne s'accorde jamais avec son sujet.

Les Romains *ont successivement* triomphé *des nations les plus belliqueuses.*

Les Amazones *ont* acquis *de la célébrité.*

Dans ce jeu sanglant, où les peuples *ont* disputé *de l'empire et de la puissance, qui a prévu de plus loin, et qui a su le mieux, ou pousser ou se ménager, suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins.* BOSSUET.

> Tout lassé que j'étois, *ma frayeur* et *mon zèle*
> *M'ont donné* pour courir une force nouvelle. RACINE.

REMARQUE. Le participe *été* est le seul dans la langue Françoise qui ne change jamais ; on dit, *il* ou

à l'esprit ; et dans le troisième la
n'en est pas supportable. Mais
culin pluriel, *les hommes que j*
que j'ai craints, les dangers q
ploiera même les deux premiers a
ait l'art, dit l'Abbé d'Olivet, de
qu'on ne puisse pas les confondre
fut plus crainte qu'aimée, n'a ri
tour est-il approuvé par Vaugelas.
consulte l'oreille plus que les étran
rejette toute construction qui affe
cet organe, quoique cette construc
traire aux règles.

II.

ACCORD DU PRTICIPE PASSÉ A

I. RÈGLE. Le participe passé, qu
qui l'accompagne, s'accorde toujou
direct, quand ce régime le précède.

Les personnes que *vous avez* instr
parfaitement profité de vos leçons.

La mort que *Lucrèce s'est* donnée,

Les villes que *les premiers homme*
été qu'un amas de chaumières éparse

ou plutôt le ...

Mais que vos yeux sur moi *se* sont bien *exercés* !
Qu'ils m'ont vendu bien cher les pleurs *qu'*ils ont *versés* !
De combien de remords *m'*ont-ils *rendu* la proie !
Je souffre tous les maux *que* j'ai *faits* devant Troie.

Que de peines *je me suis* données *inutilement* !

Nous ne donnerons pas d'autres exemples : ceux-là suffisent. Nous observerons seulement que le régime placé avant le participe est ordinairement *que*, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous* ; mais que c'est quelquefois un substantif joint au pronom *quel*, ou précédé du mot de quantité *que*. On peut le voir par les exemple.

Les anciens grammairiens, parmi lequels on compte Vaugelas, Regnier, Bouhours, les auteurs de la grammaire de Port-Royal et beaucoup d'excellens écrivains de leur temps, mettoient deux exceptions à cette règle. Le désir de ramener la langue à des principes plus simples et plus fixes, les a fait supprimer depuis long-temps ; mais beaucoup de grammairiens étrangers s'en tiennent à cette ancienne pratique, quoiqu'elle soit avec raison généralement abolie.

1° Ils veulent que le participe passé, quoique précédé de son régime, ne prenne ni genre ni nombre, quand le sujet de la phrase est mis après ce participe. En conséquence, on doit dire selon eux ; *la leçon que vous ont donné vos maîtres. Les ouvrages qu'a* écrit *ce grand homme* ; mais c'est à tort. La place du sujet n'influe et ne peut influer en rien sur le rapport du participe avec son régime ; peu importe donc qu'il soit mis avant ou après. Le participe, ayant toujours le même rapport, doit s'accorder en genre et en nombre avec ce régime direct ; et l'exactitude veut *donnée* dans la première phrase, et *écrits* dans la seconde.

Mais de leur temps même cette exception étoit contestée ; et d'ailleurs les écrivains qui marquoient le plus ne l'admettoient pas ; en voici quelques exemples.

Ces yeux *que* n'ont *émus* ni *soupirs* ni *terreur*. RACINE.

La langue latine, qu'*ont* écrite Cicéron et Virgile, *étoit déjà fort changée du temps de Quintilien, et encore plus du temps d'Aulu-Gelle.* DESPRÉAUX.

... une infinité d'
Marmontel, La-Harpe, S
citerons qu'un seul pris dan

Souvent, je m'en souvien
Que de la nuit encore avo
Accabloient ma pensée,

REMARQUE. Voltaire r
aux poëtes d'admettre ou de
le besoin. Mais nous pens
contraire à l'usage actuel.

Aux différentes autorités qu
en ajouterons une qu'on ne
l'Académie. " Depuis si lon
" d'entendre ses leçons, dit l'
" toutes les fois que cette que
" pour le parti que j'embrasse
" ception."

2° Les mêmes grammairien
quoique précédé de son régim
nombre, quand ce participe e
d'un adjectif qui se rapporte
qui en fait partie. On doit d
Ève que *Dieu avoit* créé *innoce*
s'est rendu *florissante par son*
également à tort et pour les mêm
déjà données. Il faut *créés* dan
rendue dans le second.

Cette exception n'ét...

On trouve dans l'*Education de la Noblesse. J'aurois voulu éviter de petits détails dans lesquels je suis entré ; mais je* les *ai* crus nécessaires *pour former une suite et une liaison.*

Ainsi l'on doit dire, *cette ville, qui n'étoit rien autrefois, le commerce l'a* rendue florissante. *Les ennemis* se *sont* rendus maîtres *de la ville, elle s'est* rendue la maîtresse.

D'où vient que ces deux exceptions se maintiennent encore dans les pays étrangers, quoique la raison et l'usage les aient depuis un demi-siécle proscrites en France ? C'est que Restaut y a été pendant long-temps le seul grammairien connu, et que toutes les grammaires y ont été rédigées d'après ses principes ; c'est que Girard, d'Olivet, Duclos, Du Marsais, Condillac n'y sont entre les mains que d'un petit nombre de personnes ; c'est qu'il est plus commode de suivre une route battue, que d'en frayer une nouvelle. Néanmoins il me semble que Restaut lui-même auroit dû inspirer des doutes.

En effet, voici ce qu'il écrivoit en 1730, c'est-à-dire, dans un temps où l'usage n'avoit pas fixé la pratique à laquelle on devoit se conformer. " Ces deux exceptions, " dit-il, sont fondées sur la prosodie, c'est-à-dire, sur " la précipitation de la prononciation qui ne permet pas " de s'arrêter sur le participe passif, ni de le séparer du " verbe ou du nom dont il est suivi. Il y a pourtant des " cas où l'on peut faire naturellement un petit repos " entre l'un et l'autre. Il est permis alors de revenir à " la règle générale, et de faire accorder le participe avec " le régime précédent, comme dans ces deux vers si con- " nus et tant de fois cités :

" Pauvre Didon, où t'a réduite
" De tes maris le triste sort !"

M. Restaut est donc bien loin de condamner ces deux vers.

" *Mais ces deux exceptions*, continue-t-il, *sont aujourd'hui* fort contestées. Il y a encore plusieurs bons " auteurs qui s'y conforment . . . . D'autres auteurs dont " l'autorité, pour ce qui regarde les difficultés de notre " langue, ne peut manquer d'être respectée, sont d'un " sentiment contraire, et prétendent par des raisons fon- " dées en principes, sans s'embarrasser de la raison de la " prosodie, que les participes passifs précédés de leur

« régime absolu (direct) doivent toujours être déclinables,
« soit que le nominatif du verbe soit avant ou après le
« verbe, soit que le participe soit suivi ou non d'un nom
« qui se rapporte au régime précédent.

* Quelques grammairiens admettent la seconde exception, quand le nom qui fait partie du régime, suit un participe joint à l'auxiliaire *être*, et en conséquence ils veulent qu'on dise de préférence : *elle s'est trouvé guérie ; les Amazones se sont rendu célèbres ; Madame s'est trouvé mal ce matin ;* mais ils la rejettent, quand ce nom est précédé d'un participe construit avec l'auxiliaire *avoir* : ils décident qu'on doit dire : *je l'ai faite religieuse ; je l'ai trouvée guérie ; je l'ai crue bonne ; je l'ai vue belle.* Mais que le participe soit construit avec l'auxiliaire *être*, ou qu'il le soit avec l'auxiliaire *avoir*, le rapport avec le régime change-t-il de nature ? S'il n'en change pas, comme nous le pensons, il est, dans l'un et l'autre cas, assujetti à la même loi. Il est vrai que ces grammairiens conviennent qu'on peut, sans faire de faute, donner le genre et le nombre au participe construit avec le verbe *être*, quoiqu'il soit suivi d'un adjectif qui fasse partie de son régime. Si on le peut, on le doit, d'après le principe d'unité si fortement recommandé par [redacted]

contre l'Abbé d'Olivet, qu'on doit dire: *il a fait plus d'exploits que d'autres n'en ont* lus. Chose singulière: Dom Devienne ne veut qu'on construise ainsi la phrase, que parce que le pronom *en* est régime direct, et c'est précisément pour cette raison que le participe *lu* ne doit pas prendre le nombre. En effet il ne remplace pas *des exploits* seulement, mais encore un mot sous-entendu, qui n'étant point spécifié, ne sauroit avoir de genre. M. Wailly au contraire ne condamne Dom Devienne, que parce que le pronom est toujours régime indirect, ce que nous ne croyons pas exact dans le cas dont il s'agit: néanmoins nous ne le blâmons pas de penser ainsi, parce que séparant le mot régissant sous-entendu du mot régi, il les considère chacun séparément.

Mais le participe doit prendre le genre et le nombre, quand le pronom *en* est régime indirect, c'est-à-dire, quand il ne fait que remplacer un nom et la préposition *de*, comme: *la valeur* que *j'en ai* reçue; *les guinées* que *j'en ai* reçues. Dans la première phrase *valeur* est régime direct, et dans la seconde c'est *guinées*. *En* est régime indirect dans l'une et dans l'autre, étant évidemment mis pour une personne dont on a précédemment parlé.

REMARQUE. Les anciens grammairiens avoient cherché à établir une autre exception bien singulière: ils vouloient que le participe, quoique précédé de son régime direct, ne prît ni genre ni nombre, lorsque le sujet étoit énoncé par le pronom démonstratif *cela*, comme: *les soins que cela a exigé; les peines que cela a donné* Mais depuis longtemps cette exception ridicule n'est plus en usage.

II. RÈGLE. Le participe passé ne s'accorde jamais avec son régime ou lorsqu'il n'a point de régime direct, ou lorsqu'ayant un régime direct, ce régime se trouve placé après lui.

La lettre dont *je vous ai* parlé *est arrivée à propos.*

La perte et les profits auxquels *il a* participé *sont considérables.*

Les Académies se sont fait des objections.

Vous avez instruit ces personnes *à dessiner.*

Je me suis donné bien des soins.

Lucrèce s'est donné la mort.

REMARQUE. Dans les deux premiers exemples les participes ne prennent ni genre ni nombre, parce qu'ils n'ont pas de régime direct. Il y a dans la langue françoise environ

600 verbes de cette espèce, dont 550 se conjuguent dans les temps composés avec l'auxiliaire *avoir*. Ce sont les verbes neutres. Dans les quatre derniers exemples le participe ne prend ni genre ni nombre, parce que le régime direct le suit.

Il y a des grammairiens qui n'admettent pas cette règle dans les temps composés des verbes réfléchis. Ils prétendent qu'on peut dire: *ils se sont crevés les yeux*; *Lucrèce s'est donnée la mort*; *les hommes se sont bâtis des villes*. Mais dans tous ces exemples, *se* est régime indirect; il est pour *à eux*, *à elle*; et le seul régime qui puisse influer se trouve placé après le participe. Ils ne sont fondés que dans cet exemple: *Lucrèce s'est tuée soi-même*, non pour la raison qu'ils en donnent, mais parce que le pronom *se* précède le participe et qu'il est régime direct: si l'on y fait attention on verra que *se* est le régime essentiel, tandis que *soi-même* n'est qu'une explétive mise pour donner plus de force au discours.

Des grammairiens ont trouvé de la difficulté dans cette phrase: *de la façon que j'ai dit*, ou *que j'ai parlé, on a dû m'entendre*. Mais ils n'ont pas fait attention que le régime direct n'est pas *que*; c'est le mot sous-entendu *choses*: cette phrase équivaut à celle-ci, *de la façon que j'ai dit les choses*, ou *dont j'ai parlé des choses, on a dû m'entendre*.

Les chaleurs excessives qu'il a fait *cet été, ont causé bien des maladies. Les grandes pluies qu'il* a fait *en automne nous ont empêché de chasser. Les horreurs qu'il* y a eu *à Paris font frissonner. Quelle fâcheuse aventure vous* est-il arrivé ?

La maison que *j'ai* fait *bâtir. Les figures* que *vous avez* appris *à dessiner. Imitez les vertus* que *vous avez* entendu *louer. Ce sont les mesures* que *vous m'avez* dit *de prendre. La règle* que *j'ai* commencé *à expliquer me paroît d'une grande difficulté. Elle s'est* laissé *mourir. Elle s'est* laissé *séduire.* Zaïre s'exprime donc bien dans Voltaire, quand elle dit :

> Ne m'a-t-il pas caché le sang qui *m'a fait naître ?*

Cette règle s'observe, quand le participe, précédé du verbe *avoir*, est lui-même suivi d'un verbe qui a pour régime les noms qui précèdent, comme : *les mathématiques* que *vous n'avez pas* voulu que j'étudiasse *sont une science bien utile, et bien satisfaisante. Les affaires* que *j'avois* prévu que vous auriez, *m'ont tourmenté nuit et jour.*

La raison de cette règle est que le participe et le verbe dont il est suivi forment un sens indivisible, en sorte qu'on ne peut faire rapporter le régime au participe, sans que la phrase ne présente une toute autre idée, ou même une expression fausse et contre le bon usage. Mais il n'en est pas ainsi, quand le participe ne forme pas un sens indivisible avec le verbe dont il est suivi ; alors il doit prendre le genre et le nombre, comme : *la résolution* que *vous avez* prise *d'aller à la campagne.* C'est pour cette raison que Racine a dit, en parlant de Junie :

> Cette nuit je *l'*ai *vue* arriver en ces lieux.

que Salomé, sœur d'Hérode dit dans Crébillon :

> Mazaël, tu *m'*as *vue* avec inquiétude,
> Traîner de mon destin la triste incertitude.

Il faut donc examiner avec le plus grand soin si ce sont les participes ou les verbes dont ils sont suivis qui régissent les noms ou les pronoms qui les précèdent, parce que de là, dans bien des cas, dépend la construction de la phrase. En voici un exemple. On doit dire en parlant d'une

femme, *je l'ai* vue *peindre*, si lon parle d'une femme qui peignoit; et *je l'ai* vu *peindre*, si l'on parle d'une femme qu'on peignoit, parce que la première phrase signifie *j'ai* vu *elle peindre* ou *qui peignoit*, au lieu que la seconde signifie *j'ai vu peindre elle*, ou *j'ai vu quand on l'a peignoit*. Les deux exemples suivans éclairciront cette distinction.

Avez-vous entendu chanter la nouvelle Ariette? Je l'ai entendu *chanter.*

Avez-vous entendu chanter la nouvelle actrice? Je l'ai entendue *chanter.*

M. Duclos veut qu'on dise: *une personne s'est présentée à la porte; je l'ai* fait passer; *avec des soins on auroit sauvé cette personne; ce remède l'a* fait mourir. Dans ces phrases il rapporte le pronom *la* au second verbe. Le verbe *faire* est intransitif dans ce cas-là. Mais il prétend qu'on doit dire: *une personne s'est présentée à la porte, je l'ai* laissée *passer; avec des soins on auroit sauvé cette personne, on* l'*a* laissée *mourir*. Il fait rapporter le pronom *la* au participe. Mais il nous semble qu'il vaut mieux s'en tenir à la règle dans ces phrases, et y considérer le participe et l'infinitif qui le suit, comme ne formant qu'une seule expression. Pourquoi se faire des difficultés qu'on peut éviter? Notre langue n'en a-t-elle pas assez?

REMARQUE. Les participes *dû* et *voulu* peuvent très-heureusement prendre le genre et le nombre, on dit très-bien : *il m'a toujours exactement payé toutes les sommes* qu'il *m'a* dues. *Il veut fortement toutes les choses* qu'il *a une fois* voulues. Mais l'usage ne permet pas de dire : *toutes les choses qu'il a* dues. Ce participe, du moins nous le pensons, est du nombre de ceux dont l'emploi au féminin et au pluriel est contre le bon usage.

Nous n'avons pas besoin de prévenir qu'on doit éviter l'emploi des participes qui formeroient une équivoque, comme : *je les ai* rangés *en ordre*, parlant de papiers. Cette phrase, dit l'Abbé Regnier présente deux sens, elle peut signifier : *c'est moi qui ai pris soin de les mettre en ordre* ; ou *je les ai, et ils sont en ordre*. Elle est par conséquent mauvaise. La clarté, ne cessons pas de le répéter, est la principale qualité de notre langue, et comme elle fournit d'autres tours en abondance, observe l'Abbé d'Olivet, c'est notre affaire d'en choisir un qui, sans être obscur, soit régulier.

Avant de finir, nous croyons devoir avertir qu'il y a deux erreurs dans Restaut dont nous n'avons pas eu occasion de parler : comme bien des personnes suivent ce grammairien, il est essentiel qu'elles en soient prévenues. La première, c'est qu'il prétend qu'on doit dire : *le Dieu Mercure est un de ceux* que *les anciens ont le plus* multiplié. *Ce jour est un de ceux* qu'*ils ont* consacré *aux larmes*. C'est contre l'usage actuel. La seconde, c'est qu'il veut, d'après l'Abbé Regnier, que les participes *venu* et *allé* soient indéclinables, quand suivis d'un verbe, ils sont précédés d'un pronom en régime ; selon lui on doit dire : *elle nous est* venu *voir*. *Elle lui est* allé *porter de l'argent*, quoiqu'il convienne qu'on doit dire : *elle est* venue *nous voir*. *Elle est* allée *lui porter de l'argent*. C'est une contradiction manifeste. Dans les deux cas, le rapport entre le participe et son sujet est le même, et par conséquent le participe doit toujours prendre le genre et le nombre.

CHAPITRE VI.

DES PRÉPOSITIONS.

Les prépositions sont des mots qui servent à exprimer, ou à désigner les différens rapports que les choses ont les

unes aux autres. Les prépositions sont fixes et invariables: elles n'ont ni genre ni nombre. Seules, elles ne forment point de sens. Pour qu'elles signifient quelque chose, il faut qu'elles soient suivies d'un régime exprimé ou sous-entendu. Ces mots, comme on le voit, n'ont aucune des propriétés qui conviennent aux noms, mais ils n'en deviennent pas moins en certaines occasions de vrais noms substantifs, susceptibles d'articles et de nombres, comme: *Le devant de la maison, Prendre les devans. Le derrière d'une maison. Le dedans d'un palais. Les dehors de Londres.*

Ce seroit une grande perfection dans les langues, *si une* préposition ne marquoit qu'un seul rapport: le discours en seroit plus clair. Mais il arrive souvent qu'une même préposition exprime non seulement des rapports différens, mais même des rapports opposés, ce qui est une source de confusion et d'embarras. Par exemple, dans ces phrases; *approchez-vous du feu, éloignez-vous du feu,* la préposition *de* exprime dans la première un rapport d'approximation, et dans la seconde un rapport d'éloignement.

On peut diviser les prépositions de trois manières, ou par l'expression, ou par la signification, ou par le régime dont elles veulent être suivies.

La première manière de diviser les prépositions nous paroît peu propre à en faire connoître la nature. La seconde nous paroît être celle qui réunit le plus d'avantages, parce qu'elle tient au génie de la langue, et qu'elle contribue à le faire connoitre: la troisième donne beaucoup de facilité pour le méchanisme du langage.

Le plan de notre grammaire nous décide pour la seconde ; mais comme la troisième ne peut être que très-utile aux étrangers, nous donnerons (note V.) la liste des prépositions selon cette division.

Nous ne parlons ici que des prépositions simples, parce que celles qu'on nomme composées ne doivent pas, à parler strictement, être considérées comme des prépositions. Il y a alors deux termes unis par la préposition. Le premier est l'antécédent, et le second, le conséquent.

Les rapports qu'expriment les prépositions sont si variés et si nombreux, qu'il seroit aussi difficile qu'ennuyeux d'en donner une division exacte. Il faudroit entrer dans des détails très-minutieux, et ce seroit perdre son temps à des choses qui ne sont pas d'une utilité réelle. Nous nous bornerons aux principaux rapports, que nous réduirons à huit, savoir, rapports de lieux, d'ordre, d'union, de séparation, d'opposition, de but, de cause et de moyen.

Les prépositions qui marquent le lieu sont

1° *Chez. Il est* chez *lui. Chacun doit être maître* chez *soi.*

2° *Dans. Il est* dans *la maison. Il se promène* dans *le jardin.*

3° *Devant. Il est insupportable d'avoir toujours* devant *soi un objet qui ennuie.*

4° *Derrière. L'ambitieux ne regarde jamais* derrière *lui.*

5° *Parmi. Que de fous* parmi *les hommes !*

6° *Sous. La taupe vit* sous *terre.*

7° *Sur. Beaucoup d'oiseaux se tiennent* sur *les arbres ; un petit nombre seulement* sur *la terre.*

8° *Vers. Il se dirige* vers *l'Orient. L'aimant se tourne* vers *le Nord.*

Celles qui marquent l'ordre sont

1° *Avant. La nouvelle est arrivée* avant *le courrier.*

2° *Après. Les personnes vaines n'aiment pas à marcher* après *les autres.*

3° *Entre. Elle a toujours son enfant* entre *les bras.* Entre *Pâques et la Pentecôte.*

4° *Depuis.* Depuis *la création jusqu'à nos jours.*

5° *Dès. Cette rivière est navigable* dès *sa source.* Dès *la plus tendre enfance, on doit s'attacher à ses devoirs.*

Celles qui marquent l'union sont

1° *Avec. Il faut bien connoître les personnes* avec qui *on se lie.*

2° *Durant.* Durant *la guerre, les peuples, les arts et le commerce souffrent également.*

3° *Outre. Pour réussir dans le monde, il faut,* outre *des qualités aimables, un grand fonds de complaisance.*

4° *Pendant. Les plaisirs sont plus variés et plus vifs* pendant *l'hiver, mais valent-ils au fond ceux que l'on goûte à la campagne* pendant *l'été.*

5° *Suivant. Je me déciderai* suivant *les circonstances.*

6° *Selon. Le sage se conduit* selon *les maximes de la raison.*

Celles qui marquent la séparation sont

1° *Sans. Une femme peut être aimable* sans *beauté,*

[redacted]

Celles qui marquent la cause et le moyen sont

1° *Par. Il l'a fléchi* par *ses prières; tout a été créé* par *la parole de Dieu.*

2° *Moyennant. J'espère réussir* moyennant *votre assistance.*

3° *Attendu. Le courier n'a pu partir* attendu *les vents contraires.*

Les trois suivantes *à*, *en*, et *de*, que quelques grammairiens nomment de spécification, sont d'un usage si varié que nous ne pouvons nous dispenser d'en parler d'une manière plus étendue.

A marque principalement un rapport d'attribution, comme: *ce livre est* à *moi: j'ai dit ma pensée* à *mon ami:* à *qui appartient ce jardin?* Mais cette préposition indique aussi, 1° le lieu. *Je demeure* à *Londres.* 2° Le but: *je vais* à *la campagne.* 3° L'ordre: *ils vont deux* à *deux.* 4° L'état où l'on est: *il est* à *son aise.* 5° La qualité des choses: *des bas* à *trois fils, de l'or* à *vingt-quatre carats, &c.* Elle n'est quelquefois qu'une simple explétive, et dans ce cas elle forme des Gallicismes dont nous parlerons chap. II. comme: *voyons* à qui *l'aura.* Cette préposition s'emploie encore quelquefois pour *selon: cela n'est pas* à *son goût.* Au lieu de *pour: je vous prends* à *témoin.* Pour *avec: ils se sont battus* à *l'épée.* Pour *sur: il mit pied* à *terre.* Pour *jusqu'à:* au *revoir*, ce qui signifie, *jusqu'au revoir.*

De marque principalement un rapport d'extraction, c'est-à-dire, d'où une chose est tirée, d'où elle vient, d'où elle a pris son nom. C'est la raison pour laquelle nous disons: *une table* de *marbre; un plat* d'*argent; un pont* de *brique et* de *pierre.* Elle marque aussi, 1° la propriété: *le livre* de *Pierre.* 2° La qualité: *valeur* de *héros* ou *héroïque; femme* d'*esprit* ou *spirituelle.* 3° Le lieu: *sortir* de *Londres; venir* d'*Espagne.* 4° L'état: *mourir* de *faim; danser* de *bonne grâce.* 5° Le moyen ou la cause: *vivre* de *fruits et* de *légumes; sauter* de *joie, &c.* Cette préposition sert encore à former des façons de parler adverbiales, comme: *de nouveau, de propos délibéré;* et dans ce cas elle se prend adverbialement. Cette préposition forme aussi beaucoup de Gallicismes.

En marque de même plusieurs rapports. 1° de lieu; *vivre* en *Angleterre; aller en France.* 2° D'état: *être*

en *bonne santé; être* en *paix* ou en *guerre; être* en *robe de chambre.* 3° De cause: *il l'a fait* en *haine de,* &c. *En* et *Dans* signifient à peu-près la même chose, mais *dans* marque un sens fixe et déterminé, comme: *la politesse règne plus* dans *la capitale que* dans *les provinces: en,* au contraire, marque un sens vague et indéterminé, comme: *vivre* en *province.* Mais si l'on spécifie la province, il faut employer *dans,* comme: *vivre* dans *la province d'York.* C'est pour cette raison que, quoiqu'on dise *se donner* en *spectacle,* on ne peut pas dire; *se donner* en *spectacle funeste,* parce que cet adjectif *funeste* restreint et détermine le sens du mot *spectacle.* C'est donc avec fondement que l'Abbé d'Olivet a relevé cette expression échappée à Racine.

Autrefois on mettoit *en* avant les noms de villes qui commencent par une voyelle: *en Avignon, en Orléans*: ce seroit à présent une faute. *En* ne s'emploie plus qu'avant les noms de grands pays, *en France, en Angleterre, en Italie,* &c. On disoit aussi *en l'honneur, en l'âge,* &c. On dit de nos jours *à l'honneur, à l'âge,* &c. L'euphonie a fait prévaloir cet usage. Quelquefois *à* et *en* expriment des sens différens. En voici un exemple. *M. est* à *la ville,* veut dire que *M. n'est pas à la campagne:* mais *M. est* en *ville,* signifie *M. n'est pas au logis.* On dit aussi: *l'armée est*

C'est-à-dire, les choses étoient si engagées, qu'il, &c.

En lui faisant ce présent, il lui a dit, qu'il ne s'en tiendroit *pas, ou qu'il* n'en demeureroit *pas là.*

Ce qui signifie qu'il feroit quelque chose de plus.

Venir dans cette phrase ne marque que le lieu.

Se tenir et *demeurer* sans *en*, signifient toute autre chose.

Il se tient *à la corde, aux branches, &c. il demeure là,* c'est-à-dire, en cet endroit.

En forme souvent des Gallicismes et alors il est ordinairement une simple explétive, comme: *ils* en sont venus *aux mains: il* s'en va *partir: il* s'en retourne *à Bath.*

Nous avons dit que les prépositions avoient toujours un régime exprimé ou sous-entendu: c'est en quoi elles diffèrent des adverbes. Il est très-essentiel de ne pas confondre les prépositions et les adverbes. Un mot est préposition, quand il ne présente un sens complet qu'à l'aide d'un régime sous-entendu que l'esprit supplée aisément. Dans ces phrases: *Que fit-on après? il demeure loin: il ne s'est rien fait depuis*, ces mots *après, loin,* et *depuis* sont de véritables prépositions, parce que *cela* est sous-entendu dans la première phrase, *d'ici* dans la seconde, et *cette chose* dans la troisième. Mais dans cette phrase: *n'allez pas si avant,* ce mot *avant* est adverbe, parce qu'il ne peut être suivi d'un régime.

Il y a la même différence entre *autour* et *alentour*. *Autour* est une préposition qui ne présente un sens complet qu'à l'aide d'un régime, comme: *tous les grands du royaume étoient* autour du *trône*. *Alentour* n'est qu'un adverbe, qui ne sauroit avoir de régime, comme: *le roi étoit sur son trône et tous les grands du royaume étoient* alentour.

La même observation a lieu pour *avant* et *auparavant*; *avant* peut être suivi d'un régime et l'est ordinairement, comme: *je ne partirai pas* avant *Pâques*. *Auparavant* ne peut jamais être suivi d'un régime, comme: *on dit que vous partez bientôt: mais venez nous voir* auparavant. On ne dit guère plus *avant que de*, mais *avant de*, comme: *venez nous voir avant de partir*. *Avant que de partir* paroît être contre l'usage actuel qui le rejette, même en poésie, comme trop prosaïque. *Avant que partir* est un barbarisme. On trouve néanmoins cette expression dans Racine: mais elle étoit autorisée de son temps. La conjonction *avant que* ne veut plus être suivie que du subjonctif, comme: *cela arrivera* avant qu'il soit *peu*.

L'Abbé d'Olivet observe qu'on doit toujours dire en prose *avant que de*, et que les prosateurs de son temps qui, à l'imitation des poëtes, se permettoient d'écrire *avant de*, se pressoient un peu trop : mais ces prosateurs dont il se plaint ont fixé l'usage.

Remarque. Il y a des grammairiens qui prétendent que ces mots *avant*, *auparavant*, *alentour*, &c. ne sont pas des adverbes, mais qu'ils sont de vraies prépositions dont le complément est sous-entendu, et qu'il est aisé de connoître en faisant disparoître l'ellipse. Nous convenons que c'est très-possible dans certaines phrases qu'ils citent : mais l'est-ce également dans toutes ? Et quant cela seroit, quel avantage en reviendroit-il ? Aucun, puisqu'on ne pourroit pas construire différemment les phrases. Continuons donc avec l'Académie à considérer ces mots comme adverbes dans ces sortes de phrases : *il entre assez avant dans le bois* ; *bien avant dans l'hiver* ; *gravez cela bien avant dans votre mémoire* ; *je l'en avois averti long-temps auparavant* ; *les échos d'alentour*. L'Académie observe que l'adverbe *avant* ne s'emploie d'ordinaire qu'avec ces autres adverbes, *si*, *bien*, *trop*, *plus*, *assez*, *fort* ; et qu'il sert à marquer mouvement ou progrès.

Les étrangers et même beaucoup de François confondent

n'est pas toujours aisé de distinguer ses amis d'avec *ceux qui ne le sont pas. Il y en a peu* d'entre *eux. Je viens* de chez *lui.* De par *le roi.*

Excepté et *hors*, pris dans le sens de cette préposition, peuvent régir presque toutes les autres, comme : *j'ai joué contre tout le monde*, excepté contre *vous*, hors avec *vous*, &c. dans ce sens *hors* ne prend point *de*. Hors *cela*, hors *cet article.*

Pour régit *après*, *dans*, comme : *ce sera* pour après *le dîner. C'est* pour *dans quinze jours.* Nous pensons qu'il vaut mieux dans ce cas employer un autre tour.

Jusques peut se combiner avec *à*, *par*, *en*, *dans*, *sur* et *sous*, comme : Jusqu'à *demain.* Jusques par *delà les monts.* Jusques sur *le toît.* Jusqu'en *Laponie*, &c.

Par régit *chez*, *dessus*, *dessous*, *devant*, *derrière*, *deçà*, *delà*, comme : *passez* par chez moi. *Il en a* par dessus *la tête. Être* par delà *les mers*, par deçà *les monts*, &c. Toutes ces expressions sont en général du style au moins familier et nous croyons qu'on doit éviter de les employer. Il est mieux et plus simple de dire : *passez* chez *moi. Il est* au delà *des mers. Il vit* en deçà *des monts.*

A ces observations, nous en ajouterons trois autres. 1° On a mis au rang des prépositions ces mots *voici* et *voilà* formés de l'impératif du verbe *voir*, et des adverbes *ci* et *là*. Ces prépositions sont les seules qui puissent avoir pour régime un pronom personnel, et en être précédées, comme : *me voici*, *te voilà*, *la voici*, *en voilà*, *nous voici*, *vous voilà*. Ce sont tout autant de Gallicismes. 2° Quoique *pendant* et *durant* signifient la même chose, ils ne s'emploient pas toujours indifféremment l'un pour l'autre. *Durant* marque une durée continue, *pendant*, une durée d'époque et bornée. Ainsi on doit dire ; *les ennemis se sont cantonnés* durant *l'hiver*, s'ils ont mis tout l'hiver à se cantonner ; et *les ennemis se sont cantonnés* pendant *l'hiver*, s'ils n'ont employé à cette opération qu'une partie de l'hiver. 3° Qu'on ne devroit employer *devant* que pour signifier *en présence*, *vis-à-vis*, comme : *ils ont paru devant le juge ; il loge devant l'église* : et *avant* que pour marquer un rapport de priorité de temps et d'ordre, comme : *il est arrivé avant moi ; l'article se met avant le nom.* Cependant presque tous les grammairiens et l'Académie elle-même se servent de *devant*, pour marquer

priorité *d'ordre* : ils disent tous, *l'article se met devant le nom.* Nous pensons que cette acception n'est pas exacte, mais qu'on peut s'en servir, puisque l'Académie l'emploie à chaque page de son dictionnaire.

Règle. Un nom peut être régi par deux prépositions, pourvu que ces prépositions ne veuillent pas différens régimes.

On dira : *un homme qui écrit, selon les circonstances,* pour ou contre un parti, *est un homme bien méprisable.* Mais on s'exprimeroit mal si l'on disoit, *celui qui écrit selon les circonstances,* en faveur et contre un parti *est, &c.* On s'exprimeroit mal, parce que *en faveur* doit être suivi de la préposition *de*, tandis que *contre* ne veut pas de préposition à sa suite.

Il ne nous reste plus, pour faire connoître à fond tout ce qui regarde les prépositions, qu'à parler de leur usage avec l'article, de leur répétition et de leur place.

I.

Usage de l'Article avec les Prépositions.

Les prépositions, comme nous l'avons dit, ont nécessairement à leur suite et sous leur régime d'autres mots qui en [redacted]

Tantôt *dans le silence*, et tantôt à grand bruit,
A la clarté des cieux, *dans l'ombre* de la nuit,
Chez l'ennemi surpris portant partout la guerre,
Du sang des assiégeans son bras couvroit la terre. VOLT.

REMARQUE. Sous le régime de ces prépositions, l'article n'abandonne que les noms qui étant déterminés par eux-mêmes n'ont pas besoin que cette détermination soit annoncée par l'article. *Chez vous, dans Paris, sous Henry IV.*

II. RÈGLE. Un nom sous le régime de la préposition *en* est très-rarement précédé de l'article.

On dit *être en place; pêcher en eau trouble; cette affaire a été discutée en plein Parlement; cette femme est en puissance de mari; il est en passe de réussir; il agit en Roi qui veut le bien.* Nous avons dit *très-rarement*, parce que *en* souffre l'article avant le nom au singulier, qui commence par une voyelle, ou une *h* muette. On dit très-bien: *je l'ai fait en l'absence d'un tel.* On s'en sert aussi dans quelques phrases consacrées par un long usage; comme: *en la présence de Dieu; ce procès a été jugé en la grand'chambre; Président en la chambre des comptes,* &c. mais l'Académie observe que cette préposition n'est jamais suivie immédiatement de l'article pluriel *les*.

III. RÈGLE. Ces onze prépositions *à, de, avec, contre, entre, malgré, outre, par, pour, sans, sur* tantôt veulent et tantôt ne veulent pas l'article avant le nom qui leur sert de complément.

Jouer sur le velours.	*Etre* sur pied.
S. Paul veut de la subordination entre la femme et le mari.	*Un peu de façons ne gâte rien* entre mari et femme.
Sans les passions, *où seroit le mérite?*	*Vivre* sans passions, *c'est vivre* sans plaisirs *et* sans peines.
Ce paquet est venu par le messager.	*Il ne va que* par sauts *et* par bonds.

II.

RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

I. RÈGLE. On doit répéter la préposition *de* avant tous les noms en régime, toutes les fois qu'il y en a plusieurs.

Voyons qui l'emportera de *vous ou* de *moi.*

Elle a de *la beauté*, de *l'esprit*, des *grâces et* de *l'honnêteté.*

Eh ! que vois-je partout; la terre n'est couverte
Que *de* Palais détruits, *de* Trônes renversés,
Que *de* lauriers flétris, que *de* Sceptres brisés. RAC. FILS.

REMARQUE. Les prépositions *à* et *en*, ainsi que la plupart des prépositions monosyllabiques, sont-elles, comme l'assurent quelques grammairiens, assujetties à la même règle? Nous pensons qu'il est en général mieux de les répéter, à moins que la sinonymie des noms ne soit très-marquée. Ainsi la répétition de *à* est nécessaire dans cet exemple.

Je l'appporte en naissant, elle est écrite en moi
Cette loi qui m'instruit de tout ce que je doi
A mon père, *à* mon fils, *à* ma femme, *à* moi-même. RAC. F.

L'oreille ne seroit pas satisfaite si la préposition *en* n'étoit pas répétée dans cette phrase.

On trouve les mêmes idées et les mêmes préjugés en *Europe*, en *Asie*, en *Afrique*, *et jusqu'*en *Amérique*.

La répétition de *sans* n'est pas moins nécessaire dans ces vers.

Un misérable peuple égaré dans les bois:
Sans maîtres, *sans* etats, *sans* villes et *sans* loix. RAC. FILS.

Mais nous avons trouvé des exemples contraires pour *à* et pour *sans*. Nous ne nous rappellons pas d'en avoir vu

seulement gouverné par une préposition se met tantôt au commencement, tantôt à la fin, quelquefois même au milieu des phrases. Ce mot exprime ordinairement une circonstance d'un autre mot et le modifie. Il doit être placé en conséquence, de manière qu'on ne puisse pas se méprendre sur le rapport qu'on a en vue, et qu'il marque. C'est la netteté du sens qui l'exige; mais s'il y a de la clarté dans la phrase, quelque place qu'on lui donne, c'est alors l'oreille qui doit en décider.

RÈGLE. Les prépositions qui, avec leur régime, expriment une circonstance, doivent ordinairement être rapprochées, autant qu'il est possible, du mot dont elles expriment cette circonstance.

La plupart des personnes se conduisent plus par habitude que par réflexion : voilà pourquoi on voit tant de gens, qui, avec beaucoup d'esprit, *commettent de très-grandes fautes. J'ai envoyé* à la poste *les lettres que vous avez écrites. Croyez-vous pouvoir ramener* par la douceur *ces esprits égarés ?*

Qu'on change dans ces phrases la place des prépositions, il y aura équivoque. Aussi Bouhours a-t-il trouvé de l'équivoque dans cette phrase : *il faut tâcher qu'ils placent tout ce qu'ils entendent dire dans leurs cartes ;* parce qu'il semble que *dans leurs cartes* se rapportent à *entendent dire,* et non pas à *qu'ils placent ;* et c'est ce qu'on éviteroit en disant : *il faut tâcher qu'ils placent dans leurs cartes, tout ce, &c.*

CHAPITRE VIII.

DE L'ADVERBE.

L'adverbe est un mot qui modifie la signification d'un autre mot, ou qui en exprime une circonstance. Ce mot signifie *joint au verbe* ; et on le nomme ainsi, de l'usage le plus fréquent qu'on en fait, qui est celle de modifier le verbe ; " ce qui n'empêche pas, dit du Marsais, qu'il n'y " ait des adverbes qui se rapportent aussi au nom adjectif, " au participe et à des noms qualificatifs." Si l'on dit, *cet enfant parle distinctement,* le mot *distinctement* fait entendre que cet enfant parle d'une manière plutôt que d'une autre : et dans cette phrase, *c'est une femme ex-*

trémement sage et fort aimable, ces mots *extrêmement* et *fort* modifient les qualités qu'on lui attribue et les élèvent au plus haut degré.

Remarque. L'adverbe ne peut modifier qu'une qualité, parce qu'il n'y a qu'une qualité qui soit susceptible de plus et de moins. Ainsi lorsqu'on dit *qu'il* modifie un verbe, on doit entendre qu'il modifie la qualité ou l'attribut renfermé dans le verbe. Dans cette phrase, *Pierre dort profondément*, l'adverbe *profondément* modifie l'attribut *dormant* que le verbe *est* affirme de *Pierre*.

* L'adverbe et une expression abregée qui *équivaut* à une préposition et à son complément. Par exemple, *sagement* vaut autant que *avec sagesse*. Ainsi tout mot qui peut être rendu par une préposition et un nom est un adverbe. " Puisque l'adverbe, dit du Marsais, emporte toujours avec lui la valeur d'une préposition, et que chaque " préposition marque une espèce de manière d'être, une " sorte de modification, dont le mot qui suit la préposition " fait une application particulière, il est évident que l'adverbe doit ajouter quelque modification ou quelque circonstance à l'action que le verbe signifie. Par exemple, " *il a été reçu avec politesse* ou *poliment*."

J'ai cherché inutilement dessus et dessous le lit.	*Voyez sur la table : cherchez* dessus *et* dessous.
Il passa par dehors la ville.	*Il est* dehors. *Cela avance trop* en dehors.
Il passa par dedans la ville.	Un bâtiment doit être commode en dedans.
Ils fuyoient sans regarder derrière eux.	*Qu'importe que cela soit* devant *ou* derrière.

Il y a des grammairiens qui ne conviennent pas que les mots de la seconde colonne soient des adverbes : ils n'y voient que des prépositions dans lesquelles on fait usage de l'ellipse : ils peuvent avoir raison ; mais peu importe, puisqu'il ne s'agit ici que de leur forme extérieure. Aussi l'Académie les compte-t-elle sous cette forme au nombre des adverbes.

Nous avons plusieurs fois observé que dans notre langue, les mots changent quelquefois de nature. Les adverbes nous en offrent deux nouvelles preuves. 1° Des adjectifs y deviennent de véritables adverbes, quand, ne se rapportant à aucun substantif, ils perdent leur nature de qualificatif, et qu'ils ne figurent dans les phrases que pour modifier un verbe auquel ils sont joints, ou en exprimer une circonstance, comme : *il sent* bon. *Il chante* juste. *Elle chante* faux. *Elle se trouve* mal. *Ils ne voient pas* clair. *Elle sent* mauvais. *Elle reste* court, &c. Ces mots *bon, juste, faux, mal, clair, mauvais, court,* sont de véritables adverbes. 2° Il y a aussi des adverbes qui en certaines occasions deviennent de vrais noms substantifs susceptibles d'articles et de nombres : ce sont *devant, derrière, dessus, dessous, dedans, dehors.* On dit : le devant *de la porte. Prendre* les devants. *Etre au* dessus *de ses affaires. Avoir du* dessus. *Les* dedans, *le* derrière *d'une maison. Les* dehors *d'une ville.*

Nous avons dit que l'adverbe n'étoit jamais suivi d'un régime. On doit excepter huit adverbes de manière, savoir : *Dépendamment, indépendamment, différemment,* qui prennent la préposition *de,* et *convenablement, conformément, préférablement, privativement,* et *relativement* qui peuvent être suivis de la préposition *à,* comme : *les rois doivent agir* différemment *des particuliers. C'est* relativement *à vous.* La raison en est que l'usage leur a conservé le régime de l'adjectif dont ils sont formés.

Nous traiterons de l'adverbe en deux articles. Le premier aura pour objet les différentes espèces qu'on en distingue, et le second, la place qu'ils doivent occuper dans le discours.

ARTICLE I.

Des différentes espèces d'Adverbes.

On peut diviser les adverbes, ou par l'expression, ou par la signification. Divisés par l'expression, ils sont simples ou composés. Les adverbes simples sont ceux qui s'expriment en un seul mot ; les adverbes composés sont ceux qui s'expriment en plusieurs mots : cette division est trop vague pour être adoptée. D'ailleurs les adverbes composés sont moins des adverbes que des expressions adverbiales. Divisés par la signification, on en distingue de *négation*, d'*affirmation*, de *doute*, de *manière*, d'*ordre*, ou de *rang*, de *lieu* et de *distance*, de *temps*, de *quantité*, et *de comparaison.*

Pour mettre plus d'ordre dans cette matière, nous la diviserons en trois paragraphes. Le premier comprendra les adverbes de négation, d'affirmation, et de doute : il est si important d'être fixé sur l'emploi des négatives, qu'il

voulez-vous? volontiers; soit. *Certes* étoit d'un plus grand usage autrefois qu'il ne l'est de nos jours.

Il n'y a qu'un seul adverbe de doute, c'est *peut-être*, comme: *Paris est* peut-être *la ville du monde où l'on rafine le plus sur le plaisir, mais c'est* peut-être *aussi celle où l'on mène la vie la plus dure.* Quelques grammairiens y ajoutent *probablement* et *vraisemblablement*: mais nous les classons parmi les adverbes de manière.

Les adverbes de négation sont: *non, ne, ne pas, ne point, nullement, point du tout, nulle part*, comme: *en voulez-vous?* non. N'*en voulez-vous* pas? non. *Il* n'*ose.*

On voit par ces exemples que la négative *ne* marche tantôt accompagnée de *pas* ou *point*, et tantôt seule.

* Des grammairiens et du Marsais lui-même, ne regardent pas ces mots comme des adverbes: ils n'y voient point de prépositions et de complémens. Ils les appellent des particules, quoiqu'ils en parlent dans le chapitre des adverbes. Le nom est indifférent, pourvu que par le nom *particule*, ils n'entendent pas une partie distincte d'oraison. L'Abbé Girard, avec toute sa métaphysique, n'a pu établir son système sur des bases solides: aussi n'a-t-il été suivi par aucun grammairien de nom. Le mot *particule*, assez abusivement employé en grammaire, ne signifie que *petite partie, un monosyllabe.* Aussi l'Académie le définit-elle "une petite partie du discours, laquelle est ordinaire-" "ment d'une syllabe, et doit être rappelée à une des par-" "ties d'oraison." C'est, disent quelques grammairiens, ce qu'il y a de plus difficile dans les langues. "Oui, sans" "doute, répond Duclos, pour ceux qui "ne veulent ou ne" "peuvent définir les mots par leur nature, et se conten-" "tent de renfermer, sous une même dénomination, des" "choses de nature fort différente. *Particule* ne signi-" "fiant que *petite partie*, il n'y a pas de partie d'orai-" "son à laquelle on ne pût quelquefois l'appliquer."

Remarque. Nous avons déjà eu, et nous aurons encore l'occasion d'observer que le grand nombre de petits mots, qui en François, entrent dans la construction des phrases, embarrassent souvent le discours, et lui ôtent de son énergie. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la division des négatives en deux mots: division qui empêche que dans les oppositions nous ne puissions trancher les idées les unes par les autres. Nous sommes forcés par le génie

de notre langue, de ne marquer ces oppositions qu'en masse ; dans bien des cas, nous ne pouvons les exprimer chacune séparément, comme on le fait dans les langues, dont les négatives sont en un seul mot. Nous nous exprimerions très-mal, si nous disions à la manière des Latins : *Voici un citoyen digne de foi, s'il en fut jamais, Lucullus, qui* ne *dit* pas *qu'il croit, mais qu'il sait ;* pas *qu'il a ouï dire, mais qu'il a vu ;* pas *qu'il a été présent, mais qu'il a fait lui-même.** On n'y tiendroit pas : ce choc, ce cliquetis de petits mots rendroit la phrase aussi traînante que désagréable à l'oreille. Nous devons dire pour nous bien exprimer : *Voici . . . . . . Lucullus qui ne dit point, je crois, j'ai ouï dire, j'étois présent, mais je sais, j'ai vu, c'est moi qui l'ai fait.* Le tour Latin a plus de précision dans les idées, puisque chaque opposition particulière est spécifiée par la place qu'occupent les idées qui contrastent les unes avec les autres, avantage que n'a pas le tour François.

Usage de la Négative *ne*.

Rien de plus difficile à bien traiter que l'usage de la négative *ne*. Peu de grammairiens y ont donné tous les soins que son importance mérite. Beauzée est celui de

rons d'après ce plan : mais avant, nous devons détruire un préjugé où sont les étrangers, et peut-être bien des François, que deux négations dans notre langue valent une une affirmation. Tout fraichement sevrés des écoles, ils adoptent cette idée dont ils sont pleins, parce qu'elle est vraie dans la langue Latine, et la transportent sans réflexion dans la nôtre. Vaugelas, qui est le premier qui ait véritablement connu le génie de notre langue, a fortement combattu cette notion absurde dans son excellent livre des *remarques :* l'Académie a approuvé cette décision. Aussi lit-on dans la dernière édition de son dictionnaire : *en François, deux négations n'ont pas la force d'affirmer comme en Latin, où deux négations valent une affirmation.*

I. Question. Quelle est la place des négatives ?

Ne dans tous les cas se place avant le verbe, et avant le pronom en régime, s'il y en a de joint au verbe, comme : *vous ne dites pas* ; *vous ne le pensez pas ; vous ne le lui observez pas.* La place de *pas* ou *point* varie. Lorsque le verbe est à l'infinitif, on les place indifféremment avant ou après les verbes : en cela, on consulte l'oreille, et peut-être même qu'on ne se décide que d'après l'intention de donner plus ou moins de force à l'expression : on dit, *pour ne point voir*, ou *pour ne voir pas.* A l'impératif, ils se placent toujours après les verbes. *Ne jouez pas, ne badinez point.* Dans les autres modes, les temps sont simples ou composés : dans les temps simples *pas* et *point* se placent après les verbes. *Il ne parle pas* ; *ne parle-t-il pas ?*

N'allez pas au grand jour offrir un hermitage :
Ne cachez point un temple au fond d'un bois sauvage.

M. l'Abbe Delille.

Dans les temps composés, ils se placent entre l'auxiliaire et le participe : on dit, *il n'a pas parlé ; n'a-t-il pas parlé ?*

II. Question. Quand *pas* ou *point* sont-ils préférables l'un à l'autre ?

Pour résoudre cette question, il faut connoître quelle est la force de ces deux mots. Leur emploi dans bien des cas dépend des vues de l'esprit. *Point* nie plus fortement que

pas: *point* indique quelque chose de permanent ; *il ne lit point*, *il ne joue point* signifient, *il ne lit jamais, il ne joue jamais*. *Point* marque donc une habitude. *Pas* annonce quelque chose d'accidentel, et de passager : *il ne lit pas, il ne joue pas* signifient, *il ne lit pas présentement, il ne joue pas dans le moment*. *Pas* marque donc l'état du moment. *Point de* annonce une négation sans réserve: dire *il n'a point d'esprit*, c'est-à-dire, *il n'a point du tout d'esprit*. cette phrase équivaut à celle-ci: *c'est une bête dans toute la force du terme*. *Pas de* donne la liberté de la réserve. *Il n'a pas d'esprit* veut dire *il n'a rien qui marque dans l'esprit*.

D'où l'Académie conclut que *pas* convient mieux 1° avant *si*, *plus*, *moins*, *autant* et autres termes comparatifs, comme: *Milton n'est pas moins sublime qu'Homère*. 2° avant les noms de nombre, *il n'y a pas dix ans*.

Point est au contraire le seul qui convienne dans certaines phrases elliptiques: *je croyois avoir affaire à un honnête homme*, *mais point*; et dans les réponses à des phrases interrogatives, *irez-vous ce soir au parc? point* Dans ces deux cas l'usage ne permet pas l'emploi de *pas*.

C'est une élégance de se servir de *point* à la fin des phrases: *on s'amusoit à ses dépens, et il ne s'en appercevoit point*.

n'étoit, comme: *cet ouvrage seroit fort bon, n'étoit la négligence du style.* 2° Dans ces sortes de phrases interrogatives qui ont un sens négatif ou de doute. *Y a-t-il un homme dont elle ne médise? Avez-vous un ami qui ne soit des miens?*

Où serois-je aujourd'hui, si, domptant ma foiblesse,
Je *n*'eusse d'une mère étouffé la tendresse;
Si de mon propre sang ma main versant des flots
N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots? RACINE.

Ce n'est encore qu'une élégance: car on pourroit y mettre *pas* ou *point*, sans faire de faute. Mais ce tour est moins usité.

IV. QUESTION. Quand doit-on supprimer l'un et l'autre?

On les supprime

1° Lorsque l'étendue qu'on veut donner à la négation est suffisamment déclarée ou par des termes qui la restreignent; ou par des termes qui excluent toute restriction; ou enfin par des termes qui signifient les moindres parties d'un tout et qui sont sans article.

Dans le premier cas on dit: *je ne sors guère; je ne sortirai de trois jours.*

On dit dans le second; *je ne soupe jamais; je ne le verrai de la vie; il n'y pense plus; nul ne sait s'il est digne d'amour on de haine; pas un n'y croit; n'employez aucun de ces stratagêmes; il ne plaît à personne; il n'aime qui que ce soit; vous n'admirez rien; vous ne prisez quoi que ce soit; il ne lui est demeuré chose quelconque; je n'y songeois nullement; je n'en veux aucunement.*

On dit dans le troisième; *il n'y voit goute; il n'en a cueilli brin; il n'en tâtera mie;* trois expressions du style familier. *Il ne dit mot.* Mais si à *mot* on joint un adjectif de nombre, on doit mettre *pas. Il ne dit pas un mot qui n'intéresse; dans ce discours il n'y a pas trois mots à reprendre.* On dit aussi avec *un, il n'y en a pas un brin.* Il faut encore employer *pas* avant la préposition *de. Je ne fais pas de doute que... Il ne fait pas de démarche inutile.*

REMARQUE. Après les phrases dont nous venons de parler, si la conjonction *que* ou un pronom relatif amène une phrase qui soit négative, on y supprime *pas* et *point. Je ne fais jamais d'excès que je n'en sois incommodé; je ne vis personne hier qui ne vous louât; je ne vous ferai aucune objection que je ne l'appuie de bonnes preuves.*

2° Quand deux négations sont jointes par *ni, je ne l'aime*

ni ne l'estime; et quand la conjonction *ni* est répétée ou dans le sujet, *ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux;* ou dans l'attribut, *il n'est ni prudent ni sage;* ou dans le régime, *il n'a ni dettes ni procès.*

Remarque. On peut laisser subsister *pas*, lorsque *ni* n'est pas répété, et qu'il se trouve séparé de la première négation par un certain nombre de mots: *je n'aime pas ce vain étalage d'érudition prodiguée sans choix et sans goût, ni ce luxe de mots qui ne disent rien.* Cette phrase ainsi construite en est plus claire.

Ainsi Despréaux s'est bien exprimé, quand il a dit:

> Mon esprit n'admet *point* un pompeux barbarisme,
> *Ni* d'un vers empoulé l'orgueilleux solécisme.

3° Avec *ne que* mis pour *seulement;* avec le verbe qui suit *que* mis au lieu de *pourquoi*, ou qui vient après *à moins que*, ou *si* employé dans cette acception. *Une jeunesse qui se livre à ses passions ne transmet à la vieillesse qu'un corps usé; que n'êtes-vous aussi posé que votre frère! je ne sortirai pas, à moins que vous ne veniez me prendre; je n'irai pas chez lui, s'il ne m'y engage par une lettre.*

4° Lorsqu'avant la conjonction *que* on doit sous-entendre rien, *il ne fait que rire;* ou que cette conjonction peut se résoudre par *sinon*, *si ce n'est que*, comme: *il ne tient qu'à*

équivalent, comme: *il écrit mieux qu'il ne parle; c'est pire qu'on ne le disoit; on méprise ceux qui parlent autrement qu'ils ne pensent; c'est autre chose que je ne croyois; peu s'en faut qu'on ne m'ait trompé.*

REMARQUE. Beauzée a distingué ici la phrase dont le premier membre est affirmatif de celle dont le premier membre est négatif, affirmatif ou dubitatif. Dans le premier cas, la phrase incidente doit être accompagnée de la négative: mais dans le second, elle ne doit point en être accompagée. Il cite, à l'appui du second cas, une foule d'exemples qui paroissent établir l'usage; et on ne peut disconvenir que cet usage ne soit fondé en raison, malgré les exemples contraires qu'on pourroit citer. En effet ce *ne* ne pourroit s'y montrer que comme explétive, puisque la négation est exprimée dans le premier membre explicitement ou implicitement selon la forme de la phrase. C'est ce que Beauzée auroit dû faire sentir. *Ne* a deux emplois dans notre langue, celui d'exprimer la négation, et celui d'y être en prohibitive, et alors elle est bien souvent explétive. Elle a tiré ces deux emplois du latin d'où nous l'avons prise. Dans le dernier sens nous en faisons usage quelquefois comme nous le verrons N° 7, 8, 9, et 10.

7° Dans les phrases unies par la conjonction *que* aux verbes *douter*, *désespérer*, *nier* et *disconvenir* formant un membre de phrase négative. *Je ne doute pas qu'il ne vienne; ne désespérez pas que ce moyen ne vous réussisse; je ne nie pas que je ne l'aie dit; je ne disconviens pas que cela ne soit.*

REMARQUE. L'Académie observe qu'avec les deux derniers verbes on dit en supprimant *ne*, *je ne nie pas*, ou *je ne disconviens pas que cela soit.*

8° Avec le verbe uni avec la conjonction *que* aux verbes *empêcher* et *prendre garde* mis pour *prendre ses mesures: j'empêcherai bien que vous ne soyez du nombre; prenez garde qu'on ne vous séduise.*

REMARQUE. L'Académie observe que dans cette acception *prendre garde* est suivi du subjonctif: mais que si ce verbe signifie *faire réflexion*, on emploie l'indicatif et *pas* ou *point: prenez garde que vous ne m'entendez pas.*

9° Avec le verbe uni par la conjonction *que* au verbe *craindre* et à ses synonimes, quand on ne souhaite pas la chose exprimée par le second verbe: *il craint que son frère ne l'abandonne; j'ai peur que mon ami ne meure.*

Mais *pas* ne se supprime point, si l'on souhaitte la chose exprimée par le second verbe; *je crains que mon père n'arrive pas.*

On doit observer que les verbes *empêcher*, *prendre garde*, *craindre* et ses synonimes ne veulent *ne* dans la phrase incidente, que lorsque *ne pas* ne sont pas dans la phrase principale: car s'ils y sont, alors *ne* ne se trouve pas dans la phrase incidente. Racine a donné dans deux vers qui se suivent un bel exemple de l'une et l'autre construction.

> Hélas! on *ne craint point* qu'il *venge* un jour son père:
> *On craint* qu'il *n'essuyât* les larmes de sa mère.

On disoit autrefois, *si l'on ne veut pas faire le bien, il ne faut* pas empêcher *que les autres* ne *le fassent*. On dit à présent, *que les autres le fassent.*

Remarque. * Il semble qu'avec les verbes *empêcher*, *prendre garde*, *craindre* et ses synonimes, on ne devroit pas employer *ne*, quand on ne souhaite pas la chose exprimée par le second verbe. "Elle est dans ce cas purement " explétive, observe du Marsais; mais elle ne doit pas pour " cela être retranchée. *J'ai affaire, et je ne veux pas qu'on " vienne m'interrompre: je* crains *pourtant que vous* ne " *veniez*. Que fait-là ce *ne*? C'est votre *venue que je* " *crains*. Je devrois donc dire simplement *je crains que*

" l'on mettoit *pas* ou *point* après la prohibitive il en résul-
" teroit un contre-sens. Par exemple, si dans le dernier vers
" de Racine rapporté plus haut, nous disions, *on craint*
" *qu'il n'essuydt pas les larmes de sa mère*, nous dirions
" précisement le contraire de ce quo Racine a dit. J'avoue,
" ajoute-t-il, que cette particule prohibitive paroît redon-
" dante en notre langue, mais elle y est de temps immé-
" morial, pourquoi ne respecterions-nous pas des usages si
" anciens?" Cette opinion de l'Abbé d'Olivet a été suivie par l'Académie, qui a fait la même distinction, et qui s'en est servi pour rendre raison de l'introduction de cette particule dans le discours. Si l'on trouve dit-elle, ce mot dans ces sortes de phrases, "c'est le *ne* ou le *quin* des latins qui a
" passé dans notre langue."

10° Avec le verbe qui suit *de peur que*, *de crainte que*, dans le même cas qu'avec *craindre*. Ainsi lorsqu'on dit: *de peur qu'il ne perde son procès*, c'est souhaiter qu'il le gagne, et *de crainte qu'il ne soit pas puni*, c'est souhaiter qu'il le soit.

11° Après *savoir* pris dans le sens de *pouvoir* dans tous les cas, *je ne saurois en venir à bout;* et s'il est pris dans le sens d'être incertain, il est mieux de les supprimer: *je ne sais où le prendre ; il ne sait ce qu'il dit.*

Mais il faut *pas* ou *point*, quand *savoir* est pris dans son vrai sens, *il ne sait pas le françois.*

12° Enfin avec *que* signifiant *pourquoi*, au commencement d'une phrase interrogative qui sert à marquer le désir, à former une imprécation, &c. *Que n'êtes-vous arrivé plutôt! que ne m'est-il permis! que n'est-il à cent lieues de nous!*

Il y auroit encore bien d'autres choses à dire sur cette matière: mais il suffit dans une grammaire d'indiquer les cas principaux; les autres sont du ressort d'un dictionnaire.

Avant de finir ce paragraphe, nous devons prévenir qu'on trouve quelquefois dans les auteurs du dernier siècle la négation *ne* supprimée dans les phrases interrogatives. Du temps de Vaugelas les constructions avec la négative et sans la négative étoient reçues, et ce critique judicieux observe que vu la contrariété des opinions on pouvoit les regarder comme également bonnes: mais Ménage et Chapelain condamnoient cette suppression. T. Corneille ne la condamnoit pas moins. "On ne doit pas ôter la négative, dit-il, quoique

« ce soit peut-être une commodité pour les poëtes; mais ils « doivent donner un tour aisé à leurs vers, sans que ce soit « aux dépens de la véritable construction." On a toujours regardé depuis la suppression de la négative, comme une faute: néanmoins ce tour continua d'être employé par les écrivains du dernier siècle et on le trouve non seulement dans Molière, la Fontaine &c, mais même dans Racine. On y en voit trois ou quatre exemples. L'Académie dans ses observations sur Vaugelas traite cette suppression de faute en prose, et de négligence en vers. Néanmoins Voltaire qui connoissoit cette décision a employé ce tour deux fois dans la même scène de l'enfant prodigue.

Voilà-t-il pas de vos jérémiades.
Voulez-vous pas que ce maître étourdi. VOLTAIRE.

Et M. l'Abbé Delille, le plus pur de tous nos poëtes, n'a pas craint de dire:

au bruit de ce ravage,
Voyez-vous point s'enfuir les hôtes du bocage.

Voltaire et M. l'Abbé Delille, quoique peut-être à tort, n'ont vu dans ce tour qu'une licence permise en vers.

Sensé-ment	*Gai-ment*
Poli-ment	*Ingénu-ment*

EXCEPTION. On doit excepter *follement*, *nouvellement*, *mollement* et *bellement*, qui ne se dit plus que dans le sens de *doucement*, et encore est-ce une expression du style familier. Tous les quatre se forment de la terminaison féminine.

REMARQUE. L'usage a prévalu d'écrire *vraiment*, *éperdument*, *ingénument*, *assidûment*. Ainsi ces adverbes se forment conformément à la règle. On écrit indifféremment *gaiement* ou *gaîment*.

II. RÈGLE. Quand l'adjectif se termine au masculin par une consonne, on forme l'adverbe de la terminaison féminine en y ajoutant *ment*.

Grand	*grande-ment*	*Distinct*	*distincte-ment*
Franc	*franche-ment*	*Long*	*longue-ment*
Heureux	*heureuse-ment*	*Brief*	*briève-ment*
Doux	*douce-ment*	*Frais*	*fraîche-ment.*

EXCEPTION I. On doit excepter *gentil*, dont l'adverbe est *gentiment*. Pour la formation de cet adverbe, on suit l'oreille au lieu de la règle, *l* ne se prononçant pas dans *gentil*.

EXCEPTION. II. Les adjectifs terminés en *ant* et en *ent* forment leur adverbe en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*.

Eloquent	*éloquemment*	*Constant*	*constamment*
Obligeant	*obligeamment*	*Diligent*	*diligemment.*

Les adjectifs *lent* et *présent* sont les seuls de cette classe qui suivent la règle générale.

Il y a cinq adverbes terminés en *ment* qui ne viennent pas des adjectifs : ce sont *comment*, *incessamment*, *notamment*, *sciamment*, et *nuitamment*. Il y a aussi des adverbes de manière, dont la terminaison n'est pas en *ment*, tels sont *envain*, *exprès*, *mal*, *bien*, *ainsi*, *de même*, *&c.*

L'*e* qui précède *ment* dans les adverbes de manière est toujours muet, excepté dans les trente-neuf suivans où il est fermé et marqué d'un accent aigu.

Aisément	*Importunément*	*Passionnément*
Aveuglément	*Impunément*	*Posément*
Commodément	*Incommodément*	*Précisément*
Communément	*Inconsidérément*	*Prématurément*
Conformément	*Indéterminément*	*Privément*
Délibérément	*Inespérément*	*Profondément*
Démesurément	*Inopinément*	*Profusément*
Désespérément	*Malaisément*	*Proportionnément*
Désordonnément	*Modérément*	*Sensément*
Déterminément	*Nommément*	*Séparément*
Effrontément	*Obscurément*	*Serrément*
Énormément	*Obstinément*	*Subordonnément*,
Expressément	*Opiniâtrément*	peu usité.
Figurément		

Beaucoup d'adverbes, et principalement ceux de manière, prennent les trois degrés de signification: ils suivent en cela les règles des adjectifs. On doit excepter parmi ces derniers ceux qui ont rapport à la qualité ou à la similitude, et beaucoup d'autres, tels que *totalement*, *extrêmement*, *suffisamment*, *ainsi*, *de même*, *envain*, *exprès*, *comment*, *incessamment*, *notamment* et *nuitamment*.

Le comparatif et le superlatif se forment dans les ad-

l'égard des autres. Ces adverbes ne peuvent modifier que les verbes, et ne peuvent être en aucune manière modifiés par d'autres adverbes. Ce sont *premièrement*, *secondement*, &c. qui se forment en ajoutant *ment* au singulier féminin des nombres ordinaux, et *d'abord*, *après*, *devant*, *avant*, *auparavant*, *ensuite*, &c. comme : *faites* premièrement *la version*, *lisez* secondement *la dixième ode du premier livre d'Horace*, *passez* ensuite *à quelque autre lecture d'agrément*. *Les yeux admirent* d'abord *la beauté*, ensuite *les sens la désirent*, *le cœur s'y livre* après.

Les adverbes *de lieu* et *de distance* sont ceux qui servent à exprimer les distances et les situations des lieux par rapport à la personne, qui parle, ou aux choses dont on parle. Ce sont pour le lieu *où*, *ici*, *là*, *deçà*, *delà*, *en haut*, *en bas*, *partout*, *autour*, &c. Ces adverbes ne prennent ni comparatif, ni superlatif. *Venez ici* ; *allez là* ; *cherchez partout*.

> *Ici*, sont des bosquets dont la fraîcheur attire ;
> *Là*, près de ces rosiers la volupté respire. L***.

Pour la distance, ce sont : *près*, *loin*, *proche*, &c. Ces derniers sont susceptibles des degrés de signification. On dit : *venez* plus *près* ; *allez* plus *loin* ; *il ne faut être ni* trop *près*, *ni* trop *loin*.

REMARQUE. *Près* et *loin* peuvent être précédés et suivis de la préposition *de*. On dit :

> *De près* il nous amuse, et *loin de* nous invite,
> M. L'ABBE DELILLE.

mais on dit aussi :

> *Près de* vous tout me plaît ; loin de vous tout m'attriste. L**.

Dans le premier cas, ce sont de véritables adverbes ; et dans le second, de véritables prépositions.

Les adverbes de temps sont ceux qui expriment quelques rapports de temps. Ils sont de deux sortes. Les uns désignent le temps d'une manière déterminée ; ce sont pour le présent, *maintenant*, *à présent*, *présentement*, *actuellement*, &c. Pour le passé, *hier*, *avant-hier*, *autrefois*, &c. Et pour le futur, *demain*, *bientôt*, *désormais*, *à l'avenir*, &c. Les autres ne désignent que d'une manière indéterminée. Ce sont *souvent*, *d'ordinaire*, *quelquefois*, *matin*, *tôt*, *tard*, *incessamment*, &c. Parmi ces derniers, il y en a quelques-uns qui sont susceptibles des degrés de signification. On dit : *venez* plus ou moins *souvent* ; *allez-y* plus *matin* ; *arrivez* moins *tard* ; *rendez-vous y* bientôt,

REMARQUE. *Jamais* et *toujours* sont quelquefois précédés, le premier de la préposition *à*, et le second de la préposition *pour*, comme: *soyez à jamais heureux; c'est pour toujours.*

Les adverbes de quantité sont ceux qui servent à marquer la quantité des choses, ou leur valeur, ou leur comparaison. Ce sont *assez, trop, peu, beaucoup, bien, fort, très, au plus, au moins, du moins, tant, du tout, tout-à-fait, plus, moins, davantage, aussi, autant, tant, si, presque,* &c. Ces adverbes peuvent modifier les verbes, les adjectifs et même les adverbes de manière et quelques-uns de lieu. Dans cette classe *très, quelque, aussi, si, tout,* ne modifient que les adjectifs, les participes et les adverbes; *davantage, du moins, au moins, au plus,* ne modifient que les verbes; et *tout-à-fait* ne peut modifier que les participes.

I. REMARQUE. Un mot de quantité est ordinairement suivi de la préposition *de*, mais c'est parce qu'il tient lieu de quelque nom substantif. Il peut pour la même raison être régime d'un verbe ou d'une préposition. Mais alors il n'est plus adverbe, c'est une véritable préposition ou un vrai substantif.

II. REMARQUE. *Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre. *Davantage* ne peut être suivi

pas souvent si *dangereux qu'une beauté modeste. Elle est* aussi *aimée qu'estimée. Elle a* autant *de vertu que de beauté ; elle n'a pas* tant *de beauté que d'esprit.*

On peut néanmoins employer *autant* au lieu de *aussi*, avec deux adjectifs qui ne sont séparés que par ce mot et *que. Elle est modeste* autant que *spirituelle.*

On voit par les exemples que nous avons donnés que *aussi* et *autant* s'emploient dans les phrases affirmatives, et *si* et *tant* dans les phrases négatives.

Néanmoins *si* et *tant* sont les seuls qu'on puisse employer dans les phrases affirmatives, quand ces adverbes sont mis pour *tellement*, comme : *il est devenu tout à coup* si gros et si gras *qu'il est à craindre qu'on ne le trouve quelque jour étouffé dans son lit ; il a* tant *couru qu'il est hors d'haleine.*

Il y a des grammairiens qui distinguent encore des adverbes de distribution et de motif. Mais les premiers ne sont que des adverbes de temps sous une dénomination différente, et considérés sous un autre rapport, et les seconds se réduisent à deux, savoir, *pourquoi* et *à cause de*, ou *que. A cause* est suivi de la préposition *de*, quand il se joint à un nom ou à un pronom, et dans ce cas il est préposition et non adverbe. Il est suivi de *que*, quand il se joint à un verbe, et dans ce cas c'est une véritable conjonction. *Pourquoi* est donc le seul adverbe de motif. Si nous avions voulu le classer, nous l'aurions rangé de préférence parmi les adverbes interrogatifs. En effet il sert, ainsi que *comment*, *où*, *combien*, *quand*, à former l'interrogation. Quoique ces adverbes ne soient pas interrogatifs de leur nature, on peut, si l'on veut, les distinguer sous cette dénomination.

Pour faciliter aux étrangers la connoissance de ces différentes sortes d'adverbes, nous en donnons la table (Note VI.)

ARTICLE II.

Place des Adverbes.

Nous avons vu que les adverbes modifient les verbes, les adjectifs, et même les adverbes. Examinons quelle est leur place relativement à ces mots.

I Règle. L'adverbe se place ordinairement après le

verbe qu'il modifie, ou entre l'auxiliaire et le participe, si le verbe est à un temps composé.

L'homme le plus éclairé est ordinairement *celui qui pense* le plus modestement *de lui-même*

C'est toi qui nous prédis ces tragiques fureurs,
Qui *couvent sourdement* dans l'abîme des cœurs.
M. L'ABBÉ DELILLE.

Avez-vous jamais *vu un pédant plus vain et plus ennuyeux?*

REMARQUE. On place toujours après le verbe les adverbes composés, ainsi que ceux qui ont ou peuvent avoir un régime. On doit dire: *c'est* à la mode. *Il* a agi conséquemment *à ses principes, ou* conséquemment.

On place encore après le verbe les adverbes qui marquent le temps d'une manière relative. On dit: *on se ruine la santé à travailler* tard. *Il faut se coucher* de bonne heure *et se lever* matin.

EXCEPTION I. On place avant ou après le verbe les adverbes d'arrangement, ainsi que ceux qui marquent le temps d'une manière fixe. On peut dire: *nous devons faire* premièrement *notre devoir,* secondement *chercher des plaisirs permis.* Aujourd'hui *il fait beau,* demain *il*

verbes de temps *souvent, toujours, jamais*, se placent avant les autres adverbes.

Si *poliment* ; très-*heureusement* ; le plus *adroitement* ; moins *honnêtement* ; *ils sont* toujours *ensemble* ; *ils ne seront* jamais *étroitement unis* ; *c'est* souvent *inopinément qu'il arrive*.

L'adverbe *souvent* peut néanmoins être précédé d'un adverbe de quantité, comme : si *souvent*, trop *souvent*, assez *souvent*.

REMARQUE. Les adverbes de quantité se rencontrent souvent dans les mêmes phrases : il n'y a qu'une longue habitude de la langue qui puisse faire connoître ceux qu'on doit placer les premiers. On dit *si peu*, *trop peu*, *bien peu*, *très-peu*, *beaucoup trop*, *bien assez*, *bien plus*, *bien davantage*, *beaucoup moins*, *tant plus*, *tant moins*, *tant mieux*, *tant pis*, &c. Quelquefois même l'adverbe *bien* est adverbe de manière ; c'est lorsqu'il vient le dernier, comme : *assez bien*, *moins bien*, *fort bien*.

CHAPITRE VIII.

DES CONJONCTIONS.

Les différentes espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'à présent servent à former les phrases, mais des phrases isolées que, pour plus de clarté et plus de précision, l'esprit a besoin de réunir à d'autres, afin d'exprimer d'une manière précise l'idée qui est l'objet de ses opérations. En effet l'esprit lie les objets entr'eux, ou les oppose les uns aux autres. Il compare, il divise ; il fait des exceptions, il ajoute, il diminue, il rend raison, il conclut ; il marque l'intention, la fin, le temps, l'incertitude, le motif, &c. : opérations qui demanderoient beaucoup de répétitions, de temps et de diffusion, mais qui sont extrêmement simplifiées à l'aide des conjonctions.

Les conjonctions sont donc des mots qui servent à joindre des phrases ou des parties de phrases les unes aux autres, et qui rendent sensibles par ce moyen les diverses opérations de l'esprit. Elles sont indéclinables, comme les prépositions et les adverbes.

On peut considérer les conjonctions ou relativement à l'expression, ou relativement à la signification. Relativement à l'expression, elles sont simples ou composées. Les conjonctions simples sont celles qui sont exprimées en

un seul mot, comme : *et*, *ou*, *mais*, *si*, *car*, &c. Les conjonctions composées sont celles qui se forment de plusieurs mots, comme : *à moins que*, *soit que*, *à condition que*, &c., et ces mots sont ordinairement des adverbes, des substantifs, des verbes même, ou d'autres conjonctions suivies de *que*. Dans les exemples cités *moins* est adverbe, *condition* est substantif, et *soit* est verbe.

Considérées relativement à la signification, elles se divisent en différentes espèces, et c'est sous ce rapport qu'il est essentiel de les connoître.

Il est toujours facile de distinguer les conjonctions des prépositions et des adverbes, qui sont les seules parties du discours avec lesquelles on puisse les confondre. Les conjonctions simples diffèrent des adverbes, en ce qu'elles n'expriment pas une circonstance du nom ou du verbe ; et des prépositions, en ce qu'elles n'expriment pas le rapport que les choses ont les unes aux autres. Les conjonctions composées en diffèrent, en ce qu'elles ont presque toujours leur dernier mot suivi de *que*, ou de la préposition *de*.

Pour mettre dans ce chapitre autant d'ordre et de clarté que dans les précédens, nous le diviserons en trois articles. Dans le premier, nous traiterons des différentes espèces de

Ce sont pour l'affirmation :

1° *Et : la science* et *la vertu sont deux choses bien estimables.*

2° *Aussi : puisque vous le voulez, je le veux* aussi.

3° *Tant que : nous étions dix,* tant *hommes* que *femmes.*

Ce sont pour la négation :

1° *Ni : il ne boit* ni *ne mange.* Ni *l'or* ni *la grandeur ne nous rendent heureux.* La Fontaine.

2° *Non plus : puisque vous ne sortez pas, je ne sortirai pas* non plus.

Les conjonctions *disjonctives* sont celles qui marquent, alternative ou distinction. Ce sont :

1° *Ou : grand Roi, cesse de vaincre,* ou *je cesse d'écrire.* Despréaux.

2° *Ou bien : allons nous promener au Parc,* ou bien *à Kensington.*

3° *Soit : il faut toujours conserver la même égalité d'ame* soit *dans la bonne,* soit *dans la mauvaise fortune.*

4° *Soit que :* soit que *vous mangiez,* soit que *vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu.*

Les conjonctions *restrictives* sont celles qui restreignent, de quelque manière que ce soit, une idée ou une proposition ; se sont :

1° *Sinon : je n'ai autre chose à vous dire,* sinon que *je le veux.*

2° *Si ce n'est que : je n'ai rien à vous dire,* si ce n'est que *je le veux.*

3° *Quoique : cela sera* quoique *vous disiez.*

4° *Pour* mis pour *quoique :* pour *être dévot, on n'en est pas moins homme.*

5° *Encore que :* encore qu'*il soit disgracié, il n'en est pas moins fier.* On se sert peu de cette conjonction.

6° *A moins que,* ou *à moins de : cette affaire ne finira pas,* à moins qu'*il ne vienne ; il ne pouvoit le traiter plus mal,* à moins de *le battre.*

Les conjonctions *adversatives* sont celles qui lient deux propositions, en marquant opposition dans la seconde à l'égard de la première. Ce sont :

1° *Mais : la satisfaction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment,* mais *celle qu'on tire de la clémence est éternelle.*

2° *Cependant : il dit vrai*, cependant *on ne le croit pas.*

3° *Néanmoins : Marius fut fort maltraité de la fortune*, néanmoins *il ne perdit pas courage.*

4° *Pourtant : Cicéron, quoique grand philosophe, n'étoit* pourtant *pas ennemi des louanges.*

5° *Toutefois : cette nouvelle se soutient*, toutefois *personne n'y croit.*

6° *Bien que : il n'est pas étourdi*, bien qu'*il paroisse l'être.*

Les conjonctions *conditionnelles* sont celles qui lient deux membres du discours par supposition, ou en marquant une condition. Ce sont :

1° *Si : tout est perdu*, si *vous ne vous hâtez de venir.*

2° *Sinon : corrigez-vous*, sinon *vous serez généralement détesté.*

3° *Quand, quand même, quand bien meme : François I. n'eût rendu que la pareille à Charles Quint*, quand, quand même, *ou* quand bien même *il l'eût fait arrêter, lorsqu'il passa par* la France.

4° *A moins que : je ne sortirai pas*, à moins que *vous ne veniez me prendre.*

5° *Pourvu que, supposé que, au cas que, en cas que : vous vous tirerez de ce mauvais pas*, pourvu que, supposé

quelquefois céder aux circonstances, mais ce ne doit jamais être aux dépens de son honneur.

3° *Quand, quand même :* quand, quand même *cela seroit vrai, que pourriez-vous en conclure?*

4° *Non que, non pas que : je l'évite,* non que, non pas que *je le craigne, mais pour n'être pas obligé d'agir contre mes principes.*

5° *Quoique, encore que :* quoique, encore que *vous soyez fondé dans vos prétentions, évitez de plaider, s'il vous est possible.*

Les conjonctions *déclaratives* sont celles dont on se sert ordinairement pour expliquer quelque chose. Ce sont:

1° *Savoir : la terre est divisée en quatre parties,* savoir, *l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.*

2° *Comme, comme par exemple : il y a bien des effets dont nous connoissons les causes,* comme, *ou* comme par exemple, *l'élévation de l'eau dans les pompes.*

3° *C'est-à-dire : la grammaire,* c'est-à-dire, *l'art de parler et d'écrire correctement.*

Les conjonctions *comparatives* sont celles qui servent à marquer rapport ou parité entre deux propositions. Ce sont:

1° *Comme, ainsi, de même, ainsi que : la destruction de Jérusalem est arrivée,* comme, de même que, ainsi que *J.C. l'avoit prédit.*

2° *Aussi bien que : la révolution Françoise n'eût pas eu lieu, si les François avoient été, dès le principe,* aussi bien *disposés* qu'*ils le sont à présent.*

3° *Aussi peu que, autant que : travaillez* aussi peu que, *ou* autant que *vous voudrez.*

4° *Non plus que : il n'écoute* non plus que *si l'on ne lui parloit pas.*

5° *Ni plus ni moins que : nous avons été traités dans les prisons* ni plus ni moins que *si nous eussions été de vils scélérats.*

6° *Si que : il n'est pas* si *riche* qu'*il voudroit le faire accroire.*

7° *En* mis pour *comme : il vit* en *grand seigneur.*

Les conjonctions *augmentatives* et *diminutives* sont celles dont on se sert pour ajouter à ce qu'on a avancé, ou pour le diminuer.

Ce sont pour l'augmentation :

1° *D'ailleurs : la plupart des riches sans naissance*

sont fiers et pleins d'arrogance; ils sont d'ailleurs *brutaux et insolens.*

2° *Outre que: rien n'est plus amusant que l'histoire,* outre que *rien n'est plus instructif pour la maniere de se conduire avec les hommes.*

3° *De plus: je vous dirai* de plus *que tous vos amis sont aussi bien qu'ils puissent l'être dans les circonstances présentes.*

4° *Au surplus: le paradis perdu a de grands défauts,* au surplus *il étincelle de génie et de feu.*

Ce sont pour la diminution:

1° *Au moins, du moins: l'avantage qu'un jeune homme doit remporter du collége, c'est* au moins, *ou* du moins, *de savoir bien sa langue.*

2° *Pour le moins: il faut* pour le moins *connoître les principes généraux d'une langue, avant d'entreprendre de l'enseigner.*

Remarque. *Encore* sert pour l'augmentation et pour la diminution. On dit: *il ne suffit pas d'instruire, il faut* encore *chercher à plaire;* encore *s'il entendoit raison, mais non; c'est le plus entêté des hommes.* Dans le premier exemple, *encore* est augmentatif: il est diminutif dans le second.

[redacted]

si vain, à cause que *son ouvrage a réussi? femmes, ne vous glorifiez pas de votre beauté*, vu que, *ou* attendu que *cet avantage est d'une bien courte durée.*

5° *Puisque: aimez uniquement la vertu*, puisqu'*elle seule peut vous rendre heureux.*

6° *Pourquoi:* pourquoi *passez-vous ainsi votre temps à ne rien faire?*

7° *D'où vient que:* d'ou vient que *vous restez oisif?*

8° *Afin que, afin de, pour: on se donne bien de la peine*, pour *faire un bon livre; et on le met au jour* afin *d'acquérir de l'honneur.*

Remarque. *Pour* et *afin que* paroissent au premier apperçu signifier la même chose; mais avec un peu de réflexion, on voit aisément qu'il y a de la différence dans l'emploi qu'en font les bons écrivains. Le premier marque un effet qui doit être produit, et le second un effet qu'on désire et qu'on espère. Dans l'exemple cité, *pour* marque un effet certain, et *afin de* un effet qu'on attend et qu'on a en vue.

9° *De peur que* ou *de, de crainte que* ou *de: rompez avec les factieux*, de peur *ou* de crainte qu'*on ne vous soupçonné de penser comme eux.*

10° *Si que: la langue Françoise est* si *générale*, qu'*il n'y a pas de pays au monde où une personne qui la parle ne puisse se faire entendre.*

Les conjonctions *conclusives* sont celles dont on se sert pour tirer une conséquence d'une proposition précédente Ce sont:

1° *Or, donc: il faut aimer ce qui est aimable;* or *la vertu est aimable;* donc *il faut aimer la vertu.*

2° *Par conséquent, ainsi, c'est pourquoi, c'est pour cela que: ce peuple et corrompu et entièrement énervé par la mollesse;* par conséquent, &c., *il sera aisé de le vaincre.*

Remarque. Il y a une légère différence entre les deux premières et les deux dernières conjonctions. Les deux premières sont plus propres à marquer la conclusion d'un raisonnement, et les deux dernières à exprimer la suite d'un événement ou d'un fait.

3° *Tellement que: il a été* tellement *affecté* qu'*il en est mort.*

4° *De sorte que, en sorte que, de manière que: les rayons du soleil réfléchis et rompus par les gouttes de*

pluie, forment l'arc-en-ciel: de sorte que, &c. *ce signe éclatant ne paroît jamais qu'il ne pleuve.*

Les conjonctions de *temps* ou d'*ordre* sont celles dont on se sert pour lier le discours par quelque circonstance de temps et d'ordre. Ce sont:

1° *Quand, lorsque:* quand *ou* lorsqu'*on nage dans l'abondance, on n'est guère affecté du besoin des autres.*

2° *Dans le temps que, pendant que, durant que, tandis que: la France étoit heureuse et florissante* dans le temps qu'*elle avoit ses Rois.*

3° *Tant que: elle a fait le bien,* tant qu'*elle a vécu.*

4° *Avant que: on se servoit d'écorces d'arbres ou de peaux pour écrire,* avant que *le papier fût en usage.*

5° *Depuis que: il s'est passé bien des événemens,* depuis que *nous ne nous sommes vus.*

6° *Dès que, aussitôt que: écrivez-moi,* dès que, *ou* aussitôt que *vous vous serez procuré les éclaircissemens que je désire.*

7° *A peine:* à peine *nous finissions qu'il entra.*

8° *Après:* après qu'*il eut cessé de parler, l'assemblée se sépara.*

9° *Cependant: c'est un de ces pédans tristes et hargneux, qui n'ont d'autre esprit que celui qu'ils trouvent dans les*

[redacted]

ARTICLE II.

DE L'EMPLOI ET DES DIFFÉRENS USAGES DE LA CONJONCTION *Que.*

L'usage le plus commun de la conjonction *que* est de lier un verbe à un autre, comme : *je crois* que *je le vois ; je doute* qu'*il vienne*. Cette conjonction est précédée d'un verbe et suivie d'un autre, qui, comme nous le verrons dans l'article suivant, se met à quelqu'un des temps de l'indicatif, ou à quelqu'un des temps du subjonctif. Il est toujours aisé de distinguer le *que* conjonction du *que* pronom relatif, ou absolu. Il est pronom relatif ou absolu, quand il peut se tourner par *lequel, laquelle*, ou *quelle chose. Dieu* que *j'aime ;* que *voyez vous là-bas ?* signifient ; *Dieu* lequel *j'aime ;* quelle chose *voyez-vous là-bas ?* Mais il est toujours conjonction quand il ne peut pas se tourner par ces mots, comme : *je crois* que *l'âme est immortelle.* Nous pensons que le *que* admiratif ne fait pas une classe particulière.

RÈGLE. Dans les phrases où il y a plusieurs membres régis par la conjonction *que*, on doit la répéter aussi souvent qu'il y a des membres différens.

Quand je considère que *les chrétiens ne meurent point ;* qu'*ils ne font que changer de vie ;* que *l'apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de la mort, comme si nous n'avions pas d'espérance ;* que *la foi nous apprend que l'église du ciel et celle de la terre ne sont qu'un même corps ;* que *nous appartenons au Seigneur, soit que nous vivions, soit que nous mourions, parce qu'il s'est acquis par sa resurrection et par sa vie nouvelle une domination souveraine sur les morts et sur les vivans ; quand je considère, dis-je,* que *celle dont nous regrettons la mort est vivante en Dieu, puis-je croire que nous l'ayons perdue ?* FLÉCHIER.

Passons à ses autres usages. La conjonction *que* sert,

1° A la comparaison. *L'Asie est plus grande* que *l'Europe.*

2° A restreindre les phrases négatives, et alors elle se met pour *seulement. Ces idées ne servent* qu'*à tourmenter— on n'est heureux* que *loin du monde.*

REMARQUE. *Ne que* se met quelquefois pour *ne rien : je n'ai* que *faire ici*, signifie, *je n'ai* rien *à faire ici. Je*

n'*ai* que *faire de lui*, est pour *je n'ai aucun besoin de lui*; et *je* n'*ai* que *faire de vous dire*, est pour *il n'est pas nécessaire de vous dire*, Ces expressions sont du style familier. *Ne que* construit avec quelqu'un des temps du verbe *faire*, et suivi de la préposition *de* et d'un infinitif, désigne une action qui vient de se passer. *Il* ne *fait* que *de partir*, c'est-à-dire, *il vient* seulement *de partir*. L'action de *partir* est passée, quoiqu'il n'y ait que très-peu de temps. Mais sans la préposition *de*, *ne que* marque une habitude. *Il* ne *fait* que *jouer*, signifie *il joue sans cesse*.

3° A marquer un souhait, un commandement, &c. et alors il y a un verbe sous-entendu qui le précède. Qu'*il s'en aille*, c'est-à-dire, *je souhaite, je veux, j'ordonne qu'il s'en aille*.

> *Qu*'un autre dans des vers inspirés par les dieux,
> *Célèbre* des héros les exploits belliqueux;
> *Qu*'il *anime* aux combats une troupe guerrière
> Qui dans des tourbillons de cendre et de poussière
> Égorge sans pitié des ennemis tremblans;
> *Qu*'à ces scènes d'horreur il *consacre* ses chants;
> Il faut d'autres sujets à ma muse timide, &c. L***.

L'impératif à la troisième personne est une véritable ellipse.

4° *Que* se met pour *afin que* après un impératif, *appro-*

8° Pour *depuis que* après *il y a :* il y a *deux ans* que *je ne l'ai vu.*

9° Pour *jusqu'à ce que: attendez* qu'*il vienne.*

10° Pour *et cependant : les avares auroient tout l'or du monde,* qu'*ils en désireroient encore davantage.*

11° Pour *puisque* après une interrogation : *les bouteilles sont-elles cassées,* que *l'on n'en apporte point ? qu'avez-vous,* que *vous ne mangez point ?*

12° Pour *pourquoi :* que *ne se corrige-t-il?* Cette acception n'a lieu que dans les phrases interrogatives, où la seule négative *ne* figure. Avec *ne pas, que* est un pronom absolu. Que *ne fait-il pas pour réussir ?*

13° Pour *et* s'il est suivi de *si :* Que *si vous me dites.* Ce tour est du style familier.

14° Pour *comme* et *parce que : rempli* qu'*il étoit de ses préjugés, il ne voulut convenir de rien.*

15° Pour *combien,* et alors il marque l'admiration, l'étonnement, la répugnance, l'indignation, &c. Que *Dieu est bon !* que *vous êtes importun !* que *je le hais !*

16° Pour *si bien que, de telle sorte que,* &c. *On le régala* que *rien n'y manquoit.*

17° Enfin pour *comme, lorsque, parce que, puisque, quand, quoique, si,* &c. lorsqu'à des prépositions, qui commencent par ces mots, on en joint d'autres sous le même régime par le moyen de la conjonction *et. Si les hommes étoient sages, et* qu'*ils suivissent les lumières de leur raison, ils s'épargneroient bien des chagrins. Lorsqu'on a des dispositions, et* qu'*on veut étudier, on fait des progrès rapides.*

Remarque.* Cette construction est un élégance qui a passé en loi. Du temps de Vaugelas, il étoit encore permis de répéter la conjonction aux différens membres ; sur quoi ce premier puriste de son temps fait l'observation suivante : " la conjonction *si* peut recevoir, dit-il, une même " construction aux deux membres d'une période....Mais la " façon la plus ordinaire et la plus naturelle est de mettre " *que* à sa place....Il est certain que pour une fois que l'on " répétera le *si,* on dira mille fois *et que* au second mem" bre de la période. Cette variété est naturelle et de no" tre langue." T. Corneille et Bouhours n'ont pas la même indulgence que Vaugelas. Ils pensent que la répétition des conjonctions est à éviter autant qu'on le peut,

parce que l'oreille s'en trouve blessée. De nos jours cette répétition auroit quelque chose de barbare.

Il y a d'autres usages de la conjonction *que :* il n'y a qu'une grande connoissance et une longue habitude de la langue qui puisse les indiquer. On en trouvera, dont nous ne parlons pas, dans le dictionnaire de l'Academie, auquel nous renvoyons. Mais avant de passer à l'article suivant, nous devons faire une observation sur un usage dont parlent des grammairiens étrangers, c'est lorsque la conjoncion *que* est pour *de peur que.* Dans ce cas, elle régit le subjonctif et demande la négative *ne* avant le verbe, comme : *n'approchez pas de ce chien*, qu'*il* ne *vous* morde ; *dépêchons-nous*, que *quelqu'un* ne vienne. Nous convenons avec ces messieurs que ces phrases sont Françoises ; mais nons croyons devoir prévénir qu'on doit éviter cet emploi : cette construction est très-obscure, et il n'est pas toujours aisé d'en saisir d'abord le sens ; ce qui doit suffire pour la faire rejetter. Le plus grand défaut est de manquer de clarté.

Toute expression, tout tour, tout gallicisme même qui ne présentent pas un sens clair au premier apperçu ne sauroient être heureusement employés. Nous saisirons cette occasion pour parler de l'usage que ces mêmes messieurs

sant les verbes qui les suivent à l'infinitif, à l'indicatif, ou au subjonctif.

§. I.

DES CONJONCTIONS QUI RÉGISSENT L'INFINITIF.

Il y a deux sortes de conjonctions qui régissent l'infinitif

1° Celles qui ne sont distinguées des prépositions que parce qu'elles sont suivies d'un verbe. Telles sont *après, pour, jusqu'à, &c. Il faut se reposer* après *avoir travaillé ; je travaille* pour *gagner ma vie ; il est avare* jusqu'à *se refuser le nécessaire ; il travaille* sans *prendre le moindre repos*, &c. Vaugelas et T. Corneille observent avec bien de la justesse qu'on ne doit mettre entre *pour* et l'infinitif que les pronoms personnels en régime, ou de petits mots dont la place est avant le verbe, comme : *il l'a fait pour ne pas le fâcher.*

2° Toutes celles qui sont terminées par *de*. Telles sont *faute de, de peur de, de crainte de, au lieu de, loin de, plutôt que de, &c. Si je m'applique tant à l'étude, c'est* afin de *vous surpasser ; il la recherche* au lieu de *la fuir ;* loin de *vous désespérer, redoublez d'ardeur.* Ces conjonctions avec l'infinitif qui les suit forment, comme on le voit par les exemples cités, des phrases incidentes et subordonnées à une première phrase qui est toujours la principale.

Cette manière de s'exprimer a beaucoup d'énergie, et doit être toujours préférée, quand il n'y a point d'équivoque à craindre ; or, il n'y aura point d'équivoque, si l'on observe la règle suivante.

RÈGLE. On ne doit ordinairement employer les conjonctions avec un infinitif, que quand cet infinitif se rapporte au sujet du verbe priucipal.

Nous *ne pouvons trahir la vérité*, sans nous rendre *méprisables ; évitez le jeu*, de peur d'en prendre *le goût* ; Pepin *ne vécut pas assez long-temps*, pour mettre *la dernière main à ses affaires.*

Nous avons dit *ordinairement*, parce que nous pensons que le second verbe peut quelquefois se rapporter au régime du verbe principal, sans qu'il y ait équivoque. Il nous paroît que c'est à tort que quelques grammairiens sou-

tiennent le contraire. Cette phrase : *je vous conseille de fréquenter la bonne compagnie et d'éviter la mauvaise*, est Françoise et très-Françoise, et cependant les verbes *fréquenter* et *éviter* se rapportent à *vous* régime du verbe *conseiller*. Il en est de même de cette phrase : *il me sollicite, il me presse même d'aller le voir*. Mais on ne peut pas dire : *la vie de Pepin, ne fut pas assez longue pour mettre la dernière main à ses projets*, parce que le verbe *mettre* se rapporte à *Pepin* régime du substantif *vie*. On ne dira pas non plus en parlant à quelqu'un : *qu'ai-je fait* pour venir *ainsi m'insulter ?* parce que *venir* se rapporte à une chose vague et qu'on ne peut voir clairement ; il faut nécessairement dire : *pour que vous veniez*, à moins qu'on ne donne le régime *vous* au verbe *faire*. Nous pensons qu'on peut très-bien dire : *que* vous *ai-je fait* pour venir *ainsi m'insulter ?* Néanmoins, en général, il est mieux et toujours plus clair de ne faire rapporter l'infinitif qu'au sujet du verbe principal.

On préfère l'indicatif ou le subjonctif à l'infinitif

1° Quand on veut éviter plusieurs *de*, ou qui auroient des sens différens, ou qui par leur répétition rendroient la phrase lourde et traînante, comme : *Aristippe chargea ses compagnons* de *dire* de *sa part à ces concitoyens* de *son-*

suivantes : *si*, *comme*, *comme si*, *quand*, *pourquoi*, &c. comme : *je le veux*, à condition que *vous* serez *de la partie; il faut travailler* autant qu'on peut; *vous prendrez d'autres mesures*, si *vous* êtes *prudent;* quand *on* est *sage*, *on fuit le danger*.

Toutes ces conjonctions régissent l'indicatif, parce qu'elles sont précédées d'un verbe qui exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante.

Elles n'offrent point de difficultés. Mais il y en a six qui demandent une attention particulière, parce qu'elles régissent tantôt l'indicatif et tantôt le subjonctif. Ce sont *sinon que*, *si ce n'est que*, *de sorte que*, *en sorte que*, *tellement que*, *de manière que*. On ne s'y méprendra pas d'après les règles suivantes.

Nous avons vu P. 284, que le verbe de la phrase incidente doit se mettre à l'indicatif, quand le verbe de la proposition principale exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante; mais qu'il doit se mettre au subjonctif, quand celui de la proposition principale exprime le doute, la surprise, l'admiration, ou l'incertitude, en un mot, quelque mouvement de l'âme. C'est d'après cette règle que ces six conjonctions régissent l'indicatif ou le subjonctif. Ainsi l'on dira, *il s'est comporté* de manière ou de telle sorte qu'*il* a mérité *l'estime des honnêtes gens; il ne répondit rien* sinon qu'*il ne le* vouloit *pas;* mais on doit dire, *comportez-vous* de manière *ou* de telle sorte que *vous* méritiez l'*estime des honnêtes gens ; je ne crains rien* sinon qu'*il ne* réussisse *pas aussitôt qu'il le croit*.

Remarque, Nous avons dit qu'on emploie la conjonction *que* pour *comme*, *parce que*, *lorsque*, *puisque*, *quand*, *quoique*, *si*, &c., lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres sous le même régime par le moyen de la conjonction *et*. Sur quoi nous devons observer qu'elle régit l'indicatif, quand elle tient lieu de *quand*, *lorsque*, *comme*, *pourquoi*, *peut-être*, *parce que*. On doit dire : *lorsqu'on est jeune* et qu'*on ne se laisse pas abattre par l'adversité*, *on peut se promettre encore un avenir heureux ;* mais lorsquelle est mise pour *si*, *quoique*, &c., elle veut le verbe au subjonctif, comme: *si l'on est déjà sur le retour*, et *qu'on* soit *sans courage dans l'adversité*, *on ne doit s'attendre qu'à une vieillesse triste et malheureuse*.

§. III.

Des Conjonctions qui régissent le Subjonctif.

Les conjonctions qui veulent le verbe qui les suit au subjonctif, sont : *afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, malgré que, bien que, encore que, quoique, de peur que, de crainte que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque que, quel que, quoi que, sans que, soit que,* et quelques autres. On doit dire : *employez bien le temps de votre jeunesse,* afin que vous puissiez *un jour remplir les devoirs de votre état ;* encore que, bien que, *ou* quoique, *l'ambition soit un vice, elle est néanmoins la base de bien des vertus ;* quelque *éclairés* qu'*ils* soient, *ils ne connoissent pas la cause de cet effet.*

Il n'y a point de difficulté sur ces conjonctions : la seule attention qu'on doive avoir, c'est de ne les employer qu'avec le subjonctif. Mais avant de terminer cet article, nous devons nous arrêter un instant sur la place qu'il faut donner aux phrases incidentes, formées par les conjonctions.

Règle. Quand une proposition est composée de deux

uns le nomment *particules*, d'autres *interjections*. L'abbé Girard en distingue jusqu'à onze différentes sortes, en renfermant dans cette classe bien des mots que nous avons rangés parmi les adverbes, les prépositions, ou les conjonctions. Il importe peu de donner à ces mots telle ou telle dénomination ; l'essentiel est de connoître leur nature. D'après ce que nous avons dit dans les chapitres précédens, le nombre des mots que nous nommons *interjections* ne peut être que très-borné.

Si l'ame étoit toujours calme et tranquille, l'usage des interjections seroit bien rare. Mais semblable à la surface d'une onde limpide, un souffle, un rien suffit pour donner un cours différent à ses sentimens et à ses pensées. A la moindre agitation, tout en elle devient souvent vacillant et mobile. Mais s'il faut si peu de chose pour l'agiter, dans quel état ne doit-elle pas être, quand froissée par les événemens ou mue par les passions fortes, elle est, pour ainsi dire, emportée hors d'elle-même ? Les idées, les sentimens se détruisent les uns les autres avec rapidité. A des émotions succèdent d'autres émotions souvent contraires, et ce sont ces différentes secousses qu'elle a besoin de faire connoître. C'est ce qu'elle fait en jettant ça et là dans le discours de petits mots qui expriment le sentiment actuel qui la domine. Les interjections sont donc des mots qui qui servent à exprimer un mouvement, un sentiment de l'ame.

Le nombre des interjections devroit donc être en proportion des sentimens que l'âme peut éprouver : mais souvent des sentimens contraires sont rendus par le même mot, parce que ce mot, qui n'exprime pas une idée, mais qui n'est qu'un cri de la nature, dépend pour la signification de l'inflexion que la voix prend naturellement, ou du geste qui l'accompagne. Cependant il y a quelques-uns de ces mots qui sont principalement adaptés à certains sentimens. Ce sont :

1° Pour la douleur et la tristesse *aye ! ah ! aih ! hihi ! hélas ! ouf ! mon dieu ! &c.*

Ah ! *que n'ai-je pas souffert depuis que je ne vous ai vu ?*

Vous comptez cent printemps, *hélas !* et nos beaux jours
S'envolent les premiers, s'envolent pour toujours.

M. L'Abbé Delille.

Ouf ! quel déchirement !

2° Pour la joie et le désir, *ah ! bon !* &c.

Ah ! *que je suis aise de vous revoir.*

3° Pour la crainte, *ah ! hé !*

Ah ! *qu'allons-nous devenir ?* hé ! *qu'ai-je fait ?*

4° Pour l'aversion, le mépris, le dégoût:

Fi ! fi donc ! fi *le vilain !* fi *de la bonne chère, lorsqu'il y a de la contrainte !* fi donc *y pensez-vous ?*

5° Pour la dérision, *oh ! eh ! zest !*

Oh ! *le plaisant homme ; il se vente d'être bien auprès des grands,* zest !

6° Pour le consentement ; *volontiers, soit :* soit, *j'y consens.*

7° Pour l'admiration, *oh !*

Oh ! *que cela est beau !*

8° Pour la surprise ; oh ! bon dieu ! miséricorde !

Oh ! oh ! *je n'y prenois pas garde ?*

Bon Dieu ! *aurions-nous dû nous y attendre.*

Remarque. Cette interjection s'emploie sans *h* avant les noms, mais l'*o* a l'accent circonflexe.

> ô mon fils ! ô ma joie ! ô l'honneur de mes jours !
> Oh ! d'un état penchant l'inespéré secours ! P. Corn.

cours, mais elles y figurent selon que le sentiment qui les produit les manifeste à l'extérieur. La seule attention qu'on doive avoir, c'est de ne jamais les placer entre deux mots que l'usage a rendus inséparables, comme entre le sujet et le verbe, entre l'adjectif et le substantif qu'il modifie.

CHAPITRE X.

DE LA CONSTRUCTION, DES FIGURES GRAMMATICALES, ET DES VICES DE CONSTRUCTION.

M. du Marsais a traité à fond de tout ce qui est relatif à la matière de ce chapitre; mais nous ne le suivrons pas dans sa marche: nous nous permettrons même de ne pas toujours penser comme lui. Comme nous n'écrivons que pour être utiles, principalement à la jeunesse, nous n'entrerons pas dans des discussions métaphysiques qui seroient évidemment au-dessus de sa portée, et qui d'ailleurs nous paroissent inutiles à la parfaite connoissance de la langue Françoise. Tout ce qui tient à des systêmes particuliers doit être banni d'une grammaire.

ARTICLE I.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

La construction grammaticale est en général l'arrangement des mots dans le discours, tel qu'il est fixé dans chaque langue par un usage long et constant. Toute construction est donc bonne, toutes les fois qu'elle est conforme aux règles établies par cet usage; et elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle s'en écarte. Or cet usage peut être fondé, ou sur le caractère et la nature des hommes qui parlent une même langue, ou sur la nature de la langue qui est parlée. Dans le premier cas, il y a dans chaque langue une construction qui doit lui être commune avec toutes les autres langues, puisque les hommes ayant partout le même fonds d'idées et de sentimens avec les mêmes organes, ont dû nécessairement adopter la manière la plus prompte et la plus sûre de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature qui a en tous lieux une marche constante. Mais dans le second cas, chaque langue a une construction qui lui est propre, et qui tire son origine de l'influence du climat sur les organes, et par conséquent sur les opérations de l'esprit. Ces deux cons-

tructions se mêlent et se combinent ensemble. De cette combinaison résulte un tout plus ou moins puisé dans la nature, et ce tout est ce qui en constitue le génie. Le génie d'une langue n'est donc que l'habitude de l'esprit, qui s'est accoutumé à donner ou à recevoir les idées dans un tel ordre plutôt que dans un autre.

M. du Marsais a distingué trois espèces de constructions: la construction simple, la construction figurée et la construction usuelle; mais bien des grammairiens, et entr'autres M. l'Abbé Batteux, ont combattu et rejetté cette distinction, et les conséquences qu'il en tire. Tout ce que nous dirions sur cette matière seroit étranger à notre sujet. Nous nous bornerons en conséquence aux idées les plus simples; mais qu'on ne s'attende pas à trouver ici un traité complet: notre plan nous force de nous borner aux principes. Nous ne pourrions entrer dans des détails, sans faire un gros volume.

Nous entendons par construction grammaticale dans la langue Françoise, l'ordre que le génie de cette langue veut qu'on donne dans le discours aux neuf espèces de mots que nous avons distinguées: or cet ordre, qu'il est si essentiel de connoître pour s'exprimer avec clarté et justesse, n'est pas toujours aisé à saisir, parce que le génie de cette langue diffère en deux points principaux de celui des langues

De là ce principe fondamental que nous avons établi (p 88.) que de deux substantifs dont l'un est *régissant* et l'autre *régi*: c'est le *régissant* qui marche ordinairement avant le *régi*, principe dont l'application est facile à tous les mots régissans et régis.

La seconde cause de différence vient de cette multitude d'auxiliaires et d'autres petits mots dont la langue Françoise est hérissée, mais dont elle ne peut se passer, afin d'exprimer les différens rapports que les Latins marquoient par de légères inflexions dans leurs mots, sans avoir besoin, comme nous, de les multiplier. L'auxiliaire *avoir* pour l'actif, l'auxiliaire *être* pour le passif, souvent la réunion de ces deux auxiliaires; le *que* conjonctif, les caractéristiques des personnes, *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, les négatifs divisés en deux mots, &c. sont tout autant de sources de confusion, d'embarras et de difficultés: inconvéniens ou qu'on n'avoit pas dans les langues anciennes, ou qu'il étoit du moins facile d'éviter. De là la nécessité où nous sommes, pour ne pas déchirer l'oreille par un cliquetis désagréable de sons, de préférer l'actif au passif; d'employer l'infinitif de préférence aux autres modes; de changer, selon les phrases, la place des caractéristiques des personnes; de mettre le verbe entre les deux mots négatifs; de ne pouvoir en bien des cas faire contraster les idées opposées qu'en masse, &c. ce qui établit un ordre différent dans la suite et l'enchaînement des mots, et, par conséquent, une construction fixe propre à la langue Françoise. Or cette construction est irrévocablement fixée, non seulement selon que les phrases sont interrogatives, impératives, ou expositives, mais même selon que chacune de ces espèces est affirmative, ou négative.

Il ne s'agit pas ici des règles de l'accord des mots entr'eux. Nous en avons parlé sous chaque espèce de mots, où ces règles nous ont paru mieux placées qu'elles ne pourroient l'être en tout autre endroit. Il s'agit seulement de la manière dont ils doivent figurer dans le discours.

Dans les phrases interrogatives avec affirmation, le sujet est un nom ou un pronom.

Si le sujet est un nom, voici l'ordre des mots: le nom, le verbe, le pronom personnel du même nombre et du même genre que le nom, l'adverbe, s'il y en a, le régime; ou si le verbe est à quelqu'un des temps composés, le pronom et l'adverbe entre l'auxiliaire et le participe, comme:

M. D, ira-t-il demain à Londres? Mlle. votre sœur aura-t-elle bientôt fini de lire ce livre? ces maisons ne seront-elles pas bientôt abattues?

Si le sujet est un pronom, le verbe commence la série, et tous les autres le suivent selon l'ordre que nous venons d'indiquer, comme: *viendrez-vous ce soir à la promenade? Aura-t-il bientôt fini de nous poursuivre avec un acharnement sans exemple?*

Dans les phrases interrogatives avec négation, c'est le même ordre; mais on place *ne* avant le verbe, et *pas* ou *point* après le verbe et le caractéristique de l'interrogation, ou dans les temps composés entre le verbe et le participe, comme: *votre frère ne viendra-t-il pas demain à Londres? n'aurez-vous pas bientôt fini votre ouvrage?*

Pour la place de *ne pas* ou *ne point*, lorsque le verbe est à l'infinitif, voyez p. 32.

Nous observerons ici que la langue Françoise a un avantage sur la langue Latine dans la manière d'interroger. En Latin, on est obligé d'avoir recours à une particule pour former l'interrogation, ou bien on est réduit à ne l'exprimer que par le ton de la voix; au lieu qu'en François on trouve cette expression dans le seul dérangement du caractéristique de la personne. *Aimera-t-il? sera-t-il aimé?*

toujours d'un grand prix, quand elles sont la récompense de nos bonnnes actions. César eût inutilement tenté de se rendre maître de Rome, s'il y eût eu de son temps des Fabius et des Cincinnatus. Voilà les phrases affirmatives. Les négatives ne diffèrent de cette construction, qu'en ce que *ne* se place toujours avant le verbe, et *pas* ou *point* après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le verbe, comme : *les louanges* ne *sont* pas *d'un grand prix, quand c'est la flatterie qui les donne ; César n'eût point tenté de se rendre* &c.

Voyez sur la place des pronoms en régime ce que nous avons dit chap. 4, art. 1, § 3.

Quoique l'ordre des mots soit fixé pour ces phrases, nous avons déjà vu qu'il éprouve dans certains cas des variations. C'est quelquefois la clarté, mais plus souvent l'harmonie qu'on consulte et qu'on suit : (voyez chap. 5, art. 2.) on le fait aussi par élégance, comme quand on transporte le régime avec ses dépendances avant le sujet et le verbe. En voici un exemple : *la justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre ;* ou lorsqu'on met le pronom *le*, en qualité de pure explétive, avant le verbe. Voilà pourquoi l'on dit : *il l'avoit bien prévu que ce haut dégré de grandeur seroit la cause de sa ruine.*

REMARQUE. Non seulement la clarté, mais même l'élégance et l'harmonie demandent que l'adjectif et les participes présent et passé avec leurs dépendances soient quelquefois placés avant le sujet et le verbe, comme : fidèle à sa parole, *Régulus quitta Rome et s'en retourna à Carthage ;* tout occupé du mal qu'il méditoit, *le monstre aux têtes diverses se dressa sur ses jambes,* et tournant sur lui-même *porta ses regards sur tous les points de l'horison.*

Les phrases sont simples ou composées : elles sont simples, quand elles ne renferment qu'un sujet et qu'un attribut ; comme : *vous lisez ; vous êtes prudent.* Elles sont composées, quand on compare plusieurs sujets à un attribut, ou plusieurs attributs à un sujet, ou plusieurs sujets et plusieurs attributs ensemble. Cette phrase, *Pierre et Paul sont heureux* est composée par deux sujets ; celle-ci, *Elmire est jolie, spirituelle et sensible,* l'est par trois attributs ; et cette autre *Céliane et Louise sont aimables et vertueuses* l'est par deux sujets et par deux attributs. La phrase simple ne renferme

qu'un jugement; la phrase composée en renferme autant qu'il y a de phrases partielles.

Une phrase peut être composée de plusieurs autres manières: elle peut l'être par le sujet, par le verbe, ou par l'attribut.

Elle l'est par le sujet, quand le sujet est restreint par une phrase incidente, comme: *Dieu qui est bon;* elle l'est par le verbe, quand le verbe est modifié par quelque circonstance de temps, d'ordre, &c. comme: *Dieu qui est bon n'abandonne jamais;* et elle l'est par l'attribut, quand cet attribut est modifié par un régime qui est lui-même restreint, comme: *Dieu qui est bon, n'abandonne jamais les hommes qui mettent sincèrement leur confiance en lui.*

Ces phrases simples et composées peuvent être liées à d'autres par une conjonction, comme: *quand on aime l'étude, le temps passe sans qu'on s'en apperçoive.* Ces deux phrases partielles n'en forment qu'une.

Règle Quand une proposition est composée de deux phrases partielles unies par une conjonction, l'harmonie et la clarté demandent ordinairement que la plus courte marche la première.

Quand les passions nous quittent; *nous nous flattons en vain que c'est nous qui les quittons.*

s'abandonner pour un temps au gré des vents et de la tempête.

La transposition du second membre de cette belle période avant le premier lui ôteroit sa clarté, son harmonie, et toute sa beauté.

Cette période n'a que deux membres. En voici une à quatre membres, où l'observation de la règle que nous avons donnée est encore sensible. Elle est du même orateur. *N'attendez-pas ici, Messieurs,*

1 *Que j'ouvre une scène tragique,*

2 *Que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées;*

3 *Que je découvre ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé;*

4 *Que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose a vos yeux les images de la religion et de la patrie éplorée.*

Ces quatre membres vont tous en croissant. Ils forment, dit l'Abbé Batteux, une pyramide qui a sa pointe et sa base, et qui réunit à la fois, la clarté, la variété, et l'unité. C'est une règle qu'on ne doit point donner plus de quatre membres à une période.

Les écrivains peu exercés dans l'art d'écrire manquent souvent à cette règle essentielle : nous pourrions en citer beaucoup d'exemples. Ils tombent aussi souvent dans un autre défaut, c'est, dans les longues phrases, de multiplier des expressions incidentes qui, par la place qu'elles y occupent, forment de paranthèses, et obscurcissent tellement le sens, qu'il faut beaucoup de temps et d'attention pour le bien saisir. Mais ce défaut est du ressort de l'*Art de bien dire.*

Telle est la construction grammaticale dans la langue Françoise, par rapport à l'ordre des mots. Que cette construction soit simple et naturelle, ou seulement usuelle, comme le veut M. du Marsais, peu importe. Il suffit de l'observer pour bien parler, et c'est-là l'essentiel.

ARTICLE II.

DES FIGURES GRAMMATICALES.

La construction dont nous venons de parler est celle qu'on nomme *directe* et *régulière*, parce que les mots

sont placés dans ces phrases selon l'ordre que nous avons indiqué. Mais cet ordre peut être altéré dans certains cas, et alors on dit que la construction est *indirecte* ou *irrégulière*. Or elle peut être irrégulière ou par *inversion*, ou par *ellipse*, ou par *pléonasme*, ou par *syllepse*; c'est ce qu'on appelle les quatre figures de mots.

§. I.

De l'Inversion, ou Hyperbate.

L'inversion est la transposition d'un mot dans une place autre que celle que nous lui avons assignée. C'est le dérangement de l'ordre naturel et ordinaire. L'inversion est donc un écart; mais cet écart n'a rien de vicieux, quand il n'empêche pas que celui qui parle ou qui écrit ne soit aisément et clairement entendu : quand il ajoute à la clarté, il devient loi. "Les inversions, dit du Marsais, doivent être
" faciles à démêler. L'esprit veut être occupé; mais
" d'une occupation douce et facile, et non par un travail
" pénible. Que l'inversion n'ôte donc jamais à l'esprit le
" plaisir de se savoir gré d'appercevoir le sens malgré la
" transposition, et de placer en lui-même, par un sim-

mer ou émouvoir, selon ses desseins, dans une armée, tant de passions différentes, celui qui ne sera pas maître des siennes? Dans les deux premières phrases les inversions sont peu sensibles, et néanmoins la conjonction *si* avec ce qu'elle amène est une véritable inversion, puisque selon l'ordre ordinaire elle devroit être à la tête de ces phrases. L'inversion est si sensible dans les deux dernières, qu'il est inutile de nous y arrêter.

Ces deux sortes d'inversions, quoique souvent employées dans tous les genres, ont néanmoins des destinations différentes : les premières sont plus propres au style élevé, et devroient lui être en quelque sorte réservées ; les secondes conviennent mieux au style simple, mais sans en être l'apanage exclusif.

Passons maintenant aux différentes espèces d'inversions.

1° On place très-bien après le verbe le nom qui le régit, comme : *tout ce que lui promet* l'amitié des Romains ; *M. de Turenne fait voir tout ce que peut, pour la défense d'un royaume,* un général d'armée qui s'est rendu digne de commander. FLÉCHIER.

2° On place très-bien avant le régissant le nom régi par la préposition *de* précédée d'un substantif, d'un adjectif, ou d'un verbe, comme : *c'est* d'un homme véritablement éclairé *que je vous parle ;* des fleuves François *les eaux ensanglantées* ; de tous les hommes *c'est le plus digne de pitié* ; d'une voix entrecoupée de sanglots, *ils s'écrièrent.*

3° On place encore très-bien avant le régissant le nom régi, quand il est précédé de la préposition *à*, comme : *sans doute* à ce discours *il ne s'attendoit pas ;* à tant d'injures *qu'avez-vous répondu ?*

REMARQUE. Mais le régime direct d'un verbe ne se transporte jamais avant le régissant. On en trouve néanmoins des exemples dans nos anciens poëtes, mais c'est une faute qu'on ne doit pas imiter. On ne peut plus dire : *par mille inventions* le public *on dépouille* ; *on doit cueillir le fruit, et non* l'arbre *arracher.*

4° On place aussi très-heureusement avant le verbe les propositions *après, dans, par, sous, contre,* &c. avec leur suite, comme : après ses prières accoutumées, *elle s'abaissoit jusqu'à son néant ;* dans un tel état de foiblesse et

même de nullité, *que pouvoit-il entreprendre ?* par la loi du corps je tiens *à ce monde qui passe*, & par la foi *je tiens à Dieu qui ne passe point ;* contre des assauts *si violens et si souvent répétés, il n'employoit que la patience et la modération ; c'est* sous M. de Turenne *que le grand Marlborough apprit l'art de la guerre*, &c.

5° On transporte aussi très-bien avant la phrase principale les cojonctions *quand, parce que, puisque, d'autant plus que, quoique, lorsque, soit que, tout que*, &c. avec la phrase qu'elles amènent. *Puisqu'il le veut, qu'il le fasse ; tout austère que paroît la vertu, elle n'en est pas moins attrayante.*

Par les exemples que nous avons donnés, on voit que l'inversion est commune à la prose et à la poésie, et que cette dernière n'a guère plus de privilèges que la première. Néanmoins les inversions, quoique de la même nature, y sont plus fréquentes, parce que plus l'esprit sera animé de passions fortes et de sentimens vifs, plus ils s'en permettra, même sans s'en appercevoir. L'enthousiasme ne peut s'assujettir à un ordre trop régulier. Mais si les inversions sont forcées ; si les règles de la langue sont violées, l'esprit est mécontent, et condamne le poëte. Nous pourrions en citer beaucoup d'exemples. Nous nous bornerons à deux.

première phrase le relatif *que* qui amène la phrase incidente *un million*, &c. se trouve séparé de son antécédent, *George*, par *vive ici puisque George y sait vivre ;* ce qui n'est pas permis en notre langue. La même faute se trouve dans la seconde phrase.

§. II.

De l'Ellipse.

L'ellipse est le retranchement d'un ou de plusieurs mots nécessaires pour rendre la construction pleine et entière. Pour qu'une ellipse soit bonne, il faut que l'esprit puisse suppléer aisément la valeur des mots qu'on a jugé à propos d'omettre. Elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle donne lieu à quelque équivoque, ou qu'elle jette de l'obscurité dans le discours.

L'ellipse doit son introduction dans les langues au désir qu'ont naturellement les hommes d'abréger le discours. En effet, elle le rend plus vif et plus concis, et lui donne par ces qualités un plus grand degré d'intérêt et de grâce. L'usage de l'ellipse est plus ou moins fréquent, selon les langues. C'est un effet du climat. Plus les hommes ont eu de vivacité et de feu, moins ils ont exprimé de choses, et plus ils en ont laissé à deviner. Pour arriver plus promptement à leur but, ils ont dû négliger des idées accessoires ; il leur a suffi d'exprimer fortement celles qui étoient essentielles au sens qu'ils avoient dans l'esprit. Les hommes, au contraire, qui ont moins d'imagination et plus de phlegme, ont dû manifester leurs idées avec le plus de circonstances, et les laisser, pour ainsi dire, sortir une à une. Aussi y a-t-il une grande différence sur ce point entre les langues de l'Orient et du Midi, et celles du Couchant et du Nord.

L'observation que nous avons faite sur l'inversion a lieu aussi pour l'ellipse : elle peut être plus ou moins sensible. On la soupçonne à peine dans cette phrase, *puissiez-vous être heureux !* quoiqu'elle y soit réellement, puisque c'est comme si l'on disoit, *je souhaite que vous soyez heureux*. Elle est plus sensible dans la réponse à cette phrase : quand viendrez-vous ? *demain*, c'est-à-dire, *je viendrai demain*. En voici quelques autres exemples. *Nous ferons la*

moisson à la mi-août, c'est-à-dire, *à la moitié du mois d'août*; *que vous a-t-il répondu? rien*, c'est-à-dire, *il ne m'a rien répondu*, &c. Comme dans le cours de cette grammaire nous avons eu soin de marquer les constructions où il y a ellipse, il est aisé de faire l'application du principe que nous venons d'établir.

L'homme de génie tire un grand parti de l'ellipse. En voici deux exemples pris dans Corneille. On dit à Médée *que vous reste-t-il? moi*, répond-elle. Ce *moi*, qui est pour *je me reste*, est sublime; il dit plus qu'un long discours. Dans un autre pièce, Prusias dit à Nicodème, *et que dois-je être? roi*, réplique Nicodème. Ce seul mot dit tout. Voilà du sublime, et du vrai sublime, qui n'auroit pas lieu sans l'expression elliptique.

Il y a donc ellipse dans les phrases par le retranchement ou d'un seul mot, ou de plusieurs mots, ou même d'une phrase entière. Pour que ces ellipses soient bien accueillies, voici la règle que donne du Marsais.

Règle. Les ellipses doivent être telles que celui qui lit ou qui écoute, entende si aisément le sens, qu'il ne s'apperçoive pas seulement qu'il y ait des mots supprimés dans ce qu'il lit, ou dans ce qu'on lui dit. Nous ajouterons, pourvu que ces ellipses soient reçues par l'usage.

au moins la légère incorrection qu'on peut avec raison relever dans le second membre ? Ce qui a fait dire à l'Abbé d'Olivet : " Ce qui rend l'ellipse non seulement excusable, " mais digne même de louange, c'est lorsqu'il s'agit, " comme ici, de s'exprimer vivement, et de renfermer " beaucoup de sens en peu de paroles : surtout lorsqu'une " violente passion agite la personne qui parle. Hermione, " dans son transport, voudroit pouvoir dire plus de choses " qu'elle n'articule de syllabes." Mais cette ellipse seroit généralement blâmée en prose et même en vers, si Hermione parloit de sang froid.

Voici deux autres exemples bien frappans de la différence des genres. La Bruyère a dit : *Si j'épouse, Hermas, une femme avare, elle ne me ruinera point ;* si une joueuse, *elle pourra s'enrichir* ; si une savante, *elle saura m'instruire* ; si une prude, *elle ne sera point emportée ;* si une emportée, *elle exercera ma patience* ; si une coquette, *elle voudra me plaire ;* si une galante, *elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer ;* si une dévote, *répondez, Hermas, que dois-je attendre de celle qui veut tromper Dieu, et qui se trompe elle-même ?* Les différentes ellipses de cette période, sont claires, et en quelque sorte nécessaires pour l'empêcher de languir par une répétition fastidieuse. D'où vient néanmoins qu'elles choquent ? C'est que l'usage, cet arbitre souverain en matière de langage, ne les autorise pas en prose, où elles ont quelque chose de trop brusqué, et par conséquent de désagréable. Mais ces ellipses n'auroient rien de choquant en poésie.

M. l'Abbé Delille a dit :

Le sol le plus ingrat connoîtra la beauté.
Est-il nu ? que des bois parent sa nudité :
Couvert ? portez la hâche en ces forêts profondes :
Humide ? en lacs pompeux, en rivières fécondes
Changez cette onde impure ; et, par d'heureux travaux,
Corrigez à la fois l'air, la terre et les eaux :
Aride, enfin ? cherchez, sondez, fouillez encore :
L'eau, lente à se trahir, peut-être est près d'éclore.

Quel est l'homme de goût qui oseroit blâmer cette ellipse ? Et néanmoins nous doutons qu'on l'a trouvât aussi heureuse en prose.

Quand aux ellipses, qui ont besoin d'un commentaire

pour être entendues, l'usage les rejette également en vers et en prose. Nous n'en donnerons que l'exemple suivant: on disoit autrefois, *et qu'ainsi ne soit*, pour dire *ce que je vous dis est si vrai, que*, &c. *pour preuve de ce que je vous dis, c'est que*, &c. expression bizarre, qui doit se prendre en sens contraire de celui qu'elle semble avoir; puisqu'elle est affirmative quant aux sens, et négative dans l'expression. Aussi l'usage l'a-t-il proscrite dans tous les genres. On la rejette également dans ce passage de Molière: *il est manifestement atteint et convaincu de cette maladie qu'on appelle mélancholie hypocondriaque:* et qu'ainsi ne soit, *pour diagnostic incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux*, &c, et dans ces vers du bon La Fontaine:

C'est le cœur seul qui peut rendre tranquille:
Le cœur fait tout; le reste est inutile.
Qu'ainsi ne soit, voyons d'autres états.

L'usage de l'ellipse est très-fréquent dans la langue Françoise, quoiqu'il l'y soit beaucoup moins que dans la langue latine, où, à cause de l'inflexion des cas, on a pu l'étendre sans inconvénient. Les livres, mais surtout la conversation en fourmille. Ce que nous avons dit suffit pour les faire connoître, et pour juger de leur bonté. Mais avant de passer au paragraphe suivant, nous devons

" y remédiant suffisamment." T. Corneille pensoit de même. Aussi cette ellipse est-elle généralement admise ; et St. Evremont n'a pas fait de difficulté de dire : *l'âme des femmes coquettes n'est pas moins fardée que leur visage.*

Nous n'avons pas besoin de prévenir que l'ellipse d'un mot régissant est mauvaise, toutes les fois que rien n'annonce ou n'indique ce mot. Telle est cette ellipse dans Molière:

Eh bien ! vous le pouvez, et *prendre* votre temps.

il faut nécessairement *vous devez prendre.*

§. III.

DU PLÉONASME.

Le pléonasme est le contraire de l'ellipse. C'est en général une surabondance dans l'expression. Comme l'interjection, il ne sert qu'à remplir le discours, et n'entre pour rien dans la construction des phrases, dont on entend également le sens, qu'il y ait de ces mots surabondans, ou qu'il n'y en ait pas.

Pour qu'un pléonasme soit bon, il faut qu'il soit autorisé par l'usage : et l'on peut dire en général que les seuls pléonasmes qui le soient, sont ceux, ou qui donnent plus d'énergie au discours, ou qui marquent d'une manière plus claire le sentiment intérieur dont on est affecté. D'où il suit qu'on peut distinguer deux sortes de pléonasmes ; l'un qui ne porte que sur l'expression, et l'autre qui porte en même temps sur le mouvement intérieur de l'âme.

Le premier a lieu par l'addition d'une explétive dont la construction pourroit se passer.

Nous avons déjà remarqué que *moi*, *vous*, *même*, *en*, &c. sont souvent des mots purement explétifs. On a dit : *avant que de parler prenez*-moi *ce mouchoir ; faites les*-moi *les plus laids que l'on puisse ; il* vous *la prend et l'emporte ; j'irai moi*-même ; *c'est lui*-même ; *je m'*en *retourne ; il s'en va ; voler en l'air ; les pierres tombent* en bas ; *qu'est-ce que c*'est ? &c. Ces façons de parler doivent être admises, quoiqu'elles soient composées de mots redondans et quelquefois combinés d'une manière qui ne nous paroît pas régulière : et la raison en est qu'elles sont autorisées par l'usage qui, dans toutes les langues, a force de loi.

C'est d'après ce principe que l'Académie veut qu'on conserve l'exlétive *y* dans cette phrase où elle est absolument



...jours une rai
timent de l'Acad
et quelques autr
au verbe qui les
j'empêcherai *bie*
garde *qu'il* ne *vo*
sens : nous avons
et qu'elle n'a dans
On peut mettre
ces mots *enfin*, *se*
qu'avec un peu d'
reconnoître.

La seconde esp
essentiel et plus rai
rieur, et donne ains
Il consiste ordinaire
et quelquefois dans
même idée, mais e
L'impression du sent
rable, et c'est pendant
ces mots qui font c
passe en nous, nous
C'est pour cette rai
de parler : *s'il ne veut*
moi ; *il lui appartien*
fait ; je l'ai entendu
C'est pourquoi Raci
Troie où je cours ?

les admet, parce qu'ils ont quelqu'une des qualités que nous avons dit être essentielles à cette espèce de figure.

Mais l'usage et le goût rejettent également tous ceux qui ne sont qu'une pure répétition de la même idée, et qui, au lieu de donner de la force ou de la grâce au discours, ne font que le rendre lâche et traînant. Telles seroient ces expressions: *s'entr'égorger les uns les autres; engagemens réciproques de part et d'autre; cadavres inanimés; tempête orageuse; il est vrai de dire que, &c.* Telle est la phrase de M. Bossuet dont nous avons parlé (chap. V. art. II.). Voici un pléonasme de ce genre qui est assez fréquent. Nous l'avons trouvé dans un petit écrit sur la révolution Françoise. *Dans le principe, pour déconcerter et faire trembler les factieux, on* n'*auroit* eu seulement qu'*à se montrer: seulement* est inutile, puisque *ne que* en a la signification.

§. IV.

DE LA SYLLEPSE OU SYNTHÈSE.

La syllepse a lieu toutes les fois qu'on fait figurer un mot plus avec l'idée qu'on a qu'avec le mot auquel il se rapporte. Cette figure ne porte ordinairement que sur le nombre des noms; mais elle a lieu aussi quelquefois, quoique rarement, relativement au genre.

Les nombres cardinaux sont une source d'expressions synthétiques. Il y a synthèse dans ces sortes de phrases: *il est onze heures; l'an mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-neuf.* Quand on s'en sert on veut seulement marquer un temps précis, c'est-à-dire, la onzième heure, et la mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-neuvième année. Aussi est-ce là ce qui occupe uniquement l'esprit: on ne fait attention ni au genre, ni au nombre des mots *heure* et *an*. C'est une manière abrégée de s'exprimer, et cette raison a suffi pour la faire adopter. Mais il n'en est pas ainsi des adjectifs et des pronoms qu'on mettroit à un genre différent du substantif auquel ils se rapportent. L'expression n'y gagne ni énergie ni briéveté. C'est la raison pour laquelle nous avons rejetté l'opinion de Vaugelas, au sujet du substantif *personne.* Ces sortes d'expressions ne peuvent être reçues, qu'autant qu'elles sont autorisées par l'usage.

Mais il y en a d'autres qui, non seulement donnent plus d'énergie au discours, mais qui ont l'avantage en même

temps de réveiller l'attention et de frapper plus fortement l'imagination. En voici un exemple tiré de Racine:

> Entre *le peuple* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
> Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
> *Comme eux,* vous fûtes pauvre, et, *comme eux* orphelin.

La régularité de la construction demanderoit *comme lui*, puisque ce pronom se rapporte au mot *peuple*. Mais le poëte oublie qu'il a employé ce mot. Plein de son idée, il ne voit que les pauvres et les orphelins en général, et c'est sur ces êtres si intéressans qu'il porte toute son attention. *Comme eux* est donc la seule expression qui lui convienne, parce qu'il n'y en a pas d'autre qui réponde aussi bien à l'idée et au sentiment qui l'occupent. Dans ce cas, l'emploi de la syllepse est très-heureux.

On peut appliquer ces observations à ces passages de Mézengui, celui des derniers écrivains de Port-Royal dont le style est le plus châtié et le plus propre à servir de modèle à tous ceux qui se proposent d'écrire. *Moïse eut recours au Seigneur, et lui dit: que ferai-je* à ce peuple? *bientôt* ils *me* lapideront; *Jéthro dit à Moïse: réservez-vous pour apprendre* au peuple *les ordonnances et les loix de Dieu, et* les *instruire de ce qu*'ils doivent *faire*. Le sub-

§. I.

Des Disconvenances Grammaticales.

Il y a disconvenance dans le discours, quand les mots qui composent les divers membres d'une phrase ou d'une période ne conviennent pas entr'eux, soit parce qu'ils sont construits contre l'analogie, ou parce qu'ils rassemblent des idées disparates, entre lesquelles l'esprit apperçoit de l'opposition, ou ne voit aucun rapport.

Les disconvenances grammaticales sont plus fréquentes qu'on ne le pense communément. On en trouve dans les meilleurs auteurs. Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas d'entrer dans de grands détails. Nous sommes forcés de n'indiquer que les plus frappantes.

Il y a disconvenance entre les deux membres d'une période sous le régime d'un même verbe, quand le premier étant négatif, on sous-entend affirmativement ce verbe dans le second, comme: *notre réputation* ne dépend pas *des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons.* Il falloit pour éviter la disconvenance, ou répéter le verbe *dépend* après *mais*, en ajoutant le pronom *elle*, ou dire si l'on veut éviter cette répétition qui fait languir le discours; *notre réputation dépend, non des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons.*

Il y a aussi disconvenance entre les deux membres d'une phrase, quand le premier étant à l'indéfini, on met le second au défini. Cette disconvenance se trouve dans ce passage de Despréaux. *Le secret, en contant une chose absurde, est de* s'énoncer *d'une telle manière, que* vous fassiez *concevoir au lecteur, que* vous *ne* croyez *pas* vous-même *la chose que vous contez.* Il falloit, pour éviter la disconvenance, dire, *le secret, lorsque vous contez une chose absurde, est de vous énoncer &c.* ou beaucoup mieux. *le secret, en contant. . . . qu'on fasse concevoir qu'on croit soi-même ce que l'on conte,* ou plus simplement *qu'on le croit soi-même.*

Il y a encore disconvenance entre les deux membres d'une phrase, quand le premier étant affirmatif, on le joint au second par la conjontion *ni.* Despréaux a fait cette faute quand il a dit:

Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.

la régularité de la construction demandoit *et:* mais cette faute lui est ordinaire : en voici deux autres exemples.

Un païen converti, qui croit un Dieu suprême,
Peut-il être chrétien qu'il *n*'aspire au baptême;
Ni le chrétien en pleurs être vraiment touché,
Qu'il ne vienne à l'église avouer son péché?

et ailleurs:

Est-il quelque vertu dans les glaces de l'ourse,
Ni dans ces lieux brûlés, où le jour prend sa source,
Dont la triste indigence ose encore approcher?

Despréaux pensoit sans doute que le sens négatif de ces phrases exigeoit l'emploi de *ni*.

Le même auteur a manqué encore à l'exactitude qui le caractérise, quand voulant exprimer une opposition entière que le sens demandoit, il a employé deux mots dont l'opposition est incomplète. Il a dit :

La mesure est toujours *trop longue* ou *trop petite*.

C'est une faute, parce que l'opposé de *long* est *court*, et que celui de *petit* est *grand*.

Une disconvenance non moins choquante, c'est lorsqu'un mot, qui doit se rapporter à un seul objet, est pris dans

suivante ; *cette histoire achevera de désabuser ceux qui méritent de l'être.* On sous-entend *désabusés* dans le dernier membre ; et c'est *désabuser* qui est exprimé dans le premier. La langue Françoise rejette cette construction.

Il y a encore disconvenance entre les deux membres d'une période, quand dans le premier on a employé un participe avec le genre masculin ou féminin, et qu'on le sous-entend dans le second, quoiqu'il doive y figurer avec un genre différent. On la trouve dans ce vers de Racine :

Sa réponse est dictée, ainsi que son silence.

Dans ce cas, la délicatesse de la langue Françoise exige que l'ellipse soit du même mot au même genre.

Ceci ne contredit pas ce que nous avons dit sur le sentiment de Vaugelas, à l'occasion des phrases comparatives. Ici il y a réellement deux phrases, dont chacune doit avoir le participe au genre du nom qui lui sert de sujet ; au lieu que dans les phrases comparatives, les deux objets comparés sont tellement unis par l'adverbe comparatif et la conjonction *que*, qu'ils ne forment qu'une seule et même phrase. Il n'y a donc qu'un sujet, et par conséquent l'adjectif ne doit s'accorder qu'avec ce sujet. D'ailleurs, quand il y auroit quelque légère contradiction, ce ne seroit pas une raison pour étendre cette disconvenance aux phrases comparatives, qui sont consacrées. Si l'on nous en demande la raison, nous répondrons comme l'abbé d'Olivet, dans un cas à peu près semblable, qu'on aille la demander à l'usage.

Mais les disconvenances les plus ordinaires, surtout dans les pays étrangers, sont celles qui ont leur origine dans l'emploi vicieux des temps des verbes unis par une conjonction ou un pronom relatif à un membre de phrase qui précède.

Il y a une disconvenance de ce genre dans l'emploi de l'infinitif qui ne se rapporte pas au sujet, ou du moins au régime du verbe principal. En voici un exemple dans cette phrase : *qu'ai-je dit, qu'ai-je fait, qu'ai-je même tenté de faire, pour venir insulter à mon malheur, et me traiter avec une cruauté sans égale ?* Il est de toute évidence que *pour venir* se rapporte à une seconde personne dont il n'est point parlé, et qui est par conséquent vague. La régularité de la construction exigeoit *pour que vous veniez.* Des grammairiens veulent que dans ce cas on ne puisse faire rapporter l'infinitif qu'au sujet ; mais nous avons prouvé ailleurs

qu'on peut aussi le faire rapporter à un régime, lorsqu'il n'y a point d'équivoque à craindre.

Une autre disconvenance, plus sensible encore, est celle qui a lieu, lorsqu'on sous-entend le verbe après le *que* qui sert à la comparaison, quand ce verbe doit être à un temps différent, comme : *on en* ressentit *autant de joie* que *d'une victoire complète dans un autre temps.* L'ellipse de cette phrase est vicieuse : il falloit dire, *on en* ressentit *autant de joie* que *dans un autre temps* on en auroit ressenti *d'une victoire complète.*

L'emploi des différens temps du prétérit est une autre source de disconvenances. En voici deux exemples. *Il regarde votre malheur comme une punition du peu de complaisance que vous* avez eue *pour lui dans le temps qu'il vous* pria &c. Le prétérit indéfini *avez eue* est une faute : il ne peut pas se construire avec *il pria* prétérit défini, qui marque qu'il s'agit d'un temps entièrement écoulé et dont il ne reste plus rien ; l'analogie exigeoit *que vous eûtes.*

La faute contraire a lieu dans ce vers de Racine :

Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté.

Parce que l'action dont il s'agit, quoique passée, ne vient que de se passer, et que par conséquent il n'y a point l'intervalle

veaux philosophes assurent *que la couleur* est *un sentiment de l'âme ;* mais qu'il faut dire : *les nouveaux philosophes* veulent *que la couleur* soit *un sentiment de l'âme.*

Disons-le, cette difficulté sera insurmontable pour eux, si leurs instituteurs ne leur font pas connoître à fond le génie de la langue Françoise, et s'ils se bornent, dans leurs leçons, comme ce n'est que trop ordinaire, à leur apprendre le jargon habituel de la conversation, en mettant sous leurs yeux, et en leur faisant répéter des dialogues aussi dépourvus de pensées que de style, et dont l'insipidité ne choque pas moins la raison que le goût. C'est une vérité dont je suis convaincu depuis plus de douze ans.

Le désir de connoître l'Angleterre, et d'y étudier les mœurs et le caractère de ses habitans me décida à cette époque, à faire un voyage à Londres. Le hasard m'y fit faire connoissance avec un littérateur, maître de langue, qui y jouissoit d'une grande célébrité, et qui, par ses talens en plus d'un genre, avoit des liaisons avec tout ce qu'il y a de gens de lettres dans cette ville. Nous parlâmes souvent de la beauté de la langue Françoise dont il avoit la prétention de connoître parfaitement les principes ; mais dans la discussion, nous ne fûmes que très-rarement d'accord. Dans une de ces conversations, il me dit : voilà un ouvrage que j'ai fait imprimer en quatre langues ; j'exige que vous me disiez franchement ce que vous pensez de mon style. Je le lui promis, quoiqu'avec peine, n'ignorant pas que rien n'est plus chatouilleux que l'amour-propre, et qu'on est presque toujours sûr de le blesser, lorsqu'on combat des prétentions, quelque honnêteté et quelque ménagement qu'on mette dans sa conduite. Je tins parole, et deux jours après je lui portai mes remarques sur plus de deux cents passages, dont non seulement le style n'étoit pas supportable, mais dans lesquels les règles les plus essentielles de la langue étoient violées. En voici quelques-uns sur l'emploi des temps.

Si tu seras *sage, tu ne* tomberas *pas dans l'erreur.*

Si tu en agiras *comme elle, la roue de la fortune* aura *des vilains pieds de paon.* (p. 179)

Ces futurs *tu seras,* et *tu en agiras* sont des disconvenances, parce qu'on n'emploie pas le futur après *si* mis pour *supposé que.* (Voyez Chap. V. Art. 4. §. 1.) Cette faute est très-ordinaire en Angleterre, et dans les pays étrangers.

Quand votre révérence commença *ce matin son sermon, j'ai cru être endormie.* (p. 127).

Le prétérit défini *commença* est une faute, puisqu'on suppose que le jour n'est pas encore écoulé. (Voyez Chap. V. ibid.)

Je vous écrivis à cette occasion, vous recommandant sérieusement de ne point trahir ma confiance, afin que ceux qui blamèrent *mon choix, certainement parce qu'ils vous connoissoient mieux,* n'eussent *cause de m'insulter pour cela.*

Le prétérit défini *blamèrent* est une disconvenance. L'analogie demandoit le plus-que-parfait *avoient blamé.* (Voyez ibid).

En effet, je crois *que la langue, sans l'assistance de la cervelle,* puisse elle *aussi dire ce qu'il faut.* (p. 289.)

Cette phrase n'est ni Françoise ni intelligible. Et d'abord, elle est affirmative et exprime quelque chose de positif, *je crois.* L'analogie demande donc que le verbe régi par la conjonction *que* soit à l'indicatif. (Voyez Chap. V. Art. 4. §. 4.) D'où il est clair que le subjonctif *puisse* est une faute; il falloit *peut.* 2° Le pronom *elle* après *puisse* n'a point de sens. 3° Enfin, *de sa cervelle* est une expression impropre et ridicule: il falloit *de son cer-*

Il peut y avoir amphibologie dans le discours de différentes manières. Nous ne parlerons ici que des principales.

1° Il y a amphibologie par le mauvais emploi des temps des verbes. En voici un exemple dans Racine pour le présent de l'infinitif :

> Qu'ai-je fait, *pour venir* accabler en ces lieux
> Un héros sur qui seul j'ai pu tourner les yeux ?

Pour venir fait amphibologie, parce qu'on ne sait s'il doit se rapporter à la personne qui parle, ou à la personne à qui l'on parle : puisqu'il se rapporte à Alexandre, Axiane devoit dire, *pour que vous veniez.*

Dans le même auteur pour le participe présent :

> Par un indigne obstacle, il n'est point retenu,
> Et *fixant* de ses vœux l'inconstance fatale,
> Phèdre, depuis long-temps, ne craint plus de rivale.

Fixant, lorsqu'on lit le second vers, paroît se rapporter à Thésée, et ce n'est qu'au troisième qu'on s'apperçoit qu'on doit le rapporter à Phèdre. Cette amphibologie à la vérité n'est que pour un moment, puisque la force du sens la lève bientôt ; mais elle est réelle, et cela suffit. Il falloit dire, *et depuis long-temps Phèdre, fixant l'inconstance de ses vœux, ne craint plus de rivale.* Nous savons bien que beaucoup de personnes justifient ces vers par la contrainte de la versification : mais excuseront-elles pour la même raison, ceux qui suivent ?

> C'est ce qui, l'arrachant du sein de ses états,
> Au trône de Cyrus lui fit porter ses pas,
> Et, du plus ferme empire ébranlant les colonnes,
> Attaquer, conquérir, et donner les couronnes. RACINE.

Le premier participe présente un sens clair, il se rapporte sans équivoque *à la gloire qui arrache Alexandre* ; mais la construction fait également rapporter le second *à la gloire*, quoiqu'il se rapporte à Alexandre lui-même. C'est véritablement dans ces sortes de constructions où un participe ne peut en aucune manière se rapporter à un nom en régime. " La poésie, dit l'Abbé d'Olivet, ne connoît au-
" cune sorte de beauté en faveur de laquelle il puisse
" être permis de donner la plus légère atteinte à la clarté
" du discours."

Dans le même auteur, pour le gérondif :

> Mes soins en apparence épargnant ses douleurs,
> De son fils, *en mourant*, lui cachèrent les pleurs.

En mourant fait ici un amphibologie d'autant plus forte qu'il est presqu'impossible de la démêler. Car est-ce à Clodius ou à son fils qu'il se rapporte ? C'est ce que rien n'indique.

Mais en voilà assez sur cette source d'amphibologies.

2° Il y a souvent amphibologie dans le discours, lorsque les prépositions qui, avec leur régime, expriment une circonstance, ne sont pas rapprochées, autant qu'il est possible, du mot dont elles expriment cette circonstance.

Aux exemples que nous en avons rapportés, p. 321 nous en ajouterons deux autres.

Les maîtres qui grondent toujours ceux qui les servent avec emportement, *sont les plus mal servis.*

Ces mots *avec emportement* exprimant cette circonstance du verbe *grondent*, devoient le suivre immédiatement; au lieu que par la place qu'ils occupent, il semble l'exprimer du verbe *servent*.

Le second exemple est pris dans Racine. Il a dit :

> Du fruit de tant de soins *à peine* jouissant,

contre son créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avoit reçus, pour l'offenser.

Pour l'offenser est amphibologique, parce que se trouvant placé après *il en avoit reçus*, il semble s'y lier, et par conséquent la phrase paroît dire, *l'homme avoit reçu des avantages pour offenser Dieu :* ce qui n'est pas le sens de l'auteur ; il falloit donc placer *pour l'offenser* après *employer.* Vaugelas a condamné une phrase à-peu-près du même genre, quoique l'amphibologie y soit *moins* sensible. *L'orateur arrive à sa fin, qui est de persuader*, d'une façon toute particulière, *&c.* " L'intention de celui qui parle ainsi, dit-il, est " que ces mots, *d'une façon toute particulière*, se " rapportent à ceux-ci, *arrive à sa fin* ; et cependant " comme ils sont placés, il semble qu'ils se rapportent à " *persuader.* Il faudroit donc dire, *l'orateur arrive d'une* " *façon toute &c.* et l'on a beau mettre une virgule après " *persuader*, elle ne sert de rien pour l'oreille ; et quoi- " que pour la vue, elle serve de quelque chose....si est-ce " qu'elle n'est pas suffisante de lever entièrement l'équi- " voque."

Dans l'emploi de la conjonction *et*, il y a souvent équivoque.

T. Corneille en a trouvé une dans cette phrase*: pour réussir il employoit* l'artifice, et l'adresse *qu'il mettoit en usage le faisoit venir à bout de beaucoup de choses* ; parce que la conjonction *et* joignant *artifice* avec *adresse*, ces deux mots paroissent être le régime du verbe précédent, quoiqu'il n'y ait que le premier qui le soit, et que le second soit le sujet de l'autre phrase. L'Académie a consacré cette décision en blâmant cette autre phrase, *je condamne* sa paresse, et les fautes *que sa nonchalance lui a fait faire en beaucoup d'occasions, m'ont toujours paru inexcusables.* " A la vérité, dit T. Corneille, d'après le " P. Bouhours, l'esprit ne s'y trouve pas long-temps em- " barrassé ; mais comme on ne parle que pour se faire en- " tendre, il seroit à souhaiter que dans le discours il n'y " eût jamais ni ambiguité, ni équivoque—et que chaque " mot d'une période fût si bien placé qu'on n'eût pas be- " soin d'interprète, ni même de réflexion pour en démêler " le sens." Aussi le P. Bouhours a-t-il condamné cette phrase, *vous me commandez d'approcher de vous avec*



y ajouterons les
hours : *Scipion*
tout le reste—T
assiéger Carth
Hongrois envoy
ennemis qu'ils ta
ces phrases. Da
porte selon la con
de l'auteur soit d
conde, parce que
ennemis, il sembl
taillés en pièces, e

César voulut p
grandes richesses
roit partager la g
et *lui* sont équivoq
paroissent se rappor
Crassus.

Tout le monde co
M. le premier Prési
tion du Tartuffe. C
en fait tout le sel.
Tartuffe : mais M.
qu'on le *joue*.

Les pronoms possessif
dante. Et qu'on ne c
les auteurs médiocres ;

Il y a une amphibo

Il semble, en lisant ces vers, que le pronom possessif *ses*, et le pronom personnel *lui* se rapportent à Gilotin. Mais non : Despréaux fait rapporter ces pronoms au *prélat* dont il est parlé dans la phrase précédente : c'est ce qu'on découvre par le sens, parce qu'il s'agit seulement des partisans et de la maison de ce dernier.

L'aimable M^de^ de Sévigné a fait un fort heureux emploi de cette amphibologie, pour donner un coup de pinceau de plus au charmant tableau qu'elle avoit fait de Mlle de Ludre. *Elle a été plongée dans la mer, la mer la vue toute nue, et sa fierté en est augmentée ; j'entends la fierté de la mer, car pour la belle, elle en étoit fort humiliée.*

Ayant dans le cours de cette grammaire parlé souvent des occasions où la place d'un mot peut donner lieu à l'équivoque, nous ne citerons pas d'autres exemples : ce que nous venons de dire suffisant pour convaincre qu'il n'est rien de si difficile que de bien parler François. La clarté, ne cessons pas de le dire, est si essentielle à notre langue qu'on est quelquefois forcé de changer des phrases qui n'ont rien d'irrégulier dans leur construction, comme : *je regarde votre amitié comme le plus grand* des avantages *que vous puissiez me faire* ; parce que la méchanceté peut en tirer parti pour supposer à quelqu'un un sens qu'il n'a jamais eu en vue. Que de traits nous pourrions en rapporter, si nous ne nous étions pas fait une loi de ne rien insérer qui puisse contribuer à faire naître ou à entretenir le penchant qui ne porte que trop à la malignité ! Quant aux calambours qui ne portent que sur des équivoques, nous n'avons autre chose à en dire que ce qu'en dit le bon la Fontaine :

Dieu ne créa que pour les sots
Les méchans diseurs de bon mots.

CHAPITRE XI.

DES GALLICISMES.

Nous avons dit au commencement du chapitre précédent, qu'il y a des principes généraux communs à toutes les langues ; parce que les langues étant le produit nécessaire de la nature de l'homme et de celle des choses, les mêmes résultats doivent en bien des points avoir eu lieu dans tous les temps et dans tous les pays, quel qu'en soit

la grammair

Il est esse
n'importe dan

Mais il y a
des exceptions
tiennent princ
quelques autre
exceptions por
manière de les
idiotisme, et ce
particulière de

Ces idiotismes
logue à cette lang
mes, *germanism*
qu'ils appartienn
l'Allemande, à l'

Le gallicisme e
lière à la langue F
les autres langue
peut se trouver 1°
l'association de plu
gure ; 4° dans la co

Développons ce
trer en matière, no
première, c'est que
tant sujet est princip
Suard, de l'Académi
ne doit pas s'att

ARTICLE I.

Des Gallicismes dans le Sens d'un Mot simple.

Il y a *gallicisme* dans le sens d'un mot simple, quand ce mot, étant commun à plusieurs langues, a pris dans la nôtre une signification particulière, et éloignée du mot primitif.

On trouvera un gallicisme de ce genre dans l'extension que nous avons donnée au mot *sentiment :* ce mot dérivé du primitif Latin *sentire* a passé dans les langues modernes, mais avec des nuances d'acception particulières à chacune d'elles. En Italien, *sentimento* exprime deux idées différentes ; 1° l'opinion qu'on a sur un objet, ou sur une question ; 2° la faculté de sentir. En Anglois, *sentiment* n'a que le premier de ces deux sens. En Espagnol, *sentimiento* signifie *souffrance*, acception que le mot primitif a quelquefois en Latin.

En François *sentiment* a les deux acceptions de l'Italien, mais avec cette différence que dans la dernière il a beaucoup d'extension. Non seulement il désigne généralement en François toutes les affections de l'âme, mais il exprime plus particulièrement la passion de l'amour. En voici un exemple : *son* sentiment *est si profond que rien au monde ne peut la distraire des objets qui servent à le nourrir*. Si l'on traduit cette phrase dans toute autre langue, en conservant le mot *sentiment*, on fera un *gallicisme*. On en fera également un, en employant ce mot dans la traduction des phrases suivantes : *c'est un homme à* sentiment ; *voilà du* sentiment ; *il y a du* sentiment *dans cette pièce ; il est tout âme, tout* sentiment ; parce qu'il y est pris dans une acception vague, pour tout ce qui tient à la faculté de sentir. Aussi Sterne en a-t-il fait un en donnant à son voyage le titre de *sentimental :* mot que les François n'ont pas manqué de réclamer, et de faire passer dans leur langue, parce qu'il est parfaitement analogue à l'acception qu'ils ont donnée au mot *sentiment*.

Le mot *finesse* signifie en François, *qualité de ce qui est délié, délicatesse d'esprit*, ou *ruse et artifice*. Les Anglois n'ayant pas ce mot dans leur langue, l'ont adopté dans cette dernière acception. *Finezza* signifie en Italien *politesse*, et *fineza* en Espagnol a le sens de *beauté, perfection*.

... de la C...
signifie : *la bra...*
perdue dans not...
dégénération de...
gnée de sa signi...
nérale dont nou...
commerce d'amo...
timent. Aussi c...
appliqués aux fer...
sons, *c'est une f...*
coup de galanterie...
les trois autres lan...

Il y a une infinit...
auteurs dans le styl...
de Sévigné et la Fo...
pleines mains.

Il y en a deux da...

Qui veut êt...

Le mot *méchant* a...
méchant ne peut se d...

La frivolité et les ...
introduit de vrais galli...
Ils ont fait passer de...
gnées du sens primitif...
rions en citer une in...
nerons aux acceptions...
aux mots *honnête, hon...*
nable...

il me faut un cheval de service, et je n'en saurois avoir un, tant soit peu raisonnable, *à moins de soixante pistoles.*

Et la Fontaine :

> Le porc à s'engraisser coûtera peu de son ;
> Il etoit, quand je l'eus, *de grosseur raisonnable.*

Les mots *persifllage*, *tracasserie*, *espèce*, *petit-maître*, *petites-maisons*, &c. nous offriroient des remarques et des citations semblables ; mais tout ce que nous pourrions dire ne seroit pas d'une grande utilité. Les étrangers ne peuvent acquérir une parfaite connoissance de ces gallicismes que par une étude approfondie de la langue, et par une longue habitude de vivre avec des personnes qui parlent bien. Le grand monde a donné cours à ces acceptions, et c'est à l'heureux emploi qu'on en fait qu'on reconnoît les personnes qui y ont vécu. Mde. de Sévigné fourmille de ces gallicismes qui donnent à ses lettres un charme et une grâce inexprimable.

Nous avons nous-mêmes ouï dire à un étranger qui parloit bien la langue Françoise : *cette femme a été* une courtisane *bien adroite.* Il croyoit bien s'exprimer, parce qu'on dit : *un courtisan habile. Courtisan* et *homme du monde* se prennent toujours en bonne part : mais *courtisane* et *femme du monde* signifient *une femme publique.*

Nous avons tout lieu d'espérer que ces difficultés s'évanouiront bientôt pour les étrangers. Les émigrés, épars sur toute la surface du globe, y ont porté une grande connoissance de leur langue, les expressions de la bonne compagnie, et les grâces d'une conversation vive, fine et legère. Quel dommage que M. de Rivarol ait renoncé au projet de publier le dictionnaire dans lequel il s'étoit proposé de marquer toutes les expressions idiomatiques qui embarrassent le plus : il en avoit pris l'engagement solennel ; et les grands talens de cet écrivain profond et ingénieux, et le goût qui, en général règne dans ses ouvrages, étoient un sûr garant que l'attente du public n'eût pas été trompée. Les étrangers n'auroient plus eu à craindre de confondre les expressions que le bon ton avoue avec celles qu'il rejette et proscrit : inconvénient qu'il ne leur est pas facile d'éviter ; parce que le dictionnaire de l'Académie n'a pas toujours, avec assez d'exactitude, fait ressortir cette distinction ; et que les maîtres de langue ne manquent

le substantif étant
la muette. (voy.
la grammaire est
est de même de *la*
contraction du tor

DES GALLICISM

Il y a souvent des
lorsqu'un mot chan
de place. Nous av
adjectifs qui, mis av
des idées différentes,
ce sujet. Parmi nos
sont fixes et les autr
inhérente au fond de
place de l'épithète qu
se faire une foule d'ex
que de la place que l'
d'un *bon homme* à un *h*
à une *nouvelle certai*
forment de vrais gallici
sens naturel et primitif
peu de rapport, ou qui
Il ne faut pas confond
tent et semblent se reno

perd sa signification par son association avec les pronoms *nous* et *vous*, comme: *nous autres*, *vous autres*. Gresset a dit: vous autres *fortes têtes*, vous voilà. Il y a deux gallicismes dans ce peu de mots, *vous autres* et *vous voilà*. Ce dernier se reproduit dans une infinité de phrases. On dit: le voilà *bien*; nous voilà *quittes*; *ne* nous voilà *pas mal*; voilà *parler*, cela, &c. *A cela près*, pour excepté *cela*, est encore un gallicisme. A une grande vanité près, *les héros sont faits comme les autres hommes*. L'emploi des prépositions fournit beaucoup de ces gallicismes.

ARTICLE III.

Des Gallicismes dans l'Emploi d'une figure.

Les gallicismes de figures sont très-nombreux. On doit les attribuer, en général, aux usages observés du temps de l'ancienne chevalerie: temps heureux où l'amour pour la religion, la fidélité aux souverains et le respect pour le beau sexe formoient le fonds des mœurs et produisoient une foule de héros. Ces preux chevaliers, dont la plume élégante et facile de M. le comte de Tressan nous a tracé le caractère d'une manière si intéressante, aimoient dans un temps de paix les exercices, ou qui leur retraçoient l'image de la guerre, ou qui entretenoient la vigueur du corps. C'est dans les tournois, à la chasse et au jeu de paume, qu'ils aimoient à déployer leur adresse et leurs forces. De là une foule d'expressions figurées qui, d'abord consacrées à ces exercices particuliers, ont ensuite été appliquées à différens objets.

C'est des tournois que nous vient cette expression, *rompre en visière à quelqu'un*, pour *attaquer et contredire quelqu'un avec aigreur et avec emportement sur ses opinions*, *ses prétentions*, &c. parce qu'il n'étoit pas permis dans les joûtes et dans les tournois de frapper la visière de son adversaire. Le mot *rompre* a donné lieu à bien des gallicismes. Cette expression: *elle lui a donné dans la visière*, pour *elle lui a inspiré de l'amour* doit avoir la même origine.

C'est de la chasse que nous viennent ces expressions: *être à bout*, *à bout de voie*, &c.

C'est du jeu de paume que sont tirées celles-ci: *servir sur les deux toits*; *donner dans le travers*; *friser la corde*; *il me la donne belle*; *vous me la baillez bonne*; *empaumer une affaire*, *quelqu'un*, &c.

Nous devons néanmoins observer que ces sortes de gallicismes ne s'emploient guères que dans la conversation familière : ils donneroient au style un ton plat et bourgeois. Nous pourrions en rapporter beaucoup d'exemples : mais on ne manqueroit pas de nous supposer des intentions indignes de notre façon de penser.

Outre ces gallicismes dont l'origine est connue, il y en a une infinité d'autres dont il est difficile, et peut-être même impossible de rendre raison. Nous en avons tiré le plus grand nombre des verbes qui sont d'un usage plus ordinaire, tels que ceux-ci : *être, avoir, faire, aller, venir, entrer, sortir, gagner, perdre, porter,* &c. On dit : *être au fait d'une intrigue ; il s'est tué ; elle s'est vu mourir ; elle s'est trouvée mal ; quand le médecin est venu, elle s'est trouvée morte ; avoir faim, froid, chaud ; faire la barbe, faire les ongles ; nous allons rester ; il vient de s'en aller ; il va sortir ; entrer en fureur, en effroi ; bien entrer dans son rôle ; sortir de maladie ; perdre un objet de vue ; gagner une maladie ; se mettre à faire quelque chose, à manger, à dormir, à bâiller ; se louer de quelqu'un ; se plaindre de quelqu'un ; s'oublier,* pour *oublier ce qu'on est ; chose en l'air,* pour *chose sans fondement ; parler en l'air ; conte en l'air,* &c. *comment vous portez-vous ?*

des règles ordinaires de la syntaxe. D'autres sont des ellipses ou autres figures de mots. Un petit nombre ne peut être attribué qu'aux inexplicables bizarreries de l'usage, car quoique nous pensions avec M. de Rivarol qu'il n'existe pas plus de *caprices de langage* que d'effet sans cause, nous croyons qu'il ne nous est pas toujours aisé d'en trouver la raison. "Tant s'en faut, dit Vaugelas à ce sujet, que ces " phrases extraordinaires soient vicieuses, qu'au contraire " elles ont d'autant plus de grâce, qu'elles sont particulières " à chaque langue. Tellement que lorsqu'une façon de " parler est usitée à la Cour et des bons auteurs, il ne faut " pas s'amuser à en faire l'anatomie, ni à pointiller dessus, " comme font une infinité de gens : mais il faut se laisser " emporter au torrent, et parler comme les autres, sans " daigner écouter ces éplucheurs de phrases." Dans le cours de cette grammaire nous avons souvent fait remarquer de ces gallicismes. Voici la règle qu'on doit suivre pour les admettre ou les rejetter.

Principe général. Tout gallicisme de construction qui rend la phrase obscure doit être proscrit. On ne doit conserver que ceux dont l'irrégularité de construction ne nuit pas à la clarté, et est en même temps consacrée par un long usage.

Un des gallicismes les plus ordinaires est celui des phrases où entre le verbe impersonnel *il y a*, mis pour *il est, il existe*. Ces phrases: il y avoit *autrefois un Roi;* il y a *dix ans qu'on n'en a entendu parler ;* il y a *cent à parier contre un, que cela n'arrivera pas,* &c. sont autant de gallicismes. On en trouve deux dans cette phrase, *il n'y a pas jusqu'aux enfans qui ne s'en mêlent.*

Ces phrases : *il n'est rien moins que généreux ; on ne laisse pas de s'amuser, malgré le malheur des temps ; vous avez beau dire ; à ce qu'il me semble ; nous voilà à nous lamenter; de vous dire comment cela est arrivé, c'est ce que je ne sais pas; qu'est-ce que de nous? trouver quelqu'un* ou *quelque chose à dire,* pour *regretter quelqu'un qui est absent,* ou *quelque chose qui manque; trouver tout à redire,* pour *censurer tout,* sont encore des gallicismes. En voici deux dans cette phrase : *il y a le tout à dire à cela.* Nous pourrions multiplier les citations, mais ces exemples suffisent. Une grammaire n'est pas un dictionnaire.

L'usage que nous faisons de la préposition *en* dans bien

des phrases, est encore une source de gallicismes. Il y en a de ce genre dans les phrases suivantes; *à qui en avez-vous? où veut-il en venir? il lui en veut; il en use, il en agit mal avec lui; ils en vinrent aux mains; c'en est fait; tant s'en faut que cela soit; il s'en alla; il s'en retourna; nous nous en revinmes; j'en suis logé là:* &c. Nous avons vu (chap. 6), que la préposition *en* change quelquefois la signification des verbes, et alors elle forme des gallicismes.

La conjonction *que* n'en fournit pas un moindre nombre. Ces phrases: *c'est une terrible passion que le jeu; c'est donc en vain que je travaille; ce n'est pas trop que cela; il n'est que d'avoir du courage,* &c. sont de vrais gallicismes. En voici un autre formé avec la même conjonction, mais qui ne s'emploie guère à présent: on le trouve quatre ou cinq fois dans Molière. C'est *si j'étois que de vous*, pour dire *si j'étois à votre place.*

> Je ne souffrirois pas, *si j'étois que de vous,*
> Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.

est-il-dit dans les femmes savantes. Voici une anecdote assez piquante à laquelle ce gallicisme a donné lieu, et que M. le Président Rose nous a conservée. "Au voyage de la paix " des Pyrénées, un jour le Maréchal de Clérambault, le

" . . . . quelle main, quand il s'agit de prendre!
" On diroit *d'un ressort* qui vient à se détendre."

De plus longs détails nous paroissent inutiles. C'est aux maîtres à faire connoître ces gallicismes, lorsqu'ils se présentent.

Nous finirons ce chapitre par quelques réflexions sur l'emploi des gallicismes. Elles nous paroissent d'autant plus essentielles que nous n'avons rien trouvé qui y ait rapport dans les grammaires à l'usage des étrangers.

On doit distinguer relativement au style trois sortes de gallicismes. La 1re est celle des gallicismes que le genre noble et élevé admet, parce qu'ils communiquent au style de l'énergie, de la grâce et de la variété. La 2de est celle des gallicismes qui ne conviennent qu'au style léger, familier et badin. La 3me enfin, celle de ces gallicismes que la bonne compagnie proscrit, et qu'on ne trouve employés que dans le style burlesque, bas et populaire.

C'est des deux premières sortes de gallicismes que M. de Rivarol a dit: "Les tournures particulières d'une langue, " qu'on appelle *idiotismes*, si embarrassantes pour les étran- " gers, sont pourtant ce qui donne éminemment de la grâce " au langage; Pascal, Molière, Mde de Sévigné, Voltaire en " fourmillent. Les François trouvent aux gallicismes le char- " me que les Grecs trouvoient aux hellénismes; mais tout " dépend de leur heureux emploi: c'est lui qui constitue le " bon goût chez nous; il constituoit l'urbanité chez les " Latins et l'atticisme chez les Grecs. On sent, ajoute- " t-il, que je ne parle pas ici du jargon du petit peuple, " mais de la langue nationale, parlée par le public et cul- " tivée par les gens de goût." Distinction essentielle, et qu'on auroit dû faire dans tous les ouvrages principalement destinés à l'usage des étrangers.

L'heureux emploi des gallicismes de la première classe est réservé au génie. Un esprit fin et délicat fait usage de ceux de la seconde. L'homme bien élevé se sert rarement de ceux de la troisième. Ils sont le signe d'un esprit bas et rampant.

De ce genre sont une infinité d'expressions proverbiales, qui sont de vrais gallicismes. Pur langage du peuple, on ne les trouve, comme l'observe M. de Rivarol, ni dans les livres, ni dans le monde Ce sont néanmoins ces sortes de gallicismes qu'on aime à citer dans les grammaires im-

plaisans, e
simple. Voltaire
vigné, &c. en son
tinction à faire.
grâce et de la légè
et le ton du jour à
de la plaisanterie à
naïveté et une grâc
de Madame de Sé
lourd, plat et pédant
son en est que ce de
de collège, n'a pu
ont contracté de bas
lieu que les premiers
a dirigés dans le choi
dont ils les ont amené

Nous ne pouvons
mettant sous les yeu
parti que l'homme de
prenons l'un et l'autre
qui a le mieux connu
qui a le plus contribué
elle jouit.

Ils sont pris dans Iphi
Voici le premier :

> Avez-vous pu pense
> Achille préférât une
> Oui, de ...

Je ne sais qui m'arrête et retient mon courroux,
Que par un prompt avis de tout ce qui se passe
Je ne coure des dieux divulguer la menace.

Je ne sais qui m'arrête que je ne coure est également contre les règles. Mais ces gallicismes réveillent l'attention par la hardiesse d'un tour de phrase inattendu, et saillant.

CHAPITRE XII.

De l'Orthographe.

* En traitant des lettres dans la première partie de cette grammaire, nous ne les avons principalement considérées que comme des sons, c'est-à-dire, que sous leur rapport à la langue parlée : pour ne rien laisser en arrière sur cette matière, il nous reste à les considérer comme des caractères, c'est-à-dire, sous leur rapport à la langue écrite : c'est ce que nous allons faire dans ce chapitre.

* « En considérant les lettres comme des caractères, il « auroit fallu, disent MM. de Port-Royal, observer quatre « choses pour les mettre en leur perfection ; 1° que toute « figure marquât quelque son, c'est-à-dire, qu'on n'écrivît rien qui ne se prononçât ; 2° que tout son fût marqué par une figure, c'est-à-dire, qu'on ne prononcât « rien qui ne fût écrit ; 3° que chaque figure ne marquât « qu'un son ou simple ou double, car ce n'est pas contre « la perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres doubles, « lorsqu'elles la facilitent en l'abrégeant ; 4° qu'un même « signe ne fût pas marqué par des figures différentes. » Certainement une langue où ces quatre choses seroient exactement observées, seroit la plus parfaite de toutes. Mais y en a-t-il une seule où elles le soient, où même elles aient pu l'être ? Nous en avons dit la raison, p. 8.

* De toutes les langues qu'on parle en Europe, il n'y en a peut-être point, si l'on excepte l'Angloise, de plus défectueuse à cet égard que la Françoise ; parce que le même son n'y est pas toujours représenté par la même lettre, ou par la même combinaison de lettres : mais qu'au contraire il arrive quelquefois qu'une même lettre ou même combinaison offre des sons tout-à-fait différens. Cet inconvénient, ou plutôt ce défaut réel a porté plusieurs illustres modernes à proposer des plans de réforme plus ou moins



MM. de Port-Ro
" plus raisonnable
" roit de retranch
" la prononciation
" comme on a dé
" celles qui sont u
" fissent voir qu'e
" fissent connoître l
" lettre." C'est ens
se seroient rendus v
ils se flatter de l'être,
mens, ou qui font pe
écrivent *fame*, *solane*
lennel; ou qui nou
brèves des longues, pui
excepté dans un très-p
brièveté du son, comm
atirer, &c. aulieu de *c*
qui ne font que rempla
plus faux encore, com
son de l'*e* grave ouvert e
quelle il leur plaît d'assi
on peut s'en convaincre p
* Les personnes qui
sur lesquelles se fondent
que MM. Duclos et Bea
mier dans son commentai
maire de Port-R

" mande: nous le faisons, disent-ils, pour faciliter la
" lecture de nos livres aux étrangers ; comme si les voyelles
" portoient toujours à l'oreille d'un Anglois, d'un Po-
" lonois, le même son qu'elles portent à la mienne. Qui
" ne sait que les savans de nations différentes, s'ils veulent
" se parler en Latin, ont peine à s'entendre, ou même ne
" s'entendent point du tout, quoique l'orthographe soit
" précisément et invariablement la même pour toutes les
" nations? Plusieurs de nos jeunes auteurs, ajoute-t il,
" se plaisent, depuis quelques temps, à écrire, *ils chan-*
" *taient, je chantais* ; et il n'est pas difficile d'en deviner
" la raison. Ainsi les courtisans d'Alexandre se cro-
" yoient parvenus à être des héros, lorsqu'à l'exemple de
" leur maître, ils penchoient la tête d'un côté." De ce que nous venons de dire concluons que :

L'orthographe est la manière d'écrire tous les mots d'une langue, conformément à l'usage reçu et adopté par les meilleurs écrivains. Un auteur quelque célèbre, quelque éclairé qu'il soit, n'a pas le droit d'y faire des changemens, surtout lorsque chez une nation éclairée et polie, il y a un corps auquel ce droit est spécialement dévolu. Tout ce qu'il peut faire, c'est de les proposer à ce corps, et de les introduire dès qu'ils en ont reçu la sanction dont ils ont besoin. Mais si ce corps les rejette, cet auteur doit faire le sacrifice de son opinion, parce qu'il doit supposer qu'une société de gens de lettres, chargée du dépôt de la langue, a trouvé des inconvéniens qu'il n'a pas apperçus. S'il persiste, on ne doit point l'imiter, à moins qu'on ne veuille s'exposer à faire dire de soi qu'on préfère la pratique et l'opinion d'un auteur particulier, à la pratique générale et à la décision formelle du seul juge compétent de cette matière.

Pour nous qui, dans tout le cours de cette grammaire, nous sommes fait un devoir de ne marcher qu'à la lumière de nos seuls et vrais guides, nous ne donnerons d'autre base à notre orthographe que les décisions de l'Académie. Mais avant d'entrer en matière, nous devons faire connoître les signes de l'orthogaphe. Il y en a six, savoir : les *accens*, l'*apostrophe*, le *tiret* ou *trait d'union*, le *tréma*, la *cédille*, et la *parenthèse*.

Des Accens.

Il ne faut pas confondre les accens dont nous allons parler avec ceux dont nous avons traité dans la première

partie de cette grammaire chap. 3. art. I. ils n'ont rien de commun que le nom. Ceux-ci ne sont que des accens imprimés, qu'on n'emploie que pour marquer les différentes sortes d'*e*, et les voyelles longues.

L'accent aigu (´) se met sur les *e* fermés, *bonté, bontés.*

L'accent grave (`) se met sur les *e* ouverts, *il mène, il pèse, succès, décès.*

REMARQUE. Lorsque l'*e* est ouvert bref, quelques auteurs ne mettent point d'accent, et quelques autres emploient l'accent aigu. Mais l'Académie, le seul tribunal que nous devions reconnoître écrit *père, mère, règle, modèle.*

On met aussi un accent sur *à* préposition, *rendez à Dieu et à César;* sur *là* adverbe, *il est là;* sur *holà;* sur *çà* adverbe, *çà et là*, et les composés; sur *où* adverbe ou pronom; *où est-il?* sur *dès* préposition, *dès le point du jour;* sur *près, après, auprès* prépositions; *près du feu, &c; très* adverbe; mais on ne le met pas sur *les* article ou pronom, et sur les pronoms *la, des, mes, tes, ses, ces, &c.*

L'accent circonflexe (^) se met sur l'*e* très ouvert dans les syllabes où l'on a supprimé l'*s, tempête, fête, &c.* ce son étant très-long rend sensible l'élèvement et et l'abaissement successif mais rapide du ton de la voix; on le met aussi sur *dû* participe du verbe *devoir*, pour le distinguer de *du* article:

que l'élision par l'apostrophe, que dans les monosyllabes *je, me, te, se, que, de, ne, ce, le,* et dans *quelque, entre, jusque, quoique,* comme: *j'aime; qu'a-t-il dit? c'est la vérité:* mais *quelque* ne s'élide qu'avant *un* et *autre, quelqu'un, quelqu'autre;* on doit écrire sans élision, *quelque éclairé; entre* perd *e* avant *eux, elles, autres,* comme: *entr'eux, entr'elles* et *entr'autres; jusque* le perd avant *à, au, aux, ici: juiqu'à Londres, jusqu'au ciel, jusqu'aux nues, jusqu'ici.* On écrit aussi *quel qu'il soit, quoi qu'il fasse,* &c.

L'*a* ne se supprime que dans *la article* ou *pronom,* comme: *l'âme, je l'entends,* pour *la âme, je la entends.* On dit à la vérité *la onzième page;* mais cela vient de ce que ce nom de nombre s'écrit souvent en chiffre, *la XI lettre.* On dit aussi *le oui et le non.*

L'*i* ne se perd que dans la conjonction *si,* avant le pronom personnel masculin, tant au singulier qu'au pluriel, *s'il vient, s'ils viennent.*

Selon du Marsais, le mot *apostrophe* est masculin, quand il signifie le signe qui marque la suppression de la voyelle finale. C'est à tort, dit-il, qu'il est marqué féminin dans tous les dictionnaires, même celui de l'Académie.

Du Trait d'union ou Tiret.

Le trait d'union ou tiret est un petit trait droit et horizontal, en cette manière (-) qu'on met entre deux mots qu'on veut joindre.

On met le tiret entre les mots radicaux des mots composés, comme: *gentil-homme; arc-en-ciel; garde-fou;* mais on ne devroit jamais le mettre entre ceux qui sont seulement en composition, comme: *au dessus, au dessous, c'est à dire, peu à peu,* &c. mais malgré la réclamation de beaucoup de gens de lettres, l'Académie l'y conserve.

On le met encore après le verbe, quand il est suivi d'un pronom sujet, pour quelque raison que se fasse cette transposition, *irai-je? puissiez-vous! étoit-ce lui?*

Remarque. Quand ces mots *il, elle, on* sont ainsi transposés après un verbe terminé par une voyelle, on place entre deux un *t* euphonique, qu'on sépare du verbe par un tiret et du pronom par un autre; *m'aime-t-il? viendra-t-elle? les approuve-t-on?*

On le met également après les premières et secondes personnes de l'impératif, quand elles sont suivies des pronoms

moi, toi, nous, vous, le, la, lui, les, leur, y et *en, donnez-moi, pretez-lui, allez-y,* &c. si elles en ont deux à leur suite, chaque pronom est précédé d'un tiret, *rendez-le-lui, donnez-nous-le.*

On le met encore entre ces mots, *ceux-ci, ceux-là, ce livre-ci,* &c. *ho-çà, oui-dà*; mais on écrit sans tiret, *de çà, de là, venez çà, il ira là.*

Nous devons prévenir que l'Académie écrit les mots composés des prépositions *entre* et *contre* tantôt avec un tiret et tantôt sans tiret. Sur tous ces mots on doit avoir recours à son dictionnaire.

Du Trêma.

Le tréma est une figure composée de deux points disposés horisontalement en cette manière (··) qu'on met sur les voyelles *e, i, u* pour marquer qu'on doit les prononcer séparément d'une voyelle qui leur est contiguë. On écrit *haïr, aïeux, ambiguë, ciguë, Saül,* &c.

On écrit sans tréma la voyelle précédée ou suivie de l'*e* fermé, *déiste, réussir, envié,* parce que l'accent aigu suffit pour marquer que l'*é* et l'*i* et que l'*é* et l'*u* doivent être prononcés séparément.

On écrit aussi sans tréma *statue, étendue, vue,* &c. parce

[redacted]

De la Cédille.

La cédille est une petite figure ou un petit *c* placé en cette manière (,) sous le *c*, lorsque, par la raison de l'étymologie, on conserve le *c* avant *a*, *o*, *u*, et que cependant le *c* ne doit point prendre la prononciation dure, qu'il a avant ces lettres. Ainsi de *glace*, *glacer* on écrit *glaçant*, *glaçon;* de *France*, *François;* de *recevoir*, *reçu*, &c. mots où l'on voit que le son accidentel du *c* se conserve à l'aide de la cédille.

De la Parenthèse.

On entend par parenthèse deux crochets ou arcs opposés par leur cavité, entre lesquels on enferme un sens accessoire, mais complet, qui interrompt la continuité du sens principal. Les bons écrivains n'en font plus usage ; ainsi il est inutile d'en rapporter des exemples.

Tels sont les signes de l'orthographe dont nous allons donner les principes, après avoir dit un mot sur les lettres capitales.

Les lettres capitales ou majuscules sont destinées par l'usage 1° à la composition des titres des livres; 2° à commencer toutes les phrases, et chaque vers ; 3° à se trouver à la tête de tous les noms propres d'hommes, de lieux et de fêtes, *David*, *Londres*, *Noël.*

Quant aux noms des arts, des siences et des dignités, on doit examiner s'ils sont le principal sujet du discours, ou s'ils sont seulement employés dans un sens général ou adjectif. Dans le premier cas, on écrit *la Philosophie est utile dans la plupart des circonstances de la vie ; la connoissance des principes de la Grammaire est essentielle pour bien écrire ; les devoirs des Rois ne sont pas des choses indifférentes.* Mais dans le second on écrira, *l'Epicuréisme est un genre de philosophie très-commode ; les Synonimes de l'abbé Girard renferment d'excellens principes de grammaire ; la mort n'épargne ni rois, ni empereurs ; il est empereur et roi.*

ARTICLE I.

Orthographe des Substantifs.

Voyez, p. 100, la formation du pluriel des substantifs et les exceptions. Voici les remarques les plus importantes.

1° Par un usage qui a depuis long-temps prévalu dans la plupart des imprimeries, on supprime au pluriel le *t* final

Les consonnes
prononcent point.
consonne finale qui
aux mots qui en dériv
plomb, *dard*, *sourcil*,
sont *plomber*, *darder*
saura qu'on écrit *fard*
premier, et *artifice* du
3° Les substantifs for
On change, pour cet e
c'est ainsi que de *renia*
et *agrément*. L'Acadé
ques-uns de ces mots, et
châtiment et *crucifieme*
Cette bigarrure est une su
actuel tend à la suppressi
il n'est pas encore général
l'orthographe du dictionna
4° Les voyelles nazale
même son. On emploie
ambiguïté, *emmener*, *em*
avant toute autre consonne,
viennent d'un nom et d'un
ment &c. on excepte *néan*
Mais il y a une autre diffi
lever, c'est de savoir si l'on
an, ou *em en*. On donne pou
latine ; mais outre

5° Les voyelles nazales *aim*, *ain im*, *in*, *ein* ont aussi le même son. Mais il est aisé de savoir quelles sont celles qu'il faut employer. Si ce son commence le mot, on doit employer *im* et *in ; impoli, incivil.* On n'excepte que *ainsi* et le vieux mot *ains*.

Lorsque ce son est dans le corps du mot, on doit examiner les mots qui en dérivent. On écrit *faim*, *fin*, *pain*, *serein*, puisque les dérivés sont *famine*, *finir*, *panetier*, *sérénité*. Quand les mots ne rentrent pas dans cette règle, on est forcé de recourir à l'orthographe latine, et plus sûrement encore au dictionnaire.

6° Les voyelles nazales *om*, *on* et *eon* ont le même son. *On* a lieu dans presque tous les mots. *Om* ne se trouve que dans les mots où ce son est suivi de *b*, *m*, *p*, excepté *comte* (titre de) et ses dérivés. On écrit aussi *automne*, *nom*, *pronom*.

On n'emploie *eon* que dans les mots siuvans ; *bourgeon*, *dongeon* ou *donjon*, *drugeon*, *esturgeon*, *pigeon*, *plongeon*, *sauvageon et surgeon*.

7° Les trois voyelles nazales *um*, *un* et *eun* rendent le même son : *um* n'a qu'un seul mot qui est *parfum*, et *eun* n'en a qu'un seul autre qui est à *jeun*.

8° *au* et *eau*, même son. *Au* n'est final que dans *boyau*, *étau*, *gruau*, *hoyau*, *joyau*, *noyau*, *Pau* (ville) *préau*, *tuyau ;* dans les mots qui au singulier ont une consonne finale, *défaut*, *la faux* &c. et dans les pluriels des noms en *al*, *maux* &c. Dans le corps du mot on écrit *au*, quand ce son n'est pas dans la dernière syllabe ; *aumône*, *chauf-fage*, *psautier*, *psaume*, qu'on écrivoit autrefois *pseaume*. *Eau* règne dans les finales des autres mots et dans les composés de *beau* et *nouveau*. On écrit *hameau*, *troupeau*, *beauté*, *nouveauté etc.*

9° *eu* et *œu*. On écrit avec *œu*, *nœud*, *vœu*, *œuf*, *sœur*, les *mœurs*, *bœuf*, *mœuf*, *cœur*, *chœur*. Tous les autres mots s'écrivent avec *eu ; heureux*, *demeurer*, *feu*, *jeu : eux* est affecté aux adjectifs et au pluriel des noms en *eu*.

10° *ace* et *asse*. Les mots en *ace* sont *audace*, *besace*, *bonace*, *contumace*, *coriace*, *dace*, *dédicace*, *efficace*, *espace*, *face*, *grâce*, *grimace*, *limace*, *Pancrace*, *place*, *populace*, *préface*, *race*, *Thrace*, (pays) *trace*, *vivace*, *vérace* et *villace*, ainsi que ces quatre verbes ; j'*agace*, je *place*, je *trace*, je *lace*, et leurs composés.

Tous les autres mots sont en *asse*, ainsi que tous les im-

parfaits du subjonctif de la première conjugaison *bécasse*, que *j'aimasse* et les autres verbes.

11° *Ece* et *esse*. On écrit en *ece*, la *Grèce* (pays), *espèce*, *Lucrèce*, *Lutèce*, (ancien nom de Paris) *nièce*, *pièce*, *il depèce*.

Tous les autres mots s'écrivent en *esse*, *adresse*, *tendresse*, &c.

La terminaison en *esce* ne se trouve que dans *vesce* (grain) et dans *il acquiesce :* mais celle en *aisse* règne dans les terminaisons des verbes en *aisser*, *je laisse*, *il délaisse*, &c. et dans *la graisse*, *la caisse*, et *l'abaisse* (croûte de pâté).

12° *Ice* et *isse*. Les mots en *isse* sont *abscisse*, *Clarisse*, *coulisse*, *écrevisse*, *esquisse*, *jaunisse*, *lisse*, (uni) *la mélisse*, *pittonisse*, *réglisse*, *saucisse*, *Suisse*, *Ulisse*, ainsi que l'imparfait du subjonctif des verbes dont le prétérit défini de l'indicatif est en *is*, *que je finisse*, *rendisse*, &c.

Tous les autres mots sont en *ice*, *lice*, *calice*, &c.

13° *Oce* et *osse*. On écrit en *oce*, *atroce*, *féroce*, *négoce*, *noce*, *sacerdoce*.

Les autres mots en *osse* sont, *la bosse*, *l'Ecosse*, &c.

14° *Uce* et *usse*. Les mots en *uce* sont le *prépuce*, *la puce*, *il suce* (de sucer), *aumuce*, que quelques-uns écrivent *aumusse*. L'Académie donne ces deux ortho-

tance, *vigilance*, &c. et par *e*, *prudence*, *conscience*, *absence*, &c. On suit à cet égard l'orthographe latine ; mais comme peu de personnes sont en état d'y avoir recours, c'est le dictionnaire qu'on doit consulter dans le doute.

20° *Ene* et *enne*. On écrit en *enne*, *antenne*, *antienne*, *couenne*, *étrenne*, *garenne*, *renne*. On écrit de même *Rennes*, *Varennes*, *Vienne*, (villes.)

Tous les autres sont en *ène*, *ébène*, &c.

Sur quoi l'on doit observer qu'on écrit sans redoublement de l'*n* la plupart des verbes, *il égrène*, *il mène*, &c. mais que l'usage veut qu'on redouble cette lettre dans les temps des verbes en *enir* et en *endre*, *qu'il vienne*, *qu'il prenne*, &c. ainsi que dans le féminin des adjectif, *ancienne*, &c.

21° *Erre* et *aire*. On écrit en *erre*, *Angleterre*, *cimeterre*, *équerre*, *erre*, *erres*, *fumeterre*, *guerre*, *lierre*, *parterre*, *pierre*, la *serre*, la *terre*, le *tonnerre*, le *verre*, et leurs composés, ainsi que les verbes il *atterre*, *déferre* *desserre*, *déterre*, *erre*, *ferre*, *serre*.

Tous les autres mots sont en *aire*, *affaire*, *repaire*, &c, *plaire*, &c.

22° *Aître* et *être*. Les mots en *aître* sont *maître*, *traître*, *naître*, *paître*, et leurs composés.

Tous les autres sont en *être*, *fenêtre*, *le hêtre*, *champêtre* &c. *être* et ses composés, *peut-être*, &c.

23° *Ale* ou *alle*. Les mots en *alle* sont *la balle*, *la dalle*, *galle*, (noix de) *Galles*, (pays de) *la halle*, *la malle*, *la salle*, *la stalle*, et *intervalle* ; ainsi que les verbes *il emballe*, *installe*.

Tous les autres verbes sont en *ale*.

24° *Elle* et *èle*. Ici l'usage varie tellement qu'il est difficile de partir d'un point fixe. Néanmoins les noms en *èle* sont la *grèle*, *pêle-mêle*, la *poële*, un *bubonocèle*, une *épiplocèle*, l'*hydrocèle*, *parentèle*, *érésipèle*, ou *érysipèle*, le *modèle*, le *parallèle*, le *zèle*, ainsi que quelques noms propres *Marc-Aurèle*, *Praxitèle*, *Cibèle*, &c. et ces verbes: il *bèle*, *cèle*, *chapèle*, *cisèle*, *écartèle*, *ensorcèle*, *étincèle*, *gèle*, *harcèle*, *martèle*, *pèle*, *revèle*, *ruissèle*, *grêle*, *mêle*, *fêle*, avec leurs composes. On écrit aussi *il épèle*, quoiqu'on écrive *il appelle*, *renouvelle*, &c.

Tous les autres mots sont en *elle*, la *selle*, la *canelle*, un *libelle*, *rebelle*, &c. ainsi que le féminin des adjectifs, *elle*, *mortelle*, &c.

25° *Ile* et *ille*. Les mots en *ile* sont *agile*, *facile*, &c. l'*argile*, la *file*, le *concile*, &c. Les seuls en *ille* sont *drille*, *codille*, *cadrille*, *Achille*, *Gille*, *Gomberville*, et tous les noms en *ville*, *imbécille*, *tranquille*, *pupille*, *vaudeville*, *Sybille*, *mille*, *milles* ; il *distille*, *vacille*.

26° *óle*, *aule*, *ole* et *olle*. Il n'y a en *óle* que ces quatre substantifs, *contróle*, *móle*, *róle*, *tóle*. Ceux en *aule* sont *épaule*, la *Gaule*, le *Saule*, *Paule*, (ville) et les verbes il *enjaule*, *épaule*, *miaule*.

Il n'y a en *olle* que *bouterolle*, *colle*, *moucherolle*, *muserolle*, *furolles*, *fuzerolle*, et les verbes il *colle*, *décolle* : car on écrit *il accole*.

La terminaison en *ole* se trouve dans tous les autres mots.

27° *Ule* et *ulle*. Les mots en *ulle* sont *nulle* adjectif, *bulle*, *Tulles* (ville), *Catulle*, *Raimond-Lulle* et *Tibulle*.

Les autres sont en *ule*.

28° *Anse* et *ense*. Les mots en *anse* sont *anse* d'un pot, *danse*, *contre-danse*, la *panse*, la *transe*, il *panse*. Ceux en *ense* sont *défense*, *dépense*, *intense*, *récompense*, il

tierce, il *berce*, *exerce*, *gerce*, *perce*. Les autres sont en *erse*, la *Perse*, il *disperse*, &c.

36° *Orce* et *orse*. Ceux en *orce* sont le *divorce*, l'*amorce*, *l'écorce*, *la force*, et leurs dérivés. Ceux en *orse* sont *torse* adjectif, et une *entorse*.

37° *Ource* et *ourse*. Ceux en *ource* sont *source* et *ressource*; et en *ourse*, *bourse*, l'*ourse*, il *débourse* et *rembourse*.

38° *Ate* et *atte*. Les mots en *atte* sont une *batte*, une *chatte*, une *datte*, *matte*, une *natte*, une *patte*, ainsi que les verbes il *flatte*, *gratte*, qu'il *batte*.

Tous les autres sont en *ate*.

39° *Ete* et *ette*. Les substantifs et les adjectifs sont ordinairement en *ette*, *aigrette*, *nette*, &c. On excepte *agonothète*, *anacorète*, *athlète*, *axipète*, *centripète*, *comète*, *diète*, *diabète*, *épithète*, *planète*, *poète*, *prophète*, *rubète*, et les adjectifs *complète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète*. Quant aux verbes ceux en *eter* ou *éter* sont en *ète*, *j'achète*, *je prête*, *il inquiète*, &c. On excepte *je cachette*. Mais ceux en *ettre* ont toujours deux *tt*, *que je mette*, &c.

40° *Ite* et *itte*. Cette dernière terminaison ne se trouve que dans *quitte* et ses composés.

41° *Oute* et *outte*. Il n'y a en *outte* que *goutte* et ses dérivés, il *dégoutte*, et *dégoutte*. Tous les autres sont en *oute*.

42° *Ute* et *utte*. Les seuls en *utte* sont la *butte*, la *hutte*, la *lutte*, et le verbe il *lutte*. Tous les autres sont en *ute*.

43° Les mots en *sion*, *tion*, *xion*, et *ction* sont très-embarrassans pour les personnes qui ne savent pas le latin, car ils se conforment à l'orthographe latine.

On écrit par *sion* les mots dans lesquels cette finale est précédée des lettres *l*, *n*, ou *r*, comme : *émulsion*, *ascension*, *version*. &c.

Les mots en *tion*, sont 1° les exceptions après *n* et *r* qui sont les suivantes : pour *n*, *attention*, *circonvention*, *contention*, *convension*, *détention*, *intention*, *invention*, *manutention*, *obtension*, *obvention*, *prétention*, *prévention*, *subvention* ; et pour *r*, *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*, et *proportion*. 2° Tous les mots où la finale *tion* est précédée de toute autre lettre que *l*, *n*, *r*, comme : *nation*, *motion*, *question*, *mixtion*, &c.

T conserve son propre son dans les noms où il est précédé d'une *s* ou d'une *x*, *question*, *mixtion* : il se prononce comme dans *natif*, *motif* ; autrement il prend le son accidentel de l'*s*. *Attention* se prononce *attension*.

On écrit par *x*, *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, *génuflexion*, *inflexion*, *Ixion* et *réflexion*.

Tous les autres sont en *ction*, *action*, &c.

44° Les lettres *gu* font seules une syllabe dans les terminaisons du verbe *arguer*, dans les substantifs *ciguë*, *ambiguïté*, *contiguïté*, et dans les adjectifs *aiguë*, *ambiguë*, *contiguë*.

45° *Ge*, *gi*, et *je*, *ji*, ayant le même son, on est souvent ambarrassé de savoir quelle est l'orthographe des mots.

1° On emploie le *j* et non le *g* dans presque tous les mots ou l'on entend le son de *ja*, *jo*, *ju*; *jalousie*, *joli*, *jujubier*, &c.

Exception. On excepte *géole* et ses composés, les temps des verbes en *ger*, *il mangea*, *nous nageons* &c. les mots *gageure*, *mangeure*, &c. qu'on prononce *jole*, *manja*, *gajure*, &c. et c'est la raison pour laquelle on a mis *e* après *g*, afin d'adoucir le son propre de cette lettre. Sur ces derniers mots nous devons observer qu'on les pro-

par l'*s*, *préséance*, *resaisir* : tantôt on la double, comme : *pressentiment*, *ressource*, &c. quoique dans l'un et l'autre cas, ce soit la même prononciation. Il arrive même que l'*e* qui est avant l'*s* se prononce fermé, *ressusciter*, et qu'il y est quelquefois muet, comme : *dessus*, *dessous*, *ressembler*, *ressource*. Pour cette orthographe c'est au dictionnaire qu'on doit recourir dans le doute.

2° Nous avons vu que l'*s* entre deux voyelles a le son du *z*, mais il est des mots qu'on doit écrire avec cette dernière lettre. Ce sont *Azamoglan*, *Azebro*, *azerole*, *azimut*, *Azof*, *Azoth*, *azur*, *azigos*, *azime*, *Bazas*, *Béziers*, *bézoart*, *bizarre*, la *buze*, *Byzance*, *douze*, la *gaze*, la *haze*, *gazette*, *gazon*, *gazouiller*, *onze*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *treize*, *trapeze*, *zizanie*, et peut-être quelques autres, ainsi que plusieurs noms de villes *Maizières*, *Mouzon*, &c.

ARTICLE II.

Orthographe des Adjectifs.

Voyez P. 131 la formation du féminin des adjectifs, P. 132 la formation du pluriel, et P. 154 les observations sur les noms de nombre.

Nous ajouterons 1° qu'il y a de grands inconvéniens à supprimer *t* au pluriel des adjectifs qui se terminent au singulier en *nt* ; car de ce qu'on dit au masculin pluriel *paysans* et *bienfaisans*, les étrangers n'en conclûront-ils pas que le pluriel féminin est le même pour ces deux mots, et par conséquent ou qu'on doit dire au féminin *paysantes*, parce qu'on dit *bienfaisantes*, ou qu'on doit y dire *bienfaisannes*, parce qu'on dit *paysannes* ? S'ils ne portent pas leur attention sur le singulier, l'analogie doit les conduire à l'une ou l'autre de ces conclusions. L'usage actuel des presses de Paris, excepté celles de M. Didot, est donc mauvais.

L'adjectif *tout* n'a jamais de *t* au pluriel masculin. On écrit *tous*.

2° Qu'on doit écrire *nu*, *feu*, *demi* au féminin dans les cas que nous avons spécifiés P. 137 ; et qu'on doit aussi supprimer l'*e* muet de l'adjectif *grande*, mais en marquant cette suppression par une apostrophe dans les mots suivans, *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*,

jours selon tout

Ort

Voyez ce que
et principalement
Nous ajouteron
quand il est joint
elles, comme : *je*
donnerai un prix
il est joint à un sub
d'elles : un père
leurs défauts.
2° Qu'on ne met
quand ces pronoms s
maison ; mais qu'on
le nôtre, le vôtre, la
beau que le vôtre ;
nôtre.

A

Orthog

Au singulier du prés
personne est

la seconde sont en *cs*, *ts*, ou *ds :* à la troisième on ne fait que retrancher *s*, *je convaincs*, *tu convaincs*, *il convainc ; je combats*, *tu combats*, *il combat ; je rends*, *tu rends*, *il rend.*

Le pluriel est toujours en *ons*, *ez*, *ent* ; *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment.*

REMARQUES. 1° Les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin dans tous les temps. La lettre *x* qu'on trouve quelquefois à la seconde personne du présent de l'indicatif n'est pas une exception, puisque cet *x* n'y a d'autre son que celui de l'*s*. Aussi nos néographes veulent-ils qu'on emploie *s* au lieu de cet *x* inutile. Il y a des exceptions à l'impératif.

2° Les secondes personnes du pluriel dans presque tous les temps simples des verbes doivent s'écrire avec un *z*, et non pas avec un *s*, parce que c'est ce qui les distingue du pluriel des principes passés en *és* ; *vous aimez*, *vous êtes aimés.* Beaucoup d'éditions de Hollande répandues en Angleterre rendent cette observation nécessaire.

Quant aux exceptions sur tout ce que nous dirons dans cet article, voyez les verbes irréguliers.

L'imparfait est toujours pour le singulier en *ois*, *ois*, *oit*, et pour le pluriel en *ions*, *iez*, *oient*. Il n'y a aucune exception : *j'aimois*, *tu aimois*, *il aimoit*, *nous aimions*, *vous aimiez*, *ils aimoient.*

REMARQUE. Nous avons vu ailleurs que *oi* a différens sons : il a tantôt celui de l'*e* ouvert grave, et tantôt celui de la diphtongue où l'on entend l'*o* ou l'*i*. Ce deux sons se trouvent dans *je voiturois.*

Pour remédier à cet inconvénient, l'Abbé Girard adopta le changement de l'*oi* en *ai*, qui avoit été proposé en 1675 par un nommé Bezain ; mais ayant vu que pour l'éviter, il tomboit dans un autre, il se retracta dans *ses vrais principes de la langue Françoise*, ou *la parole réduite en méthode conformément aux loix de l'usage.* Voltaire néanmoins adopta ce changement, et entraîna par son exemple, quelques jeunes littérateurs, mais l'Académie l'a constamment rejetté, parce que *ai* a également deux sons ; car nous ne parlons pas ici de celui de l'*e* muet de *bienfaisant* ; mais de celui de l'*e* fermé dans *j'aimai*, et de celui de l'*e* ouvert dans *jamais ;* sons qu'on trouveroit dans le mot *j'aimais*, ce qui seroit aussi vicieux que

... en e grave
ce changement
voyez ce que no

Le pretérit d
1° en *ai, as, a, â*
aima, nous aimâ
is, is, it ; imes, i
finîmes, vous finît
intes, inrent ; je
vintes, ils vinrent.
je reçus, tu reçus,
ils reçurent.

Le futur de l'indi
rez, ront ; j'aimer
rons, vous aimerez
ception.

Le présent du con
riez, roient : j'aim
aimerions, vous aime
ment aucune exceptio

REMARQUE. 1° N
ditionnel *oi* en *ai*, et a
insistons sur ce point
qui font adopter à leur
conforme à l'usage, qu
jettée par les meilleurs
çoise, le seul tribunal
thographe. 2° O

supprime quelquefois cet *e* en poésie dans certains verbes de la première conjugaison, quand cet *e* ne se prononce pas. On écrit *il agréra*, *il prira*, *j'agrérois*, *je prirois*. Nos néographes voudroient étendre cette suppression à la prose : mais on ne doit pas les imiter.

Le présent du subjonctif, est en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent* ; *que j'aime*, *que tu aimes*, *qu'il aime*, *que nous aimions*, *que vous aimiez*, *qu'ils aiment*.

L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons. 1° En *asse*, *asses*, *ât*, *assions*, *assiez*, *assent* ; *que j'aimasse*, *que tu aimasses*, *qu'il aimât*, *que nous aimassions*, *que vous aimassiez*, *qu'ils aimassent*. 2° En *isse*, *isses*, *ît*, *issions*, *issiez*, *issent* ; *que je finisse*, *que tu finisses*, *qu'il finit*, *que nous finissions*, *que vous finissiez*, *qu'ils finissent*. 3° En *insse*, *insses*, *înt*, *inssions*, *inssiez*, *inssent* ; *que je vinsse*, *que tu vinsses*, *qu'il vînt*, *que nous vinssions*, *que vous vinssiez*, *qu'ils vinssent*. 4° En *usse*, *usses*, *ût*, *ussions*, *ussiez*, *ussent* : *que je reçusses*, *que tu reçusses*, *qu'il reçut*, *que nous reçussions*, *que vous reçussiez*, *qu'ils reçussent*.

Le présent de l'infinitif a quatre terminaisons qui sont en *er*, *aimer* ; en *ir*, *finir* ; en *oir*, *recevoir*, et en *re*, *rendre*.

Le participe passé a différentes terminaisons, dont les principales sont en *é* fermé, *aimé* ; en *i*, *fini* : en *u*, *reçu*. Il y en a aussi en *ert*, *couvert* ; en *is*, *pris* ; en *uit*, *réduit* ; en *int*, *plaint*, &c.

Voyez la formation des temps, P. 254.

Remarque. Nous avons observé dans la première partie P. 14 que *ai* a le son de l'*e* muet dans *faisant*, *nous faisons*, *je faisois*, &c. ainsi que dans les dérivés *bienfaisant*, *bienfaisance*, *contrefaisant*, &c. Parce que c'est là la prononciation de toutes les personnes qui parlent bien, et que cet usage est général à Paris. Nos néographes n'ont point manqué de substituer l'*e* muet à l'*ai* : mais ce changement a été rejetté par nos meilleurs écrivains, excepté *Voltaire* et un très-petit nombre d'autres, et surtout par l'Académie qui marque la prononciation de *ai* dans ces mots. A la vérité cette orthographe a été adoptée dans quelques imprimeries de la capitale ; mais M. Didot, qui fera autorité avant qu'il soit peu, s'en est constamment tenu à l'ancienne manière.

observé p.73, le redoublement des lettres *m* et *n*, rend brève la syllabe, à laquelle appartient la première des consonnes redoublées, qui demeure alors muette et n'est plus nasale.

II. Principe. On doit redoubler la consonne dans la formation des temps des verbes, quand ce redoublement a lieu à leur racine, qui est l'infinitif. On écrit *nous donnons*, *vous lutterez*, *vous promettrez*, &c. parce que l'infinitif s'écrit *donner*, *lutter*, *promettre*.

Remarque. Plus on examine de près notre orthographe, plus on se trouve embarrassé. L'Académie écrit *jeter*, *jeté*, *jeta*, &c. *appeler*, *appelé*, *appela*, &c. mais elle écrit *je jette*, *tu jettes*, &c. *je jetterai*, &c. *j'appelle*, *tu appelles*, &c. *j'appellerai*, &c. et la raison en est palpable; c'est la différence du son de l'*e* de la première syllabe, selon qu'il y a dans la seconde une terminaison féminine ou masculine. Mais elle écrit toujours sans ce redoublement les composés *rejeter*, *projeter*, *je rejète*, *il projète*, ainsi que le verbe *épéler*, *il épèle*. Cette bigarure n'est-elle pas faite pour embarrasser ?

III. Principe. Quand une voyelle commence un mot composé, on double ordinairement la consonne qui suit, lorsqu'après cette consonne il y a une voyelle. Ainsi on écrit *accourir*, *affermir*, *opposer*, *desserrer*, *difficile*, &c.

On juge bien qu'il y a des exceptions à ces principes; mais on en doit conclure qu'on doit être en garde contre l'orthographe qui y porteroit atteinte, surtout dans la formation des féminins des adjectifs.

Remarque. 1° On ne redouble pas *b* et *g*, dans les mots qui commencent par *a*; *abréger*, *agréger*, *abaisser*, *agrandir*, *agriculture*, &c. on excepte *Abbeville* (ville de Picardie) et *Abbé* avec ses dérivés, ainsi que le verbe *agglutiner* avec ses dérivés Quant aux verbes *agglomérer*, et *aggraver*, l'Académie laisse la liberté de redoubler ou de ne pas redoubler le *g*. 2° Dans les mots qui commencent par *ad*, le redoublement n'a lieu que dans ces quatre mots *addition*, *additionner*, *additionnel* et *adducteur*.

CHAPITRE XIII.

De la Ponctuation.

*Il est plus difficile de bien ponctuer, que quelques personnes ne le pensent un peu trop légèrement, parce que les

" déjà fait un co
" moins que de b
" et de la plus no
" ce qui en lie les
" juger de la juste
" çoit entre tous le
" de la pensée, sav
" de ce qui est acc
" subordonné. Il fa
" à la génération su
" manière sûre, l'e
" section du même
" d'avancer qu'il fau
" celui de ponctuer;
" la connoissance de
" s'étonner après cela
" ponctuer? La po
" facile?"

*Que quelques pers
dront, à attacher peu
allons dire, nous prom
la jouissance paisible d
Ce n'est pas pour elles
rons que tous ceux qui
l'instruction, nous saur
que nous allons donner
connue, et qui néanmoin

effet les repos de la voix dans le discours, et les signes de la ponctuation dans l'écriture, doivent toujours se correspondre.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), et le point (.); auxquels on joint le point exclamatif(!) et le point d'interrogation(?).

De la Virgule.

La virgule marque la plus petite pause possible. On ne l'emploie pas précisément toutes les fois qu'il y a un repos: mais on l'emploie

1° Avant les parties similaires d'une même proposition, pourvu qu'il y en ait plus de deux, et qu'aucune d'elles ne soit soudivisée, ou si on l'aime mieux, subdivisée en d'autres subalternes..

Exemple pour plusieurs sujets:

Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la culture. Vol.

Exemple de plusieurs attributs réunis sur un même sujet: *Un Prince d'une naissance incertaine, nourri par une prostituée, élevé par des bergers, et depuis devenu chef de brigands, jeta les premiers fondemens de la capitale du monde.* Vertot.

Exemple de plusieurs régimes:

Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs;
Mettre un but à sa course, un terme à ses plaisirs. Vol.

Exemple de plusieurs verbes rapportés au même sujet: *Il alla dans cette caverne, trouva les instrumens, abattit les peupliers, et mit en un seul jour un vaisseau en état de voguer.* Fénélon.

2° S'il n'y a que deux parties similaires, ou elles sont séparées, ou elles sont jointes par une conjonction.

Si elles sont séparées, on emploie la virgule: *Des anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendoient à Rome les fortunes à peu près égales.* Montesquieu.

Si elles sont jointes par une conjonction, on emploie la virgule, quand elles ont une certaine étendue: *Il formoit ces foudres dont le bruit a retenti dans tout le monde, et ceux qui grondent encore sur le point d'éclater:* mais on ne s'en sert pas dans le sens contraire: *L'imagination et le jugement ne sont pas toujours d'accord.*

3° On met entre deux virgules toute proposition incidente,

…cipale, sans al
si l'on détache la
même sens.

On met aussi e
conjonctions qui,
phrase, y exprime
positions : *Chacun
rouvre lui-même s
n'a pas besoin que
Leurs ossemens hu
gage de l'écriture,
entière réunion et d*

Ne descendez-vo
Qui. . . .
De leurs plus che
Consacrèrent leur

4° On sépare par u
suivi d'un compléme
termine la phrase : *Pre
si belle existence, je
inconnue.* BUFFO

Le fruit meurt en n

5° On met la vrigule e
quand aucun de ces deu
*Si la réputation et la v
commune, l'illustre et
son époux.* FLÉCHIE

. . . . , enfin, l'heure est venue
Qu'il faut que mon secret éclate à votre vue. RACINE.

Là, de serpens nourrie et dévorée,
Veille l'envie honteuse et retirée,
Monstre ennemi des mortels et du jour. &c.
J. B. ROUSSEAU.

On sépare par une virgule les mots en apostrophe, ou en exclamation, s'ils sont au commencement de la phrase, et on les met entre deux virgules, s'ils se trouvent dans le corps de la phrase: il en est de même des interjections:

Jeux cruels du hazard, en qui me montrez-vous
Une si fausse image, et des rapports si doux? VOLTAIRE.

Venez, dignes amis; venez, vengeurs des crimes,
Au Dieu de la patrie immoler ces victimes. VOLTAIRE.

Que dites-vous, ô Ciel! est-ce vous qui parlez? VOL.

On sépare par des virgules différentes propositions qui, quoique complètes en elles-mêmes, prises chacune séparément, concourent toutes à rassembler dans une période les principales circonstances d'une action, pourvu néanmoins que ces propositions ne soient pas susceptibles de sous-division: *Je me trouble, MM: Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancèle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abbattu par la douleur, tout le camp est immobile.* FLÉCHIER.

6° En un mot; car il seroit trop long de spécifier tous les cas où l'on doit employer la virgule, il faut s'en servir avant toute addition qui ne peut être regardée comme faisant partie de la construction grammaticale d'une phrase, si cette addition est à la tête; et l'on doit la mettre entre deux virgules, si elle se trouve au milieu de la phrase:

Daigne, daigne, grand Dieu! sur Mathan, et sur elle,
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois, funeste avant-coureur. RACINE.

DU POINT-VIRGULE.

Le point-virgule marque une pause un peu plus longue. On l'emploie 1° pour séparer différens membres d'une période:

... le point-virg
cause de la conjo
2° Avant une
elle dépend : *L'a*
ment attentif au
sert ; afin qu'il
vrages.

3° Entre deux
à un de soudivisé e
rées par des virgul
rendre les honneu
plait à répandre
naires, va rempli
de la vie de ce Pri

Il en est de même er
quand ils sont longs,
déjà séparées par de
l'évidence qui l'accon
si durable ; elle n'a
en veillissant ; elle
annécs, et passer de

DES

Les deux points marq
On s'en sert

homme né pour l'éloquence reste en chemin, ou s'égare en route.

Oui, Seigneur, il est vrai que j'ai le cœur sensible :
Suivant qu'on m'aime ou hait, j'aime ou hais à mon tour,
Et ma gloire soutient ma haine et mon amour.
P. CORNEILLE.

2° Après une proposition qui annonce une énumération sous un rapport général : *il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés : l'amour-propre, qui nous rappèle à nous ; et la bienveillance, qui nous répand.* DIDEROT.

3° Quand on passe à un discours direct qu'on rapporte :

Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche.
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :
Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?
Par des stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices ? &c. RACINE.

REMARQUE. On voit par les exemples que nous avons donnés qu'il s'agit principalement du style périodique : car la plupart de ces règles sont inutiles pour le style coupé, qui est à présent d'un usage si général.

DU POINT.

Le point marque le repos le plus long de tous ceux dont nous avons parlé : on le met après un sens entièrement et complètement fini en lui-même. C'est le plus aisé de tous les signes de la ponctuation. Mais il marque deux repos : le premier, après des phrases qui n'ont entr'elles aucun rapport grammatical, mais qui roulant toutes sur le même sujet, appartiennent, en quelque sorte, au même fonds ; le second, lorsque après une suite de propositions qui ont le même objet, on veut passer à une autre matière, afin de rendre au lecteur la différence des matières plus sensible. C'est un repos final qu'on marque par l'*alinéa* ; c'est-à-dire, par l'intervalle qu'on met entre une ligne qu'on abandonne après le point, et une autre ligne qu'on commence, en laissant un espace d'un ou deux mots. On en verra des exemples à la fin de ce chapitre.

... plus loin
Et mon fils ?
selle ! mon fil
mort sur le cha
ah ! mon Dieu

On trouve so
points de suite
mouvemens de
pressent l'âme
temps. On lais
sans suite qui pei

Cresfonte... ô ci
Oui, j'ai cru dén

Tu vas
J'aime... à ce non
J'aime... qui ? tu

On emploie enco
qu'il y a dans le
pour éviter la répét
voir dans les Cont
grâce et quelle rapi
voici un exemple pri

Chemin faisant, il v
Qu'est cela, lui dit-i
Mais encor—le colli
De ce que vous voy
Attaché ! dit le lou

plus grande partie des règles que nous venons d'établir. Nous le prenons dans Télémaque, le plus parfait des ouvrages de ce genre, et le seul propre à former également l'esprit, le cœur, et le goût. Heureux, si par le grand et sublime tableau que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, nous pouvions porter les étrangers à y puiser la connoissance du vrai beau en tout genre, au lieu de perdre leur temps, et peut-être de corrompre leur goût à lire des productions du second ordre au plus, qui ne doivent qu'à des circonstances particulières la réputation éphémère dont elles jouissent.

" Cependant une douleur cruelle me saisit, elle me trouble, je ne sais plus ce que je fais ; je demande un glaive tranchant pour couper mon pied ; je m'écrie : O mort tant désirée ! que ne viens-tu ? O jeune homme ! brûle-moi tout-à-l'heure, comme je brûlai le fils de Jupiter. O terre ! ô terre ! reçois un mourant qui ne peut plus se relever ! De ce transport de douleur, je tombai soudainement, selon ma coutume, dans un assoupissement profond ; une grande sueur commença à me soulager ; un sang noir et corrompu coula de ma plaie. Pendant mon sommeil, il eût été facile à Néoptolème d'emporter mes armes et de partir : mais il étoit fils d'Achille, et n'étoit pas né pour tromper.

" En m'éveillant, je reconnus son embarras : il soupiroit, comme un homme qui ne sait pas dissimuler, et qui agit contre son cœur. Me veux-tu donc surprendre, lui dis-je ? qu'y a-t-il donc ? Il faut, me répondit-il, que vous me suiviez au siége de Troie. Je repris aussitôt : Ah ! qu'a-tu dit, mon fils ? Rends-moi cet arc ; je suis trahi ! Ne m'arrache pas la vie. Hélas ! il ne répond rien ; il me regarde tranquillement, rien ne le touche. O rivages ! ô promontoires de cette île ! ô bêtes farouches ! ô rochers escarpés ! c'est à vous que je me plains ; car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre : vous êtes accoutumés à mes gémissemens. Faut-il que je sois trahi par le fils d'Achille ? Il m'enlève l'arc sacré d'Hercule ; il veut me traîner dans le camps des Grecs pour triompher de moi ; il ne voit pas que c'est triompher d'un mort, d'une ombre, d'une image vaine. Oh ! s'il m'eût attaqué dans ma force!...Que ferai-je ?...Rends, mon fils, rends : sois semblable à ton père, semblable à toi-même ? Que dis-tu ?... Tu ne dis rien !...

c'est moi. Si
vert, et que
mêmes craign
l'avoué, d'une
O terre de Ler
vois et tu le sou
Jupiter le veut,
Jupiter ?.... Voi
pour la fraude,
bliges de faire ?
pour vous nuire
livrer, vous gué
Troie, et vous ra
non pas Ulysse,
" Alors je dis
m'inspirer : Puisq
disois-je, que ne m
gloire des combats
heur auprès des A
douleur. O Ulyss
puissent te..... Mais
contraire, ils exciten
que je ne reverrai jan
quelqu'un d'assez jus
punissez Ulysse ; alo
" Pendant que je
regardoit avec un air

qu'il ne faut attaquer les passions des hommes, pour les réduire à la raison, que quand elles commencent à s'affoiblir par une epèce de lassitude. Ensuite il me dit ces paroles: O Philoctète! qu'avez-vous fait de votre raison et de votre courage? voici le moment de s'en servir. Si vous refusez de nous suivre pour remplir les grands desseins de Jupiter sur vous, adieu; vous êtes indigne d'être le libérateur de la Grèce et le destructeur de Troie. Demeurez à Lemnos: ces armes, que j'emporte, me donneront une gloire qui vous étoit destinée. Néoptolème, partons; il est inutile de lui parler: la compassion pour un seul homme, ne doit pas nous faire abandonner le salut de la Grèce entière.

" Alors je me sentis comme une lionne à qui on vient d'arracher ses petits; elle remplit les forêts de ses rugissemens. O caverne, disois-je, jamais je ne te quitterai, tu seras mon tombeau! ô séjour de ma douleur, plus de nourriture, plus d'espérance! Qui me donnera un glaive pour me percer? Oh! si les oiseaux de proie pouvoient m'enlever!....Je ne les percerai plus de mes flèches! O arc précieux, arc consacré par les mains du fils de Jupiter! O cher Hercule! s'il te reste encore quelque sentiment, n'es-tu pas indigné? Cet arc n'est plus dans les mains de ton fidèle ami; il est dans les mains impures et trompeuses d'Ulysse. Oiseaux de proie, bêtes farouches, ne fuyez plus cette caverne, mes mains n'ont plus de flèches: misérable, je ne puis vous nuire; venez me dévorer! ou plutôt, que la foudre de l'impitoyable Jupiter m'écrase!"

CHAPITRE XIV.

APPLICATION DES PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE AU SUPERBE RÉCIT DE LA MORT D'HIPPOLYTE.

AVANT-PROPOS

Je me propose dans ce chapitre d'indiquer la manière dont on doit s'y prendre pour rendre les leçons véritablement utiles aux jeunes personnes, et pour donner en même temps les principes relatifs au goût. Je suppose en conséquence que j'ai enseigné la langue Françoise à une jeune

Ma

Vos illustre
pour vous don
çoise. Je vou
dantesque dont
cette forme qui
leur fraie une
esprits. C'est
grès rapides qu
maintenant, nor
même dans son
et en même tem
je n'ai pas borné
tâché de dévelop
avez reçues de la
plus parfaits mod
de La Fontaine et
neille et de Bossue
vous échappoient,
mettoit pas d'y dé
attente, et j'ai la sa
sonnes de votre âg
d'instruction à un
jouissez maintenant
semblez à ces voya
traverser des

petit nombre de celles qui parlent bien, vous suffisent. Mais avant de finir nos leçons, il est essentiel, Madame, que je fasse en votre présence l'application des principes que je vous ai donnés. Cet exercice, qui doit vous servir de modèle pour ceux que je vous exhorte à faire en particulier, donnera à vos connoissances une base aussi solide que durable. Nous avons lu souvent ensemble le récit de la mort d'Hippolyte dans la Phèdre de Racine, et vous vous êtes pénétrée de ses beautés. Je vais faire l'essai de ce que j'ai l'honneur de vous proposer sur ce chef-d'œuvre de la poésie moderne.

Racine commence ainsi son récit :

> A peine nous sortions des portes de Trézène ;
> Il étoit sur son char : ses gardes affligés
> Imitoient son silence, autour de lui rangés.

A peine est une conjonction simple qui se présente ici sous la forme d'un adverbe, mais qui n'en est pas un, puisque ce mot ne modifie ni un nom, ni un verbe. Elle est une de celles qu'on nomme de temps et d'ordre (p. 348). *Nous* pronom pluriel de la première personne est le sujet de la phrase. *Sortions* imparfait du verbe *sortir* est à la première personne du Pluriel, parce que le verbe doit toujours s'accorder en nombre et en personne avec son sujet (p.260). *Des* mot composé mis pour *de les*, contraction qui a toujours lieu, excpté lorsque l'adjectif *tout* se trouve joint au substantif (p.110). Il faut la préposition *de*, parce que *sortir* est un de ces verbes qui la régissent, et l'article *les*, parce que l'article doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qu'il accompagne (p. 108.) *Portes* substantif pluriel pris dans un sens individuel, et régime indirect du verbe *sortir* (p. 267). *De* préposition qui unit le substantif *portes* au mot *Trézène* qui le restreint. *Trézène* nom de ville, régime du substantif *portes* ; il doit par conséquent marcher le dernier, parce que c'est une règle générale que tout substantif régissant soit placé avant celui qu'il régit (p. 88).

Le poëte a employé l'imparfait, parce que selon les principes sur l'emploi des temps, l'imparfait marque le passé avec rapport au présent (p.274). Ainsi *nous sortions* est la seule expression propre, elle marque que l'action de sortir se passoit à peine, lorsque l'action dont il s'agit dans le récit a eu lieu.

substantif *cour*
antécédent, pro
(p. 184).
Pour connoît
MADAME, si vo
tantif qui précèd
dans le cas contr
dans le passage
relatif, parce qu'
On est un pro
sont jamais joints
riens le placent au
qu'il marque en
vague et indéterm
d'une manière vag
assignée lui conve
nombre de ceux qu
quand ils sont pris da
doivent en être suivis
Il est ici restreint pa
est au pluriel, parce
Ces neuf vers, M.
pirent la grâce. Dou
être nés d'eux-mêmes
grand, mais simple;
toujours l'homme de
mots. Les quatre dern
éloge. Mais contin

avoir l'honneur de vous prévenir que je ne m'arrêterai plus sur la qualité des mots, ni sur les règles communes de concordance : ce que j'ai fait sur les neuf premiers vers suffit pour vous guider dans la maniére dont vous devez quelquefois vous rendre compte à vous-méme des phrases que vous lirez. Les seuls principes importans, ou la dérogation aux règles, fixera désormais mon attention. J'aime mieux insister sur les principes de goût.

Vous devez remarquer, MADAME, dans ce passage, 1° que c'est là que commence l'action dont il est question dans Racine : aussi ce poëte n'emploie-t-il plus la forme de l'imparfait, mais celle du prétérit indéfini, parce qu'il s'agit d'une action, à la vérité passée, mais dans un temps qui n'est pas tout-à-fait écoulé, et dans lequel par conséquent on est encore (p. 276). Vous voyez à présent, MADAME, la raison pour laquelle Racine avoit jusqu'à présent employé l'imparfait. Cette forme exprimoit un présent rélatif à l'action qui va être décrite. *Nous sortions à peine des portes, qu'un cri*, &c. Il est vrai que le poëte a supprimé le *que* conjonctif. Les circonstances qu'il avoit à insérer dans l'introduction de son récit ne lui permettoient pas de l'exprimer : mais cette liaison est sous-entendue, et l'esprit la supplée aisément.

2° Qu'il y a une inversion très-hardie dans le second vers ; que l'ordre grammatical demandoit que ces mots *des airs* fussent placés après le mot régissant *repos* ; mais que l'usage a autorisé cette inversion en poésie, et méme, quoique rarement, dans le haut style en prose, comme on peut le voir dans Fléchier, Fénélon, &c. (p. 369).

3° Qu'il y a une autre inversion, mais moins hardie, dans les deux derniers vers : que la place naturelle de ces mots, *du sein de la terre*, étoit après le verbe *répond* ; mais que la poëte les a mis avant, parce que ces mots ainsi placés rendent la phrase plus claire et plus harmonieuse, en évitant après le verbe le choc de deux prépositions.

4° Enfin, que Racine, après nous avoir préparés avec beaucoup d'art dans les neuf premiers vers à recevoir l'impression des sentimens qu'il veut exciter en nous, rassemble toutes les circonstances les plus propres à les faire naître. Ici se présente un nouvel ordre de choses. Toute la nature s'anime ; elle change tout-à-coup de forme. *Un cri*

. . . our sic r

Ces vers sont
marquez-y deux
genre de celles q
du second est du
réservées à la poé
nier vers un hiat
hérissé se heurten
On croit voir le
pointes d'un héri
oreille délicate ne

> Cependant sur
> S'élève à gros l
> L'onde approch
> Parmi des flots d
> Son front large e
> Tout son corps e
> Indomptable tau
> Sa croupe se rec

Rien de plus be
DAME, 1° que le p
nos yeux les traits les
déchirer l'âme, se t
même. Il la voit, il la
ajoute à la beauté du
la forme du passé qui
du présent qui est plu
pre à frapper (P. ...

porté au commencement de la phrase la préposition *sur* avec sa suite, ce qui, comme je l'ai déjà dit, est autorisé par l'usage, et qui dans ce passage produit un grand effet, en portant tout-à-coup l'attention sur ce qui étonne le plus, c'est à dire, sur la mer qui d'unie et calme qu'elle étoit, s'enfle, s'élève très-haut et bouillonne sans que la cause de ce bouillonnement soit encore connue. Une autre inversion est le renvoi du sujet après le verbe qu'il régit et dont il règle l'accord : ce qui se fait souvent, même en prose, lorsqu'il y a, soit quelque proposition incidente jointe au sujet, soit une raison d'élégance ou d'harmonie, ou quelqu'autre raison (p. 259). *A gros bouillons* est un gallicisme : et le renvoi du verbe *s'élève* au commencement du second vers est d'une beauté qui ne peut être appréciée que par des personnes dont le goût s'est formé sur les grands modèles, et qui ont reçu de la nature une oreille aussi sensible que délicate. Ce genre de beauté est perdu pour la plûpart des hommes.

Quant à l'ellipse du septième vers, vous devez observer, MADAME, que la construction demandoit ; *c'est un taureau indomptable, c'est un dragon impétueux, dont la croupe*, &c. mais cette marche régulière ne convient pas à l'agitation du poëte : elle eût ôté le feu à son pinceau ; elle eût rendu ses couleurs moins vives. Il voit le monstre ; il le peint avec force ; mais après l'avoir peint tel qu'il est, ou tel que son imagination effrayée le lui montre, il ne sait quel nom lui donner. Il cherche des ressemblances dans la nature, et n'en trouvant pas, il parle des animaux les plus terribles ; mais il en parle d'une manière vague, et c'est la raison pour laquelle il a supprimé ces mots *c'est un....dont*, qui eussent trop spécifié. Ces noms sont pour ainsi dire jettés dans le discours, comme des interjections. Ils semblent n'y être au premier coup d'œil ni régissans, ni régis ; mais l'esprit supplée aisément à la liaison qui leur manque.

3° Que ces vers avec ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent sont une hypothypose continuelle dont l'intérêt va toujours croissant, et qu'outre cette beauté générale, ils étincellent de beautés de détail. Il n'y en a pas un seul qui n'ait la caractère de la chose exprimée. *Plaine liquide, montagne humide, s'élève à gros bouillons, sa croupe se recourbe*, sont des expressions pittoresques ; *cornes mena-*

... dans le c
lui de rempliss
pression.

Ses longs n
Le ciel ave
La terre s'e
Le flot qui l

Tout n'est p
ouvrages les plu
cèlent la foibless
ces défauts ne mé
rachetés par des
dernier vers une f
cuser ; c'est l'em
apporta. Cette di
(p. 382), parce qu
langue Françoise
quand il s'agit d'un
reste plus rien ; et
temps, il faut au m
jour (p. 276). Or il
passer il y a quelque
dont le poëte auroit
s'allier avec le présen
tion (*). Peut-être n

* L'Abbé ...

sivement délicat trouveront-elles que cette épithète *sauvage* n'est donnée au monstre que pour la rime: en effet il semble que l'idée de sauvage soit en quelque sorte renfermée dans celle de monstre.

Ces vers et surtout le dernier, malgré la disconvenance de temps, sont admirables. *Ses longs mugissemens, recule épouvanté*, sont des expressions de génie. Quel effet ne produit pas l'apparition du monstre ! Toute la nature est hors d'elle-même ; les rivages tremblent, le ciel est pénétré d'horreur, la terre est ébranlée, l'air est infecté, et le flot même qui l'a vomi recule d'épouvante. Que peut ajouter l'imagination à ce tableau effrayant et terrible ?

> Tout fuit, et sans s'armer d'un courage inutile,
> Dans le temple voisin chacun cherche un azyle.
> Hippolyte lui seul, digne fils d'un héros,
> Arrête ses coursiers, saisit ses javelots,
> Pousse au monstre, et, d'un dard lancé d'une main sûre,
> Il lui fait dans le flanc une large blessure.

Remarquez. MADAME, dans le premier vers *tout* pris substantivement, et dans un sens collectif; une double inversion dans la phrase suivante dont la construction devroit être, *chacun sans s'armer d'un courage inutile cherche un azyle dans le temple voisin ;* l'attention du poëte de faire rapporter au sujet l'infinitif qui forme une phrase incidente à l'aide de la conjonction *sans*, règle qui ne peut

---

les poëtes ont de grands privilèges; mais ces privilèges ne vont pas jusqu'à se permettre d'enfreindre les loix des rapports des temps, en les confondant les uns avec les autres, parce que ces rapports sont immuables, comme les actions qu'ils représentent. Or une action ne peut être en même temps passée et présente, ce qu'il faudroit néanmoins pour justifier le vers de Racine. Ce vers de la Fontaine:

> Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.

ne prouve autre chose sinon qu'il renferme une faute du même genre. D'ailleurs n'est-ce pas être en contradiction avec soi-même, que de condamner avec l'Académie une pareille construction dans Corneille, tandis qu'on la justifie dans Racine et dans la Fontaine. L'Abbe d'Olivet a beau dire que la simplicité du dialogue rend Corneille vraiment condamnable ; au lieu que les vers de Racine et de la Fontaine sont placés où le poëte peut être hardi et se montrer à découvert. Cette raison ne peut être admise, quand il s'agit du rapport des temps entr'eux.

compagnés, parc
celle de qualificati
la fonction d'adje
d'un héros, sans a
derniers vers que l
l'accord du sujet
il qui en est le sub
sition avec ses dép
verbe, la clarté paro
cet ordre de constru

Mais ce que vous
plus de soin, c'est l'
caractère de son hér
En effet, l'apparition
de vieux soldats acc
glacés d'effroi, ils
Mais le cœur des hér
polyte voit le dange
agit sur son âme : l'ai
monstre et le blesse.
d'une grande beauté.
le dard a été lancé, et
gradation *arrête ses co*
au monstre et lui fait
très-heureuse.

De rage et de doule
Vient aux pieds des
Se roule et ...



Chacun de ces vers, MADAME, renferme la même force, la même vérité d'expression que les précédens. C'est partout le coloris qui convient au trait que le poëte trace. *Monstre bondissant de rage, gueule enflammée, se consume en efforts impuissans, rougissans d'une sanglante écume, leurs flancs poudreux*, sont des expressions hardies, pittoresques et dont on ne peut se lasser d'admirer la justesse et la beauté. Ces vers seront dans tous les temps le desespoir des poëtes qui chercheront à donner aux leurs le même degré de perfection. Quant à la construction, vous devez y remarquer des inversions ; trois verbes dans les quatre premiers vers sous le régime du même sujet, ce qui doit toujours se pratiquer à la troisième personne, quand un des verbes n'en est pas séparé par une proposition incidente ; la suppression de l'adverbe négatif *pas* dans le sixième, parce que la disjonctive *ni* suit la négative *ne* (p. 170), et l'explétive *même* dans le neuvième employée pour donner plus de force au discours (p. 215).

A travers les rochers la peur les précipite.
L'essieu crie et se rompt. L'intrépide Hippolite
Voit voler en éclats tout son char fracassé ;
Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.

Ces quatres vers méritent bien toute notre attention : ils sont d'une beauté achevée. J'observerai seulement relativement à la construction, que la préposition *à travers* régit le substantif *rochers* sans le secours d'une autre préposition, au-lieu qu'*au travers* ne le régiroit qu'à l'aide de la préposition *de* (p. 316) ; que *voler en éclats* est un de ces gallicismes qu'on nomme de figure (p. 395), et qu'il y a deux pléonasmes dans le dernier vers, chacun d'un genre différent (p. 375). Un objet plus essentiel pour vous m'occupe c'est de vous faire sentir l'harmonie imitative qui règne dans ces vers.

Je sais qu'on prétend que les beautés qui naissent de l'heureuse combinaison des lettres, des sons et des choses, ne peuvent jamais être bien senties par des oreilles qui n'ont pas été exercées dès le berceau aux sons des mots d'une langue. Les prétentions des étrangers à cet égard, dit-on, sont mal-fondées. Il doit y avoir une infinité de beautés qui leur échappent ; ils en sont la plûpart réduits à admirer sur parole. Ceux-là seuls peuvent les saisir, qui ont

... accent
exceptions à fa
elles parlent bea
qui ont eu l'ava
l'harmonie d'un
et d'une période
être. La nature
délicatesse extrên
un grand fonds de
cette justesse de go
susceptibilité d'im
sent et qui les disti
elles : la réflexion
très-rare que la réf
qu'on peut appelle
telles dispositions d
propres que les ho
sons, et à sentir tous
vers produit sur l'ore
tendu. En frappant
pression est faite.
agissent sur nous de
moyens.

Voilà pourquoi, M
soin, non seulement à
même les brèves, des pl
bonne heure l'habitud
valeur, et à chaque

cours, faites-vous ressortir avec aisance la combinaison des lettres, des sons, des syllabes et des rhythmes, d'où résulte l'harmonie.

Nous avons peu de vers dans la langue Françoise où les rapports entre les lettres, les sons et les choses soient plus fortement marqués que dans ceux que nous examinons. Voici l'analyse qu'en faite l'Abbé Batteux, littérateur célèbre dont les ouvrages tiennent le premier rang dans votre bibliothèque parmi les livres que vous devez souvent lire, et toujours consulter dans le doute. "*L'essieu crie et se* " *rompt*. Les deux *s* d'*essieu* pressées et comme froissées, " observe-t-il, entre deux voyelles d'un son maigre et rétréci, " expriment assez bien le brisement de l'essieu. *Crie* est " une onomatopée qui rend la chose même qui se fait; *et* " *se rompt*, trois monosyllabes, deux brefs et un long qui " se brise et s'arrète à l'hémistiche." Vous voyez, MADAME, le rapport qu'il y a entre les lettres et les choses. Elles rendent par leur arrangement la chose même. Il y a une singulière beauté à rompre l'hémistiche au mot *rompt* : c'est imitatif. Voilà de ces traits que le seul génie saisit.

" *L'intrépide Hippolyte*, continue-t-il, deux dactyles, " rhythmes fiers et nobles sur des sons vigoureux et fermes : " *voit voler*, toutes consonnes légères : deux *v* et la liquide " *l* avec deux voyelles ouvertes, et l'*r* final de voler qui se " prononce, tout semble s'élever en l'air et se disperser *en* " *éclats*, l'*n* articulée et d'un son clair, le *c* dur joint à " l'*l*, choc de consonnes brillant, sut-tout étant suivi de " l'*a*, la plus sonore et la plus éclatante des voyelles ; *tout* " *son char*, une brève qui resserre, puis deux longues " qui étendent l'harmonie ; *fracassé*, trois brèves, dont " la première a deux semi-voyelles frolées, *fra* qui pro- " duit le frémissement, et la syllabe *ca* après le premier *a*, " *fracas*, qui annonce le bruit de ce qui se casse, et enfin " les deux *s* suivies de l'*é* fermé, qui marque un cassement " aussi sec que bruyant." Il faut convenir, MADAME, qu'il y a très-peu d'étrangers qui puissent démêler avec ce degré d'exactitude ces rapports entre les lettres, les sons et les choses : mais qu'ils s'en consolent. Très-peu de François sont en état de le faire, quoique beaucoup peut-être en éprouvent les effets. Mais continuons.

Relisez, M.
que celle que
Despréaux, qu

Du moins n
Dans sa bou
Et, lasse de
Soupire—ét

où vous voyez a
dessein du poëte.
concours de mot
combinaison heu
que l'analyse du
autres dans l'ouvr
" rément, dit-il,
" pir, c'est un lon
" muette *sŏupīre.*
" commennement
" lenteur continnée
" trois longues).
" elle vouloit *fĕrmè*
" (mais la première
" syllabe bref, suivi
" précipite dans un p
Essayez ces décon
pent le plus votre c
vous habituerez, non
pèces d'harmonie, ma
promptit...

Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont rongés de vers.

Combien légère est celle de ces vers de P. Corneille :

Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre ;
Toute votre félicité
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien tombé par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Combien dure est celle de ces vers de Despréaux :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.
D'une subite horreur ses cheveux se hérissent.

Combien légère et douce en même temps est celle de ces vers de la Fontaine, qu'on ne peut lire sans éprouver une émotion délicieuse :

L'humble toît est exempt d'un tribut si funeste ;
Le sage y vit en paix, et méprise le reste :
Content de ces douceurs, errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois ;
Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne,
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour ?
Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Mais en parlant de l'harmonie imitative qu'on admire souvent dans les vers de nos grands poëtes, pourrois-je négliger l'occasion d'embellir votre mémoire d'un superbe morceau de *L'homme des champs*, dans lequel M. l'Abbé Delille, en digne rival d'Homère et de Virgile, s'est plu à en rassembler tous les genres. Il n'y a point dans la langue Françoise de passage, où cette sorte de beauté soit portée à un plus haut point de perfection.

Là, dès qu'un vent léger fait frémir le feuillage,
Aussi tremblant que lui, le timide chevreuil
Part plus prompt que l'éclair, plus rapide que l'œil ;
Ici, des prés fleuris paissant l'herbe abondante
La vache gonfle en paix sa mamelle pendante,
Et son folâtre enfant se joue à son côté ;
Plus loin fier de sa force, et sûr de sa beauté,

..., et trém

Quoiqu'il n'ent
développer toutes
moins me refuser
qu'on ne sauroit tr
vers, et surtout du
sauroient prononcer
marche lourde et pé
jestueuse, variée et l
la description du ch
animal que M. L'A
deux plus grands poët
tel succès que la copi
seconde, c'est que M.
rhythmes coupés, libr
dans le huitième vers,
dans le neuvième, et da
des traits pressés, les
pensions, et des *rejets*
du vers suivant a rendu
la noble fierté de ce bel
élans irréguliers, mais pl
dont la langue plus ha
magie de l'art, a-t-il nég
morceau, ce moyen qui
vérité à son tableau. La
le seul emploi qu'on fait
Aucun poë

pas osé l'employer seul: il y avoitjoint l'épithète de *féconde:* mais dans le Poëme de *L'homme des champs*, il a dédaigné ce ménagement, et a fait servir ce mot à la mesure d'un des vers de notre langue où l'harmonie imitative est le plus sensible.

Vous voyez, MADAME, d'après les diverses sortes d'harmonie dont je viens de parler, de quelle importance est le choix de mots. En effet tout langage est plus ou moins imitatif, et cette imitation résulte non seulement de la valeur syllabique, mais encore de l'arrangement des mots. Pour peindre les objets par les sons, il faut quelquefois employer des sons rudes, quelquefois des sons foibles et doux, mais, le plus souvent, il est necessaire de tempérer ces sons les uns par les autres. Voilà tout le secret de peindre par la porole, mais ce secret n'est connu que d'un très-petit nombre d'hommes. Ce n'est pas que ces hommes privilégiés soient sans cesse occupés en écrivant de cette combinaison de lettres et de sons; "je ne prétends pas, dit l'Abbé d'Olivet, " qu'ils aient eu de pareilles intentions. Je n'en soupçonne " pas plus Homère et Virgile, quoique leurs interprètes " soient en possession de le dire; mais ce que je croirois " volontiers, c'est que la nature, quand elle a formé un " grand poëte, un grand orateur, le dirige par des ressorts " cachés, qui le rendent docile à un art dont lui-méme il " ne se doute pas; comme elle apprend au petit enfant du " laboureur sur quel ton il doit prier, appeler, caresser, se " plaindre." C'est donc la nature, la nature seule qui peut révéler ce grand secret, et elle ne le révèle que rarement, parce qu'elle est des siècles á produire de ces génies qu'elle aime à instruire et à diriger. Voilà pourquoi Homère chez les Grecs, Virgile chez les Latins, chez nous Racine, Boileau, et de nos jours M. L'ABBÉ DELILLE, et Pope chez vous auront beaucoup d'imitateurs; mais peu de rivaux: ils seront toujours les plus parfaits modèles en ce genre, et l'on peut prédire avec assurance qu'ils ne seront jamais surpassés. Je me rappelle, MADAME, qu'un jour en parlant de l'harmonie des vers, vous m'observâtes qu'il y en a dans l'Iliade de Pope une infinité qu'on compare à tout ce que les anciens ont de plus parfait. Vous m'en citâtes quelques-uns dont l'harmonie est frappante et vous passâtes ensuite à son *Essai sur la Critique.* Ce chef-d'œuvre de goût, de raison et de versification vous fixa

Not so, whe
Flies o'er th'

Ces vers me ra
qu'en a faite M. L
qui, depuis Racine
je vous l'ai dit, la
périodes, la hardies
en un mot par tout
plus de marcher le

Peins-moi légère
Qu'un doux rui
Entend-on de la
Le vers, comme
Qu'Ajax soulève
Chaque syllabe e
Mais vois d'un pi
Le vers vole, et l

Mais revenons à n
terrompue, et que je
me donnoit l'occasion
il est essentiel que vou

Excusez ma douleu
Sera pour moi de pl
J'ai vu, Seigneur, j'
Traîné par les cheva

Remarquez, MADAM
tout-à-coup de ton. Ce r
tropes h...

inversion dans le second vers, le régi *pleurs* y étant placé avant son régissant *source* : un pléonasme très-heureux dans la répétition de ces mots *j'ai vu*, parce qu'il écarte toute espèce de doute sur la vérité d'un fait extraordinaire et presqu'incroyable. Théramène a vu, non légèrement comme tant d'hommes voient, mais il a vu comme un témoin intéressé dans l'action les faits qu'il rapporte ; enfin vous voyez dans le quatrième vers le participe *nourris* au pluriel et au masculin, parce que le participe doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec son régime, lorsque ce régime est direct et qu'il précède (p. 300).

A l'occasion de cette règle, je vous exhorterai, MADAME, à bien vous pénétrer des règles que je vous ai données sur les participes, et à les suivre même dans le cas où la pratique de bien des personnes semble autoriser à ne pas s'y conformer. Vous devez vous rappeler que je vous ai dit, dans le temps que la généralité des principes fait honneur aux langues savantes, et qu'on doit les y ramener, autant qu'il est possible.

Il veut les rappeler, et sa voix les effraie :
Ils courent. Tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.
De nos cris douloureux la plaine retentit.
Leur fougue impétueuse enfin se ralentit.
Ils s'arrêtent, non loin de ces tombeaux antiques,
Où des rois ses ayeux sont les froides reliques.
J'y cours en soupirant ; et sa garde me suit.
De son généreux sang la trace nous conduit.
Les rochers en sont teints ; les ronces dégoutantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes.
J'arrive, je l'appelle, et me tendant la main
Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain.

Les détails dans lesquels je suis entré, sur ce célèbre récit, suffisent pour vous donner une idée de la manière qu'on doit employer pour se rendre compte à soi-même des beautés du premier ordre, ou de l'observation des règles fondamentales du langage. Je ne dirai que peu de chose sur les douze vers que je viens de lire, quoiqu'ils offrent des remarques aussi intéressantes que les précédens. En effet, vous y trouverez même beauté, même vérité, même hardiesse dans les traits. Les deux premiers font tableau. Dans le quatrième, le second hémistiche, qu'on est forcé de prononcer lentement, marque très-bien le ralentissement des chevaux, au lieu que le premier se précipite avec rapidité.

resque, moell
atta he dans c

Le ciel, di
Prens soin,
Cher ami,
Plaint le ma
Pour appai
Dis-lui qu'a
Qu'il lui ren
N'a laissé da
Triste objet
Et que mécon

Quelle douceur
roles du héros exp
cité ! Tout y est
d'elles-mêmes, et
font merveilleusem
et contribuent à au
n'y trouverez-vous
pourroit se permet
septième vers nous
vient d'une ellipse q
seul a le droit d'adm
vous faire connoître
au propre ou au figur
et se conjugue dans l
avoir. Au figuré, il

sauroit dire, *ce héros expiré, tout le camp fut plongé dans la consternation et dans la douleur*. Je sai bien que Voltaire a traité cette remarque de vétille grammaticale : mais que de vétilles bien plus excusables n'a-t-il pas relevées dans Corneille ? Il ne me reste plus qu'à vous faire observer l'art avec lequel Racine finit ce récit. En effet, il semble qu'après le 8e vers, il n'avoit rien à ajouter : mais, à l'aide d'une apposition très-heureuse, il ramène l'esprit sur ce qui s'est passé, et réveille, par un dernier coup de pinceau, toute la tendresse d'un père, et fait naître dans son âme le remords, la commisération et la pitié.

Je me suis étendu sur ce célèbre récit, parce qu'il n'y en a pas dans notre langue de plus propre à vous rappeler et à graver dans votre esprit les différens principes que je vous ai donnés, principes qui doivent toujours vous guider dans vos lectures, si vous voulez en retirer quelque fruit. Mais avant de finir, je ne dois pas vous laisser ignorer, MADAME, que ce chef-d'œuvre a été critiqué avec tout l'acharnement de la malignité et de l'envie par le comédien Subligny, homme sans goût, à qui des beautés du premier ordre devoient échapper ; et par S. Marc, critique minutieux et vain, qui semble avoir parlé de nos classiques, moins pour en faire connoître les beautés, que pour y trouver des défauts. Si leurs critiques tombent jamais entre vos mains, ne perdez jamais de vue l'esprit qui les a dictées, et vous les aurez bientôt appréciées leur juste valeur. Vous trouverez un caractère différent dans la critique de la Motte : c'est celle d'un bel esprit qui raisonne d'après des idées qu'il s'est faites, mais c'est en même temps celle d'un homme honnête qui sait vivre, et qui ne met pas les injures à la place des raisons. Les réponses de Despréaux et de l'Abbé d'Olivet sont sur le même ton. Je vous exhorte à lire tout ce qui a rapport à cette contestation : cette lecture ne peut que vous être utile. Vous serez peut-être surprise de trouver FÉNÉLON au nombre de détracteurs de ce beau morceau : quoi, Fénélon ! me direz-vous ? Oui, MADAME ; mais Fénélon ne l'a principalement attaqué que comme déplacé dans une tragédie, ou tout hors d'œuvre est un défaut : il l'eût admiré partout ailleurs, puisqu'il y trouvoit de grandes beautés. On ne peut pas disconvenir que cette critique ne soit fondée : mais qui ne seroit pas fâché que Racine eût évité cette faute ? nous

serions privés d'un récit " qu'il semble avoir travaillé " exprès, comme le dit si bien M. l'Abbé Delille ; pour " prouver que dans l'art de peindre les objets par des mots " énergiques, des images fortes, des sons nombreux, et " même des sons imitatifs, nous pouvons souvent lutter " contre les anciens. Aussi, continue M. l'Abbé Delille, " et quel juge, est-ce peut-être de tous les morceaux de " notre poésie celui qui approche le plus des poésies de " Virgile."

Ce qui me reste à vous dire sur la poésie, la prose, les tropes et les figures sera l'objet d'un autre entretien.

CHAPITRE XV.

Des Tropes et des Figures.

Madame,

La connoissance que je vous ai donnée de la langue Françoise seroit incomplète, si je négligeois de fixer vos idées sur les tropes, c'est-à-dire, sur les changemens de signification des mots ; et il manqueroit quelque chose aux principes de goût que vous avez puisés dans la lecture de nos au- [redacted]

ment à rendre, on peut assurer, sans craindre de se tromper, qu'ils ne se seroient pas exprimés bien différemment. C'est ce qui fait que les étrangers ont bien de la peine à trouver de la différence entre nos vers et notre prose. Leur embarras redouble même, quand ils cherchent des lumières dans nos plus célèbres littérateurs, parce que chacun d'eux, entraîné par l'esprit de système, s'est efforcé de ramener à un point fixe ce qui tient à une infinité de causes.

Quelques-uns ont mis cette différence dans l'inversion ; d'autres dans l'enthousiasme ; d'autres dans le rhythme ou mesure, et d'autres enfin dans l'imitation de la belle nature. Mais tout cela n'est-il pas commun à la prose et à la poésie ?

Il n'y a point de doute quant à l'inversion. Voulez-vous vous en assurer, MADAME, relisez avec attention les morceaux les plus frappans de nos grands poëtes et de nos plus illustres orateurs, vous verrez, que ces derniers font comme les premiers, usage de l'inversion, et qu'ils ne diffèrent qu'en ce que les poëtes s'en permettent de plus hardies, de plus brusquées et de plus fréquentes. Si vous poussez l'examen plus loin, vous trouverez que nos plus beaux vers, ceux même qui ont le plus de verve, sont sans inversion, et que la prose la plus simple n'emploieroit pas un autre tour. Je pourrois vous en rapporter une infinité d'exemples : je me bornerai à un seul pris dans Corneille.

Règne : de crime en crime enfin te voilà Roi.
Je t'ai défait d'un père, et d'un frère et de moi.
Puisse le ciel *tous deux* vous prendre pour victimes,
Et laisser choir sur vous la peine de mes crimes.
Puissiez-vous ne trouver dedans votre union
Qu'horreur, que jalousie, et que confusion,
Et, pour vous souhaiter tous les malheurs ensemble,
Puisse naître de vous un fils qui me ressemble.

dans ces huit vers pleins de force et de feu, il n'y a qu'une seule inversion, et même très-légère. C'est *tous-deux*, mots qui devroient être placés après *prendre*. Vous trouverez dans les odes de Rousseau beaucoup de strophes où il n'y en a aucune, Ouvrez au hasard Fléchier, Fénélon et Bossuet, presque chaque page vous en offrira et même de très-hardies. Je ne vous en donnerai d'autre preuve que

ce qui n
rhythme. Qu'est-
qu'elle nous ench
Buffon ?... le rhyt
point de belle pr
sie, parce que le r
on ne peut y manq
Pour vous en conv
dit sur les repos de
(voyez p. 78) et fa
Fléchier. Vous ve
ces repos se rapproch
sera satisfaite, pou
variés avec soin. V
espaces renferment d
ple, pris dans Fléchie
connu tout ce qui peu
monieux.

1 Mais rien n'étoit si
2 Que de voir toute
3 Ce grand et vaste c
4 Composé de tant de
5 Et de nations différe
6 Déployer tous ses ét
7 Et marcher vers nos
8 Pour nous accabler pa
9 Après nous avoir effray
10 Par la multitude.

13	D'une capacité étendue.	Espace irrégulier.
14	D'une expérience consommée. . . .	Espace irrégulier.
15	Qui soutint la réputation.	Espace irrégulier.
16	Et qui ménageât les forces du royaume.	Espace irrégulier.
17	Qui n'oubliât rien d'utile.	Vers de 7 syllab.
18	De nécessaire.	Vers de 4 syllab.
19	Qui ne fît rien de superflu.	Vers de 8 syllab.
20	Qui sût selon les occasions.	Espace irrégulier.
21	Profiter de ses avantages.	Vers de 8 syllab.
22	Ou se relever de ses pertes.	Vers de 8 syllab.
23	Qui fût tantôt le bouclier.	Vers de 8 syllab.
24	Et tantôt l'épée de son pays. . . .	Espace irr. et mot qui ne peut entrer dans un vers qu'à l'aide d'une élision.
25	Capable d'exécuter les ordres qu'il auroit reçus.	Espace irrég.
26	Et de prendre conseil de lui-même dans les rencontres.	Esp. irr.

Dans les 26 espaces que j'ai marqués, vous voyez, MADAME, 16 vers, et dix espaces que j'appellerai *irréguliers* par opposition aux autres, car ils sont très-réguliers en eux-mêmes. Il n'y a que les deux derniers qui excèdent la longueur de nos vers alexandrins, et encore même sont-ils divisibles, puisqu'on trouve un demi-repos après *exécuter* dans le premier, et après *conseils* dans le second ; ce qui donne quatre vers de plus. Ainsi la prose a à peu près les mêmes espaces que la poésie : toute la différence que j'y vois c'est que la prose veut que ces espaces soient variés et entremêlés les uns dans les autres avec art, afin que l'oreille soit agréablement frappée de l'harmonie qui résulte de ce mélange ; au lieu que la poésie a nécessairement des espaces fixes et symétriques. Mais ces espaces fixes n'empêchent pas qu'elle n'en admette d'autres qui dépendent uniquement du goût et de l'instinct qui agit souvent en nous, sans que nous nous en doutions ; et ce sont justement ces espaces libres qui font que ceux dont le retour est fixé ne nous fatiguent pas par leur monotonie. En voici quelques exemples qui vous aideront à faire vous-même ces remarques.

Au pied du mont Adule, || entre mille roseaux, ||
Le Rhin tranquille, || et fier || du progrès de ses eaux, ||
Appuyé || d'une main, || sur son urne penchante, ||
Dormoit || au bruit flatteur || de son onde naissante. || DESP.

Cependant || sur le dos || de la plaine liquide ||
S'élève, || à gros bouillons, || une montagne humide : ||

L'onde approche, || se brise || et vomit || à nos yeux ||
Parmi des flots d'écume || un monstre furieux. || RACINE.

Croissez, || hâtez votre ombre || et repeuplez ces champs. ||
Vous, || jeunes arbrisseaux; || et vous, || arbres mourans, ||
Consolez-vous. || Témoins || de la foiblesse humaine, ||
Vous avez vu périr || et Corneille || et Turenne :
Vous comptez cent printems, || hélas! || et nos beaux jours ||
S'envolent les premiers, || s'envolent || pour toujours.
M. l'Abbé DELILLE.

Plus la poésie aura de variété dans ces espaces libres ou demi-repos, plus elle nous intéressera. Vous voyez, MADAME, que le rhythme ou mesure ne peut être ce qui distingue la poésie de la prose, puisque je viens de vous faire voir que la belle prose n'est qu'une belle poésie en vers blancs, variés et libres. Si vous faites disparoître de la poésie les consonnances, et que vous rompiez quelques-uns des rhythmes symétriques, elle ne sera plus qu'une prose plus belle et plus soignée.

L'enthousiasme ne peut en aucune manière être considéré comme un caractère distinctif des vers. Car, 1° l'enthousiasme n'est pas nécessaire dans tous les genres de poésie. Les idylles de Mlle. Deshoulières quoiqu'une inspiration du sen-

ritable avorton, monstre difforme et hideux, loin de nous plaire, il ne nous inspireroit que du dégoût. La prose doit donc être fondée sur la nature, et sur la belle nature. Je sais bien qu'il y a de la différence dans la manière dont le poëte et le prosateur l'imitent ; mais peu importe. Dès que le prosateur est tenu à l'imitation de la nature, cette imitation ne peut constituer l'essence de la poésie.

Mais en quoi donc, me direz-vous, consiste la différence qu'il doit nécessairement y avoir entre la prose et la poésie ? La réponse est aisée ; elle consiste dans l'ensemble de toutes ces choses, et dans aucune en particulier. Vous la trouverez 1° dans les tours. Le poëte, dont le but est d'émouvoir fortement et le plus souvent tout à coup, se permet des inversions plus hardies et moins usitées ; des ellipses plus fortes et plus fréquentes; des syllepses plus inattendues ; des pléonasmes qui marquent avec plus d'énergie le sentiment intérieur ; des appositions qui ajoutent à son idée, et y donnent plus d'expression et de vérité. Si les tours d'usage sont trop foibles, il ne craint point d'en employer de moins usités, et même de surannés. Pourvu qu'il frappe l'imagination, son but est rempli : n'importe la manière. 2° Dans les pensées. Le poëte choisit les plus nobles, les plus frappantes, les plus propres à produire l'effet qu'il espère, et il les revêt de tous les charmes dont elles sont susceptibles. De là des transitions plus brusquées, des figures plus animées, et des tropes multipliés et introduits sans ménagement, au lieu que le prosateur a souvent besoin de les faire précéder de quelques mots qui en diminuent la hardiesse : de là ces images qu'il entasse les unes sur les autres, pourvu qu'elles servent à s'éclairer mutuellement, et ces similitudes qu'il va puiser de toutes parts, afin d'atteindre plus sûrement son but ; de là en un mot des traits plus vifs, plus prononçés, plus fermes. 3° Dans les mots dont il fait choix. Le poëte emploie les plus frappans et les plus harmonieux : il dédaigne ceux qui sont dans la bouche de tout le monde, ou, s'il s'en sert, il les associe avec d'autres qui les relèvent et les ennoblissent. Il en ressuscite qui étoient perdus : mais il se permet rarement d'en créer. S'il ne veut pas survivre à ses ouvrages, il a grand soin de n'employer que ceux qui sont consacrés par un long usage, ou qu'on avoit justement condamnés à l'oubli. Tout ce qu'on exige de lui, c'est qu'il n'ait recours à ces dernires que lorsqu'ils

...
on exige plus
lement expriu
mots rudes ce
qu'il est possib
" tre le choix
" sens, il les :
" syllabes d'ui
" son, leur non
" sion qui ajou
" mots." Voilà
chez les poëtes
blement il est ra
imitatifs qui abor
sont dans toutes
objets par la paro
Tels sont, Ma
tinguent la poésie
de réflexion, de co
aux tropes qui répa
en sont le plus bel
n'aie pas négligé de
pas néanmoins don
Si vous voulez bi
il faut vous bien fix
propre et le sens fi
signification naturell
inventé. Lorsque je
je prend-

Alors ils seront pris dans un sens figuré, comme si je dis *le feu de l'imagination, la lumière de l'esprit.* Vous voyez, MADAME, par ces exemples, combien les tropes sont communs, même dans la conversation ordinaire; et quelle grâce, quelle énergie et quelle noblesse ils donnent au discours.

Les Grammairiens-Rhéteurs ont distingué un grand nombre de tropes dont les principaux sont la *métaphore*, la *métonimie*, la *synecdoche*, l'*ironie*, et l'*hyperbole.* Quant aux autres, je me garderai bien de vous les nommer. Je craindrois de vous effrayer par des mots qui peuvent être très-beaux en grec, mais qui dans les langues modernes, ont quelque chose de repoussant et de barbare. Que d'autres en flétrissent la mémoire des jeunes personnes: pour moi, dont l'objet est d'embellir la vôtre, je vous épargnerai un tourment inutile et nuisible.

La *Métaphore* renferme une espèce de comparaison: elle transporte un ou plusieurs mots de leur sens propre et naturel, en un autre qui n'est pas le leur, mais de manière qu'il en résulte quelque beauté. Si la métaphore ne porte que sur un mot, comme dans cette phrase, *le mensonge se pare souvent* des couleurs *de la vérité*, elle ne change point de nom.

Si elle porte sur plusieurs mots, elle s'appelle ou *allusion* ou *allégorie.*

On fait allusion à l'histoire, à la fable, aux coutumes, à une anecdote, &c. Despréaux a une allusion très-heureuse à Jules César dans ces vers où il dit en parlant de Louis le Grand:

> Il a de Jupiter la taille et le visage,
> Et *depuis ce Romain dont l'insolent passage*
> *Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,*
> Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

Voici un exemple d'une allusion assez plaisante. Un jour que Voiture, qui étoit fils d'un marchand de vin, jouoit aux proverbes avec des Dames, une d'entr'elles lui dit: *celui-là ne vaut rien*; percez-nous en *d'un autre.* Elle faisoit une maligne allusion aux tonneaux de vin.

L'*Allégorie* a une fonction plus noble; c'est une espèce de fiction, dont l'artifice, dit l'Académie, consiste à présenter à l'esprit un objet de manière à lui en désigner un autre. C'est un des tropes dont l'effet est le plus délicat, le plus agréable et le plus frappant. En voici des exemples d'une grande beauté.

Cette jeune plante (Princesse) *ainsi arrosée des eaux du Ciel, ne fut pas long-temps sans porter du fruit.* FLÉ.

Les sujets ont cessé de révérer les maximes de la religion, quand ils les ont vu céder aux passions et aux intérêts de leurs Princes. *Ces terres trop remuées et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices.* BOSSUET.

Ce Roi, fils de David, où le chercherons-nous?
Le Ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusques dans ses racines? RACINE.

Ce Colosse effrayant, dont le monde est foulé, (Rome]
En pressant l'univers est lui-même ébranlé ;
Il penche vers sa chute, et contre la tempête,
Il demande mon bras pour soutenir sa tête. VOLTAIRE.

Vous devez vous rappeler, MADAME, de la charmante allégorie dans laquelle M^de^ Deshoulières, sous l'image d'une bergère qui parle à ses brebis, rend compte à ses enfans de tout ce qu'elle a fait pour eux. J. B. Rousseau a aussi des allégories pleines de finesse et de sel, que je vous exhorte à lire.

Les métaphores doivent être naturelles et nobles : en conséquence, il faut qu'elles n'aient rien de trop hardi ni de trop bas. Celles de ce dernier genre n'étant que le langage du

phores qu'on peut se permettre de celles qu'on doit rejetter,

La Métonymie se présente sous plusieurs formes. Elle à lieu 1° quand on met l'effet pour la cause, comme quand on dit *il vit de son travail:* ces mots *de son travail* sont pour *ce qu'il gagne en travaillant.* Telle est encore cette phrase, *la mort est dans ses mains.* 2° Quand on met l'auteur de la chose pour la chose même, comme: *voilà de superbes Rubens*, pour dire, *voilà de superbes tableaux de Rubens.* Vous faites une métonymie quand vous dites, *j'ai lu Milton, Driden et Pope.* Il y en a une de ce genre dans ce vers:

L'amour languit sans *Bacchus* et *Cérès.*

Ces expressions, *c'est un Sardanapale, c'est un Caton, c'est un Néron.*

La Seine a des Bourbons, *le Tibre* a des Césars. DESPR.

sont autant de métonymies. 3° Quand on met un attribut pour la chose même, comme quand on dit: *les sceptres sont brisés, les couronnes sont renversées. J'ai quitté la robe pour l'épée.*

En vain au *Lion Belgique,*
Il voit l'*Aigle Germanique,*
Uni sous les *Léopards.* DESPRÉAUX.

4° Quand on met le contenant pour le contenu, comme quand on dit: *il aime la bouteille, il avale la coupe funeste, la terre se tut devant Alexandre, toute la ville le sait.*

Parle: peut-on le voir sans penser comme moi,
Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
Le monde en le voyant, eût reconnu son maître. RACINE.

La synecdoche fait entendre le plus en disant le moins, ou le moins en disant le plus. Il y a synecdoche, lorsqu'on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre; le tout pour la partie, ou la partie pour le tout, comme quand on dit, *une flotte de cent voiles. On a payé tant par tête.*

Ce *sang*, qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce *sang* qui tant de fois vous gagna de batailles.
CORNEILLE.

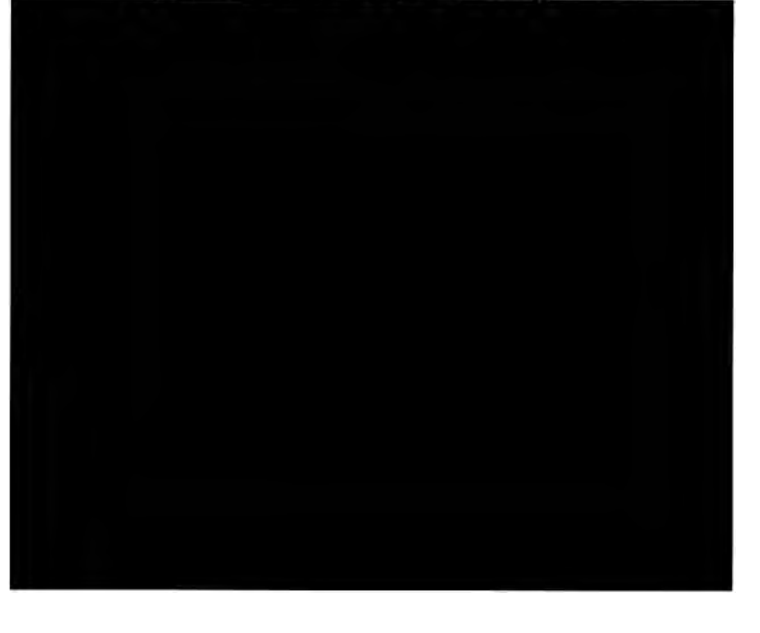
il y a cent feux dans ce village. Il y a un million d'âmes dans Londres, &c. La synecdoche a encore lieu,

quand on prend la matière dont une chose est faite pour la chose même :

> Et par cent bouches terribles,
> L'*Airain* sur ces monts horribles
> Vomit le fer et la mort. DESPRÉAUX.

L'ironie dit précisément le contraire de ce qu'on veut faire entendre. C'est presque toujours une satire sanglante qui n'est propre qu'à exciter le sourire de la malignité. Je ne vous en donnerai qu'un exemple. Il suffira, MADAME, pour vous faire sentir combien l'ironie est une arme dangereuse, surtout quand elle est maniée par des esprits caustiques, et combien elle est peu compatible avec cette douceur et cette honnêteté, qu'on aime et qu'on recherche dans le commerce de la vie.

> Je le déclare donc ; Quinault est un Virgile ;
> Pradon comme un soleil en nos ans a paru ;
> Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt et Patru ;
> Cotin à ses sermons traînant toute la terre,
> Fend les flots d'auditeurs pour aller à la chaire ;
> Sofal est le phénix des auteurs relevés ;
> Perrin.... bon, mon esprit ! courage ! poursuivez.
> Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie,
> Va prendre encore ces vers pour une raillerie ?



[redacted]

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie;
Il a peur que ce dieu, *dans cet affreux séjour,*
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
Et *par le centre ouvert de la terre* ébranlée,
Ne fasse voir du Styx la rive désolée,
Ne découvre aux vivans cet empire odieux
Abhorré des mortels et craint même des dieux.

L'emploi de l'hyperbole demande beaucoup de goût, parce que souvent il n'y a qu'une légère nuance qui la sépare de l'outré, du gigantesque et même du galimathias.

Tels sont les principaux tropes. Vous voyez, MADAME, de quel secours ils sont au génie, et surtout dans les genres qui exigent le plus de feu, d'images et d'élévation. Mais voulez-vous en connoître, en sentir toutes les beautés, lisez les divines écritures. C'est dans les livres des prophètes, dans les écrits de ces hommes remplis de l'esprit de Dieu, qu'ils se montrent dans toute leur force, qu'ils brillent dans tout leur éclat. Quelle richesse d'expression! quelle profusion d'images et de sentimens! quelle sublimité! L'âme qui s'en pénètre accablée sous cette magnificence succombe et sent son néant. Que de traits je pourrois vous en rapporter: mais quelques-uns suffiront. Je les prendrai dans le psalmiste de Mgr l'Archevêque d'Aix, ouvrage qui ne fait pas moins d'honneur à la piété qu'aux talens de ce grand prélat, qui a si bien saisi et rendu avec tant de noblesse l'esprit du prophète-Roi. Où trouvera-t-on un tableau plus sublime de la colère de Dieu?

Le regard de ses yeux est *la foudre allumée*
Versant du haut des airs sa vapeur enflammée.
Sa main *du grand abime* a brisé *les canaux.*
L'Esprit de la tempête a volé sur les eaux.
Parmi les changemens que sa colère enfante,
Le Dieu terrible *a pris sa course* triomphante:
Sous sa marche rapide, *il abaisse les cieux;*
Il appelle les vents, et les vents furieux,
Par delà les remparts des portes éternelles
Le tonnerre à la main, *le portent sur leurs ailes.*
Une horreur vaste et sombre a dérobé ses traits.
L'ombre est *son tabernacle* et *la nuit son palais.*

à ce grand tableau j'ajouterai une superbe strophe que je prendrai dans le même ouvrage :

> Le soleil est *le plus beau temple*
> Du Dieu brillant qui l'a formé :
> Il reluit dans l'astre enflammé,
> Quand *l'œil du matin* le contemple.
> C'est l'*époux* radieux qui sort de son repos,
> *Des nuages brûlans* il traverse les *flots*.
> Comme *un géant superbe*, il poursuit sa carrière,
> Sur *les hauteurs des cieux*, sur les mondes errans,
> Et *des sources de la lumière*
> Dans sa splendeur immense, il *verse les torrens*.

et quatre vers où la brièveté de la vie est peinte de la manière la plus naturelle et la plus touchante :

> Notre vie est *la fleur* que le jour voit éclore.
> Hélas ! un autre jour ne doit point la revoir.
> Elle *brille* au matin *des larmes de l'Aurore* ;
> Elle *sèche* et devient *la poussière du soir*.

Mais revenons à notre sujet. Quelques grammairiens ont confondu les tropes avec les figures de mots : il y a néanmoins, MADAME, une différence bien sensible. Les tropes ne portent que sur l'expression : ils en changent le sens, mais sans avoir aucune influence sur la construction. [redacted]

ces prés humides ; je n'entendrai plus le bruit sourd des vagues de cette mer. Adieu, *rivage, où tant de fois j'ai souffert les injures de l'air.* Adieu, *promontoire, où écho répéta tant de fois mes gémissemens.* Adieu, *douces fontaines, qui me fûtes si amères.* Adieu, *O terre de Lemnos, laisse-moi partir, puisque je vais où m'appelle la volonté des dieux et de mes amis.* FÉNÉLON.

Là, gît le grand Ajax et l'invincible Achille ;
Là, de ses ans Patrocle a vu borner le cours ;
Là, *mon fils, mon cher fils*, a terminé ses jours. DESPR.

La répétition des mêmes tours n'est pas moins frappante.

Est-on héros pour avoir mis aux fers
Un peuple ou deux ? Tibère eut cet honneur.
Est-on héros en signalant ses haines
Par la vengeance? Octave eut ce bonheur.
Est-on héros en régnant par la peur ?
Séjan fit tout trembler jusqu'à son maître.
Mais de son ire éteindre le salpêtre,
Savoir se vaincre, et réprimer les flots
De son orgueil, c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même, et voilà mon héros.
J. B. ROUSSEAU.

La gradation arrange les mots de manière qu'ils enchérissent les uns sur les autres, soit selon leur degré de force, soit selon leur degré de foiblesse. Cette figure exige beaucoup d'art. Il faut lorsqu'elle est ascendante, que l'esprit s'élève de pensées, en pensées jusqu'au plus haut point où il puisse parvenir. Je choisirai un superbe exemple de progression ascendante dans Corneille.

César, car le destin que dans tes fers je brave,
M'a fait ta prisonnière et non pas ton esclave ;
Et tu ne prétends pas qu'il m'abatte le cœur,
Jusqu'à te rendre hommage et t'appeler Seigneur ;
De quelques rudes traits qu'il m'ose avoir frappée,
Veuve du jeune Crasse et *veuve de Pompée,*
Fille de Scipion, et, pour dire encor plus,
Romaine ; *mon courage est* encore *au-dessus.*

Il faut au contraire, lorsque la gradation est descendante, que l'esprit aille de pensées en pensées jusqu'au degré le plus bas comme dans ces vers de Racine.

Vous voulez qu'un Roi meure, et pour son châtiment
Vous ne donnez qn'*un jour*, qu'*une heure*, qu'*un moment.*

... de parler
Perrault, 1
Vous êtes, je l'a
Mais non 1

Les figures de n
la disjonction et l'
La disjonction s
dont la fonction est
récit plus de rapidité
ai déjà rapporté un
vant pris également

Une grenoui
Qui lui sem
Elle qui n'étoit pa
Envieuse s'étend,
Pour égaler l'an
Disant, regar
Est-ce assez ? dite
Nenni, m'y voici
Vous n'en approch
S'enfla si bien

L'adjonction a lieu q
une par une conjoncti
seconde le même verb
Il y a adjonction dans c
des amis, et la vérité d
figure est une véritable
J'aurois encore, MAD
faire ...

ce pas pour vous, en lisant les ouvrages immortels de Pascal, de Corneille, de Molière, de la Fontaine, de Racine, de Despréaux, de Buffon, &c. d'y démêler des beautés qui échappent à la plupart des lecteurs, et d'y saisir ces grâces sans nom auxquelles peut seul atteindre un goût délicat et fin, bien dirigé dès l'enfance.

CHAPITRE XVI ET DERNIER.

DE LA VERSIFICATION FRANÇOISE.

MADAME,

Quoique dans nos différentes lectures j'aie eu toujours l'attention de vous faire connoître la différente coupe de nos vers, je ne suis pas entré dans tous les détails nécessaires pour que vous puissiez en sentir toute la beauté. Je vais, dans ce discours, suppléer à ce que je n'ai pas eu l'occasion de vous dire, et mettre fin ainsi à votre cours de langue Françoise.

Rien de plus aisé que de faire des vers ; rien de plus difficile que d'en faire de bons. Rien de plus aisé, parce que peu d'instans suffisent pour en connoître le méchanisme : rien de plus difficile, parce qu'il faut avoir reçu du ciel un goût très-délicat et très-fin, et une oreille excessivement sensible, afin d'assortir, de nuancer et de varier avec art les sons entr'eux, de manière qu'ils peignent les objets avec toute la vérité possible. Aussi dans ce nombre infini des poëtes que la France a produits, à peine compte-t-on sept à huit versificateurs dignes de servir de modèles dans tous les temps : je dis *versificateurs* et non pas poëtes, parce que je ne parle dans ce discours que du méchanisme du vers. Ceux qui s'élèvent au-dessus des autres sont Malherbe, Corneille, la Fontaine, Racine, Despréaux, J. B. Rousseau, M. l'Abbé Delille, et selon bien des personnes dont je respecte l'autorité, Voltaire. Pour moi, MADAME, s'il m'est permis d'avoir une opinion, je ne pense pas que ce dernier puisse être comparé aux autres. Je puis me tromper, mais il me semble que sans le coloris qui en général embellit ses vers, sans l'esprit dont ils étincellent, sans les grâces dont ils sont parés, et sans le sentiment qui les ennoblit, on ne pourroit long-temps en supporter la lecture, parce que tombant un à un, ou tout au plus deux à deux,

vous en rapporte
sur la fontaine de
cesserez d'etre su
exige et annonce
cateurs la France
foule qui occuper
Racan, Segrais, M
Franc de Pompign
chers aux vrais litt
de *Vert-Vert*, de l
et *du Méchant*, et
lequel Racine le fils
de son père. Si M
vers, et de leur donn
du second et du trois
scènes du Misantrop
le placer parmi nos p
core de nos jours qui
mais je me suis imposé
vivans. Si je fais une
Delille, c'est que son
l'Europe, et que dans
devancer le langage de

Les vers sont dans
selon des règles fixes et

Dans la langue Fran
1° le nombre des syllabe
2° la …

Je vous ai souvent observé, MADAME, que le rhythme est une loi même de la nature, qui veut que l'oreille soit agréablement frappée. Dès que les hommes rassemblés en société purent se livrer à l'amour des arts, la poésie ne tarda pas à prendre naissance. Dans leurs doux loisirs, ils chantèrent les beautés de la nature, et les plaisirs dont ils jouissoient. Il y a toute apparence que les premiers vers ne furent que des mesures irrégulières et sans art : mais ils durent s'appercevoir bientôt qu'il y en avoit quelques-unes qui plaisoient à l'oreille et d'autres qui plaisoient moins. Ils s'attachèrent aux premières qui étoient pour eux une source variée et pure de jouissances, et cherchèrent en même temps à faire perdre aux secondes ce qu'elles pouvoient avoir de moins agréable, soit en y faisant de légers changemens, soit en les entremêlant avec d'autres. Ils sentirent aussi que certaines mesures avoient plus de force et de majesté, tandis que plus de douceur, plus de mollesse et plus de grâce faisoient le charme des autres. De là dans toutes les langues les différentes espèces de vers, ou d'espaces composés d'un certain nombre de pieds. Le nombre de pieds est fixe, mais celui des syllabes qui composent les pieds varie selon les langues. L'hexamètre Latin a six pieds, et peut avoir depuis douze jusqu'à dix-sept syllabes, parce que la prosodie étant très-sensible dans cette langue, deux brèves n'y ont que la valeur d'une longue ; mais l'Alexandrin François, quoique également composé de six pieds, ne peut jamais avoir que douze syllabes, parce que la prosodie de la langue Françoise étant moins marquée, il ne peut entrer que deux syllabes dans un pied. Les efforts que nos premiers poëtes ont faits pour introduire le mètre dans nos vers, n'ont abouti qu'à en prouver l'impossibilité.

En François les vers sont composés de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, et même de deux syllabes. Une syllabe ne fait pas un vers, parce que n'ayant que la durée d'un temps, elle ne sauroit faire un pied.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Vers de 12 syl. La jeunesse en sa fleur brille sur son visage :
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Son menton sur son sein descend à double étage,

Ces vers, surtout les premiers, ont beaucoup de force, de noblesse et de grâce. Aussi s'en sert-on le plus souvent dans l'ode. On emploie encore ce rhythme dans les pièces lyriques, dans les Epitres légères et badines, dans le Madrigal, &c.

Vers de 6 syllab.

1 2 3 4 5 6
Songez que l'art d'aimer
1 2 3 4 5 6
N'est que celui de plaire. ROUSSEAU.

On n'emploie guère ce vers que pour donner aux strophes d'une ode une chute vive et frappante, ou qu'entremêlé avec d'autres d'une mesure différente; principalement dans le lyrique, dans les contes et dans les fables.

Vers de 5 syllab.

1 2 3 4 5
Dans ces prés fleuris
1 2 3 4 5
Qu'arrose la Seine
1 2 3 4 5
Cherchez qui vous mène,
1 2 3 4 5
Mes chères brebis. Mde. DESHOUL.

Cette espèce de vers respire la grâce et la douceur, aussi sont-ils très-propres à l'expression d'un sentiment tendre et vrai. Vous pouvez en juger, MADAME, par la charmante allégorie, d'où j'ai pris les vers qui servent de modèle. Ils sont néanmoins susceptibles de beaucoup d'énergie, comme vous pouvez le voir par les cantates de Rousseau.

Vers de 4 syllab.

1 2 3 4
Rien n'est si beau
1 2 3 4
Que mon hameau. BERNARD.

Vers de 3 syllab.

1 2 3
Sarazin
1 2 3
Mon voisin.

Il y quelques pièces de vers de cette mesure sur des sujets badins: mais elles ne sont soutenables que parce qu'elles sont courtes, et que la légèreté du rhythme empêche qu'on ne fasse attention à la monotonie: ces vers sont propres à rendre le gracieux, le burlesque et le plaisant.

On ne trouve des vers de deux syllabes que dans des chan-

ou une préposition qui sont suivis de leur complément, comme :

> Heureuse la vertu—douce, aimable et liante.
> Il peut dans son jardin—tout peuplé d'arbres verts,
> Recéler le printemps—au milieu des hivers. DESPRÉAUX.

Parce que ces modificatifs ne sont pas tellement liés aux mots qu'ils modifient, qu'ils ne puissent en être séparés par un repos. Au reste, MADAME, comme vous avez appris à bien lire les vers, vous sentirez aisément le degré de suspension que la césure exige, et votre oreille vous indiquera mieux que tout ce que je pourrois vous dire, les bornes qu'il n'est point permis de passer.

Je dois vous faire ici une observation importante, c'est qu'en général on ne doit pas commencer un sens dans un vers, et le finir dans une partie du vers suivant. Cet enjambement n'est toléré que dans les fables et dans les pièces qui tiennent du style familier : vous en avez vu beaucoup d'exemples dans la Fontaine : et il y est une beauté, parce qu'il donne à son style un naturel, une aisance, une mollesse et cet air d'abandon qui est une grâce de plus dans ce poëte. Mais on ne doit pas se le permettre ailleurs, à moins qu'il ne donne lieu à une beauté d'un grand effet. Car dans ce cas, non-seulement on peut, mais on doit même s'écarter de la route frayée. C'est alors " qu'il est permis, selon l'expression de " Pope, d'être irrégulier avec gloire, et de s'élever à des fautes " qu'aucun vrai critique n'oseroit blâmer, en s'élançant, " dans un moment d'inspiration, au de là des bornes vulgaires, afin de se saisir d'une grâce qui n'est pas à la " portée de l'art. " C'est ainsi que M. l'Abbé Delille dans sa belle traduction des *Géorgiques* a passé sur les règles ordinaires qui ordonnent la suspension de l'hémistiche, et proscrivent l'enjambement, lorsqu'il a dit pour rendre l'harmonie imitative du vers latin.

> L'univers ébranlé s'épouvante. || Le Dieu
> De Rhodope ou d'Athos réduit la cime en feu.

Et dans un autre endroit.

> Soudain le mont liquide élevé dans les airs
> Retombe || : un noir limon bouillone au fond des mers.

Et dans le charmant poëme des jardins, chant I.

> Là du sommet lointain des roches buissonneuses
> Je vois la chèvre pendre.

Rome ne manque point de généreux guerriers ;
Assez d'autres sans moi soutiendront vos lauriers.
CORNEILLE.

Des bataillons armés dans les airs se heurtoient.
Sous leurs glaçons tremblans les Alpes s'agitoient.
M. l'Abbé DELILLE.

Les rimes soit masculines soit féminines se divisent en riches et en suffisantes. La rime riche est formée par deux mots, dont les derniers sons sont absolument semblables, et même, autant qu'il est possible, représentés par les mêmes lettres.

Mais dès qu'on veut tenter cette vaste *carrière*
Pégase s'effarouche et recule en *arrière*. DESPRÉAUX.

Aux deux côtés du soc de larges *orillons*
En écartant la terre exhaussent les *sillons*.
M. l'Abbé DELILLE.

La rime suffisante est celle qui n'a pas une convenance aussi exacte de sons et d'orthographe ; mais qui suffit cependant pour frapper agréablement l'oreille par une véritable consonnance entre les deux vers.

Œnone, il peut quitter cet orgueil qui te *blesse* ;
Nourri dans les forêts, il en a la *rudesse*. RACINE.

Dans un mortel chéri tout injuste qu'il est,
C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît DESP.

Par les exemples que je viens de vous rapporter, vous voyez, MADAME, que dans les vers masculins on a principalement égard au dernier son des mots, au lieu que dans les vers féminins, c'est sur le son de l'avant-dernière syllabe que l'attention doit se porter, parce que celui de la dernière étant presque nul, ne peut être assez marqué pour frapper l'oreille par une consonnance sensible. Au reste, MADAME, comme je me suis attaché dans nos lectures à vous donner tous les principes relatifs à cette matière, votre oreille vous fera aisément sentir les bornes qu'il n'est pas permis à un poëte de passer. Vous éprouverez qu'elle n'est point satisfaite lorsqu'on fera rimer deux mots dont la quantité est différente, et qu'en conséquence Despréaux et Racine ont manqué à leur exactitude ordinaire, quand ils ont dit : le premier.

Un auteur à genoux dans un humble préface
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce.

" ... des r
" encore les hiat
" la rime feminin
" obligées de se s
" qui nous paroît
" nous, respecter
Vous ne serez pa
qu'on a mis pour l
comme dans ces ve
Toujours prête
Et changeant d'i
Ou lorsqu'il y a
deux hémistiches d'
préaux.
Aux Saumaises fu
Ou lorsqu'enfin le
avec le premier du ve
lorsque les deux prem
suivent rimeront l'un
de fautes de ce dernier
en a néanmoins quelq
nit un exemple dans ce
Un fiacre me couvr
Contre le mur *voisin*
En voulant me sauve
De leur maudit bât
Mais vous ne verrez
finiront pat des mots s
différentes, ou ...

Et sans chercher l'appui d'une naissance i*llustre*
Un Héros de soi-même empruntoit tout son *lustre*. DESP.

Voilà, MADAME, tout ce qu'il est nécessaire que vous sachiez à présent sur la rime. La justesse et la sensibilité de votre oreille, la délicatesse de votre goût, et votre esprit d'observation vous découvriront des détails que j'ai négligés à dessein. Passons maintenant aux mots que le vers exclut, ou qu'il admet de préférence, et aux licences qui le caractérisent et le distinguent.

Comme j'ai déjà traité ce sujet dans mon discours précedent, je me bornerai ici à un petit nombre d'observations, La 1[e] c'est que la poésie rejette non seulement tous les mots prosaïques, durs et bas, mais qu'elle proscrit encore toutes ces conjonctions qui ôteroient à l'expression sa rapidité, sa hardiesse et son feu. Fière et indépendante, elle veut que rien n'arrête sa marche. En obéissant même à des loix, elle veut être libre ou du moins le paroître.

La 2[de] c'est qu'un mot terminé par une voyelle, autre que l'*e* muet, ne peut être suivi d'un mot qui commence par une voyelle : car alors il y auroit un choc de voyelles qui blesseroit l'oreille. Ce choc se nomme *hiatus*. Ce défaut se trouve dans ces vers de Marot.

Un doux *nenni avec* un doux sourire.
Là où savez sans vous ne puis aller.

Aussi notre grand législateur du Parnasse le défend-il dans ces vers dont l'harmonie imitative est si frappante.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

D'où vous conclurez, MADAME, 1° que l'*e* final muet et précédé d'une voyelle, comme dans *aimée, finie, roue*, &c. ne peut entrer dans le vers qu'à l'aide d'une élision. 2° Que la conjonction *et* ayant toujours le son de l'*e* fermé ne doit point s'y trouver avant un mot qui commence par une voyelle. 3° Que le son nazal, étant une voyelle, n'y peut être heureusement suivi d'un mot qui commence par une voyelle, lorsque le mot où se trouve ce son final, et celui qui commence par une voyelle doivent être prononcés de suite et sans repos sensible : mais ce bâillement est reçu lorsqu'il y a de nécessité un repos entre les deux mots. Aussi Racine ne se l'est-il permis que dans ces occasions, comme l'observe l'Abbé de Dangeau ; dans sa dissertation à l'Académie Françoise,

par des périphrases
qui n'en ont ni la
aux poëtes de puise
cette permission ne
des mots nouveaux
suivante. "Un écri
" risquer de surviv
" mots le temps d
" craindre de la fort
" que nous voyons
" richesse pour nos
" veux, s'ils sont s
" avons perdu par c
" les remplacer par
" ficatifs."

La 4e enfin, c'est
mises en vers, qu'on
qu'elles se réduisent à
et à la suppression d'
de mots, selon la com
je crois, je dis, j'ave
croi, je di, j'averti,
écrit *encor*, lorsque la
ai fait voir des exempl

Il ne me reste plus,
l'arrangement de nos v

Dans cet arrangemen

poésie sont ordinairement en vers Alexandrins, et l'on y conserve toujours cette mesure: mais dans la poésie lyrique, et dans les pièces libres, le nombre des syllabes varie, et dépend principalement du goût, et même du caprice du poëte.

Quant à la rime, c'est la différence des rimes masculines et féminines qui sert de base à leur disposition.

Les vers sont à rimes plates, ou à rimes croisées, ou à rimes mêlées.

Les vers à rimes plates sont ceux où deux vers masculins sont suivis de deux vers féminins, après lesquels reviennent deux autres vers masculins, et ainsi de suite, comme:

Que peuvent contre Dieu tous les Rois de la terre?
En vain ils s'uniroient pour lui faire la guerre;
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer.
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer,
Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble.
Il voit, comme un néant, tout l'univers ensemble;
Et les foibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étoient pas. RAC.

Le Poëme Epique, la Tragédie, la Comédie, l'Eglogue, la Satire, et l'Epitre dans le genre sérieux et noble sont à rimes plates.

Il y a deux fautes à éviter dans les rimes plates: la première, c'est de mettre après deux vers masculins, deux féminins qui riment avec ceux qui précèdent ces deux vers, et *vice versâ*. On en trouve des exemples dans la Henriade. Je ne vous en citerai qu'un seul, parce qu'il offre cette double faute.

Soudain Potier se lève et demande audience,
Chacun à son aspect garde un morne silence.
Dans ce temps malheureux par le crime infecté,
Potier fut toujours juste et pourtant respecté.
Souvent on l'avoit vu, par sa mâle éloquence,
De leurs emportemens réprimer la licence;
Et conservant sur eux sa vieille autorité,
Leur montrer la justice avec impunité.

La seconde, c'est lorsqu'on donne une même consonnance aux rimes des vers masculins et féminins qui se suivent. Cette faute se trouve encore plusieurs fois dans la Henriade.

On voit en un instant des abîmes ouverts,
Des noirs torrens de souffre épandus dans les airs,

subsister un si gran
n'a-t-il pas senti qu
surtout lorsque les
les quatre derniers
même foibles d'ex
aux règles doit être

Les vers à rimes
est suivi d'un ou de
d'un ou de deux ma

Faune,
Appro
Le jalo
Fuit au
Et Pan
Brise sc

Les vers sont à rin
suite plus de deux ver
suivre un vers mascul.
d'une rime différente.

Quels trait
Impitoyabl
Des vœux c
Des rois vai
Des murs q
Des vainqu
Un peuple a
Des mères p

telles que les stances, les fables, l'epigramme, les madrigaux, les chansons. Néanmoins il n'est point rare de trouver des pièces en grands vers, ou en vers de différentes mésures qui riment de cette manière, quoiqu'elles soient assez longues. Gresset, Mde. Deshoulières, Chaulieu et Voltaire, sont, surtout le premier et le dernier, de vrais modèles en ce genre. Voltaire a hasardé dans sa Tragédie de Tancrède d'introduire les rimes mêlées au théâtre : mais des oreilles accoutumées aux chef-d'œuvres de Corneille et de Racine n'ont pu goûter cette innovation. Que ce soit préjugé ou non, on a attaché aux rimes plates plus de noblesse et de dignité.

Les vers à rimes croisées forment les stances qui sont un certain nombre de vers après lequel le sens est fini. Une stance ne peut avoir ni moins de quatre vers ni plus de dix. La mesure des vers y dépend de la fantaisie du poëte : ils peuvent être ou tous grands, ou tous petits, ou mêlés les uns avec les autres.

Les stances sont régulières ou irrégulières. Elles sont régulières lorsqu'elles ont le même nombre de vers, un croisement égal de rimes, et une distribution correspondante de grands et de petits vers : elles sont irrégulières, si elles manquent de quelqu'une de ces convenances.

La perfection des stances consiste en trois choses. Il faut 1° que chaque stance ait un sens complet et fini au dernier vers ; 2° que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le premier de la suivante ; 3° que les mêmes rimes ne reparoissent pas dans deux stances consécutives. Cette dernière condition n'est pas toujours observée à la rigueur. Vous trouverez, MADAME, en lisant nos poëtes lyriques, beaucoup d'infractions à ces règles ; mais ce sont des négligences qui ont toujours besoin d'être compensées par quelque beauté.

Une stance peut former seule un petit poëme. Alors, selon le nombre de vers dont elle est composée, on lui donne le nom de *quatrain*, de *sixain*, de *huitain* et de *dixain*. Le nom d'octave que quelques personnes donnent aux stances de huit vers, ne doit s'employer qu'en parlant des stances de la poésie italienne. Il y a aussi des stances de cinq, de sept et de neuf vers.

Un morceau composé de plusieurs stances conserve le nom de *stance*, lorsque le sujet est simple, l'expression

Qqq

Quand on bâtit s
Plus on est élev
Les grands pins s
Et la rage des ven
Du palais de nos

O bien heureux c
Effacer pour jamai
Dont l'austère soin
Et qui, loin retiré
Vivant dans sa m
A, selon son pouvo

Mais si dans un suje
à son style plus d'éléva
plie les tropes et les im
les mouvemens ; s'il y a
un désordre même qui
ceau prend le nom d'*Od*

Conti n'est plus : ô
La sublime vertu, l
N'ont pu le garantir,
De la comm

Il n'est plus : et les d
N'ont fait que le mon
Soumettons-nous, allo
Au pied de

Élevons à sa cendre u
Que le jour de la nuit

[redacted]

lecture de Malherbe, de Rousseau, et de le Franc de Pompignan, vous instruira mieux que tout ce que je pourrois vous dire des diverses combinaisons de vers et de rimes qu'on peut admettre, ainsi que des endroits où l'harmonie exige qu'il y ait un repos. Je me bornerai à vous observer que quelques variées que soient les formes que ces grands lyriques ont introduites, ils sont bien loin d'avoir épuisé toutes les combinaisons qui peuvent se prêter à l'expression du sentiment. L'instinct qui les leur a fait découvrir, ne peut-il pas en inspirer de nouvelles et d'aussi heureuses ?

Si l'ode est libre dans sa forme, il n'en est pas ainsi du sonnet : il est assujetti à des règles si sévères, qu'il n'est pas étonnant qu'entre mille, on en trouve à peine un ou deux de supportables. Aussi Despréaux après avoir dit qu'Apollon l'*enrichit d'une beauté suprême*, ajoute-t-il :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme ;
Mais en vain mille auteurs y pensent arriver,
Et cet heureux phénix est encore à trouver.

Le sonnet peut rouler sur un sujet simple et même plaisant. Scarron en a quelques-uns d'une grande gaîté, et d'une tournure dont le comique inattendu plaît et amuse un instant. Mais les sujets nobles et sérieux répondent mieux à la majesté de sa marche qui doit être toujours imposante et grave : et alors, comme l'observe Despréaux, il ne souffre ni la foiblesse d'un seul vers, ni la répétition d'un mot déjà mis.

Tous les vers d'un sonnet doivent être de la même mesure. On emploie ordinairement celle de douze syllabes, parce que c'est de tous les rhythmes celui qui a le plus de majesté. Ces vers sont au nombre de quatorze, et se divisent en deux quatrains et en deux tercets ou stances de trois vers.

Il faut que les rimes masculines et féminines des deux quatrains soient semblables, et qu'elles s'entremêlent dans l'un, de la même manière que dans l'autre.

La rime est différente dans les deux tercets : la seule attention qu'on doive avoir, c'est de les commencer par deux rimes semblables ; l'arrangement des quatre autres vers est arbitraire. On exige encore que les rimes ne soient pas les mêmes que dans les quatrains, et de plus que leur croisement ou mélange soit différent.

Il doit y avoir dans chaque quatrain un repos après le

Fussent e

vous pourrez
sonnet de Des
En voici un au
pour exemple,
même de Desp
genre est suscep
ceux de Pétrarq
qu'il ne donne
esprit.

Des portes du
Ses roses épan
Et jetoit sur l
Ces traits d'or

Quand la nymp
Apparut, et bri
Qu'il sembloit q
Et remplissoit de

Le soleil se hâtar
Vint opposer sa fl
Et prit tout les ra

L'Onde, la terre e
Mais auprès de

Le rondeau, né Gaulois, a la naïveté,

a dit Despréaux. Il est composé de treize vers sur deux rimes dont huit masculines et cinq féminines, ou sept masculines et six féminines. Il a deux refrains, l'un après le huitième, et l'autre après le treizième. Il doit encore avoir un repos après le cinquième vers; ce qui a fait dire à quelques personnes qu'il est composé de trois stances dont la première et la dernière sont de cinq vers, et celle du milieu de trois. Le refrain consiste dans la répétition du premier mot, ou même des premiers mots du rondeau. Il faut que ce refrain soit lié avec la pensée qui précède, et qu'il en termine le sens d'une manière naturelle. Le rondeau a beaucoup de grâce, quand les mots qui servent de refrain présentent des sens un peu différens. En voici un de Maleville qui a ce genre de beauté :

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient Messire,
Et vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René,
D'aucun mérite soit orné ;
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire;
Ni qu'il dise le mot pour rire:
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé.

Vous trouverez encore dans nos anciens poëtes une autre espèce de rondeau dont la douceur et le naïveté font le principal caractère. C'est le triolet, dont la beauté consiste dans le retour de la même pensée pour faire partie d'une autre pensée. Le suivant de Ranchin est un modèle de douceur, de grâce et de simplicité.

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le beau projet que je formai
Le premier jour du mois de mai !
Je vous vis et je vous aimai ;
Si ce dessein vous plut, Silvie

Ce n'est quelquefois qu'une pensée dont la fausseté fait tout le sel. En voici un exemple.

Blaise voyant à l'agonie
Lucas qui lui devoit cent francs,
Lui dit, toute honte bannie,
Cà payez-moi vite, il est temps.
Laissez-moi mourir à mon aise,
Répondit foiblement Lucas:
Oh! parbleu vous ne mourrez pas
Que je ne sois payé, dit Blaise.

C'est souvent un conte plaisant, comme dans cette épigramme de Rousseau.

Un Magister s'empressant d'étouffer
Quelque rumeur parmi la populace,
D'un coup dans l'œil se fit apostropher,
Dont il tomba, faisant laide grimace.
Lors un frater s'écrie, place, place;
J'ai pour ce mal un baume souverain.
Perdrai-je l'œil? lui dit Messer Pancrace;
Non, mon ami, je le tiens dans ma main.

Mais ce n'est aussi quelquefois qu'une pensée ingénieuse, fine et vive, qui bien loin d'être satirique est une louange délicate. Les Anciens n'attachoient pas à l'Epigramme une idée de malignité. On peut voir par l'Anthologie Grèque qu'ils nommoient Epigramme tout poëme qui présentoit un sens complet, clairement exprimé et renfermé en peu de mots. Celle que Despréaux a imitée de l'Anthologie est remarquable par la finesse de la pensée. La voici.

Quand la dernière fois dans le sacré vallon
La troupe des neuf sœurs, par ordre d'Apollon
    Lut l'Iliade et l'Odissée,
Chacune à les louer se montrant empressée,
Apprenez un secret qu'ignore l'univers,
    Leur dit alors le Dieu des vers;
Jadis avec Homère aux rives du Permesse
Dans ce bois de lauriers, où seul il me suivoit,
Je les fis toutes deux: plein d'une douce ivresse
    Je chantois: Homère écrivoit.

Si ce petit poëme ne renferme qu'une pensée tendre et galante, ou n'exprime qu'un sentiment doux et délicat, il perd en François le nom d'Epigramme pour prendre celui de Madrigal. Vous en trouverez de charmans dans Marot,

Aide, masc. quand i
celui qui aide un autre.
de camp.

Aigle, masc. oiseau c
pupitre d'église en forme
homme à grands talens.

Ange, mascul. créature
tuelle.

Aune, masc. arbre qui cr
des eaux.

Barbe. masc. cheval de
rie.

Berce, masc. petit osieau (
dans les bois.

Un capre, masc. armateur,
seau armé en course.

Le carpe, masc. la partie qu
entre le bras et la paume c
main.

Un cartouche, masc. ornemen
peinture, de sculpture et de
vure.

Un coche, masc. voiture de t
ou d'eau.

Contre-garde, masc. employé d
les hôtels de monnoie pour tenir
regisre des matières qu'on y a
porte.

Un cornette, masc. nom qu'
donnoit à un officier de cavaléri

Un cravate, masc. cheval d
Croatie.

Custode, masc. président de l'A
cadémie des Arcades de Rome
officier de l'ancienne Rome, curé
de certaines églises, &c.

Un éch...

Un enseigne, masc. officier qui porte le drapeau.	*Une enseigne*, fém. drapeau, tableau pendu au dessus des boutiques, à la porte des hôtelleries.
Exemple, masc. ce qu'on propose à imiter ou à fuir.	*Exemple*, fém. ce qu'un maître d'écriture donnè poùr modèle à ses écoliers.
Un garde, masc. homme préposé pour garder quelque chose. Nota. C'est par ellipse qu'on dit : un garde *Françoise*.	*Une garde*, fém. l'action de garder, troupe armée pour veiller à la sûreté, partie d'une épée, femme qui garde les malades.
Un garde-robe, masc. toile ou surtout pour conserver le linge.	*Une garde-robe*, fém. lieu où l'on serre le linge, les habits.
Le givre, masc. espèce de gelée blanche et épaisse qui s' attache aux arbres.	*La givre*, fém. en terme d'armoiries, le serpent.
Un greffe, masc. lieu où se gardent les registres d'une cour de justice.	*Une greffe*, fém. branche qu'on ente sur un arbre.
Le gueule, masc. terme de blason, Couleur rouge.	*La gueule*, fém. partie du corps qui répond dans certains animaux à ce qu'on appelle la bouche en l'homme.
Un guide, masc. un conducteur.	*Une guide* ou *des guides*, fém. longe de cuir avec quoi on conduit les chevaux.
Héliotrope, masc. sorte de fleur.	*Héliotrope*, fém. pierre précieuse.
Hépatite, masc. pierre précieuse qui a la couleur et la figure du foie	*Hépatite*, fém. inflammation au foie.
Hymne, masc. cantique à l' honneur de la Divinité, poëme chez les payens.	*Hymne*, fém. cantiques qui font partie de l' office divin.
Le lis, masc. fleur.	*La Lis*, fém. rivière des Provinces Belgiques.
Un livre, masc. volume manuscrit ou imprimé.	*Une livre*, fém. poids ou vingt sous de France.
Un loutre, masc. chapeau, manchon de poil de loutre.	*Une loutre*, fém. animal amphibie.
Un manche, masc. poignée d'un instrument, d'un outil.	*La manche*, fém. partie de l'habit, de la robe qui couvre le bras. Bras de mer entre la France et l'Angleterre.
Un manœuvre, masc. homme de journée.	*La manœuvre*, fém. fonction des matelots.
Un mémoire, masc. instruction sur une affaire, écrit pour se ressouvenir de quelque chose.	*La mémoire*, fem. souvenir, la faculté par laquelle on conserve le souvenir des choses.
Un mestre-de-camp, masc. colonel de cavalerie.	*La mestre-de-camp*. fém. la première compagnie d'un régiment de cav.
Un mode, masc. terme de grammaire, &c.	*Une mode*, fém. manière, usage, façon.
Un mole, masc. jettée de pierres à l' entrée d'un port.	*Une mole*, fém. masse de chair informe.
Un moule, masc. creux propre à former un ouvrage de fonte, d'argile ou de cire.	*Une moule*, fém. coquillage de mer.

... ou ..., m
jeu.

Un page, masc. je
homme au service d'
Un paume, masc. m
lie.

Pâque ou *Pâques*, ma
Pâques.

Un parallele, masc. co
cercle parallele à l'Equ
Un pendule, masc. ver
ou corde qui fait les vi
la pendule

Le Perche, masc. pro
France.

Le période, masc. le
point où une chose puiss

Un petit peste, masc. p
çon malin.

Un plane ou *platane*, mas
Un poêle, masc. sorte
neau, dais portatif, dra
tuaire.

Polacre ou *Polaque*, mas
lier Polonois.

Le ponte, masc. terme d

Un poste, masc. emploi
de soldats en un lieu, lie
tageux pour camper.
Le pourpre, masc. couleur
maladie.

Un quadrille, masc. jeu.

pour faire revenir l'oiseau au leurre.	mot mis au-dessous de la dernière ligne d'une feuille d'impression pour marquer le commencement de la feuille suivante.
Un régal, masc. fête, festin, un des jeux de l'orgue.	*La régale*, fém. droit du roi à la perception des fruits des gros bénéfices pendant la vacance.
Relâche, masc. cessation de travail, repos.	*Relâche*, fém. lieu propre à y relâcher.
Un remise, masc. carrosse de louage.	*Une remise*, fém. délai, rabais, retraite pour les lièvres, les perdrix, &c., lieu où l'on met les voitures.
Un satyre, masc. demi-dieu du paganisme.	*Une satyre* ou *satire*, fém. poëme pastoral très-mordant chez les Grecs, critique amère, raillerie piquante.
Un sauve-garde, masc. soldat pour garantir du pillage.	*Une sauve-garde*, fém. protection accordée pour garantir une terre du pillage, placard à ce sujet.
Un scholie, mascul. terme de science.	*Une scholie*, fém. note pour servir à l'intelligence d'un auteur classique.
Le serpentaire, masc. constellation de l'hémisphère boréal.	*La serpentaire*, fém. plante vulnéraire.
Le sexte, masc. collection des décrétales.	*La sexte*, fém. une des sept heures canoniales.
Un somme, masc. sommeil.	*Une somme*. fém. fardeau, quantité d'argent, abrégé de théologie, rivière de Picardie.
Le souris, masc. sourire.	*La souris*, ou *souri*, fém. sorte de petit rat.
Un temple, masc. lieu consacré à Dieu.	*La temple*, fém. partie de la tête entre l'oreille et le front. L'*l* ne se prononçant pas, il est mieux d'écrire *tempe*.
Un tour, masc. un circuit, un tour de souplesse, de couvent, de tourneur.	*Une tour*, fém. bâtiment rond ou quarré qui dépasse la hauteur des maisons.
Le triomphe, masc. honneur qu'on rend aux vainqueurs.	*La triomphe*, fém. jeu de cartes, carte dont il retourne.
Un trompette, masc. cavalier qui sonne de la trompette.	*La trompette*, fém. instrument à vent.
Le vague, de l'air, des airs, masc. Dans le haut style, le milieu de l'air.	*La vague*, fém. flot, lame d'eau.
Un vase, masc. vaisseau à mettre des choses liquides.	*La vase*, fém. limon d'une rivière d'un étang, &c.
Un vigogne, masc. mouton de Pérou, chapeau fait de laine de vigogne.	*La vigogne* fém. laine de vigogne.
Le voile, masc. rideau, pièce d'étoffe destinée à couvrir quelque chose.	*La voile*, fém. toile d'un vaiseau pour recevoir le vent.
Du Champagne, *du Bourgogne*, masc. en parlant du vin de ces provinces.	*La Champagne*, *la Bourgogne*, fém. en parlant de ces provinces.

Guadeloupe, la Ha
pines, les Moluque
l'Abruzze, l'Appou
Corogne, la Haie, l
l'Artois, le Maine, l
Câteau-Cambrésis, l
la Fléche, la Guerc
Puy, le Quesnoi, la l

N

Nous avons annonc
adjectifs qui régissen
de la faire, nous avo
v'ons pas prévues. Il n
les cas le même régim
en erreur au lieu de
dont le régime varie
joints a pour sujet *il* ou
mais on doit dire ; *c'e*
pour la patrie--- c'est beau
lent *de* avant un verbe
un grand peuple donner l'e
toucher---il est agréable de
la vue, &c. Néanmoin
régime fixe : savoir pou
incapable, aise, ravi, joyeu
accusé, fatigué, las, contr
vide, furieux, dépendant,
droit, bon, beau, laid, a
semblable, pareil, porté, en
bie, agile, alerte, habile, a
inutile, sensible, insensible,
Il n'y a qu'un grand usage
sur ces regimes.

NOT

bier, rapporter, affirmer, avouer, confesser, déposer, soutenir, nier, croire, compter, espérer, désirer, écouter, entendre, ouir, appercevoir, observer, considérer, épier, reconnoît e, paroître, sembler, voir, regarder, s'imaginer, faire, laisser, daigner, penser, prétendre, oser, devoir, pouvoir, savoir, souhaiter, valoir mieux, vouloir, falloir, insinuer, se trouver, témoigner, mener, retourner.

Les Verbes suivans régissent la Préposition de *avant l'Infinitif qui les suit.*

Achever, affecter, affliger, arrêter, appréhender, attendrir, avertir, s'abstenir, s'appercevoir, s'aviser, s'affliger, s'attrister, blâmer, chagriner, censurer, cesser, charger, commander, choisir, conseiller, convaincre, conclure, conjurer, convenir, contraindre, se charger, craindre, se consoler, désoler, détourner, défendre, décourager, décharger, délibérer, déterminer, désespérer, dégoûter, différer, dire, disconvenir, se dépêcher, se déshabituer, se désaccoutumer, se lasser, empêcher, enjoindre, écrire, s'édifier, s'effrayer, s'exempter, s'épouvanter, embarrasser, s'excuser, entreprendre, essayer, s'efforcer, exiger, s'émpresser, s'enorgueillir, s'étonner, être surpris, enrager, se hâter. gronder, feindre, finir, gêner, haïr, inspirer, jurer, justifier, hésiter, juger à propos, jouir, se garder, s'impatienter, s'ingérer, se flatter, s'indigner, mander, méditer, notifier, négliger, menacer, manquer, se consoler, reprendre. réprimander, résoudre, omettre, offrir, oublier, permettre, persuader, plaindre, prier, supplier, presser, demander en grâce, tâcher, prescrire, présumer, promettre, recommander, redouter, refuser, remercier, reprocher, proposer, sommer, soupçonner, se scandaliser, suffire, suggérer, se repentir, se ressouvenir, se soucier, se vanter, se retenir, se presser, se rebuter, se plaindre, se piquer, &c.

Les Verbes suivans régissent la Préposition à *avant l'Infinitif qui les suit.*

Avoir, être, aimer, enhardir, apprendre, enseigner, s'apprêter, autoriser, chercher, condamner, contribuer, inviter, demeurer, tarder, destiner, donner, se disposer, encourager, enrager, exciter, inciter, s'exercer, exhorter, habituer, s'habituer, accoutumer, s'accoutumer, incliner, perdre, porter, pousser, adhérer, aider, condescendre, se plaire, se déplaire, pardonner, parvenir, persister, se mettre, penser, songer, rester, s'occuper, s'engager, se déterminer, se résoudre, s'exposer, se préparer, se disposer, s'opiniâtrer, s'obstiner, se retrancher, &c.

NOTE V. PAGE 311.

Tables des Prépositions divisées par leur régime.

Quelques prépositions régissent les noms sans le secours d'une autre préposition ; quelques autres les régissent à l'aide de la préposition *de*, quatre seulement les régissent avec la préposition *à*.

Les prépositions suivantes les régissent sans préposition.

A, de, dès, avant, devant, derrière, avec, attendu, vu, chez, après, depuis, dans, en, durant, pendant, entre, parmi, environ, vers, envers, selon, suivant, comme, contre, touchant, concernant, à travers, sans, pour, moyennant, nonobstant, excepté, hormis, hors,

entre les deux no

Jusque, par, vers

quelquefois suivi d

les cas: on dit, *sa*

recours.

ADVERBES DE TE

sentement, mainten

l'instant, vite.

Pour le passé: hier,

nierement, depuis pe

ment, la derniere fois

Pour le futur: deman

bientot, dans peu, tan

Des temps indéterminés

dain, subitement, au

jours, pour toujours, à

champ; continuellemen

dinaire, à l'ordinaire, o

presque toujours, presqu

trop tard, de bonne heure

lors, depuis, encore, de

tout d'un coup, tout-à-co

pos, fort à propos, en mo

temps, en tout temps, en

ADVERBES DE LIEU. Où,

là haut, en haut, ici dessus

bas, par en haut, par en

jusqu'où, jusqu'ici, jusques

près, bien près, proche, t

d'ici, ici près, de près, de

devant, derrière, dessus, d

partout, deçà, delà, par delà,

tout droit, tout du long, tout

ADVERBES D'ORD: 1. Pre

troisiéme...

sans dessus dessous, sans devant derrière, tout à rebours, pareillement, semblablement, de la même manière.

Adverbes de quantité. Combien, peu, un peu, tant soit peu, beaucoup, guères, pas beaucoup, assez, suffisamment, trop, trop peu, peu à peu, à-peu-près, environ, à peu de chose près, tant, autant, plus, davantage, moins, de plus, tout au plus, au moins, pour le moins, abondamment, en grand nombre, à foison, cher, trop cher, chèrement, à bon marché, à grand marché, à vil prix, entièrement, à demi, infiniment, à l'infini, tout-à-fait, étrangement, admirablement, merveilleusement, presque, quasi, absolument, passablement, médiocrement, combien de fois, une fois, &c.

Adverbes de manière. Bien, mal, fort bien, fort mal, à merveille, ni bien ni mal, sagement et tous ceux qui se forment des adjectifs, à l'aise, de but en blanc, à fond, à plomb, à nu, à plein, à plaisir, à faux, à peine, à regret, à contre-cœur, à contre-gré, de plein gré, de bon gré, de force, par force, à couvert, à découvert, au naturel; à reculons, en arrière, à la renverse, à tâtons, à l'endroit, à l'envers, du bon sens, du manvais sens, de tout sens, à bon droit, à tort, à l'envi, à la rigueur, de sens rassis, de sang froid, exprès, à dessein, de propos délibéré, tout de bon, sérieusement, pour rire, en riant, en badinant, de son chef, à l'étourdie, à la légère, à la volée, à la hâte, précipitamment, par inadvertance, par mégarde, par méprise, au hazard, par hazard, à l'aventute, à tout hazard, au pis aller, goutte à goutte, à l'étroit, d'accord, à genoux, à mort, à la mort, tout au long, tout-à-fait, de bonne foi, de bon jeu, de bonne guerre, de nécessité, à toute force, à l'improviste, au dépourvu, sans y penser, sans s'y attendre, inopinément, à l'amiable, en ami, à fleur d'eau, à l'étuvée, en paix, en repos, à vide, à sec, sans facon, de travers, de biais, de guinguois, de niveau, exactement, fort et ferme, en diligence, à la mode.

Adverbes d'Affirmation, de Négation et de Doute.

Adverbes d' affirmation, de neg. &c. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit.

Adverbes de Comparaison.

Adverbes de comparaison. Ainsi, de même, comme, en partie, tout autant, tout-à-la fois, séparément, à part, à l'écart, plus, pis, de pis en pis, de mieux en mieux, ni plus ni moins, à plus forte raison, si, aussi, moins, universellement, généralement, doucement, autrement, particulièrement, principalement, surtout, après tout, au contraire.

Les adverbes qui servent à l'interrogation sont, quand, combien, combien de fois, comment.

FIN DES NOTES.



